This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,646,480

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
STELLFELD PURCHASE 1954

LE
CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE
DE GAND.

C. BERGMANS.

Le Conservatoire Royal de Musique de Gand.

ÉTUDE SUR SON HISTOIRE ET SON ORGANISATION,

PRÉCÉDÉE D'UNE

NOTICE SUR LES PREMIERS CONSERVATOIRES
ET L'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE EN BELGIQUE AVANT 1830;

SUIVIE DE

CONSIDÉRATIONS SUR LA MISSION DES CONSERVATOIRES,
DE L'HISTOIRE ABRÉGÉE DES ÉCOLES DE MUSIQUE DE LA FLANDRE ORIENTALE,
DE LA LISTE DES ÉCOLES DE MUSIQUE DE LA BELGIQUE,
DE LA FRANCE ET DE LA HOLLANDE.

GAND,
Mme G. BEYER, Éditeur,
Rue digue de Brabant, 14.
Succursale à Anvers.

1901.

MUSIC - X
MT
3
.G424
B48

AVANT-PROPOS.

AUTREFOIS, à part quelques esprits privilégiés, on ne s'intéressait guère aux choses locales et encore moins aux artistes de province. Aussi est-il généralement fort difficile et quelquefois impossible de se procurer des renseignements complets sur certains faits et certains personnages, après un laps de temps relativement court. De nos jours un revirement s'est produit : un grand nombre de chercheurs s'occupent d'histoire et d'archéologie locales, parce qu'ils ont compris qu'elles fournissent les bases les plus sûres à l'histoire générale.

Nous avons voulu retracer dans cet ouvrage, fruit de longues et consciencieuses recherches, l'histoire du Conservatoire de Gand. Si les archives de cet institut avaient été tenues avec ordre, comme cela devrait être dans tous les établissements publics, notre travail eut été facile. Malheureusement il n'en a pas été ainsi pour les premières années de son existence : il a fallu reconstituer toute la partie législative; faire de nombreuses recherches dans les archives de la ville, à la bibliothèque de l'Université, dans les journaux du temps et dans les collections particulières.

En lisant notre ouvrage, on revivra en quelque sorte les soixante-cinq années de l'existence du Conservatoire de Gand; on pourra constater les transformations qu'y a subi l'enseignement, les services que l'école rend à l'art, le développement du goût musical de la population gantoise. Les biographies des musiciens qui se sont succédé dans les divers cours rappelleront la vie d'artistes parmi lesquels plusieurs ont joui d'une assez grande notoriété et qui pourtant étaient bien près d'être oubliés. Aux biographies nous avons ajouté la liste de leurs œuvres, autant que possible

dans l'ordre chronologique. Antoine Rubinstein avait déjà fait la remarque que les éditeurs de musique ont tort de ne pas indiquer, sur les œuvres qu'ils publient, la date exacte de ces compositions; souvent, disait-il, ils font paraître des écrits de l'enfance ou de la jeunesse de maîtres déjà célèbres, et le public est tout étonné de voir que ces publications sont bien au-dessous de ce qu'il connaît déjà du même auteur. Nous croyons que cette liste des œuvres pourra être utile pour la bibliographie musicale belge.

Il est à espérer qu'un travail analogue soit consacré à chacun des établissements d'art du pays. L'ensemble de ces recherches sera indispensable lorsqu'on s'occupera de l'histoire générale de l'Art en Belgique. Nul n'ignore que notre petit pays peut revendiquer une place brillante dans le monde artistique grâce à ses littérateurs, ses peintres, ses sculpteurs, ses architectes et ses musiciens.

Pendant l'impression de ce livre, nous avons pu rassembler quelques renseignements supplémentaires; ils ont été réunis sous forme d'appendice à la fin de l'ouvrage.

MM. Piters, professeur de littérature française à l'Athénée royal de Gand, Minnaert, inspecteur honoraire de l'enseignement, et mon fils Paul, sous-bibliothécaire à l'Université de Gand, ont bien voulu partager avec moi l'ingrate besogne de la révision des épreuves; je leur adresse ici mes bien vifs remercîments.

C. BERGMANS.

Gand, octobre 1900.

INTRODUCTION.

I. — Les premiers Conservatoires [1].

De tout temps on a reconnu que la culture de la musique était utile à la civilisation, et l'on a organisé un enseignement de cet art. L'éducation spartiate, considérée dans l'antiquité comme l'idéal pédagogique d'un peuple libre, ne comprenait que la musique vocale et les exercices du corps : la musique, afin d'éveiller dans l'âme le sentiment du Beau; la gymnastique, pour contre-balancer les influences amollissantes résultant de la pratique exclusive d'un art trop séducteur. De Sparte la culture musicale se transporte à Athènes : des maîtres fameux, dont la succession se continue sans interruption depuis les guerres médiques jusqu'à la conquête macédonienne, établissent les bases de la technique et de la théorie; sous leur direction, les écoles musicales d'Athènes devinrent les foyers de l'intelligence et de la philosophie. La perte de l'indépendance hellénique et la décadence de l'art, qui en fut la suite, n'amenèrent pas la ruine de l'enseignement musical; de nouveaux centres intellectuels furent créés. Outre les écoles d'Alexandrie s'occupant beaucoup de mathématique musicale, il y eut des compagnies artistiques se donnant pour mission d'organiser des fêtes musicales dans toute l'étendue du monde méditerranéen. Tel était, entre autres, le collège ou synode de *Téos;* cette institution, à laquelle était attaché un véritable Conservatoire, au sens moderne du mot, a laissé des traces dans la partie orientale de l'Empire romain jusqu'à la chute définitive du paganisme. Des auteurs prétendent qu'on établit à Rome, dès le temps du pape *Sylvestre* (IVe siècle), une école pour l'enseignement du chant sacré, et que le pape *Hilaire* organisa aussi, un siècle et demi plus tard, des écoles de ce genre. Sous le règne de Charlemagne, les traditions de l'art concentrées à Rome jusqu'à

(1) Voir le Discours prononcé dans la séance publique de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique, le 27 septembre 1876, par F.-Aug. Gevaert.

cette époque, se répandent sur tout l'Occident. Le grand empereur fait établir, dans tous les monastères et dans les évêchés, des écoles où les fils des serfs comme ceux des hommes libres étaient admis pour apprendre la grammaire, la musique et l'arithmétique. Au commencement du Xe siècle, Remi d'Auxerre ouvre à Paris une école publique où il enseigne la théorie musicale; chaque monastère est un centre d'études pour la musique; chaque cathédrale a sa maîtrise. Mais il est parfaitement démontré que ce ne fut qu'en 1482 que le premier institut sérieux pour l'enseignement de la musique fut organisé à Bologne. L'espagnol RAMIS PEREJA de Salamanque (1440 † 1521) en prit la direction et SAPATARO (1460 † 1541), un des plus anciens compositeurs italiens dont on cite les œuvres, fut son élève. Les débuts de cet établissement furent modestes et c'est seulement au XVIIe siècle que l'école de Bologne prit de l'extension et acquit sa brillante renommée. Ludovic SFORZA (1451 † 1508), duc de Milan, surnommé le More, fonda, en 1483, une école de musique dans sa capitale. Le belge Jean TINCTORIS (1446 † 1511) (1) fut ensuite chargé d'en organiser une à Naples; mais celle-ci n'exista pas longtemps : elle fut remplacée par les célèbres Conservatoires *Santa Maria di Loreto, San Onofrio,* etc.

Le dénomination de *Conservatorio* (2) était primitivement donnée, en Italie, à des établissements où l'on recueillait des enfants pauvres, vagabonds ou orphelins; on leur donnait une certaine éducation comprenant, entre autres, la pratique de la musique. C'est ainsi que le Conservatorio de Santa Maria de Loreto est dû à l'initiative personnelle d'un simple et obscur artisan nommé FRANCESCO, qui recevait chez lui quelques orphelins des deux sexes; il les nourrissait, les habillait, faisait leur instruction et s'occupait aussi à leur enseigner la musique. La renommée de ce *Conservatorio* parvint aux oreilles d'un prêtre espagnol, protonotaire apostolique, GIOVANNI DE TAPIA qui s'était fixé à Naples depuis le commencement du XVIe siècle. Ayant à cœur les progrès de la musique, Giovanni de Tapia se consacra tout entier à cette œuvre. Il résolut d'organiser un établissement complet; mais ne possédant pas les fonds nécessaires pour l'exécution de ses projets, il prit la besace et le bâton du mendiant. Pendant neuf années consécutives, bravant les fatigues et les humiliations, il alla solliciter, de porte en porte et dans diverses

---

(1) D'après les documents découverts par Edmond VANDERSTRAETEN (1826 † 1895) et analysés dans la *Musique des Pays-Bas* (t. IV), le vrai nom de ce célèbre musicien serait *Jean de Vaerwere*, nom latinisé en celui de TINCTORIS (du teinturier). On lui a élevé une statue à Nivelles. La bibliothèque de l'Université de Gand possède un manuscrit du commencement du XVIe siècle, contenant une série de traités musicaux parmi lesquels il y a quatre opuscules de Tinctoris sur les notes, les pauses, etc. C'est aussi à Tinctoris qu'on doit le plus ancien dictionnaire de musique : *Terminorum musicae diffinitorium.*

(2) *Conservatory* en anglais; *Conservatorium* en néerlandais (cette dénomination n'est usitée en Hollande que pour l'école de musique d'Amsterdam et récemment pour celle de La Haye; dans les autres villes il y a des *Muziekscholen*); *Hochschule für musikalische Studien*, en allemand; *Seminario de musica* en portugais, etc.

villes, les secours indispensables pour fonder l'école qu'il rêvait. Revenu enfin à Naples, il joignit la somme qu'il avait recueillie au produit de la vente de son patrimoine, et, en 1537, il put installer ses chers pupilles dans un bâtiment qui lui avait été cédé par la ville, près de l'église de Santa Maria di Loreto, d'où le nom de *Conservatorio de Santa Maria di Loreto* (1). Les habitants de Naples s'intéressèrent à l'établissement et lui firent de nombreuses donations ; sa population s'accrut rapidement et il compta bientôt plus de huit cents élèves. Parmi les musiciens illustres qui se formèrent dans ce Conservatoire nous citerons : SCARLATTI (1649 † 1725), DURANTE (1684 † 1755), PORPORA (1687 † 1767), TRAETTA (1727 † 1779), SACCHINI (1735 † 1786), etc.

En 1576, on fonda dans la même ville, le Conservatoire de *San Onofrio a Capuano;* plus tard il fut annexé au Conservatoire de Santa Maria di Loreto. On compta, parmi les professeurs et directeurs de ce Conservatoire : SCARLATTI DURANTE, LÉO (1694 † 1746), COTUMACCI (1698 † 1765), etc.; et, parmi ses élèves : GIZZI (1684 † 1745), JOMELLI 1714 † 1774), PICCINNI (1728 † 1800), PAISIELLO (1741 † 1815), etc. En 1584, on organisa un troisième établissement où l'on n'enseigna d'abord que la lecture et l'écriture et qui reçut le nom *Della Pietà de Turchini;* on s'y occupa plus tard aussi de l'étude de la musique; en 1600, l'institution fut placée sous la protection de PHILIPPE III, roi d'Espagne. Six ans après, lors de la fermeture du Conservatoire de Santa Maria di Loreto, les élèves de cet établissement furent envoyés à la Pietà de Turchini. Enfin, en 1589, on fonda le Conservatoire *Dei Poveri di Gesù Cristo* où l'on admettait une centaine d'enfants vagabonds, de 7 à 11 ans; cet hospice exista jusqu'en 1744. En 1813, toutes les écoles de musique furent réunies en un seul établissement, le *Real collegio di musica,* sous la direction du compositeur MERCADANTE (1795 † 1870).

Le régime de ces Conservatoires était fort sévère : les élèves devaient se lever en toute saison dès six heures du matin, et ils étudiaient jusqu'à huit heures du soir, sans autre repos que le temps strictement nécessaire aux repas.

A Venise, il y avait quatre Conservatoires de filles : *Ospedale della pietà, dei mendicanti, degl' incurabili* et *Ospedaletto di San Giovanni e Paulo.* Les élèves y apprenaient, outre le chant, la pratique des instruments en usage dans les orchestres de cette époque. Elles restaient généralement dans l'établissement jusqu'à leur mariage. Chaque institut était sous la direction d'un maître de chapelle. Ces écoles subsistèrent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

---

(1) Giovanni de Tapia mourut à Naples, au mois de décembre 1543, six ans seulement après la fondation de son Conservatoire, comme il résulte de son épitaphe rapportée par le marquis de *Villarosa* (*Memorie dei Compositori di Musica del regno di Napoli*, préf. p. XI); ses restes furent déposés dans la chapelle de l'établissement auquel il s'était si complètement dévoué.

L'organisation des Conservatoires modernes est différente; malgré la gratuité de l'enseignement maintenue dans quelques-uns, ces établissements ont dépouillé leur caractère charitable en même temps que le titre d'hôpitaux. Le but des fondateurs anciens avait été de recueillir des enfants pauvres et de leur procurer une éducation et un gagne-pain; le but des Conservatoires actuels est d'accueillir et de développer les talents musicaux (1).

Les principaux Conservatoires italiens sont aujourd'hui ceux de Milan (fondé en 1807), de Florence (*Regio instituto musicale,* fondé en 1860), et de Naples (déjà cité). En 1883, a été ouvert à Pesaro un *Liceo musicale* fondé par un legs de Rossini. (Voir la *Grande encyclopédie,* Paris, t. XII, p. 539.)

La Pologne peut s'énorgueillir de son fameux *Collège* ou chapelle de la cathédrale de Cracovie, institué pour l'exécution des messes en musique; il fut fondé, en 1542, donc cinq ans seulement après le Conservatoire de S. M. de Loreto à Naples, par SIGISMOND-LE-VIEUX (1506 † 1548), roi de Pologne. Cette institution exista pendant plus de deux siècles (de 1542 à 1760); on l'appelait le *Collège des Roratistes;* elle était administrée par un directeur nommé par le roi (2); neuf chapelains-chanteurs et un jeune clerc étaient tenus d'exécuter tous les jours des messes, dites *Rorates,* pour voix seules. Il y avait encore, en Pologne, de nombreuses écoles de musique appelées *Bourses* qui étaient organisées à l'instar des écoles d'Italie et qui développèrent considérablement le goût inné des Polonais pour la musique.

Il convient de mentionner encore l'*Ecole St-Thomas* à Leipzig. Le cantorat de cette école est une situation très en vue dans le monde musical; il a été occupé par une série de musiciens illustres, depuis l'année 1521 jusqu'à nos jours; entre autres par Jean-Sébastien BACH (en 1723). Le Cantor de l'école est le chef du *Thomanerchor* formé d'internes de l'école; il dirige ou surveille les exécutions musicales dans l'église St-Thomas, par exemple celles des Motets qui ont lieu le samedi après-midi et qui jouissent d'une très grande renommée. C'est pour les cérémonies, qui sont accompagnées par l'orchestre, le dimanche et les jours de fête, que Bach a écrit la plupart de ses cantates. Nous rappellerons aussi la chapelle de l'église St-Etienne à Vienne qui existe depuis le XVe siècle et où l'on enseignait, outre le chant, la pratique du clavier et du violon; J. HAYDN y passa une dizaine d'années de sa vie, depuis l'âge de 8 ans (1740).

(1) Nous venons d'apprendre qu'à Cincinnati, ville des Etats-Unis, M. Schmitlapp a fait don au Conservatoire d'une somme de 250 mille francs pour loger les élèves pauvres qui suivent les cours.

(2) La liste complète des directeurs se trouve dans l'ouvrage : *Les Musiciens polonais et slaves* par ALBERT SOWINSKI (Paris, 1857).

II. — Enseignement de la musique en Belgique avant 1830.

Une note sur les instruments de musique en usage dans les Flandres au moyen âge, parue dans les Annales de la Fédération archéologique et historique de Belgique (t. X, 2e partie, Gand, 1896), et dont l'auteur est César SNOECK (1834 † 1898), nous apprend qu'il exista, dès le XIVe siècle, des « écoles où les ménestrels (1) apprenaient la musique et le maniement « des instruments; ces écoles de ménestrandie n'étaient pas permanentes, « ni à demeure fixe; elles étaient ambulantes et se tenaient surtout en « Carême, époque à laquelle les ménestrels ne devaient pas se faire « entendre en public; les seigneurs y envoyaient leurs musiciens pour « s'y perfectionner. Les comptes de nos villes portent de nombreuses « traces d'indemnités fournies aux ménestrels pour les frais qu'ils s'étaient « imposés, les uns pour tenir l'école, les autres pour y aller. » Plus tard, il y eut dans les grandes villes des professeurs qui s'occupaient d'enseigner aux jeunes gens des classes aisées, le chant et l'usage des instruments à vent ou à archet; certaines villes donnaient des gratifications aux artistes pour les décider à s'établir chez elles; c'est ainsi qu'on trouve dans les comptes de la ville de Termonde, en 1531 : « *Betaelt aen Anthonis Kincom, Schalmeyere, omdat hi in de stadt sou comen wonen.....* »

Vers le milieu du XVIIe siècle, la ville de Gand paraît avoir subsidié une *Académie de musique* qui occupait une maison au sud du local des *Kulders* où le Conservatoire fut installé plus tard, de 1875 à 1897. Dans cette Académie, suivant Mr Fr. De Potter, on enseignait la musique instrumentale et..... la danse. Il est parlé de cette institution dans différents actes de l'époque; les professeurs étaient laïques et les élèves appartenaient aux meilleures classes de la société (2).

Dans les monastères aussi on enseignait le chant et la pratique de l'orgue; mais nos institutions les plus importantes, au point de vue de l'enseignement musical, furent incontestablement les *maîtrises d'église* qui datent du IXe siècle (3); et l'on doit prendre le mot de *maîtrise* dans un sens large : il convient d'y faire figurer, avec les enfants de chœur et leurs maîtres, les chantres, certains bénéficiers et une catégorie

---

(1) Le terme *menestruele* (*Minstrel* en anglais, *Minstreel* et aussi *Vedelaar* en néerlandais) fut en usage dans les Flandres dès le XIIe siècle. Un *ménétrier* ou *menestrier* était autrefois un artiste connaissant la musique vocale et instrumentale et possédant ordinairement un répertoire étendu.

(2) Archives de la ville de Gand, série 200, portefeuille : *Académie de musique.* Mon fils, Paul Bergmans, dans la 2me série de ses *Variétés musicologiques*, conteste que l'Académie ait été un établissement musical.

(3) Voir *L'ancienne Maîtrise de Notre-Dame de Chartres* par M. l'abbé CLERVAL (Paris, 1899). Il serait utile et intéressant de faire une histoire générale des Maîtrises en France et en Belgique; elle fournirait des renseignements importants relativement à l'enseignement de la musique.

particulière de chanoines plus spécialement appliqués aux choses de la musique. Le maître de chapelle, outre l'obligation de diriger les offices et les répétitions, avait aussi celle de veiller à l'éducation musicale des enfants de chœur; non seulement on enseignait la lecture, le solfège et le chant, mais encore la composition et l'harmonie (*déchant*); enfin le jeu des instruments employés pour les besoins du culte, tels que l'orgue, le serpent, le basson, la viole, la contrebasse, etc. On pourra se faire une idée de ces maîtrises par la lecture de deux ouvrages qui ont paru en 1897 : l'un est la *Fondation du chant à l'église de Notre-Dame au-delà de la Dyle à Malines* par le Dr G. Van Doorslaer (Malines, L. et A. Godenne); l'autre est intitulé *l'Ancien Chapitre de Notre-Dame de Paris et sa Maîtrise d'après les documents capitulaires* (1326-1790) par F. L. Chartier (Paris, Perrin).

Une note reproduite dans le premier de ces ouvrages donne quelques détails relatifs aux enfants de chœur; chacun d'eux recevait annuellement quatre aunes de drap rouge pour son vêtement. En même temps que leur instruction musicale, on faisait aussi leur éducation intellectuelle en général, dont on chargeait un chapelain. Ils étaient logés au domicile, soit du maître de chant, soit du sacristain, soit d'une autre personne. En général, ils ne quittaient l'école que pour occuper une situation modeste mais toujours assurée.

A Gand, il exista des institutions analogues. Le *Gregoriaensche Seminarie*, fondé en 1659, par GRÉGOIRE BREYDEL (1) curé de St-Michel, avait pour but de former six enfants de chœur pour le chant grégorien; les élèves et leur directeur logeaient dans une maison de la rue d'Angleterre (Engelandgat); plusieurs de ces élèves se créèrent une belle position grâce aux bourses qui leur avaient été libéralement accordées. Rappelons, à ce sujet, la dotation entre vifs d'un avocat de Flandre, PIERRE BOEWE, qui avait gratifié l'église St-Jacques d'une maison d'une valeur de 2000 florins, « pour faciliter la subsistance du maître de musique et pourvoir « à la bonne éducation des enfants de chœur, dont il voit la nécessité « étant ancien marguellier de la dite église, et très zélé pour le bon ordre et bien d'icelle..... ». C'est ce que nous lisons dans la requête que Thérèse Boewe adressa, au mois d'août 1735, au Magistrat de Gand pour régulariser la donation de son frère décédé (2).

Ce système a été conservé en Angleterre, le pays par excellence des traditions et de l'initiative privée; c'est ainsi qu'à Londres, les enfants de chœur de la cathédrale de St-Paul occupent un local qui a coûté plus

---

(1) La mémoire de Breydel est conservée par un beau portrait qui se trouve à l'église de St-Michel; sur ce tableau on lit : *Fondateur van eenen Regent ende zes Coraelen ten dienste van de parochiale kerke van St-Michiels; overleden den 7 January 1664, oudt 77 jaren* (Frans de Potter, *Gent*, t. VII, p. 487).

(2) *Variétés musicologiques* par PAUL BERGMANS 1re série, p. 45.

de cinq cent mille francs; ils sont nourris, habillés et reçoivent une instruction sérieuse. Cette maîtrise de St-Paul est d'ailleurs la plus ancienne de l'Angleterre : elle existait déjà du temps d'EDOUARD III le confesseur, roi des Anglo-Saxons (de 1041 à 1066); seulement elle fut réorganisée en 1108 et ses revenus furent considérablement augmentés par RICHARD I Cœur de lion, et par ses successeurs (1).

Les maîtrises existaient dans toutes nos villes et quelques-unes jouissaient d'une grande renommée; nous citerons particulièrement celles d'Anvers (2), d'Audenaerde, de Liége, etc. Cette dernière ville, outre sa cathédrale, avait six collégiales, savoir : St-Pierre, St-Paul, St-Martin, St-Barthélemy, St-Denis et St-Jean, dont les maîtrises étaient de véritables pépinières d'artistes qui se répandaient dans les différentes villes de l'Europe et faisaient connaître au loin la valeur artistique de leur cité.

Lors de la Révolution, la confiscation des biens du clergé porta un coup mortel aux quatre cents maîtrises qui existaient en France; leur suppression eut lieu en 1789; mais on reconnut bientôt l'impérieuse nécessité d'un enseignement musical. Dès l'année 1792, SARRETTE (1765 † 1858), capitaine de la garde nationale, et le compositeur GOSSEC organisèrent à Paris des cours de musique pour la garde nationale; l'année suivante, la Convention érigea l'école de Sarrette et de Gossec en *Institut national de musique,* dans le but d'y former les musiciens dont la République avait besoin pour ses musiques militaires; enfin par la loi du 16 Thermidor, an III (4 août 1795), cet Institut fut réuni à l'Ecole de chant et de déclamation de l'Opéra pour former le *Conservatoire* dont la renommée est devenue universelle (3).

En Belgique, les maîtrises tombèrent en même temps que celles de

---

(1) *Musical Times*, 1900, p. 302.

(2) L'école de chant de la cathédrale était très estimée au XVe, XVIe et XVIIe siècles; plusieurs musiciens célèbres y reçurent leur instruction (*Notice historique sur les sociétés et écoles de musique d'Anvers* par Ed.-G.-J. GRÉGOIR, 1869).

(3) Avant la Révolution française du siècle dernier et jusqu'en 1784, les maîtrises des cathédrales, les cours de chant de l'Opéra, les Institutions particulières de déclamation lyrique fournissaient aux divers théâtres et aux jubés des églises, les artistes dont ils avaient besoin. En 1672, l'italien LULLI (1633 † 1687) dirigeait, à l'Opéra de Paris, une classe de chant. Le 3 janvier de cette année, LOUIS XIV décréta une Ecole de musique pour l'enseignement du clavecin, de la déclamation, de la composition, et, en général, de tout ce qui pouvait contribuer à développer les talents nécessaires pour le service du Roi et de l'Opéra. Sur les conseils de GLUCK (1714 † 1787), le ministre DE BRETEUIL fonda, le 3 janvier 1784, l'*Ecole royale de chant* à laquelle on ajouta, en 1786, les classes de déclamation, qui la firent dénommer *Ecole royale de chant et de déclamation.* « Mais malgré plus de cinquante écoles et environ dix millions de revenu annuel provenant de fondations faites pour former et entretenir des musiciens, la musique si convenable au goût et au caractère des Français, est cependant restée, chez eux, dans quelques parties, à une très grande distance de la perfection... » (Discours d'ouverture de Bernard Sarrette au Conservatoire de Paris, 1795.) Pour plus de renseignements voir la *Revue encyclopédique*, Paris, Larousse, 1895, p. 283. Actuellement il y a encore en France quelques maîtrises renommées qui s'occupent de l'enseignement de la musique.

France et l'art musical végéta pendant quelque temps malgré les nombreux efforts pour remédier à cet état de choses. Avant 1830, si l'on excepte deux écoles royales, l'une à Bruxelles, l'autre à Liége, et une école de musique fondée en 1827 par l'administration communale de Tournai, il n'y avait dans tout le pays que quelques établissements privés pour l'étude de la musique, tels que le cours de chant de P.-J. BECKERS à Anvers; l'Académie de musique de LECAMUS à Bruxelles (1); celle de ROBERT à Mons; le cours de solfège de Charles VAN SYNGHEL (1790 † 1856) à Gand, puis une Académie vocale et instrumentale fondée dans la même ville, en 1799, par J. WAUTHY (voir *Gazette van Gent* du 22 mars 1799) et un cours de chant par DE LA PORTE (1798); le cours de violon par François TERBY (1813) à Louvain. Citons aussi l'école gratuite érigée à Bruxelles, en 1831, par Louis RAOUX (1814 † 1855), où il enseigna pendant deux années le solfège, le chant, le piano et l'harmonie; en 1833 il fut appelé au Conservatoire de Bruxelles pour y remplir les fonctions de professeur de solfège; mais au commencement de 1835 il établit une nouvelle *Académie de musique,* dans laquelle l'instruction des élèves était dirigée d'après le système d'enseignement qui venait d'être introduit par P. Galin et A. Choron; enfin, en 1839, Raoux institua un Conservatoire de musique classique et religieuse; l'école fut bientôt fréquentée par plus de deux cents élèves des deux sexes qui recevaient gratuitement l'instruction musicale.

Dès l'année 1797, le Jury d'Instruction publique établi à Liége avait présenté à l'Administration du département de l'Ourthe un mémoire demandant qu'une école de musique fut fondée dans cette ville; mais cette démarche resta sans résultat et ce ne fut qu'en 1826 qu'une *Ecole de musique instrumentale et vocale* y fut organisée; l'arrêté royal du 13 novembre 1831 lui donna le titre de Conservatoire royal de musique.

Jean-Baptiste ROUCOURT (1780 † 1849), de Bruxelles, qui avait commencé ses études musicales sous la direction du maître de chapelle Adrien-Joseph VAN HELMONT (1747 † 1830) et qui les avait achevées au Conservatoire de Paris, s'établit d'abord comme professeur dans cette ville. Mais en 1813 il revint dans sa ville natale pour y fonder une école publique d'art dramatique. Trois ans après, Joseph-Henri MEES (1777 † 1855), compositeur et théoricien musical établi également à Bruxelles, avec Joseph-François SNEL (1793 † 1861), violoniste, chef d'orchestre et plus tard maître de chapelle à l'église de Ste Gudule, organisa sous le titre d'*Académie,* une école où l'on enseignait les éléments de la musique et du

(1) Cette Académie fut fondée en 1821 par LECAMUS, pianiste, GENSSE, violoniste et CASSEL, chanteur.

chant d'après la méthode du *Méloplaste* (1); cette école subsista jusqu'en 1830. Quant à l'institution Roucourt, elle reçut, en 1826, des subsides de l'Etat et de la Commune et prit le nom de *Ecole royale de musique et de chant.* Outre le cours de chant, il y avait des cours de solfège confié au vieux Van Helmont, le premier professeur de Roucourt, de violon par le hutois Nicolas-Lambert WÉRY (1787 † 1867), élève du célèbre BAILLOT de Paris (1771 † 1842), et d'harmonie par Charles-Louis HANSSENS (1802 † 1871). L'arrêté royal du 13 février 1832 créa un *Conservatoire royal de musique* en remplacement de l'Ecole de musique fondée par Roucourt.

Actuellement il y a, en Belgique, un grand nombre d'écoles de musique; la plupart sont subsidiées par l'Etat, par la Province et par la Commune. Ce furent les villes de Mons et de Tournai qui eurent l'honneur de fonder les premières de ces écoles : Mons en 1820 et Tournai en 1827. Leur exemple fut suivi, en 1830, par Spa; en 1834, par Ath; en 1835, par Gand et Louvain; en 1837, par St Trond; en 1838, par Namur; en 1839, par Audenaerde; en 1841, par Nieuport; en 1842, par Anvers; en 1843, par Malines; en 1847, par Bruges; en 1849, par Ostende et Arlon; en 1857, par Tongres; en 1858, par Alost; en 1859, par Furnes; en 1868, par Turnhout; en 1870, par Schaerbeek, St Josse-ten-Noode et Courtrai; en 1871, par Termonde; en 1873, par Anderlecht, Verviers et Charleroi; en 1874, par Anderlecht et Ypres; en 1876, par Tirlemont, etc.

---

(1) Cette méthode fut inventée par Pierre GALIN (1786 † 1821). Le *Méloplaste* est un tableau représentant une portée de musique sur lequel le professeur indique, avec une baguette, les sons que l'élève doit entonner. Galin et ses adhérents prétendaient faciliter, par leur méthode, l'étude des intonations.

LIVRE I.

NOTICE HISTORIQUE.

Pierre VERHEYEN

CHAPITRE I.

Sommaire: Académie de musique organisée par la Société des Beaux-Arts (1812). — Fondation du Conservatoire communal et nomination des membres de la commission de Surveillance (1835). — Corps enseignant et règlement organique. — Installation et ouverture des cours (1er juin 1835).

EN 1808, fut fondée à Gand la *Société des Beaux-Arts et de Littérature.* Six ans après, l'administration de la Société adjoignit la musique à ses autres classes effectives; et, dans cette section, vinrent se grouper des musiciens dont la ville de Gand peut citer les noms avec orgueil : le compositeur Pierre-Charles-Emmanuel VERHEYEN (1747 † 1819); le violoniste, compositeur et facteur d'orgues, Pierre-Jean DE VOLDER (1767 † 1841); le compositeur Charles OTS (1775 † 1845); le virtuose sur le cor, et plus tard directeur du conservatoire de Gand, Martin-Joseph MENGAL (1784 † 1851); le maître de chapelle, compositeur et fondateur de la Société de Ste-Cécile à Gand, Jean-Louis D'HOLLANDER (1785 † 1839); le violoncelliste François DE VIGNE-VAN SANTEN (1793 † 1865); le pianiste et compositeur Charles-François ANGELET (1797 † 1832); le pianiste et 1er prix de Rome à Paris en 1823, Louis-Constantin ERMEL (1796 † 1870); le fondateur de l'école de piano au conservatoire de Gand, Edouard-Constantin DE SOMERE (1778 † 1846); le compositeur Charles-Louis HANSSENS, dit l'aîné (1767 † 1852), qui fut nommé, en 1828, inspecteur de l'Ecole royale de musique que le roi des Pays-Bas, GUILLAUME I, avait fondée à Bruxelles en 1826; etc. etc. A ceux-ci vinrent s'adjoindre, comme membres correspondants, des maîtres belges, tels que : le compositeur François-Joseph GOSSÉ, dit GOSSEC; notre illustre compatriote André-Ernest-Modeste GRÉTRY; le compositeur dramatique et membre de l'Institut de France, Etienne-Nicolas MÉHUL, de Givet (1763 † 1817); enfin d'autres artistes encore, tels que le compositeur et chef d'orchestre allemand Jean-Guillaume WILMS (1772 † 1847); Jean-Baptiste ROUCOURT, dont nous avons parlé dans l'introduction; le pianiste et compositeur français, Joseph-

Bernard WOETS (1783 † ?); l'écrivain didactique bien connu, qui fut directeur du conservatoire de Bruxelles, François-Joseph FÉTIS (1784 † 1871); le compositeur brugeois, Jean ANCOT, le cadet (1799 † 1829); l'organiste et grand prix de Rome en 1838, Robert-Julien VAN MALDEGHEM (1810 † 1893); le violoncelliste maestrichtois, Alexandre BATTA (1816 † ?), etc.

Le premier directeur de la section de musique fut DE VOLDER, et le vice-directeur fut Charles-Louis HANSSENS.

On réclamait, de toutes parts, un établissement où l'on pût apprendre sérieusement la musique. Répondant à ce vœu général, la classe de musique de la Société des Beaux-Arts, résolut d'instituer une *Académie de musique*. Voici en quels termes le Président de la Société, P. VAN HUFFEL, communiqua cette décision aux membres, le 22 octobre 1812 :

« La classe de Musique de la Société des Beaux-Arts voulant pro-
« pager dans cette ville le goût et l'enseignement de la Musique, vient
« de former une Académie dans laquelle on emploiera utilement le grand
« ressort de l'Emulation, propre à former des Artistes habiles tant dans
« la composition que dans la partie vocale et instrumentale.

« La Société se propose de tenir une séance solennelle pour l'Instal-
« lation de cette Académie et celle des Membres qui ont bien voulu
« honorer de leur protection cette Institution naissante.

« Vous êtes invité, Monsieur, à assister à cette Réunion qui aura lieu
« le Lundi 26 du Courant, à cinq heures et demie du soir, à la Sodalité (1)
« dont la grande salle est destinée aux exercices de l'Académie. »

Voici le programme de la solennité annoncée par cette circulaire :

Ire PARTIE.

1° Symphonie militaire composée par CALEWAERT de Courtrai. Exécutée par l'Harmonie de la 5e classe de la Société des Beaux-Arts.

2° Lecture du règlement d'affiliation de l'Harmonie de la Société.

3° Lecture du règlement de l'Académie de musique.

4° Pas redoublé.

5° Installation de MM. les Protecteurs de l'Académie.

6° Marche militaire par Mr Mengal fils.

---

(1) La *Sodalité* était située rue courte du Marais (Korte Meire); elle fut construite en 1649; elle faisait partie des propriétés des jésuites qui furent vendues en exécution du bref de *Clément XIV* du 31 juillet 1773; pendant la période républicaine, à la fin du XVIIIe siècle, le local servit de club aux Jacobins; en 1810 il fut le lieu de réunion de la célèbre société d'harmonie de Ste-Cécile, qui venait d'être fondée; en 1812, la loge maçonnique « *La Félicité Bienfaisante* », fondée en 1783, y est installée; plus tard, le peintre VAN HANSELAERE (1786 † 1862) y établit son atelier. De 1866 à 1874, un certain nombre d'artistes gantois, MM. Heynderickx, Désiré Van Reysschoot, Lagye, De Ghendt, Charles Miry, Nevejans, Rappé, etc. y donnèrent des séances de musique de chambre; puis le Cercle musical, sous la direction de Charles Miry, y convia ses membres; on y établit un café-concert, et l'on y donna des représentations théâtrales et des bals; en 1886, la société dramatique *Voor Taal en Kunst* en prit possession. Le local fut démoli trois ans plus tard et deux maisons particulières furent construites sur l'emplacement de l'ancien établissement.

IIde PARTIE.

1° Ouverture du *Pyrrhus* de Paër.

2° Chœur par Sacchini, *Mânes plaintifs.*

3° Symphonie à grand orchestre, composition et pièce de réception de Mr De Volder à la classe de Musique de la Société des Beaux-Arts.

4° Duo de Cimorosa, chanté par Madme ... et Mr. ...

5° Ouverture de l'opéra l'*Aimable Hôtesse* par Mr Charles Hanssens, composition présentée pour sa pièce de réception à la Société des Beaux-Arts.

6° Concerto de violon, composé et exécuté par P. De Volder.

7° Air de Mozart, chanté en italien par Madme De Marthe.

8° Divertissement d'Haydn.

9° Chœur d'*Evelina* par Sacchini.

Les journaux du temps firent un pompeux éloge de cette cérémonie à laquelle assista beaucoup de monde.

Outre les travaux de son Académie de musique, qui prêtait le concours de ses élèves et de ses professeurs à toutes les solennités, entre autres à la fête de St.-Luc, patron de la Société, la section de musique organisait fréquemment des concours de musique. Nous citerons, en particulier, le grand concours de composition musicale, en 1816, pour célébrer la bataille de Waterloo : le jury adjugea des médailles d'or à P. VERHEYEN, de Gand, pour la musique de la cantate française, et à Pierre-Jean SUREMONT, d'Anvers (1762 † 1831), pour celle de la cantate flamande; de plus une médaille d'argent, comme accessit, à Charles-Ferdinand GILDEMYN, de Bruges (1791 † 1854). Nous rappellerons aussi le grand concours d'harmonie organisé, en 1820, à l'occasion des fêtes qui eurent lieu, à Gand, pour l'exposition solennelle des produits de l'Industrie nationale et des Beaux-Arts.

L'Académie formait beaucoup de bons musiciens; cependant elle reconnaissait que l'enseignement de la musique, tel qu'elle pouvait le donner, était nécessairement incomplet et ne répondait plus aux besoins de l'époque. Dès l'année 1818, la Société des Beaux-Arts fit des démarches sérieuses auprès du Conseil de Régence de la ville pour l'engager à organiser un enseignement officiel et complet de l'art musical; elle insistait surtout sur la bonne direction que cette Ecole de musique imprimerait à l'éducation artistique des Gantois; elle réclamait, en cas de refus, le rétablissement des anciennes maîtrises. La Commission chargée d'examiner les motifs sur lesquels était basée la double motion se prononça en faveur de la création d'un Conservatoire communal; cependant, malgré cet avis favorable, les démarches n'aboutirent pas alors; et ce fut seulement *quinze* ans plus tard, en 1835, qu'une solution définitive fut donnée à la question.

Lors de la résurrection de notre nationalité, en 1830, l'art musical, né dans les Pays-Pas au XIVe siècle, cultivé avec un succès exclusif dans nos provinces jusque vers la fin du XVIe, après avoir vu s'éteindre une à une toutes ses gloires, se réveilla d'un sommeil de trois siècles et donna de nouveau signe de vie. Dans toutes les parties de la Belgique, on organisa des écoles et des sociétés de musique; l'élan fut particulièrement remarquable dans les Flandres : d'après une statistique officielle faite en 1841, sur une soixantaine de sociétés de chœurs du pays, il y en avait la moitié dans la Flandre Orientale (1). De nos jours encore, notre province compte officiellement, le plus grand nombre d'écoles de musique; il y en a *vingt* qui reçoivent des subsides de l'administration provinciale : Gand, Alost, Audenaerde, Cruyshautem, Denderleeuw, Deynze, Eecloo, Grammont, Hamme, Lebbeke, Ledeberg, Lokeren, Ninove, Renaix, St-Nicolas, Somergem, Sottegem, Termonde, Wetteren et Zele. (Voir l'appendice.)

Le 13 novembre 1831, le roi LÉOPOLD Ier signait l'arrêté prescrivant l'érection d'un *Conservatoire de musique* à Liége, en remplacement de l'Ecole royale de musique qui avait été fondée, en 1826, par le roi des Pays-Bas. Le 13 février de l'année suivante, un autre arrêté organisait le Conservatoire royal de Bruxelles. La population gantoise ne tarda pas à réclamer une institution analogue, afin de développer davantage encore l'enseignement musical organisé par l'Académie de musique.

L'Académie était alors administrée par MM. le Chevalier F. HEYNDERICK, directeur honoraire; François DE VIGNE, vice-directeur; Jean DE VIGNE, et Edouard DE SOMERE, directeurs-adjoints; Auguste VOISIN, secrétaire.

A la fin de l'année 1834, la Société crut le moment propice pour renouveler, auprès de la Régence de notre ville, les démarches qu'elle avait déjà faites précédemment; cette fois, avec l'appui de tous ceux qui s'intéressaient à l'art musical, ses efforts furent couronnés de succès.

Dans la séance du 7 mars 1835, le Bourgmestre communique au Conseil la requête de la Société des Beaux-Arts, et le Conseil la renvoie à l'examen d'une commission; dans la séance du 22 avril, celle-ci déposa le rapport suivant :

« Le collége des Bourgmestre et Echevins a soumis à notre rapport « la proposition d'ériger, en cette ville, une école de musique principa- « lement destinée pour les classes moyennes.

« La ville de Gand qui compte une université, un athénée, des écoles « primaires gratuites, une école industrielle, une académie de dessin, ne « possède pas une institution destinée à l'enseignement de l'art musical.

---

1) On compte actuellement, en Belgique, 2491 sociétés de musique avec 113580 exécutants; ce qui fait, d'après la population de notre pays (environ 6 millions d'habitants), plus de 18 exécutants par 1000 habitants.

« Nous regrettons de devoir dire que sous ce rapport elle est en « arrière avec la plupart des villes du Royaume.

« L'art musical est négligé au point que déjà le manque de bons « artistes se fait sentir.

« Nous avons pensé que la ville de Gand, qui fait de si généreux « sacrifices pour l'enseignement public et la propagation des sciences et « des arts, ne pouvait voir avec indifférence l'abandon dans lequel se trouve « un art qui exerce une influence heureuse sur les mœurs et procure « de si douces jouissances.

« L'établissement d'une école de musiqne tendra inévitablement à « l'encouragement de cet art et fera éclore des talents distingués.

« Cette école, subsidiée par la ville, serait composée de diverses classes « dans lesquelles toutes les parties de l'art musical seraient enseignées « gratuitement. Un professeur serait attaché à une ou plusieurs de ces « classes et tout l'établissement, dirigé par un Directeur, serait placé sous « la surveillance d'une commission de sept membres à nommer par le « Conseil de Régence, non compris le Bourgmestre de la ville qui en « serait de droit le président. Cette commission nommerait dans son sein « un vice-président, un trésorier et un secrétaire; elle administrerait l'insti- « tution; elle soumettrait tous les ans son budget à l'approbation du Conseil « de Régence et rendrait un compte annuel de sa gestion; elle aurait « la nomination du Directeur, des professeurs et de tous les employés « attachés à l'établissement, sous l'approbation du Conseil.

« La commission serait renouvelée tous les ans par 7me, le sort déter- « minant la sortie; les membres sortants seraient rééligibles et la nomi- « nation aurait lieu par le Conseil de Régence, sur une liste double de « candidats à soumettre par la commission; le membre sortant ne pourrait « pas concourir à la formation de la liste des candidats pour son rem- « placement.

« Telles sont, Messieurs, les bases sur lesquelles cette école devrait « être organisée; vous pourrez dès à présent procéder à la nomination « des membres qui composeraient la commission qui serait chargée de « s'occuper de la rédaction d'un règlement à soumettre à votre appro- « bation.

« L'organisation de cette école, l'achat des meubles et d'un piano, « les autres frais de premier établissement, ainsi que les traitements du « Directeur et des Professeurs pendant le cours de l'année donneront « lieu à une dépense que nous évaluons à 6000 francs.

« Fait en séance de la Commission ce 10 avril 1835, où étaient pré- « sents : MM. J. Van Crombrugghe, bourgmestre, Martens, Hamelinck, « Bossaert, J.-B. Minne, Baligand, Van Lokeren et Rottier, secrétaire. »

Le Conseil se rallia aux conclusions de ce rapport dans les termes suivants :

« Le Conseil délibérant sur ce rapport et adoptant les considérations « y développées :

« Arrête :

« ARTICLE Ier. — Le rapport est adopté; il sera inséré au présent « Procès-verbal.

« ART. II. — Sont nommés Membres de la Commission chargée de la « surveillance de l'école de musique, MM. Hamelinck, échevin, Langhans, « inspecteur de l'enregistrement, Vande Velde, président du tribunal civil, « Willems, receveur de l'enregistrement, Fs Heyndrickx, Auguste Van de « Woestyne, et De Brabander-Coppens. Cette commission sera invitée à « s'occuper de l'organisation de l'école; elle soumettra à l'approbation du « Conseil, le Règlement organique y relatif, en ayant soin de se conformer « aux indications mentionnées dans le rapport; elle y joindra un état détaillé « des dépenses nécessaires pour les frais de premier établissement et les « traitements des Directeur et professeurs.

« ART. III. — Il sera mis à disposition de la dite commission à titre « de subside pour l'année courante, une somme de six mille francs, dont « elle rendra compte avant le 1er mai 1836 (1).

« ART. IV. — Il sera demandé au comité de conservation remplaçant « les Etats Députés l'autorisation de pouvoir prélever cette somme de six « mille francs sur le fonds libre, sauf rappel au Budget de 1836.

« Expédition de la présente résolution, ainsi que du rapport seront « adressées à la Commission précitée pour son information et au Comité « de conservation remplaçant les Etats Députés au frais d'approbation de « la disposition relative au subside accordé. »

La Commission de surveillance ainsi constituée adressa, dès le 11 mai 1835, au Conseil de Régence, le rapport suivant :

« La Commission chargée de la surveillance de l'Ecole de musique « que la Régence a instituée par son arrêté du 22 avril 1835, s'est assemblée « chez son Président le 26 avril et 8 mai dernier, pour délibérer sur « l'objet de sa mission. Elle a nommé dans son sein les Fonctionnaires « que le rapport, joint à votre lettre du 25 avril dr lui faisait un devoir « d'élire, ce sont MM. Hamelinck comme Vice-président, M. Heynde-

(1) En réalité le subside annuel alloué par la ville au conservatoire, au moment de sa création, fut de 13000 francs.

Joseph MENGAL

« rickx (1) comme Trésorier et M. Willems (2) comme Secrétaire. Ensuite « elle a conçu et discuté le projet de règlement organique, que nous « avons l'honneur de soumettre ci-joint à votre approbation. Enfin, après « avoir évalué ses dépenses pour l'année courante, de la manière qui va « être appliquée, elle a cru devoir procéder à la nomination du Directeur « et Professeurs de l'Etablissement. Son choix s'est porté sur les personnes « suivantes :

« Directeur, M. Joseph Mengal, à Gand, aux appointements de	2000 fr.
« Professeur de la classe de cor et de la classe d'harmonie et « de composition, le même J. Mengal, ...	400 »
« Professeur pour les deux classes de Principes élémentaires, « d'intonation et de Solfége, M. Auguste Merlé, à Gand,	800 »
« Professeur pour les deux classes de piano, M. De Somere (1), « à Gand, ...	800 »
« Professeur de la classe de Violon, M. Andries, à Gand, . .	400 »
« Professeur de la classe de Violoncelle, M. François De « Vigne (1), à Gand, ...	400 »
« Professeur de la classe de Flûte, M. Jean De Vigne (1), . .	400 »
« Professeur de la classe de Clarinette, M. Van Themsche, « à Gand, ...	400 »
(Les classes de chant, de haut-bois et de basson resteraient provisoirement vacantes.)	
Total	5600 »

« La Commission vous prie de vouloir bien agréer ces nominations.

« L'ouverture des classes pouvant avoir lieu le premier juin prochain, « la dépense des sept mois de l'année courante, quant aux traitements « serait de . . . . . 3266,66 frs.

« Nous estimons que les frais de premier établissement « pour l'achat d'un piano, de pupitres, méthodes de musique, etc. « s'élèveront à . . . . . 2000, » »

« Reste pour les dépenses imprévues et les classes vacantes 733,34 »

« Total égal au subside accordé . . . . . 6000, » »

---

(1) Membre de la Commission directrice de la section de musique annexée à l'Académie des Beaux-Arts de Gand.

(2) Jean-François WILLEMS, né à Bouchout (village entre Anvers et Lierre), le 11 mars 1793, le fameux champion des flamands qui a donné son nom à l'importante association le « *Willems-Fonds* »; il venait, à cette époque, d'être nommé receveur d'enregistrement des actes civils à Gand et, environ deux mois après, il était élu membre correspondant de la classe des Lettres de l'Académie Royale de Belgique. Willems n'était pas étranger à la musique : il avait appris à Lierre, vers l'âge de 12 ans, le chant et l'orgue; plus tard, il s'occupa, avec SNELLAERT (1809 † 1872), à rassembler les vieilles chansons flamandes, dont il publia un recueil en 1848. Il conserva ses fonctions de secrétaire de la Commission du Conservatoire jusqu'à sa mort, arrivée subitement le 24 juin 1846. (Voir la Notice biographique publiée, en 1893, par le Willems-Fonds, n° 129.) Un monument lui a été érigé à Gand, le 27 août 1899, sur la place St.-Bavon.

Dans la séance du Conseil du 13 mai, il fut donné lecture de cette lettre et l'on prit l'arrêté suivant :

« ARTICLE Ier. — Le Règlement pour l'école de musique proposée par « la Commission est approuvé; il sera transcrit à la suite du présent procès-« verbal.

« ART. II. — Sont approuvées les nominations faites par la dite Com-« mission, savoir :

« 1° du sieur J. Mengal, directeur, aux appointements de 2000 francs;

« 2° du dit sieur J. Mengal, professeur de la classe de cor et de la classe « d'harmonie et de composition, aux appointements de 400 francs;

« 3° du sieur Aug. Merlé, professeur des deux classes de principes élé-« mentaires d'intonation et de solfège, aux appointements de 800 francs;

« 4° du sieur De Somere, professeur pour les deux classes de piano, aux « appointements de 800 francs;

« 5° du sieur Andries, professeur de la classe de violon, aux appoin-« tements de 400 francs;

« 6° du sieur Fr. De Vigne, professeur de la classe de violoncelle, aux « appointements de 400 francs;

« 7° du sieur Jean De Vigne, professeur de la classe de flûte, aux appoin-« tements de 400 francs;

« 8° du sieur Van Themsche, professeur de la classe de clarinette, aux « appointements de 400 francs.

« Expédition de la présente résolution sera transmise à la Commission « précitée. »

Le Règlement était rédigé comme suit :

« ARTICLE 1er. — Le conservatoire de musique sera composé de onze « classes, dans lesquelles toutes les parties de l'art musical seront enseignées, « savoir :

« Deux classes de principes élémentaires, d'intonation et de solfège; « l'une pour les garçons, l'autre pour les demoiselles, deux classes de chant, « deux classes de piano, une classe de violon et alto, une classe de violon-« celle, une classe de flûte, une classe de hautbois, une classe de clarinette, « une classe de cor, une classe de basson et une classe d'harmonie et de « composition.

« ART. 2. — Un professeur est attaché à chaque classe; néanmoins deux « classes pourront être confiées à un même professeur, lorsqu'il réunit les « capacités nécessaires.

« ART. 3. — Les élèves suffisamment instruits paraissent chaque année « dans un nombre déterminé d'exercices, où le public est admis en payant « un prix d'entrée, à fixer par la Commission, et à employer par elle à « l'encouragement des élèves.

« ART. 4. — Il y aura tous les ans un grand concours, suivi d'une « distribution de prix, laquelle se fera en séance publique.

« ART. 5. — Il sera établi dans le conservatoire une bibliothèque de « musique.

« ART. 6. — La Commission prononce sur l'admission et le renvoi des « élèves, fixe les exercices publics et détermine les mutations de classes.

« ART. 7. — Le trésorier tiendra un registre de recettes et de dépenses « qui sera coté et paraphé par le vice-président de la Commission. Il y « inscrira par ordre de date toutes les recettes et dépenses qu'il fera pour « compte de l'établissement.

« Les payements auront lieu sur mandats signés par le vice-président, « et contresignés par le secrétaire.

« ART. 8. — Le trésorier présentera annuellement à la Commission le « compte de sa gestion.

« ART. 9. — Le secrétaire fait et expédie toutes les pièces relatives « à l'administration; il est dépositaire des archives.

« ART. 10. — Outre la surveillance qu'exerceront tous les membres de « la Commission sur l'enseignement du conservatoire, l'un de ses membres « sera particulièrement délégué pour remplir les fonctions d'inspecteur. Il « surveillera l'ordre et la police intérieure des classes. Il communiquera à « la Commission les observations qu'il aura recueillies dans ses tournées de « surveillance, et proposera les mesures qu'il croira utiles au bien de l'établis- « sement. Il tiendra un tableau des élèves et des progrès et dispositions « de chacun d'eux; ce tableau ne sera communiqué à personne qu'aux « membres de la Commission. Enfin il rédigera tous les ans un rapport « général sur le matériel et le personnel de l'établissement, que la Com- « mission mettra sous les yeux de la régence.

« ART. 11. — La Commission pourra, sur la proposition de l'inspecteur, « faire subir un nouvel examen aux élèves signalés comme n'ayant pas « les dispositions requises. Elle renverra de l'établissement ceux dans les- « quels on remarquera peu d'aptitude ou défaut de zèle.

« ART. 12. — Les aspirants aux places d'élèves doivent savoir lire et « écrire, être doués des qualités physiques et intellectuelles, nécessaires au « genre d'étude qu'ils veulent suivre. Ils se feront inscrire chez le secré- « taire de la Commission pour ensuite subir un examen préalable.

« ART. 13. — L'examen a lieu en présence des membres de la Com- « mission, du directeur et du professeur de la classe dans laquelle l'aspi- « rant désire entrer.

« ART. 14. — Les aspirants ne peuvent être admis au conservatoire « avant l'âge de 10 ans, ni après celui de 20 ans, à moins que des dispositions « extraordinaires n'invitent à modifier cette mesure dans l'intérêt de l'art.

« ART. 15. — La Commission pourra admettre des élèves payants à « un taux modéré et fixé par elle.

« ART. 16. — Le conservatoire sera ouvert aux élèves trois fois par « semaine. La durée de chaque classe est de deux heures. La Commission « a la faculté de changer l'heure de l'ouverture d'une classe, mais sa durée « doit toujours être celle fixée par cet article.

« ART. 17. — La présence des élèves est constatée chaque jour par le « professeur à l'heure indiquée par l'ouverture de sa classe. Les absents « sont pointés par lui.

« ART. 18. — Aucune personne étrangère à l'établissement ne peut être « introduite dans l'école pendant la durée des classes, sans être accompagnée « d'un membre de la Commission.

« ART. 19. — Les élèves autres que ceux de la classe de piano, doivent « fournir à leurs frais l'instrument dont ils ont besoin.

« ART. 20. — Les délits des élèves contre la police dans le conservatoire, l'inexactitude à l'étude et le manque d'assiduité aux leçons sont « punissables par les trois degrés de peines suivantes :

« 1° L'inscription sur un registre de police, constatant la nature de la « faute et le nom de l'élève par qui elle a été commise. Ce registre est « tenu et cette peine prononcée par le professeur.

« 2° Le renvoi provisoire des classes.

« 3° Le renvoi définitif de l'établissement.

« Ces deux dernières peines sont prononcées par la Commission.

« ART. 21. — Chaque professeur doit donner ses leçons trois fois par « semaine; s'il s'absente de l'école sans autorisation, s'il n'y donne pas ses « leçons aux heures fixées, il en sera fait rapport à la Commission par « l'inspecteur ou le directeur, et elle arrêtera s'il convient ou non de démis- « sionner ce professeur.

« ART. 22. — Tout ce qui est relatif au mode d'enseignement, au genre « d'exercices propres à former de bons musiciens, et surtout de bons exécu- « tants, est exclusivement attribué au directeur de l'établissement. Il prendra « telles mesures que son expérience et ses talents pourront lui suggérer « à l'effet d'atteindre à cette unité et cette précision dans l'exécution qui « distinguent les orchestres dans les bons conservatoires.

« ART. 23. — Avant d'entrer en fonctions, le directeur soumettra par « écrit à la Commission le plan de conduite qu'il se propose de suivre pour

« l'enseignement et la direction du conservatoire. Cette pièce servira pour « le contrôler dans ses opérations (1).

« ART. 24. — Le directeur devra visiter chaque classe pendant les « leçons, et s'assurer si la manière d'enseigner répond à ses vues. Les « professeurs sont tenus de se conformer à ses recommandations, et s'il « rencontrait quelque opposition dans l'exercice de ses fonctions, il devra « en référer à la Commission.

« ART. 25. — Le directeur de l'école ne peut être en même temps « chef d'orchestre du théâtre de Gand.

« Fait à Gand le 11 Mai 1835.

« (*Signé*) VAN CROMBRUGGHE.

« Approuvé par le Conseil de Régence de la ville de Gand, en Séance « du 13 Mai 1835.

« Le Bourgmestre Président,
« (*Signé*) VAN CROMBRUGGHE.
« Par ordonnance du Conseil, le Secrétaire,
« (*Signé*) ROTTIER. »

La Commission informa le Conseil de Régence qu'elle n'avait pu conclure d'engagement à raison de 400 francs l'an pour le professeur de chaque classe d'enseignement; et elle proposa de porter ces traitements à 600 frs. Tenant compte de cette observation, et prenant en considération que le produit des rétributions des élèves payants serait plus que suffisant pour couvrir cette augmentation, le Conseil accorda l'autorisation demandée; il ratifia aussi la nomination du sieur Van Acker aux fonctions d'appariteur avec un traitement de 200 frs. l'an (Arrêté du 2 juillet 1835).

Voici le relevé exact des traitements, d'après le compte officiel de 1836 :

M. Mengal,	comme	directeur	2500	frs.
» »	»	professeur de cor, etc.	600	»
» Merlé,	»	» de solfège	1200	»
» De Somere,	»	» de piano	1200	»
» Soetaert,	»	répétiteur de piano	600	»
» Andries,	»	professeur de violon	600	»
» Fr. De Vigne,	»	» de violoncelle	600	»
» J. De Vigne,	»	» de flûte	600	»
» Van Themsche,	»	» de clarinette	600	»
» Istas,	»	» de hautbois	400	»
» Van Acker,	appariteur		200	»
		Total	9100	frs.

(1) Malgré mes nombreuses recherches, je ne suis pas parvenu à retrouver ce rapport qui a dû être fourni par Mengal et qui aurait eu certainement une grande importance pour l'histoire de l'enseignement musical.

Le Conservatoire fut installé dans l'ancienne conciergerie de l'hôtel-de-ville, rue Haut-Port; il occupait douze chambres pour les différentes classes, dont trois à peu près convenables, et quatre petites mansardes, où l'on se rendait par un escalier dérobé à peine praticable. Il n'y avait ni salle d'attente pour les élèves, ni cabinet pour le directeur, ni bibliothèque; ce ne fut que plus de quarante ans après (1877), que le conservatoire fut transféré dans les anciens bâtiments des *Kulders*, place de l'Évêché.

L'ouverture des cours fut annoncée par l'affiche suivante :

REGERING VAN GEND.

Toonkundig conservatorium.

Burgemeester en Schepenen der stad Gend,

Brengen ter kennis van het publiek dat de klassen van het toonkundig Conservatorium, opgerigt bij besluit van den Regeerings Raed in date 22 April laestleden, aenvang zullen nemen met 1 Juni aenstaende.

De persoonen begeerig de classen dezer inrigting bij te wonen, mogen zich doen inschrijven bij den Secretaris der commissie, den heer J.-F. Willems, ontfanger van het enregistrement der burgerlijke acten, in de Korte Meire, n° 23, alle dagen van 4 tot 5 uren des na-middags, de zondagen uitgezonderd, tot den 25 dezer maend ingesloten.

De conditien van toelating zijn als volgt

Les Bourgmestre et Echevins de la ville de Gand,

Portent à la connaissance du public que les classes du Conservatoire de musique, institué par arrêté du Conseil de la Régence du 22 avril dernier, s'ouvriront le 1er juin prochain.

Les personnes qui désirent fréquenter les classes de cet établissement peuvent se faire inscrire chez le Secrétaire de la Commission, M. J.-Fr. Willems, receveur de l'enregistrement des actes civils, rue Courte du Marais, n° 23, tous les jours de 4 à 5 heures de relevée, les dimanches exceptés, jusqu'au 25 de ce mois inclusivement.

Les conditions de l'admission sont comme suit

(Ici l'affiche reproduit les Art. 12, 14, 15, 16 et 19 du Règlement organique.)

Gedaen ten Stadhuize den 15 Mey 1835.
VAN CROMBRUGGHE.

Ter Ordonnantie, den Secretaris,
ROTTIER.

Fait à l'Hôtel de Ville, le 18 Mai 1836.
VAN CROMBRUGGHE.

Par ordonnance, le Secrétaire,
ROTTIER.

Le règlement suivant pour la police des classes fut affiché dans les locaux :

« Aucun élève ne peut s'absenter de la classe, pendant tout le temps « de la leçon, sans permission du professeur, qui ne la donnera que sur « des motifs plausibles. S'il s'absente sans permission, il sera privé de la « leçon suivante.

« Tout élève qui arrive en classe après l'heure indiquée (à moins qu'il « ne prouve que ce soit par une cause indépendante de sa volonté) sera « privé de la leçon : il ne pourra ce jour là rester en classe.

« Tout élève qui manquera à la leçon du jour, sera privé des trois « leçons suivantes; s'il manque deux leçons de suite, il sera privé des six « leçons suivantes; s'il manque à trois leçons de suite, il pourra être ren- « voyé de l'établissement, conformément à l'article 20 du Règlement du « Conservatoire. Les mêmes peines seront infligées à l'élève obstinément « désobéissant. Les parents des élèves seront toujours instruits de ces « punitions.

« Les cas de maladie et de circonstances imprévues, duement justi- « fiées, sont les seuls motifs valables d'excuse.

« Le Directeur peut accorder à un élève un congé de huit jours, « pour des raisons valables. Un congé de plus longue durée, doit être « demandé à la Commission.

« Un élève qui trouble la leçon, en faisant la conversation, ou en « s'engageant dans une discussion, peut être renvoyé de la leçon.

« A la fin de chaque mois le Directeur délivrera, sur le rapport des « Professeurs, des certificats de zèle et d'assiduité aux élèves, qui s'en « montreront dignes.

« Approuvé en séance de la Commission, du 27 Mai 1836.

« Le Secrétaire,

« J.-F. WILLEMS. »

CHAPITRE II.

Sommaire : Organisation des études; exercices; examens publics et résultats. — Matinées musicales. — Concours (1842) et distribution des prix (1843). — Progrès et résultats obtenus. — Mort de Mengal (1851). Intérim de J. Andries. — Relevé des œuvres exécutées aux Matinées et aux Concerts pendant la période de 1840 à 1855, dans l'ordre alphabétique des auteurs.

Le directeur J. Mengal, alors âgé de 51 ans, était un musicien instruit et distingué; il avait fait de brillantes études au Conservatoire de Paris, et il était l'auteur de plusieurs opéras qui avaient été représentés avec succès au théâtre Feydeau. Il imprima, dès l'origine, une impulsion excellente et vraiment artistique aux études de la nouvelle école de musique. Chaque semaine, dans une séance spéciale, il exerçait l'orchestre qu'il parvint à former peu à peu. On vit bientôt surgir quelques bons exécutants; des compositeurs formés uniquement par notre Conservatoire se firent connaître à l'étranger et y obtinrent du succès. Ce fut aussi l'école de Gand qui posséda, la première, un chœur régulièrement constitué. En même temps, le goût de la bonne musique s'infiltra de plus en plus, et d'une manière générale, dans toutes les classes de la population gantoise.

Le Casino inaugurait ses beaux concerts avec un orchestre recruté pour la majeure partie parmi les professeurs et les élèves du Conservatoire. Au théâtre nouvellement reconstruit (1840), l'orchestre, dont les membres avaient été recrutés à la suite d'un concours, méritait les éloges du public. Enfin, pour que toutes les branches de la musique profane eussent leurs adeptes, on organisa les sociétés chorales qui furent une des gloires de la ville de Gand. Il serait certes exagéré d'attribuer à la seule influence du Conservatoire ce développement de l'art musical dans notre ville; une grande part en revient aussi à Charles Hanssens (1), dont

---

(1) HANSSENS Charles-Louis, dit le *Cadet*, naquit à Gand, le 12 juillet 1802, et mourut à Bruxelles, le 8 avril 1871. Fort jeune encore, il accompagna ses parents à Amsterdam où, dès l'âge de 10 ans, il fut attaché à l'orchestre du théâtre comme violoncelliste; en 1822, il en devient le chef et compose un ballet fort remarqué. Une question d'intérêt le décida de donner sa démis-

l'arrivée à Gand ouvrit une ère de quatre ans de splendeur sans précédent dans nos annales artistiques. Il est toutefois exact d'ajouter que, sans les musiciens habiles formés par le Conservatoire au bout de cinq ans d'existence à peine, les projets grandioses de Hanssens eussent été d'une réalisation fort difficile, pour ne pas dire impossible. A aucune époque antérieure à la fondation du Conservatoire, la ville de Gand n'aurait pu fournir une masse assez compacte d'instruments à cordes pour former ces ensembles majestueux qui firent vibrer les voûtes de la salle des concerts du Casino.

Pour développer les jeunes talents et pour apprendre à vaincre leur timidité, lors des exécutions en public, Mengal ne tarda pas à organiser des concerts, sur le modèle de ceux du Conservatoire de Bruxelles, avec le concours des élèves du Conservatoire et avec quelques éléments étrangers pour l'orchestre seulement. Ils avaient lieu le soir, à 6 heures, dans la salle du trône à l'Hôtel-de-Ville.

Afin de donner une idée exacte de l'esprit musical à cette époque, nous transcrivons ici les programmes des premiers concerts.

1r concert du 1r mars 1836.

PREMIÈRE PARTIE.

1° Ouverture de l'opéra *les Infidèles*, musique de JOSEPH MENGAL, exécutée par les élèves.

2° Nocturne pour piano et violoncelle, par BOCHSA, exécuté par M..., élève de M. De Somere et M..., élève de M. F. De Vigne.

3° *Le retour du printemps*, chœur, musique de S. NEUKOM, chanté par les garçons, élèves de M. Merlé et du Directeur; exécution sans orchestre.

4° *Air varié* pour flûte, par TULOU, exécuté par M... âgé de 12 ans, élève de M. J. De Vigne.

SECONDE PARTIE.

1° Fragment d'une *Symphonie* d'HAYDN, exécuté par les élèves de toutes les classes instrumentales.

2° Trio pour trois clarinettes, par BOUFIL, exécuté par MM...., élèves de M. Van Themsche.

3° *Prière au Dieu des Arts*, musique de JOSEPH MENGAL, chantée par toutes les demoiselles, élèves de M. Merlé et du Directeur, exécution sans orchestre.

4° *Fantaisie* pour piano, violon et basse, par ADAM, exécutée par Mlle..., élève de M. De Somere, M.... âgé de 11 ans et demi, élève de M. Andries et M...., élève de M. F. De Vigne.

---

sion. Il se rend alors à Bruxelles, où on lui confie le pupitre de violoncelliste. Bientôt, une cantate composée en l'honneur des Grecs lui vaut la place de second chef-d'orchestre du théâtre de la Monnaie. En 1827, une chaire de professeur d'harmonie étant libre, il concourt et est classé premier par Cherubini. A la suite des troubles de 1830, le théâtre et l'école de musique fermèrent leurs portes, et Hanssens retourna en Hollande; en 1834 il devint violoncelliste, puis chef d'orchestre au théâtre Ventadour à Paris; ce théâtre ayant été fermé en 1835, Hanssens fut obligé de retourner en Hollande, où il accepta la place de chef d'orchestre du théâtre français de La Haye. En 1836, il vint à Gand pour diriger les concerts du Casino et l'orchestre du théâtre. Quelques années plus tard, il succéda à Snel dans la direction de la Grande Harmonie de Bruxelles; il fut aussi attaché au Conservatoire comme professeur d'harmonie. Enfin, de 1848 à 1869, il dirigea l'orchestre du théâtre de la Monnaie. Hanssens a laissé des messes, des cantates, des symphonies, deux opéras, dix ballets, des concertos, des quatuors, etc.

5° Fragment de la *symphonie concertante* pour deux violons, par KREUTZER, exécuté par MM..., élèves de M. Andries.

6° *Il est fête au village,* chœur, musique de PANSERON, chanté par les garçons avec accompagnement de piano, flûtes, clarinettes et cors.

7° *Duo* de piano et cor, par JOSEPH MENGAL, exécuté par M... âgé de 14 ans, élève de M. De Somere et M... âgé de 12 ans et demi, élève de l'auteur du duo.

8° *Les charmes de Berlin,* Grande ronde pour le piano, par KALKBRENNER, exécuté par M..., élève de M. De Somere.

9° *Grand Chœur de la Norma,* musique de BELLINI, chanté par tous les élèves des classes de solfège et de chant (demoiselles et garçons) avec accompagnement d'orchestre.

5° *Air varié* pour le violon, par BÉRIOT, exécuté par M... âgé de 11 ans et demi, élève de M. Andries.

6° *Hymne au Soleil,* chœur, musique de PANSERON, chanté par toutes les demoiselles, avec accompagnement de piano, flûtes, clarinettes et cors.

7° *Caprice* à quatre-mains pour le piano, par HERTZ, exécuté par MMlles... élèves de M. De Somere.

8° *Grand Chœur de Guillaume Tell,* musique de ROSSINI, chanté par tous les élèves des classes de solfège et de chant (demoiselle et garçons) avec accompagnement d'orchestre.

Ce premier concert attira une foule compacte et enthousiaste; il eut un grand retentissement. Les chœurs surtout, chantés avec une fermeté, une justesse et une précision remarquables, par des voix fraîches et exercées, étonnèrent et ravirent l'auditoire. La Commission du Conservatoire adressa au directeur et aux professeurs une lettre conçue dans les termes suivants :

« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que la Commission de « surveillance du Conservatoire voulant vous donner une marque de satis- « faction pour les soins que vous avez apportés à l'instruction de vos « élèves qui ont concouru au dernier grand concert, dont l'exécution a « surpassé l'attente générale, a résolu, dans sa séance de hier, de répartir « sur le produit du concert, entre le directeur et professeurs de l'établis- « sement, une gratification de quatre cents francs de la manière suivante :

« à M. Mengal, directeur	100	frs.
» » le professeur Andries	50	»
» » » » Merlé	50	»
» » » » De Somere	50	»
» » » » De Vigne-Godefroid	50	»
» » » » F. De Vigne	50	»
» » » » Van Themsche	50	»
« Total	400	frs.

« Le secrétaire de la Commission du Conservatoire,
« (*Signé*) WILLEMS.

« Gand, le 19 Mars 1836. »

Les élèves les plus méritants reçurent aussi, en guise de récompense, pour 848,94 frs. de morceaux de musique. Les élèves des cours de solfège

reçurent des romances, des couplets et des airs d'opéras de Rossini, Mercadente, Caraffa, Donizetti, etc., quelques-uns avec accompagnement de guitare; aux pianistes on donna des morceaux divers alors à la mode, tels que des divertissements sur les opéras par Aulagnier, Herz, Schunke, Czerny, Burgmüller, etc.; les violonistes reçurent des études de Fiorillo, un concertino et un air varié d'Andries, des duos de Gravand, de Mazas et de Viotti, etc.; dans la classe de violoncelle, on distribua des duos de Gilbert, de Stiasni et de Dotzauer; enfin aux élèves des classes des instruments à vent échurent des airs variés avec accompagnement d'orchestre, des fantaisies, des solos etc. par Beer, J. Mengal, Cottignies, Berbiguier, Tulou, Mohr, Hugot, etc.

Un deuxième concert eut lieu le 19 décembre 1836.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1° *Symphonie* de HAYDN, en sol mineur, exécutée par les élèves de la classe de violon (prof. M. ANDRIES), de la classe de violoncelle (prof. M. F. DE VIGNE), de la classe de flûte (prof. M. J. DE VIGNE), de la classe de hautbois (prof. M. L. ISTAS), de la classe de clarinette (prof. M. VAN THEMSCHE), de la classe de cor (prof. M. MENGAL).

2° *Trio* pour trois cors, de HUMMEL, exécuté par trois élèves de la classe de cet instrument.

3° *Le Lever de l'aurore,* chœur de l'opéra *Marguerite d'Anjou,* musique de MEYERBEER, chanté par tous les élèves de la classe de chant (prof. M. MENGAL) et tous les élèves de la classe de solfège (prof. M. MERLÉ).

4° *Air varié* pour piano, de HUNTEN, sur un thème de l'opéra *Gustave III,* exécuté par Mlle..., élève de la classe de piano (prof. M. DE SOMERE).

5° *Quatuor d'Euphrosine,* musique de MÉHUL, chanté par Mlle... et MM..., élèves de la classe de chant.

6° *Concertante* pour flûte, clarinette et cor, de CATEL, exécuté par trois élèves des classes de ces instruments.

7° *Quatuor* pour quatre violoncelles, de LACHNER, exécuté par quatre élèves de la classe de cet instrument.

8° *Chœur* de l'opéra *Anna Bolena,* musique de DONIZETTI, chanté par tous les élèves des classes de chant et de solfège, avec accompagnement d'orchestre.

SECONDE PARTIE.

1° *Ouverture* de la *Flûte enchantée,* musique de MOZART, exécutée par les élèves des classes d'intrument.

2° *Air varié* pour le violon, de BÉRIOT, exécuté par les élèves de la classe de cet instrument.

3° *Au bord de la mer,* quatuor pour quatre voix, de CARULLI, chanté en parties triplées par les élèves (garçons) des classes de chant et de solfège.

4° *Thème varié* pour flûte, de BERBIGUIER, exécuté par un élève de la classe de cet instrument.

5° *La prise de Jérusalem,* prière à trois voix, de ROSSINI, chantée par les demoiselles, élèves de la classe de chant.

6° *Duo* pour piano et violon, de OSBORNE et de BÉRIOT, exécuté par deux élèves des classes de ces instruments.

7° *Thème varié* pour violon, alto et violoncelle, exécuté par les élèves des classes de ces instruments.

8° *Les Sylphes,* chœur de CARULLI, chanté par tous les élèves des classes de chant et de solfège, avec accompagnement d'orchestre, composé par M. J. MENGAL.

Au bas du programme se trouvait l'avis caractéristique suivant :

« *N. B.* Désirant obvier au bruit et au dérangement qui naissent, pour « les auditeurs et les exécutants, du départ précipité de quelques personnes « qui quittent la salle pendant l'exécution des derniers morceaux, on prévient « qu'aucune voiture ne pourra avancer ni quitter la file qu'après la fin « du concert. »

Ce deuxième concert attira une foule encore plus considérable que le premier; il attesta les progrès des élèves du Conservatoire. Les comptes-rendus des journaux de l'époque s'occupèrent spécialement de Mlle Geers qui avait charmé le public sur le piano, et du jeune Van Houte qui avait révélé, sur le cor, des aptitudes rares à son âge.

Ce concert rapporta une somme de 1252 francs, et la Commission adressa de nouveau une lettre au directeur et aux professeurs pour leur témoigner sa satisfaction au sujet des progrès de leurs élèves et leur annoncer que les gratifications suivantes étaient accordées :

M.	Mengal	60	francs
»	Merlé	40	»
»	De Somere	40	»
»	Andries	40	»
»	F. De Vigne	40	»
»	J. De Vigne	40	»
»	Van Themsche	40	»
»	Istas	40	»
»	Van Acker (appariteur)	25	»
	Total	365	»

Une gratification de 20 francs fut allouée en outre à M. Toerbée, professeur de la classe élémentaire de solfège, et l'on distribua aux élèves des morceaux de musique pour une somme totale de 438,50 frs.

L'année suivante, le 12 décembre 1837, eut lieu le 3e concert, dont voici le programme :

PREMIÈRE PARTIE.

1° *Ouverture de Prométhée,* opéra de BEETHOVEN, exécutée par les élèves de toutes les classes d'instruments.

2° *Voici la nuit,* mélodie à 4 voix, musique de CLAPISSON, chantée en chœur par les élèves de la classe des garçons.

3° *Trio* pour piano, violon et violoncelle, sur un thème du *Pré aux Clercs,* par CZERNY, exécuté par 3 élèves.

4° *Chœur des Baigneuses* de l'opéra des *Huguenots,* musique de MEYERBEER, chanté par les demoiselles.

SECONDE PARTIE.

1° *Thème varié* d'un quintetto pour 2 violons, 2 quintes et 1 violoncelle, musique de BEETHOVEN, exécuté par tous les élèves des classes de violon, de quinte et de violoncelle.

2° *Tyrolienne* de l'opéra *Guillaume Tell,* de ROSSINI, chantée en chœur général, et sans accompagnement.

3° *Fragment* du huitième concerto de violon de RODE, exécuté par un élève.

4° *Trio* de l'opéra de *Guillaume Tell* de ROSSINI, chanté en parties doubles par six demoiselles de la classe de chant.

5° *Quintetto* pour flûte, hautbois, clarinette, cor et violoncelle, tiré des œuvres de piano de BEETHOVEN et de HAYDN, par JOSEPH MENGAL, exécuté par 5 élèves.

6° *Mélodie* à quatre voix, avec accompagnement de cor et violoncelle, musique de PAËR, chantée en chœur général.

5° *Duo* pour piano et violon, musique de BÉRIOT et OSBORNE, sur un thème des *Puritains,* exécuté par Mlle... et Mr...

6° *Grand Chœur des Prêtresses* de l'opéra de *la Vestale,* musique de SPONTINI, chanté par toutes les demoiselles; suivi du final du 2d acte du même opéra, chanté en chœur général.

Plus de 80 élèves prirent part à ce concert. La presse fut unanime à prédire un brillant avenir à notre école de musique et à féliciter le corps enseignant d'avoir obtenu, en aussi peu de temps, de pareils résultats.

Des examens publics des élèves eurent lieu, la première fois, l'année suivante, du 16 au 18 août, dans la salle du Trône à l'Hôtel-de-Ville; le jury était formé des membres de la Commission, composée alors du bourgmestre Minne Barth, président; Hamelynck, vice-président; le chevalier Heynderycx; Langhans; Van de Velde; Vande Woestyne; et Willems, secrétaire.

Les élèves furent classés comme suit :

Premiers Principes

JEUNES GENS.	DEMOISELLES.
1er Le Bègue	1re Justina Minne
2d Vercruyssen	2de Marie De la Kétulle

Solfège à vue.

1er Van Gheel	1re Louisa Delfosse
2me { Pierre Van Haute De Clippel	2de Andries
3me { Henderickx Pollet	

Exactitude.

1er Tooneel	1re Andries
2d Willems	2de Loth

Piano.

1re DIVISION,

1er Rousseau	1re Hambursin
2e Van Bocstal	2e Malvina Willems
3e Waelbroeck	3e Braeckman

2de DIVISION.

1er Henderickx
2d Hegels

1re Pauline Willems
2de Lammens

Violon.

1re DIVISION.
1er Heps
2d Desmet

2e DIVISION.
A. Dela Kétulle

3e DIVISION.
1ers { A. Toerbée
Herman Thyssens

Violoncelle.

1er Demerlier
2d Coryn

Clarinette et Hautbois.

1er Louis Dobbelaer (clar. et hautb.)
2ds { Gillis (clar.)
De Sutter (hautb.)

Flûte.

1re DIVISION.
1er L. De Beer
2d Walravens

2me DIVISION.
Eug. De Beer

Cor.

1re DIVISION.
1er Pierre Van Haute
2d Gabriels

2me DIVISION.
Aug. Mengal

Harmonie simple.

1er Teerlinck
2d Van Loo

Composition, harmonie accompagnée de mélodie.

Soetaert

Chant.

1re Mlle Mabilde
2mes { » Hambursin
» Taminiau
3mes { » Pauline Willems
Mr Louis Delfosse
» Eggermont

L'élève le plus brillant du Conservatoire était Pierre Van Haute, le 1er de la classe de cor et le 2d de la classe de solfège à vue.

L'année suivante débuta par un grand concert qui eut lieu le 27 janvier 1839; les chœurs furent chantés par 130 à 140 voix. Voici le programme de cette solennité musicale :

PREMIÈRE PARTIE.

1° *Ouverture* à grand orchestre du *Pirate,* musique de BELLINI.

2° *Ischia,* mélodie napolitaine à quatre voix, musique de CARULLI, avec accompagnement composé par J. Mengal, chantée en chœur par les garçons.

3° *Solo* de clarinette par BREPSAUT, exécuté par D....

4° *Duo* de *Demetrio et Polybio,* musique de ROSSINI, chanté par Melles E.... et T....

5° *Duo* de piano et violon, sur un motif de *Gustave,* par HERZ et LAFONT, exécuté par MM. R... et S....

6° *Des abymes profonds,* mélodie religieuse à trois voix, musique de CARULLI, avec accompagnement d'orchestre composé par J. MENGAL, chantée en chœur par les demoiselles.

7° *Solo* de flûte par TULOU, exécuté par M. de B....

8° *Les Suisses,* chœur à cinq voix, sans accompagnement, composé par J. MENGAL, chanté en chœur général par les demoiselles et les garçons.

SECONDE PARTIE.

1° *Fragment* d'un quintette pour deux violons, deux quintes et violoncelle par L. BEETHOVEN, exécuté en parties triples.

2° *La Semaine Sainte,* mélodie religieuse à cinq voix, musique de CARULLI, chantée en chœur par les demoiselles et les garçons.

3° *Variations* pour violon et violoncelle par KALKBRENNER, exécuté par MM....

4° *Grand duo d'Anna Bolena,* musique de DONIZETTI, chanté par Melles M... et H....

5° *Fragment* du concerto de violon de BÉRIOT, exécuté par M. H....

6° *Scène et chœur du triomphe* de l'opéra *Joseph,* musique de MÉHUL, suivi de la Prière du 3e acte, chantés en chœur général par les demoiselles et les garçons. L'accompagnement de harpe sera exécuté par Melle M....

Ce concert attira un public distingué mais moins nombreux que lors des auditions précédentes. L'exécution des différents morceaux du programme attesta les progrès sérieux de l'enseignement du Conservatoire.

La même année, le 17 novembre 1739, eut lieu un second concert.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1° Première partie de la *Symphonie* en mi bémol de HAYDN.

2° Les *Sylphes, grand chœur général,* chanté par les élèves (demois. et garçons) des classes de solfège et de chant.

3° *Duo* de piano et violoncelle par OSBORNE et BAUDIOT, exécuté par MM. Pollet (1) et de Meerleer.

SECONDE PARTIE.

1° *Fragment* du grand sextuor en mi-bémol de MAYSEDER, exécuté en parties quadruplées par les élèves des classes de violon, de violoncelle et contrebasse.

2° *Duo de Moïse* pour soprano et ténor, chanté par Melle Taminiau et Mr Schepens.

3° *Trio* pour piano, violon et violoncelle, de REISSIGER, exécuté par MM. Teirlinck, Kregermans et Stoppelaere.

(1) C'est la 1re fois que les noms des exécutants figurent au programme.

4° *Duo* de *Guillaume Tell,* pour soprano et ténor, chanté par Melle Hambursin et M. Schepens.

5° *Solo* de cor à grand orchestre, composé par J. MENGAL, exécuté par P. Van Haute.

6° *Duo* des *Huguenots* pour soprano et basse, chanté par Melle Mabilde et M. Creps.

7° *Les Suisses, grand chœur général,* sans accompagnement, chanté par tous les élèves (demoiselles et garçons) des classes de solfège et de chant.

4° *Quatuor* de l'opéra *Euphrosine* de MÉHUL, chanté par Melles Mabilde, Taminiau, Minne et M. Creps.

5° *Fragment* du 2e concerto de violon, de LAFONT, exécuté par M. Heps.

6° *Trio* et *Grand Chœur final* de la première partie de la *Création du Monde,* oratorio de HAYDN, chanté par tous les élèves (demoiselles et garçons) des classes de solfège et de chant. Les parties solo seront chantées par le jeune Van Gheele, MM. Schepens et Creps.

Le 10 août 1840, les examens de fin d'année furent ouverts par les exercices de la classe élémentaire de Toerbée; les élèves répondirent avec justesse aux questions de théorie; les garçons solfièrent avec aplomb le *Sanctus* et le *Benedictus* d'une messe de Neukomm; puis les demoiselles, l'*Agnus Dei* de la même messe. Les exercices de chant de la classe supérieure de Merlé suivirent et la séance se termina par un fragment de l'oratorio *Paulus* de Mendelssohn, exécuté par les classes réunies des garçons et des demoiselles. Les concours de solfège à vue furent remarquables. Les examens des différentes classes d'instruments à vent eurent lieu l'après-midi. Deux élèves de la classe de cor dirigée par J. Mengal se distinguèrent particulièrement : Bernard Van Haute, âgé de 9 ans, frère du jeune Pierre Van Haute, alors 1er cor du théâtre, et Auguste Mengal, âgé de 12 ans. La classe supérieure de piano pour les garçons vit entrer en lice trois concurrents de force presque égale et celle pour les demoiselles quatre concurrentes; la direction de ces classes fit le plus grand honneur à Ed. De Somere; la classe inférieure de piano, qui était dirigée par Soetaert, se distingua également.

La matinée du 11 août fut consacrée aux examens des classes de chant : les résultats firent sensation grâce au dévouement du directeur, qui s'occupait du cours inférieur, et au talent de Melle Constance Janssens, qui avait été chargée du cours supérieur. Cette cantatrice, fort appréciée par les critiques de l'époque, avait fait preuve d'une excellente méthode d'enseignement.

Dans l'après-diner eurent lieu les concours des classes des instruments à cordes; ils furent très satisfaisants; en particulier, les élèves du cours de violon de J. Andries, au nombre de quatorze, exécutèrent d'abord une étude pour violon par Meerts, professeur de violon au Conservatoire de Bruxelles; une 2de étude du même auteur fut exécutée par les neuf élèves les plus avancés de la classe supérieure.

La série des concours se termina par une séance à grand orchestre, vocale et instrumentale. Elle eut lieu le mercredi 12 août, à deux heures

de l'après-midi. Nous lisons dans les journaux de l'époque qu'on y exécuta, entre autres, la 1re partie et le menuet de la symphonie en sol mineur de Mozart, avec un orchestre composé exclusivement d'élèves; ensuite Melles Henriette Hambursin et Willems chantèrent avec beaucoup d'expression le duo d'Elisabeth et Ami Robsart de Concone dédié à Melle Janssens; M. Stoppelaere exécuta fort bien un air varié par Desforges pour le violoncelle; Schepens et Kreps chantèrent avec succès le duo de Lucie de Lammermoor; Pierre Van Haute, se surpassa dans le concerto pour cor par Gallay; Melles Taminiau et Delfosse chantèrent d'une manière satisfaisante un duo du Tancrède de Rossini; Heps obtint un grand succès en jouant un air varié pour violon de Ghys; enfin tous les élèves des classes d'instruments à cordes exécutèrent un fragment d'un quatuor pour deux violons, alto et basse de Beethoven.

Voici les résultats de ces concours :

Classe élémentaire de Toerbée.

JEUNES GENS (63 élèves).	DEMOISELLES (33 élèves).
1er M. Polydore Duclos	1res Melle J. Taminiau
2d » E. Duclos et Pekaert	» Missiaens (en partage)
	» C. Pernelle
	2de » Du Bosch

Classe de solfège de Merlé. — Principes.

JEUNES GENS (31 élèves).	DEMOISELLES (23 élèves).
1er M. Van Haute (en partage)	1re Melle Feltz
» Van Meerbeke	
2d » Souweine	

Chant à 1re vue.

1er M. De Clippel	1res Melle P. Willems (en partage)
2d » Hendriks	» A. Bocar

Exactitude.

1er M. J. Van Haute (en partage)	1re Melle C. Vermandel
» A. Vanderhaege	

Classes de chant (pour jeunes gens) **de Mengal** (7 élèves).

1er M. Schepens
2d » Kreps

Classes de chant (pour demoiselles).

1re DIVISION (professeur Melle C. Janssens) (13 élèves).

SOPRANO.	CONTRALTO.
1re Melle H. Hambursin	1re Melle P. Willems
2de » S. Taminiau	2de » L. Delfosse

2e DIVISION (professeur Mengal).

Melles Hambursin et E. Marinus.

Classes de piano.

1re DIVISION (professeur De Somere).

JEUNES GENS (12 élèves).	DEMOISELLES (18 élèves).
1er M. Teerlinck	1re Melle M. Houdet
2d » Hendriks	2des { » P. Willems, » Persyn } (en partage)

2e DIVISION (professeur Soetaert).

M. Vlegels	1re Melle C. Pernelle
	2de » F. Andries

3e DIVISION.

Melles De Beer et Lot

Classe de flûte
(prof. J. De Vigne) (6 élèves).

1ers { M. De Beer, » Van Dessel } (en partage)

Classe de clarinette
(prof. Van Temsche) (3 élèves).

1er M. Dobbelaere

Classe de hautbois et cor anglais (prof. Istas) (4 élèves).

1er M. Dobbelaere
2d » Van de Vyver

Classe de cor (prof. Mengal) (7 élèves).

1re DIVISION.	2e DIVISION.
1er M. Hartelaere	MM. Vanhaute (jeune) et Mengal

Classes de F. De Vigne (9 élèves).

Violoncelle.	Contrebasse.	
	1re DIVISION.	2e DIVISION.
M. de Merlien	M. Van Loo	M. Van Reysschoot

Classe de violon (prof. Andries) (19 élèves).

1re DIVISION.	2e DIVISION.	3e DIVISION.
1er M. Desmet	1er M. Souweine 2ds » De Cock, » De Clippel (en partage) accesssit M. Mery, » De Bleye	M. Van Haute

Classe d'alto (prof. Andries).

M. Kregersman (aîné)

Classes d'harmonie et de composition de Mengal (12 élèves).

HARMONIE.	COMPOSITION.
1er M. Van Gheel 2ds » C. Cotman, » Van Hyfte (en partage)	M. Bernard Van Loo

En 1840, l'administration du Conservatoire, sur la proposition du Directeur et à cause du grand succès des concerts précédents, décida d'organiser chaque année quatre matinées qui seraient données le dimanche, de onze heures à une heure, à la salle du Trône de l'hôtel de ville; le prix de la souscription était de 4 frs. pour les quatre matinées et chaque souscripteur, outre son entrée, avait droit à deux billets de dame par matinée; le prix d'entrée était fixé à deux francs pour les personnes qui n'avaient pas souscrit. Le programme se composait de huit morceaux au plus, moitié de musique instrumentale, et « *choisis parmi les ouvrages qu'on « n'entendait pas habituellement au théâtre* ». L'orchestre était composé des professeurs et des meilleurs élèves du Conservatoire.

Les matinées de la première série eurent lieu le 20 décembre 1840, le 28 février, 14 mars et 28 mars 1841. En voici les programmes :

Première Matinée.

1° *Sextuor* pour deux violons, deux quintes, violoncelle et contrebasse, par MAYSEDER, exécuté en parties triplées par les élèves.

2° *Fragment* d'un concerto de violon, par LAFONT, exécuté par M. Dengremont, fils.

3° *Trio* pour deux sopranos et contralto, par ROSSINI, chanté par Melles Taminiau, Grau et P. Willems.

4° *Fantaisie* à quatre mains pour le piano, de BERTINI, exécutée par Melles Hambursin et Houdet.

5° *Sextuor* pour deux sopranos, deux ténors et deux basses, par CHÉRUBINI, chanté par Melles Hambursin et Van Kerberghe, MM. Schepens, Maas, Kreps et Poorter.

6° *Sextuor* pour piano, deux violons, alto, violoncelle et contrebasse, par BERTINI, exécuté par MM. Hendrickx, Smet, Miry, J. Kregersman, Meirleere, et Van Loo.

7° *Grand Chœur* de l'oratorio de HAYDN, *les Sept dernières paroles de Notre Seigneur*, chanté par une partie des élèves du solfège et de la classe de chant.

Deuxième Matinée.

1° *Andante varié* pour le violon avec accompagnement de 2d violon, alto et violoncelle, par MAYSEDER, exécuté par tous les élèves des classes de violon et de violoncelle.

2° Première partie d'un *concerto* pour violoncelle, par ROMBERG, exécuté par M. Stoppelaere.

3° *Trio* de l'oratorio de HAYDN, *la Création du Monde*, chanté par Melles Hambursin, Taminiau et Delfosse.

4° *Fragment* du 7me concerto pour violon, par RODE, exécuté par M. Souweine.

5° *Quintette* pour le piano, hautbois, clarinette, cor et basson, par BEETHOVEN, exécuté par Melle Houdet, MM. Vandevyvere, Dobbelaere, P. Van Hauteet, ***.

6° *Les Saintes Femmes au tombeau du Christ*, oratorio, paroles de M. le comte H. Vilain XIIII, musique de M. CONCONE, chanté par Melles S. Taminiau, P. Willems, Van Kerberghen, Grau et toutes les élèves des classes de solfège et de chant.

Troisième Matinée.

1° *Septuor* pour piano, deux violons, alto, violoncelle et deux cors, par KALKBRENNER, exécuté par MM. Pollet (d'Everghem); les autres parties seront exécutées en double.

2° *Solo* de clarinette, par BERR, exécuté par M. Dobbelaere.

3° *Duo de la Norma*, chanté par Melles S. Taminiau et P. Willems.

4° *Duo* pour piano et cor, par JOSEPH MENGAL, exécuté par Melle Pernelle et M. Bernard Van Haute, âgés tous deux de onze ans.

5° *Grand chœur* de l'oratorio d'HAYDN, *les Sept dernières paroles de Notre Seigneur Jésus-Christ*, chanté par tous les élèves des classes de chant et de solfège.

6° *Fragment* du concerto en ut mineur de LAFONT, exécuté par M. Coke.

7° *Duo des Martyrs*, chanté par Melle H. Hambursin et M. Schepens.

Quatrième Matinée.

1° *Première partie et Menuet* de la symphonie en sol mineur, de MOZART.

2° *Thème varié* pour deux flûtes, de BERBIGUIER, exécuté par les frères De Beer.

3° *Chœur* de l'oratorio *Paulus* (prière), par FÉLIX MENDELSSOHN-BARTHOLDY, chanté par les élèves des classes de chant et de solfège.

4° *Fragment* d'un quintette pour deux violons, deux altos et violoncelle, par KROMMER. Le 1er violon sera exécuté par tous les plus jeunes élèves de cet instrument.

5° *Duo de la Norma,* chanté par Melles S. Taminiau et P. Willems (redemandé).

6° *Solo* de cor, de GALLAY, exécuté par M. P. Van Haute, 1er cor du grand théâtre.

7° *Grand chœur* de l'oratorio *Paulus,* par FÉLIX MENDELSSOHN-BARTHOLDY, chanté par les élèves des classes de chant et de solfège.

Les examens eurent lieu d'abord les 5, 6 et 7 avril 1841, puis les 29, 30 et 31 juillet suivants. Toutes les classes firent preuve de sérieux progrès. Les épreuves se terminèrent par des exercices d'ensemble : une symphonie d'Haydn; deux études de violon, l'une par 16 et l'autre par 14 élèves; une symphonie concertante pour quatre violons de Maurer, qui fut très bien jouée par MM. Desmet, Souweine, Cock et Miry; un quintette de Krommer; le quatuor en sol mineur de J. Mengal; enfin le menuet et le final du 9e quatuor de Beethoven.

Parmi les élèves qui reçurent des récompenses, nous citerons :

1° dans la classe de solfège de Merlé

Melle Pernelle et M. Aug. Gevaert (principes)

2° dans la classe de piano de De Somere

1re DIVISION.

MM. Houdet et Hambursin
Melle Pernelle et M. Heynderickx

2e DIVISION.

Melle Facon et M. Aug. Gevaert

3e DIVISION.

Melle De Beer et M. De Vigne

3° dans la classe de chant

Melle Bouar (lecture à 1re vue)

Les Matinées de la 2e série eurent lieu le 28 novembre 1841, le 9 janvier, 27 février et le 13 mars 1842 (1).

---

(1) Ce fut dans cette matinée du 13 mars 1842 que notre illustre compatriote Aug. Gevaert se fit entendre pour la 1re fois; il exécuta le concerto pour piano du compositeur irlandais JOHN FIELD (1782 † 1837).

Depuis la fondation du Conservatoire qui datait de sept ans, l'administration n'avait pas cru devoir ouvrir aux élèves le concours pour l'obtention des prix; jusqu'à ce jour les études avaient été encouragées par de simples récompenses accordées à ceux qui se montraient les plus habiles dans les examens annuels. Mais comme on s'aperçut que les élèves étaient préparés à une lutte plus importante, il fut décidé qu'à l'avenir des concours seraient ouverts pour les prix à décerner.

Le 1er concours eut lieu les 8, 9 et 10 août 1842; il se termina comme les examens des années précédentes par l'exécution de morceaux d'ensemble : l'ouverture de l'*Hôtellerie portugaise* de CHERUBINI; une symphonie concertante pour trois cors, exécutée par les jeunes Van Haute, Mengal et Hartelaere; un concerto de violon de BÉRIOT, exécuté par le jeune Souweine; enfin un fragment du Septuor de BEETHOVEN.

Nous citerons parmi les lauréats de ce premier concours :

1° dans la classe de solfège de Merlé

Melle Persyn et M. Souweine (lecture à 1re vue)

2° dans la classe de piano de De Somere

1re DIVISION	2e DIVISION
Melle Houdet et M. Henderickx	M. Wittevrongel
Melle Pernelle et M. Aug. Gevaert (lecture à vue)	

3° dans la classe d'harmonie de M. Mengal

MM. Souweine et Gevaert

M. Emile Beausacq (contrepoint).

La 1re distribution des prix n'eut lieu que le 25 juin 1843, 1er jour de la kermesse communale, à 10 heures du matin, dans la salle du Trône, à l'hôtel de ville; elle fut précédée d'une séance musicale dont voici le programme :

1° Ouverture de *Robin des bois*, par WEBER;

2° Fragment d'un Sextuor pour piano, deux violons, alto, violoncelle et cor, par J. MENGAL, exécuté par Melle Clara Pernelle (accessit de piano), MM. Souweine aîné (accessit de violon), Engels (récomp. de violon), Miry, De Merlier (récomp. de violoncelle), Aug. Mengal (recomp. de cor);

3° Duo du *Stabat Mater*, de ROSSINI, chanté par Melles Clément et Van Kerberghen (toutes deux récomp. pour le chant);

4° Fragment de la Grande Sonate à 4 mains, par HUMMEL, exécutée par Melle Mathilde Houdet et M. Max Heynderickx (tous deux 1er prix de piano);

5° *Kyrie et Gloria*, par HAZER; *Hymne à l'amitié*, par GLUCK, chœurs sans accompagnement, chantés par 90 à 100 voix.

Les examens eurent lieu au mois d'août suivant; parmi les élèves les plus distingués, on citait Melle Clara Pernelle pour le piano, Melle Clément pour le chant et M. Aug. Mengal pour le cor.

La 3e série des matinées avait eu lieu le 4 décembre 1842, les 22 janvier, 12 février et 12 mars 1843 devant un nombre toujours croissant d'auditeurs; les séries se succédèrent régulièrement jusqu'en 1853. Chaque année il y eut une distribution des prix accompagnée d'un concert où les lauréats se faisaient entendre. Nous donnons au livre II la liste des premiers prix pour les différents cours.

Les élèves du Conservatoire se firent aussi entendre dans un concert extraordinaire, devant leurs Majestés le Roi, la Reine et la famille royale, le mardi 24 juillet 1849, à l'occasion des fêtes organisées pour l'Exposition industrielle des Flandres. On exécuta :

1° *Les Gantois avant la bataille de Beverholt sous Philippe Van Artevelde*, scène et chœur, paroles de M. Van Duyse et musique de J. MENGAL.

2° *L'Ouverture martiale* à grand orchestre du même auteur.

3° Le chœur de *Flandre au lion!* composé par M. GEVAERT.

Grâce au dévouement du corps professoral, le Conservatoire continua à marcher de progrès en progrès et l'art musical prit un développement extraordinaire; de nombreuses associations de chant, des sociétés d'harmonie et de fanfares furent organisées; des centaines de jeunes gens des deux sexes s'exerçaient au chant, à la pratique des instruments à archets et à vent, à celle du piano; il fut admis que la musique devait faire partie de toute éducation soignée; la musique de chambre était cultivée avec succès dans plusieurs familles de la ville.

Voici d'ailleurs ce que nous lisons, à ce sujet, dans le rapport du Collège sur l'administration de la ville pendant l'année 1844 :

« Plusieurs artistes sortis de cet établissement se distinguent en pays « étrangers. Le jeune Heps est 1er violon solo à Nantes; Melle Mabilde « obtient le plus grand succès comme première chanteuse au théâtre « royal de La Haye, et le jeune Bury vient d'être reçu comme ténor « au Conservatoire de Paris. D'autres élèves sont placés dans la ville « de Gand, les uns comme organistes, les autres comme professeurs de « musique dans différents pensionnats. Le tiers environ de l'excellent « orchestre de notre théâtre est composé de jeunes gens sortant du Con- « servatoire (1). »

(1) On trouvera à l'appendice I la composition de l'orchestre du grand théâtre pour les années 1840-1841 à 1845-1846.

« Un élève de la classe de composition a pris part au concours insti-
« tué par le Gouvernement à Bruxelles, et y a obtenu une mention
« honorable (1). La classe de chant a fait de grands progrès, particu-
« lièrement sous le rapport de la prononciation et du bon goût, sous
« l'habile direction de M. Baumès-Arnaud. Les classes de piano et de
« violon qui sont fréquentées par le plus grand nombre d'élèves, méritent
« les plus grands éloges. Les exécutions d'ensemble pour l'étude des
« quatuors, quintetti, etc. rendent les élèves de violon et de violoncelle
« bons musiciens, en les familiarisant avec le style particulier des grands
« compositeurs. »

Ce fut à cette époque que PRUDENT VAN DUYSE (1804 † 1859) eut d'abord l'idée d'un *Zangverbond* ou association chorale de la Belgique et de l'Allemagne; avec le poète DAUTZENBERG (1808 † 1869) et le compositeur EVARISTE VAN MALDEGHEM (1808 † 1875), il fit aux Sociétés chorales des deux pays un appel qui fut entendu. La 1re fête eut lieu à Cologne les 14 et 15 juin 1846 (2304 chanteurs); le 23 septembre, seconde fête à Bruxelles; le 27 et 28 juin 1847, nouvelle réunion à Gand, dans la salle des pas-perdus du palais de justice (1500 chanteurs); c'est dans ce concert que fut exécuté, avec un succès retentissant, le *Super flumina Babylonis* de Gevaert.

Le 4 juillet 1851, J. Mengal mourut subitement d'une congestion cérébrale. Il fut enterré au cimetière de Mont-St-Amand, le dimanche 6 juillet à 3 heures de l'après-midi, un des jours de la fête communale. Beaucoup de monde assista à cette triste cérémonie; voici l'article que le *Messager de Gand* inséra à cette occasion :

« La mort de M. Joseph Mengal est une grande perte pour l'art
« musical non seulement à Gand mais dans le pays. Si, comme nous le
« croyons, le chant est le cachet du génie, en musique, tandis que l'har-
« monie n'est que du talent, M. Mengal était évidemment un musicien
« de génie. Le motif découlait de source de son émotion et de sa pensée
« et ce motif était toujours empreint d'esprit, de charme et de vérité.

« Talent aussi varié que fécond, M. Mengal qui a beaucoup produit
« laisse dans les genres opposés, dans la musique dramatique, religieuse
« et militaire, dans la romance, des œuvres qui lui survivront et surtout
« son *Chevalier Errant* qui fait le tour de l'Europe. »

« A côté de l'inspiration, M. Mengal avait une science très vantée
« de contrepointiste. Comme professeur du Conservatoire, M. Mengal a

(1) Jacques Norbert Soetaert. (Voir Livre II, Ch. IV.)

Jean ANDRIES

« formé des élèves d'un grand mérite et en tête M. Gevaert, qui prendra « rang parmi les grands talents de l'époque et que la voix appelle à « recueillir l'héritage de son illustre professeur.

« Il faut ajouter que les distinctions pas plus que les applaudisse- « ments du public ne lui avaient fait défaut. Outre sa place de Directeur « et de professeur d'harmonie à notre Conservatoire, de directeur de « plusieurs grands orchestres, il était Chevalier de l'Ordre de Léopold, « récompense réservée jusqu'aujourd'hui parmi nos artistes au mérite « supérieur, et membre de l'Académie royale, section de musique.

« Sa mort a été une douloureuse surprise, car malgré son âge déjà « avancé (67 ans), sa forte constitution promettait une carrière encore « longue. Il était de ces hommes qui laissent un vide, non seulement « dans une famille, mais dans l'art, dans une ville et dans un pays. »

D'après une décision du collège des bourgmestre et échevins du 15 novembre 1851, J. ANDRIES fut chargé provisoirement de faire l'intérim et le 7 février 1852, le Conseil communal le nomma, à titre provisoire, directeur du Conservatoire, sous la condition que cette nomination ne deviendrait définitive qu'après une expérience de trois ans.

Andries améliora l'enseignement du solfège par l'introduction des principes élémentaires de la mélodie et de la phraséologie musicale; il fit produire aussi des résultats satisfaisants aux classes de musique d'ensemble qui n'existaient alors qu'au Conservatoire de Gand (1); dans ces classes, on faisait de nombreux exercices qui familiarisaient les élèves avec les compositions des grands maîtres. Enfin les classes d'instruments à vent reçurent plus d'extension grâce à l'étude approfondie de la musique allemande.

Il y avait tous les mardis, à 2 heures de l'après-midi, une leçon extraordinaire de musique de chambre (2); tous les jeudis, de 2 à 4 heures de l'après-midi, une leçon pour la classe d'ensemble avec accompagnement de piano; enfin tous les samedis, à la même heure, leçon pour l'orchestre.

Ce fut aussi à cette époque qu'on perçut une rétribution annuelle; elle était de 5 frs. pour les élèves qui fréquentaient les cours de solfège et de 8 frs. pour les instrumentistes; les élèves qui obtenaient un 1er prix étaient dispensés du minerval.

Andries continua le système des *Matinées*; à partir de novembre, ces exécutions musicales prirent le nom de *Concerts*.

(1) Ce ne fut qu'en 1853 que le Conservatoire de Bruxelles installa une classe d'ensemble.

(2) Les exercices hebdomadaires de quatuors, quintettes avaient été dirigés par J. Andries depuis l'année 1847 ; il recevait de ce chef une indemnité annuelle de 200 frs.

Liste des œuvres exécutées aux Matinées et Concerts de 1840 à 1855, d'après l'ordre alphabétique des auteurs.

Musique d'orchestre.

BEETHOVEN. — Fragments de quelques symphonies. — Ouverture *d'Egmont.*
BERTON. — Ouverture de *Montano et Stephanie.*
CHÉRUBINI. — Les ouvertures des opéras : *Lodoïska, Faniska* et *Les Deux Journées.*
GEVAERT. — Fantaisie à grand orchestre sur des motifs espagnols (1851).
HAYDN. — Des fragments de Symphonies.
KROMMER. — Andante et Finale de la symphonie en fa.
MARCHNER. — Ouverture de l'opéra le *Templier* et la *Juive.*
MÉHUL. — » » *Stratonice.*
MENDELSSOHN. — Ouverture du *Songe d'une nuit d'été*; 1re Symphonie.
MENGAL. — Des ouvertures.
MIRY. — Grande Ouverture et une Symphonie.
MOZART. — Ouverture de la *Flûte enchantée,* de *Don Juan* et des fragments de symphonie.
MEYERBEER. — Ouverture de *Struensée.*
SPOHR. — » de *Faust.*
WEBER. — » de *Robin des bois,* d'*Obéron* et d'*Euryante.*

Musique instrumentale.

BEETHOVEN. — Quelques trios, quatuors et quintetti; quintetto pour piano et instruments à vent; fantaisie pour piano avec orchestre et chœur; sérénade pour violon, alto et basse; septuor.
BERBIGNIER. — Symphonie concertante pour deux flûtes.
BÉRIOT. — 1er, 2e et 3e concerto, air varié pour violon.
BERR. — Solo pour clarinette.
BERTINI. — Fantaisie pour piano à 4 mains; sextuor pour piano et archets.
BRILPAMTNER. — Concertino pour cor.
BROD. — Fantaisie pour hautbois.
CHERUBINI. — Ouverture de l'*Hôtellerie portugaise.*
DAVID. — 2e concerto pour violon.
DESFORGES — Air varié pour violoncelle.
DÖHLER. — Nocturne pour piano.
DOTZAUER. — 6e concerto pour violoncelle.
FIELD. — Concerto pour piano.
GALLAY. — 5e solo de cor.
GHYS. — Air varié pour violon.
GUILLOU. — Air varié et concerto militaire pour flûte.
HANSSENS. — Concerto de clarinette.
HERZ. — Solos de piano; duo pour deux pianos et un concerto.
HUMMEL. — Sonate à 4 mains; concerto et septuor militaire pour piano.
JACOBY. — Air varié pour basson.
KALKBRENNER. — Variations pour le piano sur les motifs du Pirate; 3e concerto; Septuor.
KREUTZER. — Symphonie pour deux violons.

KROMMER. — Deux quintettes.
LAFONT. — Fragment d'un concerto pour violon.
MAURER. — Symphonie concertante pour 4 violons.
MAYSEDER. — Polonaise et concerto pour violon; quatuors et quintetti à archets.
MENDELSSOHN. — Concerto pour le violon; fragment de l'Ottetto.
MENGAL. — Solo, concerto et duo pour cor; symphonie concertante pour flûte, hautbois, clarinette et cor avec orchestre; concertante pour hautbois, cor et basson; quatuors et sextuor.
MOSCHELÈS. — Deux concertos de piano.
MOZART. — 8e et 9e quatuor pour archets.
OSBORNE et BÉRIOT. — Duo pour piano et violon.
PRUDENT. — Fantaisies pour le piano sur les motifs de *Lucie de Lammermoor* et de la *Juive.*
REICHA. — Trios pour cors; quintette pour flûte, hautbois, clarinette, cor et basson.
RODE. — 4e, 7e et 8e concerto pour violon.
ROMBERG. — *Airs suédois* et 2e concerto pour violoncelle; trio pour deux violons et alto.
SPOHR. — 2e concerto pour violon.
THALBERG. — Duo pour deux pianos.
TULOU. — Deux solos et un air varié pour flûte.
VAN MULLEN. — Concertante pour deux clarinettes.
VERROUST. — Air varié pour hautbois.
VIEUXTEMPS. — Un caprice et une fantaisie pour violon.
VIOTTI. — Un concerto pour violon.

Musique vocale.

Airs, ducs, etc. tirés d'opéras et d'oratorios.

ADAM. — *La Reine d'un jour, La Main de fer, Le Châlet, La Marquise.*
AUBER. — *Les Diamants de la couronne, Le Serment, La Muette, Le Cheval de Bronze.*
BEETHOVEN. — *Fidelio, Le Christ au Mont des Oliviers.*
BELLINI. — *Les Puritains* et *La Norma.*
BOIELDIEU. — *Ma tante Aurore* et *Marguerite.*
BOISSELOT. — *Ne touchez pas à la Reine.*
CARAFA. — *Jeanne d'Arc.*
CATEL. — *Artistes par occasion.*
CHÉRUBINI. — *Lodoïska.*
CIMAROSA. — *Matrimonio secreto.*
CONCONNE. — *Jeanne Hachette, Judith, Ivanhoé, Kenilworth, La Jolie fille de Perth, Les Saintes femmes au tombeau du Christ,* etc.
DONIZETTI. — *Anne de Boulen, Bélisaire, Lucie de Lammermoor, Les Martyrs, Don Sébastien, La Favorite, La Fille du Régiment.*
GLUCK. — *Armide, La Descente aux enfers; Hymne à L'Amitié,* chœur.
HALÉVY. — *Guido et Ginèvra, Le Lazaronne, La Reine de Chypre.*
HAYDN. — *La Création du monde, Les Sept paroles du Christ, Les Quatre saisons, Orphée.*
HAZER. — *Kyrie et Gloria,* chœur.

HÉROLD. — *Le Pré aux clercs, Zampa.*
MENDELSSOHN. — *Paulus, Le Songe d'une nuit d'été.*
MERCADENTE. — *Il Guiramento, Zaïre.*
MEYERBEER. — *Marguerite d'Anjou, Robert le Diable, Struensée.*
MOUPOU. — *Reine Jeanne, La Chaste Suzanne, Lambert Simnel.*
MOZART. — *Le Mariage de Figaro, La Flûte enchantée, Don Juan, La Clémence de Titus.*
NEUKOMM. — L'*Hymne de la nuit* (oratorio).
NICOLO. — *Le Billet de loterie.*
NIEDERMEYER. — *Stradella.*
PACCINI. — *Niobé.*
PAËR. — *Agnès.*
ROSSINI. — *Stabat Mater, Le Comte Ory, Guillaume-Tell, Semiranide, Tancrède, Robert Bruce, Zelmira, Othello, L'Italienne à Alger, Moïse, Ricciardo, Zelinvia, il Turco in Italia, Bianca et Falcero.*
SACCHINI. — *Oedipe à Colonne.*
SCHNEIDER. — *Le Jugement dernier.*
SPONTINI. — *Fernand Cortez.*
VERDI. — *Jérusalem.*

Chœurs et morceaux divers.

BORDÈSE. — Air.
GEVAERT. — Cantate de concours, le *Roi Léar, Flandre au Lion.*
GLUCK. — *Kyrie, Gloria.*
HANDEL. — *Alleluia* (chœur)
MENGAL. — *Messe;* chœur pour l'inauguration du buste du poète latin Sidronius Hosschius; *Tantum ergo, Salve Regina, Gloria,* chœur pastoral ; *les Gantois avant la bataille de Beverholdt,* scène et chœur.
MIRY. — Grand chœur guerrier.
SCHUBERT. — Une mélodie.

CHAPITRE III.

Sommaire : Réorganisation (1855); nouveaux règlements; nominations. — Cours de déclamation néerlandaise (1860). — Séances musicales. — Liste, d'après l'ordre alphabétique des auteurs, des œuvres exécutées aux séances musicales (1858 à 1870).

DÈS l'année 1850, le Conseil communal avait nommé une Commission de cinq membres, chargée d'élaborer un projet de réorganisation du Conservatoire sur des bases moins onéreuses; les membres de cette Commission étaient MM. Lammens, Van de Woestyne, de Saint-Genois, Velleman et Rosseel. La Commission déposa son rapport dans la séance du 19 octobre 1850 et la discussion eut lieu dans celle du 29 novembre suivant. Le Conseil se borna à décider qu'on exigerait une rétribution de 5 frs. par élève, mais ce ne fut que cinq ans plus tard que la question fut reprise sérieusement.

Le Conservatoire de Gand avait rendu de grands services pour l'enseignement musical, pendant une vingtaine d'années; au bout de cette période de prospérité, des germes de décadence se manifestèrent et des plaintes se firent entendre. Le 15 mai 1855, sur la proposition de M. Vandevelde, le Conseil nomme une Commission spéciale composée de MM. Constant de Kerchove, bourgmestre, Vandevelde, Duchêne et Kervyn, à laquelle il adjoint M. Neyt; cette Commission était chargée d'aviser à la réorganisation du Conservatoire de musique.

Dans la séance du 17 novembre 1855, le rapporteur de la Commission, M. Vandevelde, déposa le rapport suivant :

« Dans une des séances que vous avez consacrées à la discussion « du budget de l'exercice courant, vous avez institué une Commission « chargée de vous faire rapport sur la situation présente du Conserva- « toire de musique.

« Cette Commission, après avoir pris les renseignements que l'objet « comporte, a été unanimement d'avis que cet établissement ne répond « plus à sa destination et que la ville n'y trouve plus la compensation « des sacrifices qu'elle s'impose annuellement.

« Votre Commission ayant avisé aux mesures à prendre, un membre « a voté pour la suppression définitive du Conservatoire; un autre membre « a pensé qu'il y avait lieu à réduire l'enseignement aux classes de piano « et de chant; et les trois autres membres sont d'avis qu'il convient de « réorganiser complètement cette institution.

« En conséquence nous avons l'honneur de vous proposer la réso- « lution suivante :

« Considérant qu'il résulte des investigations à laquelle il a été procédé, « qu'il y a lieu de soumettre le Conservatoire de musique à une orga- « nisation nouvelle.

« Le Conseil décide :

« Art. 1er. Le Conservatoire de musique est fermé provisoirement; « il sera immédiatement pourvu à sa réorganisation.

« Art. 2. En attendant cette réorganisation, les employés attachés à « cet établissement jouiront de la moitié de leur traitement.

« Art. 3. Le Collège chargé de l'exécution de la présente résolution « est invité à communiquer à Messieurs les membres de la direction du « Conservatoire les remercîments que le Conseil leur vote, à raison du « zèle avec lequel ils ont rempli leurs fonctions. »

Dans les séances du 10 et 11 décembre 1855, le Conseil discuta longuement ce rapport. Il décida que le Conservatoire ne serait pas fermé, mais seulement réorganisé pour la rentrée des vacances de Pâques suivantes; ce délai fut ensuite prorogé, le 17 mars 1856, jusqu'aux grandes vacances de cette année.

Dans la séance du Conseil communal du 26 juillet 1856, on donna lecture du rapport de la Commission spéciale nommée pour la réorganisation du Conservatoire, avec le projet d'un nouveau règlement dont les éléments avaient été fournis par M. Gevaert. Voici ce que celui-ci écrivait au sujet de la direction :

« La direction supérieure d'un Conservatoire doit être concentrée dans « la main d'un seul individu.

« Mettre à côté de ce pouvoir un autre pouvoir ayant droit de contrôle « sur l'enseignement, droit de conseil auprès du chef, c'est préparer une « longue et inutile rivalité. Il arrivera fréquemment que le Directeur ne « pourra donner des raisons matérielles et palpables pour justifier sa « manière d'agir, et qu'il sera désapprouvé par une Commission composée « d'ailleurs de personnes très intelligentes; de là découragement chez « lui, s'il a réellement beaucoup de talent, perte complète d'influence s'il « n'a qu'un talent ordinaire.

« Nous croyons donc que pour tout ce qui concerne l'organisation « intérieure d'un Conservatoire, le plan d'études, l'inspection des classes, « le droit de contrôle sur l'enseignement des professeurs, l'admission et « le renvoi des élèves, une latitude entière devrait être laissée au chef

« de l'établissement. Une autorité entière, une responsabilité entière vis-
« à-vis du pouvoir dont il tient son mandat, voilà le véritable milieu où
« doit être placé un Directeur du Conservatoire.

« On sera généralement tenté de croire qu'un homme capable de
« porter un tel fardeau devra être nécessairement grand musicien, grand
« administrateur, bref un prodige réunissant tous les talents.

« Certes, pour ne parler ici que de notre Conservatoire, il serait dési-
« rable d'en pouvoir confier la direction à un homme d'un talent trans-
« cendant, possédant surtout celui d'organisateur. Mais outre que les
« ressources de la ville sont trop limitées en ce qui concerne l'art musical
« pour que l'on puisse attacher des émoluments suffisants à cette place,
« il serait très difficile de trouver un homme ayant, avec beaucoup de
« talent, assez de dévouement pour remplir cette œuvre relativement
« assez obscure, dont les succès dépassent rarement les limites de notre
« pays.

« Mais faut-il absolument que le Directeur soit un *grand musicien?*

« Je ne le crois pas. Je suis plutôt d'avis qu'à défaut d'un *grand*
« *musicien* dans la véritable acceptation du mot, il faudrait préférer à
« un musicien médiocre, un *amateur* non musicien, mais zélé pour les
« intérêts de l'art et de la ville qu'il représente. Cet exemple se trouve
« du reste assez fréquemment dans l'histoire des institutions musicales;
« et l'expérience n'a pas prouvé que cette organisation fût vicieuse. »

Ici M. Gevaert cite comme exemple le Conservatoire de Paris qui eut pour Directeur, de 1796 à 1814, un simple amateur, ancien capitaine de la Garde nationale de Paris, M. Sarrette; il montre que cette époque vit l'institution à son apogée. Il continue ainsi :

« Je me suis appesanti à dessein sur les commencements du Con-
« servatoire de Paris, sur la vie de son fondateur, parce qu'il m'a paru
« que le petit extrait qui précède renferme en germe la solution de la
« question qui nous occupe.

« Il est la confirmation matérielle du principe que j'avançais tout-
« à-l'heure, à savoir : qu'il était préférable avoir comme Directeur de
« Conservatoire un homme sans connaissance technique, mais rempli de
« zèle et d'énergie, qu'un musicien même d'un certain talent, destiné à
« plier sous l'influence de plusieurs administrateurs, ou, ce qui est pire,
« sous le poids d'une responsabilité sans partage.

« Beaucoup de personnes s'étonneront peut-être de voir cette question
« résolue par un homme de l'art dans un sens défavorable aux musi-
« ciens. Quand nous disons aux musiciens, c'est *à un musicien* qu'il
« faudrait dire, car il ne faut pas perdre de vue que dans chaque Con-
« servatoire il n'y a qu'un Directeur, tandis que des générations entières
« de jeunes musiciens doivent y croître et s'y développer.

« A ceux qui ne trouveraient pas cette raison suffisante, je dirai :

« Un Directeur amateur est préférable, parce qu'une forte influence « s'impose difficilement de collègue à collègue, à moins qu'il n'y ait d'un « côté ou d'autre une supériorité qui éloigne toute idée de rivalité ou « de jalousie.

« Sous le régime proposé ici, une émulation, basée sur l'égalité parfaite « des professeurs, règnera parmi le corps enseignant. Le chef n'étant « plus chargé d'aucune partie de l'enseignement, on ne devra plus craindre « que le Directeur absorbe le professeur et vice-versa.

« Des faits aussi anormaux que celui-ci ne se présenteront plus : « on ne verra plus un *professeur de chant* figurer sur le budget com- « munal pour 2700 frs. à côté d'un Directeur porté à 1800 frs.

« Enfin les abus qui, de l'aveu de tout le monde, ont déterminé la « décadence actuelle de notre Conservatoire, seront coupés dans leur racine, « et notre école musicale sortira, régénérée et rajeunie, de cette position « qui semblait lui annoncer une ruine imminente et complète. »

M. Gevaert s'occupait ensuite du plan d'une nouvelle organisation et d'un projet de règlement; il achevait son travail comme suit :

« D'ailleurs la résolution à prendre par le Conseil communal peut « être de nature à rendre inutile ou impraticable une partie de ce projet « d'organisation. Mais, du moment où une décision régulière sera inter- « venue, si les idées contenues dans cet écrit sont reconnues utiles, « l'auteur sera très heureux de mettre à la disposition de ses concitoyens « sa bonne volonté et les connaissances techniques qu'il peut avoir, pour « développer verbalement ou par écrit les moindres détails de cette organi- « sation.

« Heureux s'il peut avoir contribué, dans la limite restreinte de ses « moyens, à empêcher la fermeture d'une école où il a reçu son éduca- « tion musicale et à laquelle l'attachent les liens les plus sacrés : l'Art « et la Patrie. »

Les idées de M. Gevaert furent admises en partie : la place de Directeur fut supprimée; l'administration fut confiée à une Commission de surveillance qui devait nommer, dans son sein, un Inspecteur chargé de la direction générale; on laissait à chaque professeur une part plus grande de liberté et d'initiative et, par conséquent, de responsabilité. Il y avait un *professeur chef d'orchestre* qui était chargé de la direction des concerts et de toutes les séances musicales publiques données par le Conservatoire; il était tenu en outre de surveiller les leçons de musique de chambre. Le nombre des élèves était limité à *six*, dans chaque classe, excepté pour les cours supérieurs de piano et de violon où ce nombre était porté à *huit*. On pouvait aussi admettre des élèves *auditeurs*, mais dont le nombre ne pouvait jamais dépasser celui de la moitié des élèves prévus par le règlement. Tous les ans, pendant la quinzaine qui précède la fête de Pâques, un examen général des élèves devait avoir lieu en

présence de la Commission de surveillance et des professeurs; les résultats en étaient affichés au vestibule du Conservatoire; de plus, des concours étaient ouverts entre les élèves de chaque classe; ils étaient jugés par un jury spécial, composé des membres de la Commission de surveillance, de deux professeurs du Conservatoire et d'un artiste musicien ne faisant pas partie du Conservatoire. Il pouvait être délivré *des diplômes de capacité* aux élèves qui, ayant achevé leurs études au Conservatoire et remporté un 1er prix, subissaient avec succès un examen devant l'inspecteur, deux professeurs désignés par la Commission, le professeur de la classe à laquelle ils appartenaient et les membres de la Commission. Enfin le règlement déterminait le classement hiérarchique des professeurs.

Le Conseil communal nomma, en qualité de membres de la Commission de surveillance : MM. A. Vande Woestyne-d'Haene, Van den Hecke, Gevaert et le baron Heynderycx.

Sur les instances pressantes de M. Gevaert, M. Van den Hecke de Lembeke consentit à accepter les fonctions d'inspecteur, il les remplit jusqu'à sa mort (1870); il fut ensuite remplacé par M. de Burbure.

Sur la proposition de la Commission, le Conseil communal, dans la séance du 12 janvier 1857, fait les nominations suivantes :

M. Ch. Miry,	prof. de composition et chef d'orch.	avec un traitem. de	1800 frs
» A. Merlé,	» de chant d'ensemble	» » » »	1200 »
» J. Andries,	» de violon, alto et quatuor	» » » »	1200 »
» F. De Vigne,	» de violoncelle et contrebasse	» » » »	600 »
» M. Heynderickx,	» de piano	» » » »	1200 »
» Van den Haute,	» de clarinette	» » » »	600 »
» Schidlick,	» de hautbois et cor anglais	» » » »	800 »
» Schilpp,	» de basson	» » » »	600 »
» Hertelecr,	» de cor, cornet et trompette	» » » »	600 »
» Ch. Desmet,	répétiteur de violon	» » » »	400 »
» Wittevrongel,	» de piano	» » » »	150 »
» C. Férar,	» » »	» » » »	150 »
Mlle Persyn,	» » »	» » » »	150 »
» Vits,	» » »	» » » »	150 »

Il fixe, pour les cours à organiser plus tard, les traitements suivants :

pour le professeur d'orgue	1200 frs
» » » de chant dramatique	2000 »
» » » de flûte (1)	600 »
» » » de trombone	600 »

Le Conseil ayant décidé la suppression de la place de Directeur que M. Andries avait remplie depuis le 7 février 1852, et voulant donner

(1) Le professeur de flûte, Jean De Vigne, admis à la retraite le 27 octobre 1855, n'avait pas été remplacé.

toutefois à celui-ci un témoignage de sa bienveillance pour les services qu'il avait rendus en qualité de Directeur et l'indemniser des pertes qu'il essuyait par la nouvelle organisation, le nomma *Directeur honoraire* avec un supplément de traitement de 1300 frs.

Un règlement d'ordre intérieur, proposé par l'inspecteur du Conservatoire et adopté par la Commission de surveillance, fut approuvé par le Collège des Bourgmestre et Echevins, le 16 décembre 1857.

D'après ce règlement, l'ouverture des cours avait lieu le 1er lundi du mois d'octobre. Il y avait deux vacances: l'une du dimanche des Rameaux au lundi après la Quasimodo; l'autre du 15 août au 1er lundi du mois d'octobre. A la fin de chaque mois, les professeurs devaient remettre à l'inspecteur un rapport sur la conduite et le travail de leurs élèves. L'inspecteur pouvait réunir les professeurs ou certains professeurs compétents quand il jugeait à propos de les consulter.

Le 6 janvier 1857, le Conseil nomme Gustave Lhôte professeur de flûte; le 29 août suivant il nomme Louis Cabu, dit Cabel, professeur de chant dramatique; Jean Rogier, professeur de trombone et Jules Bernard, secrétaire-bibliothécaire.

Nous tenons à faire remarquer que, à cette époque, les nominations des professeurs étaient faites à titre provisoire; les arrêtés stipulaient tous expressément une épreuve satisfaisante de deux années pour que la nomination devînt définitive..

Dans la séance du 24 octobre 1857, le Conseil décide en outre : 1° de suspendre temporairement la classe d'orgue (1); 2° de créer une seconde place de professeur de violon au traitement de 600 frs.; 3° de donner un supplément de traitement de 200 frs. au professeur de violoncelle pour l'adjonction, à son cours, d'une classe de contrebasse.

Le 14 décembre 1858, la requête suivante revêtue de la signature de quarante-quatre personnes notables de Gand, parmi lesquelles : H. Ledeganck, A. De Vigne, W. Rogghé, K. Versnaeyen, Jean Ondereet, K. Callebaut, Rinskopf, Jean Taelman, P. Thery, A. Morel, A. Delanier, etc. fut adressée au Conseil communal :

« Sedert eenigen tijd heeft de zucht naar Toonceloefening, hier ter « stede in 't bijzonder, en in 't algemeen in gansch Vlaamsch-Belgie, « eene groote uitbreiding bekomen, ten bewijze daarvan zal het genoeg- « zaam zijn, op het groot getal tooneelmaatschappijen die thans hier « bestaan en nog dagelijks gesticht worden te wijzen.

(1) Malgré l'avis de M. Aug. Gevaert, qui avait beaucoup insisté sur la nécessité absolue d'une classe d'orgue et d'accompagnement.

« Ook waren de gentsche tooneelmaatschappijen steeds de kweek-
« school waaruit vele verdienstelijke tooneelpelers gesproten zijn, en
« verscheidene leden dier maatschappijen, na hier ter stede met roem
« het tooneel te hebben bestreden, hebben zich naar andere steden begeven
« om er zich als tooneelisten van beroep te vestigen. Doch hoewel onze
« tooneelspelers, meest allen zeer veel natuurlijken aanleg hebben, mag
« men het niet ontveinzen dat zij toch onder 't opzicht der kunst der
« uitspraak en uitgalming nog al te wenschen over laten. Meer dan eens
« is de uitspraak te lokaal gekleurd en daarom een hinder om met het
« zelfde goed gevolg als hier ter stede zich elders op de planken te
« vertoonen.

« Tijdens de herziening van het Reglement van het stedelijk Muzijk-
« Conservatorium is er beslist geworden dat er een leergang van Vlaamsche
« uitspraak en uitgalming zou worden ingerigt. Daar, Mijne Heeren, de
« noodzakelijkheid van het stichten van zulk eenen leergang zich steeds
« meer en meer doet gevoelen en daar de stad Gent in het in 't leven
« roepen van goede instellingen bij geene andere Vlaamsche steden
« nooit is ten achteren gebleven, nemen de ondergeteekenden, leden
« van onderscheidene tooneel-genootschappen, de eerbiedige vrijheid aan
« UED oordeel te onderwerpen : *of het oogenblik nog niet gekomen is*
« *om eenen leergang van Vlaamsche uitspraak en uitgalming aan onze*
« *muziekschool in te rigten.* »

Traduction. Depuis quelque temps, le goût de l'art dramatique a pris une grande extension dans notre ville et en général dans toute la Belgique flamande; il suffira, pour le prouver, de montrer le grand nombre de sociétés qui existent actuellement chez nous et qui sont encore fondées tous les jours.

Aussi les sociétés dramatiques gantoises furent-elles toujours la pépinière d'où sortirent beaucoup d'acteurs méritants, et plusieurs membres de ces sociétés, après s'être produits avec succès sur la scène dans notre ville, se sont rendus dans d'autres localités pour s'y établir comme acteurs de profession. Cependant, quelles que soient les dispositions naturelles de presque tous nos acteurs, on ne peut pas se dissimuler que ceux-ci laissent encore à désirer au point de vue de l'art de la prononciation et de la déclamation. Plus d'une fois, la prononciation a une couleur locale qui les empêche de se montrer ailleurs sur la scène, avec le même succès qu'à Gand.

Lors de la révision du règlement du Conservatoire de musique communal, il fut décidé qu'un cours de prononciation et de déclamation flamandes serait organisé. Comme la nécessité d'un tel cours, Messieurs, se fait de plus en plus sentir et que la ville de Gand n'est jamais restée en arrière parmi les autres villes flamandes lorsqu'il s'est agi de créer de bonnes institutions, les soussignés, membres de différentes sociétés dramatiques, prennent la respectueuse liberté de soumettre, à vos délibérations, le point de savoir *si le moment n'est pas venu d'organiser, dans notre école de musique, un cours de prononciation et de déclamation flamandes.*

Cette demande fut favorablement accueillie. Le cours fut organisé

et confié au littérateur et artiste dramatique bien connu, Charles ONDEREET (8 décembre 1860) qui le donna jusqu'à sa mort (16 août 1868). (1)

La réorganisation du Conservatoire, en 1856, avait suspendu forcément les séances musicales; tous les dilettantes gantois, et ils étaient nombreux, en regrettaient vivement la suppression; les journaux du temps réclamaient le rétablissement des concerts du Conservatoire, en faisant remarquer d'abord que c'était un moyen de constater les progrès des élèves et de stimuler leur ardeur; puis que ces fêtes exerçaient une grande influence sur le développement du goût du public, en faisant connaître des chefs-d'œuvre dont l'exécution était quasi impossible ailleurs.

L'administration du Conservatoire donna satisfaction à l'opinion publique en rétablissant les séances musicales; l'Inspecteur Van den Hecke l'annonça par la circulaire suivante (20 novembre 1858) :

« Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance, que quatre « matinées musicales seront données cet hiver, par les professeurs et les « élèves du Conservatoire, à la salle du Trône, à l'hôtel de ville.

« Ces séances, qui auront toujours lieu le dimanche, seront con- « sacrées spécialement à l'exécution des chefs-d'œuvre classiques de l'art « musical.

« Le prix de l'abonnement est de 5 francs pour les quatre matinées « musicales; chaque abonnement donne droit à une carte personnelle « et à deux cartes de dame par concert. »

Ch. Miry eut la direction de ces concerts; il s'attacha surtout à leur donner un cachet plus artistique en ne faisant exécuter que des œuvres classiques.

Outre ces matinées qui se donnaient à l'hôtel de ville, la Commission du Conservatoire organisa des séances particulières, au nombre de six ou sept par an; les abonnés aux matinées étaient admis alternativement à ces exécutions qui avaient lieu dans les salons de la maison de l'Inspecteur Van den Hecke, à la Place d'armes. Un peu plus tard, le Conseil communal ayant exprimé le désir de voir les professeurs prendre une part personnelle aux concerts et aux matinées, MM. Cabel pour le chant, Gustave Toerbée pour le violon, Heynderickx pour le piano et d'autres professeurs encore se firent entendre successivement à partir de la matinée du 26 décembre 1859.

Ce fut aussi en cette année que les professeurs du Conservatoire, voulant témoigner à M. Aug. Gevaert leur vive reconnaissance pour le dévouement avec lequel il s'occupait de leurs intérêts, prêtèrent leur

(1) Ce ne fut que sept ans après (18 avril 1867) qu'Emmanuel Hiel (1834 † 1899) fut chargé de donner un cours analogue au Conservatoire de Bruxelles.

concours à la cérémonie de son mariage, célébré le 22 janvier 1859, à l'église St-Nicolas de notre ville. Voici le programme des morceaux exécutés à cette occasion par 15 professeurs et 24 autres artistes.

1. *Marche triomphale de Judas Machabée* pour orchestre et orgue HAENDEL
2. *Kyrie* (chœur) . . . . . MENGAL
3. *Ave Maria* (chanté par MM. Ghyselinck et Nevejans) . . A. GEVAERT
4. *Ad SSm Sacramentum* (chœur) . . . . . A. GEVAERT
5. *O Salutaris* (solo pour ténor chanté par M. Eeckhout) . . . HAYDN
6. *Marche à Grand Orchestre et orgue de Judas Machabée* . . . HAENDEL

Pour donner une idée de l'organisation des études au Conservatoire, en 1860, nous donnons un tableau des cours avec les noms des professeurs, leurs traitements et le nombre des élèves.

DÉSIGNATION DU COURS	PROFESSEUR OU RÉPÉTITEUR	Traitement	NOMBRE DES ÉLÈVES	
			Demoiselles	Jeunes gens
Composition	Ch. Miry (prof)	1200	7	9
Solfège élém.	Van Gheluwé (prof.)	200		39
	Melle Ogez (répét.)	200	29	
Solfège approfondi	Ph. Toerbée (prof.)	1000	15	36
Chant d'ensemble	Merlé (prof.)	1200	10	10
Chant et diction	Cabel (prof.)	1200	11	8
Violon (C. sup.)	Lagye (prof.)	1200		12
	Gust. Toerbée (prof.)	600		6
id. (cl. élém.)	Desmet (répét.)	400		10
Violoncelle et Contreb.	De Vigne-Van Santen (prof.)	800		9
Piano (1er cours)	Heynderickx (prof.)	1200	10	8
id. (2e cours)	Van Gheluwé (répét.)	150		7
	Melle Persyn (répét.)	150	8	
id. (3e cours)	Victor Devos (répét.)	150		8
	Melle Elisa Vits (répét.)	150	6	
id. (4e cours)	Melle Elisa Vits (répét.)	100	6	
Flûte	L'Hôte (prof.)	600		2
Clarinette	Vandenhaute (prof.)	600		3
Hautbois, cor anglais	Schidlik (prof.)	800		4
Basson	Schilpp (prof.)	600		2
Cornet à pistons, et trompette	?.	600		8
Trombone	De Waele (prof.)	400		3
Classe d'orchestre	Ch. Miry	600		
		Totaux	102	184
		Total général	286 élèves	

Il n'y avait en réalité que 223 élèves, à cause de ceux qui fréquentaient simultanément plusieurs cours.

Liste, d'après l'ordre alphabétique des auteurs, des œuvres exécutées aux séances musicales (1858 à 1870).

Musique pour orchestre.

BACH (1). — Bourrée; gavotte; siciliana et menuetto, sonate.

BEETHOVEN. — Les deux premières symphonies; l'allegro Scherzando de la 8e; l'ouverture en ut, ouvertures de *Coriolan* et d'*Egmont*. Gloire à Dieu, chœur transcrit pour orchestre par Gevaert; Andante, transcrit par le même.

CHÉRUBINI. — L'ouverture d'*Anacréon*.

FÉTIS. — L'intermède de la 1re Symphonie.

GEVAERT. — La Fantaisie espagnole; les ouvertures du *Diable au Moulin*, de *Quentin Durward* et du *Billet de Marguerite*.

GLUCK. — Un ballet d'*Iphigénie en Aulide*.

HAENDEL. — L'ouverture d'*Ariane*.

HAYDN. — La 8e, 10e, 15e, 20e, 29e, 35e, 46e et 51e Symphonie.

JOACHIM. — L'Abenlied de Schumann arrangé pour orchestre.

LACHNER (Franz). — Des fragments de la 1re, 2e, 3e, 4e et 5e suite pour orchestre.

MÉHUL. — L'ouverture du *Jeune Henri*.

MENDELSSOHN. — La marche du *Songe d'une nuit d'été*.

MENGAL. — L'ouverture martiale; la grande Fantaisie pour harmonie.

MIRY. — Une symphonie.

MOZART. — L'ouverture de *Prométhée;* la symphonie dite de Jupiter, la 8e, celle en ut, en sol mineur, en mi bémol et en ré majeur.

RAMEAU. — Rigodon de l'opéra *Dardanus*.

REISSIGER. — L'ouverture d'*Yelva*.

RUBINSTEIN. — La 2e symphonie (*Océan*).

STEIBELT. — L'ouverture de *Roméo et Juliette*.

VAN DEN HEEDEN. — Une ouverture.

VAN DEN HEUVEL. — Un rêve (avec solo de flûte) et un intermède pour orchestre.

VAN GHELUWE (Léon). — Une ouverture.

WEBER. — Les ouvertures d'*Obéron*, de *Robin des Bois* et de *Préciosa*.

Musique pour divers instruments.

AERTS. — Air varié pour flûte.

BEER. — Fantaisie pour le basson sur une mélodie d'Hérold.

BEETHOVEN. — Concerto en ut mineur de piano; concerto de violon.

BELLINI. — Mélodie de l'opéra la *Somnambule* pour basson.

BENDER. — 2e concerto de clarinette.

BÉRIOT. — 2e, 6e et 8e concerto de violon; 6e et 11e air varié pour violon.

BOEHM. — Variations pour la flûte.

---

(1) Ce fut pendant cette période qu'on vit apparaître pour la 1re fois le nom de Bach, de Fétis, de Haendel, de Lachner, de Rameau, de Rubinstein, de Chopin sur les programmes du Conservatoire.

BROD. — Une Fantaisie pour hautbois et une 2de fantaisie sur un thème de Weber; un trio pour deux hautbois et un cor anglais.

CHOPIN. — Le 1er concerto de piano.

DANCLA. — Le 2e concerto de violon; la 3e symphonie concertante pour deux violons et orchestre.

DAUPRAT. — Grand trio pour trois cors avec accompagnement d'orchestre.

DAVID. — Concerto pour basson.

DOTZAUER. — Un adagio et rondoletto pour violoncelle; le 8e concerto pour violoncelle.

FIELD. — Le 4e concerto de piano.

GOLTERMANN. — Le concerto en ré pour violoncelle.

HANSSENS. — Concertino de clarinette.

HARDUYN (DE). — Fantaisie pour hautbois.

HERZ. — Deux concertos de piano.

HUMMEL. — Septuor militaire pour piano et d'autres instruments; les concertos en fa majeur, en la mineur, en mi majeur, en si mineur, en la bémol majeur, en mi (Adieux) et le concerto posthume pour piano.

LAFONT. — Le 2e concerto de violon.

LOUIS. — Variations concertantes pour le violon.

MAURER. — Symphonie concertante pour 4 violons.

MAYER. — Le concerto en ré majeur de piano.

MAYSEDER. — Airs variés pour le violon.

MENDELSSOHN. — Les concertos en ré mineur et en sol mineur de piano; et le caprice en si mineur pour le piano.

MERCADANTE. — Poésie, mélodie pour quatre violoncelles.

MOSCHELES. — Le 4e et 5e concerto de piano.

MOZART. — Le 1er concerto pour cor et le concerto en ré mineur pour piano.

MÜLLER (Iwan). — Un duo concertant pour deux clarinettes.

NEUKIRCHNER. — Fantaisie pour le basson sur les motifs de la *Norma* et de *Roméo et Juliette* de Bellini.

PLATEL. — Le 1er concerto de violoncelle.

RAPPÉ. — Une Fantaisie concertante pour violoncelle.

RODE. — Un concerto de violon.

ROMBERG (R.). — L'allegro du 2e concerto de violoncelle.

SALISMAN. — Une Fantaisie pour violoncelle.

SERVAIS. — Morceaux de concert et *Souvenir de Spa,* fantaisie pour violoncelle.

SINGELÉE. — Une Fantaisie pour clarinette sur les motifs de la *Somnambule.*

TULOU. — Un concerto, des variations sur un air d'Actéon et le 5e grand solo pour flûte.

VERROUST. — Différents morceaux de concert pour hautbois; concertino; fantaisie sur *Don Pascale* pour le même instrument; air varié sur un thème de Bellini et fantaisie sur des motifs d'*Anne de Boulen* pour basson; Trio pour hautbois, basson et piano sur des motifs de l'*Elisire d'amore.*

VIEUXTEMPS. — Fantaisie-caprice pour le violon.

VIOTTI. — Un fragment du 6e concerto de violon.

VOGT. — Concerto de hautbois; duo concertant pour deux hautbois.

Musique vocale.

ADAM. — Airs du *Chalet* et de la *Reine d'un jour.*
ARNAUT (E.). — *Un cœur de mère* (romance).
AUBER. — Air de l'*Ambassadrice,* du *Serment,* d'*Actéon* et de la *Part du Diable.*
BEETHOVEN. — Trio de *Fidélio,* scène et air : *Ah! perfido spergiaro.*
BELLINI. — Cavatine des *Puritains* et duo de la *Norma.*
BÉRIOT (DE). — Air *Prendi per me.*
BERTON. — Air de *Montano et de Stéphanie.*
BOIELDIEU. — Air de *Jean de Paris,* trio de la *Fête du village voisin;* quatuor de ma *Tante Aurore.*
CIMAROSA. — Air des *Folies amoureuses.*
DONIZETTI. — Air de *La Favorite* et de *Robert d'Evreux;* Cavatine de *Lucrèce Borgia;* romance de *Don Sébastien;* duo d'*Anne de Boulen;* quatuor de *Don Pascale.*
FLOTOW. — Air de *Martha.*
GEVAERT. — Duo du *Billet de Marguerite;* duetto du *Capitaine Henriot;* trios de *Georgette* et de *Quentin Durward.*
GLUCK. — Air d'*Alceste.*
GOUNOD. — Cavatine de la *Reine de Saba.*
GRÉTRY. — Air d'*Anacréon chez Polyeucte,* quatuor de *Lucile.*
GRISAR. — Cavatine des *Amours du Diable.*
HALÉVY. — Quatuor de *Charles VI;* air des *Mousquetaires de la Reine;* romance de l'*Eclair.*
HÉROLD. — Air et duo du *Pré aux Clercs.*
LABARRE. — Air des *Deux Familles.*
MÉHUL. — Duo et trio de *Joseph.*
MERCADANTE. — Air de *Zaïre;* duo d'*Elise et Claudio.*
MEYERBEER. — Romance, air et duo du *Prophète;* romance et air de *Robert le Diable;* duo de l'*Africaine.*
MONSIGNY. — Air du *Déserteur.*
MOULIN. — *L'honneur du Soldat* (romance).
MOZART. — Air et duo des *Noces de Figaro:* terzetto et quintette de *Cosi fan tutti;* sextuor de *Don Juan.*
NICOLO. — Air de *Jeannot et Colin* et du *Billet de loterie.*
PAËR. — Mélodie à 4 voix.
PHILIDOR. — Air de chasse de *Tom Jones.*
POERCK (DE). — *Romance indienne.*
ROSSINI. — Air et duo de la *Pie Voleuse;* trio de l'*Italienne à Alger;* Air, romance et introduction de *Guillaume Tell;* duo *Mira la bianco luna;* Air et rondo de la *Cerenentola;* air et duo de *Semiramide;* airs d'*Othello* et du *Comte Ory;* air et quintette de *Moïse;* air de *Cyrus à Babylone;* air du *Siège de Corinthe.*
SACCHINI. — Air d'*Oedipe à Colonne.*
SCHUBERT. — *Ave Maria.*
SPONTINI. — Hymne de l'opéra *Milton;* air de *Fernand Cortez.*

THOMAS (Ambr.). — Air de *Raymond.*
TORCHI. — Duo de *Démétrio.*
VAN DEN EEDEN. — *Souvenirs d'enfant* (romance).
VERDI. — Air de *Jérusalem* et de la *Traviata;* quatuor de *Rigoletto.*
WEBER. — Air de *Robin des Bois.*

Chœurs.

CARULLI. — *Les Sylphes.*
CHÉRUBINI. — Berceuse de *Blanche de Provence.*
GEVAERT. — *Les Adieux à la Mer;* chœur des *Lavandières de Santarem.*
GLUCK. — Chœur et gavotte d'*Armide;* chœur d'*Alceste.*
GRÉTRY. — Double chœur de *Colinette à la Cour.*
HAENDEL. — Marche triomphale de *Judas Machabée;* Alleluia du *Messie.*
HARDUYN (J. DE). — *Aen den Nacht* (chœur de 1620).
HAYDN. — Chœur de l'Oratorio « *Les sept paroles du Christ* » et des « *Quatre Saisons* ».
LEISRING. — *O filii et filiae* (double chœur, 1560).
LULLY. — Duo et chœur.
MARCELLO. — Fragment du *Psaume XVIII.*
MARTINI. — *Plaisir d'amour.*
MÉHUL. — Chœur de *Joseph; Echo et Narcisse.*
MENDELSSOHN. — Chœur de *Paulus.*
MOZART. — *Ave Verum,* duetto et chœur de *La Clémence de Titus.*
RAMEAU. — Chœur de *Castor et Pollux.*
SCHNEIDER. — Introduction et chœur du *Jugement dernier;* final de la 2e partie.
SCHUMANN (R.). — *Les Bohémiens.*
SPONTINI. — Chœur de la *Vestale.*
VAN DEN HEUVEL. — *Berceuse* (fragment de la Cantate *Cobolds*).

CHAPITRE IV.

Sommaire : Modifications au règlement (1865). — Cours d'orgue (1871). — Cours de déclamation et de chant néerlandais (1871).

Le règlement organique fut légèrement modifié en 1865; dans sa séance du 15 mars, le Conseil communal adopte l'arrêté suivant :

« Revu les art. 4 et 16 du Règlement organique du Con-« servatoire de musique, en date du 18 octobre 1856;

« Vu le rapport de la Commission de l'instruction publique et des « beaux arts du 22 février 1865;

« Vu l'art. 75 de la loi communale,

« *Arrête :* Les articles 4 et 6 du règlement organique du Conserva-« toire de musique en date du 18 octobre 1856 sont abrogés et remplacés « par les dispositions suivantes :

« *Art.* 4. Cette Commission est composée de cinq membres, y com-« pris le Bourgmestre *ou un Echevin délégué par le Collège échevinal* (1) « qui en est président de droit. Ces membres choisissent parmi eux un « Inspecteur et un trésorier.

« En l'absence du Bourgmestre ou de l'échevin délégué, l'Inspecteur « préside la Commission; en cas de partage, la voix du président est « prépondérante.

« Les fonctions de l'Inspecteur, du trésorier et des membres de la « Commission sont honorifiques.

« *Art.* 6. Les membres de la Commission sont élus pour le terme « de quatre ans. Ils sont toujours rééligibles.

« La Commission est renouvelée par moitié tous les deux ans. La « 1re sortie sera réglée par le sort, dans la séance fixée par la rédac-« tion du rapport dont il est question à l'art. 15 ci-après. L'Inspecteur « appartient à la dernière.

---

(1) Les termes en italiques sont ceux qui ont été ajoutés au texte de l'ancien règlement.

Léon VAN GHELUWE

« *Les membres de la Commission, sauf le cas prévu par le paragraphe* « *final du présent article, entrent en fonction au commencement de l'année* « *scolaire.*

« *La nomination des membres de la Commission a lieu sur deux listes* « *doubles de candidats présentés l'une par la dite Commission, l'autre* « *par le Collège des Bourgmestre et Echevins* (1). »

L'année suivante (1866), on décida que toutes les classes comprendraient trois divisions : la 3e division ou division élémentaire, la 2e division ou division moyenne, et la 1re division ou division supérieure. Le professeur de la division supérieure avait la haute main sur les autres divisions et devait contrôler l'enseignement des répétiteurs chargés de donner ces cours (2). Les récompenses consisteraient en : accessits, 2ds et 1er prix. Le 1er prix ne pouvait être accordé que si l'élève était jugé de force à passer dans une division plus élevée.

L'utilité d'un cours d'orgue était reconnue depuis longtemps; sur la demande de l'Inspecteur Vanden Hecke, M. Léon Van Gheluwe (3), à son retour de ses voyages artistiques en Italie et en Allemagne, lui adressa le rapport suivant (8 mai 1869) :

« En résumé des idées que vous m'avez soumises voici quelques « lignes qui ont rapport à notre sujet.

« L'orgue, tout en étant l'instrument religieux par excellence, est « aussi le moyen le plus efficace de former de vrais musiciens et d'inculquer au peuple l'heureux sentiment de l'art appelé divin.

« Le christianisme l'inventa et le perfectionna : à célébrer la gloire « de Dieu grand et miséricordieux, l'orgue mêla sa puissante et majestueuse voix à la voix des peuples; la religion et l'art de Ste-Cécile « se réunirent dans une commune vénération.

« De nos jours, au milieu de l'effervescence si générale dans tout « ce qui tient plus ou moins à la compétence humaine, on a essayé « de transplanter l'orgue de l'église à la salle de concert; mais le succès,

---

(1) Les termes en italiques remplacent les termes suivants de l'ancien règlement :

« Lorsqu'une place de membre vient de vaquer, la Commission propose au Conseil communal une liste de deux candidats. — Le membre nommé achève le terme de celui qui le remplace.

« Les membres de la Commission, sauf le cas prévu par le paragraphe précédent du présent « article, entrent en fonction au commencement de l'année scolaire. »

(2) Ce fut à l'occasion de cette mesure qu'un grave conflit éclata entre Melle Persyn, répétiteur de piano et M. Heynderickx, professeur du cours supérieur; Melle Persyn ne prétendit pas se soumettre au contrôle de M. Heynderickx; elle écrivit plusieurs lettres à la Commission et donna enfin sa démission le 11 mars 1867.

(3) Actuellement Directeur de l'école de musique de Bruges. (Voir Livre III. — Biographies.)

« que je sache, n'en a couronné la tentative que dans certaines condi-
« tions, où l'instrument ne perdit rien de son caractère propre; c'est-à-
« dire, dans les solennités autant religieuses qu'artistiques. Les oratorios
« de Haendel, exécutés au Palais de crystal à Londres, ont tous leur
« sujet tiré de la bible, et l'on ne voit pas comment le grand artiste
« serait, sans l'aide d'orgues immenses, arrivé à la puissance d'expression
« et d'effet, rêvée par son génie.

« Le gouvernement belge a fait l'acquisition d'un instrument du même
« genre et l'a placé, en le mettant à la disposition du Conservatoire, à
« la salle du palais ducal à Bruxelles. Dans les séances publiques,
« M. Fétis n'en fait usage que pour l'exécution d'œuvres essentiellement
« religieuses.

« On fait de même en Allemagne; à Leipzig notamment.

« Une remarque importante à faire est celle-ci : partout où le vrai
« art de l'organiste est pratiqué dans les temples de la religion, le sen-
« timent religieux des masses témoigne de plus de profondeur, de plus de
« stabilité (1). Ainsi la France et l'Italie sont pays à scepticisme; leurs
« églises, ou sont dépourvues d'orgues, ou bien les musiciens indignes
« de ce nom y transportent le désordre moderne de la musique de concert
« et de théâtre.

« Dans nos provinces le mal prend également des proportions. Il
« faut y opposer une forte digue. Feu Monseigneur Delbecque allait jusqu'à
« proscrire *la musique chantée* de l'église. Mais comment faire disparaî-
« tre la profanation de la *musique jouée?*

« Supprimer est une mesure radicale devant laquelle tous reculent.
« Instruire, répandre la semence des vrais principes, voilà, mon cher
« Président, le moyen auquel vous faites appel, et de la réalisation de
« laquelle vous méritez l'appui de tous les hommes intelligents.

« Instituer un cours d'orgue au Conservatoire de Gand est, pour ce
« qui concerne nos provinces, aller droit au but. La difficulté, malheu-
« reusement, n'est pas petite. La possession de l'instrument et du pro-
« fesseur résume le problème, il est vrai; mais ordinairement l'un est
« aussi difficile à trouver que l'autre. A Gand nous avons les orgues de
« l'église de St-Nicolas, et vu le résultat éminemment religieux à attein-
« dre, on ne peut douter que l'autorité ecclésiastique ne consente à vous
« céder pour quelques heures par jour la jouissance de l'instrument indis-
« pensable. Si l'organiste de cette église était suffisamment capable, la
« moitié de la difficulté disparaîtrait. Mais il vous sera facile de lui faire
« procurer une place équivalente à celle que de hautes raisons lui feraient
« quasi un devoir d'abandonner.

« Le titulaire nommé aux deux places en question, serait ainsi à même

---

(1) Il semblerait que les graves accents prédisposent aux grandes vérités, et les expriment ensuite mieux au fond de l'âme humaine. (Note de Van Gheluwe.)

« de donner à chaque instant les leçons de l'exemple à ses élèves, et « il les exercerait en leur faisant jouer les petits services. Un profes- « seur distingué comme artiste et comme homme, formerait probablement « à Gand un noyau de capacités réelles, car les dispositions musicales « de la population flamande sont incontestables. On songe, à le constater, « aux fameuses maîtrises de nos cathédrales du moyen âge, qui fournirent « les cours étrangères des plus célèbres maîtres de chapelle de l'Europe.

« Certes il faut rabattre de pareilles prévisions; toutefois la matière « première existe comme elle existait il y a trois siècles.

« Le professeur organiste doit non seulement, comme on dit *posséder « son instrument,* mais encore avoir fait des études techniques achevées. « Ces études, ainsi que vous le disiez très bien, comprennent l'harmonie, « le contrepoint, la fugue. Il doit, en un mot, réunir la science du « savant compositeur au talent d'un bon instrumentiste. Ces conditions, « vous les réclamerez sans doute d'autant plus impérieusement, que vous « n'ignorez pas plus que moi, combien l'étude de l'harmonie est faiblement, « celle du contrepoint tristement, et celle de la fugue nullement faite, « à notre Conservatoire. On peut bien le dire entre soi.

« Moyennant tout cela vous ferez former réellement des organistes, « et rendrez un service de plus à l'art. Les plus grands génies se for- « mèrent par l'orgue. Bach, Haendel, Beethoven, Mozart, furent grands « organistes avant d'être grands compositeurs. Le talent d'improvisation « si propre à l'organiste, ils le possédèrent au plus haut degré.

« Possédant aussi, indépendamment de leur génie, l'esthétique la plus « élevée, ils surent, sur un sujet donné, exposer et développer la fugue, « et ce, au courant du jeu des mains et des pieds. C'est ce qu'il y a « de plus difficile dans l'art.

« Une dernière remarque : subsides pleuvent sur les théâtres; les « citadins se font la vie agréable; la musique du campagnard est la « musique d'église. Envoyer dans chaque commune un bon organiste, « un bon musicien, quel bien pour la dignité du culte catholique et « pour l'art! »

Ce ne fut que l'année suivante qu'on fit l'acquisition de l'orgue qui existe encore au Conservatoire; il fut construit par *Merklin-Schutze,* et coûta 8619,32 frs. Cette dépense fut couverte : 1° par un subside de 5000 frs. de la ville, 2° de 2000 frs. de la province, et 3° de 2000 frs. de l'Etat. L'instrument fut d'abord placé à la Salle du Trône de l'hôtel-de-Ville, puis à la salle des auditions lorsque le Conservatoire fut transféré de la Conciergerie au local des Kulders (nov. 1876); enfin il est actuellement installé dans le nouveau local de la rue Haut-Port. M. Tilborghs qui avait été professeur suppléant de J. Lemmens au Conservatoire de Bruxelles et qui était aussi professeur à l'Ecole normale de Lierre fut chargé du cours par l'arrêté communal du 8 août 1871.

À la mort de Ch. Ondereet, en 1868, la Commission administrative s'adressa à l'écrivain bien connu Destanberg (1) pour avoir son avis sur le cours de déclamation néerlandaise; celui-ci s'empressa de répondre à la question qui lui était posée. Nous croyons devoir reproduire ici textuellement cette pièce intéressante rédigée en français et adressée à Vanden Hecke de Lembeke, inspecteur de la Commission administrative du Conservatoire; elle est datée du 20 novembre 1868 :

« Monsieur,

« En réponse à votre aimable et toute gracieuse demande, je prends « la respectueuse liberté de vous exposer — aussi brièvement que possible « — mes idées sur ce que devrait être, au Conservatoire que vous dirigez « avec tant d'abnégation et de bonne volonté, la classe de déclama- « tion flamande. Déclamation n'est plus de notre temps : bien penser « et bien dire ensuite valent mieux que déclamer. Or, jusqu'ici, il faut « bien l'avouer, peu d'acteurs savent bien penser et bien dire. Pourquoi ? « C'est qu'ils ignorent pour la plupart ce que d'immortels génies ont « créé pour la scène. Que connaissent-ils de Shakspeare, de Molière, « de Corneille, de Racine, de Voltaire, de Sheridan, de Cervantes, de « Calderon, d'Alfieri, et de tant d'autres, sans citer Sophocle, Eschyle, « Euripide, Sénèque, Plaute et Térence? Ils ne connaissent, en général, « que le premier drame du boulevard parisien ou, permettez-moi le mot, « la première grossièreté éclose au gaz des bouis-bouis parisiens. Et de « Schiller et de Goethe et de Vondel, cet admirable et incomparable « génie, pas un mot.

« Il serait temps, semble-t-il, qu'on lût au peuple ces admirables vers, « ces strophes enflammées où palpite l'âme entière de l'humanité.

« Faire des acteurs, qui — j'ose le dire — mènent, s'ils n'ont pas « d'autre occupation, une vie triste et misérable, cela ne doit point « être le but d'un enseignement public. Apprendre au peuple ce que « d'immortels génies ont produit, l'éclairer, élever son esprit et son cœur, « me semble plus digne de vos efforts et de ceux de l'administration « publique.

« J'ai en conséquence l'honneur de vous proposer :

« D'ouvrir au Conservatoire, non un cours de déclamation flamande, « mais un cours général d'art dramatique.

« De permettre au professeur de ce cours de faire connaître à ses « élèves par des lectures et par des exercices tous les chefs-d'œuvres « dramatiques en langue flamande ou traduits en langue flamande de « l'anglais, du français, de l'allemand, de l'espagnol, de l'italien, du grec, « du latin, etc.

---

(1) Né à Gand le 7 février 1829 et décédé le 7 septembre 1875; on érigea un monument sur sa tombe en 1877.

« Subsidiairement de faire exécuter par les élèves, sous la direc-
« tion de M. Miry, les œuvres des grands maîtres aux matinées musi-
« cales du Conservatoire en flamand. Le professeur du cours général
« d'Art dramatique se chargerait des traductions ou des nouvelles poésies
« à faire.

« Mon programme est large, Monsieur, je n'en disconviens pas. Mais
« dans une ville comme Gand, où l'art a tant d'adeptes et de fervents
« disciples, avec une administration aussi dévouée au peuple que celle
« que nous avons à notre tête, avec un homme comme vous qui depuis
« tant d'années consacrez toutes vos heures à une institution si digne
« de sympathie, j'ai la ferme conviction que ce programme peut être
« rempli.

« Votre très humble serviteur,
(*Signé*) NAP. DESTANBERG. »

Les idées si larges de Destanberg ne furent probablement pas comprises, car on n'apporta aucun changement au cours de déclamation tel que l'avait conçu Ch. Ondereet (1). Plusieurs demandes furent envoyées à l'administration pour la succession d'Ondereet; parmi les postulants se trouvaient MM. P.-W. Bevel, professeur de langues; Ch.-Ant. Droesbeke, littérateur; Louis De Vriese; Bruno Block, régent à l'école moyenne. Ce dernier l'emporta : il fut nommé le 22 mars 1869.

Dans la séance du Conseil communal du 13 décembre 1869, M. de Maere, à propos du budget du Conservatoire, proposa, dans les termes suivants, de créer une classe de chant flamand :

« Je pense, Messieurs, que pour motiver ma proposition je ne devrai
« pas entrer dans de longues considérations.

« Vous savez tous le développement considérable que le mouvement
« flamand a pris dans ces dernières années surtout en ce qui concerne
« l'art musical et particulièrement le chant flamand.

« Il serait, je crois, superflu de faire ici l'historique de ce mouve-
« ment; nous sommes au centre même où il est produit, et c'est chez
« nous que les œuvres de Gevaert, de Benoît, de Miry, de Van Gheluwe,
« de Van den Eeden et de tant d'autres encore, ont été exécutées pour
« la première fois.

« Ce mouvement ne s'est pas localisé dans notre ville seule; il s'est
« étendu à d'autres grands centres. C'est ainsi qu'à Bruxelles pendant
« des années entières on a pu constater l'existence d'une scène consa-
« crée uniquement à la représentation d'œuvres flamandes.

---

(1) Depuis 1896, sous la direction de Mme Gevaert, le cours de déclamation néerlandaise a pris un caractère littéraire qui portera certainement des fruits.

« Des régions populaires, le mouvement s'est étendu aux régions « gouvernementales et officielles; c'est ainsi que sans parler d'Anvers, « qui a un conservatoire où tout se fait en flamand, depuis le cabinet « du directeur jusqu'à la loge du portier, je puis citer le Conservatoire « de Bruxelles. Il y a quelques années, le gouvernement d'accord avec « la ville de Bruxelles, dont l'amour pour la langue flamande n'est pourtant « pas exagéré, a trouvé opportun de créer une classe de déclamation « et de chant flamand.

« Je me réserve, Messieurs, si ma motion est discutée dans le sein « du Conseil, ou si quelque objection s'élève, de fournir d'autres déve- « loppements et d'autres considérations. Pour le moment je m'en réfère « à ce que j'ai dit et je prie le Conseil de bien vouloir renvoyer à « l'examen de la Commission de l'instruction et des beaux-arts la motion « que j'ai faite. »

Cette motion fut adoptée. Le 4 février suivant le Collège des Bourgmestre et Echevins invita la Commission du Conservatoire à formuler son avis motivé sur la proposition dont le Conseil communal avait été saisi et qui concluait à la création d'un cours de chant flamand à notre école de musique. Voici la réponse de M. Aug. Gevaert au nom de la Commission du Conservatoire.

« Gand, le 17 mars 1870.

« Messieurs,

« Par une communication en date du 4 février, vous avez bien voulu « inviter la Commission du Conservatoire de musique à formuler son avis « motivé sur une proposition dont le Conseil communal a été récem- « ment saisi et qui conclut à la création d'un cours de chant flamand « à notre Ecole de musique.

« En même temps vous demandez, s'il n'y a pas lieu d'apporter quel- « ques modifications à l'organisation actuelle de l'enseignement du solfège.

« Chargé par mes collègues de la Commission de porter la parole « en leur nom, je vais résumer aussi brièvement que possible mon opinion « sur ces deux points.

« Et d'abord, en ce qui concerne l'introduction de la langue néer- « landaise dans l'enseignement et la pratique de la musique vocale, il « ne peut y avoir qu'une voix sur l'opportunité de la mesure. Veuillez « remarquer du reste, Messieurs, que l'idiome natal n'a jamais été au « Conservatoire l'objet d'une exclusion systématique. S'il n'y a fait que « d'assez rares apparitions aux matinées et aux exercices publics, cela « tient à une cause bien simple : l'extrême rareté, jusqu'à ces derniers « temps, de compositions sérieuses écrites sur des textes néerlandais.

« Etant donc admis le principe d'une plus grande extension à donner « à l'usage de la langue de nos provinces dans la culture de la musique, « examinons dans quelle mesure le Conservatoire de Gand peut con- « courir à la réalisation de ce programme.

« La musique vocale vous le savez, Messieurs, se divise en deux « genres, dont chacun comporte un enseignement bien distinct.

« En premier lieu, le chant d'ensemble, la polyphonie vocale;

« En second lieu, la monodie, le chant à une voix.

« Le premier de ces genres, le plus important pour l'exécution des « grandes œuvres classiques, est accessible à tous ceux qui possèdent « une éducation musicale moyenne. Il ne suppose ni des voix excep- « tionnelles, ni des études techniques longues et approfondies.

« Le second, au contraire, a une portée plus restreinte, plus spéciale. « C'est « l'art du *bel cantare* », comme disent les Italiens; l'art raffiné « des virtuoses, des chanteurs scéniques.

« Maintenant convient-il d'organiser *hic et nunc* l'enseignement de « ces deux genres, ou bien devons-nous nous borner, quant à présent, « à introduire le néerlandais dans l'étude du chant d'ensemble?

« Ce dernier parti, à mon avis, est le seul raisonnable, le seul qui « réponde à un besoin réel.

« En effet, l'établissement d'un cours spécial de monodie, de chant « flamand ou néerlandais proprement dit, serait tout-à-fait prématuré « dans l'état actuel des choses et ne pourrait se justifier par aucune « raison de principe. Un enseignement de ce genre suppose l'existence « d'un style naturel, c'est-à-dire, un ensemble de traditions et de précep- « tes techniques appuyés sur l'autorité d'une série de virtuoses célèbres. « A ce point de vue, on ne reconnaît que deux écoles de chant : l'italienne « et la française; ou bien, à défaut d'un style national nettement déter- « miné, une masse considérable d'œuvres consacrées par le temps, et « sur lesquelles on puisse baser un enseignement sérieux.

« Dans ce dernier sens, on peut parler d'une école de chant alle- « mande et même anglaise. Cette dernière nation, il est vrai, ne pos- « sède qu'un seul grand compositeur : Haendel, mais cet immense génie, « à lui seul, représente toute une école.

« Est-il besoin de dire qu'aucune de ces deux conditions n'existe « chez nous, ni chez nos frères de race et de langue, les Hollandais. « Au reste, il importe de ne pas s'exagérer à cet égard notre infériorité; « nous sommes dans la situation de la plupart des pays de l'Europe; « il n'en est pas autrement en Espagne, en Russie, en Suède, en Suisse.

« Pour la musique vocale d'ensemble il en est tout différemment. « Sur ce terrain nous sommes en pleine tradition nationale. Nos pères « ont appris cette musique à toutes les nations de l'Europe et non « seulement pour la composition mais aussi pour l'exécution du chant « à plusieurs voix; les Belges du XVe et du XVIe siècle étaient les « arbitres du goût européen. C'est précisément à ce genre qu'appartien- « nent la plupart des compositions musicales écrites dans ces derniers « temps sur des textes néerlandais.

« Je le répète donc encore une fois : la classe à créer doit porter « le titre de cours de chant d'ensemble. Je n'entends pas par là exclure « le *solo*, mais à mon avis il ne doit pas figurer au programme officiel « ni faire l'objet d'un enseignement spécial.

« Qu'il me soit encore permis d'appeler votre attention sur un sujet « de la plus haute importance. Si l'on veut sérieusement se mettre à « chanter le néerlandais, il est indispensable d'implanter chez nous la « pure prononciation hollandaise. C'est la condition préalable de tout « progrès dans ce sens. En conséquence, un cours de prononciation et « de prosodie néerlandaises obligatoire pour les chanteurs, me semble « le complément logique de l'innovation projetée. Ce cours peut être « donné sans inconvénient par le professeur de déclamation flamande.

« L'introduction de la langue néerlandaise dans l'étude du chant « d'ensemble entraînera quelques modifications dans les classes de sol- « fège. Vous mêmes semblez l'avoir pressenti en établissant un lien entre « les deux questions. En effet, le cours de chant d'ensemble, dont le « programme se trouvera considérablement accru, devra être allégé de « quelques matières qui actuellement font partie de son programme, « bien qu'en réalité elles appartiennent à la théorie élémentaire de la « musique. A l'avenir, il sera rendu indépendant des classes où l'on « enseigne cette théorie, et exclusivement consacré à la pratique, con- « formément à son titre.

« De cette manière, il deviendra possible de réaliser une amélioration projetée par nous depuis plusieurs années déjà : introduire une « véritable *unité* dans l'enseignement de la partie élémentaire de la « musique.

« Vous n'ignorez probablement pas, Messieurs, que cette branche si « importante de la pédagogie musicale est partout livrée à l'empirisme « le plus absolu. Dans les Conservatoires, chaque professeur a des pro- « cédés d'enseignement différents, une terminologie différente; souvent « le même cours réunit des commençants et des élèves déjà avancés; « bref, on n'a pas dépassé sous ce rapport l'organisation la plus rudi- « mentaire qu'il soit possible d'imaginer.

« Cet état de choses est d'autant plus regrettable qu'il est dû presque « uniquement à l'esprit de routine qui semble être l'apanage des musi- « ciens. En effet, il est notoire qu'il existe aujourd'hui des moyens « d'apprendre *plus vite et mieux* la lecture et la théorie musicales. *La* « *Méthode Dessirier*, par ex., atteint complètement ce but et à Gand « même on a pu constater l'excellence de ses résultats. Il est temps que « les Conservatoires s'approprient ces nouveaux procédés d'enseignement « et en fassent le point de départ d'un programme d'études gradué, « où les matières soient réparties entre les divers cours, de manière à « se succéder dans un ordre logique. Quelques tentatives dans ce sens

« ont déjà été faites par nous, et non sans quelque succès, bien que la « force de l'habitude, la rareté des livres spéciaux et jusqu'à un cer- « tain point la composition actuelle du personnel ne nous aient pas « permis de procéder d'après un plan suivi.

« Aujourd'hui nous saisissons avec empressement l'occasion qui nous « est offerte d'opérer une vraie réforme, dont les résultats ne sont pas « douteux.

« En conséquence de tout ce qui vient d'être dit, la Commission du « Conservatoire a l'honneur de vous soumettre les modifications suivantes « à apporter au Règlement organique du dit Etablissement.

« 1° Le cours de chant d'ensemble (titulaire actuel Mr Merlé) prendra « le nom de *Cours de chant d'ensemble néerlandais et français.*

« Son programme d'enseignement sera celui-ci : solfège et vocalise « sur toutes les clefs; principes élémentaires de l'art du chant pour les « élèves adultes, chant à plusieurs voix sur des textes néerlandais, fran- « çais et (subsidiairement) latins. L'étude des œuvres de l'ancienne école « néerlandaise devra y tenir une place considérable.

« 2° Le cours de solfège approfondi (titulaire actuel Mr Toerbée) « prendra le titre de *Cours supérieur de lecture et de théorie musicales.*

« Le professeur aura la direction générale de cette branche de l'enseigne- « ment, dont le chant d'ensemble sera séparé, ainsi qu'il a été dit plus « haut.

« 3° Le cours de solfège élémentaire actuellement confié à *deux répé- « titeurs,* Mr Van Gheluwe et Melle Ogez, sera donné à l'avenir par *un « professeur* et portera le titre de *Cours élémentaire de lecture et théorie « musicales.*

« C'est toujours en vue de *l'unité* et de l'importance plus grande à « donner à ce cours que nous vous demandons cette modification. En « outre, un enseignement collectif ne peut se donner bien que par un « homme et il est convenable qu'il ait le titre de professeur.

« 4° Les deux professeurs susdits de lecture et théorie musicales se « conformeront dans leur enseignement à un programme qui sera éla- « boré et arrêté de commun accord entre la Commission et les dits « professeurs. Est-il besoin de vous dire que nous croyons nécessaire « quelques mutations dans le personnel de notre établissement pour rendre « ces réformes efficaces? Pour un ordre de choses nouveau, il faut des « hommes nouveaux, jeunes; et sans blesser en rien la plus scrupuleuse « équité, on pourrait désirer que les titulaires actuels de la classe de « chant d'ensemble et de solfège approfondi, fussent admis à faire valoir « leurs droits à la retraite au cas où ils auraient atteint les conditions « réglementaires requises pour jouir de la pension entière, récompense « bien méritée de longs et honorables services (1).

---

(1) MM. Merlé et Toerbée furent mis à la retraite par un arrêté du 2 septembre 1870.

« Je ne puis clore ce rapport sans me faire l'interprête des senti-
« ments de gratitude qui ont accueilli la décision spontanée du Conseil
« communal au sujet de l'augmentation des appointements de notre corps
« professoral. Cette mesure généreuse et équitable, que nous avons l'espoir
« fondé de voir réalisée prochainement, est une preuve nouvelle et décisive
« de vos sympathies constantes pour l'établissement qui a l'honneur de
« représenter l'état musical dans notre ville.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance respectueuse de nos sen-
« timents les plus dévoués.

« Au nom de la Commission,
(*Signé*) F.-A. GEVAERT.

« Paris, le 12 mars 1870. »

Monsieur J. Vuylsteke, conseiller communal à cette époque, fit, dès le 17 mars suivant, une longue réponse à ce rapport. Nous donnons la traduction française de ce travail remarquable, que M. Vuylsteke avait rédigé en flamand (1) :

« Quoique le chant flamand, comme tout ce qui est flamand eût à
« lutter contre de forts préjugés, depuis longtemps plusieurs compositeurs,
« parmi lesquels se distinguèrent surtout Gevaert et Miry, s'appliquèrent
« à le relever de cette déconsidération; cependant leur travail restait un
« peu isolé et ne trouvait qu'un écho borné.

« Depuis environ six ans, sous la vigoureuse conduite d'un autre
« maître, P. Benoit, et grâce au concours de circonstances favorables,
« cet effort s'est fait mieux apprécier et il a réalisé des progrès rapides.

« Ce qui a surtout favorisé ce mouvement, c'est l'admission de la langue
« flamande dans le concours de cantates connu sous le nom du concours
« du prix de Rome et organisé par le gouvernement.

« Un arrêté royal du 31 décembre 1864, dû au ministre Van den Peere-
« boom, ouvrit aux poètes flamands la participation au concours du prix des
« cantates, d'où ils avaient été exclus jusqu'alors; il détermine que, au

---

(1) *Texte original de M. Vuylsteke.* Ofschoon de Vlaamsche zang, gelijk alles wat Vlaamsch is, tegen zeer sterke vooroordeelen te worstelen had, deden er zich reeds sedert lang verscheidene componisten op, waaronder Gevaert en Miry zich vooral onderscheidden, die zich beijverden om hem uit de minachting op te beuren; hunne werking bleef echter eenigszins afgezonderd en vond maar eenen beperkten weerklank.

Het is maar sedert een zestal jaren dat, onder de krachtige leiding van eenen anderen meester, P. Benoît, en dank aan de medehulp van gunstige omstandigheden, deze streving zich meer heeft doen gelden en snel is vooruitgegaan.

Hetgeen die beweging bijzonderlijk heeft begunstigd, was de toelating der Nederlandsche taal in den cantatenprijskamp van het gouvernement, gekend onder den naam van prijskamp van Rome.

Een koninklijk besluit van 31sten Dec. 1864, aan den heer minister van den Peereboom verschuldigd, opende aan de Vlaamsche dichters de deelneming aan den Cantatenprijskamp, waaruit zij tot dus verre gesloten waren, en bepaalde dat voortaan twee teksten, een Nederlandsche en

« lieu d'un texte français seulement, deux textes, néerlandais et français, « seraient proposés aux musiciens concurrents, et que ceux-ci pourraient « mettre en musique le texte de leur choix.

« Depuis lors tous les jeunes compositeurs choisirent, dans les concours « consécutifs de 65, 67 et 69, le texte néerlandais; sans doute parce qu'ils « croyaient que c'était leur devoir, comme Flamands, et aussi parce que « la richesse d'harmonie de notre langue et les ressources de sa prosodie « offrent au compositeur des avantages qu'on ne trouve pas en français.

« Les résultats les plus heureux ont couronné leurs efforts; ils pro- « duisirent des œuvres de mérite et notre école de musique a vu cou- « ronner successivement plusieurs de ses anciens élèves.

« Actuellement la volonté de travailler à fonder une école de musique « nationale, est commune à nos jeunes compositeurs de Bruxelles, d'Anvers, « de Gand, de Bruges; et quoique ces efforts rencontrent beaucoup d'adver- « saires et d'incrédules, je n'ai pas, quant à moi, le moindre doute au sujet « de la viabilité de ce mouvement, pourvu qu'on ne l'étouffe pas.

« En effet, si nous nous distinguons d'autres nations par un esprit « caractéristique, cet esprit trouvera son expression dans la musique comme « il l'a trouvée dans la peinture et dans les lettres, aussitôt que des hommes « de talent et bien doués le voudront, et à la condition qu'on n'étouffe « pas systématiquement leur activité mais, au contraire, qu'on leur facilite « les moyens de se faire connaître et apprécier.

« Dès maintenant la première condition est remplie, c'est-à-dire que « des hommes sincères et de talent prennent à cœur la tâche. Ces hommes « existent et, quoique fort jeunes pour la plupart, il n'y a pas de genre

---

een Fransche, in plaats van een Franschen alleen aan de voor den grooten prijs mededingende toonzetters zouden voorgelegd worden, welke dengene zou in muziek stellen dien zij verkozen.

Van dan af hebben al de jonge Vlaamsche componisten in drie opvolgende prijskampen in 65, 67 en 69 den Nederlandschen tekst verkozen, ongetwijfeld omdat zij zich zulks, als Vlamingen, ten plicht rekenden, maar ook omdat de klankenrijkdom van onze taal en de hulpmiddelen harer prosodie den toonzetter voordeelen aanbiedt, welke men in 't Fransch niet vindt.

De beste uitslagen hebben hunne pogingen bekroond, verdienstelijke stukken werden door hen voortgebracht, onze muziekschool heeft er opvolgenlijk verscheidene harer oude leerlingen zien bekronen.

Tegenwoordig is onder onze jonge componisten te Brussel, Antwerpen, Gent, Brugge de wil om aan de stichting eener nationale muziekschool te werken algemeen; en hoewel die pogingen veel bestrijders en veel ongeloovigen ontmoeten, heb ik, wat mij betreft, nopens de leefbaarheid van die beweging geenen den minsten twijfel, mits men ze maar niet dood duwe.

Inderdaad, indien wij ons van andere natiën door eenen eigenaardigen geest onderscheiden, dan zal die geest zijne uitdrukking vinden in de toonkunst, gelijk hij ze gevonden heeft in de schilderkunst en in de letteren, zoodra ernstige en met een waar talent begaafde mannen het zullen willen, en op voorwaarde, dat men hunne werking niet stelselmatig zal onderdrukken, maar hun integendeel de middelen zal vergemakkelijken, om zich te vertoonen en zich te laten waardeeren.

Van nu af reeds is de eerste voorwaarde, dat er ernstige en talentvolle mannen de zaak ter harte nemen, vervuld. Die mannen zijn er, en hoe jong de meesten hunner nog zijn, er is geene soort van zangmuziek, welke zij niet met goed gevolg aangevat hebben. Het oratorio, de can-

« de musique qu'ils n'aient entrepris avec un bon résultat. L'oratorio, la « cantate, le chœur, l'opéra, la chanson populaire se trouvent représentés, « par de bons spécimens, dans les œuvres de Gevaert, Miry, Benoît, Volcke- « rick, Fernau, Van Gheluwe, van den Eeden, Waelput, De Mol, Huberti, « Dumon et beaucoup d'autres.

« Et, ce qui doit encourager davantage les partisans de ce mouvement, « c'est qu'en Hollande aussi, la prévention, enracinée comme chez nous, « que notre langue n'est pas propre au chant, commence à céder sous les « efforts d'hommes dévoués : les Verhulst, Hol, Nicolaï, Marinus, etc. ne « veulent pas que le peuple néerlandais, qui occupe en général une place « originale et glorieuse dans les arts et les sciences, reste plus longtemps « un servile copiste ou se limite au rôle d'exécutant des œuvres étran- « gères.

« Mais, comme je le disais, une autre condition s'impose pour per- « mettre à ce mouvement de prendre son essor; il doit recevoir une place « dans l'enseignement. Pas d'encouragement, pas de faveurs, mais liberté « et égalité. La liberté de choisir le texte flamand dans les concours a « fait éclore immédiatement les œuvres musicales flamandes. Laissez la « même égalité dans le système d'enseignement adopté, les choses pren- « dront sans peine leur développement naturel. Pas de privilège pour le « flamand, il est assez fort pour pouvoir s'en passer; mais aussi pas de « privilège pour le français.

« C'est sur ce terrain que se plaçait Mr de Maere lorsque, dans la « séance du 13 déc. 1869, lors de la discussion du budget du Conser- « vatoire pour 1870, il proposait l'organisation d'une classe de chant fla- « mand.

---

tate, het koor, het opera, de melodie, het volkslied zijn in de werken van Gevaert, Miry, Benoît, Volckerick, Fernau, Van Gheluwe, van den Eeden, Waelput, De Mol, Huberti, Dumon en veel anderen door goede specimens vertegenwoordigd.

En hetgeen de aanklevers van die beweging te meer moet aanmoedigen, is dat ook in Holland het langen tijd evengoed als hier ingeworteld vooroordeel als zou onze taal voor den zang ongeschikt zijn, tegenwoordig aan 't wijken is, onder de pogingen van verkleefde mannen als Verhulst, Hol, Nicolaï, Marinus, enz. die willen dat het Nederlandsche volk, dat in kunsten en wetenschappen over 't algemeen eene eervolle en zelfstandige plaats bekleedt, niet langer in de toonkunst enkel slaafsche kopist blijve of zich beperke tot de rol van uitvoerder der vreemde werken.

Maar er is, zoo ik zegde, eene tweede voorwaarde noodig om aan die beweging toe te laten haren loop te volgen, zij moet eene plaats krijgen in het onderwijs. Geene aanmoedigingen, geene gunsten, maar vrijheid en gelijkheid. De vrijheid van den Vlaamschen tekst in de prijskampen te kiezen heeft onmiddellijk de Vlaamsche toonkunstige werken doen ontstaan. Laat dezelfde gelijkheid in het onderwijs ingevoerd worden, de zaak zal zonder moeite hare natuurlijke ontwikkeling nemen. Geen voorrecht voor het Vlaamsch, het is sterk genoeg om die te kunnen ontberen, maar ook geen voorrecht voor het Fransch.

Het was op dit terrein dat de heer de Maere zich plaatste toen hij in zitting van 13den Dec. 1869 bij de behandeling van de begrooting der muziekschool voor 1870, de inrichting eener klas van Vlaamschen rang voorstelde.

« Mr de Maere appelait l'attention sur l'extension considérable que le « mouvement musical avait prise; il rappelait que c'est précisément à Gand « que les œuvres flamandes de Gevaert, Benoît, Miry, Van Gheluwe, Van « den Eeden furent représentées pour la 1re fois; qu'Anvers avait adopté « cette école comme la vraie, en fondant un Conservatoire (1), à la tête « duquel il avait placé Benoît, le chef du mouvement, et où tout, admi- « nistration et enseignement, se fait exclusivement en flamand; que le « Gouvernement avait aussi fait quelque chose, en organisant un cours de « déclamation et de leçons de chant en flamand au Conservatoire de « Bruxelles.

« Il était donc permis d'espérer qu'à son tour Gand, qui a eu une « si grande part dans la renaissance du chant flamand, autant par ses com- « positeurs que par ses nombreuses sociétés chorales, société des Chœurs, « Mélomanes, Willems-genootschap, ne refuserait pas plus longtemps à « ce chant une place dans son enseignement; que notre ville contribue- « rait de son côté, à instruire des jeunes gens capables de bien exécuter « ces œuvres flamandes et d'y trouver leur plaisir; qu'elle ne laisse- « rait pas plus longtemps dominer exclusivement le génie français et « italien dans le chant.

« La Commission du Conservatoire a examiné cette proposition. Comme « il était à prévoir en présence des faits invoqués, elle a reconnu l'oppor- « tunité d'introduire la langue flamande dans l'enseignement et dans la « pratique de la musique vocale; elle propose de former une classe de « chant d'ensemble en néerlandais et en français, tandis qu'elle fait sentir « en même temps qu'il est indispensable d'enseigner chez nous le pur

---

De heer de Maere riep de aandacht op de aanzienlijke uitbreiding welke de muzikale beweging genomen had; hij herinnerde, dat het juist in Gent is dat de Vlaamsche gewrochten van Gevaert, Benoît, Miry, Van Gheluwe, van den Eeden voor de eerste maal uitgevoerd werden; dat Antwerpen die school als 't ware aangenomen had door een conservatorium te stichten, waar het den aanvoerder der beweging Benoît, aan 't hoofd van geplaatst had, en waar alles, bestuur en onderwijs uitsluitelijk in 't Nederlandsch gebeurt; dat ook het gouvernement iets gedaan had, door het inrichten van Vlaamsche declamatie en zanglessen aan het Conservarorium te Brussel.

De wensch was dus geoorloofd dat ook Gent, dat zoowel door zijne Vlaamsche componisten als door zijne menigvuldige koorzanggenootschappen, Koormaatschappij, Melomanen, Willems Genootschap, meer dan andere een werkzaam aandeel aan de wederopkomst van den Vlaamschen zang gehad heeft, dien zang niet langer eene plaats in zijn onderwijs zou ontzeggen, dat onze stad het hare zou bijdragen om jongelingen op te leiden, bekwaam om die Vlaamsche gewrochten goed uit te voeren en er hun smaak te doen in vinden; dat het niet langer het Fransche en Italiaansche genie in den zang uitsluitend zou laten heerschen.

De Commissie van het Conservatorium heeft dit voorstel onderzocht. Zij heeft, zooals het in tegenwoordigheid van de aangehaalde feiten te verwachten was, de gepastheid erkend van het invoeren der Nederlandsche taal in het onderwijs en de praktijk der zangmuziek; en zij stelt voor eene klas van Nederlandschen en Franschen *Samenzang* te vormen, terwijl zij tevens doet uitschijnen, dat het onmisbaar is bij ons de zuiver Nederlandsche uitspraak aan te leeren als voorafgaande

---

(1) On sait que ce Conservatoire est devenu le *Koninklijk Vlaamsch Conservatorium* de Belgique en 1898.

« accent néerlandais comme condition préalable pour tous progrès dans « le sens du chant néerlandais, de sorte qu'un cours de prononciation et « de prosodie réerlandaises, dont la fréquentation par les chanteurs serait « obligatoire, devient nécessaire : *Peut-être,* dit le rapport, *ne serait-il pas « inutile de confier à un Hollandais de naissance cet enseignement gram- « matical pur.*

« Sur ces points je suis d'accord avec la Commission; mais je ne com- « prends pas bien les raisons pour lesquelles elle ne veut pas admettre « dans le programme le chant solo, dit monodie, en néerlandais, au moins « pour le présent.

« Considéré d'une manière abstraite, l'art du chant n'est d'aucune lan- « gue; émettre la voix, vocaliser, etc. peut se faire avec des notes, comme « aussi sur les différentes voyelles a, e, i, o, u, sans qu'on se serve de texte « dans n'importe quelle langue.

« Mais quand on veut appliquer l'art du chant ainsi acquis à l'une ou « à l'autre langue, alors commencent les difficultés. Il faut d'abord la con- « naissance de la langue et de la prosodie, aiusi qu'une bonne pronon- « ciation. De là, comme la Commission le dit, la nécessité d'un cours de « prononciation et de prosodie néerlandaises. Mais un cours ne forme « que le déclamateur, pas le chanteur; ce dernier doit savoir comment il « fera valoir, en chantant, d'une manière propre, claire et agréable les sons « appartenant à la langue; comment il évitera les défauts inhérents à « cette langue (et, dans toutes les langues, il y a des défauts au point « de vue musical), les tons sourds et les duretés qui s'y présentent en « chantant; il posera aussi la voix avec rondeur et plénitude sur des diph- « tongues difficiles, sur des consonnes accouplées, sur des sons nasals et « gutturaux, et cela exige une étude spéciale pour chaque langue. De

---

voorwaarde tot allen voortgang in de richting van den Nederlandschen zang, zoodat een leergang van Nederlandsche uitspraak en prosodie, waarvan het bijwonen voor de zangers verplichtend ware, zou noodzakelijk zijn. « Misschien », zegt het verslag, *ware het niet onnuttig dit zuiver spraakkundig onderwijs aan een geboren Hollander toe te vertrouwen.*

Op deze punten stem ik met de Commissie in; maar ik begrijp de redenen niet goed waarom zij den *alleenzang* — de zoogezegde monodie — in 't Nederlandsch ten minste vooralsnog, op het programma niet wil toelaten.

In abstracts beschouwd is de zangkunst van geene taal; de stem uitbrengen, vocaliseeren, enz. kan op de noten gebeuren, als ook op de verschillende klinkers a, e, i, o, u, zonder dat er een tekst in welke taal ook gebruikt worde.

Maar als men de aldus opgedane zangkunst op de eene of andere taal wil toepassen, daar beginnen de moeilijkheden. Vooreerst vereischt zulks de kennis der taal, en van hare prosodie en eene goede uitspraak. Van daar, zooals de Commissie zegt, de wenschelijkheid van eenen leergang van Nederlandsche uitspraak en prosodie. Maar een leergang vormt nog maar alleen den declamator, niet den zanger. De zanger heeft bovendien noodig te weten hoe hij de aan de taal eigene klanken op zuivere, klare en aangename wijze al zingend zal doen gelden, hoe hij de gebreken van die taal zelve (en in alle talen zijn er onder muzikaal opzicht gebreken), de dofheden en de hardheden, die er in voorkomen, al zingend zal ontwijken; de stem rond en vol ook op moeilijke diftongen, gekoppelde medeklinkers, neus en keelklanken enz. poseeren; en *dit* ver-

« là résulte que celui qui n'a appris à chanter que sur des textes fran-
« çais et italiens, par exemple, n'est pas apte, le plus souvent, à chanter
« en néerlandais.

« Considéré de cette manière, il est visible qu'un *chant d'ensemble* n'est
« pas possible lorsque ceux qui chantent ensemble n'ont jamais appris à
« bien chanter seuls.

« Mais il y a plus. D'une langue à une autre, il n'y a pas seulement
« une différence extérieure de lettres et de sons, il y a aussi une diffé-
« rence intérieure qui a son fondement dans les différents génies des peuples,
« et dont les ouvrages des maîtres sérieux portent l'empreinte. Chez le
« compositeur italien domine la passion, chez le français l'esprit; cepen-
« dant tous manquent de profondeur; chez l'allemand, profondeur de sen-
« timent et élévation d'idée. Et si nos compositeurs consultent notre
« génie néerlandais, alors il ne peut y avoir aucun doute que leurs œuvres
« seront colorées et qu'ils témoigneront d'une force calme et d'un esprit
« sérieux.

« Dès lors, pour exprimer d'une manière convenable les différents
« caractères dans le chant, une préparation particulière est nécessaire, et
« cela est si vrai que ceux, par exemple, qui sont en état de faire entendre
« d'une manière irréprochable une romance en français, ne savent com-
« ment s'y prendre pour exécuter les mélodies de Schubert et de Schu-
« mann; celui qui chantera avec tout le brio désirable un *aria di bravoura*
« italien, ne peut faire valoir l'*Adélaïde* de Beethoven; à moins que, en
« dehors du genre français et italien, il ait aussi étudié l'art allemand.

« Pourtant qu'allègue la Commission? L'enseignement de la monodie
« suppose, d'après elle, ou bien l'existence d'un style national, c'est-à-dire

---

eischt eene verschillende studie voor iedere taal. Van daar dat degene die alleen op Fransche en Italiaansche teksten bij voorbeeld heeft leeren zingen tot het Nederlandsch zingen meest al niet bekwaam is.

Alzoo beschouwd is het zichtbaar dat een goede *samenzang* niet eens mogelijk is, wanneer degene die te zamen zingen, niet eerst geleerd hebben goed *alleen te zingen*.

Maar daar is meer. Van de eene taal tot de andere is er niet alleenlijk een uitwendig verschil van letters en klanken. Er is ook een inwendig verschil dat zijne wortels heeft in de verschillende geniën der volkeren, en waarvan de gewrochten der ernstige meesters den stempel dragen. Bij den Italiaanschen componist heerscht de hartstocht voor, bij den Franschman de geest, doch bij beiden tamelijk veel oppervlakkigheid; bij den Duitscher diepte van gevoel en verhevenheid van gedachte; en zoo onze toonzetters onze eigene Nederlandsche geaardheid raadplegen, dan lijdt het geen twijfel of hunne gewrochten zullen kleurrijk zijn en van kalme kracht en ernstig denken getuigen.

Welnu! ook om de verschillende karakters in den zang behoorlijk uit te drukken, is er bijzondere voorbereiding noodig, en dit is zoodanig waar dat degenen die in staat is om eene Fransche romance bij voorbeeld op onberispelijke wijze voor te dragen, met de melodiën van Schubert en Schumann geenen weg weten; dat degene die met al den vereischten brio een Italiaansch aria di bravoura kan zingen, de Adelaïde van Beethoven niet kan doen gelden; tenzij zij buiten het Fransche en Italiaansche genre ook de Hoogduitsche kunst bestudeerd hebben.

Doch wat brengt de Commissie in? Het onderwijs van de *monodie* veronderstelt, volgens haar, ofwel het bestaan van eenen nationalen stijl, dit is een ensemble van technische overleve-

« un ensemble de traditions et de préceptes techniques s'appuyant sur « l'autorité d'une série de virtuoses célèbres; — ou bien, à défaut d'un « style national exactement déterminé, une foule d'œuvres consacrées par « le temps, et sur lesquelles on peut fonder un enseignement sérieux.

« La première de ces deux conditions n'existerait d'après la Commis- « sion, qu'en Italie et en France, la seconde aussi en Allemagne et en Angle- « terre. Aucune des deux, au contraire, ne se rencontrerait chez nous ni « chez les Hollandais.

« Il me semble que cette raison n'est pas décisive. Les traditions et « les préceptes ne sont pas tombés du ciel en Italie et en France, la foule « des compositions musicales chez les Allemands n'ont pas surgi en un « jour. Si les premiers maîtres de chant français et italiens avaient attendu « de former des élèves, jusqu'à ce que l'art du chant eût acquis son complet « développement; si l'on avait attendu en Allemagne, pour apprendre à « chanter convenablement en allemand, jusqu'à ce que les innombrables « chefs-d'œuvres eussent été écrits, il est visible que ni le chant italien et « français, ni l'école allemande n'eussent jamais existé. Chez les Français, « lorsque quelques hommes voulurent faire une place au chant français « à côté du chant italien qui prédominait, ils rencontrèrent une violente « résistance. — J.-J. Rousseau dans ses *Lettres sur la musique française* « déclarait que la langue française n'était point du tout propre à la musique « et que, selon lui, chanter en français était barbare: « le chant français « n'est qu'un aboiement continuel, insupportable à toute oreille non pré- « venue ». Les Français n'avaient pas de musique et ne pouvaient pas en « avoir. Parmi toutes les langues vivantes, l'italienne était la seule qui pût « convenir à la musique, écrivait Rousseau. Nonobstant les Français ont « entamé l'affaire et malgré les défauts musicaux de leur langue, ils ont

---

ringen en voorschriften steunende op het gezag van eene reeks vermaarde virtuozen; ofwel, bij gebrek aan een stipt bepaalden nationalen stijl, eene massa gewrochten, door den tijd geijkt, en waarop men een ernstig onderwijs gronden kan.

De eerste dezer beide voorwaarden zou volgens de Commissie, slechts in Italië en Frankrijk, de tweede ook in Duitschland en Engeland aanwezig zijn. Geene van beide, integendeel, bij ons noch bij de Hollanders.

Mij dunkt dat deze reden niet afdoende is. De overleveringen en voorschriften zijn bij de Italianen en de Franschen niet uit de lucht gevallen, de massa toonkunstgewrochten bij de Duitschers niet op eenen dag ontstaan. Hadden de eerste Fransche en Italiaansche zangmeesters gewacht om leerlingen te vormen, tot dat de zangkunst hare volle ontwikkeling bereikt had; hadde men in Duitschland gewacht om in het Duitsch behoorlijk te leeren zingen totdat de ontelbare meesterstukken gemaakt waren; blijkbaar is het dat alsdan noch de Italiaansche en Fransche zang noch de Duitsche school er ooit zouden gekomen zijn. Bij de Franschen, toen eenige mannen nevens de toen nog alleenheerschende Italianen, ook den Franschen zang wilden vestigen, vonden zij hevigen tegenstand. — J.-J. Rousseau in zijne *lettres sur la musique française* verklaarde de Fransche taal geheel ongeschikt voor de muziek, in 't Fransch zingen volgens hem barbaarsch, « le chant français n'est qu'un aboiement continuel, insupportable à toute oreille non prévenu ». De Franschen hadden geen muziek en konden er geen hebben. Onder al de levende talen, was de Italiaansche muziek de eenige die waarlijk kon bestaan, zoo schreef Rousseau. De Franschen hebben niettemin de zaak aangevangen en zij hebben in weerwil van de onmuzikale gebreken

« formé l'une des deux écoles de chant reconnues par la Commission. En « Allemagne il n'en fut pas autrement. A l'époque où, dans le siècle « passé, les philosophes allemands établissaient chez le peuple les fonde- « ments de cette brillante renaissance nationale de la poésie et de la « musique dont nous avons été témoins depuis lors, ce dédain pour cette « langue barbare était à son apogée chez tous les princes et les grands « de l'Allemagne; pas moins chez Frédéric-le-Grand que chez Joseph II. « En musique, en particulier, on ne voulait que le chant italien, et Mozart « encore, à l'exception de la *Flûte enchantée,* a écrit tous ses opéras sur « des paroles italiennes. Les nationalistes allemands ont néanmoins com- « battu le préjugé; ils ont formé des artistes pour chanter dans leur « langue, et les œuvres allemandes se sont multipliées à l'infini.

« Il me semble qu'on ferait bien de commencer ici par le com- « mencement. *Apprenez aux jeunes gens à chanter dans leur langue,* « *proprement, clairement, sonorement, les traditions et les principes arrive-* « *ront lentement par l'exemple et par l'expérience.* Apprenez-leur à prendre « goût aux œuvres néerlandaises qui existent déjà, à les exécuter avec « amour et dans un vrai sentiment artistique, avec le cachet exact, les « œuvres ne se feront pas longtemps attendre.

« Au surplus, on ne peut pas dire que la plupart des compositions « musicales écrites, dans les derniers temps, sur un texte néerlandais appar- « tiennent toutes au genre du *chant d'ensemble.* A l'exception des œuvres « de Mr Gevaert (sa cantate en 1856, son *Artevelde,* ses chœurs) dans « lesquelles il n'y a en effet pas de solos, le chant monodique a un rôle « important dans les œuvres de tous les autres compositeurs : oratorios, « cantates, opéras (sans compter les mélodies). Mais la vérité est que les

---

der Fransche taal, eene der twee door de Commissie erkende zangscholen gevormd. Met de Duitschers is het niet anders gegaan : ten tijde dat in de verledene eeuw de Duitsche wijsbegeerte, poëzij en toonkunst in het volk de grondslagen neerlegden van die schitterende nationale herleving, waarvan wij sedert getuigen geweest zijn, was bij alle Duitsche vorsten en grooten die verachting voor die barbaarsche Duitsche taal ten hoogste; niet minder bij Frederik den Groote dan bij Jozef II en de overigen. In de toonkunst bijzonderlijk was de Italiaansche zang alleen gewild, en nog Mozart heeft, behalve de *Zauberflötte* alleen, geen enkel opera op andere dan Italiaansche woorden geschreven. De Duitsche nationaal gezinden hebben niettemin het vooroordeel bestreden, hebben kunstenaars gevormd om hunne eigene taal te zingen; en de gewrochten in die taal hebben zich tot in het oneindige vermenigvuldigd.

Mij dunkt dat men hier ook wel zou doen te beginnen met hetgeen eigenlijk het begin is. *Leer de jongelingen hunne eigene taal zuiver, helder, welklinkend zingen, de overleveringen en de voorschriften zullen er langzamerhand door voorbeeld en ervaring komen.* Leer hun smaak vinden in de reeds bestaande Nederlandsche werken, ze met liefde en waren kunstzin, met het echte cachet uitvoeren, ook de gewrochten zullen zich niet lang laten wachten.

Men mag verder niet zeggen, dat de meeste toonkundige compositiën, in de laatste tijden op Nederlandschen tekst geschreven, alleen tot het genre van den *samenzang* behooren. Behalve in de werken van den heer Gevaert (zijne cantate in 1856, zijn Artevelde, zijne koren), waar inderdaad geen solo's voorkomen, heeft in de werken van al de overige toonzetters : oratorio's, cantaten, opera's, de alleenzang (zonder de melodiën bij te rekenen) eene belangrijke rol. Maar de

« compositeurs ont évité un certain temps les solos dans leurs œuvres, « précisément parce que nos Conservatoires fournissaient bien des chanteurs « français et italiens, mais pas de flamands, et qu'ainsi ils ne trouvaient « pas les éléments pour exécuter convenablement ces solos; si ces éléments « s'étaient présentés, il est permis de supposer que Mr Gevaert en aurait « bien fait usage. Il s'agit donc aussi de donner au chant monodique une « place dans l'enseignement.

« Avec tout cela, il est vrai cependant que les œuvres de composi- « teurs flamands et hollandais ne sont pas très nombreuses jusqu'ici; mais, « à ce défaut, il peut être facilement remédié, *pour autant que ce soit néces- « saire, au moyen de bonnes traductions néerlandaises des créations artis- « tiques de nos frères de race,* les Allemands, les Anglais (Haendel), les « Danois (Niels Gade), etc. Si ce moyen était employé, la classe de chant « flamand aiderait aussi en général à faire connaître davantage et à « rendre plus populaires les œuvres artistiques allemandes beaucoup « trop négligées.

« Je soumets à de plus savants que moi, ces considérations dans les- « quelles, je le crains bien, mon incapacité en la matière percera. Ce que « je souhaite, c'est qu'on donne immédiatement un enseignement du chant « monodique néerlandais dans notre école de musique et que la classe « à ce destinée soit mentionnée au programme.

« J'ai l'espoir que le nouveau cours pourrait être organisé sans de « nouvelles dépenses, parce qu'on pourrait, je pense, confier cette place « au professeur chargé du chant d'ensemble en français et en néerlandais. « Celui-ci ajouterait seulement à son titre celui de professeur de chant « monodique néerlandais. »

---

waarheid is dat de toonzetters eenen tijd lang de solo's in hunne werken vermeden, juist omdat onze conservatoriums wel Fransche en Italiaansche zangers, maar geene Vlaamsche opleverden, en zij dus de elementen niet vonden om die solo's behoorlijk uit te voeren; waren die elementen aanwezig geweest, de veronderstelling is geoorloofd dat ook de heer Gevaert er wel gebruik zou van gemaakt hebben. Het is dus zaak ook den *alleenzang* in het onderwijs eene plaats te geven.

Met dat al blijft het niet te min waar, dat de tot dus verre bestaande werken van Vlaamsche en Hollandsche componisten niet zeer menigvuldig zijn; maar in dat gebrek kan, *voor zooveel noodig, gemakkelijk voorzien worden bij middel van goede Nederlandsche vertalingen van de kunstvoorbrengsels onzer stamgenooten* de Duitschers, de Engelschen (Haendel), de Denen (Niels Gade), enz. De Vlaamsche zangklas zou, indien dat middel ter hand genomen werde, tevens medehelpen om de hier al te zeer verwaarloosde Germaansche kunstwerken in 't algemeen meer bekend en populair te maken.

Deze beschouwingen, waarin ik wel vrees dat mijne onbevoegdheid in het vak maar al te zeer zal doorstralen, onderwerp ik bescheiden aan de meer bevoegden. Wat ik wensch is dat er ook onmiddellijk een onderwijs in den Nederlandschen alleenzang aan onze muzieksehool zou gegeven worden, en dat de klas, daartoe bestemd, in het programma zou vermeld worden.

Mijne hoop is dat deze bijvoeging zonder nieuwe uitgaven zoude kunnen verwezenlijkt worden, doordien men die klas, meen ik, wel zou kunnen toevertrouwen aan den zelfden professor, die met den Franschen en Nederlandschen samenzang gelast is. Deze zou dan den titel van Professor van Nederlandsche alleenzang bij zijnen anderen titel voegen.

Mr de Burbure, l'Inspecteur du Conservatoire, répondit comme suit, le 11 février de l'année suivante :

« Nous avons examiné avec attention et intérêt les observations que « Mr le conseiller Vuylsteke a présentées au sujet du rapport de Mr Gevaert, « membre de notre Commission, en date du 17 mars 1870.

« Les conclusions de cette note s'éloignent trop peu de celles de « Mr Gevaert pour qu'il soit nécessaire de suivre point par point l'argu- « mentation de Mr Vuylsteke et de marquer nettement les nuances qui « les séparent.

« Nous croyons qu'il est facile de concilier dans une juste mesure et « les idées de l'honorable conseiller et les besoins généraux de l'ensei- « gnement musical.

« En conséquence nous avons l'honneur de vous proposer de modifier « le titre du cours de Mr Édouard Devos de la manière suivante :

Cours de chant d'ensemble et de chant néerlandais,

« et d'ajouter à son programme ces mots : *Étude de morceaux de chant « à une et plusieurs voix écrits sur des textes néerlandais.*

« Si, comme il y a lieu de l'espérer, cette branche de l'art prend « un grand développement parmi nous, nous aurons l'honneur de vous « proposer ultérieurement des mesures de nature à répondre aux vœux « légitimes des amis de l'art et de la littérature nationale. »

Ces propositions furent approuvées.

CHAPITRE V.

Sommaire : Intervention de l'Etat dans les dépenses du Conservatoire. — Modifications au règlement. — Nomination d'un Directeur. — Le Conservatoire de Gand devient Conservatoire royal.

DÈS le mois de janvier 1838, la Commission du Conseil communal chargée d'examiner le budget avait présenté une observation relative au Conservatoire de musique : « jusqu'à ce moment », faisait-elle remarquer, « cette institution a été exclusivement entretenue « sur les frais de la ville, tandis que Bruxelles et Liége reçoivent pour « leur école de musique, un subside annuel de l'Etat. Ce subside s'élève « pour la 1re de ces villes, à plus de 20.000 frs. et pour la 2de à 10.000 frs. ».

Le Conseil décida de faire des démarches auprès du Gouvernement et même auprès du Roi, s'il le fallait.

Dans la séance du 13 juillet 1838, le Président du Conseil fait connaître la réponse du Ministre de l'Intérieur et des Affaires étrangères : celui-ci déclarait que le Gouvernement n'était pas à même d'accueillir la demande du Collège, parce qu'il ne pouvait pas intervenir dans la dépense de tous les établissements de ce genre. Forcé de répondre négativement à des demandes semblables formées par d'autres localités, il ne pouvait agir différemment dans le cas présent; enfin, l'emploi des fonds votés au budget ne permettait pas cette nouvelle dépense, et le Gouvernement ne croyait pas que les Chambres seraient disposées à majorer le montant des fonds que l'art musical coûtait alors à l'Etat.

Depuis cette époque, la ville de Gand ne cessa de venir à la charge pour obtenir le subside auquel elle prétendait avoir droit. En 1841, elle s'adresse directement au Roi; en juillet 1842, elle envoie une requête au Conseil provincial; en 1845, elle insiste de nouveau auprès du Gouvernement; en 1848, elle renouvelle ses instances; enfin, en juin 1849, le Ministre informe le Collège qu'il proposera au Roi un subside de 2000 frs.; mais ce n'est que onze ans après (Arrêté du 19 mars 1860), qu'un subside est réellement accordé. Il est maintenu pendant les années 1861 et 1862, et de 1863 à 1870, il est porté à 3000 frs.

De nouvelles négociations eurent lieu entre la ville et l'Etat, et le 13 février 1871, le Conseil communal de Gand adhère aux conditions auxquelles le Gouvernement subordonne son intervention pécuniaire dans les dépenses annuelles des écoles de musique, et en particulier en ce qui concerne la production du budget et des comptes du Conservatoire de Gand :

1° Approbation du règlement et du programme des études par l'autorité supérieure.

2° Communication, afin d'approbation, du budget et des comptes.

3° Envoi d'un rapport annuel sur la situation de l'école.

4° Faculté pour le Ministre de l'Intérieur de faire inspecter l'école par un agent qu'il délèguera à cette fin.

Le subside promis était de 18.500 fr., mais, en réalité, il ne s'éleva qu'à 12.000 frs.

Dans la séance du Conseil communal du 3 juillet 1871, l'échevin A. Wagener (1) présenta au nom de la Commission de l'instruction publique et des finances, le rapport sur le budget du Conservatoire pour l'exercice 1871 ; ce rapport renferme les propositions relatives aux modifications à introduire dans le règlement de notre Institut musical. Nous reproduisons *in extenso* ce travail intéressant :

« Si le budget du Conservatoire pour l'exercice 1871 n'est soumis « que maintenant à votre approbation, ce retard est dû à un concours « de circonstances dont la plupart sont connues du Conseil. Depuis long- « temps on était d'accord pour reconnaître que les professeurs de notre « Conservatoire étaient rétribués d'une manière tout-à-fait insuffisante. « Aussi le Collège avait-il engagé la Commission directrice à inscrire « des majorations de traitement au projet du budget pour l'exercice 1871. « Déférant à ce désir, la Commission avait soumis l'ensemble des trai- « tements à un travail de révision, se traduisant par une majoration « de subside d'environ 13.000 frs. Le Collège, tout en considérant cette « majoration comme pleinement justifiée par les brillants résultats obtenus « depuis une longue série d'années par notre école de musique, ne croyait « pas que, eu égard à l'état de nos finances, il fût possible de réaliser « dès à présent l'ensemble des modifications proposées. On aurait pu, « d'après les idées du Collège, accorder tout au plus 50 p. °/₀ des majo- « rations demandées. Toutefois, lors de la discussion du budget général, « on se borna à voter provisoirement pour le Conservatoire les sommes

(1) Professeur à l'Université, né à Ruremonde le 2 juin 1829; décédé à Gand le 14 mai 1896; il était à sa mort Administrateur-Inspecteur de l'Université.

« inscrites au budget de l'année précédente, parce que dans l'intervalle « avait surgi le projet de créer un orchestre communal, dont les pro- « fesseurs du Conservatoire auraient fait partie de droit, ce qui, pour « plusieurs d'entre eux, aurait constitué une sérieuse amélioration de « position. Vous savez, MM., que ce projet longtemps discuté n'a pas « été adopté par le Conseil, qui s'est borné à assurer à un certain nombre « de professeurs une position privilégiée dans l'orchestre du Grand-Théâtre. « Mais tandis qu'on discutait cette question il se produisit un fait nou- « veau.

« Un de nos concitoyens dont le talent extraordinaire jette un si vif « éclat sur la ville de Gand et qui occupait une brillante position dans « la capitale de la France, avait été ramené dans son pays par suite « de la guerre. La Commission du Conservatoire pensa qu'il fallait profiter « de cette circonstance pour réaliser, si possible, une amélioration impor- « tante, en mettant à la tête de notre école de musique, en qualité de « Directeur, un homme qui, par son autorité incontestée et son ascen- « dant légitime, aurait pu faire de notre Conservatoire le centre musical « du pays. Des négociations furent entamées à cette fin, et je crois « pouvoir affirmer que si la mort inopinée de Mr Fétis n'avait pas con- « duit Mr Gevaert à Bruxelles, où l'appelaient les vœux unanimes du pays, « nous aurions eu le bonheur de le voir placé à la tête de notre Con- « servatoire. Mr Gevaert avait toutefois subordonné son acceptation à « une condition essentielle, à savoir que les professeurs de notre école « de musique seraient placés, au point de vue du traitement, dans la « position qui leur était assignée par le projet de budget de la Com- « mission directrice. C'est dans ces circonstances, MM., que le Collège « et la Commission du Conservatoire tentèrent auprès du Gouvernement « une série de démarches ayant pour but d'engager celui-ci à majorer, « dans des proportions notables, le subside en quelque sorte dérisoire « qui jusqu'ici nous était accordé sur les fonds de l'Etat. En effet, il « était parfaitement clair que la Ville se trouvait dans l'impossibilité absolue « d'accorder, sur son propre budget, l'intégralité des augmentations de « traitement sollicitées en faveur des professeurs, alors surtout qu'il aurait « fallu ajouter à cette somme, celle qui eût été nécessaire pour rétribuer « convenablement le futur Directeur.

« MM., ce n'est pas sans peine que l'on a réussi à déterminer M. le « Ministre de l'Intérieur à porter de 3000 frs. à 18.500 frs. le subside « annuel qui sera accordé désormais à notre Conservatoire sur les fonds « de l'Etat.

« La Commission directrice de cet établissement n'a reculé devant « aucune difficulté pour atteindre le but si ardemment désiré, et je « crois, MM., qu'il est du devoir du Conseil de témoigner publiquement « aux membres de cette Commission, sa reconnaissance pour le dévoue-

« ment infatigable, et je serais presque tenté de dire l'obstination intel-
« ligente dont elle a fait preuve pendant plusieurs mois, en vue de vous
« permettre de placer enfin notre Conservatoire dans une situation digne
« de la ville de Gand. D'un autre côté, je tiens à le dire, nous avons
« été puissamment secondés dans cette circonstance par M. Kervyn de
« Volkaersbeke qui, aussi bien par les discours qu'il a prononcés à la
« Chambre des Représentants que par ses nombreuses démarches per-
« sonnelles, a singulièrement facilité la tâche que s'était imposée la Com-
« mission directrice.

« Avant d'aborder les détails du budget proposé par la Commission
« du Conservatoire et légèrement modifié par vos Commissions réunies
« de l'instruction publique et des finances, au nom desquelles j'ai l'honneur
« de parler, je dois vous entretenir de quelques modifications que vos
« Commissions réunies vous proposent d'apporter au règlement organi-
« que de notre Conservatoire.

« L'Art. 3 de ce règlement est conçu comme suit :

« *L'administration et la direction de notre Conservatoire sont con-*
« *fiées à une Commission nommée par le Conseil communal. Elle prend*
« *le nom de Commission de surveillance.*

« On vous propose de formuler cet article de la manière suivante :

« *L'administration du Conservatoire se composera d'une Commission*
« *de surveillance et d'un Directeur, nommés par le Conseil communal.*

« Cette rédaction implique la création d'une place de Directeur et
« le maintien de la Commission de surveillance.

« Vos Commissions sont pleinement convaincues que les fonctions
« de Directeur, alors même qu'elles ne seraient pas remplies d'une manière
« aussi brillante qu'elles l'eussent été par Mr Gevaert, constitueront néan-
« moins un notable progrès dans l'organisation de notre Conservatoire,
« pourvu qu'elles soient confiées à un artiste d'un talent reconnu.

« En effet, dans le haut enseignement musical, il se présente des
« questions très délicates de méthode et d'esthétique qu'une Commission
« de surveillance, quelque bien d'ailleurs qu'elle soit composée, ne peut
« pas résoudre d'une façon pratique. De la solution de ces problèmes
« difficiles résultent l'unité et la gradation dans l'enseignement. Dans
« l'état actuel des choses, cette unité est pour ainsi dire irréalisable. Elle
« ne peut être obtenue que par l'action intelligente d'un bon Directeur.
« Mais d'un autre côté, il y a des questions purement administratives,
« aux détails desquelles il n'est pas bon que le Directeur soit mêlé.
« En outre, il est bon d'intéresser aux progrès du Conservatoire des
« amateurs de musique distingués, qui pourront, dans les cas difficiles,
« comme il s'en présente dans tous les établissements d'instruction, prêter
« au Directeur un appui efficace et, au besoin, l'aider de leurs conseils.
« C'est pour ces motifs que vos Commissions réunies vous proposent à

« l'unanimité le maintien de la Commission de surveillance, dont l'action, « même en l'absence d'un Directeur, a été si éminemment utile à notre « Conservatoire. Il est impossible de définir dès à présent d'une façon « nette et précise les attributions respectives du futur Directeur et de « la Commission de surveillance. Celle-ci vous proposera plus tard, après « avoir entendu le Directeur, l'ensemble des changements, d'ailleurs peu « importants, qu'il sera nécessaire de faire subir au règlement organique « de notre Conservatoire, à cause des nouvelles conditions où se trou- « vera l'établissement par suite de la nomination du Directeur.

« La seconde modification urgente à apporter à ce règlement est « relative à l'art. 31.

« Dans sa rédaction actuelle cet article porte ce qui suit :

« *Le personnel enseignant se compose :*

« 1° *d'un professeur, chef d'orchestre;*

« 2° *d'un professeur de composition* (*harmonie théorique, contrepoint « et fugue, composition proprement dite*) etc. (1).

« Vos Commissions réunies, d'accord, sauf quelques points de détail, « avec la Commission de surveillance, vous proposent la rédaction sui- « vante :

« *Le personnel enseignant se compose :*

« 1. *Du Directeur, chargé :* (*a*) *du cours de composition* (*contrepoint, « fugue, instrumentation*); (*b*) *du cours de haute théorie musicale, et* (*c*) *du « cours d'histoire et d'esthétique musicale.*

« 2. *Du professeur d'harmonie.*

« 3. » » *de chant et de déclamation lyrique.*

« 4. » » » » *d'ensemble et de déclamation lyrique néer- « landaise* (*étude de morceaux de chant à une et à plusieurs voix écrits « sur des textes néerlandais*).

« 5. *Du professeur de solfège supérieur.*

« 6. » » » » *inférieur.*

« 7. » » *d'orgue et de plain-chant.*

« 8. » » *de piano.*

« 9. » 1er » *de violon, d'alto et de quatuor.*

« 10. » 2d » » » *et* »

« 11. » » » *violoncelle et de contrebasse.*

« 12. » » » *flûte.*

« 13. » » » *hautbois et de cor anglais.*

« 14. » » » *clarinette et clarinette basse.*

« 15. » » » *basson.*

« 16. » » » *cor et de cornet.*

« 17. » » » *trombone.*

---

(1) Mémorial adm. t. XII, p. 191 et 192.

« 18. *Du* 1er *répétiteur de piano* (*jeunes gens*).
« 19. » 2d » » » (»).
« 20. » 1er » » » (*demoiselles*).
« 21. » 2d » » » (»).
« 22. » 3me » » » (»).
« 23. » *répétiteur de violon.*
« 24. » *professeur, sous-chef d'orchestre.*
« 25. » » *de déclamation et de prosodie néerlandaises.*

« Les principales différences entre ces deux rédactions sont les sui-
« vantes :

« Le Directeur serait chargé, non seulement du cours de composi-
« tion comprenant le contrepoint, la fugue et l'instrumentation, il aurait
« aussi à donner quelques cours moins exclusivement techniques, où les
« futurs artistes seraient initiés à certaines notions historiques et même
« philosophiques, qui élargiraient le cercle, généralement trop étroit, dans
« lequel ils se renferment maintenant, qui, en leur indiquant la place
« qu'occupe la musique actuelle dans l'ensemble du développement artisti-
« que de l'humanité, leur permettraient d'apprécier cette musique de plus
« haut, et qui finalement en appelant leur attention sur certaines parties
« de l'art musical, qui ont été arrêtées dans leur développement naturel
« ou qui, après avoir jeté un vif éclat dans les siècles passés, sont
« actuellement reléguées dans l'ombre, leur faciliteront le moyen de sortir
« des sentiers battus, sans tomber dans l'extravagance.

« Il sera peut-être difficile, et l'observation en a été faite au sein
« de vos Commissions réunies, de trouver un Directeur possédant les
« aptitudes voulues pour remplir dans toutes ses parties un semblable
« programme. Toutefois, il n'est nullement démontré que nous ne puis-
« sions pas, sous ce rapport, trouver l'homme qu'il nous faut.

« Il est évident, Messieurs, que le futur Directeur sera en même
« temps chef d'orchestre dans les matinées musicales du Conservatoire.
« Dès lors la place de professeur chef d'orchestre vient naturellement à
« disparaître. Vos Commissions vous proposent d'y substituer une place de
« sous-chef d'orchestre, lequel serait chargé des répétitions préparatoires.

« Certaines modifications ont aussi été introduites dans l'organisation
« des cours de solfège et de chant. En séance du 13 décembre 1869,
« l'honorable Mr de Maere avait proposé au Conseil la création d'un
« cours de chant flamand à notre école de musique. Cette proposition
« fut transmise par le Collège à la Commission du Conservatoire. Le
« Collège demanda en même temps à la Commission s'il n'y avait pas
« lieu d'apporter quelques changements au système actuellement en vigueur
« pour l'enseignement du solfège. Dans son rapport assez développé, la
« Commission du Conservatoire, par l'organe de son rapporteur Mr Gevaert,
« proposa le système suivant :

« Indépendamment du cours de monodie et de déclamation lyrique « française, il y aurait trois cours de chant, à savoir :

« 1° Un cours de chant d'ensemble néerlandais et français, dont le « programme comprendrait le solfège et la vocalise sur toutes les clefs, « les principes élémentaires de l'art du chant pour les élèves adultes, « et finalement le chant à plusieurs voix, sur des textes néerlandais, « français et, subsidiairement, latins. L'étude des œuvres de l'ancienne « école néerlandaise devrait y tenir une place considérable.

« 2° Un cours supérieur de lecture et de théorie musicales.

« 3° » » élémentaire » » » » »

« La solution proposée par la Commission du Conservatoire pour « répondre au vœu de l'honorable M. de Maere, fut partiellement com- « battue par un membre de votre Commission de l'instruction publique « et des beaux-arts qui formula ses objections par écrit. Celles-ci furent « transmises à qui de droit, et, à la suite de ces observations, on pro- « posa une nouvelle dénomination pour le premier des trois cours men- « tionnés ci-dessus. Il porterait le titre de *Cours de chant d'ensemble et « de chant néerlandais,* et l'on ajouterait à son programme les mots « suivants : *Etude des morceaux de chant à une et à plusieurs voix, « écrits sur des textes néerlandais.* A la suite d'observations judicieuses, « échangées à ce sujet au sein de vos Commissions réunies, celles-ci « se sont arrêtées à la rédaction suivante : *Cours de chant d'ensemble « et de déclamation lyrique néerlandais.*

« Vos Commissions ont en outre résolu de vous proposer une nou- « velle dénomination pour le cours de déclamation néerlandaise. La « prononciation du flamand, même au sein de nos écoles, laisse encore « toujours beaucoup à désirer, notamment en ce qui concerne la pro- « sodie. La distinction entre les longues et les brèves, et l'emploi correct « de l'accent tonique, qui forment la base de la déclamation lyrique, « sont des choses à peu près inconnues dans nos Flandres. C'est pour « ce motif que vos Commissions réunies vous proposent la dénomination « que voici : *Cours de déclamation et de prosodie néerlandaises.*

« Vos Commissions auraient enfin désiré qu'on adjoignît dès à présent, « à notre école de musique, un cours spécial de trompette dont la haute « utilité a été reconnue par la direction du Conservatoire. Toutefois, « comme la création immédiate de ce cours dérangerait l'économie du « projet de budget soumis à votre approbation, vos Commissions n'ont « pas insisté sur ce point, qui pourrait d'ailleurs être résolu plus tard « au moyen d'un transfert, ainsi que cela sera indiqué dans la suite de « ce rapport.

« Messieurs, si vous approuvez, comme vos Commissions vous le « proposent, la nouvelle rédaction des articles 3 et 31 du règlement orga- « nique de notre Conservatoire, il y a lieu de combiner, pour la for-

« mation du budget du Conservatoire, les modifications résultant de ce « chef, avec les majorations de traitement sollicitées par la Commission « de surveillance. En ce qui concerne le futur Directeur, vos Commis- « sions vous proposent à l'unanimité de fixer ses appointements à 8000 frs. « Pour ce qui regarde les traitements du personnel enseignant, ils sont « réglés actuellement sur une base absolument uniforme.

« Il y a deux classes de traitements : ceux des professeurs et ceux « des répétiteurs. Les professeurs sont payés à raison de 200 frs. par « an et par leçon de deux heures par semaine. Le professeur qui donne « toute l'année trois leçons par semaine, à raison de deux heures par « leçon, reçoit en tout 600 frs.

« Celui qui donne six leçons par semaine, reçoit 1200 frs.

« Les répétiteurs reçoivent, à durée égale de travail, un traitement « égal à la moitié de celui des professeurs. On a été unanime pour « reconnaître que cette base, qui assimile les rétributions d'un professeur « au salaire d'un manœuvre, payé à raison directe du nombre de ses « heures de travail, prête le flanc à de justes critiques. La Commission « du Conservatoire a adopté en conséquence la base suivante : elle a « pris comme point de départ les traitements actuels qui, sauf de rares « exceptions, se répartissent en trois classes, savoir en traitements de « 1200, de 600 et de 300 frs. Elle a augmenté les premiers dans la « proportion de deux à trois, les seconds dans la proportion de 3 à 5 « et les troisièmes dans la proportion de 1 à 2, c'est-à-dire qu'ils sont « portés respectivement de 1200 à 1800, de 600 à 1000 et de 300 à « 600 frs.

« Elle a proposé en outre de donner 200 frs. de plus aux profes- « seurs qui ont la direction de toute une branche de l'enseignement « et des répétiteurs sous leurs ordres. Cette augmentation s'applique au « professeur de piano et au premier professeur de violon.

« Vos Commissions réunies, tout en reconnaissant que le système « proposé par la direction du Conservatoire constitue un progrès notable « sur le système actuel, ont pensé qu'il y avait lieu de faire encore « un pas de plus dans cette voie, et de diminuer par conséquent dans « une plus forte proportion l'écart existant entre les deux catégories « de traitements des professeurs. Elles vous proposent de porter à 1100 frs. « le traitement des professeurs qui n'ont actuellement que 600 frs. d'appoin- « tements. Elles voudraient en outre que le traitement du professeur de « déclamation et de prosodie néerlandaises fut augmenté jusqu'à concur- « rence de 800 frs. Pour réaliser ces changements il y a lieu de diminuer « de 800 frs. l'ensemble des traitements des autres professeurs, à moins « qu'on ne veuille déranger toute l'économie du budget. On vous propose « en conséquence de réduire de 1000 à 800 frs. le supplément de trai- « tement accordé au professeur chargé des fonctions de sous-chef d'or-

« chestre, et de fixer respectivement à 2100, à 1500, à 1700 et à 1300 frs. « les traitements des six professeurs pour lesquels la Commission du « Conservatoire avait proposé 2200, 2000, 1800 et 1200 francs.

« Vos Commissions ne se dissimulent pas que le système qu'elles sou- « mettent à votre approbation n'est pas aussi symétrique que celui de « la direction du Conservatoire, mais elle a pensé qu'il y a des raisons « d'équité qui doivent avoir le pas sur des considérations d'élégance « mathématique. Quoiqu'il en soit, Messieurs, vous aurez à choisir entre « le système de vos Commissions et celui de la Direction du Conserva- « toire, car je ne pense pas qu'il soit possible, à moins de tomber dans « une confusion inextricable, de voter séparément sur chaque traitement.

« En ce qui concerne l'art. 2 des dépenses ordinaires, vos Commis- « sions ont été partagées sur le point de savoir s'il y avait lieu d'inscrire « au budget, pour prix et diplômes, la somme de 1000 frs. qui n'y figu- « rait pas jusqu'ici. Plusieurs membres se sont prononcés contre le sys- « tème des prix. Ils pensent que les diplômes suffisent pour exciter « l'émulation. On a également émis l'opinion qu'au lieu de répartir la « somme de 1000 frs. entre un nombre considérable de prix, dont chacun « n'aurait que peu de valeur, on pourrait la consacrer à acheter annuel- « lement un ou deux instruments, qui seraient donnés tour à tour comme « prix dans les concours d'excellence. On a pensé finalement que cette « somme de 1000 frs. serait peut-être plus utilement consacrée à la « création du cours de trompette dont il a été question plus haut. Bref, « vos Commissions ont consenti à ce que la somme dont il s'agit fût « inscrite au budget, sauf à examiner s'il n'y aurait pas lieu de lui donner « ultérieurement une autre destination, au moyen d'un transfert. La Com- « mission du Conservatoire sera consultée à cet égard.

« MM., si vous approuvez les conclusions que j'ai eu l'honneur de « vous soumettre, le budget du Conservatoire se soldera en recettes et « dépenses de toute nature par la somme de frs. 48.990,65. Pour établir « ces chiffres le subside de la ville, qui était fixé l'année dernière à « frs. 18.661,56, a dû être porté à frs. 25.059,59, soit une augmentation « de 6400 frs. On a inscrit également parmi les recettes, comme subside « de l'Etat, la somme de 18.500 frs. Toutefois, je ne puis vous dissimu- « ler que l'octroi de cette somme pour le présent exercice ne nous est « pas assuré.

« Voici en effet ce que porte la lettre qui nous a été adressée à « ce sujet par M. le Ministre de l'Intérieur.

« A MM. les Bourgmestre et Echevins de la ville de Gand.

« MM.

« La Commission administrative du Conservatoire de musique m'a « rendu compte des frais considérables auxquels donnera lieu la réorga- « nisation des cours de cette institution et les charges qui en résulte-

« ront pour la ville. Elle m'a exposé en même temps que la province « n'intervient dans ces dépenses que pour une somme très minime, et « qu'il serait impossible d'appliquer les réformes utiles qu'elle se propose « d'introduire dans l'enseignement, si l'Etat ne consentait pas à prêter « un concours suffisant à l'administration locale. Ces considérations me « déterminent à vous venir en aide de manière à vous permettre de « réaliser vos projets, en vous allouant un subside de 18.500 francs pour « la 1re année, à partir du jour où la réorganisation sera effectuée. Cette « allocation est subordonnée aux conditions stipulées dans les §§ 1 en 2 « de l'art. 1 de l'arrêté royal du 10 juillet 1869, à savoir l'approbation « des programmes de l'enseignement, des règlements, des budgets et « des comptes, ainsi que l'inspection.

« Veuillez, je vous prie, MM., m'informer si vous acceptez ces con- « ditions et, dans l'affirmative, me soumettre sans retard le projet de « budjet de l'école réorganisée, en m'indiquant les dispositions que vous « croirez devoir arrêter quant à l'organisation nouvelle et à l'époque à « laquelle elle sera appliquée.

« Le Ministre de l'Intérieur,
« (*Signé*) KERVYN DE LETTENHOVE.

« Cette lettre nous a surpris parce que nous avions lieu de croire, « à la suite des renseignements très précis et quasi officiels que nous « avions recueillis, que le subside de 18.500 frs. nous serait accordé à « partir du 1er janvier 1871, et nous sommes en quelque sorte persuadés « que le Gouvernement modifiera en ce sens la résolution indiquée dans « la lettre ministérielle. C'est pour ce motif que vos Commissions ont « maintenu au projet de budget préparé par la direction du Conser- « vatoire, la somme intégrale de 18.500 frs. Si cette somme ne nous « était pas accordée, le vote sur l'ensemble du budget devrait être con- « sidéré comme non avenu, et il y aurait lieu de prendre ultérieurement « d'autres arrangements.

« Vos Commissions vous proposent en tout état de cause d'adhérer « aux conditions stipulées dans les §§ 1 et 2 de l'art. 1er de l'arrêté royal « du 10 juillet 1869, savoir : l'approbation des programmes de l'enseigne- « gnement, des règlements, des budgets et des comptes, ainsi que l'in- « spection.

« Tel est, MM., l'ensemble des conclusions que vos Commissions « réunies de l'instruction publique et des finances ont l'honneur de sou- « mettre à votre approbation.

« Ainsi délibéré et arrêté par vos Commissions de l'instruction publique « et des beaux-arts et des finances, dans leur séance du 1er de ce mois. « Etaient présents : MM. Andries, Laurent, Vuylsteke, Guequier, Van « den Hecke et le rapporteur A. Wagener. »

Après une longue discussion, les conclusions du rapport furent adoptées.

Comme Mr Wagener l'avait prévu, le Gouvernement n'accorda pour 1871, qu'un subside de 12.000 frs.; cependant on put, en supprimant certaines dépenses extraordinaires, introduire les réformes projetées (séance du 19 août 1871).

La place de Directeur au Conservatoire de Gand était réservée à M. Gevaert; sa nomination aux fonctions devenues vacantes par le décès de Fétis à Bruxelles en décida autrement (1). La place fut alors offerte à M. Lassen; celui-ci préféra rester Maître de chapelle du Grand-Duc de Weimar.

Le Conseil résolut de faire un appel public, et les journaux publièrent l'avis que la place de Directeur au Conservatoire de musique de la ville de Gand était à conférer aux appointements annuels de 8000 francs. Le Directeur serait chargé :

A. Du cours de composition (contrepoint, fugue, instrumentation).

B. Du cours de haute théorie musicale.

C. Du cours d'histoire et d'esthétique musicale.

Les demandes devaient être faites avant le 25 août 1871.

Un grand nombre d'artistes du pays et de l'étranger répondirent à cet appel; en voici la liste :

1-2. Brands-Buys (Marcus et Louis), de Zutphen (Hollande); le 1er né à Deventer le 13 octobre 1840, et le 2d, le 20 novembre 1847.
3. De Mol, de Bruxelles, qui venait d'obtenir le prix de Rome (né à Bruxelles, le 1er mars 1846).
4. W. Freudenberg, de Wiesbaeden (né à Raubach, le 11 mars 1838).
5. Fr. Gernsheim, de Cologne (né à Worms, le 17 juillet 1839).
6. Heublom, de Rotterdam (né à Berg-op-Zoom, le 29 octobre 1832).
7. Richard Hol, de Rotterdam (né à Amsterdam, le 23 juillet 1825).
8. G. Huberti, de Bruxelles (né à Bruxelles, le 14 avril 1843).
9. H.-V. Kooy, de Kampen (né à Haerlem, le 14 août 1840).
10. Langert, de Cobourg (né à Cobourg, le 26 novembre 1836).
11. Massart, de St-Quentin.
12. Ch. Miry, de Gand (né à Gand, le 14 août 1823).
13. Patzig, de Lanoy (prés Genève) (né à Zittau, Saxe, le 25 mars 1848).
14. Radoux, de Liége (né à Liége, le 4 septembre 1825).
15. H. Rudolph, de Goes (né à Saalfeld s/Saale, le 23 janvier 1837).
16. A. Samuël, de Bruxelles (né à Liége, le 11 juillet 1824).
17. Schliebner, de Leeuwaarden (né à Lendenberg, Prusse, le 27 oct. 1824).

---

(1) M. A. Gevaert fut nommé Directeur du Conservatoire royal de Bruxelles, le 28 avril 1871.

Adolphe SAMUEL

18. C.-J. Souweine, de Paris (né à Gand, le 21 septembre 1825) (1).
19. Léon Van Gheluwe, de Gand (né à Wanneghem-Lede, le 15 sept. 1837) (2).
20. H. Waelput, de Gand (né à Gand, le 26 octobre 1845) (2).
21. J.-A. Zinnen, de Luxembourg (né à Neverbourg s/Rhin, le 25 avril 1833).

D'après le rapport fait par la Commission du Conservatoire, deux belges, MM. Samuël et Radoux et deux allemands, MM. Gernsheim et Langert réunissaient les conditions pour être placés à la tête de notre école de musique. Toutefois comme M. Radoux ne parlait que le français et que M. Langert était un inconnu pour les membres de la Commission du Conservatoire, la discussion des Commissions de l'Instruction publique et des Beaux-Arts porta principalement sur MM. Samuël et Gernsheim. Le Gouvernement intervint afin qu'on lui accordât l'agréation du nouveau Directeur, en insistant beaucoup sur son désir de voir nommer, à la place, un de nos nationaux. Enfin, ayant passé au vote, la Commission par 4 voix contre une proposa la nomination de M. A. Samuël. Cette proposition fut ratifiée dans la séance du Conseil communal du 4 décembre 1871, par 23 voix contre deux données à M. Gernsheim.

Dans la même séance, le Conseil nomma M. Ch. Miry, sous-directeur au même établissement.

Dans la séance du 16 janvier 1871, le Collège des Bourgmestre et Echevins avait décidé qu'une audience serait demandée à Sa Majesté le Roi afin d'obtenir, pour notre école de musique, l'autorisation de prendre le titre de *Conservatoire royal;* le Collège pensait que cette démarche pourrait contribuer puissamment à la transformation de notre Conservatoire communal en établissement de l'Etat.

Le Roi reçut le 23 une députation composée du Bourgmestre, Charles de Kerchove de Denterghem, et de l'échevin Wagener, délégués du Conseil; et de MM. de Burbure et Rolin-Jacquemyns, délégués de la Commission du Conservatoire.

Voici l'allocution prononcée, à cette occasion, par Monsieur le Bourgmestre :

« Sire,

« En 1835, la ville de Gand a fondé, à ses frais, un Conservatoire « de musique après la création des établissements du même genre par « le Gouvernement à Bruxelles et à Liége. La pensée qui a guidé l'admi-

(1) C'était un ancien élève du Conservatoire de Gand; lauréat des cours de solfège, de chant, de violon et de composition. Après avoir achevé ses études au Conservatoire de Gand, il se rendit à Paris où il compléta ses connaissances sous la direction d'Halévy; il embrassa ensuite la carrière dramatique et il remplit l'emploi de baryton dans plusieurs théâtres de France.

(2) Voir nos biographies (Livre III).

« nistration communale de cette époque était surtout celle-ci: faire revivre « et propager l'art dans le pays flamand où le génie musical est pour « ainsi dire inné, traditionnel, inhérent à la race ainsi que le prouve « l'histoire; essayer de faire revivre les splendeurs d'un passé glorieux « au profit de la Belgique nouvelle et s'associer ainsi, dans une certaine « mesure, à l'œuvre de régénération artistique qui a été, pendant plus « de 30 ans, l'une des vives préoccupations de l'éminent fondateur de « notre dynastie nationale, votre illustre et regretté père.

« Et, en effet, les espérances des créateurs de notre Conservatoire « ont été réalisées et au-delà. L'établissement que nous représentons a « donné à la Belgique et au monde civilisé des compositeurs célèbres, « des chefs d'orchestre, des instrumentistes, des chanteurs, des virtuoses. « Des centaines de professeurs sortis de son sein ont répandu le goût « de la musique parmi les populations des villes et des campagnes, « faisant ainsi de l'art le complément de l'instruction des classes moyennes « et populaires et peut-être aussi un auxiliaire puissant de cet amour « de l'ordre et des institutions régulières qui distingue éminemment nos « paisibles populations flamandes.

« Si, de la situation morale et intellectuelle de l'établissement confié « à notre sollicitude, nous jetons un coup d'œil sur son état matériel, « nous le trouvons moins satisfaisant. Vingt-quatre professeurs ou répé- « titeurs forment un personnel enseignant plein de zèle et de talent « mais rétribué d'une manière insuffisante. Une bibliothèque musicale « composée des œuvres classiques fait complètement défaut. Les classes « ne sont pas pourvues des instruments nécessaires. Enfin le besoin de « la création de plusieurs nouveaux cours, surtout celui d'une classe « d'orgue se fait vivement sentir.

« Ces lacunes et ces inconvénients n'existent pas à Bruxelles et à « Liége, grâce au concours du Gouvernement. Le subside que nous octroie « l'Etat, n'est que de 3000 frs., tandis que les sommes allouées aux deux « établissements similaires sont considérables; et cependant notre Con- « servatoire gagnant chaque année en importance exige également un « accroissement de dépenses. On peut dire même que ses succès fini- « raient par le perdre financièrement. Et cependant il y aurait injustice « flagrante à laisser péricliter un établissement qui est le centre de « l'enseignement musical pour les populations flamandes et auquel elles « ont droit au même titre que celles de la province de Liège.

« C'est pourquoi, Sire, nous venons avec confiance solliciter votre « appui moral pour le Conservatoire de musique de Gand et prier Votre « Majesté de lui accorder le titre de *Conservatoire royal* ainsi qu'il a « été fait pour ceux de Bruxelles et de Liége.

« En attendant l'obtention de cette faveur qui ne serait qu'un acte « de justice, nous sommes de Votre Majesté les fidèles serviteurs. »

Le Roi consentit de la manière la plus gracieuse à l'objet de cette requête; il s'informa avec un intérêt marqué de la situation du Conservatoire et donna une chaleureuse approbation à l'idée de profiter des loisirs que la situation d'alors créait à notre compatriote M. Aug. Gevaert pour fixer définitivement parmi nous l'éminent compositeur en l'attachant à notre Ecole de musique en qualité de Directeur (1).

A la suite de cette audience, MM. de Burbure et Rolin-Jacquemyns se rendirent, le même jour, avec l'Echevin Wagener, chez Monsieur le Ministre de l'Intérieur, auquel ils exposèrent la situation particulière du Conservatoire : l'urgente nécessité de lui créer des ressources nouvelles, l'inégalité choquante qui existait entre le subside considérable accordé aux Conservatoires de Bruxelles et de Liége et le subside minime accordé jusqu'ici au Conservatoire de Gand; le résultat de l'audience qu'ils avaient obtenue de Sa Majesté; le titre de royal qui venait d'être attribué à notre Conservatoire; les sacrifices projetés par la ville de Gand; en un mot, les nombreuses raisons qui militaient pour une augmentation notable de la part d'intervention pécuniaire du Gouvernement dans le budget de la principale école de musique des deux Flandres.

Monsieur le Ministre objecta la difficulté de grever son budget d'une somme équivalente aux subsides accordés à Bruxelles ou à Liége; et il présenta diverses autres objections quant aux considérations générales développées au nom du Conservatoire; il s'engagea pourtant, d'une manière formelle, à porter de 3000 frs. à 13.000 frs., le chiffre du subside annuel à accorder au Conservatoire de Gand.

Voici la pièce officielle datée du 28 décembre 1871, adressée au Comte de Kerchove, Bourgmestre de la ville de Gand, par le Ministre de la Maison du Roi, J. Van Praet, pour lui annoncer que le Conservatoire est autorisé à prendre le titre de Conservatoire Royal :

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Roi, accédant volon-
« tiers à la demande que vous avez adressée à Sa Majesté, autorise avec
« grand plaisir le Conservatoire de musique de Gand à prendre le titre
« de *Conservatoire Royal.*

« Vous voudrez bien, Monsieur le Comte, porter cette décision à la
« connaissance de la Direction de l'Etablissement dont il s'agit. »

---

(1) On a vu précédemment (p. 80) pour quel motif ce projet ne s'est pas réalisé.

CHAPITRE VI.

Sommaire : Direction de Ad. Samuël. — Concerts. — Liste, d'après l'ordre alphabétique des auteurs, des œuvres exécutées dans les concerts donnés au Grand Théâtre et à l'occasion des distributions des prix (1872 à 1885). — Modifications au règlement.

LE nouveau directeur commença ses cours en mai 1872; ils furent annoncés par l'avis suivant qui parut dans les journaux de la localité :

« Le cours de composition donné par le directeur et comprenant « le contrepoint et la fugue, la composition proprement dite appliquée « aux trois genres de musique et l'esthétique musicale sera ouvert à « partir du 2 mai prochain. »

Ad. Samuël s'appliqua tout d'abord à donner une forte impulsion artistique aux études musicales de l'établissement qui lui avait été confié.

On institua des cours de solfège pour les adultes; la direction en fut confiée à MM. Ed. Devos et Ed. Nevejans: ils se faisaient le soir, afin d'en permettre la fréquentation régulière aux personnes retenues le jour par leurs occupations; ces cours furent installés le 21 mai 1874.

Avec l'approbation de la Commission administrative, Ad. Samuël avait organisé, dès l'année 1872, deux séries d'un grand concert annuel qui se donnait au théâtre; on avait choisi ce local, parce que, à part la grande salle du Casino trop vaste et très défectueuse au point de vue de l'acoustique, il n'y avait pas à Gand d'autre salle de concert que le théâtre. Le prix des places, par personne, était fixé comme suit :

	EN LOCATION		Place prise au bureau (pour un concert)
	Pour les deux séries	Pour une série	
1er rang (stalles, baignoires) loges de 2e rang et les deux premiers bancs du parquet numérotés	3,50 fr.	2,50 fr.	4,50 fr.
Parquet et 2e rang de côté	2 fr.	1,50 fr.	3 fr.

On pouvait aussi prendre au bureau des places de parterre et de 3e rang de face à 1 fr. par concert, de 3e rang de côté à 0,50 fr. et de paradis à 0,10 fr.

Voici les programmes des deux premiers concerts qui eurent lieu respectivement le 12 mars et le 4 avril 1872.

Premier concert du 12 mars.

1re Partie.

I. Ouverture de l'opéra *Obéron* (1826). . . CARL MARIE VON WEBER.
II. Chœur de l'opéra *Les Lavandières de Santarem* (1855). . . . . F. AUG. GEVAERT.
III. Air de l'Oratorio *Le Messie* (1741), chanté par M. Van Waeyenberghe (1re exécution) G. FRED. HAENDEL.
IV. *Träumerei* (Rêve d'enfant), exécuté par tous les archets . . . . . ROBERT SCHUMANN.
V. Chœur de l'opéra *Alceste* (1776). Les solis seront chantés par Melles Balcaen, Rosalie D'Hauwe et Fourez . . . . . CHRISTOPHE GLUCK.

Deuxième Partie.

VI. Ouverture, Entr'actes et musique mélodramatique (1811), composés pour la tragédie *Egmont*, de Goethe (1re exécution). . . . . LOUIS VON BEETHOVEN.
(*a*) Ouverture. (*b*) Chanson de Claire (Clärchen). (*c*) 1er entr'acte. (*d*) 2e entr'acte. (*e*) Air de Clärchen. (*f*) 3e entr'acte. (*g*) 4e entr'acte. (*h*) Musique pour la mort de Clärchen. (*i*) Mélodrame, monologue, songe et mort d'Egmont.
Le texte poétique sera dit par M. Daenens. La chanson et l'air de Clärchen seront chantés par Melle Balcaen.
VII. Final du 2e acte de l'opéra *la Vestale* (1807), 1re exécution. Les solis seront chantés par Melle Fourez et M. Van Waeyenberghe . . . . . GASPARD SPONTINI.

—

Chœurs et orchestre (300 exécutants).

Second concert du 4 avril.

Le même programme que pour le 1er concert, seulement le n° IV (Träumerei) était remplacé par la *Marche turque* du drame lyrique « *Les Ruines d'Athènes* » (1812) de Louis von Beethoven; et le Träumerei devenait le n° VI et servait de clôture à la 1re partie.

Ces programmes montrent que le Conservatoire voulait entrer dans une nouvelle voie en n'exécutant que des œuvres dont le mérite était

consacré par le temps, ou des œuvres modernes intéressantes et de réelle valeur au point de vue de la science de la composition; quelques dates inscrites sur le programme fournissaient des indications précieuses au point de vue de l'histoire de la musique et servaient à vulgariser peu à peu certaines notions utiles à ceux qui s'intéressent à l'art; enfin chaque programme était accompagné du texte des morceaux qui y figuraient.

Ces solennités musicales obtinrent un grand succès et elles eurent un immense retentissement; le public comprit mieux la haute mission artistique des Conservatoires.

La grande affluence de monde et de sérieuses sollicitations amenèrent l'administration à organiser deux concerts et deux séries par concert. Le premier de ces concerts (série A) eut lieu le 8 février 1873 et la série B, le 22 février. La série A du second concert eut lieu le 29 mars et la série B, le 5 avril.

En voici les programmes :

Premier concert.

I. L'ouverture d'*Eléonore* (1806) par Beethoven. II. Le Chœur n° 10 du *Messie* par Haendel. III. Chacone et chœur de l'opéra *Hippolyte et Aricie* par Rameau. IV. Le Final du 1er acte et Fragments du 3e acte de l'opéra *Alceste* de Gluck (1). V. L'ouverture, entr'actes, etc. composés pour le *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare par Mendelssohn. VI. Le Final du 1er acte d'*Euryanthe* par Weber.

Second concert.

I. Ouverture du *Freischütz* par Weber. II. Le chœur (avec carillon) de l'oratorio *Saül* par Haendel. III. Un Rigodon de l'opéra *Dardanus* par Rameau. IV. Des fragments de la 3e partie (Automne) de l'oratorio *Les Saisons* par Haydn (2). V. *Les Ruines d'Athènes* (en flamand, texte nouveau de N. Destanberg) par Beethoven.

En 1874, on exécuta pour la première fois une symphonie complète de Beethoven (la 5e en ut mineur), et l'on continua ensuite chaque année à faire connaître au public les autres symphonies de ce maître. A partir de 1875, le Conservatoire fit aussi entendre, dans ses concerts, quelques virtuoses et artistes renommés : le pianiste Alfred Jaëll en 1875, 1876 et 1879; Mme Marie Jaëll en 1876, 1879 et 1884; la cantatrice Marie Battu de l'Opéra en 1876; le pianiste Francis Planté en 1878 et 1881; le célèbre violoncelliste Joseph Servais aussi en 1878; Melles Jenny Howe, Dina Beumer, cantatrices et M. Séran, chanteur en 1879; le pianiste Moritz Mosz-

(1) Les solistes étaient : Mlle Wéry (Alceste); MM. Van Waeyenberghe (Le grand-prêtre), Philippart (Admète) et Martens (l'oracle).

(2) Les solistes étaient : Mlle Sylvie Balcaen (Jeanne); MM. Van Waeyenberghe (Simon) et Vertroost (Lucas).

kowski, en 1880; le violoniste Waldemar Meyer, en 1882; la cantatrice Mlle Dina Beumer et le violoniste Jenō Hubay, en 1883; la cantatrice Jenny Howe, les chanteurs Blauwaert et Van Dyck et la pianiste Bertha Marx, en 1885.

Le système de deux concerts annuels subsista pendant quatre ans seulement (jusqu'en 1876); dans la séance du 20 janvier 1875, le collège échevinal décida de soumettre à la Direction la question de savoir si le maintien des quatre concerts n'était pas de nature à porter préjudice à l'enseignement musical proprement dit; et, dans l'affirmative, s'il n'y aurait pas lieu de réduire ces concerts au nombre de deux (2 séries d'un même concert). La Commission administrative se rallia à cet avis en prenant pour prétexte l'installation du Conservatoire dans ses nouveaux locaux et la réorganisation des cours; dès l'année 1877 il n'y eut plus que deux séries d'un même concert : la série A eut lieu le 7 avril et la série B le 10 du même mois.

Liste, d'après l'ordre alphabétique des auteurs, des œuvres exécutées dans les concerts donnés au Grand Théâtre (1872 à 1885).

Musique pour orchestre.

BEETHOVEN. — Marche turque des *Ruines d'Athènes.* Les ouvertures d'*Eléonore* et de *Coriolan.* Les symphonies n° 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8. L'Ouverture et entr'acte pour la tragédie *Egmont.*

CHÉRUBINI. — L'Ouverture des *Deux Journées.*

GLUCK. — Airs de ballet d'*Iphigénie en Aulide.*

HAENDEL. — La symphonie n° 3.

HAYDN. — Une sérénade pour 2 violons, alto et violoncelle par tous les instruments à archet.

MENDELSSOHN. — L'Ouverture de *la Mer calme et l'Heureuse traversée,* celle *Aux Hébrides* (Grotte de Fingal), et celle pour *Athalie.* La symphonie en la majeur.

MOSZKOWSKI. — La Marche du Couronnement de la symphonie *Jeanne d'Arc.*

MOZART. — L'ouverture de la *Flûte enchantée.*

RAMEAU. — Chacone et Musette de l'opéra *Hippolyte.* Rigodon de *Dardanus.*

AD. SAMUËL. — Fragments symphoniques.

SCHUMANN. — *Träumerei* pour instruments à archet.

WEBER. — Les Ouvertures d'*Euryanthe,* d'*Obéron* et du *Freischütz.*

Concertos pour divers instruments avec accompagnement d'orchestre.

BEETHOVEN. — Concerto pour le piano, n° 4, exécuté par Moritz Moskowski et le n° 5 exécuté par Alfred Jaëll. Le concerto pour le violon exécuté par Ad. Meyer.

CHOPIN. — Le concerto, en mi mineur, pour le piano exécuté par Planté.

MARIE JAËLL. — Concerto pour le piano en ré mineur exécuté par l'auteur.

SCHUMANN. — Concerto pour le piano exécuté par Alf. Jaëll.

VIEUXTEMPS. — Le concerto pour le violon, n° 4, exécuté par Jenō Hubay.

Morceaux pour piano.

LISTZ. — Grande Fantaisie sur le *Don Juan* de Mozart exécuté par Marie Jaëll.

SAINT-SAËNS. — Variations pour deux pianos sur un thème de Beethoven exécutées par Me et M. Jaëil. *Danse macabre* par les mêmes. *Rapsodie d'Auvergne* exécutée par Bertha Marx.

Chœurs et Fragments d'opéras.

BEETHOVEN. — *Les Ruines d'Athènes,* drame musical (traduction flamande).

BERLIOZ. — *La Damnation de Faust.*

ISIDORE DE VOS. — *De Meermin,* cantate.

GEVAERT. — *Adieu à la mer,* chœur avec accompagnement de quatuor.

GLUCK. — Le 1er acte et fragments du 3e acte d'*Alceste.* Chœur de l'opéra *Echo et Narcisse.*

GRÉTRY. — Chœur des Janissaires de l'opéra *Les Deux Avares.* Chœur des suivantes de *Céphale et Procris.*

HAENDEL. — Chœur no 10, 19 et Alleluia de l'Oratorio *le Messie.* Chœur, avec carillon, de l'Oratorio *Saül.* Fragments de l'Oratorio *Judas Machabée. La fête d'Alexandre.*

HAYDN. — Fragments de la 3e partie des *Saisons* (traduction flamande).

HANSSENS. — Grand' messe de Requiem.

MARCELLO. — Chœur du XVIIIe psaume.

MENDELSSOHN. — Ouverture, entr'acte etc. du *Songe d'une nuit d'été.* Ballade, solos, etc. de la *Première Nuit de Walpurgis.*

MOZART. — Sextuor de *Don Juan.*

LEISRING VOLKMAR. — O Filii et Filliae, chant de Pâques à deux chœurs, sans accompagnement.

LULLI. — Scène de l'opéra *Alceste.*

RAMEAU. — Chœur de l'opéra *Acante et Céphise.*

SCHUBERT. — Chœur des bergers du mélodrame *Rosamonde.*

SCHUMANN. — *Le Paradis et la Péri* (avec Jeanne Howe et Dyna Beumer). *Faust.*

SPONTINI. — Ouverture et 2e acte de *La Vestale* (avec Me Battu et M. Monfort).

WEBER. — Fragments de l'opéra *Euryanthe.*

Morceaux détachés.

GLUCK. — Air d'*Orphée* (Me Battu).

GRÉTRY. — Airs de l'opéra *Anacréon.* Air de la Fauvette de *Zémire et Azor.*

HAENDEL. — Air de l'oratorio *le Messie.* Air d'*Aeis et Galathée* (Melle Dyna Beumer). Air de Lucifer dans l'oratorio *La Résurrection.*

HAYDN. — Récitatif et air de l'oratorio *La Création du Monde.* Idylle (par Melle Dyna Beumer).

LEO (1). — Air de l'opéra *La Clemenza di Tito.*

---

(1) LEO Leonardo (1694 † 1746) composa près de soixante ouvrages sur des sujets que traitèrent presque tous les compositeurs d'opéras italiens. On sait que Mozart aussi composa un opéra *La Clemenza di Tito* (1791).

MOZART. — Air de *La Flûte enchantée* (M. Monfort). Air de *Don Juan* (Melle Dyna Beumer).

MEYERBEER. — Grand air de Fidès du *Prophète*.

Programmes des concerts aux distributions des prix.

AUBER. — Duo de l'opéra *Les Diamants de la Couronne* (Melles Migeon et De Vigne).

BACH. — Air du *Magnificat* transcrit pour le cor anglais (M. Louis De Poorter). Sicilienne de la Sonate en mi bémol pour flûte et clavecin transcrite pour orchestre par Aug. Gevaert (Elèves de la classe d'ensemble instrumental). Tambourin de *Castor et Pollux* (id.).

BEETHOVEN. — Trio en si bémol pour piano, clarinette et basson (Melle Marie Peeters, MM. François Van Damme et Désiré Van Erps). Fragments de la Sonate en la mineur (dédiée à Kreutzer) pour piano et violon (MM. Georges Bernard et Arthur Ligy). Premier allegro du concerto pour violon et orchestre (M. Arthur Ligy). Id. (M. Paul Verheuge). Trio en ut mineur pour piano, violon et violoncelle (Melle Juliette Leschevin, MM. Désiré van Erps et Oscar Bergmans). Quintette en mi bémol pour piano, clarinette, hautbois, cor et basson (Melle Burton, MM. Verberckmoes, Alloo, De Broe et Vanderbruggen).

CHOPIN. — Premier allegro du concerto en mi mineur pour piano et orchestre (Melle Schmit). Morceaux pour piano : Fantaisie et Allegro de Sonate (Melle Liedts).

CIMAROSA. — Trio du *Matrimonio Segreto* (Melles Migeon, Théry et Vanderwaerhede).

FRANZ DE VOS. — Andante et allegro pour violon et orchestre (Elèves des cours préparatoires de violon).

DONIZETTI. — Duo de *la Favorite* (Melle Jeurissen et M. Noté).

GEVAERT. — Air de *Philippe Van Artevelde* (M. Poelvoorde).

GLUCK. — Grande Scène d'Agamemnon dans *Iphigénie en Aulide* (M. Ch. Waeyenberghe). Air d'*Iphigénie en Aulide* (M. Poelvoorde). Air d'*Alceste* (Melle Jeurissen). Air d'*Orphée* (id.).

GOLTERMANN. — Adagio et Final du 2e concerto pour violoncelle (M. Warie).

GOUNOD. — Air de *la Reine de Saba* (Melle Marie Moyar).

GRÉTRY. — Chœur des Suivantes de l'Aurore de *Céphale et Procris* (élèves du cours d'ensemble vocal).

HAENDEL. — Air de Lucifer dans l'oratorio *La Résurrection* (M. Ch. Waeyenberghe). Chœur de l'oratorio *Judas Machabée* (Elèves du cours d'ens. voc.). Musette du 6e concerto (Elèves du cours d'ens. instr.). Air de l'opéra *Rinaldo* (Melle Lippens).

HALÉVY. — Air de *la Reine de Chypre* (Melle Marie Moyar).

HANSSENS. — Concertino pour clarinette et orchestre (M. Edgard Verberckmoes).

HAYDN. — Sérénade pour instruments à archet (Elèves du cours d'ens. instr.). Fragments de la Symphonie militaire (id.).

HECKERS. — *Daphné,* cantate pour soli, chœur et orchestre.

HELLER. — Etude pour le piano (M. Bal).

JOMELLI. — Air : *La Marchande d'oiseaux* (Melle De Vigne).

LABARRE. — Air des *Deux familles* (M. Emile Vandenbossche).

LEFEBURE. — Prière pour orgue (M. Hector Minne).

LEO. — Air de l'opéra *La Clemenza di Tito;* transcription pour le cor anglais (M. Louis de Poorter).

LISZT. — 3e Rapsodie hongroise pour le piano (M. Bal).

MASSÉ. — Air des *Noces de Jeannette* (Melle Migeon).

MÉHUL. — Air de l'opéra *Joseph* (M. Mestdagh).

MENDELSSOHN. — Concerto pour le piano et orchestre (Melle Marie Martens). 1er allegro du concerto pour violon et orchestre (M. Ch. Vanneste). Sonate pour orgue (M. Hector Minne). Trio de l'oratorio *Elie* (Melles Mees, Alloncius et Vanden Poel). Capriccio brillant pour piano et orchestre (Melle Liedts). Concerto en sol mineur pour piano et orchestre (Melle Schoofs). *Abschied von Wald,* chœur (Elèves du cours d'ens. voc.).

MEYERBEER. — Air de l'*Africaine* (M. Van Loo). Grand air de Fidès du *Prophète* (Melle Rachel Fourez). Air de *Robert le Diable* (Melle Clémence de Guchtenaere). Duo du *Prophète* (Melles Migeon et Jeurissen). Grand air du *Prophète* (Melle De Vigne).

MOZART. — Sextuor de l'opéra *Don Juan* (Melles Balcaen, Fourez, Hoverlant et MM. Massart, Waeyenberghe, Lampens). Cavatine de l'opéra *Don Juan* (Melle De Guchtenaere). Air de l'opéra *La Clémence de Titus* (Melle De Vigne).

NICOLO. — Duo de l'opéra *Cendrillon* (Melles Marie Rivelois et Camille Morobé).

PICCINI. — Air de l'opéra *Alexandre dans les Indes* (Melle De Béozières).

PROCH. — Thème et variations (Melle Migeon).

ROSSINI. — Trio du 4e acte de *Guillaume Tell* (Melles Camille Morobé, Elisa Kloeckaert et Marie Moyar). Air de *La Cenerentola* (Melle De Vigne). *Inflammatus* du *Stabat Mater* (Melle De Guchtenaere).

RUBINSTEIN. — Concerto pour piano et orchestre (M. Bal).

SCHUMANN. — Concerto pour piano et orchestre (M. Jean Vermast). (id.) (M. Franz Devos). Quintette pour piano, 2 violons, alto et violoncelle (MM. Georges Bernard, Désiré van Erps, Louis Spatz, Henri Boulanger et Oscar Bergmans). Chœur des *Bohémiens,* instrumenté par Aug. Gevaert (Elèves de la classe d'ens. voc.). Chœur des Anachorètes de *Faust* (id.).

AMBROISE THOMAS. — Stances et duo du *Songe d'une nuit d'été* (Melle Marie Rivelois et M. Aug. Van Loo).

TILBORGHS. — Scherzo pour orgue (M. Hector Minne).

VERDI. — Duo de l'opera *Aïda* (Melles De Guchtenaere et Jeurissen). Duo du *Trouvère* (Melle De Guchtenaere et M. Noté).

VERROUST. — Concerto pour le hautbois (M. Louis De Poorter).

VIEUXTEMPS. — Fantaisie-caprice pour le violon (M. Sauveur).

WAELPUT. — Concerto symphonique pour flûte et orchestre (M. A. Lalieu). Id. (M. Suyvoet).

WEBER. — Andante et final de la sonate pour piano et clarinette (Melle Marie Martens et M. Van Damme). Air du *Freischütz* (Melle Van den Bogaerde). Ouverture du mélodrame *Préciosa* (Elèves du cours d'ens. instr.).

M. l'inspecteur de Burbure présenta le 21 janvier 1873, au nom de la Commission du Conservatoire, un nouveau règlement organique (1). Il ne fut pas adopté, mais on apporta dans la suite quelques modifications au règlement jusqu'alors en vigueur.

Dans la séance du 20 janvier 1875, le Collège communal décida, sur la proposition de l'échevin Wagener, que la rétribution des élèves fixée à 5 frs. pour les élèves fréquentant les classes de solfège seulement, et à 8 frs. pour ceux qui suivaient en outre d'autres cours, serait portée à 6 frs. pour les premiers et à 10 frs. pour les seconds.

Dans la séance du 8 mars de la même année, également sur le rapport de l'échevin Wagener, le Conseil communal décida d'inscrire, à la suite de l'art. 36 du règlement organique du Conservatoire, un art. n° 36*bis* conçu comme suit :

« ART. 36*bis*. *Les professeurs qui, à raison de leurs fonctions, pour-*
« *ront être utilement attachés à l'orchestre du Grand Théâtre, seront*
« *désignés par le Collège des Bourgmestre et Echevins, la Commission*
« *du Conservatoire entendue.*

« *Ils seront tenus de remplir cet emploi, moyennant une rétribution*
« *à fixer par le Conseil* (2). »

Le Collège modifia en même temps la rédaction de l'art. 9 du Cahier des charges pour la concession de la direction du Grand Théâtre, pendant l'année 1875-1876 :

« ART. 9. § I (nouveau). *Sont imposés au directeur, pour faire partie*
« *de l'orchestre, les professeurs du Conservatoire à désigner par le Collège*
« *des Bourgmestre et Echevins, en vertu de l'art.* 36*bis du Règlement dudit*
« *Conservatoire.* »

Quatorze professeurs du Conservatoire furent désignés comme pouvant faire partie de l'orchestre du Grand-Théâtre et leur traitement mensuel fut fixé comme suit :

1er violon solo	160 frs.	1er basson	150 frs.
1er »	110 »	1er cor	150 »
1er alto	110 »	1re trompette	150 »
1re violoncelle	150 »	Trombone solo	130 »
1re flûte	150 »	2d violon	110 »
1er hautbois et cor anglais	150 »	2d violoncelle	110 »
1re clarinette	150 »	Contrebasse	140 »

(1) Archives modernes de la ville de Gand (U9, a1).

(2) Ce fut à la suite de cette décision que le professeur de flûte Vuylstoke fut démissionné pour refus de service.

CHAPITRE VII.

Sommaire : Changement de local. — Le Conservatoire communal devient Conservatoire de l'Etat.

L'INSUFFISANCE et la mauvaise disposition des locaux affectés au Conservatoire étaient reconnus depuis longtemps par tous ceux qui s'intéressaient à cette institution. L'insuffisance s'était encore accrue et ne cessait d'augmenter tous les jours depuis la réorganisation de l'établissement; de nouveaux cours avaient été créés, d'autres avaient dû être dédoublés à cause de l'accroissement du nombre des élèves; de sorte que l'installation du Conservatoire dans un local plus spacieux et mieux distribué était devenu un objet d'urgente nécessité.

La Commission directrice et le Collège de la ville s'étaient préoccupés de cette question, et l'on avait successivement jeté les yeux sur un certain nombre de locaux où il semblait que l'école de musique pût être installée dans des conditions convenables.

Dès le 20 octobre 1874, le Directeur envoya une requête développée, à MM. les Bourgmestre et Echevins; puis il insista dans une nouvelle demande adressée le 24 août 1875. Quatre jours après, l'administration communale annonça à la Commission de surveillance que la question du déplacement était à l'étude; mais ce fut seulement dans la séance du 14 février 1876 que le Conseil communal discuta les diverses propositions qui lui étaient soumises. Certains membres proposaient de transférer le Conservatoire à l'ancien entrepôt du *Pakhuis* au Marché aux grains; d'autres émettaient l'idée d'utiliser la partie du local de l'ancien orphelinat dit des *Kulders* qui n'avait pas été vendue au gouvernement. Dans la séance du 12 avril 1875, ce fut la seconde solution qui l'emporta, et le Conseil ratifia le contrat suivant avec les hospices :

La Commission administrative des hospices civils, propriétaire dudit bâtiment, le donnait en bail à la ville, pour un terme de 40 ans, moyennant un loyer annuel de 5.000 frs.; la même Commission des hospices s'engageait à faire à la ville une avance de 35.000 frs. nécessaire pour approprier le local aux besoins du Conservatoire; cette somme devait être amortie à raison d'un quarantième ou plus, par année ou plus

Ancien orphelinat des KULDERS

tôt, selon les convenances de la ville. Celle-ci s'engageait à payer aux hospices un intérêt de 4 % l'an sur toutes les sommes non amorties, à partir du jour où les dits hospices justifieraient des payements effectués par eux à titre d'avance.

Enfin le Conseil décida aussi de sous-louer, au Directeur du Conservatoire, à raison de 700 frs. l'an (1), la partie du rez-de-chaussée placée à gauche de l'entrée principale, avec les parties correspondantes au 1er et au 2d étage.

On plaça les orgues dans l'ancien réfectoire, grande pièce voûtée qui fut transformée en salle d'auditions; c'est là que les concerts eurent lieu depuis 1885, après les fêtes du Cinquantenaire.

Le Conservatoire fut installé, dans son nouveau local, en novembre 1876, à la rentrée des cours, et même avant l'achèvement complet des travaux d'appropriation; ceux-ci se prolongèrent encore jusque fin 1877.

L'édifice qui abrita les classes du Conservatoire jusqu'en 1897 et qui fut complètement rasé en 1898 était une dépendance ou plutôt un développement du *Château de Gérard le Diable;* il datait de l'année 1662 comme l'indiquait le chronogramme de son fronton :

PIETATIS GANDAE SCHOLA PAVPERVM

A partir de 1816, le local avait servi d'hospice pour les orphelins qu'on appelait *Kulders* (2); cet orphelinat fut laïcisé en 1873 et transféré au boulevard des Hospices.

Rappelons qu'au-dessus de la porte d'entrée se trouvait un bas-relief qui représentait la Pucelle de Gand avec les armes de la ville; en 1851, on ajouta de chaque côté un jeune garçon copié de ceux qui ornaient, dans l'établissement, le devant d'une vieille armoire en chêne; le costume des enfants était de l'époque espagnole : large culotte courte et chapeau. Nous reproduisons ici un couplet populaire d'autrefois, relatif à ce groupe.

Op de Wijngaardbrugge (3)
Ofte daar omtrent,
Daar staan twee steenen mannekens
Al bij de Maagd van Gent.
Zij staan daar zoo galant
Met 't hoedje in de hand. [land.
't Zijn de schoonste Spanjoletten van ons

(*Traduction.*)
Sur le pont de la Vigne
Ou dans les environs
Se dressent deux petits hommes en pierre
Près de la Pucelle de Gand.
Ils sont là si gentils
Le chapeau à la main. [notre pays.
Ce sont les plus beaux petits Espagnols de

(1) Ce loyer est payé par l'administration du Conservatoire et figure à son budget.

(2) Ce nom provient du mot *Kolder*, vêtement de dessus, primitivement en cuir jaune dont étaient revêtus les enfants hospitalisés.

(3) La place de l'Evêché, ancien cimetière St Jean, et sur laquelle donnait le *Kuldershuis*, s'appelait primitivement *widen aert* (large quai de déchargement), nom dont on fit successivement par corruption *Wienaert*, *Wijnenaert*, *Wijnaert* et finalement *Wijngaard* (vignoble). Cette altération s'est étendue aux noms du pont et de la rue dits *de la Vigne*, car c'est à tort qu'on a voulu justifier cette appellation en prétendant que c'était à cet endroit que nos ancêtres déchargeaient leurs fûts de vin.

Le 9 novembre 1870, le Ministre de l'Intérieur, M. Kervyn de Lettenhove, répondant à une demande qui lui avait été faite par le Collège, écrit :

« Sans méconnaître les services que rend le Conservatoire de Gand, « je ne puis adhérer à une combinaison qui transformerait une école « fondée par la commune en institution de l'Etat.

« L'organisation du Conservatoire de Liége, qui remonte à une époque « déjà éloignée, constitue un fait exceptionnel qu'on ne saurait invoquer « comme exemple, puisque sous l'administration de nos prédécesseurs, « la même faveur a été refusée à d'autres villes. »

En 1876, après de nombreuses démarches, il commence à être sérieusement question de la reprise du Conservatoire par l'Etat. Dans la séance du Conseil du 29 octobre 1877, l'échevin Andries annonce qu'il a adressé à M. le Ministre de l'Intérieur une dépêche dans laquelle il développe les arguments qui lui avaient été fournis par le Directeur.

Dans la séance du 11 juillet suivant, l'échevin Andries donne lecture du rapport suivant :

« Les vues exprimées au sein de vos Commissions réunies des finances, « de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dans leurs séances du « 11 octobre 1876 et du 2 avril 1878, au sujet des conditions moyennant « lesquelles notre Conservatoire royal de musique pourrait être repris « par le Gouvernement, ont servi de base aux négociations entreprises « dans ce but par le Collège échevinal, depuis la fin de l'année 1876.

« A la suite d'une longue correspondance, le Département de l'Intérieur nous informa, sous la date du 2 mars 1878, que le Gouvernement était disposé à faire cette reprise moyennant les conditions « ci-après :

« 1° *Que tous les locaux nécessaires au Conservatoire seront fournis « par la ville, n'importe à quel titre elle en dispose, et que de ce chef, aucune « charge ne pourra, pour quelque besoin que ce soit, être imposée au « Gouvernement.*

« 2° *Que le Gouvernement ne sera pas tenu d'augmenter l'allocation « de 26.000 frs.* (1) *qu'il accorde annuellement au Conservatoire, et que « la ville et la Province seront obligées de porter chaque année à leur « budget, comme minimum du chiffre de leur contribution, les sommes « pour lesquelles elles interviennent aujourd'hui dans les dépenses de cette « institution* (2), *et*

« 3° *que si la nécessité d'augmenter certains frais est démontrée au « Gouvernement, la ville et la Province s'engagent à y intervenir en « proportion de leurs allocations actuelles.*

---

(1) Cette allocation était payée depuis 1877.

(2) La somme fournie par la ville était d'environ 70.000 frs. et celle, par la province 1700 frs.

« Le 13 avril 1878, le Collège fit savoir à ce haut fonctionnaire qu'il « croyait pouvoir accepter, toutefois sous approbation ultérieure du Con- « seil communal, les deux premières conditions imposées par le Gou- « vernement.

« Quant à la 3me condition, le Collège s'attache à en faire ressortir « le peu d'équité, attendu que, d'après lui, il serait rigoureusement juste « que la ville n'intervînt dans toute augmentation de nouvelles dépenses « qu'au moment où la dotation de l'Etat aurait atteint un chiffre égal « à celui de la subvention communale. Cela étant, et ce seulement à « partir de cette époque, la ville contribuerait dans les nouvelles dépenses « résultant des développements normaux des cours du Conservatoire, « dans la même proportion qu'elle intervient actuellement dans les dépenses « de l'espèce en ce qui concerne l'Athénée royal, l'Ecole moyenne de « l'Etat et l'Ecole industrielle de cette ville, c'est-à-dire à raison d'un « tiers pour la commune, les deux autres tiers restant à charge de l'Etat « et de la Province.

« Comme compensation la ville cèderait gratuitement à l'Etat la pro- « priété de tout le matériel scolaire, des importantes collections d'instru- « ments de musique, ainsi que de la blibliothèque qui comprend près « de 1500 ouvrages, à charge, bien entendu, de conserver tout ce matériel « au service du Conservatoire de Gand.

« Par sa dépêche du 23 avril 1878, M. le Ministre de l'Intérieur « répondit qu'il regrettait de ne pouvoir accepter cette nouvelle propo- « sition. Cette dépêche porte entre autres que, *en consentant à reprendre « le Conservatoire, comme l'administration communale le demande, le « Gouvernement s'impose des charges considérables, et qu'il est impossible « qu'il consente à les accroître encore, en s'obligeant jusqu'à concurrence « d'une somme annuelle de 10.000 frs., à couvrir seul toutes les dépenses « nouvelles que l'institution pourrait réclamer.*

« Quant à la cession du mobilier, M. le Ministre estimait qu'elle ne « pouvait être considérée comme une compensation.

« La dépêche précitée se terminait ainsi : *Je dois donc maintenir, de « la manière la plus absolue, les conditions auxquelles j'ai subordonné « la reprise du Conservatoire.*

« Convaincu de la justice de sa demande et sans se laisser rebuter « par ce refus, le Collège échevinal persista dans sa manière de voir et « exposa encore une fois la question au Département de l'intérieur, en « faisant valoir de nouvelles considérations à l'appui des propositions « contenues dans sa lettre du 13 avril 1878.

« Monsieur le Ministre de l'Intérieur actuel (1) vient, par sa dépêche

---

(1) M. Rolin-Jacquemyns.

« du 4 juillet d^r, d'informer M. le Gouverneur de la Province qu'il s'est « convaincu que les conditions auxquelles l'administration communale « voudrait céder le Conservatoire de Gand, peuvent être acceptées sans « inconvénient par le Gouvernement, M. le Ministre invite, en consé- « quence, l'administration communale à soumettre au Conseil communal « un projet de résolution conçu en ce sens et conforme aux conditions « rapportées dans sa dépêche précitée.

« M. le Gouverneur a, de plus, prié le Collège de saisir d'urgence « le Conseil communal de la question, afin qu'il puisse communiquer sa « délibération *avant la fin de la session du Conseil provincial* à cette « dernière assemblée, qui aura à l'examiner en tant qu'elle intéresse les « finances de la Province.

« Vos Commissions réunies des Finances, de l'Instruction publique et « des Beaux-arts, après avoir de nouveau discuté les conditions énoncées « dans la correspondance du Collège avec le Gouvernement, sont una- « nimes, MM., pour vous proposer de les accepter.

« Ces conditions ne formulent pas les détails du régime nouveau « sous lequel serait placé le Conservatoire. Ces points devront faire l'objet « d'un règlement organique, mais vos Commissions sont persuadées qu'il « sera facile de parvenir à une entente à cet égard.

« Dans notre pensée et eu égard à l'importance du concours pécu- « niaire de la ville, l'administration et la surveillance du Conservatoire « seraient confiées, à l'instar de ce qui existe pour nos établissements « d'instruction moyenne, à un bureau administratif composé du Collège « des Bourgmestre et Echevins et de six membres nommés par le « Gouvernement, sur une liste double de candidats présentés par le Con- « seil communal et pris, par moitié au moins, en dehors des membres « du Conseil.

« Sans m'étendre davantage sur ces points de détail, j'ai l'honneur, « MM., au nom de vos Commissions réunies, de vous prier de bien « vouloir prendre la résolution suivante :

« Le Conseil communal,

« Vu la dépêche de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, en date du « 4 juillet 1878, n° 4804, concernant la reprise du Conservatoire royal « de Gand, par l'Etat;

« Considérant qu'il y a lieu d'adopter les conditions auxquelles cette « reprise pourra se faire;

« Vu l'art. 75 de la loi communale;

« Arrête :

« A partir du 1er janvier 1879, le Conservatoire royal de musique de « Gand sera remis à l'Etat, pour former un établissement géré directe- « ment par le Gouvernement comme les Conservatoires de Bruxelles et « de Liége.

« Cette remise se fera aux conditions suivantes :

« *a*) La ville s'engage à fournir les locaux nécessaires au Conser-
« vatoire, avec charge de les entretenir;

« *b*) Elle s'engage à maintenir sa quote-part dans les dépenses annuelles
« au chiffre de 36.446 frs., montant de son allocation telle qu'elle résulte
« du dernier budget approuvé;

« *c*) Elle n'aura à intervenir dans les nouvelles dépenses reconnues
« nécessaires, qu'après que l'allocation de l'Etat, actuellement de 26.000 frs.
« aura atteint le chiffre précité de 36.446 frs.; pour les dépenses à résul-
« ter ultérieurement des développements normaux des cours, la ville
« interviendra pour un tiers, l'Etat pour les deux autres tiers;

« *d*) La ville cède à l'Etat la propriété de tout le matériel scolaire,
« des collections d'instruments de musique ainsi que de la bibliothèque,
« à charge bien entendu pour lui, de conserver tout le matériel à l'usage
« exclusif du service du Conservatoire. »

Le Collège adopta les conclusions de ce rapport et la reprise eut lieu officiellement par l'Etat, à la suite de l'arrêté suivant :

« Léopold II, Roi des Belges,

« A tous présents et à venir, Salut.

« Vu la loi du budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1879,
« allouant le crédit qui après la reprise du Conservatoire royal de musique
« de Gand par l'Etat, doit constituer la dotation destinée avec les subsides
« de la ville et de la province à couvrir les dépenses de cette institution;

« Vu la délibération du Conseil communal de Gand, en date du
« 11 juillet 1878, stipulant comme suit les conditions de cette reprise :

(*Voir l'Arrêté qui précède.*)

« Considérant que la députation permanente a émis l'avis que rien
« ne s'oppose à cette transformation du Conservatoire, en donnant l'assu-
« rance qu'elle est disposée à lui continuer le concours financier de la
« province dans les limites de son intervention actuelle dans les frais
« de cette institution;

« Vu l'art. 76 de la loi communale;

« Sur la proposition de notre Ministre de l'Intérieur,

« Nous avons arrêté et arrêtons :

« ART. 1er. La délibération du Conseil communal de Gand, telle qu'elle
« est transcrite ci-dessus est approuvée.

« ART. 2. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du
« présent arrêté.

« Donné à Bruxelles, le 10 avril 1879.

« (*Signé*) LÉOPOLD.

« Par le Roi :

« Le Ministre de l'Intérieur,

« (*Signé*) G. ROLIN-JACQUEMYNS.

CHAPITRE VIII.

Sommaire : Nouveaux règlements; nominations. — Résultats obtenus. — Modifications à la convention intervenue entre l'Etat et la Commune et règlement organique. — Séances de musique de chambre.

Le *Moniteur* du 16 octobre 1879 publia l'arrêté royal du 15 du même mois, fixant le nouveau règlement organique du Conservatoire de l'Etat à Gand.

Les principales modifications introduites dans les règlements de 1856 et de 1865 furent les suivantes :

1° On ajoutait aux matières de l'enseignement : le chant d'ensemble, la diction et la déclamation française et flamande, les langues italienne, allemande et anglaise dans leurs rapports avec la musique, la déclamation lyrique et les études dramatiques, l'ensemble instrumental (musique de chambre et musique d'orchestre) (Art. 2).

2° Le personnel attaché à l'institution comprenait : une Commission de surveillance, un Directeur, des professeurs, un secrétaire-trésorier, un bibliothécaire, des répétiteurs, choisis parmi les élèves lauréats, des moniteurs choisis parmi les élèves, un pianiste-accompagnateur, un concierge, des surveillants et des gens de service (Art. 3). On ne parlait plus du *professeur, chef d'orchestre.*

3° Au lieu de cinq membres, la Commission de surveillance comptait *sept* membres, non compris le Bourgmestre de la ville de Gand, qui en était le président d'honneur. Le Bourgmestre pouvait se faire représenter par l'échevin chargé de la direction des beaux-arts (Art. 4).

4° Le président et les membres de la Commission étaient nommés par le Gouvernement. Trois des membres étaient choisis dans le Conseil communal sur la proposition de ce Collège. Un des membres était choisi dans le Conseil provincial de la Flandre Orientale (Art. 5). La Commission devait être renouvelée par moitié tous les *trois* et non plus tous les *quatre* ans (Art. 6).

5° Les attributions de l'inspecteur étaient transmises au Directeur.

6° Les professeurs étaient rangés en deux catégories, savoir :

1re *catégorie*. Classe de chant individuel et de chant d'ensemble, de déclamation lyrique ou chant théâtral, d'harmonie écrite et pratique, de contrepoint et de fugue, d'orgue, de piano, d'instruments à archet et de musique de chambre.

Traitement	(minimum)	frs. 2100
»	(maximum)	» 3000

2de *catégorie*. Classes d'instruments à vent, de solfège, de contrebasse et de déclamation.

Traitement	(minimum)	frs. 1000
»	(maximum)	» 2000

7° On supprimait, sans songer à ce que ce changement pouvait offrir de dangereux, comme on l'a constaté plus tard, la limitation du nombre maximum des élèves à admettre dans chaque classe et qui avait été fixé comme suit par le règlement précédent :

Orgue, 6

Piano	Classe du professeur	jeunes gens 8 demoiselles 8
	» du 1er répétiteur	jeunes gens 6 demoiselles 6
	» du 2e »	jeunes gens 6 demoiselles 6
Violon	» du professeur 8	
	» du répétiteur 6	
Chant; classe du professeur		jeunes gens 6 demoiselles 6

8° Autrefois il y avait d'abord un examen général des élèves, en présence de la Commission de surveillance et des professeurs, pendant la quinzaine qui précède la fête de Pâques; puis, à la fin de l'année scolaire, des concours jugés par un jury spécial composé des membres de la Commission de surveillance, de deux professeurs du Conservatoire et d'un artiste musicien ne faisant pas partie du Conservatoire. D'après le nouveau règlement on ne conservait que les concours de fin d'année, devant un jury composé de *trois* membres au moins et de *cinq* au plus, nommés par le Ministre de l'Intérieur, sur la proposition du Directeur.

D'autres changements encore avaient été introduits, mais de moindre importance, comme on pourra s'en convaincre par la lecture du nouveau règlement,

Par arrêté royal du 20 novembre 1879 furent nommés membres de la nouvelle Commission de surveillance : MM. Guequier, Van Hollebeke et Wagener, membres du Conseil communal et délégués par le Collège; de Schoutteeten de Tervarent, vice-président du Conseil provincial de la Flandre Orientale, de Burbure de Wezenbeeck, ancien membre de la

Commission administrative du Conservatoire royal de Gand; Coevoet, conseiller à la Cour d'appel et Boddaert, docteur en médecine.

Par le même arrêté M. de Burbure fut nommé Président de la Commission; celle-ci s'installa le 1er décembre 1879 et commença régulièrement ses travaux.

Les nominations du personnel parurent dans le *Moniteur belge* du 20 décembre 1879. Etaient nommés :

Directeur.	M. SAMUËL (Adolphe).
Sous-directeur et professeur d'harmonie (à titre personnel).	» Miry (Charles).
Professeur de chant en langues germaniques, de solfège supérieur (hommes) et d'ensemble vocal (section chorale)	» DEVOS (Edouard).
» de musique de chambre, de violon et d'ensemble instrumental (instruments à cordes).	» LAGYE (Benoît).
» de déclamation lyrique	» CABU *dit* CABEL (Louis).
» d'orgue et de plein chant . . .	» TILBORGHS (Joseph).
» de piano (demoiselles et jeunes gens).	» HEYNDERICKX (Maxim.).
» de violon et d'alto	» BEYER (Gustave).
» de violoncelle	» RAPPÉ (Jean).
» de contrebasse	» WARLIMONT (Auguste).
» de clarinette	» VANDER GRACHT (Arth.).
» de hautbois et de cor anglais . .	» SCHIDLIK (François).
» de flûte	» HUTOY (Pierre).
» de cor	» DEPREZ (Jean).
» de trompette et de cornet. . .	» SAUVEUR (Toussaint).
» de trombone	» DE WAELE (Louis).
» de solfège moyen (demoiselles et jeunes gens)	» VAN DEN HEUVEL (Ferd.).
» de solfège (supérieur), des cours élémentaires de solfège (1er et 2e année d'études), du cours de solfège pour adultes	» NEVEJANS (Edouard).
» de basson	» BLAES (Edouard).
» de déclamation flamande . . .	» BLOCK (Frans).
Professeur-adjoint de piano (demoiselles), à titre personnel	Melle MARTENS (Marie).
Répétiteur de violon, à titre personnel . . .	M. DESMET (Charles).
Professeur de chant français, à titre provisoire	» BONHEUR (Georges).
Secrétaire-trésorier	» BERNARD (Jules).

Un arrêté ministériel du 15 octobre 1879 avait nommé :
Accompagnateur . . . . . M. VAN AVERMAETE (François).
Surveillants . . . . MM. DUBOIS (Adolphe) et VAN RYCKEGHEM (Jean).
Souffleur pour l'orgue. . . . . M. DE ROUBAIX (Charles).
Commissionnaire et garçon de salle . . . » PRÉMEREUX (Xavier).

Me Poelman-Cornille (Léonie) qui avait rempli, à titre provisoire, les fonctions de concierge depuis le 15 mars, fut nommée définitivement par arrêté ministériel du 1er janvier 1880.

Un arrêté royal du 18 décembre 1879 décida que le minerval serait augmenté de 4 frs. par an; il était ainsi porté à 20 frs.

Enfin, sur la proposition de la Commission de surveillance, M. E. De Hoon fut nommé aide-bibliothécaire, conservateur du musée instrumental et régisseur de l'orchestre par un arrêté du 31 décembre 1879.

Le règlement d'ordre intérieur fut approuvé par le Ministre de l'Intérieur, M. G. Rolin-Jacquemyns, le 10 février 1880.

La nouvelle organisation porta ses fruits dès la première année; voici les renseignements que nous fournit, à ce sujet, le rapport présenté au Conseil communal dans la séance du 15 octobre 1881, sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Gand pendant l'année 1880 :

« Le Conservatoire poursuit sa marche ascendante. Toutes les études « y ont été renforcées. Par suite des dispositions réglementaires formu- « lées par la Commission de surveillance et adoptées par M. le Ministre « de l'Intérieur, les épreuves imposées pour les concours de fin d'année « scolaire sont devenues plus nombreuses et plus ardues; ce qui néces- « site de grands efforts, tant de la part des professeurs que de celle des « élèves. Ainsi le niveau général des études s'est sensiblement élevé; « il tend chaque jour à s'élever davantage et place définitivement le « Conservatoire de Gand au rang des grandes institutions d'instruction « musicale. »

Des conflits s'élevèrent entre la Ville et l'Etat à propos des budgets, pour la part d'intervention fixée par le règlement; ils furent résolus à la suite de l'accord suivant entre M. le Ministre de l'Intérieur et le Collège, approuvé par le Conseil communal dans la séance du 28 avril 1881 :

« La convention conclue le 11 juillet 1878 entre le Gouvernement « et la Ville et approuvée par arrêté royal du 10 avril 1879, contient « les deux articles suivants :

« B. *Elle (la Ville) s'engage à maintenir sa quote-part dans les dépenses* « *actuelles au chiffre de 36.446 frs., montant de son allocation, telle qu'elle* « *résulte du dernier budget approuvé;*

« C. *Elle n'aura à intervenir dans les nouvelles dépenses reconnues* « *nécessaires qu'après que l'allocation de l'Etat, actuellement de 26.000 frs.* « *aura atteint le chiffre précité de 36.446 frs.; pour les dépenses à résul-* « *ter ultérieurement des développements normaux des cours, la Ville inter-* « *viendra pour un tiers, l'Etat pour les deux autres tiers.*

« On remplaça l'art. C par le suivant :

« *La Ville n'aura à participer aux nouvelles dépenses reconnues néces-* « *saires par le Gouvernement, qu'après que l'allocation de l'Etat aura* « *atteint le chiffre de soixante mille francs.*

« *Dans ces dépenses, la Ville interviendra pour un tiers et l'Etat* « *pour les deux autres tiers.* »

Un arrêté royal du 12 juillet 1883 décida que :

« ART. 1er. Les articles 4, 5, 6, 11 et 69 du règlement organique du « 15 octobre 1879 sont modifiés comme suit :

« Art. 4. La Commission de surveillance est composée de huit membres.

« Art. 5. Le Président, le vice-président et les membres de la Com- « mission sont nommés par Nous. Quatre des membres sont choisis sur « la proposition du Conseil communal de Gand. Un des membres est « choisi dans le Conseil provincial de la Flandre Orientale.

« Art. 6. La Commission est renouvelée par moitié tous les trois « ans, d'après un tirage au sort.

« Les membres sortants peuvent être continués dans leurs fonctions. « Ceux qui sont choisis dans le Conseil provincial ou dans le Conseil « communal cessent de les exercer lorsqu'ils perdent leur qualité de « conseiller.

« Art. 11. La Commission ne peut délibérer que si quatre de ses « membres sont présents. Cependant, si, à une première réunion, elle ne « s'est pas trouvée en nombre suffisant pour délibérer, elle peut, après « une seconde convocation, statuer sur les objets mis à l'ordre du jour.

« Les résolutions sont prises à la majorité des voix. En cas de par- « tage, celle du président est prépondérante.

« En cas d'absence simultanée du président et du vice-président, la « Commission est présidée par le plus âgé des membres présents.

« Art. 69. Les demandes de bourses doivent être adressées, avant « le 1er janvier, au Directeur. Elles sont écrites sur des timbres de 50 cen- « times et accompagnées d'un certificat de l'administration communale « du lieu du pétitionnaire, constatant que la situation de la famille de « l'élève justifie l'assistance du Gouvernement.

« ART. 2. Le cours de contrebasse est rangé dans la première caté- « gorie des professeurs, telle qu'elle est prévue à l'art. 39 de Notre « arrêté du 15 octobre 1879.

« ART. 3. Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du « présent arrêté. »

A la fin de 1883, on organisa, par voie de souscription, des séances de quatuor au Conservatoire. Les conditions d'abonnement pour une série de quatre séances étaient :

Pour chaque carte personnelle	5	francs.
Carte de famille — Pour 3 personnes	12	»
Carte de famille — » chaque personne en plus	3	»
Billets d'entrée pour une seule séance, par personne	3	»

La 1re séance eut lieu le dimanche 25 novembre 1883, à 11 heures du matin, dans la salle des auditions du Conservatoire. Les exécutants étaient MM. Beyer (1er violon), Vandersyppen (2d violon), De Ghendt (alto) et Rappé (violoncelle). Au programme figuraient le quatuor n° 10 (en mi bémol) de Beethoven et le quatuor n° 72 (en ut majeur) de Haydn. La 2me séance eut lieu dans les mêmes conditions le dimanche 20 janvier 1884; on exécuta le quatuor n° 7 (en ut majeur) de Mozart et le quatuor n° 8 (en mi mineur) de Beethoven. Le programme de la 3me séance, qui eut lieu le 10 février suivant, était composé du quatuor n° 1 (en sol majeur) de Rubinstein et du quatuor n° 1 (en mi bémol) de Mendelssohn. Enfin la 4me séance, le 16 mars de la même année, fut consacrée à l'exécution du quatuor n° 14 (en ut dièze mineur) de Beethoven et du quatuor n° 72 (en ut majeur) de Haydn.

Ces séances eurent beaucoup de succès auprès des dilettantes gantois; le public ne pouvait rester indifférent à des concerts si remarquables, tant au point de vue de l'exécution que du choix des œuvres.

L'année suivante, une nouvelle série de quatre séances de musique de chambre fut organisée. Elles eurent lieu le 8 février, le 22 mars, le 17 mai et le 29 novembre 1885. Parmi les exécutants, MM. De Ghendt, décédé, et Vandersyppen étaient remplacés respectivement par MM. Verheuge et Vermast. On exécuta les quatuors nos 4, 5 et 6 de Beethoven, le quatuor en sol mineur de Grieg, le quatuor n° 3 de Mendelssohn, le quatuor n° 1 de Schumann, enfin un quatuor de P. Lebrun. Dans la dernière séance, la partie d'alto fut tenue par M. Rinskopf. Enfin, il y eut une troisième et dernière série dont les séances furent fixées au 20 février, au 10 avril, au 4 décembre 1886 et au 6 avril 1887. Au programme : les quatuors nos 1, 2, 7 et un fragment du n° 10 de Beethoven; le quatuor n° 15, le quintette n° 5 (2d alto par Janssens) et le quintette pour clarinette et cordes (clarinette par Vander Gracht) de Mozart; le quatuor n° 1 de Schumann; le quatuor n° 5 de Raff; le menuet du 34e quatuor de Haydn; le scherzo du 4e quatuor et l'adagio du quintette n° 2 (2d alto par Janssens) de Mendelssohn.

Pour les deux dernières années, les artistes du *quatuor du Conservatoire royal de Gand* reçurent de l'Etat une subvention de 400 francs.

Signalons encore la séance de musique de chambre donnée le 20 avril 1891, dans la salle des auditions du Conservatoire, par M. Beyer avec le concours de Melle Acart et de MM. Ligy, Lampens et De Porre. Le programme comprenait le quatuor en ré majeur (op. 11) de T. Tschaïkowsky, le quintette en la majeur (op. 81) de A. Dvorák; enfin deux morceaux pour piano de Grieg.

CHAPITRE IX.

Sommaire : Organisation des cours payants. — Conflit entre la Ville et l'Etat à propos des comptes.

Un arrêté royal du 19 mars 1884 décide que des cours payants peuvent être organisés au Conservatoire royal de musique de Gand. Le Ministre de l'Intérieur, M. G. Rolin-Jacquemyns, sur les propositions de la Commission de surveillance et du Directeur de l'établissement, arrête les conditions d'organisation de ces cours payants, par son arrêté du 24 mars suivant :

« ART. 1er. Les cours payants créés au Conservatoire de musique de « Gand, seront donnés conformément aux programmes des cours ordinaires « de l'établissement.

« ART. 2. Il ne pourra être ouvert de cours payants que pour un « nombre minimum de quatre élèves et pour autant que la classe gratuite « soit au complet.

« L'ouverture des dits cours sera accordée par le Directeur aux profes- « seurs, professeurs-adjoints, répétiteurs et moniteurs qui en feront la « demande et sur l'avis conforme de la Commission de surveillance.

« ART. 3. Ces cours seront assimilés aux cours ordinaires pour tout « ce qui concerne la surveillance de la Commission, les droits et les « pouvoirs du Directeur et les obligations des élèves.

« Il pourra, toutefois, être dérogé à ces dernières obligations quant « à la participation des élèves aux concours.

« Cette dérogation sera conforme aux dispositions de l'art. 7 ci- « après.

« ART. 4. Le prix à payer par chaque élève est fixé à frs. 250 par « an pour chaque cours d'instrument, de musique de chambre ou de chant « donné par un professeur; à frs. 150 par an pour chaque cours de solfége « également donné par un professeur et à frs. 100 par an pour chacun « des cours donnés par un professeur-adjoint, un répétiteur ou un moni- « teur.

« Ces sommes sont payables par trimestre et par anticipation.

« ART. 5. Le produit des cours payants est attribué aux professeurs, « professeurs-adjoints, répétiteurs et moniteurs chargés de les donner.

« ART. 6. Outre la redevance ci-dessus, les élèves des cours payants « ont à solder le droit d'inscription prévu à l'art. 3 du règlement d'ordre « intérieur du Conservatoire; ce droit sera versé dans la caisse de l'éta- « blissement.

« ART. 7. Les élèves des cours payants peuvent être admis à prendre « part aux concours publics du Conservatoire; dans ce cas, ils concour- « ront avec les autres élèves de leur professeur.

« L'admission aux concours sera prononcée par le Directeur, sur la « proposition du professeur, professeur-adjoint, répétiteur ou moniteur et « sur l'avis conforme de la Commission de surveillance.

« ART. 8. Les élèves admis dans les cours ordinaires du Conserva- « toire peuvent fréquenter cumulativement les cours payants, moyennant « d'acquitter les diverses redevances nouvelles. Dans ce cas, ils n'auront « pas à acquitter une seconde fois le droit d'inscription.

« ART. 9. Les jours et heures des cours payants seront fixés de « manière à n'entraver en rien la marche régulière de l'enseignement « ordinaire du Conservatoire.

« ART. 10. Les professeurs, professeurs-adjoints, répétiteurs et moni- « teurs, devront s'abstenir de donner des cours similaires publics en « dehors de l'école.

« Les autres membres du corps enseignant ne pourront donner des « cours collectifs publics hors du Conservatoire qu'avec l'autorisation de « la Commission de surveillance. A cet effet, ils adresseront leur demande « au Directeur qui la transmettra avec son avis à la Commission.

« ART. 11. Les prescriptions de l'article précédent n'auront pas d'effet « rétroactif.

« ART. 12. La Commission de surveillance et le Directeur du Con- « servatoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécu- « tion du présent arrêté. »

La Commission ayant fait pour le cours de solfège des observations relativement au prix de 150 frs. qui lui semblait exagéré, le Ministre décréta l'arrêté suivant le 9 mai de la même année :

« ART. 1er. L'art. 4 de l'arrêté précité du 24 mars 1884 est rapporté « par la disposition suivante :

« Le prix à payer pour chaque élève est fixé :

« *A.* à frs. 250, par an, pour chaque cours d'instrument, de musique « de chambre ou de chant donné par un professeur;

« *B.* à frs. 100 par an :

« 1° pour chacun des cours visés au § A ci-dessus, donnés par un « professeur-adjoint, un répétiteur ou un moniteur;

« 2° pour chacun des autres cours donnés par un professeur, un « professeur-adjoint, un répétiteur ou un moniteur;

« Ces sommes seront soldées par trimestre et par anticipation.

« ART. 2. La Commission de surveillance et le Directeur du Con- « servatoire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution « du présent arrêté. »

A la suite du conflit qui s'élevait chaque année entre la Ville et l'Etat à propos des comptes qu'on refusait de soumettre à la Ville et qui étaient dressés par le Directeur, M. J. De Vigne insista, dans la séance du Conseil communal du 14 avril 1885, pour que le règlement du Conservatoire fût révisé, afin de donner satisfaction aux réclamations de la Ville. Une Commission fut nommée; elle était composée de MM. Dauge, échevin, Wagener, De Vigne, De Nobele, Auger, Callier et Villers. Elle déposa son rapport dans la séance du 28 mai 1885, et elle demanda au Conseil de voter la résolution suivante :

« Le Conseil communal,

« Ouï le rapport de la Commission spéciale chargée de l'examen des « questions relatives à la question financière du Conservatoire,

« Arrête :

« Une réclamation sera adressée à Monsieur le Ministre de l'Agricul- « ture, de l'Industrie et des Travaux publics, par les soins du Collège « des Bourgmestre et échevins, à l'effet d'obtenir :

« 1° Que le Conservatoire de Gand soit assimilé à celui de Liége « en ce qui concerne les subsides de l'Etat et de la Commune.

« 2° En attendant cette assimilation, que l'art. 27 du règlement soit « modifié en ce sens que le budget du Conservatoire doive être approuvé « par le Conseil communal; ou tout au moins, si l'art. 27 n'est pas modifié, « que le Directeur reçoive des instructions précises pour présenter annuel- « lement au Conseil le véritable budget, lequel ne pourrait ultérieurement « subir aucune modification sans que celle-ci n'eût elle-même été préala- « blement soumise à l'examen du Conseil.

« 3° Que les comptes soient soumis à l'approbation du Conseil

« 4° Que les attributions de la Commission de surveillance soient « étendues de manière qu'elle devienne une Commission administrative « comme celle du Conservatoire de Liége. »

La proposition fut adoptée.

Monsieur le Ministre ne donna pas suite d'abord à cette requête; ce ne fut que l'année suivante, en 1886, qu'il répondit longuement aux considérations que le Collège communal avait développées; et un nouvel échange d'observations eut lieu entre l'administration communale et Mon-

sieur le Ministre, à la suite duquel il fut décidé (6 avril 1886) que les comptes de gestion du Conservatoire devraient être soumis à l'examen de l'administration communale et de l'administration provinciale; mais ce fut seulement en 1894 que la transformation de la Commission de surveillance en Commission administrative fut définitivement effectuée, comme on le verra plus loin.

CHAPITRE X.

Sommaire : Fêtes du cinquantenaire (1885). — Tableau des membres de la Commission et du personnel enseignant à cette époque. — Concerts; liste, d'après l'ordre alphabétique des auteurs, des œuvres exécutées aux auditions données dans la salle même du Conservatoire (1886-1897). — Concerts supplémentaires de virtuoses et distributions des prix.

En 1885, la Commission du Conservatoire décida de célébrer le cinquantenaire de la fondation de notre école de musique. Les fêtes eurent lieu à l'époque des fêtes communales et elles furent organisées de manière à rappeler le souvenir des illustrations dont le Conservatoire pouvait être fier à juste titre.

Ce fut aussi à la même époque qu'eut lieu l'inauguration de la statue élevée, sur la place Laurent, à notre concitoyen Liévin Bauwens, l'industriel courageux auquel notre ville doit sa prospérité. Le Conservatoire fut chargé, par l'autorité communale, de la partie musicale de la cérémonie : on exécuta, le 13 juillet, une cantate dont la musique était de Charles Miry et la poésie de L.-P. De Vriese. Pour cette circonstance on fit appel au concours des enfants des écoles communales, de quelques sociétés chorales (les Mélomanes, Nijverheid en Wetenschappen, les Ouvriers réunis, Van Artevelde's zonen, Van Crombrugghe's Genootschap, Vrijheidsliefde, Willems Genootschap) et de la musique du 1er régiment des chasseurs à cheval; environ un millier d'exécutants.

Cette cantate reçut un accueil chaleureux de la part du public; M. le Ministre de Moreau d'Andoy qui assistait à la cérémonie complimenta vivement les auteurs et Ed. Nevejans qui avait dirigé l'exécution.

Les fêtes du cinquantenaire commencèrent en réalité le jeudi 16 juillet par l'exécution de *La damnation de Faust* de Berlioz avec le concours de Mlle Jenny Howe (du Grand opéra de Paris); E. Van Dyck (1), l'illustre ténor qui était alors à ses débuts, et la célèbre basse Blauwaert (2). Nous

---

(1) Van Dyck Ernest-Marie-Hubert, né à Anvers, le 2 avril 1861.

(2) Blauwaert Emile-Constantin, né à St Nicolas, le 13 juin 1845, décédé à St Gilles (près Bruxelles), le 2 février 1891.

n'insisterons pas sur le succès qu'obtint à Gand l'œuvre de Berlioz; elle fut chaleureusement acclamée aux auditions successives.

Le lundi 20 juillet eut lieu, au Grand Théâtre, le concert jubilaire avec le concours de Mlle Briard (des théâtres d'Anvers et de Gand), de Mlle Sarah Bonheur (de l'Opéra Comique de Paris) et de MM. Van Dyck et Blauwaert. Nous donnons le programme détaillé de cette solennité :

Première Partie.

I. *Ouverture martiale* . . . . . J. MENGAL.

II. *Air de Philippe Van Artevelde.* Chant héroïque gantois; poésie de Julius Vuylsteke; chanté par M. Blauwaert . . . . . F.-A. GEVAERT.

III. *Salve Regina,* chanté par Mme Briard, MM. Van Dyck, Blauwaert et les chœurs. . . . J. MENGAL.

IV. *Mignon,* ballade descriptive (Traduction française de Fl. Van Duyse, d'après le texte original de Goethe) chantée par Mme Briard . . J. VAN DEN EEDEN.

V. *Symphonie* n° 4, en ré mineur . . . . . AD. SAMUËL.

a) Adagio non troppo lento. — Allegro vivace assaï.

b) Adagio non troppo lento.

c) Presto guerriero.

d) Final. — (Adagio. — Allegro quasi maestoso.)

Seconde Partie.

VI. *Au XVIe siècle.* (Traduction symphonique) . . J. VAN DEN EEDEN.

a) La révolte. — (Maestoso Allegro.)

b) Marche funèbre. — (Adagio.)

c) Continuation de la révolte. — (Allegro.)

d) Triomphe et liberté du peuple. — (Largo.)

VII. Première scène du 2e acte de l'opéra *Le Capitaine Henriot* . . . . . F.-A. GEVAERT.

(Sérénade et air), chantée par Mlle Sarah Bonheur, M. Van Dyck et les chœurs.

(La partie de clavecin fut tenue par Max Heynderickx.)

VIII. Solo pour cor et orchestre . . . . . J. MENGAL.

Exécuté par M. Deprez, professeur au Conservatoire.

IX. Fragments du cycle lyrique *Amor lex aeterna,* poème de Gustave Lagye (Introduction, duo, marche funèbre et chœur final), chantés par Mme Briard, Mlle Sarah Bonheur, MM. Van Dyck, Blauwaert et les chœurs. AD. SAMUËL.

Troisième Partie.

X. *Le Poëte et son idéal,* Grand opéra en 4 actes, poème de Henri Conscience. (Traduction française de G. Antheunis.) Choix des principales scènes chantées par Mme Briard, MM. Van Dyck, Blauwaert et les chœurs. — CH. MIRY.

Enfin, le dimanche 2 et mardi 4 août, on représenta au Grand Théâtre *Quentin Durward,* opéra comique en trois actes; poème de Cormon et Michel Carré, musique de F.-A. Gevaert.

Voici quelle était la distribution de la pièce :

Louis XI . . . . . M. SOULACROIX, de l'Opéra Comique de Paris.
Quentin Durward . » RODIER, du théâtre de la Monnaie de Bruxelles.
Lesly le Balafré . . » RENAUD » » » »
Tristan l'Ermite . . » FRANKIN » » » »
Pavillon . . . . . » CHAPPUIS » » » »
Le Maugrabin . . . » LEFÈVRE » de Lyon.
Crèvecœur . . . . » NOTÉ, élève du Conservatoire de Gand.
Landry. . . . . . » MASSON.
Petit André. . . . » FRANCE, du théâtre de la Monnaie de Bruxelles.
La Comtesse Hameline Mme COEURIOT-ISMAËL » » »
Isabelle de Croy . . Melle MIGEON, élève du Conservatoire de Gand.
Rispar . . . . . » SARAH BONHEUR, de l'Opéra Comique de Paris.

Chœurs : 70 chanteurs.

Chef d'orchestre : ADOLPHE SAMUËL, Directeur du Conservatoire.

Ce fut un succès complet pour l'auteur, pour l'interprétation et pour les artistes.

Tableau des membres de la Commission et du personnel enseignant, à cette époque.

I. Commission de surveillance.

Président : M. O. de Meulenaere ✠, Conseiller à la Cour d'appel.

Vice-Président : M. Ch. Bergmans, Professeur à l'Athénée royal et chargé de cours à l'Université de Gand.

Membres : M. A. Wagener, O. ✠ G. O., Membre de la Chambre des Représentants, Conseiller communal, Membre de l'Académie royale de Belgique, Professeur émérite à l'Université de Gand, etc.

» Ch. Van Hollebeke, Avocat.

» G. Boddaert-Van Cutsem, Professeur à l'Université de Gand.

» Eug. de Kerchove, Membre du Conseil provincial de la Flandre Orientale.

M. A. Duhayon, Conseiller communal.
» J. De Vigne ✠, Membre de la Chambre des Représentants, Conseiller communal.

II. Administration et personnel.

Directeur : M. Ad. Samuël O. ✠, Membre de l'Académie royale de Belgique, nommé le 1er décembre 1871.

Sous-Directeur : M. Ch. Miry ✠, Inspecteur des Ecoles de musique, nommé le 1er décembre 1857.

Secrétaire-trésorier et bibliothécaire : M. J. Bernard, nommé le 19 septembre 1857.

Aide-bibliothécaire et régisseur des concerts : M. E. De Hoon, nommé le 31 décembre 1879.

III. Corps professoral.

		Date de la nomination.
1.	M. Max Heynderickx ✠, prof. de piano	1er octobre 1847.
2.	» Ch. Miry ✠, prof. d'harmonie	12 février 1857.
3.	» B. Lagye ✠, prof. d'ensemble instrumental, de musique de chambre et de violon.	29 novembre 1857.
4.	» L. De Waele, prof. de trombone et de tuba	3 octobre 1859.
5.	» J.-B. Rappé, prof. de violoncelle	15 août 1862.
6.	» G. Beyer, prof. de violon et d'alto.	2 octobre 1865.
7.	» Ferd. Van den Heuvel, prof. de solfège moyen	11 mars 1867.
8.	» B. Block, prof. de déclamation néerlandaise	11 mars 1869.
9.	» E. De Vos ✠, prof. de chant et de solfège supérieur (jeunes gens).	1er octobre 1870.
10.	» Ed. Nevejans, prof. d'ensemble vocal et de solfège sup. (demois.)	10 octobre 1870.
11.	» J. Tilborghs, prof. d'orgue et de plain-chant	8 août 1871.
12.	» T. Sauveur, prof. de trompette, de cornet et de bugle	1er janvier 1872.
13.	» J. Deprez, prof. de cor	1er septembre 1872.
14.	» A. Warlimont, prof. de contrebasse	10 mars 1874.
15.	» A. Van der Gracht, prof. de clarinette et de saxophone	24 septembre 1876.
16.	» G. Bonheur, prof. de chant	18 décembre 1879.
17.	» Ed. Blaes, prof. de basson.	16 » 1880.
18.	» J. Lebert, prof. de hautbois et de cor anglais.	30 avril 1883.
19.	» Fr. Van Avermaete, prof. d'accomp., de basse chiffrée et de lecture de la partition d'orchestre.	19 mars 1884. (1)
20.	» Ad. Léonard, prof. de flûte	11 novembre 1884.

(1) M. Van Avermaete avait été nommé accompagnateur du Conservatoire dès le 1er juin 1876.

IV. Répétiteurs.

1. M. Ch. Desmet,	répétiteur de violon	. .	20 mai 1842.
2. » J. Duquesne,	» » »	. . .	1865.
3. » A. D'Hulst,	» d'orgue	. . .	31 décembre 1879.
4. » F. Devos,	» de piano	. . .	31 » 1879.
5. » L. De Gandt (dit De Ghendt)	» » violon	. . .	1880.
6. Mlle J. Durieux,	» » solfège	. .	3 décembre 1881.
7. M. H. Van Boeckxsel,	» » »	. .	31 » 1881.
8. » R. Bogaert,	» » »	. .	31 » 1884.
9. Mlle J. Honlet,	» » piano	. . .	8 mars 1884.
10. M. J. Vandersyppen,	» » violon	. .	1885.

V. Moniteurs.

1. M. H. Bal,	moniteur de piano	. . . . .	décembre 1876.
2. » J. Lampens,	» » violoncelle	. . .	juin 1880.
3. » E. Verberckmoes,	» » clarinette	. . .	1880.
4. Mlle A. Parez,	» » piano	. . . . .	12 novembre 1881.
5. M. L. Rinskopf,	» » »	. . . . .	1882.
6. » Ad. Dubois,	» » cornet, trompette et bugle	. . . .	octobre 1882.
7. Mlle A. Vandenbogaerde,	» » solfège	. . . .	21 novembre 1882.
8. » M. Sauveur,	» » piano	. . . . .	21 » 1882.
9. M. A. Vlaminck,	» » flûte	. . . . .	21 mai 1884.

Une expérience de treize années, de 1872 à 1885, avait démontré que les concerts donnés au Grand Théâtre entraînaient forcément des frais considérables; voici d'ailleurs un résumé des recettes et des dépenses pendant les dix dernières années :

Années	Recettes	Dépenses	Déficits
1875	4539,87	6700,00	2160,13
1876	5019,22	6700,00	1680,78
1877	2016,90	3499,62	1482,72
1878	2424,20	3500,00	1075,80
1879	2979,85	4867,28	1887,43
1880	2620,25	3027,75	407,50
1881	2557,30	4018,23	1460,93
1882	1708,65	3758,41	2049,76
1883	1969,40	4373,35	2403,95
1884	2364,65	5472,31	3107,66
Totaux	28200,29	45916,95	17716,66

Ce déficit considérable, de près de *dix-huit mille francs,* était dû aux causes suivantes résultant du choix du local :

1° obligation d'approprier chaque fois la scène pour le concert;

2° transport du matériel;

3° service des nombreux postes dans la salle, sur la scène, contrôle, etc.;

4° frais d'éclairage de la salle, pendant les répétitions et les concerts;

5° nombreux auxiliaires qu'il fallait adjoindre à l'orchestre et aux chœurs;

6° nécessité de ne confier les principaux soli qu'à des artistes de tout premier ordre, etc.

Pour parer à ces déficits, on donna, à partir de 1885 et à titre d'essai, les concerts et les auditions d'élèves dans la salle des auditions du local même.

Les conditions de l'abonnement étaient les suivantes :

1° Il y aurait chaque année une série de trois concerts.

2° Le prix était fixé à 6 frs. pour l'abonnement personnel; à 15 frs. pour une carte de famille (3 personnes); et 5 frs. pour chaque personne en plus.

3° Le billet d'entrée pour une seule séance : 3 frs. par personne.

En 1892, le tarif fut modifié comme suit :

Pour une personne, 8 frs.; pour une carte de famille de 2 personnes, 15 frs.; pour chaque personne au-delà de deux, 5 frs ; le prix de 3 frs. par personne pour une entrée, prise au bureau, était conservé.

Nous donnons ici les programmes complets des trois concerts de la première série.

1er concert, du 19 décembre 1885.

Première Partie.

I. Sérénade (n° 11) en mi bémol pour 2 hautbois, 2 clarinettes, 2 cors et 2 bassons . . . . . MOZART.
II. 2e entr'acte du *Songe d'une nuit d'été* . . . . MENDELSSOHN.
III. *Nocturne et Tarentelle,* exécutés par l'auteur . . FRANZ DEVOS.

Seconde Partie.

IV. Symphonie pastorale. . . . . BEETHOVEN.

2e concert, du 27 février 1886 (à la mémoire de Henry Waelput).

I. Symphonie (n° 2) en mi bémol, composée à la mémoire de son maître Ch.-L. Hanssens.
II. Fragments symphoniques ; Menuet et Sérénade.
III. *Aan U,* mélodie chantée par M. Poelvoorde.

IV. Andante de la 4e symphonie.
V. Allegro et Andante du concerto pour flûte et orchestre exécutés par M. Vlaming.
VI. *Le rêve de Stella,* pour orchestre.
VII. *Afschcid en Fantazij,* mélodies chantées par M. Mestdagh.
VIII. Ouverture pour le mélodrame *Stella.*

3e concert, du 16 avril 1886.

Première Partie.

I. Ouverture de l'opéra *Eléonore* . . . . . LOUIS VON BEETHOVEN.
II. Fragments symphoniques . . . . . GUSTAVE HUBERTI.
III. *Jeux d'enfants.* . . . . . GEORGES BIZET.

Seconde Partie.

IV. Ouverture, entr'actes, chansons, chœurs et musique mélodramatique composée pour le *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare . . . . . F. MENDELSSOHN.

Cette série de trois concerts par année a été donnée sans interruption jusqu'en 1897; voici la liste des œuvres qui furent exécutées pendant cette période de 10 années, d'après l'ordre alphabétique des auteurs.

I. Musique pour orchestre.

BACH. — Suites d'orchestre (Fragments).
BEETHOVEN. — Symphonies nos 3, 4, 5, 6, 7 et 8. — Ouvertures en ut majeur, de *Léonore,* de *Coriolan* et de *Fidélio.*
BERLIOZ. — Ouverture du *Carnaval romain.* — Marche hongroise de la *Damnation de Faust.*
BORDIER (J.). — *Danse hongroise.* — *Hora romanesca.* — *Adieu suprême* (fragment symphonique).
BRAHMS. — 1re symphonie en ut mineur.
GRIEG. — *Varen* (le printemps) pour instruments à archet. — *Peer Gynt,* suite pour orchestre.
GUIRAUD. — Intermezzo de la 1re suite d'orchestre.
HAYDN. — Symphonie en sol majeur et celle en ré majeur.
INDY (Vincent d'). — Fantaisie. — *Wallenstein,* trilogie d'après le poème de Schiller.
JACOB (J.). — Fragments du ballet *Lydie.*
LAZZARI (Sylvio). — *Armor* (prélude du 1er acte).
LEBRUN. — Symphonie en mi mineur.
MASSENET. — *Le Sommeil de la Vierge,* pour instruments à archet.
MENDELSSOHN. — Symphonie no 4 (italienne). Ouvertures d'*Athalie, aux Hebrides* (la Grotte de Fingal), de *la belle Mélusine.* — Marche nuptiale du *Songe d'une nuit d'été.*

MOREL DE WESTGAVER — *Sourdines,* Andante pour instruments à archet.
MOZART. — Symphonie n° 40. — Sérénade de la symphonie en mi bémol. — Andante et Menuet de la sérénade n° 11.
PIERNÉ. — Ouverture symphonique. — Sérénade et la *Veillée de l'Ange gardien,* pour instruments à archet.
SAINT-SAËNS. — Symphonie n° 3 (avec orgue).
SAMUËL (Ad.). — Symphonie n° 6. — Andante de la 5e symphonie.
SCHUBERT. — Symphonie en si mineur.
SCHUMANN. — Ouvertures de *Genoveva* et de *Manfred.*
STADFELD. — Ouverture d'*Hamlet.*
WAELPUT. — Andante de la 5e symphonie. — Canzonetta de la 1re symphonie. — *Rêve de Stella.* — Sérénade.
WAGNER (R.). — Ouverture des *Maîtres chanteurs.* — Prélude et Introduction de *Parsival* et de *Tristan et Iseult.* — *Les murmures de la forêt de Siegfried.* — *Siegfried-Idylle.* — *Siegfrieds Rheinfarhrt du Crépuscule des dieux.*
WEBER. — Ouverture de *Freischütz* et d'*Euryanthe.*

II. Morceaux pour piano.

BEETHOVEN. — Concerto n° 4 et n° 5 pour piano et orchestre.
BORDIER. — Scherzo oriental pour piano et orchestre.
CHOPIN. — Etude n° 12.
DUPONT. — Concerto en fa mineur pour piano et orchestre.
LISZT. — Concerto en mi bémol. — Fantaisie hongroise et autres pièces.
LITTOLF. — Concerto symphonique n° 4 pour piano et orchestre.
LITTA. — Symphonie pour piano et orchestre.
MENDELSSOHN. — Scherzo en mi mineur. — Etude en si bémol.
MOSKOWSKY. — Valse (op. 34). — Scherzo-valse.
PIERNÉ. — Concerto pour piano et orchestre. — Solis. — Fantaisie. — Ballet pour piano et orchestre.
SAINT-SAËNS. — Concerto en sol mineur pour piano et orchestre. — Caprice sur des airs de ballet de l'*Alceste* de Gluck. — *Africa,* fantaisie pour piano et orchestre.
SCHARWINKA. — Concerto pour piano et orchestre.
SCHUMANN. — Romance en fa dièze majeur.
WEBER. — *Invitation à la Valse.*

III. Morceaux pour violon et pour violoncelle.

BEETHOVEN. — Concerto pour violon et orchestre.
BORDIER (J.). — Méditation sur le 7e prélude de Bach, pour violon.
BRUCH (Max). — Concerto pour violon et orchestre. — Fantaisie pour violon, orchestre et harpe.
DE SWERT. — 2e concerto pour violoncelle et orchestre. — Transcription pour violoncelle.
ERNST. — Fantaisie pour violon et orchestre.
FAURÉ. — Berceuse pour violon.
HOLLANDER. — Adagio du concerto pour violon et orchestre.

JACOB (J.). — Fragments d'une suite pour violoncelle et orchestre.
RENSBURG. — Concerto pour violoncelle et orchestre.
RIES. — *Perpetuum mobile* de la 3e suite pour violon et orchestre.
SAINT-SAËNS. — Concerto n° 3 pour violon et orchestre. — Concerto pour violoncelle et orchestre.
SERVAIS. — Concerto militaire pour violoncelle et orchestre.
VIEUXTEMPS. — Concerto en ré mineur pour violon et orchestre.
WIENIAWSKI. — Airs russes et Polonaise pour le violon.

III. Cantates, chœurs et fragments d'opéras.

BACH. — Fragments de *la Passion selon St Mathieu* (Chorals et récitatifs).
BEETHOVEN. — Ouvertures, entr'actes, chansons et musique mélodramatique composés pour la tragédie *Egmont* de Goethe.
BENOIT (Peter). — *Joncfrou Katelijne.* — *Kinder cantate.*
BLOCKX (Jean). — *De Klokke Roeland,* cantate pour chœur et orchestre.
BORDIER. — Chœur de l'opéra *Nadia.*
DANEAU. — Cantate de *Callirhoé* pour solis, chœur et orchestre.
GEVAERT. — *Psaume LXVII,* chœur sans accompagnement. — *Hymne de l'office de nuit* (pour 3 voix de femmes).
HAENDEL. — Air du *Messie.*
HECKERS. — *Epithalame* pour chœur, orchestre et orgue.
HUBERTI. — *Verlichting* (Fiat Lux), poème lyrique (chanté par Melle Van de Weghe et M. Blauwaert).
INDY (Vincent d'). — *Le Chant de la cloche,* légende dramatique.
KOESSLER (Hans). — *Les cloches de la St Sylvestre* (Requiem laïque pour soli, chœurs et orchestre).
MATHIEU. — *Freyhir,* poème lyrique et symphonique pour chœur, soli et orchestre.
MENDELSSOHN. — *In 't woud,* chœur sans accompagnement.
PIERNÉ. — *Les Elfes,* légende dramatique en trois parties. — *Pandore,* scène lyrique pour chœur et orchestre.
SCHUMANN. — *Manfred,* poème dramatique.
WAGNER (R.). — Introduction et fragments du 3e acte des *Maîtres chanteurs.* — Fragments de la scène finale du *Reingold.* — Scène finale du 1er acte de *Parsival.* — Scène du 2e acte de *Lohengrin.*
WAELRANT. — *Madrigal,* chœur sans accompagnement.
WÜLLNER (Franz). — *Te Deum,* pour chœur, orgue et orchestre. — *Larmes,* chant élégiaque pour chœur et orchestre.

Nous devons rappeler aussi quelques concerts supplémentaires :

1° Séances du 8 et 13 février 1887 avec le concours de Melle Rachel Ullmann. Dans la 1re séance Melle Ullmann exécuta le concerto en ré mineur de Mendelssohn et des solos de Dupont, Scarlatti, Gluck et Listz; et dans le récital de la 2e séance, elle joua des morceaux pour piano de Bach, Beethoven, Chopin, Heymann, Listz, Dupont, Scarlatti et Schumann.

2° Séance du 4 avril 1887, au bénéfice de M. Franz Rummel (né à Londres le 11 janvier 1853). On donna l'ouverture de la *Flûte enchantée* de Mozart, la Sérénade pour instruments à archet de Pierné et la Marche hongroise de Berlioz. Franz Rummel joua le concerto en mi bémol (op. 73) pour piano et orchestre par Beethoven, le 3e concerto en sol majeur (pastoral) par Brassin et dédié à Franz Rummel, enfin des morceaux par Chopin et par Wagner-Brassin.

3° Séance du 16 octobre 1893, consacré à un concert donné par le célèbre orchestre des concerts Lamoureux de Paris : la 2e partie de *Roméo et Juliette* de Berlioz, la symphonie en ré mineur de Schumann, *Peer Gynt* de Grieg, Andante de la symphonie en si bémol de Samuël, Ouverture du *Vaisseau fantôme* de Wagner, un air de ballet de Massenet et *Napoli* (extrait des Impressions d'Italie) de G. Charpentier.

4° Séances du 26 et 28 mars 1895, récitals des sonates de Beethoven pour piano donnés par Hedwige Meyer.

5° L'audition d'œuvres de Franz Schubert le 29 mars 1897, à l'occasion du centième anniversaire de la naissance du compositeur. On exécuta dans cette séance son trio en mi bémol (MM. Potjes, Smit et Jacob), plusieurs lieder (Melles Wauters et Migeon) et le Forellen-Quintett (MM. Potjes, Smit, Lonque, Jacob et Van Heule).

6° L'audition de la messe en ré mineur et d'autres motets de Adolphe Samuël, le 17 avril 1897.

Depuis 1880, on offrit aussi aux abonnés de nombreuses séances supplémentaires appelées *auditions*; elles avaient lieu au local du Conservatoire avec le concours des élèves lauréats.

Voici le nom des solistes que le Conservatoire a fait entendre pendant la même période :

Gabr. Pierné (né à Metz en 1863), pianiste (1888 et 1889); Johann Smit (1), violoniste (1888, 1889, 1890, 1891, 1893); Franz Rummel, pianiste (1887); Jules De Swert, violoncelliste (1) (1889); Bal, pianiste (1) (1890); De Greef (2), pianiste (1890); Melle Acart, pianiste (1) (1890); Melle Hedwige Meyer, pianiste (1891 et 1893); Potjes, pianiste (1) (1892); J. Lampens, violoncelle (1) (1892); Paul Litta (3), pianiste (1893); Melle De Cré, cantatrice (1893); Jacques Rensburg, violoncelliste (1893); Melle Hélène Schmidt, pianiste (1893); J. Jacob, violoncelliste (1) (1894); G. Holländer (né en Silésie le 15 février 1855), violoniste (1894); Gurickx (4), pianiste (1896).

(1) Voir les biogr. Livre III.

(2) Né en 1862; actuellement professeur au Conservatoire de Bruxelles.

(3) Il a été nommé, en 1899, professeur de piano au Conservatoire de St Pétersbourg.

(4) Né à Bruxelles le 28 décembre 1849; professeur au Conservatoire de cette ville depuis le 31 août 1891.

Chaque année, on faisait une distribution solennelle des prix; jusqu'en 1891 inclusivement, la cérémonie avait lieu au Grand Théâtre; elle était suivie d'auditions des élèves lauréats. A partir de 1891, la distribution des prix eut lieu au local même. Parmi les discours prononcés à l'occasion de ces solennités nous rappellerons celui de M. Verhaeghe de Naeyer, Gouverneur de la Flandre Orientale (22 janvier 1880), retraçant, dans ses lignes principales, le passé du Conservatoire; celui de M. de Meulenaere, président de la Commission administrative du Conservatoire (22 décembre 1883) (1).

Voici le résumé des œuvres exécutées dans ces solennités avec les noms des solistes, d'après l'ordre alphabétique des noms des auteurs.

COPPÉE. — *Le Passant,* comédie (Melles De Cleene et Cnops).

CROS (Térence). — Marche royale de l'opéra *St Georges* pour orchestre.

DONIZETTI. — 4e acte de la *Favorite* (Melle Vande Weghe, MM. De Vos et Van Gheluwe).

DOPPLER. — Morceaux de concert pour deux flûtes et orchestre (MM. Vlaeminck et De Breyne).

DUPONT. — *Rêverie* pour piano (Melle Marie Westendorp).

GEVAERT. — Entr'acte et duo du *Capitaine Henriot* (Melle Vande Weghe et M. De Wever).

GODARD (Benj.). — Introduction et allegro pour piano et orchestre (Melle Marie Westendorp).

GOUNOD. — Scène de la *Reine de Saba* (Melle Vande Weghe). — Trio final de *Faust* (Melle Dumont, MM. Wauters et de Sutter). — Duo du 3e acte de *Le Tribut de Zamora* (Melles Van Ackere et D'Hoosche). — 1er acte de *Faust* (MM. Bresou et Peeters).

HECKERS. — *In 't Elfenwoud,* cantate (solistes : Melles Vande Weghe et De Jaegher, MM. Mestdagh, Poelvoorde et Van Waeyenberghe). — *De Smeekenden,* cantate (solistes : Melles Vande Weghe, De Jaegher et De Béozières; MM. Blauwaert et Waeyenberghe).

LEBRUN. — *Les suppliantes,* cantate (solistes : Melles Vande Weghe, De Jaegher et De Béozières; MM. Wauters et Colardin). — *Sinaï,* scène symphonique (solistes : Melle Van Ackere, MM. De Vos et Van Gheluwe).

MASSÉ. — Scène des *Noces de Jeannette* (Melle D'Hoosche et M. De Meyer).

MASSENET. — Air de Salomé dans *Hérodiade* (Melle De Jaegher). — Scène et duo du *Cid* (Melle Dumont et M. Wauters).

MEYERBEER. — Ballade de l'*Africaine* (M. Noté). — Couplets, scène et duo du 3e acte de *Robert le Diable* (Melle Van Ackere et M. Bresou). — Scène et berceuse du 1er acte et valse du 2e acte du *Pardon de Ploërmel* (Melle Cnops). — Scène et Air du 3e acte de *Faust* (Melle D'Hoosche). — Duo du 3e acte des *Huguenots* (Melle Van Ackere et M. Bresou). —

(1) Voir *Journal de Gand* du 23 décembre 1883.

— Valse de l'ombre du *Pardon de Ploërmel* (Melle D'Hoosche). — Duo du 2e acte de l'*Africaine* (Melle Van Ackere et M. De Sutter).

MOZART. — Concerto pour flûte et orchestre (M. Vlaeminck).

SCARLATTI. — Pièces pour le piano (Melle Marie Westendorp).

THOMAS (Ambr.). — Scène de Folie du 4e acte d'*Hamlet* (Melle Cnops). — Duo et trio du 3e acte d'*Hamlet* (Melles Van Besien et D'Hoosche; M. De Sutter).

VAN GOETHEM. — *Het Wiegje,* comédie (Melle Perie et M. Acke).

VERDI. — Scène du *Bal Masqué* (M. Noté). — Scène du 2e et du 4e acte du *Trouvère* (Melles De Jaegher et Dumont; MM. Wauters et Noté). — Scène et duo d'*Aïda* (Melles Lippens et De Meyer).

VOGT. — Solo de concert pour hautbois et orchestre (M. De Taeye).

WEBER. — Air de l'opéra *Euryanthe* (M. Ysenbrant).

CHAPITRE XI.

Sommaire : Réorganisation des cours de solfège. — Nouveaux règlements. — Réorganisation des cours de chant en langue néerlandaise. — Démolition du local; transfert provisoire à la Faucille (rue Haut-Port). — Concerts. — Mort de A. Samuël. — Installation du nouveau Directeur, M. Mathieu.

EN 1894, on réorganisa les cours de solfège : on sépara complètement, en ce qui concerne les élèves et les professeurs, les cours des jeunes gens et ceux des jeunes filles. Le cours comprenait une classe préparatoire, une classe de 1re et de 2de année, un cours moyen et un cours supérieur. Le cours moyen et supérieur de demoiselles fut confié à Melle Hortense Van Beeckvaert et les cours correspondants de garçons à M. Oscar Roels. Il y avait de plus des cours individuels de solfège pour les adultes, instrumentistes et chanteurs qui ne peuvent pas fréquenter les cours ordinaires. Ce fut aussi en 1894, qu'on organisa définitivement un cours de plain-chant sous la direction de M. Adolphe D'Hulst.

Dès le commencement de l'année 1892, la Commission de surveillance, d'accord avec le Gouvernement, étudia les modifications qu'il y aurait à apporter au règlement organique, de manière à séparer complètement la partie technique attribuée au Directeur, et la partie administrative entièrement confiée à la Commission.

Après de longues discussions, le nouveau règlement organique fut définitivement adopté par l'arrêté royal du 30 novembre 1894, pour prendre cours le 1er janvier 1895.

En comparant ce nouveau règlement à celui qui avait été promulgué en 1879, on constate les modifications suivantes :

1° Parmi les matières enseignées au Conservatoire, on remplace les langues italienne, allemande, anglaise et la prononciation latine dans

leurs rapports avec la musique, par *la prononciation des langues italienne, latine, allemande et anglaise dans leurs rapports avec la musique.* La déclamation lyrique et les études dramatiques font place aux cours de maintien et de l'art de la scène.

2° Le nouveau règlement consacre le titre de professeur-adjoint; il stipule que les nominations de professeurs-adjoints ne se feront que dans la limite des crédits acquis, et que le traitement des titulaires ne pourront atteindre l'appointement minimum des professeurs rangés dans la catégorie des intéressés.

3° La nouvelle Commission administrative est composée de huit membres; le président, le vice-président et les membres de la Commission sont nommés par le roi; quatre membres sont choisis sur la proposition du Conseil communal et l'un des membres, sur celle de la députation permanente du Conseil provincial de la Flandre Orientale. La Commission désigne un secrétaire parmi ses membres. La Commission est seule chargée de l'administration. Elle conserve son droit de surveillance au point de vue de l'enseignement et de la discipline; elle donne son avis sur la création des classes nouvelles, sur le plan des études et sur les programmes des cours. Elle ordonne les dépenses ordinaires de toute nature, règle et arrête les comptes.

4° D'après l'ancien règlement, le Directeur ordonnait les dépenses et contrôlait la comptabilité; actuellement il s'occupe uniquement de son enseignement, de la direction générale de l'enseignement et des études, dans les différents cours, de la surveillance et de la discipline. La nomination des gens de service est soumise au Ministre par la Commission administrative, au lieu de l'être par le Directeur.

5° Autrefois le Directeur devait présenter, chaque année, au Ministre de l'Intérieur, un rapport sur la situation du Conservatoire et indiquer les améliorations à introduire dans l'organisation de l'établissement; actuellement ce rapport doit être adressé à la Commission administrative qui le transmet ensuite au Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, après y avoir consigné ses avis et ses propositions.

6° Le secrétaire-trésorier n'est plus sous les ordres du Directeur; il ne dépend que de la Commission.

7° Les attributions du bibliothécaire ont été étendues : il fait l'inscription des élèves, délivre les cartes d'admission, tient le registre matricule; il prépare et clôt les listes de présence des professeurs et présente chaque mois, au Directeur, un relevé des absences de ces derniers.

8° Parmi les peines disciplinaires le nouveau règlement supprime l'avertissement par le secrétaire-trésorier.

9° Les fonctions de sous-Directeur sont supprimées par le nouveau règlement.

Conformément à l'art. 14 du nouveau règlement organique la Commission prépara un règlement d'ordre intérieur; celui-ci fut approuvé par Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique le 30 novembre 1894.

Voici les principales dispositions nouvelles :

1° La Commission adminstrative se réunit de plein droit le premier samedi de chaque mois.

2° Une séance spéciale de la Commission est convoquée à la fin de l'année scolaire. Les professeurs des cours supérieurs y assistent, ainsi que le Directeur, lequel fait rapport sur les améliorations proposées par les professeurs dans leur rapport de fin d'année qu'ils doivent faire au Directeur.

Cette séance, qui eut lieu pour la première fois le 9 juillet 1896, promet de porter des fruits; une discussion très intéressante eut lieu concernant les programmes des cours; c'est ainsi que des vues pratiques furent échangées pour mettre mieux en harmonie les cours supérieurs de solfège avec ceux d'harmonie; ensuite il fut décidé de supprimer les concours des cours préparatoires et de les remplacer par des examens à subir, à la rentrée des classes, devant le Directeur et le professeur du cours supérieur, etc.

3° Les épreuves pour l'obtention du diplôme de capacité ont été soigneusement revues et détaillées; elles sont prévues pour : A) Le chant; B) la déclamation; C) l'orgue; D) le piano; E) le violon, alto et violoncelle.

4° Le nouveau règlement stipule aussi que la bibliothèque sera ouverte au public, pendant l'année scolaire, tous les jours non fériés, le matin de neuf heures à midi.

Après la mort de Nevejans, en 1895, on décida d'organiser, sur des bases nouvelles, le cours de chant en langue néerlandaise; il devint distinct du cours de chant en langue française; de plus le cours des hommes fut séparé de celui des dames; le premier fut confié à M. Willemot, le second à Mlle Wauters (Voir les biogr. Liv. III).

L'installation du Conservatoire au local des *Kulders* offrait de nombreux inconvénients; c'est ainsi qu'il existait, au fond de la cour, des classes qui se commandaient l'une l'autre, et dont la dernière n'était accessible qu'en traversant les deux premières; d'ailleurs le nombre des salles

était tellement insuffisant qu'on avait dû approprier un grenier pour y établir une classe. L'ancien réfectoire des *Kulders* servait aux auditions et, depuis 1885, aux concerts; pendant les dix années que cet état de choses se prolongea, le public ne cessa de se plaindre.

En 1888, M. Van Rysselberghe, architecte de la Ville, avait dressé les plans de nouveaux bâtiments pour le service du Conservatoire et d'une salle de concert; les constructions devaient s'élever sur l'emplacement de l'ancien local de *Ste Agnès* (quai aux Tilleuls), alors occupé par le gymnase communal et par le magasin de la Ville. Ce projet semblait bien conçu et, de plus, il fournissait à l'Etat le moyen de loger convenablement ses archives, fort à l'étroit dans le bâtiment de la place de l'Evêché. Des négociations sérieuses furent entamées avec l'Etat, mais elles n'aboutirent pas.

Enfin en 1897, après de longs pourparlers avec le Gouvernement pour régler sa part d'intervention dans les dépenses, le Conseil communal décréta définitivement la démolition du local occupé par le Conservatoire depuis plus de 20 ans (novembre 1876) et la construction d'un édifice mieux en harmonie avec les besoins de l'institution; il fit installer provisoirement les classes de l'école de musique, dans un antique bâtiment situé rue Haut-Port et connu sous le nom de *La Grande Faucille,* acheté à M. le comte Th. de Limburg Stirum. Le déménagement eut lieu en juillet 1897, immédiatement après la fin des concours.

La Grande Faucille (1) existait déjà avant le XIVe siècle; elle était, à cette époque, la propriété d'une famille qui s'appelait : *van der Zickelen* ou *de la Faucille.* Jacques van der Zickelen, seigneur de Nazareth (mort le 23 mai 1520), fut le dernier membre de la famille qui posséda *La Grande Faucille.* En 1540, pendant que l'empereur Charles-Quint séjournait à Gand pour mettre fin aux troubles qui agitaient la ville, le légat du Saint-Siège, le cardinal Alexandre Farnèse vint rejoindre le souverain et il fut logé à la *Grande Faucille.* En 1607, la propriété passa entre les mains de Simon Rodriguez, baron de Rhodes; à sa mort, en 1618, elle échut à sa fille Anna Rodriguez d'Evora, veuve d'Emmanuel de Bourgogne, seigneur de Lembecq. En 1735, *la Grande Faucille* fut achetée par Joseph de Beer, seigneur de Wyckhuyse, après avoir été occupée par les Rodriguez pendant tout un siècle; enfin en 1776 elle devint la propriété du comte de Thiennes. Lorsque les troupes françaises, sous les ordres de Pichegru, envahirent la Belgique, le comte de Thiennes émigra en Hollande et, à l'entrée des Français à Gand, sa maison fut placée sous séquestre comme bien d'émigré, et remise au citoyen Cousin, inspec-

(1) La plupart des renseignements qui suivent sont tirés d'un article de M. de L[imburg] St[irum]. (Souvenirs archéologiques de la Ville de Gand) paru dans le *Messager des sciences historiques,* année 1882, p. 125.

La Grande Faucille

tenr des effets militaires, pour y établir ses magasins. Lorsque la tranquillité fut revenue dans nos contrées, beaucoup d'émigrés, et le comte de Thiennes fut du nombre, se hâtèrent de rentrer à Gand pour profiter de l'arrêté des représentants du peuple près les armées du Nord, Sambre et Meuse du 29 mars 1795. Cet arrêté stipulait que « les personnes qui « se trouveraient rentrées dans l'étendue du pays conquis, à l'époque « de la promulgation du présent arrêté, seraient rétablies provisoirement « dans la jouissance de leurs propriétés. » François de Thiennes put ainsi reprendre possession de sa propriété. *La Grande Faucille* ne cessa plus d'appartenir à la famille de Thiennes.

En 1858, elle fut attribuée à Madame la comtesse de Limburg Stirum dans le partage de la succession de son père, Messire François-Joseph-Michel-Ghislain comte de Thiennes-Leyenburg et de Rumbeke et de celle de sa tante Mademoiselle Marie-Charlotte-Albertine-Ghislaine comtesse de Thiennes.

Un arrêté royal du 15 février 1897 décréta la cession à la Ville, pour cause d'utilité publique, de *la Faucille* et des maisons contigues comprises dans le plan pour la construction d'un nouveau théâtre flamand et du Conservatoire; enfin le 21 mai suivant, le comte Thierry-Marie-Joseph de Limburg Stirum de Thiennes de Rumbeke, avec la procuration de son épouse Dame Marie-Astérie-Ghislaine, comtesse de Thiennes Leyenburg et de Rumbeke, vendit définitivement à la Ville de Gand la maison située rue Haut-Port, où fut ensuite installé provisoirement le Conservatoire, et la maison voisine qui sert d'habitation au directeur du Conservatoire.

La façade de la *Grande Faucille* dont nous venons d'esquisser l'histoire, a traversé les siècles sans grands changements; elle se compose de trois parties nettement distinctes; toutes trois sont bâties en pierres de taille, ce qui donne à l'ensemble un air sombre et sévère; à gauche de la porte d'entrée on retrouve encore l'ancien éteignoir pour les flambeaux des coureurs qui précédaient autrefois les carrosses. L'intérieur a été complètement modifié et conserve peu de vestiges du passé, sauf toutefois les vastes caves restées à peu près intactes.

Le transfert des classes du Conservatoire à la rue Haut-Port obligea la Commission de ne plus organiser de concert jusqu'à l'aménagement de la salle du nouveau local.

Par sa dépêche du 11 décembre 1897, l'administration communale demanda la continuation des concerts, dans les termes suivants :

« Lors de la discussion du budget des concerts du Conservatoire,

« plusieurs membres du Conseil communal ont exprimé le vœu de voir « maintenir ces concerts pendant toute la période de la construction du « nouveau Conservatoire.

« Plusieurs arguments ont été invoqués pour appuyer cette démarche. « Quelques membres estiment tout d'abord qu'interrompre ces concerts, « pendant tout un temps, serait chose éminemment regrettable au point « de vue des intérêts de l'art et de la musique.

« En effet, c'est au Conservatoire seul, que les amateurs de musique « classique ont l'occasion d'entendre l'exécution des œuvres des grands « maîtres et de s'initier ainsi aux manifestations les plus belles et les plus « parfaites du génie musical.

« Cette thèse a été soutenue notamment par M. Anseele, conseiller « communal, qui a déclaré, dans la dernière séance du Conseil, qu'il « avait appris à connaître, aux concerts du Conservatoire, les pages les « plus remarquables, les ouvrages les plus méritants de la musique « classique.

« Nous osons donc insister pour que des auditions de ce genre soient « données par le Conservatoire de Gand.

« M. Ligy, membre de votre Commission et conseiller communal, a « pu se convaincre, avec quels regrets unanimes on aurait constaté l'inter- « ruption de ces concerts.

« Si quelques frais supplémentaires devaient résulter de la mesure « que vous jugeriez utile de prendre, notre administration serait disposée « à examiner dans quelles limites il lui appartiendrait d'intervenir (1). »

En même temps l'administration communale mettait à la disposition du Conservatoire, pour les concerts, la Salle du Vestibule de l'Hôtel de Ville.

Un essai eut lieu le 14 janvier 1898; et le résultat ayant été jugé assez convenable, l'administration du Conservatoire adressa l'avis suivant au public :

« La Commission administrative du Conservatoire royal de Gand a « l'honneur de faire connaître au public que les *Concerts du Conservatoire* « seront repris le 5 mars prochain. Ils auront lieu provisoirement dans « la Salle du Vestibule de l'Hôtel de Ville.

« Il y aura pendant l'année 1898 au moins trois concerts et trois « auditions, en outre un certain nombre de concerts (*Récitals*).

« Le prix de l'abonnement reste fixé à *8 frs. par place.* Toutefois, à « raison de l'augmentation des dépenses provenant du changement de « local, *les abonnements de famille sont supprimés,* mais les cartes des

---

(1) Nous donnons en appendice à la fin de cet ouvrage l'organisation des concerts au Conservatoire de Bruxelles; il serait désirable de pouvoir imiter cet exemple à Gand.

« abonnés, non personnelles, peuvent être transmises ou cédées par « l'abonné.

« Une liste d'inscription est ouverte au Secrétariat du Conservatoire: « les demandes d'abonnement seront servies dans l'ordre de leur inscrip- « tion.

« Les anciens abonnés qui n'auront pas, avant le 20 février, renoncé « à leur abonnement, seront considérés comme ayant retenu leurs places « aux conditions ci-dessus. Autant que possible les numéros de leurs « anciennes places leur seront conservés. »

Le nombre des souscripteurs étant trop considérable pour les dimensions de la salle, on résolut de faire deux exécutions successives du même concert (série A et série B); de plus on décida de donner une 3me audition populaire où le public serait admis moyennant un prix d'entrée de *30 centimes.*

Le 1er concert eut lieu le 5 mars pour la série A, et le 12 mars pour la série B, à 8 heures du soir; et le concert populaire (abonnement suspendu) le 7 mars, à 6 heures du soir.

Voici le programme de ces séances consacrées uniquement à des œuvres orchestrales de Richard Wagner.

1° *Ouverture du Tannhäuser.*

2° *Prélude de Lohengrin.*

3° *Les Adieux de Wotan* et l'*Incantation du feu,* scène finale de la *Walkyrie.*

4° *Siegfried's Rheinfahrt du Crépuscule des dieux.*

5° *Siegfried's Idylle.*

6° *Kaisermarsch.*

Un programme détaillé donnait une analyse sommaire de chaque morceau.

Adolphe Samuël se sentit indisposé, en rentrant chez lui après la séance populaire. Depuis ce moment son mal ne fit qu'aggraver, et, après six mois de cruelles souffrances, il expira le dimanche 11 septembre 1898. Ses funérailles eurent lieu le jeudi suivant au milieu d'un grand concours de monde et d'artistes accourus de toutes les villes de la Belgique pour honorer le maître qui s'était dévoué à la tâche de faire briller l'art musical dans son pays (Voir les biogr. Liv. III).

M. Beyer, le plus ancien professeur de la 1re catégorie, fut délégué par l'arrêté ministériel du 20 septembre suivant, pour remplir *ad intérim* les fonctions de Directeur jusqu'à la nomination du successeur de feu Adolphe Samuël. Le 18 octobre, un arrêté royal nomma M. Emile

Mathieu aux fonctions de Directeur du Conservatoire royal de Gand. Dans cet arrêté, il est dit expressément que le nouveau Directeur donnera, outre le cours de contrepoint et de fugue, un cours d'esthétique et d'histoire de la musique.

Cette nomination fut unanimement approuvée : Emile Mathieu est un musicien de grand mérite doublé d'un lettré délicat (il est l'auteur de la plupart des poèmes qu'il a mis en musique). Outre ces mérites artistiques, il avait déjà donné des preuves de ses capacités administratives à l'Ecole de musique de Louvain, qu'il avait dirigée pendant dix-sept ans (de 1881 à 1898) (Voir les biogr. Liv. III).

Emile MATHIEU

CHAPITRE XII.

Sommaire : Direction de M. Emile Mathieu : concerts. — Distribution des prix. — Examens remplaçant les concours dans les classes préparatoires et moyennes. — Projets du Collège concernant le nouveau local à affecter au service du Conservatoire.

LA mort d'Adolphe Samuel avait interrompu les concerts de 1898; l'administration du Conservatoire résolut de prolonger l'abonnement jusqu'en 1899.

La 2me séance de 1898 n'eut donc lieu que le 25 février 1899, sous la direction de M. Emile Mathieu, le nouveau Directeur; elle fut consacrée à des œuvres de Beethoven :

1. Ouverture d'*Egmont* (op. 84).
2. Symphonie n° 5 en ut mineur (op. 67).
3. Concerto en mi bémol (n° 5) pour piano et orchestre, exécuté par M. Ed. Potjes, professeur au Conservatoire.
4. Récitatif et Air du 3e acte de *Fidelio*, chanté par M. Léon Vanderhaeghen, chargé d'un cours de chant au Conservatoire.
5. Romance en sol (op. 40) et Romance en fa (op. 50) pour violon et orchestre, exécutées par M. Johan Smit, professeur au Conservatoire.
6. Ouverture (n° 3) de *Léonore* (1).

La 3me séance eut lieu le 6 mai suivant; en voici le programme :

1. Ouverture de *Genoveva* par SCHUMANN.
2. Concerto en la mineur (op. 54) pour piano et orchestre, par SCHUMANN, exécuté par M. Camille Gurickx, professeur au Conservatoire de Bruxelles.

---

(1) Beethoven avait donné à son opéra *Fidelio* le nom de *Léonore*, à la reprise de l'ouvrage en 1806. Plus tard il lui rendit le titre de *Fidelio* définitivement adopté.

3. Symphonie (n° 3) en fa (op. 90), par BRAHMS.
4. Air du *Freyschütz* par WEBER, chanté par Mlle Sylvie Wauters, professeur de chant néerlandais (section des demoiselles) au Conservatoire.
5. Concerstück en fa (op. 79) pour piano par WEBER, exécuté par M. Camille Gurickx.
6. Ouverture d'*Obéron* par WEBER.

Pour ces concerts, les deux séries furent réunies; les séances populaires eurent lieu respectivement le 27 février et le 7 mai; elles attirèrent une grande affluence. Toutes ces exécutions eurent beaucoup de succès et le Directeur fut vivement applaudi.

M. Emile Mathieu résolut d'organiser, en abonnement suspendu, une audition du *Schelde* (L'Escaut) de Peter Benoit; la 1re exécution eut lieu le 16 décembre 1899 au nouveau Théâtre flamand avec le concours des solistes : Mme Soetens-Flament (mezzo-soprano), M. Constantin De Bom (ténor), M. Henry Fontaine (basse), MM. Reychler, Parmentier, Cleppe et Janssens; les chœurs étaient composés d'amateurs appartenant aux différentes sociétés de chœurs de notre ville et des élèves et professeurs des cours de chant et de solfège du Conservatoire; en tout 400 exécutants, orchestre et chœurs. Une 2de exécution populaire eut lieu le 23 décembre; les solis furent chantés par des élèves et anciens élèves du Conservatoire : Melle P. Roeland, MM. Parmentier, Steurbaut, Duysburgh, Reychler, Janssens et Cleppe. Le compositeur assista à cette séance et fut acclamé par le public.

L'administration du Conservatoire a décidé de continuer à donner trois concerts annuels; mais contrairement à ce qui se faisait précédemment, l'abonnement ne correspondra plus avec l'année scolaire; il prendra cours au 1er janvier de chaque année; le 1er concert aura lieu en général au commencement de février, le 2me vers la mi-mars et le 3me dans le courant du dernier trimestre de l'année. Ce dernier comprendra presque toujours l'exécution d'une grande œuvre chorale avec orchestre (1). En outre la distribution des prix aux lauréats sera accompagnée d'un concert symphonique.

La distribution des prix décernés aux lauréats de 1899 a eu lieu dans le vestibule de l'Hôtel de Ville, le 19 novembre de cette année; voici le programme du concert donné à cette occasion.

---

(1) Le 1er concert d'abonnement de la série de 1900 a eu lieu le samedi 3 mars (Vestibule de l'Hôtel de Ville); le programme était entièrement composé d'œuvres de Mozart. Le 2e concert, composé d'œuvres de Saint-Saëns et de la symphonie fantastique de Berlioz, a eu lieu le samedi 7 avril.

1. — Ouverture de *La Flûte enchantée* . . . . . MOZART.
2. — Concerto en ré mineur pour piano et orchestre . RUBINSTEIN.
exécuté par Melle R. Duquesne, diplôme de capacité pour le piano (prof. M. Potjes).
3. — Elza's droom de *Lohengrin* . . . . . WAGNER.
chanté par Melle Roeland, 1er prix de chant (prof. Melle Wauters).
4. — 1re Partie du concerto pour violon et orchestre . MENDELSSOHN.
exécutée par Melle Rolin, 1er prix de violon (prof. M. Smit).
5. — *a*) *Van het Trommelaarken* . . . . . POL DE MONT.
b) *Spiritisme* . . . . . E. BOWEL.
Monologues dits par M. Van Hanswyk, diplôme de capacité de déclamation néerlandaise (prof. Mme Gevaert-Steven).
6. — Air du *Billet de Loterie* . . . . . NICOLO.
chanté par Melle De Mey, 1er prix de chant (prof. Melle Vanden Bogaerde).
7. — *Meerestille und glückliche Farht* (Mer calme et heureuse traversée), ouverture. . . . . MENDELSSOHN.

La cérémonie fut présidée par MM. de Kerchove d'Exaerde, Gouverneur de la Flandre Orientale et Braun, Bourgmestre de la Ville de Gand; assistés de M. de Meulenaere, Président, des autres membres de la Commission administrative du Conservatoire et du Directeur.

On avait constaté depuis longtemps que le système des concours de fin d'année, tel qu'il était organisé pour les cours préparatoires et moyens, présentait de nombreux inconvénients. Après un examen fort sommaire et sur la proposition du professeur, on désignait dans chaque classe un certain nombre d'élèves qui pouvaient prendre part au concours. Alors commençait un entraînement spécial pour ces élus; le professeur s'occupait presque exclusivement, pendant six semaines et quelquefois davantage, de leur faire apprendre le morceau qu'ils devaient exécuter devant le jury. Nécessairement toutes les autres études de la technique étaient négligées et, fait plus grave encore, le professeur s'occupait, très peu forcément des autres élèves. Puis arrivait le jour du concours, et l'on décernait généreusement des distinctions plus ou moins brillantes, même des 1res mentions avec la plus grande distinction, par acclamation, etc. Les parents étaient enchantés; les élèves se croyaient des artistes faits parce qu'ils étaient parvenus à jouer, plus ou moins

bien, un fragment de sonate; ensuite ils se reposaient sur leurs lauriers, dans un doux farniente sachant bien qu'ils seraient admis de droit et sans autre formalité dans le cours supérieur. Seulement, à peine les cours repris, ils s'apercevaient bien vite qu'ils s'étaient rouillés pendant les vacances et que leur instruction artistique était insuffisante; tout était à refaire et, au lieu de pouvoir commencer sérieusement le programme de leur classe nouvelle, ils devaient compléter d'abord celui de la classe d'où ils venaient. De là, une perte de temps considérable et très souvent un véritable découragement.

A partir de 1899, M. Mathieu a inauguré un système différent. Secondé par le professeur du cours supérieur, il passe soigneusement en revue, dès les premiers jours de juin, dans chaque classe, tous les élèves indistinctement; il désigne alors, parmi ceux qui ont fourni la preuve d'avoir étudié avec fruit le programme complet de leur cours, les élèves qu'il juge aptes à monter de classe, lors de la rentrée d'octobre; mais encore avec cette restriction de les soumettre à une nouvelle épreuve sur un programme très réduit qui leur est communiqué; de cette manière, les élèves doivent entretenir le mécanisme de leur instrument, et ils ne perdent pas le fruit de toute une année de travail et d'efforts. Quant aux élèves jugés incapables, ils sont prévenus que, si dorénavant ils ne font pas des progrès satisfaisants, on leur appliquera rigoureusement l'art. 67 du règlement organique; celui-ci prescrit que « les élèves qui ont « suivi les cours d'une même classe pendant deux années et demie sans « être admis à concourir, sont rayés des contrôles ». Les jeunes gens sont ainsi astreints à un travail sérieux et continu. Les résultats obtenus immédiatement par ce nouveau système d'examen, annoncé d'ailleurs dans toutes les classes, prouvent que l'innovation est excellente : elle stimule le zèle et l'application des élèves, ce qui fera monter indubitablement le niveau des études; et, ce qui est surtout fort important, elle débarrassera les classes des élèves peu doués pour l'enseignement supérieur, tel qu'il doit être donné dans les Conservatoires.

Dès 1890, le collège des Bourgmestre et Echevins mit à l'étude la construction d'un nouveau Conservatoire au quai aux Tilleuls, sur les terrains occupés par les magasins de la Ville, à côté de l'Ecole Industrielle. Ce projet fut abandonné parce qu'à cette époque le Gouvernement refusa d'intervenir dans les frais.

En 1892, la Commission du Conservatoire prit elle-même l'initiative de présenter un projet de transformation des locaux occupés; les négociations en vue de la réalisation des plans furent poussées très loin. Les

dépenses étaient évaluées à 533.000 francs; elles devaient être supportées moitié par la Ville et moitié par l'Etat. Alors qu'on était sur le point d'aboutir, le projet de M. Van Rysselberghe, architecte de la Ville, souleva, de la part du service des bâtiments civils de l'Etat, une opposition très grande à raison de cette circonstance que sa réalisation aurait eu pour effet de masquer le donjon du *Steen* et n'aurait pas suffisamment garanti les célèbres cryptes attenantes.

En 1896, nouveau projet présenté par le Collège; il est approuvé par le Gouvernement en ce qui concerne la construction du Conservatoire et d'un nouveau bâtiment des Archives et au point de vue du dégagement du Cloître St Bavon. La dépense nette était évaluée à 963.000 francs avec un subside de l'Etat s'élevant à 345.000 francs.

Le 4 août 1897, MM. les conseillers communaux De Muynck et De Neffe proposèrent au Collège d'établir le nouveau Conservatoire dans les propriétés suivantes : 1° *Rue Haut-Port,* la maison connue sous le nom de *Zwarte Moor* (déjà propriété de la ville); et la maison connue sous le nom de *Groote Zikkele* (id.). 2° *Rue du Refuge,* l'immeuble occupé par la loge *La Liberté* et connu sous le nom de *Refuge de l'abbaye d'Eename.* 3° *Rue des Régnesses,* un immeuble appartenant à M. le juge de paix Goetgebuer. Ces Messieurs proposaient d'utiliser la salle du nouveau théâtre flamand pour les grandes solennités musicales.

Le 19 août suivant, feu Ad. Samuel, alors Directeur du Conservatoire, envoya la note suivante :

« Le Conservatoire royal de Gand compte actuellement une popula-
« tion moyenne de 600 élèves, (beaucoup plus pendant le premier trimestre
« scolaire), répartis en 95 cours environ, qui se donnent presque tous
« 3 fois par semaine. Pendant les premières heures du matin, ainsi que
« de 4 à 7 heures de relevée, 14 cours différents ont lieu simultanément.
« En comptant les élèves qui suivent plusieurs classes, on relève en
« moyenne 1100 inscriptions. Il faut remarquer que les cours se donnent
« à toute heure du jour, selon les exigences des diverses catégories
« d'élèves qui les suivent, ce qui provoque de 7 heures du matin à
« 9 heures du soir un mouvement *ininterrompu* d'entrées et de sorties
« d'élèves des deux sexes.

« De plus, depuis nombre d'années déjà, les besoins de l'enseignement
« réclament encore la création de nouveaux cours assez nombreux, création
« jusqu'ici rendue impossible par l'exiguïté des locaux.

« Il est évident que dans un établissement d'instruction aussi fré-
« quenté, et par des jeunes gens des deux sexes, le maintien de la
« discipline est question complexe, et sa réalisation est impossible sans
« des dispositions de locaux spéciales et mûrement réfléchies. Sous ce
« rapport, l'ancien Orphelinat présente au moins l'avantage de couloirs
« droits, faciles à surveiller.

« Dans l'Hôtel de Limburg Stirum, on se trouve au contraire en « présence d'un fouillis de chambres et de recoins, fouillis d'autant plus « grave au point de vue qui nous occupe, que le second étage — où « se donneront plusieurs classes importantes, — n'est desservi que par « un seul escalier, fort étroit et à l'écart, commun aux deux sexes. Ce « chaos ne pourra qu'empirer par l'adjonction d'autres immeubles, l'Hôtel « de Limburg étant déjà composé de plusieurs immeubles réunis, et sa « construction intérieure s'opposant à des appropriations plus amples que « celles actuellement en voie d'exécution, absolument insuffisantes, fort « incommodes et ne répondant en rien aux multiples besoins d'un Con- « servatoire de musique. Les exigences de l'enseignement, les disposi- « tions spéciales réclamées par divers cours très nombreux (classes d'orgue, « d'art de la scène, de déclamation néerlandaise, de musique de chambre, « cours d'ensemble, de solfège, etc.) ne reçoivent aucune satisfaction dans « le local de la rue Haut-Port, infiniment moins encore qu'à l'ancien « Orphelinat. Et pourtant, après des études minutieuses, il a fallu recon- « naître l'impossibilité absolue de tirer meilleur parti de ce local.

« Aussi, pour l'occupation passagère de l'Hôtel de Limburg, le « Directeur du Conservatoire a fait aux autorités compétentes toutes ses « réserves quant à la responsabilité qui incombe, tant pour le maintien « de la discipline que pour la bonne marche des études, et insisté à « diverses reprises pour que la période d'occupation de ce local soit aussi « écourtée que possible. D'autre part, dans cet immeuble déjà insuffi- « sant pour le service des classes actuellement établies, il est encore à « prévoir que certaines des chambres appropriées devront être abandon- « nées, ne remplissant aucune des conditions élémentaires d'hygiène et « d'acoustique. Et cependant, l'adjonction d'autres immeubles est inad- « missible, car elle rendrait toute surveillance inefficace, ce qui fatale- « ment aboutirait au désordre le plus immoral.

« Un Conservatoire de musique ne peut exister sans une salle de « concerts. Il est absolument reconnu par tous les hommes compétents, « et sanctionné par l'expérience, que les résultats d'un enseignement « musical sont incomplets et ne présentent pas un ensemble artistique « suffisant, si les élèves — et même le corps professoral — ne sont « appelés constamment à donner des auditions musicales. Dans un grand « centre d'activité industrielle, comme Gand, où il ne se donne guère « de grands concerts symphoniques, cette condition est encore plus impé- « rieuse, car, c'est en exécutant en public beaucoup de musique — de « bonne musique —, en assistant souvent à des concerts donnés avec « soin, que l'élève apprend à connaître son art, que se développe son « goût musical.

« Il est également, pour autant dire, indispensable que tous les élèves « des cours supérieurs aient fréquemment l'occasion de se produire en

« public comme solistes, non en dehors de l'établissement, mais sous la « direction de leur professeur et accompagnés par l'orchestre du Conser- « vatoire. La supériorité des Conservatoires d'Allemagne, véritablement « écoles d'art, où ce desideratum est complètement réalisé, et les résultats « exceptionnels de leur enseignement, suffisent à prouver que cette thèse « est indiscutable.

« Jusqu'à présent, le Conservatoire de Gand n'a pu réaliser de ce « programme qu'une infime partie, les locaux ne s'y prêtant absolument « pas, et déjà les résultats acquis démontrent l'impérieuse nécessité de « son extension complète. Mais les conditions que doit réunir une salle « d'auditions sont multiples :

« Il faut d'abord une « Salle de Concert », bâtie en vue du con- « cert, ce qui exige d'autres dispositions acoustiques qu'une salle de « théâtre; encore moins peut-on adopter une salle de conférence ou un « boyau! Cette salle de concert doit à tout moment être prête, à la « disposition de l'orchestre ou des solistes, afin que la préparation d'une « audition puisse se faire à tous moments, sans nuire à la marche de « l'enseignement. Il est donc impossible que cette salle serve également « à d'autres exercices, ou à une autre administration. Elle doit être « englobée dans le local, sinon, la surveillance des répétitions exigeant « la présence d'une partie du personnel et de la Direction, un grand « trouble est porté à la régularité des cours. Par contre, elle doit être « indépendante du restant des locaux, pour ne pas rendre, pendant les « exercices, impossible l'emploi de plusieurs salles, comme c'est le cas « à l'ancien Orphelinat.

« Les projets de reconstruction de ce dernier local ont été précisé- « ment conçus et étudiés en tenant compte de ces multiples nécessités, « et en vue de pouvoir réaliser des projets qui doteraient notre ville « d'une École d'art absolument modèle.

« Pour pouvoir donner de grandes auditions symphoniques et chorales, « un établissement d'instruction doit pouvoir disposer d'une salle dont il « a l'entière disposition.

« Les essais faits par le Conservatoire de Gand d'utiliser le grand « Théâtre, ont été désastreux et aboutirent à la suppression des grands « concerts (*Voir page 113*).

« En effet, l'appropriation d'une scène de théâtre pour le concert « consiste à l'enfermer hermétiquement du haut et des trois côtés et à « y placer des gradins pour orchestre et les chœurs. Une pareille trans- « formation, même fort incomplète et réalisée aussi pratiquement que « possible, et la préparation soignée d'un concert, sont incompatibles « avec les nécessités du service d'un théâtre. Aussi, dès les premières « tentatives faites au Grand Théâtre, il a fallu que le Conservatoire de « Gand renonce aux concerts d'hiver, et plus tard, même à l'unique

« séance qu'il lui était possible de donner après la clôture de la saison « théâtrale, les frais d'installations, quoique sommaires, étant encore « exagérés.

« Or, le Conservatoire n'a pas seulement à former des musiciens de « talent, il a encore une mission plus haute, presque une mission sociale : « initier le public aux beautés de l'art pur, diriger et élever le goût « des classes populaires. »

Enfin le 11 février 1899, le Bourgmestre de Gand, M. E. Braun, au nom du Collège, fit distribuer aux membres du Conseil communal un rapport sur la construction du nouveau local du Conservatoire. Ce document constate d'abord « que du jour où ont été démolis les derniers « bâtiments dont l'acquisition avait été faite en vue de construire le « nouveau Conservatoire sur les terrains voisins du *Steen de Gérard-* « *le-Diable,* l'on s'est aperçu que la vue de la cathédrale de St Bavon « était tellement belle, que c'eût été une faute impardonnable, un acte « de vandalisme, que de réédifier de nouvelles constructions pouvant « cacher la façade latérale de l'église..... »

Après quelques considérations sur l'appropriation des terrains sur l'ancien emplacement du Conservatoire et des propriétés adjacentes, le rapport continue comme suit :

« Dans ces conditions, le Collège s'est demandé s'il ne serait pas « plus avantageux d'en revenir, pour ce qui concerne le Conservatoire, « à une solution présentée antérieurement au Conseil par MM. De Neffe « et De Muynck, le 4 août 1897.

« Il a chargé M. l'architecte de la ville d'examiner si, en faisant « l'acquisition des deux immeubles de la rue du Refuge compris entre « l'Hôtel de Limburg et le Théâtre flamand ainsi que de la maison rue « Haut-Port occupée actuellement par le service des eaux, on ne trou- « verait pas là le terrain nécessaire à une installation convenable du « Conservatoire.

« Cet examen a abouti à un avant-projet, dont les plans sont déposés « au secrétariat communal.

« Ces plans présentent les avantages suivants :

« 1. L'ancienne abbaye d'Eename qui constitue une incontestable « richesse archéologique, entrera dans le patrimoine de la ville, et grâce « à une restauration intelligente, deviendra un monument des plus inté- « ressants.

« 2. Le voisinage immédiat du Théâtre flamand facilitera les grandes « auditions populaires à organiser par le Conservatoire.

« 3. Le service du chauffage et de l'éclairage sera commun aux deux « édifices.

« 4. Le Directeur pourra être logé à côté du Conservatoire.

« Les plans prévoient d'autre part le nombre de classes nécessaires,

« une bibliothèque où le public pourra avoir accès, les locaux exigés « pour la direction et l'administration, et enfin une salle d'audition pouvant « contenir environ 800 personnes assises.

« Au point de vue financier, la solution est également favorable à « la ville.

« Si l'on construit le Conservatoire près de *Gérard-le-diable,* il coûtera :

« 1. La valeur du terrain	201.460	francs.
« 2. Les constructions	600.000	»
« Total . .	801.460	»
« Moins le subside de l'Etat	270.000	»
« Reste . .	531.460	»

« Si, au contraire, on installe le Conservatoire dans l'Hôtel de Lim- « burg, la dépense sera suivante :

« Coût de la partie de l'Hôtel de Limburg incorporée dans le « Conservatoire	100.000	francs.
« Immeubles nouveaux à acquérir	150.000	»
« Travaux	285.000	»
« Chauffage et éclairage	30.000	»
« Total. . .	565.000	»
« Moins le subside de l'Etat.	270.000	»
« Reste . . .	295.000	»

« L'économie faite par la ville sera donc de 236.460 francs (1).

« Si le subside de l'Etat a pu être maintenu à 270.000 francs c'est « que le Collège a fait valoir que le théâtre flamand serait mis gratui- « tement à la disposition du Conservatoire pour les grandes auditions « populaires et que les installations de chauffage et d'éclairage du théâtre « pourraient servir au Conservatoire. L'Etat s'est engagé à payer l'élec- « tricité consommée, mais a mis à la charge de la ville les frais de « chauffage du Conservatoire qu'on peut évaluer à 2000 francs par an. »

Ce projet a été adopté, par le Conseil communal, dans la séance du 13 mars 1899; l'arrêté royal du 27 juillet 1899 a approuvé les délibérations du Conseil communal en date du 13 mars et 10 avril 1899, ainsi que le plan y relatif, en ce qui concerne exclusivement l'expropriation, pour cause d'utilité publique, de trois immeubles situés rue Haut-Port, rue du Refuge et rue des Régnesses, destinés à l'aménagement du nouveau Conservatoire de musique. On espère pouvoir commencer bientôt les travaux.

L'ancien refuge de St Bavon et d'Eename qu'on se propose d'utiliser pour le nouveau Conservatoire mérite qu'on lui consacre quelques mots

(1) Nous ferons remarquer que la plupart de ces prévisions ne sont qu'hypothétiques; telles sont : la valeur du terrain à vendre de l'ancien Conservatoire, le prix des immeubles à acquérir, la somme à consacrer aux reconstructions, etc.

et nous ne saurions mieux faire que de reproduire un article de la *Flandre libérale* du 3 mars 1899 :

Le bâtiment qui a subi non seulement les injures du temps, mais aussi les outrages de la main de l'homme, a conservé néanmoins dans certaines parties un caractère excessivement intéressant.

Les trois tourelles font l'effet le plus magique, les arcades du cloître encore à moitié emmurées, sont d'un travail exquis, les souterrains superposés imposent par leurs voûtes hardies et leurs piliers à la fois élégants et massifs. Des portes anciennes, artistement ouvragées, des poutres richement sculptées, des grillages antiques, des créneaux bien conservés, certains détails architectoniques font rêver.

La petite tourelle gothique du milieu, formant dais, d'une ordonnance ogivale du plus gracieux effet, abrite une citerne dont l'orifice est masqué par un dallage en ciment. Heureusement ce pavement disparaîtra et fera place à la margelle d'autrefois avec sa machinerie primitive pour puiser l'eau. Ce puits doit être d'une belle profondeur, car la pierre qu'on y jette, par un regard ouvert dans les caves, met un temps assez long avant d'atteindre la nappe liquide.

Du lanterneau de la tour octogonale, et auquel on accède par un large escalier de pierre en spirale, on jouit d'un beau panorama : au loin l'horizon de la campagne et sous soi le moutonnement rouge et bleu des toits hérissés des clochers de nos églises et de nos chapelles. Cette tour, qui est tronquée dans sa partie supérieure, doit avoir une trentaine de mètres de haut. Dans sa paroi règne une espèce de cheminée, un appel de voix, qui servait de téléphone entre ceux qui faisaient le guet en haut et les gens d'en bas. Çà et là des réduits qui font songer à des oubliettes ou à des cachettes.

La salle des évêques, qui sera conservée avec son caractère antique, est de toute beauté; le plafond est en bois sculpté et repose sur deux poutres en chêne dont les extrémités portent des figures richement fouillées et qui représentent les docteurs de l'église. Ces figures étaient antérieurement rehaussées d'or et de couleurs.

Le temple de la loge maçonnique qui occupe le local représente un sanctuaire égyptien; hiéroglyphes, statues pharaonesques, décors rouges, estrade et jubé, rien n'y manque. C'est une décoration exécutée, en 1884, par l'artiste-peintre gantois bien connu, M. Jules Van Biesbroeck (père), actuellement membre de la Commission administrative du Conservatoire.

On a le projet de restaurer entièrement le préau de l'ancien monastère; avec ses trois tourelles, son cloître primitif d'un côté, et le nouveau cloître que l'on construira de l'autre côté avec des arcades et des colonnes qui se trouvent actuellement dans le porche de l'Hôtel de Limburg, la ville de Gand sera dotée d'un joyau artistique de plus, qui ne sera pas le moins précieux de son trésor, et qui ne le cèdera en rien à la

La Cour de l'Arrière-Faucille

fameuse cour de Cluny à Paris. La tourelle en encorbellement, qui domine la porte d'entrée, dans la rue des Régnesses, sera également reportée à sa hauteur primitive.

Le Refuge a été occupé d'abord par les moines de l'abbaye de St Bavon et ensuite par ceux de l'abbaye d'Eename. Après la révolution française, la loge maçonnique *Les Vrais Amis* y fut installée et, successivement, il a servi de cabaret, de local à la société des *Chœurs* (actuellement dissoute), de siège au *Vlaamsch Gezelschap*, à la société *De Taal is gansch het Volk* et au cercle *Van Crombrugghe's Genootschap*. La loge *La Liberté* y siège depuis 1865.

CHAPITRE XIII.

Sommaire : Relevé des dépenses, des subsides et du nombre des élèves.

1re Période de 1835 à 1859.

ANNÉE	DÉPENSES	NOMBRE DES ÉLÈVES	ANNÉE	DÉPENSES	NOMBRE DES ÉLÈVES
1835	6000,00		1848	17568,91	368
1836	11101,37		1849	17265,47	332
1837	12934,37		1850 (1)	17535,29	308
1838	16649,21	266	1851	15564,51	224
1839	17182,71	271	1852	15481,33	202
1840	16687,67	261	1853	16250,00	200
1841	14451,66	261	1854	14146,90	200
1842	13993,94	300	1855	13368,07	180
1843	14080,55	336	1856	13928,93	154
1844	17380,82	332	1857	18400,00	296
1845	16142,25	300	1858	17786,13	237
1846	16502,65	321	1859	19935,85	203
1847	16828,56	367			

2e Période de 1860 à 1870.

ANNÉE	DÉPENSES	SUBSIDE DE L'ÉTAT	NOMBRE DES ÉLÈVES	ANNÉE	DÉPENSES	SUBSIDE DE L'ÉTAT	NOMBRE DES ÉLÈVES
1860	21789,54	2000	223	1866	24096,21	3000	261
1861	22303,41	»	223	1867	23595,15	»	234
1862	22384,18	»	308	1868	25495,91	»	284
1863	24391,67	»	269	1869	23497,09	»	273
1864	23596,02	»	278	1870	38116,15	»	281
1865	23596,55	»	253				

(1) En 1850 le Conservatoire de Gand reçut pour la première fois, de l'Etat, un subside de 1500 francs.

3e Période de 1871 à 1879.

ANNÉE	DÉPENSES	SUBSIDES			NOMBRE DES ÉLÈVES
		DE L'ÉTAT	DE LA PROVINCE	TOTAL	
1871	42757,80	12000	1000	13000	278
1872	49300,00	12000	1000	»	334
1873	52410,00	18500	1700	20200	338
1874	62446,39	18500	»	»	394
1875	60978,70	18500	»	»	389
1876	62245,72	21000	»	22700	447
1877	69699,92	26000	»	27700	482
1878	69637,89	26000	»	»	553
1879	70002,94	29200	»	30900	683

4e Période de 1880 à 1884.

ANNÉE	DÉPENSES	SUBSIDES				NOMBRE DES ÉLÈVES
		DE L'ÉTAT	DE LA VILLE	DE LA PROVINCE	TOTAL	
1880	78610,57	39800	36446	1700	77946	503
1881	83785,76	40626	»	»	78772	584
1882	95457,96	51626	»	»	89772	528
1883	94432,86	42616	»	»	80762	545
1884	97972,85	»	»	»	»	582

5e Période de 1885 à 1888.

ANNÉE	DÉPENSES	SUBSIDES				NOMBRE DES ÉLÈVES
		DE L'ÉTAT	DE LA VILLE	DE LA PROVINCE	TOTAL	
1885	100072,78	53726	36446	2500	92672	562
1886	93023,66	»	»	»	»	638
1887	106565,13	»	»	»	»	664
1888	98384,51	»	»	»	»	660

6e Période de 1889 à 1899.

ANNÉE	DÉPENSES	SUBSIDES				NOMBRE DES ÉLÈVES
		DE L'ÉTAT	DE LA VILLE	DE LA PROVINCE	TOTAL	
1889	98599,97	54526	36446	2500	93472	667
1890	98723,19	»	»	»	»	612
1891	98804,05	»	»	»	»	603
1892	100955,76	»	»	»	»	568
1893	96049,31	»	»	»	»	560
1894	105298,86	»	»	»	»	558
1895	103967,43	»	»	»	»	649
1896	100604,14	»	»	»	»	607
1897	107923,65	»	»	»	»	571
1898	103361,64	»	»	»	»	588
1899	103272,00	»	»	»	»	597

LIVRE II.

ADMINISTRATION ET ENSEIGNEMENT.

LAURÉATS.

CHAPITRE I.

Sommaire : Composition de la Commission administrative et de surveillance, depuis l'origine. — Présidents, Vice-présidents, Inspecteurs et Directeurs. — Liste alphabétique des membres.

POUR la composition de la Commission, il y a cinq périodes à considérer.

PREMIÈRE PÉRIODE : de 1835 à 1849.

Par l'arrêté communal du 10 avril 1835, la Commission dite de surveillance devait être composée de *huit* membres; c'étaient :

1. M. Joseph Van Crombrugghe (1), bourgmestre de la ville de Gand . . . . . Président.
2. » P.-F.-X.-A. Hamelinck-Odemaere, échevin . . . . Vice-président.
3. » Le chevalier F. Heynderycx, sénateur . . . . . Trésorier.
4. » J.-Fr. Willems, receveur de l'enregistrement. . . . Secrétaire.
5. » A. Langhans, inspecteur de l'enregistrement et des domaines, membre de l'Académie des Beaux-Arts (2e classe, musique). . . . . Membres.
6. » Ph. Vande Velde-Minne, président du tribunal de 1re instance . . . . . Membres.
7. » Aug. Van de Woestyne-d'Hane, propriétaire . . . . Membres.
8. » De Brabander-Coppens . . . . . Membres.

En 1837, l'avocat J.-B. Minne-Barth remplace à la présidence, en sa qualité de bourgmestre, Joseph Van Crombrugghe; cependant celui-ci continue à faire partie de la Commission en remplacement de De Brabander-Coppens. Joseph Van Crombrugghe redevient bourgmestre en 1841 et reprend la présidence; le chevalier Théodore de Coninck de Merckhem entre dans la Commission. En 1845, l'avocat Edmond Verhaeghe remplace

---

(1) Jurisconsulte, magistrat et homme d'Etat, né à Gand, le 23 septembre 1770, et décédé en cette ville, le 10 mars 1842.

M. Ph. Vande Velde; l'année suivante J.-B. Willems meurt et il est remplacé, au sein de la Commission, par M. Ch. De Clerque-Wissocq-de-Loen; M. Edmond Verhaeghe est désigné pour les fonctions de secrétaire.

DEUXIÈME PÉRIODE : de 1850 à 1855.

En 1850, la Commission est composée comme suit :

1. M. Constant de Kerchove de Denterghem, bourgmestre . Président.
2. » P. F. X. A. Hamelinck-Odemaere . . . . . Vice-président.
3. » Le chevalier F. Heynderycx . . . . . Trésorier.
4. » Ed. Verhaeghe, avocat. . . . . Secrétaire.
5. » Aug. Vande Woestyne-d'Hane. . . . . .
6. » Le chevalier Th. De Coninck de Merckhem . . . . } Membres.
7. » L. A. Colinez, avocat-général près la cour d'appel. .

En 1853, L. A. Colinez est remplacé par Hipp. Schamp, propriétaire; et Victor Van den Hecke, propriétaire, entre dans la Commission.

TROISIÈME PÉRIODE : de 1856 à 1882.

D'après le règlement du 18 octobre 1856, la Commission de surveillance n'est plus composée que de *cinq* membres; c'étaient :

1. M. J.-J. Delehaye, Bourgmestre. . . . . Président.
2. » Victor Van den Hecke. . . . . Inspecteur.
3. » Le Baron F. Heynderycx . . . . . Trésorier.
4. » Auguste Van de Woestyne-d'Hane . . . . . .
5. » F.-Aug. Gevaert . . . . . , ... } Membres.

Ils étaient élus pour quatre années et la Commission devait être renouvelée, par moitié, tous les deux ans, non compris le Bourgmestre, président d'office.

1re *série.* Van den Hecke et Van de Woestyne : 1857 à 1860, 1861 à 1864, 1865 à 1868, 1869 à 1872 (en 1870, G. Rolin-Jaequemyns remplace Van den Hecke, décédé) (1), 1873 à 1876;

2de *série.* Bon Heynderycx et Gevaert : 1859 à 1862 (en 1859, G.-L.-M. de Burbure, conservateur des hypothèques, remplace Heynderycx, décédé), 1863 à 1866, 1867 à 1870, 1871 à 1874, 1875 à 1878 (en 1877, l'échevin Ch. Andries entre dans la Commission en remplacement de M. Van de Woestyne).

QUATRIÈME PÉRIODE : de 1879 à 1882.

D'après le règlement du 15 octobre 1879, la Commission de surveillance est composée de *sept* membres — non compris le Bourgmestre, président d'honneur — dont trois délégués par l'Etat, trois par la Ville et un par la Province. Furent élus :

Délégués par l'Etat : G.-L.-M. de Burbure (président) (1), E. Coevoet et G. Boddaert-van Coetsem;

---

(1) Voir les biographies, Liv. III.

César Snoeck

Délégués par la Ville : Jules Guequier, Ch. Van Hollebeke et Aug. Wagener;
» » *la Province :* de Schoutheete de Tervarent.

Les membres étaient élus pour *six* ans, et la Commission était renouvelée, par moitié, tous les *trois* ans.

CINQUIÈME PÉRIODE : depuis 1883.

L'arrêté royal du 12 juillet 1883 porte le nombre des membres à *huit,* dont un président et un vice-président; *trois* membres sont choisis par l'Etat, *quatre* par la Ville et *un* par la Province. La Commission est renouvelée, par moitié, tous les trois ans. Etaient nommés :

délégués par l'Etat : O. de Meulenaere (président), Ch. Bergmans (vice-président) et G. Boddaert;
» » *la Ville :* Ch. Van Hollebeke, Aug. Wagener, Aug. Duhayon et J. De Vigne;
» » *la Province :* Eug. de Kerchove.

1re *série.* de Meulenaere, Bergmans, Van Hollebeke et Wagener : de 1883 à 1885; de 1886 à 1891 (en 1888, César Snoeck remplace Ch. Van Hollebeke, démissionnaire); de 1892 à 1897 (en 1897, M. Jos. De Geynst remplace C. Snoeck (1), démissionnaire et M. Albert Solvyns remplace A. Wagener (2), décédé); de 1898 à 1903 (en 1899, M. Jules Van Biesbroeck père remplace M. De Gheynst qui avait donné sa démission en quittant la ville de Gand pour aller habiter Liége).

2de *série.* de Kerchove, Duhayon, Boddaert, De Vigne : de 1883 à 1888 (en 1888, Paul Voituron remplace M. J. De Vigne et M. Arthur Ligy remplace Boddaert (3), décédé); de 1889 à 1894 (en 1891, M. Florimond Van Duyse remplace P. Voituron (4), décédé); de 1895 à 1900 (en 1899, M. Ernest Dutry-Bruneel remplace A. Duhayon (3), décédé).

Remarque. En 1894, la Commission de surveillance devient une Commission administrative; seulement les membres continuent leurs fonctions dans l'ordre précédent.

(1) César-Charles SNOECK, collectionneur d'instruments de musique et musicologue fort connu, était né à Renaix le 7 octobre 1834; il y mourut, à la suite d'une courte maladie, le 20 avril 1898.

(2) Auguste WAGENER, amateur de musique et bon pianiste, helléniste distingué, administrateur-inspecteur de l'Université de Gand, naquit à Ruremonde le 2 juin 1829; il mourut à Gand le 14 mai 1896.

(3) Gustave-Léonard-Mélanie BODDAERT-VAN COETSEM, chirurgien renommé et mélomane passionné, naquit à Gand le 25 août 1836; il mourut dans cette ville, le 31 mai 1888.

(4) Paul-Eugène VOITURON, avocat, conseiller communal et ancien échevin, naquit à Gand le 14 février 1824; il y décéda le 12 février 1891.

(5) Auguste DUHAYON, ancien conseiller communal, naquit à Ypres le 11 septembre 1837; il mourut à Gand le 11 janvier 1899.

Tableau des Présidents et Vice-présidents.

1.	Joseph van Crombrugghe, bourgmestre	président	(1835 à 1838)
	P.-F.-X.-A. Hamelinck-Odemaere, échevin . . .	vice-prés.	
2.	J.-B. Minne-Barth, bourgmestre	président	(1838 à 1841)
	P.-F.-X.-A. Hamelinck-Odemaere, échevin . . .	vice-prés.	
3.	Joseph van Crombrugghe, bourgmestre	président	(1841 à 1843)
	P.-F.-X.-A. Hamelinck-Odemaere, échevin . . .	vice-prés.	
4.	C. de Kerchove de Denterghem de Loose, bourgm.	président	(1843 à 1855)
	P.-F.-X.-A. Hamelinck-Odemaere, échevin. . .	vice-prés.	
5.	J.-J. Delehaye, bourgmestre	président	(1856 à 1857)
6.	Charles de Kerchove Delimon, bourgmestre . .	»	(1858 à 1868)
7.	Charles de Kerchove de Denterghem, bourgm. .	»	(1869 à 1881)
8.	Charles de Kerchove de Denterghem, » .	prés. d'honn.	(1881 à 1883)
	G.-L.-M. de Burbure.	président	
9.	Hippol. Lippens, bourgmestre	prés. d'honn.	(1883)
	O. de Meulenaere.	président	
10.	O. de Meulenaere	»	(depuis 1883)
	Ch. Bergmans	vice-prés.	

Tableau des Directeurs et Inspecteurs.

1.	J. Mengal.	directeur	(1835 à 1851)
2.	J.-J. Andries.	dir. (*ad interim*)	(1851 à 1856)
3.	V. Van den Hecke	inspecteur	(1856 à 1870)
4.	G.-L.-M. de Burbure	»	(1870 à 1871)
5.	Ad. Samuel.	directeur	(1871 à 1898)
	Ch. Miry	sous-dir.	(1871 à 1889)
6.	Em. Mathieu	directeur	(depuis 1898)

Liste générale, d'après l'ordre alphabétique, des membres de la Commission.

A

Charles-André ANDRIES, échevin . . . . . (1877)

B

Charles BERGMANS. . . . . (depuis 1883)
Jules VAN BIESBROEK. . . . . (depuis 1899)
Gustave BODDAERT-VAN CUTSEM . . . . . (1879 à 1888)

De Brabander-Coppens . . . . . (1835 à 1841)
G.-L.-M. de Burbure de Wezembeek . . . (1859 à 1883)

C

T. de Clerque-Wissocq-de Loen. . . . . (1846 à 1849)
E. Coevoet . . . . . (1879 à 1882)
L.-A. Colinez. . . . . (1850 à 1853)
T. de Coninck de Merckhem. . . . . (1841 à 1855)
Jos. Van Crombrugghe. . . (1835 à 1838 et 1841 à 1843)

D

Auguste Duhayon. . . . . (1883 à 1899)
Ernest Dutry-Bruneel. . . . . (depuis 1899)
Florimond Van Duyse . . . . . (depuis 1891)

G

Fr.-Auguste Gevaert . . . . . (1856 à 1879)
Joseph de Geynst . . . . . (1897 à 1898)
Jules Guequier . . . . . (1879 à 1882)

H

F.-X.-A. Haemelinck-Odemaere. . . . . (1835 à 1856)
J.-J. Delehaye . . . . . (1856 à 1857)
Victor van den Hecke . . . . . (1853 à 1870)
J. Heynderycx . . . . . (1835 à 1837)
F. Heynderycx. . . . . (1837 à 1859)
Ch. Van Hollebeke. . . . . (1881 à 1888)

K

Eug. de Kerchove . . . . . (depuis 1883)
Const. de Kerchove de Denterghem . . . (1843 à 1855)
Ch. de Kerchove de Denterghem . . . . (1869 à 1883)
Ch. de Kerchove Delimon . . . . . (1858 à 1868)

L

A. Langhans. . . . . (1835 à 1849)
Arthur Lygy . . . . . (depuis 1888)
Hippolyte Lippens . . . . . (1883)

M

Oct. de Meulenaere . . . . . (depuis 1883)
J.-B. Minne-Barth. . . . . (1838 à 1841)

R

Gustave Rolin-Jaequemyns . . . . . (1870 à 1877)

S

H. SCHAMP . . . . . (1853 à 1856)
DE SCHOUTHEETE DE TERVARENT. . . . . (1879)
César SNOECK . . . . . (1888 à 1896)
Albert SOLVYNS . . . . . (depuis 1897)

V

Ph. VANDE VELDE-MINNE . . . . . (1835 à 1845)
Edmond VERHAEGHE. . . . . (1845 à 1856)
Jules DE VIGNE . . . . . (1884 à 1888)
Paul VOITURON . . . . . (1888 à 1891)

W

Aug. WAGENER . . . . . (1873 à 1874 et 1878 à 1896)
Jean-Franç. WILLEMS . . . . . (1835 à 1846)
Aug. VAN DE WOESTYNE-D'HANE. . . . . (1835 à 1877)

Hortense VAN BECKVAERT

CHAPITRE II.

Sommaire : Organisation de l'enseignement; professeurs qui se sont succédé dans chaque cours; liste des lauréats (1ers prix); programmes actuels.

I. — Solfège.

1° Professeurs.

1. Merlé, Auguste, nommé le 13 mai 1835, admis à la retraite le 31 août 1870.
2. Toerbée, Philippe, nommé en 1836, admis à la retraite le 3 septembre 1870.
3. Van Gheluwe, Léon, » » 1857, donne sa démission le 28 décembre 1871.
4. Vanden Heuvel, Ferdinand, nommé le 15 novembre 1871, décédé le 25 janvier 1894.
5. { De Vos, Edouard, nommé le 3 septembre 1870, décédé le 21 juillet 1890.
   { Nevejans, Edouard, » » 3 » » » le 18 décembre 1894.
6. { Melle Van Beckvaert, Hortense, nommée le 18 décembre 1894.
   { M. Roels, Oscar, idem idem.

2° Lauréats (1ers prix).

1845. — Melle Fay.

1847. — Melles Trinette Loth et Stéph. Neerynck; MM. Aug. Van Doorn, Ch. Denys et Henri Mestdagh.

1848. — MM. Schaumont et Ed. de Frome.

1850. — Melles Delph. Ogez, Marie Lebert, Elodie De Vigne, Marie De Backer, Colette De Beer et Clarisse Laut; MM. Célestin Debliquy, Van Coppernolle, De Wevere, Ch. Vande Walle, Guill. De Coster, Félix Delfosse, Ad. Rogghé et Aug. Vande Walle.

1851. — Melles Ellewaut, De Graeve, Houthooft et Adèle Rens; MM. Van Eeckhaute, Waedemon, Haemers, Coryn, Vandenbogaerde, Hutsebaut.

1852. — Melles Virginie Saurel et Elodie De Vigne; MM. Ferdinand Brondeel, Léonard Bracké et Gustave d'Anvers.

1853. — Melle Delphine Ogez; MM. Em. Verberckmoes et Gustave Van Damme.

1854. — Melles Marie Lagye, Elisa Vits, Cornille Ellewaut, Antoinette Schu-

bert et Emma Graver; MM. Louis Bernaert, L. Sidders, V. Bertin, A. Fontieir et A. De Vuyst.

1855. — Melle Bona Bouverne; MM. Delaheye, Vanden Heuvel et Van Wesemael.

1856. — Melles Marie Willaume et Math. Vits; MM. Van Gheluwe, Braet, Cogen et Bertin.

1858. — Melle Léonide Gabriels.

1859. — MM. Alph. Van Damme et Prosper Poulet.

1860. — MM. J. Hammerlinck et C. De Coster.

1861. — Melle A. Gautier; MM. E. Blaes et A. Vuylsteke.

1862. — Melles Caroline Piro et Emma Lauwereyns; MM. E. Dubrulle et Guido de Sutter.

1863. — Melle Math. Govaere; M. de Meulemeester.

1865. — Melles E. de Meulemeester, R. De Clercq et E. de Guchtenaere; MM. Th. Retsin, Isidore Devos, E. Van Syngel et F. Bellemans.

1867. — Melle M. Puttemans.

1868. — Melles L. Van Compernolle, Léontine Vercruyssen, R. D'Hauwe et M.-V. Fontaine.

1869. — M. Jules Reyniers.

1870. — M. Franz De Vos.

1871. — Melles P. Donckers, J. Block, J. Durieux, A. Bellemans et E. Wilton; MM. R. Bogaert, H. Stepman, A. François et E. Van Syngel.

1873. — Melles Virginie De Guffroy et Louise Borst; M. Franz De Vos.

1874. — Melle Jeanne Honlet; MM. Arth. Gaimant et Arth. Ligy.

1875. — Melles Juliette Leschevin et Pauline Donckers; M. Henri Van Boeckxsel.

1876. — Melles Henri, Vanden Bogaerde; M. Arth. Lalieu.

1877. — Melles Julienne Durieux, Alph. Vanden Bogaerde, Clothilde Cornelis et Hon. Rottiers.

1878. — Melle Amélie Antheunis; M. Herman Bal.

1880. — Melles Adèle Parez, Léontine Burton, Louise Hebbelinck, Marie Sauveur et Gab. Smit; MM. Léon Van Renterghem, Polyd. Verheugen et Henri Mestdagh.

1881. — Melles Charlotte Vander Waerhede et Juliette Liedts; MM. Oscar Roels et Eug. Sauveur.

1882. — Melles Léonie Merckx et Math. Schoevaerts; MM. Paul Lebrun, Léon De Vestel et Joseph Lampens.

1883. — Melles Irma Thery, Louise Van Dinter et Louise Acart; M. Florimond Danneels.

1884. — Melles Augusta Plasschaert, Aline Vekens, Elisa De Béozières, Pauline Verburgt, Louise De Groote, Virginie Sierens, Hélène Hoevelinck et Alide Van Lemberghe; MM. Polydore Quickenborne, Jules Van Hyfte, Paul Miry et Edmond Van Damme.

1886. — Melle Marie Westendorp; MM. Victor Stevens et Philémon Loockx.

1887. — Melles Bertha Westendorp, Léonie Bauwens, Hortense Van Beckvaert, Elvire Van Ackere et Alice Bekaert; MM. Adolphe De Gussem, Jos. Vandermeulen, Edm. De Waele, Jos. Janssens et Arth. Troffaes.

1888. — Melles Marie Wauters, Euphr. D'Huyvetter, Marie Alliet et Marg. Verbrugghe; MM. Léopold De Porre, Jules Geirnaert, Séraphin Lonque, Jules Drubbel, Désiré Inghels et Jacques Van Poucke.

1889. — Melles Honorine Duquesne, Elvire Van Beckvaert, Amélie De Cock, Gabr. Odemaere et Joseph. Cattier; MM. Oscar Bellay, Gust. Drubbel et François Vercruysse.

1890. — Melles Palm. Buyst, Alice De Broe, Marie Gassée et Juliette Sion; MM. Dorsan Van Reysschoot, François De Maertelaere, Oscar Comhaire, Léon Vanderhaeghen, François Uyttenhove, Pierre Heller, Ern. Arschodt et Léon De Porre.

1891. — Melles Adolph. Capelle, Léonie De Groote, Jenny Van Avermaete et Marie Helaudt; MM. Gustave Lefèvre, Louis Van Poucke, Michel Julien et Jean Vanden Bogaert.

1892. — Melles Corinne Coryn, Julienne Billiet, Ida Verhulst, Marie Bayart et Rachel Duquesne; MM. Léon Nachtergaele, Octave Liem, Victor De Vogelaere, François Alliet et Liévin Duvosel.

1893. — Melles Victoire Coppens, Marie Vanden Heuvel, Eudoxie Liem, Marg. Van Biesbroeck et Eléonore De Muynck.

1894. — Melles Valérie Charlier, Emma Verschaffelt, Alph. Van Elslande et Jeanne Recht; MM. Guill. Max, Jules de Waegenaere, Arth. Jacobs et Emile Hullebroeck.

1895. — Melles Dymphne De Rouck, Elisa Van Bockstaele, Charlotte Vande Woestyne, Joséph. Nys, Palm. De Rockere, Emilie De Vos, Marie Audoor, Marguerite Vandenheuvel, Flor. Connehaye, Emma Triaille, Mathilde De Schrijver et Marie D'Hayer; MM. Aug. Bracke, Séraphin De Muynck, Gabriel Metdepenninghen, Adolphe Hoefman, Jules Lozin, Edouard Criel et Ad. Potier.

1896. — Melles Bertha De Mey, Céline Flament, Clémentine Tytgat, Jenny Van Rysselberghe, Bertha De Moor et Mélanie Dubrulle; MM. César Michiels, Camille Bauwens, Jules Vereecke, Raymond Boone, Maurice De Prêter, Arthur De Smet et Cyrille Vander Straete.

1897. — Melles Jenny Van Rysselberghe, Alice Beaumont, Hélène Verneau, Bertha Dewilde, Emma Van Hulle; MM. Guillaume Carlo, Joseph Van Roy, Polydore Lehoucq, Henri Van Damme, Georges Dierickx et Louis Arschodt.

1898. — Melles Berthe Vander Mensbrugghe, Irma Verloove, Bertha Vande Veegaete et Bertha Liem; MM. Alfred Gazelle, Joseph Hendrickx, Joseph Cuvillier et Angel Flament.

1899. — Melles Hélène Cortier, Alice De Beul, Palm. Roeland, Stella Lussy, Céline Coppens; M. Max De Groot.

3° Organisation et programme.

(1899-1900).

COURS ÉLÉMENTAIRE.

DEMOISELLES.

Répétiteurs :
- Mme Aerens (32 élèves); leçons : lundi et mercredi de 4 3/4 heure à 6 1/2.
- » » (30 élèves); leçons : mardi et vendredi de 4 3/4 heure à 6 1/2.
- Melle Charlier (31 élèves); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 4 1/2 heure à 5 1/2.

JEUNES GENS.

Répétiteur : V. De Vogelaere (20 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 7 heure à 8 3/4.

Moniteur : Ern. Arschodt (40 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 5 1/2 heure à 6 1/2.

Programme.

La portée. — Les lignes. — La clef de *sol* 2me ligne.

Les notes de

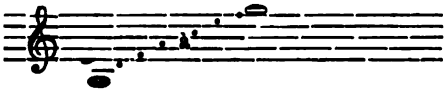

Les valeurs des notes. — Les silences (leur rapport avec les valeurs des notes). — Les accidents ♯ ♭ ♮.

(N. B.) *Mentionner en passant le* ♯♯ *et* ♭♭.

Mesures : *a*) Divisions binaire et ternaire du temps.

b) Explication des mesures suivantes :

$$\left\{ \begin{array}{ccc} \frac{2}{4} & \frac{3}{4} & \frac{4}{4} \\ \hline \frac{2}{8} & \frac{3}{8} & \frac{4}{8} \end{array} \right.$$

La gamme majeure diatonique. — Expliquer les tons d'*ut majeur* et *mineur*.

Le 1r fascicule du *Livre de Lecture* d'Ad. Samuel.

Le *point d'accroissement*. — La *liaison*.

Les tonalités avec les *dièses*.

Les tonalités avec les *bémols*.

Les tons relatifs.

Le 2me fascicule du *Livre de Lecture* d'Ad. Samuel,

La mesure $\frac{6}{8}$.

Le 3me fascicule du *Livre de Lecture* d'Ad. Samuel.

Solfèges mélodiques d'Ad. Samuel, 1re Partie.

Remarque : Le Professeur expliquera aux élèves les différents signes tels que 𝄋 𝄆 𝄇 𝄐 𝄑 𝄒 etc., au fur et à mesure qu'ils se présentent dans les solfèges sus-mentionnés. — Les notes au-dessous et au-dessus de la portée. — Le ♯♯ et le ♭♭. — Le point et le double-point. — Théorie des *tons* et *tons relatifs*. — Les gammes *antique*, *harmonique* et *mélodique*.

COURS INFÉRIEUR (1).

DEMOISELLES.

Répétiteur : Mme Bogaert-Van Beckvaert (30 élèves); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 7 heure à 8 3/4.

JEUNES GENS.

Professeur adjoint : R. Bogaert (29 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 7 heure à 8 3/4.

Programme.

Explications du tableau général des mesures.

Exercices et solfèges avec les mesures suivantes :

$\frac{2}{8}\ \frac{3}{8}\ \frac{5}{8}$ | $\frac{2}{4}\ \frac{3}{4}\ \frac{4}{4}$ | $\frac{2}{2}$ 𝄵 | $\frac{6}{8}\ \frac{9}{8}\ \frac{12}{8}$. —

Les degrés de la gamme.

Le triolet.

La syncope.

Etude de la clef de *fa* 4me ligne.

Les 4me, 5me, 6me et 7me fascicules du *Livre de Lecture* d'Ad. Samuel.

Solfèges mélodiques d'Ad. Samuel, 2me Partie (*après les vacances de Pâques seulement*).

Solfèges de Soubre, 2me Partie.

(1) Jusqu'en 1899, les cours élémentaire et inférieur étaient représentés par trois années d'études : cours préparatoire, 1re année d'études et 2e année d'études. Le programme de ces trois années a été réparti entre les deux années que représentent le cours élémentaire et le cours inférieur.

Les gammes mineures. — La gamme mixte (*majeure — mineure*). — Toutes les clefs (théoriquement). — Etude de la clef de *fa* 4me ligne et de la clef d'*ut* 1re ligne. — L'accord parfait *majeur* et *mineur*. — Le *duolet*, *double-triolet* et *sextolet*.

Tous les intervalles qui se présentent dans les gammes :

1) Majeure diatonique. 2) Mixte (*majeure mineure*). 3) Antique. 4) Harmonique. 5) Mélodique.

Exercices et solfèges avec les mesures suivantes :

$\frac{2}{8}$ $\frac{3}{8}$ $\frac{4}{8}$ | $\frac{2}{4}$ $\frac{3}{4}$ $\frac{4}{4}$ | $\frac{2}{2}$ $\frac{3}{2}$ $\frac{4}{2}$ | $\frac{6}{8}$ $\frac{9}{8}$ $\frac{12}{8}$

Dictée d'intonation.

Solfèges mélodiques d'Ad. Samuel, 3me Partie.

Solfèges de Soubre, 3me Partie.

COURS MOYEN.

DEMOISELLES.

Professeur : Melle H. Van Beckvaert (26 élèves); leçons : mercredi et vendredi de 7 à 9 heures.

JEUNES GENS.

Professeur : M. O. Roels (38 élèves); leçons : mardi et jeudi de 7 à 9 heures.

Programme.

Récapitulation des matières du cours précédent.

Exercices dans toutes les mesures.

Etude des gammes : la chromatique mixte, les cinq types chromatiques, l'enharmonique.

Tous les intervalles qui se présentent dans les douze gammes.

Degrés haussés et baissés.

La transposition.

Etudes de toutes les clefs.

L'accord parfait, majeur et mineur.

» de quinte mineure.

» » » augmentée.

Dictée : *a*) d'intonation, *b*) de modulation, *c*) de rythme.

Chant avec paroles françaises ou flamandes.

Leçons à changements de clefs.

Note. Pour l'apprentissage des clefs, on se servira des leçons arrangées par Ferd. Van den Heuvel et des solfèges mélodiques d'Ad. Samuel, arrangés par Mangin.

COURS SUPÉRIEUR.

DEMOISELLES.

Professeur : Melle H. Van Beckvaert (22 élèves); leçons : mercredi et samedi de 10 à 12 heures.

JEUNES GENS.

Professeur : M. O. Roels (16 élèves); leçons : mercredi et samedi de de 7 à 9 heures.

Programme.

Leçons à changements de clefs. — Chant avec paroles françaises ou flamandes. — Dictée. — Aperçu de l'histoire générale de la musique et des musiciens belges en particulier.

Solfège individuel (organisé en 1874).

Ce cours est destiné aux adultes qui fréquentent les cours de chant et d'instruments.

Les premiers professeurs de ce cours furent Edouard De Vos et Edouard Nevejans, nommés le 10 mars 1874.

Lauréats (1rs prix).

(*Des concours ne sont organisés que depuis 1893.*)

1893. — Melles Charlotte Vande Woestyne et Marguerite Rogghé; MM. Max Guillaume, Pierre Waeri, Ernest De Vestel et Gustave Glorieux.

1894. — Melles Bertha De Moor et Marie Stockfisch; MM. Jules Vereecke, Omer Vandepoele, Palmir Putman et Paul Pasture.

1895. — Melles Alice Polfliet, Pauline Baillet, Marie Schmid et Aimable Van Puyvelde; MM. Carlo Guillaume, Diomède Kayenbergh, Gustave Denys, Jules Nachtergaele et Camille Roggeman.

1896. — Melles Esther Nimmegeers, Jeanne Bouvrie, Ida Cauchie et Marie Lossie; MM. Edgard Siron, Gustave Parmentier et Jules Maes.

1897. — Melles Irma Verschaffelt, Stéphanie Coutelier, Emilie Maes, Berthe Lagache et Gabrielle Delmez; MM. Hilaire Vanden Bulcke et Jules Geirnaert.

1898. — Melles Stéphanie Desseins et Gabrielle De Vos.

3° Organisation et programme.

DEMOISELLES.

Répétiteur : Melle Van Dinter (15 élèves); leçons : lundi et jeudi de 10 à 12 heures.

JEUNES GENS.

Répétiteurs :
- Van Boeckxsel (18 élèves); leçons : mardi et vendredi de 6 à 8 1/2 heures. (Solfège individuel instrumental.)
- Vandermeulen (19 élèves); leçons : mercredi et samedi de 6 3/4 á 8 3/4 heures. (Solfège individuel vocal.)

Programme.

Résumé général de tous les cours de solfège.

II. — Harmonie. Composition (Contrepoint et fugue). Histoire de la musique. Esthétique.

Jusqu'en 1871, il n'y eut qu'un cours d'harmonie et de composition comprenant l'enseignement du contrepoint et de la fugue. Les professeurs de ce cours furent successivement :

1. Mengal Joseph, nommé le 13 mai 1835, décédé le 4 juillet 1851.
2. Andries Jean, » en 1851, admis à la retraite le 10 septembre 1859.
3. Miry Charles, » le 12 janvier 1857, décédé le 4 octobre 1889.

Lauréats (1rs prix).

1842. — M. Emile Beausacq (1).
1844. — MM. F.-Aug. Gevaert et Souweine aîné.
1848. — Melles De Backer et J. Persyn; MM. P. Giété, H. Mestdagh et Bogaert.
1851. — Melle Aug. Magnin; M. Temmerman.
1854. — M. Pierre Pussemier et Henri Coupé.
1852. — Melle Hermann Vanden Hoeeke.
1855. — M. Jules Van Damme.
1856. — MM. E. Nevejans et Brondeel.
1859. — M. Pierre Willems.
1860. — Melle L. Van Meldert.
1861. — Melle E. Vergauwen; MM. Van Avermaete, Fl. Van Duyse et L. Van Gheluwe.
1862. — Melles Elisa Molitor et Léontine Van Meldert; MM. Prosper Poulet et P. Willems.
1863. — Melle Léonce Gabriels.
1864. — Melles N. Mair et V. Gondry; M. A. de Knibber.
1865. — M. A. De Reuse (de Heusden).
1867. — Melle M. Govaere; M. E. Blaes.
1868. — Melles M. D'Hauwe, M. Martens et E. Martiny.
1869. — MM. Joseph Vandenhaute, G. Verschaffelt, Hector Minne et J. Devos.
1871. — Melles R. Fourez et J. Honlet; M. H. Van Acker.

Organisation depuis 1872.

A. HARMONIE ÉCRITE.

COURS INFÉRIEUR.

DEMOISELLES.

Répétiteur : M. Moeremans (5 élèves); leçons : mardi et vendredi de 2 à 4 heures.

JEUNES GENS.

Répétiteur : M. D. Van Reysschoot (9 élèves); leçons : mardi et vendredi de 2 à 4 heures.

---

(1) La même année, il composa le chœur de circonstance : *De Gentsche Kunstfontein*, paroles de P. Van Duyse pour la société Orphée, à l'occasion d'une distribution des prix que les Fontainistes avaient organisée après un concours (1841-1842).

Programme.

Etude approfondie des intervalles de l'ordre diatonique, de l'ordre mixte, de l'ordre chromatique et de l'ordre enharmonique. — Formation des diverses échelles mélodiques usitées dans la musique moderne; analyse des intervalles renfermés dans chacune d'elles. — Formation des accords de quinte. — Résolutions normales de ces accords. — Etude des cadences. — Enchaînement des accords. — Mécanisme de l'échelle des quintes. — Dictée harmonique. — Exercices élémentaires de contrepoint.

COURS MOYEN.

DEMOISELLES.

Répétiteur : M. Moeremans (7 élèves); leçons : mardi et vendredi de 9 à 11 heures.

JEUNES GENS.

Répétiteur : M. D. Van Reysschoot (33 élèves); leçons : mardi et vendredi de 9 à 11 heures.

Programme.

Récapitulation de tous les accords de quinte. — Etude des accords de septième. — Résolution diverses des accords de septième. — Etude de la prolongation, de l'appogiature et de la note de passage. — Harmonisation de mélodies et de basses chiffrées et non chiffrées, avec application d'accords de quinte et de septième. — Dictée harmonique. — Développement des exercices de contrepoint.

COURS SUPÉRIEUR.

1° Professeurs.

1. Miry Charles, décédé le 4 octobre 1889.
2. Lebrun Paul, nommé le 30 décembre 1890.

2° Lauréats (1ers prix).

1873. — Melles Marie Coppens, Pauline Donckers et Léonie Van Compernolle; MM. Ch. Van Loo et Daniel Franken.
1874. — Melles Marie Peeters, Jeanne Honlet et Sylvie Balcaen.
1876. — Melle Pauline Donckers.
1878. — M. Ch. Roels.
1880. — MM. Edgard De Hoon et Oscar De Puydt.
1881. — M. Oscar Roels.
1882. — M. Léon Moermans.
1883. — Melle Caroline d'Hoy.
1888. — M. Joseph Vandermeulen.
1889. — Melle Louise Acart et M. Dorsan Van Reysschoot.
1890. — Melles Alice Bekaert et Bertha Westendorp
1891. — M. Octave Liem.
1892. — Melle Palmyre Buyst et M. Désiré Inghels.
1893. — Melles Jenny Van Avermaete et Marie Gassée; MM. Ernest Brengier, Victor De Vogelaere et Ernest Arschodt.
1894. — Melles Hortense Van Beckvaert et Adolphine Capelle; MM. Alph. Volckaert et Edmond Poussart.

1895. — Melle Marie Vanden Heuvel et M. Cyrille Van den Abeele.
1896. — Melle Marie Bayart et M. Max Guillaume.
1897. — Melles Valérie Charlier et Marguerite Van den Heuvel; M. Arthur Jacobs et Arthur Putzys.
1898. — Melle Berthe Reyniers.
1899. — MM. Ern. Anneessens et Joseph Lefebure.

3° Organisation et programme.

Professeur : M. P. Lebrun (4 demoiselles et 4 jeunes gens); leçons : mardi et vendredi de 10 à 12 heures.

Programme.

Récapitulation des accords de quinte et de septième. — Etude de l'accord de neuvième. — Etude de la pédale et des altérations. — L'imitation. — Harmonisation de basses non chiffrées de Gevaert, Samuel, Dupont, etc. — Harmonisation de mélodies données et du choral. — Analyse tonale de tous les accords. — Etude approfondie de la modulation. — Encadrements d'un accord donné, dans tous les tons où il se rencontre. — Ce même accord encadré enharmoniquement. — Encadrements en style polyphonique. — Analyse d'accords et de modulations, tirés d'œuvres classiques. — Dictée harmonique. — Exercices sur les différentes combinaisons du contrepoint simple.

B. HARMONIE PRATIQUE (cours organisé en 1874) (1).

1° Professeur.

M. Van Avermaete François, nommé le 19 mars 1884.

2° Lauréats (1ers prix).

1887. — Melle Louise Acart.
1888. — M. Arthur De Hovre.
1889. — Melle Amélie Schoofs.
1890. — Melle Bertha Westendorp.
1891. — Melle Marguerite Verbrugghe.
1892. — Melles Palmyre Buyst et Honorine Duquesne; M. Ern. Brengier.
1894. — Melle Jenny Van Avermaete; MM. Octave Liem et Alphonse Volckaert.
1895. — Melle Marie Vanden Heuvel; M. Cyrille Vanden Abeele.
1896. — Melles Julienne Billiet, Eudoxie Liem et Marie Bayart.
1897. — Melles Rachel Duquesne et Valérie Charlier.
1898. — Melle Irène Steyaert; M. Camille Bauwens.
1899. — Melle Jenny Van Rysselberghe.

---

(1) Ce cours figure au programme des concours de 1886 avec le titre de *Accompagnement de la basse chiffrée et de la partition d'orchestre;* de 1887 à 1889 : *Harmonie pratique* (accompagnement de la basse chiffrée et de la partition d'orchestre); de 1890 à 1898 : *Cours d'harmonie pratique réalisée sur le clavier* (id.). Enfin en 1899 le titre actuel : *Harmonie pratique.*

3° Organisation et programme.

Professeur : Van Avermaete (30 élèves); leçons : mercredi de 4 1/2 à 6 1/2 h. et samedi de 9 à 11 heures.

Programme.

Réalisation au clavier des basses chiffrées du cours d'harmonie pratique d'Ad. Samuel, des basses de Fenaroli et de Mattei. — Réalisation des chorals avec basse chiffrée et non chiffrée de Bach (Ecole pratique du choral, de H.-F. Kufferath). Accompagnement d'après la basse chiffrée de pièces vocales de Bach (vol. XVI) et de Händel; de pièces pour violon de Lulli, Corelli, Tartini etc. — Harmonisation de chorals de Bach (la mélodie seule étant donnée). — Lecture et réduction au clavier des quatuors de Haydn, Mozart, Beethoven et de la partition d'orchestre. — Etude des œuvres dramatiques et symphoniques de Piccini, Cimarosa, Paisiello, Cherubini, Philidor, Monsigny, Dalayrac, Méhul, Boïeldieu. Glück, Haydn, Mozart, Beethoven, Weber, Mendelssohn, Schumann, etc.

C. PLAIN-CHANT (cours mixte) (1).

1° Répétiteur.

D'Hulst Adolphe, chargé du cours le 1er janvier 1894.

2° Organisation et programme.

(16 jeunes gens et une demoiselle); leçons : mardi et vendredi de 2 à 3 1/2 h.

Programme.

COURS INFÉRIEUR.

1° *A.* Exercices de contrepoint diatonique à 2 parties.
B. Préludes à 2 parties sur des motifs liturgiques.

2° *A.* Exercices de contrepoint diatonique à 3 parties.
B. Préludes à 3 parties sur des motifs liturgiques.
C. Préludes à 3 parties avec la cantilène liturgique en *Cantus firmus.*

COURS MOYEN ET SUPÉRIEUR.

1° Examen de l'échelle générale des chants liturgiques latins.

2° Formation des modes grégoriens. — Modes authentiques. — Modes plagaux. — Modes mixtes. — Finales. — Dominantes.

3° Analyse harmonique des modes grégoriens.

4° Réduction des 14 modes au nombre de 8.

5° Notation liturgique.

---

(1) Organisé définitivement depuis le 1er janvier 1894.

Émile HULLEBROECK

3° Harmonisation pour chœur mixte de cantilènes grégoriennes :
A. Chant au soprano.
B. Chant au ténor (faux bourdon).
4° Composition de cantilènes diatoniques à quatre parties (chœur mixte ou orgue) sur un texte donné.
5° Composition d'un prélude développé avec ou sans *Cantus firmus* (à 4 parties).
6° Lecture des chants grégoriens dans les livres à portée de 5 lignes et dans les livres à portée de 4 lignes.
7° Reconnaissance des modes dans les livres anciens.
8° Généralisation de la dominante *la*.
9° Psalmodie.
10° Exercices préparatoires pour l'accompagnement du plain-chant.
A. Harmonie diatonique.
B. Accents harmonique et mélodique et notes d'ornement.
11° Rythme du plain-chant.

D. COMPOSITION (cours mixte).

1° Professeurs.

1. Samuel Adolphe, nommé le 1er décembre 1871, décédé le 11 sept. 1898.
2. Mathieu Emile, » le 18 octobre 1898.

2° Lauréats (1ers prix).

A. — Contrepoint.

1878. — M. Henri Van Boeckxsel.
1880. — M. Pierre Heckers.
1881. — M. Oscar De Puydt.
1882. — MM. Léon Moermans et Aug. Geens.
1883. — MM. Oscar Roels et Léon Rinskopf.
1886. — M. Alphonse Braet.
1888. — M. Joseph Vandermeulen.
1890. — M. Dorsan Van Reysschoot.
1891. — MM. Léon Vanderhaegen et Arthur Troeffaes.
1892. — MM. Charles Triaille, Ernest Brengier et Philémon Loockx.
1893. — MM. Désiré Inghels et Octave Liem.
1894. — Melle Hortense Van Beckvaert; M. Alphonse Volckaert.
1895. — M. Cyrille Vanden Abeele.
1896. — Melle Marie Vanden Heuvel; M. Jacques Opsomer.
1897. — M. Em. Hullebroeck.

B. — Fugue.

1878. — M. Adolphe D'Hulst.
1882. — M. Pierre Heckers.
1886. — MM. Paul Lebrun et Léon Moeremans.
1887. — M. Paul Boedri (1).
1888. — MM. Arthur De Hovre et Oscar Roels.
1889. — M. Joseph Vandermeulen.
1890. — M. Remi Den Haerynck.
1891. — M. Dorsan Van Reysschoot.

(1) Paul-Jean Boedri, né à Mariakerke le 13 octobre 1865; il dirige actuellement les exécutions organisées par le *Cercle des Concerts d'hiver*, qui a été fondé à Gand par quelques amateurs de musique, en novembre 1895.

1892. — MM. Nicolas Daneau, Victor Stevens et Léon Vanderhaegen.
1893. — MM. Ernest Brengier, Charles Triaille et Arthur Troffaes.
1894. — MM. Désiré Inghels et Oscar Liem.
1895. — Melles Palm. Buyst et Adolphine Capelle; MM. Edmond Poussart et Alphonse Volckaert.
1896. — MM. Cyrille Van den Abeele et Adolphe Biarent.
1897. — Melle Marie Vanden Heuvel.

3° Organisation et programme.

Professeur : M. Mathieu (2 demoiselles et 8 jeunes gens); leçons : le mardi et le vendredi de 10 1/2 à 12 1/2 heures (pendant le semestre d'hiver); le mardi, le jeudi et le samedi de 10 1/2 à 12 1/2 heures (pendant la période d'été).

Programme.

Le contrepoint double. La fugue.

Analyses et essais de composition : la mélodie vocale, le choral avec texte (latin, français, flamand), le solo instrumental; les formes de la sonate quatuor, symphonie; le fragment dramatique (oratorio, drame); instrumentation.

Lecture et examen critique d'ouvrages sur l'histoire et l'esthétique musicales : le choix des sujets d'analyse est en concordance avec les programmes des concerts et auditions d'élèves.

III. — Flûte.

1° Professeurs.

1. De Vigne-Godefroy Jean, nommé le 13 mai 1835, admis à la retraite le 27 octobre 1855.
2. L'hôte Gustave, nommé le 6 janvier 1857, décédé le 8 juin 1863.
3. L'hôte Charles, fait l'intérim jusqu'en 1865.
4. Vuylsteke Auguste, nommé le 15 mars 1865, démissionné le 30 octobre 1875.
5. Hutoy Achille, nommé le 11 décembre 1875, révoqué en mars 1884.
6. Léonard Adolphe, nommé le 25 octobre 1884.

2° Lauréats (1crs prix).

1842. — M. Willems.
1847. — M. Van Destel.
1850. — M. Drieghe.
1861. — M. A. Beernaerts.
1862. — M. A. Vuylsteke.
1866. — M. Bockstaele.
1869. — M. Eug. Buysse.
1871. — M. J. Van Syngel.
1876. — M. Arthur Lalieu.
1877. — M. Julien Heins.

1881. — M. François Suyvoet.
1883. — M. Achille Vlaeminck.
1887. — M. Auguste De Breyne.
1890. — M. Pierre Synaeve.
1891. — MM. Bernard Dielis et Jules Lozin.
1892. — M. Charles d'Anvers.
1894. — MM. Alb. Torcq et Justin Van Poucke.
1896. — MM. Carlo Guillaume et Jules Givort.
1898. — M. César Michiels.
1899. — M. Joseph Hendricx.

3° Organisation et programme.

Professeur : Léonard, Adolphe (4 élèves, 1 auditeur); leçons : mardi et vendredi de 1 à 4 heures.

Programme.

Méthode complète de DORUS et celle d'ALTÈS. — Exercices de FURSTENAU et de DROUET. — Grandes études de HERMANN. — Morceaux de REICHERT, de AERTS, etc. — Fantaisies de MERSMAN. - Fantaisie caractéristique de J. UNDERSEN. — Andante de MOZART avec cadence par Th. RADOUX. — Sonates de LOEILLET, LECLAIR, BACH, HAENDEL. — Concertstück de J. UNDERSEN. — Concertos de MOZART, de BERBIGUIER, de J. LANGER, de BENOIT, de PRATTEN, de WAELPUT, de TULOU, de SPOHR (huitième). — Duos de HERMAN (prof. au Conserv. de Lille). — Trios et quatuors de KULHAU. — Idylle-impromptu de WAUTERSET (quatuor).

IV. — Hautbois et Cor anglais [1].

1° Professeurs.

1. Istas, Lambert, nommé en 1836; donne sa démission le 23 décembre 1841.
2. Schidlick, Franz, nommé en 1842 (n'accepte pas).
3. Hamer, Auguste, nommé en 1842; donne sa démission en août 1843.
4. Dela Barre, Albert, nommé le 2 août 1843; donne sa démission en mai 1847.
5. Schidlick, Franz, nommé le 5 juin 1847; admis à la retraite le 1 décembre 1882. (Il fait encore l'intérim jusqu'à la nomination de son successeur.)
6. Lebert, Jules, nommé le 30 avril 1883.

---

(1) En 1840, L. Istas ajouta à son cours, l'enseignement du cor anglais et de la clarinette basse.

2° Lauréats (1crs prix).

1847. — M. Faelens.
1858. — M. Ch. Van Caneghem.
1859. — M. Félix Cogen.
1860. — M. J. Vander Vout.
1861. — M. K. Vanden Briele.
1862. — M. J. Vander Vorst.
1864. — M. Louis Kohaut.
1865. — M. E. Dubrulle.
1866. — M. F. Liedecke (hautbois).
1868. — M. H. Faes (cor anglais).
1869. — M. E. De Poorter (hautbois).
1873. — M. Louis De Poorter (cor angl.).
1874. — M. Louis De Poorter (hautb.).
1882. — M. Modeste Alloo.
1886. — MM. Ern. De Taeye et Alph. de Béozières (hautb. et cor anglais).
1888. — M. Léop. de Maertelaere (hautb. et cor anglais).
1889. — M. Eug. De Hollander (hautb.).
1890. — M. Eug. De Hollander (cor angl.).
1891. — M. Gust. Lefèvre (hautb.).
1894 — MM. Richard Wittevrongel et Henri Van Melle (hautb.).
1896. — MM. Edouard Criel (hautbois), Rich. Wittevrongel et Henri Van Melle (cor anglais).
1897. — M. Edouard Criel (cor anglais).

3° Organisation et programmes.

Professeur : Lebert, Jules (5 élèves pour le hautbois et 3 élèves pour le cor anglais); leçons : mardi, jeudi et samedi de 9 à 11 hs.

Programmes.

CLASSE DE HAUTBOIS.

Cours inférieur.

Méthode : Henri Brod (1re partie).
Exercices : Joseph Sellner, Marie Apollon, Rose Barret, Clementi, Salviani.

Cours moyen.

Méthode : H. Brod (2e et 3e partie).
Etudes mélodiques : L.-Aug. Veny.

Cours supérieur.

Etudes : Marie Apollon, Rose Barret, W. Ferling, Henri Luft, Clementi, Salviani, Hucot.

CLASSE DE COR ANGLAIS.

Cours préparatoire.

Exercices : Joseph Sellner, Clementi et Salvini.

Cours moyen.

Etudes : François Thadée et Blatt.

Cours supérieur.

Transcriptions de divers auteurs.

V. — Clarinette et Saxophone.

1° Professeurs.

1. Van Temsche, Louis, nommé le 13 mai 1835, décédé le 5 janvier 1847.
2. Van den Haute, Isidore, fait l'intérim jusqu'en 1847; nommé ensuite définitivement, décédé le 12 juillet 1870.
3. Weber, Henri, nommé le 3 septembre 1870, décédé le 20 juin 1876.
4. Van Damme, François, achève l'année scolaire.
5. Vander Gracht, Arthur, nommé le 24 octobre 1876.

2° Lauréats (1ers prix).

1845. — M. Torck.
1848. — M. Vanderbiest.
1851. — M. Vandenbogaerde.
1853. — M. Aug. De Vreese.
1855. — M. Adolphe Rogghé.
1859. — M. Edouard Dauwe.
1860. — M. A. De Vuyst.
1862. — MM. Alph. Soudan et Aug. De Vuyst.
1864. — M. G. Montaelt.
1868. — M. G. Turck.
1869. — MM. Oscar Duez et Gustave Mondaelt.
1875. — M. François Van Damme.
1880. — M. Edg. Verberckmoes.
1881. — M. François Meulders.
1883. — MM. Gust. Vande Walle (clar.), Ach. Vlaeminck et Joseph Deboisy (saxophone),
1886 — MM. Léon Vanderhaeghen et Alexis Van Caeneghem (clarinette); Théophile Van der Heyden, Franç. Meulenberg et Prosper D'Hossche (saxophone).
1888 — M. Jacques Van Poucke (clar.).
1892. — MM. Simon Van Poucke (clar.), Justin Hoste (saxophone).
1893. — MM. Ch. Dubrulle (clar.), Ch. Wissocq (saxophone).
1894. — MM. Prosper Rummes et Louis Pappinck (clarinette).
1897. — MM. Adolphe Potier (clarinette), Gustave Morant (saxophone).
1899 — MM. Ach. Baetens et Théodore Fack (clar.); Edouard Van Ooteghem (saxophone).

3° Organisation et programmes.

Professeur : Vander Gracht, Arthur (9 élèves et 4 auditeurs); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 2 à 5 hs.

Cours inférieur : (6 élèves et 1 auditeur); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 4 à 5 hs.

PROGRAMMES.

A. — CLARINETTE.

Cours inférieur.

1re partie et suite de la grande méthode du Conservatoire de Paris par H. Klosé. — 50 exercices de J.-T. Blatt.

Cours supérieur.

24 études progressives par Frédéric BERR. — 30 études par Ivan MULLER. — 40 études par V. BLANEAU. — 15 exercices journaliers, 20 études de genre et de mécanisme, 20 études caractéristiques, 30 études d'après Arthur Aumont et 29 études d'après Kreutzer et Fiorillo par H. KLOSÉ. — 25 mélodies faciles et 12 caprices par J.-B. GAMBARO. — 22 études progressives par C.-B. GAMBARO. — 8 études par G. LAMBELÉ.

Etudes de H. BAERMANN, 1re partie (op. 63); 1er fascicule : partie théorique avec tables, commencement de l'école pratique et grands exercices préparatoires comme exercices journaliers. 2me partie (op. 64); suite et fin de l'école pratique, matériel pour le développement ultérieur de la technique.

12 grandes études par H. BAERMANN. — 5 grandes études par J. MOHR. — 30 caprices pour clarinette solo par Ernest CAVALINI. — 8 grandes études par NEUMANN. — Airs variés, fantaisies, concertinos et concertos par H. BAERMANN, Carl BAERMANN, SPOHR, C.-H. VON WEBER, MOZART, Robert SCHUMANN, MENDELSSOHN, REISSIGER, BOCKMUHL, Ern. CAVALINI, SNEL, Iv. MULLER, Fréd. BERR, H. KLOSÉ, VALENTINI, BENDER, HASENEIER, etc.

B. — SAXOPHONE.

Exercices : méthode par H. KLOSÉ; grand recueil de gammes, traits, arpèges et exercices faisant suite à la grande méthode adoptée au Conservatoire de Bruxelles, par L. MAYEUR. — Airs variés, solos, fantaisies, concertinos et concertos par J.-B. SINGELÉE, MERSMAN, FAUCONNIER, H. KLOSÉ, SAVARI, Naz. BEECKMANN, P.-A. GENIN, Cas. FAURE, Th. LALLIET, S. VERROUST, P. SÉGAIN, SELLENIK, etc.

VI. — Basson (cours organisé en 1841).

1° Professeurs.

1. Schilpp, Louis, nommé le 12 juillet 1841, décédé le 4 décembre 1866.
2. Vanden Heuvel, Ferdinand, nommé le 1er mars 1867, donne sa démission le 29 octobre 1877.
3. Van Erps, Désiré, fait l'intérim du 1er novembre 1877 au 30 avril 1878.
4. Blaes, Edouard, continue l'intérim jusqu'en 1879; est nommé définitivement le 18 décembre 1879.

2° Lauréats (1ers prix).

1842. — M. Ch. Den Haese.
1848. — M. Van Loo.
1851. — M. Vande Waele.
1854. — M. Secret.
1857. — M. Ferd. Vanden Heuvel.
1860. — M. E. De Merlier.
1862. — M. Joseph Van Damme.
1865. — MM. E. Goethals, L. Lauwers.
1866. — M. E. Blaes.
1869. — M. F. Honorez.
1876. — M. Désiré Van Erps.
1886. — M. Adolphe de Gussem.
1888. — M. Achille Vanderbrugge.
1891. — M. Jean Vanden Bogaert.
1893. — M. Charles Waeri.
1895. — M. Richard Huys.
1896. — M. Max Trenteseau.
1897. — M. Max Blaes.

3° Organisation et programmes.

Professeur : Blaes, Edouard (3 élèves, 1 auditeur); leçons : lundi et vendredi de 7 à 10 heures.

PROGRAMMES.

Cours inférieur.

Praktische Fagotschule par HOFMANN et méthode par WILLENT-BORDOGNI.

Cours moyen.

12 études de la méthode par WILLENT-BORDOGNI et méthode par BEHR.

Cours supérieur.

Etudes par GAMBARO. — Caprices par JACOBI. — 6 études par DE LA FUENTE.

VII. — Cor.

1° Professeurs.

1. Mengal, Joseph, nommé le 13 mai 1835, décédé le 4 juillet 1851.
2. Herteleer, Norbert, nommé le 7 février 1852 (1), mis à la retraite le 2 septembre 1872.
3. Deprez, Jean, nommé le 7 septembre 1872.

(1) Il enseignait aussi le cornet à pistons.

2° Lauréats (1ers prix).

1842. — M. Maertelaere.
1844. — M. Aug. Mengal.
1850. — MM. Charles Van Rumbeke et Langerock.
1859. — M. Désiré De Groote.
1864 — M. François De Groom.
1865. — M. Ch. Verbrugge.
1867. — M S. Stasino.
1869. — M. Polydore De Loof.
1874. — M. Louis Rhône.
1876. — M. Oscar Lhoest.
1877. — M. Joseph Bleye.
1882. — M. Edouard Bracké.
1883. — M. François De Kneef.
1890. — M. Charles Heylbroeck.
1892. — M. Alfred De Mulder.
1893. — M. Ernest De Vestel.
1894. — M. Frédéric Goedertier.
1895. — M. Ferdinand Van Hyfte.
1899. — M. Louis Segheis.

3° Organisation et programmes.

Professeur : Deprez, Jean (4 élèves et 1 auditeur); leçons : mercredi et vendredi de 2 à 5 heures.

PROGRAMME.

Cours inférieur.

Méthodes par DUVERNOY et GALLAY.

Cours moyen.

30 études par GALLAY et 40 préludes par CUGNOT.

Cours supérieur.

24 études et solos par GALLAY. — Concertos par MATHYS-MOZART.

VIII. — Trompette [1], Cornet et Bugle.

1° Professeurs.

1. Herteleer, Norbert, nommé le 20 décembre 1852, prend sa retraite le 7 septembre 1872.
2. Sauveur, Toussaint, nommé ad intérim le 1er octobre et définitivement le 30 décembre 1871.

---

(1) Le cours de trompette ne fut organisé qu'en janvier 1872; avant cette époque on n'enseignait que le cornet à pistons.

2° Lauréats (1ers prix).

1860. — M. P. Willems.
1865. — M. C. Lagache.
1867. — M. A. Van Rockeghem.
1877. — M. Gust. Lancksweert (cornet).
1887. — MM. Léon Schelstraete (cornet) et Prud. Viellard (bugle).
1884. — MM. Adolphe Dubois (tromp.) et Em. Van Windekens (cornet).
1887. — MM. Edm. De Waele (tromp.), Pierre De Merré (bugle), Odilon De Bode, Edm. De Waele et Florimond Roels (cornet).
1890. — M. Léon De Meester (cornet).
1891. — MM. Louis Van Poucke et Léon De Meester (tromp.). Louis Van Poucke (cornet).
1893. — MM. Oct. De Zutter et Florim. Van Dorpe (bugle).
1894. — M. Paul Pasture (bugle).
1896 — M. Louis De Bleye (cornet).
1897. — MM. Constant Martony (cornet), Léon Taneri (cornet) et Alphonse Moortgat (bugle).
1898. — M. Charles Piette (bugle).
1899. — M. Henri Van Varenbergh (cornet).

3° Organisation et programmes.

Professeur : Sauveur, Toussaint (7 élèves); leçons : mercredi et samedi de 8 à 11 heures.

PROGRAMMES.

A. CLASSE DE TROMPETTE.

Méthode sur la technique complète de la trompette; transcriptions d'études préparatoires, moyennes et supérieures de Clodomir, Würm, Sauveur, transcriptions de Händel par T. SAUVEUR.

Solos, concertinos et fantaisies par différents auteurs.

B. CLASSE DE CORNET.

Cours inférieur.

Exercices journaliers et progressifs par T. SAUVEUR. — 20 études par CLODOMIR.

Cours moyen.

Etudes par WUERM et par DUHEM. — Grande méthode par ORBAN.

Cours supérieur.

Grande méthode par FORESTIER. — 24 études techniques; transcriptions des maîtres italiens et des inventions de Bach, pour deux cornets, par T. SAUVEUR.

Solos, concertinos, fantaisies, etc. par différents auteurs.

C. CLASSE DE BUGLE.

Même programme que pour le cornet.

IX. — Trombone et Tuba.

1° Professeurs.

1. Rogier, Jean, nommé en 1857, décédé le 3 octobre 1859.
2. De Waele, Louis, nommé le 3 octobre 1859, en disponibilité le 6 avril 1889.
3. Bourgonjon, Juste, nommé le 6 avril 1889.

Lauréats (1^crs prix).

1863. — M. Ch. d'Anvers.
1866. — M. H. Lelubert.
1869. — M. L. De Ghendt.
1876. — M. Ch. De Waele.
1881. — M. Edouard Beyls (1).
1882. — M. Henri Mestdagh.
1883. — MM. Pierre Moens et Emile Linette.
1887. — M. Emile Bernaert.
1892. — M. Jules Siron.
1893. — MM. Pierre Waeri (tromb.), Aug. Teeuwen (tuba).
1899. — M. Richard Gilles (tuba).

3° Organisation et programme.

Professeur : Bourgonjon, Juste (6 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 2 à 4 heures.

PROGRAMME.

1° Méthode de VOBARON (pour tromb.) avec toutes les gammes et les exercices pour commençants.
2° Le 1er et le 2e livre d'études de VOBARON.
3° Etudes de DIEPPO, de CORNETTE et de divers maîtres transcrits et transposés par le professeur (BOURGONJON) pour tromb. et tuba.

(1) BEYLS Edouard-Amand-Etienne, né à Gand le 12 janvier 1860; il est actuellement chef de musique au 6e régiment d'artillerie; il étudia l'harmonie et l'orchestration avec Blockx, le contrepoint et la fugue avec Tilborghs, à l'école de musique d'Anvers. Beyls est l'auteur de la musique de *Geneviève de Brabant* (Genoveva van Brabant), pièce légendaire en flamand, paroles de Jos. Vande Venne et G. De Lattin qui fut reçue avec force éloges, par la presse; il composa aussi *Diana*, idylle en un acte, dont le texte est de Jos. Malschaert. Il écrivit en outre des chœurs, des lieder et des cantates, la plupart en collaboration avec le poète anversois Jos. Vande Venne.

X. — Violon.

1° Professeurs.

1. Andries, Jean, nommé le 13 mai 1835, prend sa retraite le 3 octobre 1859.
2. Lagye, Benoit, nommé 2d professeur le 21 novembre 1857, remplace Andries par arrêté du 26 novembre 1859, mis à la retraite par l'arrêté royal du 13 juillet 1887.
3. Toerbée, Gustave, nommé 2d professeur le 26 novembre 1859, décédé le 30 juin 1861. (Intérim fait par Lagye.)
4. Lehon, Adrien, nommé 2d professeur le 26 octobre 1861, quitte le Conservatoire pour motifs de santé le 27 août 1864.
5. Bertrand, Louis, nommé 2d professeur le 10 avril 1865; décédé le 10 juillet 1865.
6. Beyer, Gustave, nommé le 1er octobre 1865.
7. Smit, Johan, nommé le 7 septembre 1889 (en remplacement de Lagye).

Lauréats (1ers prix).

1861. — MM. De Vinck, L. Stoppelaere, A. Lagye, D. De Vinck et L. Watcant.
1862. — MM. Ed. Mast, Ferd. Bellemans et G. Stoppelaere.
1863. — M. G. Langhans.
1864. — MM. Ch. De Clippel, G. Goethals, L. Adam, E. De Vynck et F. De Clippel.
1866. — M. Fr. Larocque.
1867. — MM. Louis De Ghendt et J. Duquesne.
1869. — M. E. Van Syngel.
1871. — MM. C. Vanneste, Ch. Alloo, L. De Ryckman, E. Verberckmoes, C. De Paepe, F. De Muynck et C. Van Beneden.
1874. — M. Arthur Ligy.
1875. — M. Gustave Suy.
1876. — M. Désiré Van Erps.
1877. — MM. Julien Vandersyppen et Louis Spatz.
1878. — M. Amédée François.
1880. — M. Polyd. Verheuge.
1881. — M. Oscar Claeys.
1882. — MM. Eugène Sauveur et Léon Rinskopf.
1887. — MM. Léop. De Porre et Paul Miry.
1890. — M. Jules Desterbecq.
1891. — MM. Jules Drubbel, Jean De Porre, Clément De Porre et Oscar Bellay.
1892. — M. Séraphin Lonque et Melle Caroline Coryn.
1893. — M. Désiré Inghels.
1894. — M. Siepko Runeman.
1895. — MM. Joseph Cuvelier, Séraphin De Muynck, Louis Lossie, Max Guillaume; Melle Bertha Hantson.
1896. — MM. Arm. Nevejans et Raym. Boone.
1898. — M. Alfred Reyghere.
1899. — Melle Germaine Rolin; MM. Julien Michel, Albert Borms et Rich. Culp.

3° Organisation et programmes.

Cours inférieur et moyen.

Professeur-adjoint : Duquesne, Joseph (6 jeunes gens, 2 demoiselles; dans le cours moyen, un jeune homme); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 3/4 heures.

Repétiteurs : De Porre, Léopold (14 élèves); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 4 à 6 heures.

Drubbel, Jules (12 élèves); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 3/4 heures.

PROGRAMMES.

Cours inférieur.

Méthodes par DE BÉRIOT, F. DAVID et BEYER. — Petites études par DANCLA. — Les trois premiers cahiers de KAYSER. — Les gammes de LÉONARD. — Les différentes positions de SCHRADIECK. — 24 études préparatoires dédiée à Kreutzer par DOUT.

Cours moyen.

Exercices et études par LÉONARD. — Travail des gammes par BEYER. — 40 études (les 10 premières par KREUTZER). — 36 études (les n°s 1, 3, 5, 6 à 10) par FIORILLO. — Etudes par BLUMENTHAL.

Solos et airs variés par DANCLA, DE BÉRIOT, LÉONARD. — Concertos 13 et 23 par VIOTTI et 7 et 8 par RODE. — Duos de KALLIWODA et VIOTTI.

Cours supérieur.

1. *Professeur :* Beyer, Gustave (3 jeunes gens et 5 demoiselles); leçons : lundi et vendredi de 9 à 11 heures.
2. » Smit, Johan (11 jeunes gens, 1 demoiselle et 2 auditrices); leçons : mercredi et samedi de 2 à 5 heures.

PROGRAMME.

Exercices et études : gammes et exercices journaliers par BEYER; la gymnastique du violon et 24 études classiques par LÉONARD; 40 études de KREUTZER; 36 études-caprices de FIORILLO: 24 caprices de RODE; 6 études de concert par VIEUXTEMPS; 24 matinées par GAVINIÉS; l'école moderne par WIENIAWSKI; 24 caprices de PAGANINI.

Concertos par KREUTZER, VIOTTI, RODE, BAILLOT, DE BÉRIOT, SPOHR, VIEUXTEMPS, MOLIQUE, DAVID, BRUCH, ERNST, LIPINSKI, SAINT-SAËNS, PAGANINI, LALO, LÉONARD, MENDELSSOHN, BEETHOVEN.

Fantaisies par BRUCH, ERNST, LÉONARD, DE BÉRIOT, SARASATE, SAINT-SAËNS, VIEUXTEMPS, WIENIAWSKI.

Sonates par CORELLI, TARTINI, NARDINI, VIVALDI, LECLAIR, J.-S. BACH.

Duos par SPOHR, ALLARD.

XI. — Alto (organisé en 1860).

1° Professeurs.

1. Lagye, Benoît, chargé du cours en 1860, déchargé du cours en 1873.
2. Beyer, Gustave, » » » en 1873, » » » fin 1891.
3. Smit, Johan, » » » le 30 décembre 1891.

2° Lauréats (1ers prix).

1864. — M. J. Bellemans.
1874. — M. Gustave Suy.
1878. — M. Richard Bogaert.
1889. — M. Jean De Porre.
1891. — M. Séraphin Lonque.
1892. — M. Jules Drubbel.
1898. — M. Max Guillaume.

3° Organisation et programme.

Professeur : Smit, Johan (6 élèves); leçons : mercredi et samedi de 5 à 6 h.

PROGRAMME.

Méthodes par RICORDI, ROGER et FIRKET. — 36 études de KAYSER. — Etudes par HOFMEISTER et CAMPAGNOLI. — Travail des gammes par FIRKET.

Concertino par DAVID. — Concertos par TAGLISCHBECK, MOZART, SITT et FIRKET. — Sonates par RUBINSTEIN, VIEUXTEMPS et TARTINI. — Elégie par VIEUXTEMPS. — Mélodies hébraïques par JOACHIM. — Romances et mélodies par LEBEAU, VERGUELLE et VERHEY. — Morceaux de salon et romances par DOMNICH, JANSA et RUBINSTEIN.

XII. — Violoncelle.

1° Professeurs.

1. De Vigne-Van Santen, François, nommé le 13 mai 1835, prend sa retraite le 25 juillet 1862.
2. Rappé, Louis, nommé le 6 septembre 1862, décédé le 10 janvier 1889.
3. Desweert, Jules, nommé le 5 mars 1889, décédé le 24 février 1891.
4. { Lampens, Joseph, » professeur-adjt le 1er mai 1891.
   { Jacob, Joseph, » professeur titulaire le 1er décembre 1893.

2° Lauréats (1ers prix).

1851. — M. Fretin.
1856. — M. Julien Van Damme.
1858. — M. Van Cauwelaert.
1860. — M. Ed. Nevejans.
1862. — MM. Alph. Cogen, Louis Stoppelaere et Isid. De Porre.
1864. — M. Gust. Vandenheeden.
1865. — M. G. Vande Velde.
1866. — M. E. Loos.
1868. — M. H. Van Acker.
1869. — M. Jules Dobbelaere.
1877. — M. Oscar Bergmans.
1881. — MM. Joseph Lampens et Paul Lebrun.
1882. — M. Richard Warie.
1886. — M. Toussaint Masson.
1887. — M. Louis Miry.
1890. — MM. Albert Smit et Jean-Baptte Dubois.
1895. — M. Théoph. Vander Cruyssen.
1897. — M. Rosario Bourdon.
1899. — MM. Henri Van Damme et Hippol. Everaerts.

3° Organisation et programmes.

Cours inférieur.

Professeur-adjoint : Lampens, Joseph (11 jeunes gens); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 4 à 6 heures.

PROGRAMME.

Les gammes majeures et mineures. — La méthode et les 40 exercices mélodiques par LEE. — 100 études pour la position du pouce (4me cahier) par DOTZAUER. — Exercices de la méthode par DUPORT. — 2me cahier des études (op. 21) par BUCHLER. — Deux sonates de Marcello (avec piano) par PIATTI. — Caprices par FRANCHOMME. — Concertino par ROMBERG.

Cours supérieur.

Professeur : Jacob, Joseph (6 jeunes gens et une demoiselle); leçons : lundi et vendredi de 1 à 4 heures.

Louis MIRY

Auguste WARLIMONT

PROGRAMME.

Six caprices par SERVAIS. — Neuf concertos par ROMBERG.

Concertos, fantaisies, morceaux de genre, etc. par SERVAIS, PIATTI, DAVIDOFF, POPPER, etc.

XIII. — Contrebasse [1].

1° Professeurs.

1. De Vigne-Van Santen, François, de 1839 au 25 juillet 1862.
2. Rappé, Louis, nommé en septembre 1862 jusqu'en 1873.
3. Warlimont, Auguste, nommé à l'essai le 1er octobre 1873 et définitivement le 10 mars 1874.

2° Lauréats (1ers prix).

1862. — M. Gust. Capreinick.
1864. — M. Ch. D'Anvers.
1867. — MM. G. Vanden Heeden et G. Vande Velde.
1875. — MM. G. Verschaffelt et Pierre Hanssens.
1875. — M. Henri Hilgé.
1880. — M. Arthur De Béozières.
1886. — M. Adolphe Dubois.
1890. — M. Auguste Wauters.
1892. — M. Max. Vanden Heule.
1897. — M. Gustave Glorieux.

3° Organisation et programmes.

Professeur : Warlimont, Auguste (7 élèves); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 9 à 11 heures.

PROGRAMMES.

Cours inférieur.

Méthodes par LABRO, HÉRO.

Cours moyen.

45 grandes études par LABRO.

---

(1) Ce cours, jusqu'en 1847, avait été d'abord adjoint au cours de violoncelle de J. De Vigne-Van Santen et, à la mort de celui-ci, au cours de Jean Rappé qui lui avait succédé; Rappé fut envoyé en mission à Bruxelles pour se mettre au courant de l'enseignement de la contrebasse; ce ne fut que le 2 septembre 1873 qu'on organisa un cours spécial de contrebasse, sur la proposition de la Commission du Conservatoire.

Cours supérieur.

Concertinos par LABRO et transcriptions par divers auteurs.

XIV. — Piano.

1° Professeurs.

1. De Somere, Edouard-Constantin, nommé le 18 mai 1835, décédé le 14 avril 1846.
2. Heynderickx, Max, nommé le 20 mai 1846, décédé le 12 juin 1893.
3. Potjes, Edouard, nommé le 29 décembre 1893.

2° Lauréats (1ers prix).

1842. — Melle Mathilde Houdet et M. Max Heynderickx.
1843. — Melle Clara Pernelle.
1844. — Melle Vande Walle et M. Aug. Gevaert.
1845. — M. Thibaut.
1846. — Melles Taminiau, Persyn et Clarisse Laute.
1847. — Melle Fay; MM. Wittevronghel, Jos. Merlé et Ch. Férar.
1848. — Melle Elisa Verbrugghe et M. Ch. Laure.
1850. — Melle Angel Magnin et M. Léop. Roeges.
1851. — Melles Ad. Rens, Van Hoecke et Dammekens; MM. Al. Duclos et Louis Hemelsoet.
1852. — Melle Herm. Van Hoecke et M. Léop. Roeges.
1853. — M. Albert Hemelsoet.
1856. — Melles Elisa Vits et Delphine Ogez.
1857. — Melles Emma Graver et Stéph. De Clercq.
1859 — Melle Léontine Van Meldert; M. Jean Vanden Heede.
1860. — Melles E. Molitor, Williaume et E. Vergauwen; M. B. Braeckman.
1861. — Melle V. Gondry.
1862. — Melles Léonie Gabriels et Van Caubergh; MM. Franç. Van Avermaete et Louis Lauwers.
1863. — Melle Emma Honlet.
1864. — Melles N. Mair, Heisterhagen et A. Goutier; MM. Hambeck et H. Steppe.
1865. — MM. E. Blaes et A. de Meulemeester.
1866. — M. W. de Scheirder.
1868. — Melles Clémence Houthoofd, M. Govaere et M. D'Hauwe; MM. Is. Vos, H. Minne et Gust. Verschaffelt.
1869. — Melles Marie Martens, Léonie Langhans et Ros. D'Hauwe; M. Constant Vynckt.
1871. — Melle E. Fourez.
1873. — M. Jean Vermast.
1874. — Melles Rach. Fourez et Marie Peeters.
1875. — Melle Jeanne Honlet et M. Georg. Bernard.
1876. — Melle Juliette Leschevin et M. Franz De Vos.
1877. — Melle Mathilde Blanquart.
1880. — M. Hermann Bal.
1881. — Melle Gabrielle Smit.
1882. — Melle Léontine Breton.
1883. — Melle Juliette Liedts.
1884. — Melle Amélie Schoofs.
1886. — Melle Marie Westendorp.
1887. — Melle Louise Acart.
1888. — Melle Bertha Westendorp et M. Edouard Bracke.
1889. — Melle Augusta Plasschaert et M. Philémon Loockx.

1890. — Melles Honorine Duquesne et Marguerite Verbrugghe.
1891. — Melle Marie Gassée et M. Octave Liem.
1892. — Melles Palmyre Buyst et Esther Delaruye.
1893. — Melles Eudoxie Liem, Jenny Van Avermaete et Ida Verhulst.
1894. — Melle Marie Bayart et M. Gabriel Metdepenninghen.
1895. — Melles Dymphna De Rouck, Marie Vanden Heuvel et Alphonsine Van Elslande; M. Max Guillaume.
1896. — Melles Emma Triaille et Rachel Duquesne.
1897. — Melles Julienne Billiet, Marguerite Vanden Heuvel, Jeanne Van Ryssel berghe, Marie Van Loo et M. Joseph Van Roy.
1898. — Melles Ophélie Vertroost, Victoire Coppens et Bertha De Moor; MM. Carlo Guillaume et Charles De Sutter.
1899. — Melles Lucie Van Daele et Marie Crépin.

3° Organisation et programmes (1).

COURS INFÉRIEUR.

DEMOISELLES.

Répétiteurs :
- Mme Van Melle-Sauveur, Marie (11 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 7 à 9 heures (matin).
- Melle Westendorp, Bertha (11 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 7 à 9 heures (matin).
- » Bayart, Marie (10 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 8 à 9 heures (matin).
- » Verbrugghe, Marguerite (11 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 4 à 6 heures (après-midi).

JEUNES GENS.

Moniteurs :
- M. Metdepenninghen, Gabriel (3 élèves); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 4 à 6 heures (après-midi).
- » De Sutter, Charles (4 élèves); leçons : lundi, mercredi et vendredi de 5 à 7 heures (après-midi).

---

(1) Nous donnons ici un résumé de l'organisation de ce cours depuis 1835.

D'abord, le professeur du cours supérieur fut Edouard De Somere; ensuite Jacques Soetaert fut chargé d'un second cours. Quelques élèves du cours supérieur donnaient des répétitions dans les cours préparatoires; entre autres : Joseph Merlé (neveu de Aug. Merlé, le professeur de solfège) et Ch. Férar. Après la mort de Soetaert (1845), Max Heynderickx le remplaça au 2d cours; à la mort de De Somere (1846), Max Heynderickx est désigné pour le 1er cours; Joseph Merlé donne le 2me cours et Férard un 3me cours.

A Jos. Merlé qui était allé se fixer à Paris (1850) et à Ch. Férar succédèrent : Désiré Van Reysschoot et Jean Wittevrongel; plus tard Jean Van den Eeden, Victor De Vos etc. Van Reysschoot quitta le Conservatoire en 1850 et Wittevrongel en 1859.

Nous citerons encore parmi les moniteurs et répétiteurs de piano : Melles Clarisse Laute, Persyn (de 1847 à 1849), Angelica Magnin; puis Charlotte Vande Walle (1855), Elisa Vits (1856 à 1873); etc. MM. Van Gheluwe (1859 à 1871), Victor De Vos (1860 à 1874), Isidore De Vos (1870 à 1874) etc. etc. (Voir les biographies, Liv. III.)

Programme.

Les gammes : accentuées par 4 notes (4 octaves) et par 3 notes (3 octaves) de Ad. WAUTERS. — Les exercices préparatoires et les études (op. 115, cahiers I à IV) par A. SCHMITT. — La méthode élémentaire de piano par Ad. SAMUEL. — La méthode de piano (liv. I et II) par LEBERT et STARK. — Des Meisters Lehrjahre (cah. I); les études en doubles passages; choix d'études de Bertini (op. 29 et 32) et les Clementi Sonatensätze (cah. I à III) par Louis KOEHLER. — 24 petites études de la vélocité par CZERNY. — Etudes (op. 45, cah. I) et l'art de phraser (cah. I et II) par Stéphen HELLER. — Les études mélodiques (op. 51, cah. I et II) par GURLITT. — Préludes et exercices dans tous les tons par CLEMENTI. — 12 études (op. 9, cah. I à II) par KRAUSE. — Petits préludes et inventions à 2 voix par J.-S. BACH.

Œuvres classiques. Sonates (op. 14, 46 et 49), 6 variations faciles (nos 1, 2 et 3 du liv. III) et 7 bagatelles (op. 33) par BEETHOVEN. — Sonates (nos 1, 2, 3, 4, 7, 8, 9 et 12) par HAYDN. — Sonate facile (en fa majeur) par E. HARTMANN. — 3 sonatilles (op. 99) par J. RAFF. — Sonates (op. 1, 10, 12 et 24) par A. KRAUSE.

Œuvres modernes. Tableaux poétiques et pièces lyriques (cah. I) par GRIEG. — Kinderscenen (43 Klavierstücke, op. 68) et Kindersonate (op. 118, n° 1) par SCHUMANN. — Rondo (en mi bémol majeur) par HUMMEL. — 6 Kinderstücke (op. 72) par MENDELSSOHN. — 15 Kinderstücke par SPINDLER. — 3 Albumblätter par N. GADE. — Sonatine par KUHLAU. — Zur guitare par HILLER. — Andante (op. 3) par POTJES. — Kinder Album (op. 39) par TSCHAIKOWSKY. — Douze pièces (nos 2, 5, 6, 7, 8, 10, 11) par Ad. SAMUEL.

Les ouvrages suivants sont spécialement **obligatoires** pour les examens de passage des cours préparatoires aux cours moyens : *toutes les gammes majeures et toutes les gammes mineures (harmoniques et mélodiques) dans les quatre positions et les inventions à 2 voix de J.-S. Bach.*

COURS MOYEN.

DEMOISELLES.

Prof.-adjoint : M. De Vos, Franz (8 élèves); leçons : mardi et jeudi de 7 à 9 heures (matin).

Répétiteurs :
- Melle Duquesne, Honorine (9 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 7 à 9 heures (matin).
- » Buyst, Palmyre (10 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 8 à 9 heures (matin).

JEUNES GENS.

Prof.-adjoint : M. Bal, Herman (8 élèves); leçons : lundi et vendredi de 7 à 9 et mardi de 8 à 10 h. (matin).

Programme.

Exercices. Exercices journaliers (cah. I : nos 7 à 12, 14, 16, 22, 23, 30 à 32, 37 et 38) par TAUSIG. — Méthode de piano (cah. III) par LEBERT et STARK. — Méthode du jeu d'octaves (cah. I) par Th. KULLAK. — Ecole des arpèges par Henri FAELCKE. — Essai pour l'étude de la technique du piano (op. 38) par Em. KRAUSE.

Etudes. Des Meisters Lehrjahre (cah. II) par Louis KOEHLER. — L'école de la vélocité, l'art de délier les doigts de la Schule des legato und Staccato par CZERNY. — Ecole pour la main gauche par GURLITT. — Etudes choisies (cah. I, II et III) par CRAMER. — Les inventions à 3 voix et un choix de pièces par J.-S. BACH. — 12 études (op. 38, de I à IV) par KIRCHNER. — 12 études spéciales (op. 50) par KLEINMICHEL. — Deux études mignonnes (op. 16) par Ed. SCHUETT. — Etudes (op. 62 et 66) par C. SCHROEDER.

Les exercices de Tausig, les Etudes de Cramer et les Inventions à 3 voix de J.-S. Bach sont spécialement **obligatoires** *pour les examens de passage du cours moyen au cours supérieur.*

Quelques sonates (de moyenne difficulté) par CLÉMENTI, MOZART, BEETHOVEN et HUMMEL. — Un choix de pièces des maîtres clavecinistes : 1° **Ecole allemande**; œuvres de W.-F. BACH, J.-C.-F. BACH, Ph.-E. BACH, J.-E. BACH, J. FROEHBERGER, J.-W. HAESSLER, J. KUEHLAU, J.-PH. KIRNBERGER et J.-H. ROLLE. 3° **Ecole italienne** ; œuvres de L. CHERUBINI, B. GALUPPI, G.-B. MARTINI, P.-D. PARADISI, E. TURNI et SCARLATTI. 3° **Ecole française**; œuvres de Fr. COUPERIN, J.-Ph. RAMEAU et J.-B. LOEILLET.

Œuvres modernes : quelques nocturnes, valses et mazurkas par CHOPIN; morceaux lyriques (cah. II et III) et Albumblätter par GRIEG; morceaux caractéristiques par MENDELSSOHN; douze pièces par Ad. SAMUEL; quelques pièces par SCHUMANN, Fr. SCHUBERT, WEBER, J. FIELD, RUBINSTEIN, JENSEN, B. GODARD, Ed. POTJES, Ph. SCHARWENKA et MOSKOWSKI.

COURS SUPÉRIEUR.

Professeur : Potjes, Edouard (13 demoiselles et 1 auditrice); leçons : mardi et jeudi de 7 1/2 à 10 1/2 heures.
(1 jeune homme et 2 auditeurs); leçons : mardi et jeudi de 10 1/2 à 12 1/2 heures.

Programme.

1° **Exercices** : exercices journaliers (cah. II et III) par TAUSIG; Méthode du jeu d'octaves (cah. II et III) par Th. KULLAK; grande méthode de piano (liv. IV) par LEBERT et STARK.

2° **Etudes graduées** : Gradus ad parnassum (Tausig) par CLEMENTI;

études poétiques par HABERBIER; études (op. 70, cah. I et II) par MOSCHELÈS; études caractéristiques, rythmiques de concert par L. BERGER, MOSCHELÈS, Ad. JENSEN, Aug. WINDING, Aug. DUPONT, SCHARWENKA, VOGRICH, BENDEL, F. HILLER, CHOPIN, A. RUBINSTEIN, LISZT, SAINT-SAËNS, HENSELT et TAUSIG; études symphoniques par SCHUMANN.

3° **Œuvres classiques et modernes** : Le clavecin bien tempéré (liv. I et II), suites françaises et anglaises, fantaisie et fugue chromatique (Bülow), fantaisie, préludes et fugues d'orgue (Liszt), tocata et fugue (Tausig) par J.-S. BACH; sonates et variations, pièces diverses, concertos par BARGIEL, BEETHOVEN, BRAHMS, CHOPIN, FIELD, GRIEG, HAENDEL, Stéphan HELLER, F. HILLER. HENSELT, HUBER, HUMMEL, JENSEN, KJERULF, LISZT, MENDELSSOHN, MOSKOWSKI, MOZART, REINECKE, RIES, RUBINSTEIN, SAINT-SAËNS, Ad. SAMUEL, SCARLATTI, SCHARWENKA, SCHUBERT, SCHUMANN, TAUSIG, TSCHAIKOWSKI et WEBER.

XV. — Clavier (organisé depuis 1874).

1° Professeurs.

1. De Vos, Victor, nommé en 1874, décédé le 23 septembre 1875. (Interruption du cours pendant six ans.)
2. Van Avermaete, François, nommé le 31 décembre 1881.

2° Organisation et programmes.

Cours inférieur.

Répétiteurs : (demoiselles) Mlle Vandenbogaerde, Alphonsine (12 élèves), leçons : lundi de 9 à 11 heures.
(jeunes gens) M. De Vogelaere, Victor (15 élèves); leçons : mardi et vendredi de 10 à 12 heures.

PROGRAMME.

Méthode élémentaire de piano par Ad. SAMUEL. — Cours d'exercices par VAN AVERMAETE. — Les cinq doigts, le premier maître (2e partie), 30 études de mécanisme, le début et la petite vélocité par CZERNI. — Œuvres (op. 29 et 32) de BERTINI et (op. 174) de KOEHLER. — Sonatines et sonates par CLEMENTI, KUEHLAU, DUSSECK, BACH.

Cours moyen et supérieur.

Professeur : Van Avermaete, François (élèves : 7 demoiselles et 15 jeunes gens); leçons : lundi et jeudi de 10 à 12 heures.

PROGRAMME.

Petites fugues de HAENDEL. — Préludes et exercices dans tous les tons majeurs et mineurs par CLEMENTI. — La grande vélocité, l'art de délier les doigts et les exercices journaliers par CZERNY. — Etudes (op. 47 à 53) par VAN AVERMAETE. — Etudes (édition Steingräber) par RAFF. — Préparation aux études de Cramer par G. PFEIFFER. — Gradus ad parnassum de CLEMENTI. — Inventions à 2 et à 3 voix de J.-S. BACH. — Sonates choisies de HAYDN, MOZART, CLEMENTI et BEETHOVEN. — Morceaux choisis de Ad. SAMUEL, SCHUMANN, GRIEG, MENDELSSOHN, CHOPIN, etc.

XVI. — Lecture et transposition au clavier (cours nouveau).

Professeur : Van Avermaete, François (élèves : 43 demoiselles et 5 jeunes gens); leçons : mercredi de 4 1/2 à 6 1/2 h. et samedi de 9 à 11 heures.

XVII. — Musique de chambre.

1° Professeurs.

1° Andries, Jean, nommé en 1847 (1), prend sa retraite le 10 septembre 1859.
2° Lagye, Benoit, nommé en 1859, mis à la retraite le 13 juillet 1889.
3° Beyer, Gustave, nommé le 30 décembre 1891.

2° Lauréats (1ers prix).

1850. — MM. Ch. Honin et Ch. Laute.
1852. — Melle Angélique Magnin.
1853. — Melle Van Hoecke et M. Alph. Duclos.
1856. — Melle Ogez.
1858. — M. Jean Vanden Heeden.
1859. — M. Ferd. Brondeel.
1873. — Melle Marie Martens et M. Ch. Vanneste.
1874. — MM. Jean Vermast et François Van Damme.
1875. — M. Arthur Ligy.
1876. — Melles Juliette Leschevin et Marie Peeters; MM. Georges Bernard et Désiré Van Erps.

(1) M. Andries avait organisé des exercices hebdomadaires de quatuors et de quintettes, mais le cours ne fut porté au programme que beaucoup plus tard.

1877. — Melle Pauline Doncker et M. Oscar Bergmans.
1880. — MM. Herman Bal et Polydore Verheuge.
1881. — Melles Clotilde Cornélis, Amélie Antheunis, Léontine Burton et Marie Sauveur; MM. Polydore Verheuge, Edg. Verberckmoes, Eug. Sauveur et Léon Rinskopf.
1882. — Melles Léontine Burton et Marie Sauveur; MM. Léon Rinskopf et Eugène Sauveur.
1887. — Melle Adèle Parez.
1889. — Melle Marie De Clippel.
1891. — Melle Bertha Westendorp; MM. Jules Drubbel et Oscar Bellay.
1894. — Melle Palm. Buyst et M. Léop. De Porre.
1895. — Melles Eudoxie Liem et Jenny Van Avermaete; M. J. Desterbecq.
1896. — Melles Marie Vandenheuvel, Dymphna De Rouck et Ida Verhulst; MM. Max Guillaume et Henri Willems.
1897. — Melle Rachel Duquesne et M. Gabriel Metdepenninghen.
1898. — Melle Julienne Billiet; MM. Louis Lossie et Joseph Cuvillier.
1899. — MM. Joseph Van Roy, Rosario Bourdon et Henri Van Damme; Melle Ophélie Vertroost.

3° Organisation et programme.

Professeur : M. Beyer, Gust. (élèves : 8 demoiselles et 11 jeunes gens); leçons : jeudi de 9 à 12 et de 2 à 3 heures.

PROGRAMME.

Répertoire.

1. **Sonates pour violon seul.** — BACH : les 6 sonates.
2. **Sonates pour violon et piano.** — BACH : les 6 sonates; BEETHOVEN : toutes les sonates; BRAHMS : les 2 sonates; FRANCK : la sonate; GRIEG : les 3 sonates; HAENDEL : les 6 sonates; HAYDN : toutes les sonates; MOZART : toutes les sonates; NARDINI : les 2 sonates; SCHUBERT : les sonatines; SCHUMANN : les 2 sonates; SINDING : la sonate en mi; TARTINI : les 3 sonates; WEBER : les 6 sonates.
3. **Sonates pour piano, violon et violoncelle.** — BEETHOVEN : tous les trios; BRAHMS : les 3 trios; HAYDN : tous les trios; HUMMEL : tous les trios; MENDELSSOHN : tous les trios; MOZART : tous les trios; RUBINSTEIN : tous les trios; SCHUBERT : tous les trios; SPOHR : tous les trios; WEBER : tous les trios.
4. **Quatuors pour 2 violons, alto et violoncelle.** — BEETHOVEN : tous les quatuors; BRAHMS : les 3 quatuors; GRIEG : le quatuor op. 27; HAYDN : tous les quatuors; MENDELSSOHN : tous les quatuors; MOZART : tous les quatuors; SCHUBERT : tous les quatuors; SCHUMANN : tous les quatuors; SPOHR : tous les quatuors.
5. **Quatuors pour piano et cordes.** — BEETHOVEN : le quatuor op. 16; BRAHMS : les 3 quatuors; MENDELSSOHN : tous les qua-

tuors; MOZART : tous les quatuors; SCHUMANN : le quatuor op. 47; WEBER : le quatuor op. 8.

6. **Quintettes pour cordes.** — BEETHOVEN : les quatre quintettes; BRAHMS : le quintette op. 88; BOCCHERINI : un quintette; MENDELSSOHN : les deux quintettes; MOZART : les 10 quintettes; SCHUBERT : le quintette op. 163.

7. **Quintettes pour piano et cordes.** — HUMMEL : le quintette op. 87; SCHUBERT : le quintette des truites; SCHUMANN : le quintette op. 44.

8. **Septuors pour cordes.** — BEETHOVEN : le septuor op. 81; BRAHMS : les 2 septuors.

9. **Septuor pour piano et cordes.** — MENDELSSOHN : le septuor op. 110.

10. **Septuor pour cordes et instruments à vent.** — BEETHOVEN : le septuor op. 20.

11. **Octuor pour cordes.** — MENDELSSOHN : l'octuor op. 20.

XVIII. — Ensemble instrumental.

Professeurs.

1. Lagye, Benoit, nommé le 6 novembre 1861, déchargé du cours en 1875. (Interruption du cours pendant plusieurs années.)

2. { Deprez, Jean-François, nommé le 9 mars 1889 (harmonie).
   { Blaes, Edward, chargé d'un cours en 1900 (symphonie).

Organisation.

A. *Harmonie* (ensemble pour les instruments à vent) : mercredi de 6 1/2 à 8 heures.

B. *Symphonie* (ensemble pour le quatuor) : samedi de 6 1/2 à 8 heures.

Pour être admis à concourir dans un cours supérieur individuel, l'élève doit fournir un certificat du professeur d'ensemble instrumental constatant qu'il a suivi ce cours avec assiduité.

XIX. — Orgue (organisé en 1871).

1° Professeur.

Tilborghs, Joseph, nommé le 8 août 1871.

2° Lauréats (1ers prix).

1873. — M. Hector Minne.
1874. — M. Adolphe D'Hulst.
1875. — M. Jules De Lodder.
1876. — MM. Constant Van Vynckt et Henri Van Boeckxsel.
1878. — M. Oscar De Puydt.
1882 — M. Edm. Carnewal.
1883. — M. Remy Haerynck.
1887. — MM. Arthur De Hovre et Jules Verhasselt.
1888. — M. Alph. Ghesquière.
1892. — M. Ernest Brengier.
1893. — M. Ildephonse Seghers.
1894. — M. Alph. Volckaert.
1895. — MM. Cyrille Vanden Abeele et Albert Isebaert.
1896. — M. Jacques Opsomer.
1897. — M. Emile Hullebroeck.
1898. — MM. Camille Bauwens et Arth. Jacobs.
1899. — MM. Ern. Anneessens, Edouard Wyckmans et Melle Palmyre De Vreese.

3° Organisation et programmes.

Cours inférieur et moyen.

Répétiteur : D'Hulst, Adolphe (8 élèves); leçons : mardi et vendredi de 9 à 11 heures.

PROGRAMME.

Etude de l'orgue : Exercices à deux, à trois et à quatre parties. — Notions de la pédale.

Cours supérieur.

Professeur : Tilborghs, Joseph (une demoiselle et 11 jeunes gens); leçons : mardi et vendredi de 11 à 1 heure.

PROGRAMME.

A. Continuation de l'étude de l'instrument : diverses écoles de l'Europe et particulièrement l'école allemande. — Régistration de l'orgue.

B. *Etude du choral :* chorals avec ou sans basse chiffrée.

C. *Accompagnement du plain-chant :* étude de tous les modes et transposition des modes.

D. *Improvisation :* préludes, interludes et postludes dans les modes majeur et mineur. — Petits préludes diatoniques dans les divers modes de plain-chant. — Préludes, interludes pour passer d'un mode à un autre dans l'accompagnement des vêpres.

XX. — Chant français.

1° Professeurs.

1. Mengal, Joseph, nommé le 13 mai 1835, décédé le 4 juillet 1851.
2. Melle Janssens, Constance, (donne une soixantaine de leçons, au cachet, en 1840).
3. Baumès-Arnaud, nommé le 3 juin 1843, donne sa démission qui est acceptée le 28 février 1851.
4. Dommange, Albert, nommé le 15 mars 1851, donne sa démission le 15 novembre 1854.
   Hanssens, Charles, nommé répétiteur et professeur de chant préparatoire le 7 février 1852, donne sa démission le 27 octobre 1855.
5. Cabu, Louis (*dit* Cabel), nommé le 29 août 1857, déchargé du cours de chant et chargé du cours de déclamation lyrique en 1879.
6. Bonheur, Georges, nommé le 18 décembre 1879, décédé le 3 sept. 1898.
   De Vos, Edouard, » le 1r octobre 1879 (1), décédé le 21 juillet 1890.
   Nevejans, Edouard, » le 30 décembre 1890, décédé le 2 mai 1895.
7. Vanderhaeghen, Léon, » le 16 janvier 1900.
   Vanden Bogaerde, Alphonsine, nommée le 16 janvier 1900.

2° Lauréats (1ers prix).

1842. — Melle Clément.
1844. — M. Bernard Van Haute.
1846. — Melle Neerynck; MM. Hanssens et Kinsberghe.
1847. — M. François Willems.
1848. — Melles Octavie de Nobele et Clarisse Laut; M. Ch. De Nys.
1850. — Melle Marie Houthooft.
1854. — M. César De Cock.
1858. — M. Adolphe Rogghé.
1859. — Melle Marie Lagye.
1860. — Melles Steyaert et E. Trots.
1861. — Melles A. Van Duyse et C. Van Caubergh.
1862. — M. Léopold Vandenbossche.
1863. — Melles Malvina Van Haute, Julie Wéry et Mathilde Steyaert; M. François Van Ghelder.
1864. — M. Gentil Antheunis.
1865. — M. R. Vande Waele.
1866. — — Melles Van Haute et M. Cornille; M. J. d'Haeseleire.
1867. — Melles Florine Lepla et Marie Desmet; MM. R. Vande Velde et L. de Vogelaere.
1873. — Melle Rachel Fourez et M. Ch. Waeyenberghe.
1874. — Melle Sylvie Balcaen.
1876. — Melles Marie Rivelois et Marie Moyar; MM. Auguste Van Loo, Désiré De Praetere et François Dubois.
1878. — Melle Adolphe Mees; MM. Em. Minne, Polyd. Van Hende et Jules Antheunis.
1880. — M. Emile Vandenbossche.

(1) Ed. De Vos et Ed. Nevejans étaient des professeurs du cours de chant néerlandais, avec adjonction d'un cours de chant français.

1881. — Melles Jeanne Jeurissen, Clém. de Guchtenaere et Ernestine Migeon; M. Ernest Van Loo de Warzée.
1882. — Melles Alph. Vanden Bogaerde, Irma Thery et Charlotte Vande Waerhede; M. Jean-Bapte Noté.
1883. — Melle Sidonie Lippens et M. Isid. Mestdagh.
1884. — Melles Jane De Vigneet et Elisa De Béozières; M. Ad. Poelvoorde.
1886. — Melles Irma De Jaeger et Hélène Léonard.
1887. — Melles Madeleine Dumont, Elisa Ligny, Aug. Huybrechts et Clém. Vande Weghe; MM. Jules Wauters, Alf. Liebaert, Louis Ysenbrant et Désiré De Wever.
1888. — Melles Henriette De Coen et Alice Cnops; M. Ch. Neirinckx.
1889. — Melles A. Parez, Mélan. De Meyer et Marie De Cleene; MM. Gustave Colardin, Pierre De Meyer, Jean De Vos et Benoît d'Hollander.
1890. — Melles Ern. Thooris, Raick, Elv. Van Ackere, Phil. Vermeiren et Mar. Tuytschaever; MM. Ad. Coryn et Abel Vanderlinden.
1891. — Melles Céline d'Hossche, Georg. Matthyssens et Irma Van Besien; MM. Jules Bresou, Desiré De Sutter et Aug. Vanden Hoeck.
1892. — Melles Marg. Rogghé et Elv. Van Beckvaert; MM. Jules Willemoet et Léon Vanderhaeghen.
1893. — Melles Mar. Schmitz, Hilda Robinson, Anaïs Dobbelaere, Eug. Vanderpluym, Marie Hélandt et Elvire Heylbroeck.
1894. — Melles Mar. Stockfisch et Mar. Wauters; MM. Cyrille Priem et Aug. Platel.
1895. — Melles Marie Handuyse, Marie Weiler, Louise Duyckers et Emma Hirsche.
1896. — Melles Irma Lozin, Estelle Servais, Jeanne De Brabander et Ida Verhulst; Mme Willemot-Recht.
1897. — Melles Jeanne Eeckels, Florence Robinson, Aimable Van Puyvelde, Laure De Capper, Diane De Wyn et Adelaïde Van Heule; MM. Alfred Ripamonti carpano di Santarsiglia, Charles Equeter et Joseph Van Risseghem.
1898. — Melle Thersilla Vander Sypt; Mme Vlaeminck-Dupuis; M. Hector Dognies.
1899. — Melles Bertha De Mey et Paul. Rooms; MM. Jules Maes et Léon Maroquin.

3° Organisation et programmes.

Ce cours a été scindé en deux sections par l'arrêté royal du 16 janvier 1900 : l'une pour les demoiselles, l'autre pour les jeunes gens.

A. SECTION DES DEMOISELLES.

Professeur : Melle Vanden Bogaerde, Alphonsine.

Cours inférieur et moyen (9 élèves); leçons : mercredi et vendredi de 4 à 6 heures.

Cours supérieur (8 élèves); leçons : mardi et samedi de 5 à 7 heures du soir et jeudi de 10 à 12 heures.

B. SECTION DES JEUNES GENS.

Professeur : M. Vanderhaeghen, Léon.

Cours inférieur et moyen (8 élèves); leçons : mardi et jeudi de 6 à 8 1/2 heures du soir.

Cours supérieur (7 élèves); leçons : mardi, jeudi et samedi de 6 à 8 1/2 heures du soir.

PROGRAMMES.

Cours inférieur.

Exercices pratiques de la voix et de la respiration par G. BONHEUR.

Cours moyen et supérieur.

A. DEMOISELLES.

1° **Répertoire classique italien.** Thème et variations, *Il dolce canto* pour soprano par RHODES. — Variations par HUMMEL, *Carina senti un poco* pour mezzo-sop. ou contr. par G. ALARY. — Morceaux d'opéras de ROSSINI, DONIZETTI, MOZART, etc. — *Prendi per me sei libero* pour mezzo-sop. ou contr. par C. DE BÉRIOT. — *La Bella Molinara,* variations pour mezzo-sop. ou contr. par MALIBRAN.

2° **Répertoire classique français.** La collection publiée par la maison Lemoine et fils à Paris et à Bruxelles.

B. JEUNES GENS.

Répertoire classique du chant français publié par la maison Lemoine et fils.

XXI. — Chant néerlandais [1] (organisé en 1872).

1° Professeurs.

1. De Vos, Edouard, nommé le 29 mai 1872, décédé le 2 juillet 1890.
2. Nevejans, Edouard, » le 30 décembre 1890, décédé le 2 mai 1895.

Le cours est scindé en deux sections : l'une pour les demoiselles, l'autre pour les jeunes gens.

3. { Melle Wauters, Sylvie, { chargée de cours le 11 octobre 1895 / nommée professeur le 8 mars 1898 } (demoiselles).
   M. Willemoet, Julien, nommé id. (jeunes gens).

2° Lauréats (1ers prix).

1877 (2). — M. Désiré De Praetere.
1878. — M. Emile Minne.
1883. — M. Adolphe Poelvoorde.
1886. — Melle Clémence Vande Weghe et M. Louis Ysenbrant.
1887. — Melle Henriette De Coen et M. Désiré De Wever.
1888. — MM. Franç. Flameng et Charles Neirinckx.

---

(1) En 1872, lors de la création de ce cours, il portait le nom de *Cours de chant d'ensemble et de chant néerlandais* (voir p. 69).

(2) Le premier concours eut lieu en 1874, Emile Minne obtint un 2e accessit puis un 2d prix en 1876.

1889. — Melles Alice Knops en Phil. Vermeeren; MM. Benoit d'Hollander, Jean De Vos, Julien Willemoet et Aug. Van Gheluwe.
1890. — Melle Marie Tuytschaever et M. Adolphe Coryn.
1892. — Melle Sylvie Wauters; MM. Abel Vanderlinden et Ch. Vanden Hoeck.
1893. — Melles Marie Stockfisch, Elvire Heylbroeck et Marie Wauters; M. Emile De Pestel.
1894. — Melle Irma Lozin et M. Cyrille Piens.
1896. — Melles Joséphine De Bruyne et Marie Billiet.
1897. — Melles Judith Taelman, Bertha De Mey et Alice Clauwaert; M. Adolphe Buyssens.
1898. — Melle Marie Schmid; MM. Arth. Steurbaut et Albert De Jonghe.
1899. — Melles Palmyre Roeland et Charlotte Vande Woestyne.

3° Organisation et programme.

A. SECTION DES DEMOISELLES.

Professeur : Melle Wauters, Sylvie (15 élèves); leçons : lundi de 3 à 6 h. jeudi 2 à 5 heures.

B. SECTION DES JEUNES GENS.

Professeur : M. Willemoet, Julien (11 élèves et un auditeur); leçons : mardi et jeudi de 6 à 9 heures du soir.

PROGRAMME.

Mechanische en technische Oefeningen. Keelvaardigheidsoefeningen. — Verschillige oefeningen en studiën getrokken uit de *Zangschool* van M. GARCIA.

De Stem en de Zang van Faure, Lütgen's.

Klassiek Repertorium (oude en moderne scholen). 1° *Italiaansche* : Paisiello, Spontini, Rossini, Donizetti, Verdi en andere. — 2° *Duitsche* : J.-S. Bach, Haendel, Haydn, Mozart, Weber, Meyerbeer, Mendelssohn en andere. — 3° *Fransche* : Lully, Rameau, Grétry, Méhul, Boieldieu, Auber, Halévy, Amb. Thomas, Gounod en andere.

Insgelijks Aria's en Liederen getoonzet door Belgische, Italiaansche, Duitsche en Fransche meesters; de vertaalde Liederen van Schumann, Schubert, Beethoven en andere, alsmede oude en moderne Nederlandsche zangstukken.

XXII. — Art de la scène, de maintien, de mimique et de Callisthénie (organisé en 1885).

1° Professeurs.

1. Rey, Isidore, nommé par arrêté ministériel du 11 septembre 1885, donne sa démission le 20 septembre 1897.
2. Esquier, Etienne-Paul, nommé le 30 novembre 1897.

2° Lauréats (1^crs prix).

1887. — Melle Irma De Jaegher.
1888. — Melle Madeleine Dumont.
1889. — Melles Clémence Vande Weghe et Sidonie Lippens; MM. Jules Wauters et Désiré De Wever.
1890. — Melles Elvire Van Acker, Alice Cnops et Céline d'Hossche.
1891. — Melle Irma Van Besien; MM. Désiré De Sutter et Jules Bresou.
1893. — Melles Eugénie Vander Pluym et Marie Schmitz.
1894. — Melles Jeanne Schauwvliege et Caroline Roman; M. Guill. Meyer.
1895. — Melle Irma Lozin.
1896. — Melles Marie Hélaudt et Marie Weiler; M. Albert Tijck.
1897. — Melle Adelaïde Van Heule et Mme Josephine Lozin-De Bruyne; MM. Joseph Van Risseghem, Cyrille Piens et Gustave Parmentier.
1898. — Mme Vlaeminck-Dupuis et Melle Diane De Wyn; M. George Bulcke.
1899. — Melle Pauline Rooms et M. Jules Maes.

3° Organisation et programmes.

Professeur : Esquier, Etienne. A. *Déclamation* (19 demoiselles et 5 jeunes gens); leçons : lundi et jeudi de 1 à 3 heures.
B. *Art de la Scène* (8 demoiselles, 5 jeunes gens et 2 auditeurs); leçons : lundi et jeudi de 3 à 5 heures.

PROGRAMMES.

A. DÉCLAMATION.

Articulation, prononciation, diction, accentuation précise des voyelles. Application de l'accent tonique. Etudes de morceaux littéraires.

B. ART DE LA SCÈNE

Cours de mimique, maintien, plastique, jeu scénique, application sur fragments et sur actes entiers d'opéras, opéras comiques, classiques et modernes.

XXIII. — Déclamation française (organisé en 1876).

1° Professeurs.

1. Cabu, Louis (*dit* Cabel), nommé en décembre 1876, décédé le 26 juillet 1884.
2. Dobbelaere, Adolphine, nommée à titre provisoire le 5 novembre 1887 et définitivement le 17 décembre 1888; donne sa démission en juillet 1895.

3. Esquier, Paul, nommé professeur-adj^t par l'arrêté royal du 27 mars 1897 (il est chargé d'un cours d'articulation pour les élèves chanteurs).

Lauréats (1^crs prix).

1878. — Melle Adolphine Mees.
1880. — Melle Irma Théry et M. Emile Vandenbosche.
1882. — Melle Alph. Vanden Bogaerde et M. Georges Cabel.
1883. — M. Emile Meyer.
1890. — M^elles Marie De Cleene et Alice Cnops.

3° Organisation et programme.

(Actuellement ce cours est joint à celui d'art de la scène.)

XXIV. — Déclamation néerlandaise (Nederlandsche declamatie klas) (organisé en 1860)

1° Professeurs.

1. Ondereet, Jean, nommé le 8 décembre 1860, décédé le 25 août 1868.
2. Block, Bruno, nommé le 22 mars 1869, admis à la retraite en 1893.
3. Mme Gevaert-Steven, Jeanne, nommée le 16 octobre 1893.

2° Lauréats (1ers prix).

1862. — M. Aimé Stevens.
1864. — Melle M. de Terre.
1876. — M. Henri Gevaert.
1877. — Melle Rach. de Terre et M. Aug. Heynderickx.
1881. — M. Victor Bruyneel.
1882. — Melle Caroline De Caesemaeker.
1886. — M. Aug. Vanden Hoeck.
1888. — Melle Marie De Cleene et M. Léopold Acke.
1890. — Melle Pauline Perie et M. Jean Gomes.
1892. — M^elles Rosa Van Trappe et Irma Coppieters.
1893. — M^elles Marie Denys et Ida Renodeyn; M. Amédée Verbrugghen.
1894. — M^elles Jeanne Schauwvliege et Caroline Roman; M. Guillaume De Meyer.
1895. — M. Ach. Vermeulen.
1897. — Melle Caroline Vande Wiele et M. Auguste Van Hanswyck.
1898. — M^elles Romanie et Thersilla Coppieters, Rachel Van Heddeghem et M. Pierre Fassin.

3° Organisation et programme.

Professeur : Mme Gevaert-Steven (8 demoiselles, 3 auditrices, 1 jeune homme); leçons : mardi, mercredi et jeudi de 6 à 8 heures.

Mme Gevaert donne en plus une leçon de littérature néerl.

Répétiteur : Melle Van Trappe, Rosa.

PROGRAMME.

A. **Tragédie** (Treurspel). Vondel, Shakespeare, Multatuli, De Tière, Schimmel, Racine, Corneille, Schiller, Gittens.

B. **Drame** (Drama). Victor Hugo, Cremer, Van Nouhuis, Sudermann, Hauptmann, Ibsen, R. Benedick, Van Lennep, Giometti, Pailleron, Sardou, Legouvé, Theuriet, N. de Tière, Gittens, A. Dumas fils.

C. **Comédie** (Blijspel). Molière, Kotzebue, Glanor, Ketman, Cremer, Van Lennep, A. Hendrickx, Labiche.

D. **Poésie et art littéraire** (Poëzij en letterkunde). Vondel, Bilderdyck, Tollens, Van Beers, N. Beets, Van Duyse, Helmers, Conscience, Jan van Maurik, Cristenmayer, Lessing, Van Lennep, Jongbloet, Minnaert, Multatuli, Snieders, Bosboom, Toussaint, Hofdijck, Potgieter, Euripide, Homère.

E. **Prononciation** (uitspraak). diction (dictie), art de la scène (tooneelkunst), art de grimer (grimeerkunst), costume historique (historisch kostuum).

XXV. — Ensemble vocal ou chant d'ensemble.

1° Professeurs.

1. Merlé, Auguste, nommé le 13 mai 1835, admis à la retraite le 3 septembre 1870.
2. De Vos, Edouard, nommé en 1870, décédé le 21 juillet 1890.
3. Nevejans, Edouard, nommé le 30 décembre 1890, décédé le 2 mai 1895.
4. Roels, Oscar, nommé le 9 septembre 1895.

2° Lauréats (1crs prix).

1858. — Melle Léonie Gabriels.
1859. — M. Jean Vanden Heeden.
1860. — M. B. Braeckman.
1861. — Melles C. Joos et M. Fauconnier; M. P. Poulet.
1862. — Melles Emma Honlet et Adèle Teirlynck; MM. Aug. Vuylsteke, Aug. de Herzeele, Adolphe Van Damme et Gust. Goethals.

1864. — Melles V. Gondry et M. Govaere; MM. E. Blaes et E. Dubrulle.
1867. — Melle M. D'Hauwe; MM. G. Verschaffelt et G. Goethals.
1868. — Melle S. Balcaen et M. J. Vanden Haute.
1869. — Melle M. Martens et M. Louis Lozin.
1871. — M. C. Vanbeneden.

(Depuis 1871 plus de concours.)

3° Organisation et programme (1896-1897).

Professeur : M. Foels, Oscar (85 demoiselles et 25 jeunes gens); leçons : lundi et jeudi de 5 à 6 1/2 heures.

PROGRAMME.

Chansons anciennes arrangées par F.-A. Gevaert.
Oude liederen par Fl. Van Duyse.
Œuvres de Schumann, Schubert, Gluck, Mendelssohn, etc.

XXVI. — Langue Italienne (1846 à 1852).

1° Professeur.

Bramani, nommé le 4 mars 1846, donne sa démission en 1852.

2° Lauréats (1ers prix).

1847. — Melles Clarisse Laute et Flore Demangère.
1848. — Melles Stéphanie Neerynck et Odile Schelstraete.
1850. — Melle Lucie Naessens (2e prix).

3° Organisation.

(Ce cours n'est plus donné.)

CHAPITRE III.

Sommaire : Règlements concernant les diplômes de capacité (1). — Liste des lauréats d'après l'ordre chronologique.

Le règlement organique du Conservatoire de Gand, en date du 18 octobre 1856, stipulait les conditions suivantes pour l'obtention des diplômes de capacité :

« Art. 51. Il sera délivré des diplômes de capacité aux élèves qui ont achevé « leurs études au Conservatoire et qui y ont remporté un premier prix.

« Art. 52. Pour obtenir ce diplôme, l'élève doit subir un examen devant l'inspec- « teur et deux professeurs désignés par la Commission, le professeur de la classe « à laquelle il appartient et les membres de la Commission. Ce jury, ainsi com- « posé, décide, à la majorité des voix, si l'élève a droit à l'obtention du diplôme.

« Art. 53. Cet examen comportera :

« *a*) Pour les *organistes*.

« 1° L'exécution d'une fugue ou d'un prélude avec pédale obligée, étudiée « d'avance. — 2° La lecture à première vue d'un morceau sans pédale obligée. — « 3° Un accompagnement sur une basse chiffrée. — 4° L'improvisation d'un prélude « ou d'un morceau avec pédale obligée, dans un ton donné. — 5° L'accompagne- « ment d'un verset de plain-chant. — 6° Un contrepoint fleuri à 4 parties sur un « thème donné.

« Le professeur de composition jugera si cette partie de l'examen a été bien « remplie.

« *b*) Pour les *pianistes*.

« Il y aura deux catégories de diplômes, savoir : le diplôme de capacité et « le diplôme de capacité supérieure.

« Pour obtenir le premier, l'examen consistera dans :

« 1° L'exécution d'un morceau étudié. — 2° La lecture à première vue d'un « morceau.

---

(1) Au Conservatoire de Bruxelles, le diplôme de capacité est accompagné d'une médaille en vermeil ou, si l'élève le préfère, d'ouvrages de musique. Les élèves des cours de violon, de violoncelle, de piano et d'orgue, qui ont obtenu le diplôme de capacité *avec la plus grande distinction*, peuvent être admis à l'examen public pour l'obtention d'un diplôme de virtuosité. Les élèves des cours de chant et de déclamation jouissent de la même faculté après avoir satisfait aux épreuves préalables déterminées par un jury spécial.

« Le second ne s'obtiendra que moyennant l'épreuve précédente, à laquelle « seront ajoutés :

« 1° La transposition dans un ton donné, et à première vue, de l'accompagne- « ment d'un morceau vocal. — 2° La lecture à première vue sur la partition d'orchestre. « — 3° L'accompagnement d'une basse chiffrée.

« *c*) Pour les *autres instrumentistes* l'épreuve consistera :

« 1° Dans l'exécution d'un morceau étudié. — 2° Dans l'exécution, à première « vue, d'un fragment de morceau avec accompagnement.

« ART. 54. Outre les diplômes de capacité, il peut être délivré des *diplômes de* « *premier prix* aux élèves de la classe de chant.

« ART. 55. Les élèves du Conservatoire, porteurs d'un diplôme de capacité, seront « recommandés aux directeurs des théâtres français et flamand, pour remplir les places « vacantes à l'orchestre. S'il s'en trouve plusieurs dans ces conditions, ils seront « recommandés par rang d'ancienneté. Deux ans après la délivrance du diplôme, « les aspirants à ces places sont tenus de subir un nouvel examen. »

Dans l'arrêté royal du 15 octobre 1879, qui sanctionnait le nouveau règlement organique, on conservait les diplômes de capacité :

« ART. 64. Les élèves qui ont obtenu un premier prix dans les classes de décla- « mation, de chant ou d'instruments peuvent être admis à l'examen pour l'obtention « du diplôme de capacité, tel qu'il est institué par l'arrêté royal du 26 novembre « 1875 en faveur des élèves lauréats du Conservatoire royal de Bruxelles. »

Dans le règlement d'ordre intérieur du 10 février 1880, les conditions pour l'obtention du diplôme de capacité sont définies comme suit :

« ART. 53. Les élèves qui prétendent au diplôme de capacité peuvent être soumis « aux épreuves suivantes, dont trois au moins sont obligatoires :

« A. — Pour les *chanteurs*.

« 1° L'exécution (chant, déclamation et jeu) d'une scène désignée un mois seule- « ment à l'avance. — 2° L'exécution d'un morceau de chant indiqué quinze jours « à l'avance. — 3° L'exécution (chant, déclamation et jeu) d'une scène prise dans « le répertoire courant. A cet effet, le récipiendaire est tenu de présenter au jury « une liste d'au moins cinq œuvres, soit du répertoire du grand opéra, soit de celui « de l'opéra comique, parmi lesquelles le jury désignera la scène à exécuter. — « 4° L'exécution complète, à première vue, d'un morceau de chant (paroles et musique), « avec l'une des clefs usitées pour la nature de la voix du concurrent. — 5° La « récitation d'un morceau de poésie, indiqué quinze jours seulement à l'avance.

« B. — Pour les *pianistes*.

« 1° L'exécution d'un morceau désigné quinze jours à l'avance. — 2° La lecture « à première vue. — 3° La transposition à vue dans un ton donné, l'accompagne- « ment d'un morceau vocal ou instrumental. — 4° La lecture à vue sur la parti- « tion d'orchestre. — 5° L'accompagnement sur une basse chiffrée. — 6° L'impro- « visation d'un accompagnement pour une mélodie donnée. — 7° L'exécution par « cœur de plusieurs morceaux choisis dans un répertoire de vingt morceaux au « moins que l'aspirant présente par écrit au choix du jury.

« Les élèves de cette catégorie ne sont admis à l'examen pour l'obtention « d'un diplôme de capacité qu'après avoir remporté une distinction dans les classes « d'harmonie et de contrepoint.

« C. — Pour les *organistes.*

« 1° L'exécution d'une fugue et d'un prélude avec pédale obligée, désignés « quinze jours à l'avance. — 2° La lecture d'un morceau à première vue. — 3° L'accom- « pagnement sur une basse chiffrée. — 4° L'improvisation d'un prélude ou d'un « morceau avec pédale obligée, dans un ton donné. — 5° L'accompagnement d'un « verset de plain-chant. -- 6° L'improvisation d'un contrepoint fleuri à quatre parties « sur un motif liturgique.

« D. — Pour les *autres instrumentistes.*

« 1° L'exécution d'un morceau indiqué seulement quinze jours à l'avance. — « 2° L'exécution complète d'un morceau à première vue. — 3° La transposition « d'un morceau dans un ton donné. — 4° En outre, pour les violonistes et les « violoncellistes, l'exécution de plusieurs morceaux choisis dans un répertoire de vingt « morceaux au moins que l'aspirant présente par écrit au choix du jury. — 5° Pour « les lauréats du violon, de l'alto et du violoncelle : l'exécution de plusieurs mor- « ceaux de musique de chambre à choisir par le jury dans un répertoire de six « grandes œuvres classiques présentées par l'aspirant.

« E. — Pour les élèves des *classes de déclamation.*

« 1° La déclamation d'une scène de tragédie et d'une scène de comédie indi- « quées un mois seulement à l'avance. — 2° La récitation d'une scène prise dans « le répertoire. A cet effet, le récipiendiaire est tenu de présenter au choix du jury « quatre œuvres du répertoire classique au moins. — 3° La lecture expressive à « première vue. »

Le dernier règlement organique (arrêté royal du 30 novembre 1894) reproduit d'abord, à l'art. 66, l'art. 64 du règlement du 15 octobre 1879 transcrit plus haut.

Voici les dispositions nouvelles introduites *dans le règlemeut d'ordre intérieur* (Arrêté ministériel du 16 avril 1896).

« ART. 57. Le lauréat qui aspire au diplôme de capacité est tenu de prendre « une nouvelle inscription à la rentrée des classes qui suit le concours où il a « obtenu un premier prix. L'autorisation de se présenter à l'examen ne peut lui « être accordée par le directeur, que s'il en a fait la demande trois mois à l'avance, « avec l'approbation de son professeur.

« ART. 58. Il peut continuer à fréquenter la classe, mais seulement à titre « d'auditeur.

« ART. 59. Les lauréats des classes de piano (hommes) et d'orgue ne sont admis « à l'examen pour l'obtention d'un diplôme de capacité que s'ils ont obtenu une « distinction dans les cours supérieurs d'harmonie et de contre-point.

« Les lauréats des autres classes d'instrument ne sont admis à cet examen que « s'ils ont obtenu une distinction dans le cours supérieur d'harmonie.

« ART. 60. Les lauréats qui aspirent au diplôme de capacité sont astreints aux « épreuves suivantes :

« A. — *Chant.*

« Mêmes conditions que plus haut avec deux légères modifications : dans le « 1° l'exécution (chant, déclamation et jeu, en *costume et avec décors*) et suppres- « sion du 5°.

« B. — *Déclamation.*

« 1° La déclamation, en costume et avec décors, d'une scène de tragédie et « d'une scène de comédie indiquées un mois seulement à l'avance. — 2° La décla- « mation d'une pièce en vers également indiquée un mois à l'avance. — 3° La « récitation d'une scène prise dans le répertoire. A cet effet, le récipiendaire est tenu « de présenter au choix du jury huit œuvres, dont quatre du répertoire classique « et quatre du répertoire moderne. — 4° La lecture expressive à première vue de « morceaux en vers et en prose.

« C. — *Orgue.*

Comme ci-dessus avec : « 7° Les récipiendaires ont en outre à justifier devant « le jury qu'ils possèdent une connaissance suffisante de toutes les fugues d'orgue « de J.-S. Bach, et des sonates de Mendelssohn.

« D. — *Piano.*

« 1° L'exécution d'un concerto avec orchestre désigné par le directeur, quinze « jours avant l'examen. — 2° L'exécution d'une ou plusieurs fugues avec prélude, « choisies par le jury, au moment de l'examen, dans les deux livres du clavecin « bien tempéré de J.-S. Bach. — 3° L'exécution d'un ou plusieurs fragments de « musique de chambre pour piano et instruments à cordes, à choisir par le jury « dans un répertoire présenté par écrit, d'au moins vingt œuvres de maîtres clas- « siques. — 4° L'exécution de mémoire de plusieurs morceaux à choisir par le jury « dans un répertoire, présenté par écrit, de vingt morceaux au moins. — 5° La lecture « à vue sur la partition d'orchestre. — 6° L'accompagnement sur une basse chiffrée. « — 7° Les récipiendaires ont en outre à justifier devant le jury qu'ils possèdent « une connaissance suffisante des œuvres pour piano de Beethoven, de Mozart et « de Schumann.

« E. — *Violon, alto et violoncelle.*

« 1° L'exécution, de mémoire et avec orchestre, d'un concerto désigné par le « directeur quinze jours avant l'examen. — 2° L'exécution de mémoire de mor- « ceaux choisis par le jury, au moment de l'examen, dans un répertoire, présenté « par écrit, de vingt morceaux au moins. — 3° L'exécution d'un ou de plusieurs « fragments à choisir par le jury, au moment de l'examen, dans un répertoire présenté « par écrit, d'au moins vingt œuvres des maîtres classiques de la musique de chambre. « — 4° L'exécution complète d'un morceau à première vue. — 5° La transposition « d'un morceau dans un ton donné. — 6° Les violonistes ont à exécuter plusieurs « études choisies par le jury, au moment de l'examen, parmi les études de Fiorillo, « Kreutzer et Rode. Ils présentent en outre au choix du jury au moins cinq études « de Cavignée et cinq études de Paganini. Ils ont, de plus, à justifier qu'ils pos- « sèdent une connaissance suffisante du caractère et de l'interprétation d'au moins « quatorze concertos classiques, notamment de ceux de Viotti et de Rode.

« Les violoncellistes ont à justifier qu'ils possèdent une connaissance suffisante « du caractère et de l'interprétation d'au moins quatorze concertos classiques, des « caprices-études de Servais et des sonates de Beethoven, Mendelssohn, Rubin- « stein, Brahms et Saint-Saëns.

« Art. 61. Nul n'est admis au concours pour le diplôme de capacité du piano, « du violon, de l'alto et du violoncelle s'il n'a obtenu antérieurement un prix au « concours de la classe de musique de chambre. »

Liste des lauréats, d'après l'ordre chronologique :

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS	CLASSE	AUTRES INDICATIONS
1858	1. Elisa Vits	piano	Voir les biographies (Livre III).
	2. Delphine Ogez	»	»
	3. Ferdinand Vanden Heuvel	basson	»
1860	4. Jean-Bapt. Vanden Eeden	piano	Voir concours pour les prix de Rome (Ch. IV).
	5. Ferdinand Brondeel	violon	
	6. A. Van Cauwelaert	violonc.	
	7. F. Coghen	hautbois	
1861	8. Léontine Van Meldert	piano	
1862	9. Elisa Molitor	piano	
1864	10. Léonie-Georgine-Constance Gabriels	piano	née à Gand, le 11 mai 1841.
1865	11. F. De Clippel	violon	
1866	12. Victorine Gondry	piano	Voir les biographies (Liv. III).
	13. E. Dubrulle	hautbois	
1868	14. Gustave Van den Eeden	violonc.	
	15. Wilfrid De Scheirder	piano	
1869	16. Louis De Ghendt	violon	Voir les biographies (Liv. III).
1870	17. Marie D'Hauwe	piano	née à Bruxelles, le 22 mai 1849, et décédée à Gand, le 6 déc. 1894.
	18. Isidore De Vos	»	Voir les biographies (Liv. III).
	19. Edmond Van Synghel	violon	
	20. Gustave Verschaffelt	contreb.	né à Gand, le 11 septembre 1849 (actuellement maître de chapelle à St Bavon).
1871	21. Mathilde Govaere	piano	
	22. Eugène Buysse	flûte	né à Gand, le 25 février 1854.
	23. Hippolyte Van Acker	violonc.	né à Gand, le 6 décembre 1852 (1).
	24. Joseph Duquesne	violon	Voir les biographies (Liv. III).
	25. Hector Minne	piano	»

(1) Actuellement professeur de violoncelle à l'Académie de musique d'Ostende.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS	CLASSE	AUTRES INDICATIONS
1873	26. Marie Martens	piano	Voir les biographies (Liv. III).
	27. Charles Vanneste	violon	
1874	28. Rachel Fourez	chant	»
	29. Charles Waeyenberghe	»	né à Meulestede-lez-Gand, le 7 janvier 1845.
	30. Jean Vermast	piano	Voir les biographies (Liv. III).
	31. Jean-Louis De Poorter	cor angl.	né à Gand, le 18 février 1851.
1875	32. Louis De Poorter	hautbois	voir ci-dessus (1874).
	33. Hector Minne	orgue	voir ci-dessus (1871).
1876	34. Arthur Ligy	violon	né à Ypres, le 3 sept. 1854 (1).
	35. François Van Damme	clarinette	Voir les biographies (Liv. III).
	36. Adolphe d'Hulst	orgue	»
1878	37. Juliette Leschevin	piano	»
	38. Arthur Lalieu	flûte	né à Bruxelles, le 3 septembre 1860.
	39. Charles Dewaele	trombone	Voir les biographies (Liv. III).
	40. Franz De Vos	piano	»
1882	41. Jeanne Jeurissen	chant	»
	42. Ernestine Migeon	»	née à Gand, le 2 novembre 1861.
	43. Clémence de Guchtenaere	»	» » , le 30 juillet 1859.
	44. Ernest van Loo de Warzée	»	né » , le 3 août 1853.
1884	45. Herman Bal	piano	Voir les biographies (Liv. III).
1886	46. Achille Vlaeminck	flûte	»
1890	47. Louise Acart	piano	»
1894	48. Palmyre Buyst	»	»
	49. Honorine Duquesne	»	»
1895	50. Marie Denys	décl. néerl.	née à Gand, le 14 avril 1869.
	51. Jules Desterbecq	violon	Voir les biographies (Liv. III).

(1) Avocat à Gand et membre de la Chambre des Représentants; actuellement membre de la Commission administrative du Conservatoire de Gand.

ANNÉE	NOMS ET PRÉNOMS	CLASSE	AUTRES INDICATIONS
1896	52. Jeanne Schauvlieghe	décl. néerl.	née à Gand, le 3 décembre 1865.
	53. Rosa Van Trappe	»	Voir les biographies (Liv. III).
1897	54. Eudoxie Liem	piano	»
	55. Cyrille Vanden Abeele	orgue	né à Ursel (Fl. or.), le 14 janv. 1875.
1899	56. Rachel Duquesne	piano	née à Gand, le 17 janvier 1877.
	57. Auguste Van Hanswyk	décl. néerl.	né » » , le 1er » 1878.

CHAPITRE IV.

CONCOURS POUR LE PRIX DE ROME.

Sommaire : Organisation. — Liste des lauréats de Gand, d'après l'ordre chronologique.

EN 1834, le Gouvernement belge mit au concours la composition d'une cantate intitulée : *Le Drapeau belge,* pour l'anniversaire de la révolution de 1830. Le 1er prix fut décerné à Jules BUSSCHOP (né à Paris, le 10 septembre 1810, et décédé à Bruges, le 10 février 1896), et le 2d prix à Ermel (décédé à Anvers, en novembre 1840); ce dernier avait remporté, en 1819, le 1er prix de composition à l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France, et il était devenu par suite pensionnaire du Gouvernement français à Rome, à Naples et en Allemagne (1).

Le 19 septembre 1840 parut l'arrêté royal qui organisait un concours spécial de composition musicale dit du prix de Rome :

« ART. 1. Le concours sera ouvert au mois de juillet 1841.

« ART. 2. Le lauréat recevra, pendant quatre années consécutives, une pension de 2500 francs, pour aller se perfectionner dans son art en Allemagne, en France et en Italie.

« ART. 3. Seront seuls admis au concours, les Belges âgés de moins de trente « ans, qui auront été reçus à la suite d'un examen préparatoire devant le jury « mentionné ci-après.

« ART. 4. Les concurrents devront écrire : 1° un morceau de musique instru- « mentale à grand orchestre; 2° un morceau de musique religieuse désigné parmi « les hymnes ou antiennes; 3° une scène dramatique sur un poème donné.

« ART. 5. Le jury chargé d'apprécier les capacités des concurrents et de juger « le concours définitif, sera composé de cinq membres à désigner par le ministre. »

---

(1) C'est à tort que l'*Annuaire de l'Académie* inscrit les deux lauréats en tête de la liste des prix de Rome.

Des arrêtés royaux successifs modifièrent ces conditions : 1° arrêté du 14 juin 1841; 2° du 11 octobre 1845; 3° du 5 mars 1849; 4° du 3 septembre 1858, instituant un concours biennal de composition musicale; 5° du 28 novembre 1847, instituant un concours pour la composition d'un poème d'opéra destiné à être mis en musique par l'un des lauréats du concours de composition musicale; 6° du 24 mai 1862 augmentant de mille francs la pension des lauréats; 7° du 31 décembre 1864 décidant que les concurrents pourront, pour la mise en musique, choisir entre un poème en langue française et un poème en langue flamande; 8° du 28 avril 1874 fixant la pension à 4000 francs.

Législation actuelle. — Le concours de composition a lieu tous les deux ans, à Bruxelles. Le lauréat reçoit, pendant quatre années consécutives, une pension de 4000 francs pour aller se perfectionner dans son art en Allemagne, en France et en Italie. Sont seuls admis au concours, les Belges qui n'ont pas atteint l'âge de *trente et un* ans et qui ont été reçus à la suite d'une épreuve préparatoire devant un jury spécial. Les concurrents doivent écrire une scène dramatique sur un sujet donné.

Il peut être décerné un 1er prix, un 2d prix et une mention honorable. Le 1er prix n'est accordé qu'à un seul concurrent; le 2d prix et la mention honorable peuvent être accordés en partage. Le concours s'ouvre le 20 juillet.

L'épreuve préparatoire se compose : 1° d'une fugue (vocale ou instrumentale développée à deux sujets et à quatre parties); 2° d'un chœur peu développé avec orchestre. 72 heures consécutives sont accordées pour cette épreuve. Le sujet de la fugue est tiré d'une urne, où il en aura été déposé *quinze* au moins. Le texte du chœur est choisi par le concurrent.

Aucun concurrent n'est admis à participer plus de trois fois au concours. 25 jours, y compris celui de l'entrée en loge, sont accordés aux concurrents pour mettre la scène en musique avec orchestre.

Avant d'être admis à jouir de la pension instituée par les arrêtés sur a matière, le lauréat devra subir, devant le jury qui a jugé le concours, un examen sur les matières suivantes :

1. *Langue française ou flamande.* — Le lauréat doit, dans un travail écrit, fournir la preuve qu'il est en état d'exprimer ses idées dans l'une des deux langues, à son choix. Le sujet qui lui sera donné à traiter sera choisi parmi les objets de ses études d'artiste.

2. *Littérature générale.* — Le lauréat est interrogé sur la Bible, sur les poèmes d'Homère et du Dante, ainsi que sur les Niebelungen, sur les drames d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, de Shakespeare, de Corneille, de Vondel, de Goethe et de Schiller; il donnera une idée sommaire de ces œuvres, des ressources que son art peut y trouver et des principaux personnages qui y figurent. Les lauréats peuvent indiquer eux-mêmes, au jury, les ouvrages qui ont fait particulièrement l'objet de leurs études.

3. *Histoire et antiquités.* — Notions générales d'histoire universelle; l'histoire de la Belgique avec plus de détails.

4. *Histoire de la musique.* — Dans l'antiquité, le moyen âge et les époques modernes; connaissance et appréciation esthétique des principales œuvres musicales composées depuis le XVIe siècle jusqu'à ce jour.

Si l'examen a lieu en flamand, le lauréat devra justifier, dans l'épreuve orale prescrite au n° 3, qu'il a une connaissance suffisante de la langue française, pour profiter des voyages à l'étranger.

Le lauréat doit voyager un an et demi en Allemagne, dix mois en Italie et séjourner ensuite huit mois à Paris. Pendant la quatrième année, il ne peut jouir de sa pension qu'en habitant en Belgique. Il doit envoyer, avant le 1er mai des trois dernières années, endéans lesquelles il jouira de la pension, deux grandes compositions musicales, l'une vocale avec accompagnement d'orchestre, l'autre symphonique (1).

Liste des lauréats du Conservatoire de Gand, d'après l'ordre chronologique.

Le premier concours eut lieu en 1841; le 1er prix fut décerné à Etienne-Joseph SOUBRE (né à Liége, le 30 décembre 1813, et décédé dans la même ville, le 8 septembre 1871); le 2d prix échut à Guillaume-Frédéric-Aimé MEYNNE (né à Nieuport, le 5 février 1821, et décédé à Schaerbeek, le 16 octobre 1883).

1843.

SOETAERT Jacques-Norbert, élève de Gand, remporte une mention honorable. (Voir les biographies, Liv. III.)

Le 1er prix n'avait pas été décerné; le 2d prix à Félix-Etienne LEDENT (né à Liége, le 20 novembre 1816, décédé dans la même ville, le 8 septembre 1886).

En 1845, le 1er prix fut décerné à Adolphe SAMUEL (voir les biogr. Liv. III); le 2d prix fut divisé : le premier 2d prix à Jean-Léonard TERRY (né à Liége, le 13 février 1816, et décédé dans la même ville, le 25 juillet 1882), et le deuxième 2d prix à Jean-Laurent BATTA (né à Maestricht, le 30 décembre 1817, et décédé à Nancy, en décembre 1879).

1847.

GEVAERT François-Auguste, remporte le premier prix. (Voir les biogr. Liv. III).

Le 2d prix est accordé à Jacques-Nicolas LEMMENS (né à Zoerle-Parwys, dans la province d'Anvers, le 3 janvier 1823, et décédé au château de Linterpoort, dans la province de Brabant, le 30 janvier 1881).

---

(1) En France, il y a de nombreux avantages pour le musicien qui obtient le prix de Rome : il est logé pendant trois années aux frais de l'Etat à la *Villa Médicis* à Rome et il reçoit, chaque année, une subvention de 3600 francs; le legs *Linet* assure à chaque prix de Rome une rente de 12000 francs à l'expiration de la pension de l'Etat; ces 12000 francs peuvent être répartis par l'Institut sur trois ou quatre années au choix du lauréat; celui-ci doit, en revanche, envoyer chaque année une œuvre conforme à un programme déterminé; ensuite un legs de Mme *Mauvoisin*, de 400 francs, est destiné au musicien prix de Rome à charge d'aller porter sur sa tombe, au cimetière Montparnasse, une couronne de 15 francs, valeur fixée par la testatrice elle-même; enfin Mme *Beulé* a légué 1500 francs à attribuer au meilleur envoi de Rome dans un des cinq genres.

Le 1er concours eut lieu en 1803; le 1er prix fut décerné à *Androt* (1781 † 1804).

Jusqu'en 1861 inclusivement, aucun élève de notre Conservatoire ne se présenta plus au concours du Prix de Rome; mais, depuis cette époque, Gand a compté un grand nombre de lauréats.

En 1849, le 1er prix est décerné à Alexandre STADTFELD (né à Wiesbaden, le 27 avril 1826, mais naturalisé belge; il mourut à Uccle, le 4 novembre 1853); le 2d prix à Edouard LASSEN (né à Copenhague, le 13 avril 1839; aussi naturalisé belge).

En 1851, le 1er prix à Edouard LASSEN et le 2d prix à Jean-Baptiste RONGÉ (né à Liége, le 1er avril 1825, décédé dans la même ville, le 23 octobre 1882).

En 1853, le 1er prix n'est pas décerné; le 2d prix à Pierre DE MOL (né à Bruxelles, le 7 novembre 1825, décédé à Alost, le 2 juillet 1899).

En 1855, le 1er prix à Pierre DE MOL, le 2d prix n'est pas décerné et une mention honorable est accordée à Pierre-Léonard-Léopold BENOIT (actuellement directeur du Conservatoire d'Anvers; né à Harlebeke, le 17 août 1834).

En 1857, le 1er prix à Pierre BENOIT, et le 2d prix à Jules-Lambert CONRARDY (né à Liége, le 28 janvier 1836).

En 1859, le 1er prix à Jean-Théodore RADOUX (directeur du Conservatoire de Liége depuis 1872; né à Liége, le 9 novembre 1835); le 2d prix n'est pas décerné, l'auteur étant Mr Conrardy déjà 2d prix en 1857; 1re mention honorable à Jean-Baptiste VANDERVELPEN (né à Malines, le 18 février 1834); 2de mention à Frédéric WANTZEL, de Liége.

En 1861, le 1er prix n'est pas décerné et le 2d prix est séparé : le premier 2d prix à Henri-Joseph DUPONT (né à Ensival, le 3 janvier 1838, et décédé à Bruxelles, le 22 décembre 1899) et le deuxième 2d prix à Jean-Baptiste VANDERVELPEN; une mention honorable à Gustave-Jean-Constant-Marie VAN HOEY (né à Malines, le 26 octobre 1835).

1863.

VAN GHELUWE Léon, mention honorable. (Voir les biogr. Liv. III.)

Le 1er prix avait été décerné à Henri-Joseph DUPONT et le 2d prix à Léon-Gustave HUBERTI (né à Bruxelles, le 14 avril 1843).

1865.

VANDEN EEDEN Jean-Baptiste, premier 2d prix. Vanden Eeden est Directeur de l'Ecole de musique de Mons depuis 1878; correspondant de l'Académie royale de Belgique depuis 1891; chevalier de l'ordre de Léopold depuis 1896. Vanden Eeden est né à Gand, le 25 décembre 1842; il obtint en 1860, au Conservatoire de sa ville natale, un diplôme de capacité pour le piano; il est l'auteur d'un grand nombre de compositions très importantes; nous citerons entre autres *Numance*, drame lyrique en 4 actes, représenté, en 1898, au Grand Théâtre d'Anvers. (Voir la notice biogr. et bibliogr. dans l'Annuaire de l'Académie, année 1896, p. 786.)

Le 1er prix avait été remporté par Léon HUBERTI et le deuxième 2d prix par Gustave-Jean-Constant-Marie VAN HOEY; deux mentions honorables étaient accordées : la 1re à Louis-Antoine HAES (de Tournai), et la 2de à Philippe-Barthélemy RUFER (né à Liége, le 7 juin 1844).

N. B. Léon Van Gheluwe avait dû se retirer pour cause de maladie.

1867.

VAN GHELUWE Léon, remporte le 2d prix (3 voix pour le 1er prix).

Le 1er prix est décerné à un gantois, Philippe-Henri-P.-J.-B. WAELPUT, mais qui n'était pas un élève du Conservatoire de Gand (Voir sa biographie, Liv. IV, Ch. I); le deuxième 2d prix à Louis-Antoine HAES (de Tournai).

1869.

VANDEN EEDEN Jean-Baptiste, remporte le 1er prix.

Il y a deux 2ds prix; le premier à Emile MATHIEU (actuellement Directeur du Conservatoire de Gand; voir les biogr. Liv. III) et le second à Félix PARDON (né à Bruxelles, le 2 juin 1851).

1871.

BLAES Edouard, a la 2de mention honorable. (Voir les biogr. Liv. III.)

Le 1er prix à Guillaume DE MOL (né à Bruxelles, le 1er mars 1846, et décédé dans la même ville, le 9 septembre 1874); le 2d prix n'était pas décerné à Emile Mathieu parce que celui-ci avait remporté cette distinction en 1869; la 1re mention honorable à Alfred TILMAN (né à Bruxelles, le 3 février 1848, et décédé dans cette ville, le 20 février 1895).

1873.

VAN DUYSE Florimond, remporte le 2d prix. Fl. Van Duyse est né à Gand, le 4 août 1843; il est le fils du poète flamand très connu Prudens Van Duyse; il entra, comme élève, au Conservatoire de Gand à l'âge de 13 ans, et y remporta un prix d'harmonie en 1861; il est actuellement Auditeur militaire de la Flandre Orientale et Secrétaire de la Commission administrative du Conservatoire royal de Gand; il a été élu correspondant de l'Académie royale de Belgique, le 21 janvier 1894.

Il est l'auteur, 1° des opéras-comiques et drames lyriques : *Teniers te Grimbergen* (un acte, 1860), *Le Médaillon de Mariette* (un acte, 1861), *Rosalinde* (3 actes, 1861), *Satan* (5 actes, 1869), *De Wildstrooper* (Le Braconnier, 2 actes, 1870), *Blandina* (2 actes, 1889); 2° des cantates : *Torquato Tasso's Dood* (La mort de Torquato Tasso, 1873), *Feest cantate* (composée à l'occasion de la visite des Riflemen à Gand, 1872), *Gent's Ontwaking* (*Le Réveil de Gand*), (à l'occasion de l'inauguration des nouveaux docks à Gand,

1882) et *De Nacht* (*La Nuit,* ode symphonique pour 3 voix et orchestre, 1867); 3° des suites pour orchestre sur des airs populaires flamands (1888); 4° *Zes Loverkens,* vieux airs néerlandais, poésie de Prudens Van Duyse (1886); etc. Fl. Van Duyse est, non seulement un musicien de talent, mais aussi un musicographe fort érudit. Outre de nombreux articles qui ont paru dans la 3e série des bulletins de l'Académie de Belgique (t. XXVII, XXXI et XXXII), nous citerons son Mémoire couronné en 1893 : *Het eénstemmig Franschen Nederlandsch wereldlijk lied, in de Belgische gewesten, van de XIe eeuw tot heden, uit een muzikaal oogpunt beschouwd* (La chanson monodique, profane, française et néerlandaise, dans les contrées belges, du XIe siècle jusqu'à nos jours, considérée au point de vue musical); puis encore le Mémoire couronné en 1898 : *Geschiedenis van het bijzonder muzikale deel van het Vlaamsche lied* (Histoire de la partie spécialement musicale de la chanson flamande); enfin les nombreux écrits sur la chanson et les anciennes mélodies publiées par le *Nederlandsche Dichten Kunsthalle* (Anvers, 1886, 1888), par le *Nederlands Museum* (Gand, 1887, 1890, 1891), par le *Tijdschrift der Vereeniging voor Noord-Nederlands Muziekgeschiedenis* (Amsterdam, 1890, 1891, 1897), par *La Mélusine* (Paris, 1892). Le *Willems-Fonds* de Gand édita en 1891 et 1892 son *Nederlands liederboek* (Chansonnier des Pays-Bas); les *Vlaamsche bibliophilen* de Gand publièrent, en 1893, un recueil de chansons néerlandaises anciennes précédé d'une étude sur la métrique des vers thiois : *Oude Nederlandsche liederen, Mélodiën uit de* **Souterliedekens** (Anvers, 1539); enfin le *Davidsfonds* fit paraître en 1899, un recueil d'anciennes mélodies pieuses. [Voir la notice biogr. et bibliogr. dans l'Annuaire de l'Académie, année 1896, p. 689.]

DEVOS Isidore remporta la même année une mention honorable (voir les biographies, Liv. III).

Le 1er prix avait été remporté par François-Mathieu SERVAIS (né à Saint-Pétersbourg, le 19 mars 1846).

1875.

DEVOS Isidore remporte le 1er prix. (1)

Le 2d prix à Alfred TILMAN et une mention honorable à Jean-Baptiste DE PAUW.

En 1877, le 1er prix fut décerné à Edgard TINEL (né à Sinay, le 27 mars 1854); le premier 2d prix par Julien-Jean SIMAR (né à Bruxelles, le 8 janvier 1852) et le deuxième 2d prix à Jean-Baptiste DE PAUW.

---

(1) Edouard Blaes (mention honorable en 1871) avait eu 3 voix pour le 1er prix.

En 1879, le 1er prix non décerné; le premier 2d prix à Sylvain DUPUIS (né à Liége, le 9 octobre 1856) et le deuxième 2d prix à Jean-Baptiste DE PAUW.

En 1881, le 1er prix à Sylvain DUBOIS et le 2d prix à Léon DUBOIS.

1883.

HECKERS Pierre obtient le 2d prix. (Voir les biogr. Liv. III.)

Léon SOUBRE (né à Bruxelles, le 28 juin 1855; depuis 1886, professeur de solfège au Conservatoire de Bruxelles) reçoit un 2d prix en partage.

1885.

HECKERS Pierre a le rappel du 2d prix.

Le 1er prix à Léon DUBOIS et une mention honorable à Edmond LAPON (né à Ostende le 14 octobre 1858).

1887.

HECKERS Pierre a le 1er prix.

LEBRUN Paul a le premier 2d prix. Un autre élève de Gand, Léon MOEREMANS avait été admis 3me, mais se retira avant d'avoir achevé la cantate. (Voir les biogr. Liv. III.)

Le deuxième 2d prix à Edm. LAPON.

1889.

LEBRUN Paul a le premier 2d prix.

RINSKOPF Léon a une mention honorable. (Voir les biogr. Liv. III.)

Le 1er prix à Paul GILSON (né à Bruxelles, le 15 juin 1865), le deuxième 2d prix à Louis MORTELMANS (né à Anvers, le 5 février 1868).

1891.

LEBRUN Paul remporte le 1er prix.

VANDERMEULEN Joseph-Pierre, une mention honorable. (Voir les biogr. Liv. III.)

A ce concours prit aussi part ROELS Oscar. (Voir les biogr. Liv. III.)

Le premier 2d prix à Charles-Antoine SMULDERS (né à Maestricht, le 2 mai 1863) et le deuxième 2d prix à Guillaume LEKEU (né à Heusy-lez-Verviers, le 20 janvier 1870, décédé à Angers, le 21 janvier 1894).

Nicolas DANEAU

1893.

VANDERMEULEN Joseph-Pierre a le deuxième 2d prix.

DANEAU Nicolas obtient une mention honorable. Nicolas Daneau est né à Binche, le 17 juin 1866; il entra au Conservatoire de Gand pour suivre les cours de composition de fugue dans la classe de feu Ad. Samuel; dès 1892, il remporta le 1er prix de fugue avec la plus grande distinction; en 1896, il a été nommé Directeur de l'Ecole de musique de Tournai.

Le 1er prix à Louis MORTELMANS et le premier 2d prix à Martin LUNSSENS (né à Molenbeek-lez-Bruxelles, le 16 avril 1871).

1895.

DANEAU Nicolas a le premier 2d prix.

Le 1er prix à Martin LUNSSENS et le deuxième 2d prix à Joseph JONGEN (né à Liège, le 14 décembre 1873).

1897.

VANDERMEULEN Joseph-Pierre a un rappel du 2d prix.

Ce concours fut remarquable : quatre élèves du Conservatoire de Gand entrèrent en lice : Joseph VANDERMEULEN; Dorsan VAN REYSSCHOOT (voir les biogr. Liv. III); Désiré INGHELS (né à Gand, le 10 juin 1874; il entra au Conservatoire dès l'âge de sept ans; il obtint, en 1881, le 1er prix dans le cours supérieur de solfège, en 1892 le 1er prix dans le cours supérieur d'harmonie, celui de contrepoint en 1893 et celui de fugue en 1894; il remporta, en outre, en 1893, le 1er prix dans le cours supérieur de violon et, en 1894, le 1er accessit de musique de chambre); enfin Michel-Gustave JULIEN (né à Gand le 3 mai 1874; il entra au Conservatoire en 1883; 1er prix dans le cours supérieur de solfège en 1891; 2d prix de clarinette en 1894; enfin le 1er prix dans le cours supérieur de violon en 1899. A suivi le cours d'alto en 1892 et le cours préparatoire d'harmonie en 1893).

Le 1er prix fut décerné à Joseph JONGEN et le premier 2d prix à François RASSE (né à Helchin, le 27 janvier 1873).

1899.

Le 1er prix fut décerné à François RASSE; le premier 2d prix à Albert DUPUIS (né à Verviers, le 1er mars 1877); le deuxième 2d prix à Léon HENRY (né à Vottem-lez-Liége, le 3 mai 1879). Trois autres jeunes artistes ont pris part au concours : Jacques-Ferdinand MERTENS (né à Louvain, le 29 février 1872), Cyrille VANDEN ABEELE (né à Ursel, le 14 janvier 1875) et Cyrille BRENGIER (né à Vive-Saint-Eloy, le 1er mars 1873); ce dernier entra au Conservatoire de Gand en octobre 1888; il

a suivi, en 1890, les cours de basse chiffrée et de clavier; en 1892 il a obtenu le 1er prix d'orgue et de contrepoint; en 1893, le 1er prix de fugue et une mention spéciale hors concours pour l'harmonie supérieure.

Résumé d'après l'ordre alphabétique des élèves du Conservatoire de Gand qui se sont présentés au concours dit du prix de Rome.

1. Edouard Blaes (1871). — 2. Cyrille Brengier (1899). — 3. Nicolas Daneau (1895). — 4. Isidore Devos (1875). — 5. Florimond Van Duyse (1873). — 6. Jean Van den Eeden (1869). — 7. Auguste Gevaert (1847). — 8. Léon Van Gheluwe (1867). — 9. Pierre Heckers (1887). — 10. Désiré Inghels (1897). — 11. Michel Julien (1897). — 12. Paul Lebrun (1891). — 13. Léon Moeremans (1887). — 14. Dorsan Van Reysschoot (1897). — 15. Léon Rinskopf (1889). — 16. Jacques Soetaert (1843). — 17. Joseph Vandermeulen (1897).

CHAPITRE V.

BOURSE SPÉCIALE POUR L'ÉTUDE DU CHANT.

Un arrêté royal du 20 août 1876 institua trois bourses spéciales pour l'étude du chant. Deux de ces bourses, d'une valeur de 1200 francs chacune, étaient attribuées au Conservatoire de Bruxelles et la troisième au Conservatoire de Liége.

Elles devaient être conférées à la suite d'un concours, auquel étaient admis tous les Belges n'ayant pas dépassé l'âge de 25 ans, pour les hommes, et de 20 ans, pour les dames.

Cette disposition fut modifiée par l'arrêté royal du 31 mars 1877 : la limite d'âge était fixée à 26 ans pour les hommes et à 22 ans pour les dames.

Ces arrêtés stipulent aussi : 1° que chaque fois qu'une ou plusieurs bourses sont vacantes, il en est donné avis par la voie du *Moniteur*, qui indique également la date fixée pour le concours; 2° que le jury chargé de la collation des bourses est composé de six membres nommés par le Ministre de l'Intérieur; pour que la décision du jury soit valable, il faut que quatre de ses membres au moins soient présents à l'examen; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

L'arrêté royal du 21 décembre 1881 décida qu'il était créé au Conservatoire royal de Gand une bourse de douze cents francs pour les études de chant, en conformité des dispositions de l'arrêté royal du 20 août 1876.

Dans la séance du 30 novembre 1880 de la Commission administrative du Conservatoire, l'échevin Heremans, délégué de la ville de Gand, en examinant la convention intervenue entre l'Etat et la ville, parla incidemment de la bourse d'études inscrite d'office par le Gouvernement au budget du Conservatoire pour 1881; d'après lui cette bourse ne devait pas figurer au budget de l'établissement. M. le Directeur fit observer qu'on devait s'incliner devant la décision du Gouvernement; mais M. Wagener proposa de distraire la bourse de 1200 frs de la dotation de l'Etat, et d'en faire l'objet d'un chapitre spécial à celui des recettes; cette proposition ne fut pas adoptée et, depuis, la bourse spéciale pour le chant figure à l'art. 12 des dépenses.

Liste des élèves qui ont obtenu la bourse de chant.

Année 1882.

1. JEURISSEN Jeanne-Jossine-Hortense, née à Gand le 8 avril 1860; elle entra au Conservatoire de Gand en décembre 1878; elle obtint le 1er prix de chant en 1881 et le diplôme de capacité, l'année suivante. Melle Jeanne Jeurissen épousa, le 18 septembre 1883, l'avocat Jules Bernard, fils du secrétaire du Conservatoire (voir les biogr. Liv. III); il mourut, en 1898, au Caire où il était magistrat.

Années 1883, 1884 et les trois premiers trimestres de 1885.

2. NOTÉ Jean-Baptiste, né à Tournai le 6 mai 1858; il entra au Conservatoire de Gand en décembre 1880; il obtint le 1er prix de chant et le 1er accessit de déclamation lyrique en 1882. Actuellement J.-B. Noté est baryton au Grand Opéra de Paris.

Les trois premiers trimestres de 1886; années 1887, 1888 et le premier trimestre de 1889.

3. WAUTERS Jules-Auguste-Fernand, né à Gand le 27 février 1868; il entra au Conservatoire de Gand en septembre 1882; il obtint le 1er prix de chant en 1887 et le 1er prix de maintien, de mimique et d'art de la scène en 1889. Jules Wauters abandonna la carrière artistique pour l'industrie; il mourut à Gand le 8 février 1899.

Les trois derniers trimestres de 1890; années 1891, 1892 et les deux premiers trimestres de 1893.

4. VAN BESIEN Irma, née à Gand le 1er août 1874; elle entra au Conservatoire de Gand en octobre 1887; elle obtint un 1er prix de solfège (cours de 2de année) en 1890, le 1er prix de chant et d'art de la scène en 1891.

Années 1895, 1896 et 1897.

5. VANDERHAEGHEN Gustave-Clément-Benoît, né à Gand le 2 décembre 1872; il entra au Conservatoire de Gand en janvier 1871; il obtint le 1er accessit de l'art de la scène en 1895, le 2d prix de solfège (cours individuel) et le 1er prix de chant français en 1896.

Jean-Baptiste NOTÉ

En 1892, il s'engagea au théâtre de la Monnaie de Bruxelles comme coryphée tout en continuant de fréquenter certains cours du Conservatoire de Gand; en 1896, il débuta en Hollande comme ténor-léger au *Park Schouwburg* d'Amsterdam; ensuite il fut engagé au Grand-Théâtre de Gand comme 3me ténor; pendant la saison d'été, il fut engagé à St Etienne et à Aix-les-Bains pour chanter dans les grands concerts des Kursaals et des théâtres municipaux; actuellement (1900) il est engagé comme 2d ténor au Grand-Théâtre de Lyon.

6. *Pas de boursier en 1898.*

Année 1899.

7. STEURBAUT Joseph-Arthur-César, né à Gand le 29 octobre 1877; il entra au Conservatoire de Gand en octobre 1897; il a obtenu le 1er accessit de solfège (cours individuel) et le 1er prix de chant néerlandais en 1898.

LIVRE III.

NOTICES

BIOGRAPHIQUES ET BIBLIOGRAPHIQUES

SUR LES

MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT.

N. B. Dans la classification des noms propres nous avons suivi les principes adoptés par la Commission de la Biographie nationale, publication de l'Académie royale de Belgique : les noms précédés des particules d', de, van, vande, vanden, vander, sont classés au mot qui suit cette particule; toutes les autres particules sont considérées comme faisant corps avec le mot qui les suit.

Les œuvres qui se trouvent à la bibliothèque du Conservatoire sont marquées d'un astérisque.

Louise ACART

A

ACART, Louise, née à Anvers le 23 septembre 1870. Elle entra au Conservatoire en octobre 1877; elle y remporta successivement : le 1er prix de solfège (cours supérieur) en 1883; le 1er prix de basse chiffrée et le 1er prix de piano (c. supér.) en 1887; le 1er prix d'harmonie supérieure en 1889; enfin elle obtint, en 1890, le diplôme de capacité pour le piano.

Melle Louise Acart fut d'abord chargée, comme monitrice, d'un cours de solfège, puis, en 1886, d'un cours de piano; elle fut nommée répétiteur du même cours par arrêté ministériel du 17 novembre 1886. Elle donna sa démission, le 20 septembre 1893, pour se consacrer à l'enseignement privé. Elle donna un récital de piano, en 1897, au Cercle Artistique et littéraire de Gand, et fut avantageusement appréciée.

AERENS, née DURIEUX Jeanne, née à Gand le 6 avril 1858. Elle entra au Conservatoire en avril 1868; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1877; le 2d prix de piano (c. moyen) en 1876; enfin, en 1877, le 2d prix dans le cours supérieur d'harmonie.

Mme Aerens fut nommée monitrice d'un cours de solfège, le 9 novembre 1876; puis un arrêté ministériel du 3 décembre 1881 lui confia un enseignement du solfège avec le titre de répétiteur. Elle fut aussi chargée, de 1878 à 1882, de donner un cours préparatoire de piano.

ALLIET, Marie, née à Gand le 23 janvier 1870. Elle entra au Conservatoire en janvier 1879; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1888; le 2d prix de piano (c. supér.) en 1890; le 1er prix d'harmonie supérieure en 1891.

Marie Alliet fut monitrice d'un cours préparatoire de piano, d'octobre 1891 à mai 1892.

ANDRIES, Jean, naquit à Gand le 25 avril 1798; il mourut dans la même ville le 21 janvier 1872. Il fut à la fois violoniste, violoncelliste, compositeur, professeur et musicologue.

Andries commença sa carrière musicale dès l'âge de 15 ans, comme violoniste, à l'orchestre du théâtre de Gand; en 1819, il y devint violon-solo; il occupa cette place pendant plus de trente-cinq années (jusqu'en 1855).

Pour donner une idée des mœurs d'avant 1830, nous reproduisons ici une requête adressée au Conseil communal par le jeune musicien (il avait alors 24 ans) :

« A Messieurs les Bourgmestre et Echevins de la Ville de Gand.

« Nobles et puissans Seigneurs,

« Le soussigné vient vous présenter une requête tendante à obtenir la permis-« sion de donner à son bénéfice, dans la salle de la Sodalité, un concert vocal et « instrumental, lequel aura lieu lundi 1er avril 1822.

« Dans l'espoir que vous voudrez bien accéder à sa demande, il vous prie, « nobles et puissans seigneurs, de recevoir l'hommage de son respect. »

Voici le programme de ce concert qui eut lieu le 10 avril 1822 :

Première partie. 1. Ouverture de Marie de Montalbon. — 2. Symphonie nouvelle par M. B. Romberg. — 3. Air chanté par M..... — 4. Second concerto pour violon, exécuté par M. Andries (redemandé). — 5. Air chanté par Melle..... — 6. Air varié pour cor, exécuté par M. Bauwens. — 7. Finale de la symphonie.

Deuxième partie. 1. Ouverture du Barbier de Séville. — 2. Symphonie concertante pour flûte, clarinette et basson, exécutée par MM..... — 3. Air chanté par Melle..... — 4. Au Clair de la lune, variations pour deux flûtes et violoncelle, exécutées par MM. les frères Devigne. — 5. Souvenir du Simplon, air varié pour le violon par Lafont, exécuté par M. Andries. — 6 Divertissement. (1)

Dans son n° du 12 avril 1822, le *Journal de Gand* donne un compte-rendu de ce concert; il remarque qu'il n'y a pas eu autant de monde que l'avait fait espérer la réputation déjà brillante du jeune artiste; il finit par un conseil à ses lecteurs : « Si l'on peut accueillir avec reconnaissance les talents étrangers qui en « sont dignes, on ne doit pas s'exposer à mériter de se voir appliquer la moralité « d'un apologue de Charles Froment (2) :

« Tandis qu'en vain cet arbre utile,
« Attend l'eau dont il a besoin,
« Pourquoi prenez-vous tant de soin
« De cet arbre ingrat et stérile?
« — Mon ami, c'est qu'il vient de loin. »

Lors de la fondation du Conservatoire de Gand (1835), Andries fut nommé professeur de la classe de violon et du cours d'ensemble instrumental. Il forma un grand nombre de bons élèves. A la mort de Mengal, directeur du Conservatoire (1851), il fut nommé directeur intérimaire et il joignit aux cours qu'il faisait déjà, celui d'harmonie et de composition. Il exerça ces fonctions jusqu'à la réorganisation du Conservatoire, qui eut lieu en 1857 et qui supprima la place de directeur.

Artiste consciencieux, Andries était convaincu qu'un musicien qui ne sait que jouer de son instrument n'est pas plus artiste qu'un peintre qui ne sait que

---

(1) Le prix d'entrée était de 3 frs; on pouvait se procurer des places à 2 frs chez M. J. Andries, n° 1 près Saint-Michel.

(2) Né à Douriers (France) en 1797, décédé à Wazemmes (près Lille) en 1846.

manier le pinceau; aussi initiait-il ses élèves aux compositions des grands maîtres; il dirigeait, avec un véritable enthousiasme, les classes d'ensemble de musique instrumentale qui exécutaient les quatuors de Haydn, de Mozart et même de Beethoven. Malheureusement pour Andries, son éducation musicale s'était faite à Gand et lorsque l'école de violon de Baillot fut introduite en Belgique par De Bériot, il ne sut pas acquérir pour lui, ni transmettre à ses élèves, les principes de notre magnifique école belge. En 1859, à la suite des concours qui avaient mis en évidence l'infériorité de son enseignement au point de vue de la technique, une décision de la Commission administrative l'obligea à demander sa retraite (10 septembre 1859).

Andries fut le premier qui s'occupa à Gand de la partie didactique de l'art musical.

Il publia les ouvrages suivants :

1. *Aperçu historique de tous les instruments de musique actuellement en usage* (Gand, Gevaert, 1856, in-8° de 51 p.).

* 2. *Précis de l'histoire de la musique depuis les temps les plus reculés, suivi de notices sur un grand nombre d'écrivains didactiques et théoriciens de l'art musical* (Gand, impr. De Busscher, 1862; in-8° de 312 pages avec un portrait de Roland de Lassus).

Andries dédia ce volume au Conseil communal de Gand. Le plan de l'ouvrage n'est pas très rationnel et laisse à désirer pour l'ampleur des vues; mais il renferme quelques renseignements intéressants pour son époque (Voir l'analyse par Edmond Vander Straeten dans les Annales de la Société des Beaux-Arts de Gand, t. IX, p. 176).

3. *Instruments de musique. Le violon, le violoncelle et la contrebasse.*

4. *Instruments à vent. La flûte.*

* 5. *Remarques sur les cloches et les carillons, suivies d'une description de la grande horloge de la cathédrale de Strasbourg et d'une notice sur les carillons de Gand.*

Les trois derniers ouvrages ont été insérés aussi dans les Annales de la Société Royale des Beaux-Arts, le 1er t. IX, p. 176; le 2d t. X, p. 115 et le 3e t. XI, p. 344; on en a fait des tirages à part (Gand, E. De Busscher 1866 à 1868, in-8°).

* 6. *3e air varié pour violon;* Paris, Schlesinger.

* 7. Fantaisie et variations sur l'air « *Grenadier que tu m'affliges* », pour violon avec accompagnement d'orchestre ou de piano; Bruxelles, Terry.

* 8. *Concertino pour le violon,* en ré majeur avec accompagnement de quatuor ou d'orchestre; Gand, chez l'auteur.

9. *L'Orpheline,* drame en 3 actes mêlé de chant, à l'usage des pensionnats de demoiselles.

10. *La tempête,* romance pour chant avec accompagnement de guitare Bruxelles, chez les frères Willaume.

Le titre de cette romance qui parut vers 1820, intitule l'auteur violon-solo au théâtre, professeur de guitare et de chant.

11. *Oscar et Malvina,* romance chevaleresque.
12. Nocturne à deux voix avec accompagnement de deux guitares (1).
13. Un air varié pour violon avec accompagnement de quatuor.
14. id. id. id. d'orchestre.

Andries écrivit encore pour le violon et pour le violoncelle divers morceaux avec accompagnement de piano; la plupart sont restés inédits. Il avait annoncé la publication d'un *Manuel des principes de l'harmonie,* mais cet ouvrage n'a jamais paru.

ANTHEUNIS, Amélie, née à Gand le 20 décembre 1861. Elle entra au Conservatoire en octobre 1870; elle y remporta, en 1878, le 1er prix de solfège (c. supér.) et le 2d prix du cours d'harmonie; en 1880, le 2d accessit de piano (c. supér.); en 1881, le 1er prix de musique de chambre.

Amélie Antheunis fut monitrice d'un cours de piano du 16 novembre 1876 jusqu'en 1882.

ARSCHODT, Ernest-Emile-François, né à Gand le 7 août 1874. Il entra au Conservatoire en octobre 1884; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1890; et le 1er prix d'harmonie en 1893. Il est chargé, depuis le 12 novembre 1895, en qualité de moniteur, d'un cours préparatoire de solfège.

Ernest Arschodt a été nommé organiste de la paroisse de St Etienne et du couvent des RR. PP. Augustins, le 2 octobre 1892. Avec Gustave Arschodt, Jules Callewie, Adolphe de Vogelaere et Van Cauwenberghe, il fonda, la même année, la société de chant *De Liederkrans* (2); actuellement Ernest Arschodt en est le directeur.

Liste des compositions dans l'ordre chronologique :

1890. — *Tantum ergo* pour soprano-solo et chœur à 4 voix d'hommes.
1891. — *Ave Maria* pour soli et chœur à 4 voix d'hommes. Cette œuvre fut exécutée pour la 1re fois à l'église St Etienne par la société chorale « *Gounod'skring* » dont le père d'Arschodt était le directeur.

---

(1) Les nos 11 et 12 furent exécutés à un concert donné dans le parc de la confrérie St Georges, le 27 mai 1822.

(2) En 1897, la société « *De Liederkrans* » fut définitivement organisée comme société de chœur mixte; les dames paient la même rétribution que les hommes, et tous les membres du comité doivent être des membres exécutants. Le directeur ne reçoit aucune rétribution et doit payer sa cotisation comme les autres membres. Les dames ont aussi un comité complet composé d'une directrice, sous-directrice, secrétaire, trésorière, commissaires, etc. Tous les trois mois les rétributions des dames sont remises au trésorier des hommes pour être versées dans une caisse commune. Actuellement (1899) le *Liederkrans* compte 35 dames, 56 hommes et 100 membres d'honneur; tous les ans, la société donne une grande fête artistique au profit des *Enfants martyrs* et d'autres œuvres de bienfaisance.

1892. — 1. *Noël* (Kerstlied) pour deux voix d'enfants et chœur d'hommes. — 2. *'t Is prijsdeeling* (C'est la distribution des prix) pour voix d'enfants. — 3. *Les jeunes musiciens,* mazurka pour piano. — 4. *Gymnastische Oefeningen* (Exercices gymnastiques), pour les distributions de prix.

1894. — 1. *Ave Maria,* pour soprano solo. — 2. *Ave Regina,* id. (1). — *Columbus,* cantate avec soli, chœur pour voix d'hommes, piano, harmonium et quatuor (1re exécution en 1894, 2e en 1895, 3e en 1897).

1895. — 1. *Tantum ergo,* pour 4 voix d'hommes (1re exécution à l'église St Etienne). — 2. *Jeanne d'Arc* (pour le Chien vert, société *Wij willen*). — 3. *Het verloren schaap* (L'agneau perdu), vaudeville avec solos et chœurs. — 4. *Cantique de* 1re *communion.* — 5. *Miserere.*

1896. – *Panis Angelicus* pour ténor-solo.

1897. — 1. *Laudate Dominum,* psaume pour 3 soprani. — 2. *Victoire de Lépante,* chœur mixte à 4 voix avec accompagnement de piano (1re exécution à Schaerbeek, 1898).

1898. — 1. *Sta Maria de Bon Consilio,* hymne. — 2. *Heureux,* pour violoncelle et piano. — 3. *Hélas!* id. — 4. *Liederkrans,* chœur mixte sans accompagnement. – 5. *Regina Cœli,* pour deux voix d'hommes et orgue. — 6. *Schertsen,* pour violoncelle et piano.

1899. — *Cantique de première communion.*

AUDOOR, Marie, née à Gand le 21 février 1879. Elle entra au Conservatoire en octobre 1883; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1895; le 1er accessit de piano (c. supér.) en 1897; le 2d prix de chant français en 1898; elle a suivi aussi le cours préparatoire d'harmonie en 1894 et elle est inscrite au cours de déclamation française depuis 1897. En janvier 1899, Melle Marie Audoor a été chargée, comme monitrice, de donner des répétitions aux élèves du cours de chant français.

AVERMAETE, François-Fidèle Van, né à Courtrai le 13 mars 1845. Son premier maître de musique fut Pierre Vanderghinste, compositeur de mérite (né à Courtrai, le 20 novembre 1789, et décédé dans la même ville, le 21 octobre 1861). En 1859, son père l'envoya au Conservatoire de Gand où il remporta, après trois années d'études, les premiers prix dans les cours supér. de solfège, de piano et d'harmonie; ensuite le jeune homme obtint l'autorisation d'aller se perfectionner au Conservatoire de Bruxelles; il y fréquenta le cours de piano d'Aug. Dupont, celui

(1) Compositions pour le Petit-Béguinage de Gand.

d'harmonie de Bosselet père, enfin celui de contrepoint et de fugue de Fétis. Au bout de deux années d'études assidues, Van Avermaete plein d'espoir se préparait au Grand Concours de composition dit du Prix de Rome, lorsque son père le rappela à Courtrai pour lui faire accepter la place d'organiste à l'église de Notre-Dame et celle de maître de chapelle de l'église des Carmélites.

A peine arrivé, il donna, le 21 décembre 1864, un concert qui fit sensation : il s'y produisait à la fois comme pianiste-virtuose et comme compositeur; on y exécuta sa cantate pour chœur, soli et orchestre « *Incendie de la tour de St Martin à Courtrai* ». Peter Benoit, qui assistait à cette fête musicale, reprocha au jeune compositeur de n'être pas resté à Bruxelles, et il l'engagea vivement à y retourner. Mais le père de Van Avermaete le jugeant assez fort persista à s'opposer à son départ; et le jeune artiste dut continuer à travailler seul. Il composa successivement une trentaine de motets et trois messes solennelles pour chœur, soli et orchestre; il écrivit aussi, en 1864, un petit opéra en deux actes « *Roland ou la bataille de Courtrai en 1302* » sur des paroles de Gustave Mussely; elle fut jouée pour la première fois au collège de Courtrai, le 18 août 1865.

En 1869, Van Avermaete organisa la société chorale « *Les Mélophiles* »; il la dirigea jusqu'à son départ de Courtrai en 1876 : elle donnait annuellement deux grands concerts et son directeur s'y fit constamment applaudir, non seulement pour la manière remarquable dont il dirigeait les chœurs mais aussi pour son beau talent de pianiste-virtuose et de compositeur.

Le 1er juin 1876, Van Avermaete était nommé pianiste-accompagnateur du Conservatoire de Gand; le 31 décembre 1881 il était chargé, comme répétiteur, d'un cours de clavier; enfin un arrêté royal du 19 mars 1884 l'a nommé professeur du cours d'harmonie pratique comprenant l'accompagnement de la basse chiffrée et de la partition d'orchestre; en outre il vient d'être chargé d'un cours nouveau : la lecture et la transposition au clavier.

Depuis qu'il habite Gand, M. Van Avermaete s'est fait entendre dans un grand nombre de concerts et toujours avec succès (1); il fut l'accompagnateur en titre de la société royale des chœurs aujourd'hui dissoute. Son talent de professeur et de compositeur s'est affirmé et lui a valu de nombreuses marques d'estime.

Voici la liste de ses œuvres qui ont été éditées par les maisons Gevaert, Beyer, De Vylder, Teerlinck, C. Maillet et Stepman de Gand; Ed. Vande Steene de Courtrai, Desmyter de Furnes, Schott frères, Nachtsheim et Krein de Bruxelles, Durand, O'Kelly et Hamelle de Paris.

I. Musique religieuse.

Trois Motets à 1, 2 et 3 voix avec accomp. d'orgue (op. 1 à 3).
21 Motets » » » » » » et
12 petites pièces pour orgue (op 4 à 9).
Trois messes solennelles, soli et chœur, avec accomp. d'orchestre ou d'orgue (op. 15 à 17).

---

(1) Voir le *Guide musical* (mars 1877) et le *Journal de Gand* (5 décembre 1878).

II. Chœurs pour 4 voix d'hommes.

1. Aimons, Buvons, Chantons (op. 20). — 2. Aux rayons du Soleil, Invocation (op. 32). — 3. Patrie! (op. 37).

III. Musique pour le piano.

1. Trois danses enfantines (op. 10 à 12). — 2. Divertissement en forme de marche (op. 13). — *3. Abandon, romance sans paroles (op. 14, 1890). — 4. Perles de l'aurore, bluette (op. 18). — 5. Clic! Clac!, galop-caprice (op. 19). — 6. Conte de grand-père (op. 21). — 7. Tarentelle (op. 22). — 8. Deux valses pour les petites mains (op. 23). — 9. *a*) Gavotte dans le style ancien et *b*) Conte de grand-mère (op. 24). — 10. Boléro (op. 25). — 11. Scherzo (op. 26). — 12. Canzonetta (op. 27). — 13. Kermesse villageoise (op. 28). — 14. Feuillets d'Album, 21 pièces de genre (op. 29). — 15. Barcarolle (op. 30). — 16. *a*) Chanson de berceau et *b*) Romanza (op. 31). — 17. Quatre sonatines (op. 33 à 36). — 18. 5me sonatine (op. 38). — 19. Pièces lyriques, 1er livre (op. 39). — 20. Une fête sur la glace (op. 40). — 21. Clarisse et Sylvain, danse d'autrefois (op. 41). — 22. Sonate en ré majeur (op. 42). — *23. Arabesque, mazurka (op. 43, 1890). — 24. La Mandolinata, sérénade (op. 44). — 25. Pièces lyriques, 2me livre (op. 45). — *26. Chant et mécanisme; 20 études de moyenne difficulté (op. 47, 1892). — *27. Méthode pratique de piano (op. 48, 2me édition). — 28. Rêverie pour le piano (op. 49). — 29. Petites études de style (op. 50). — 30. Etudes de mécanisme (op. 51). — 31. Etudes spéciales (op. 52). — 32. Vingt études de genre; 1er et 2^d^ livre (op. 53, 1884) (1). — 33. Concert-Stück avec orchestre (op. 54) (2). — 34. Doux ramage (op. 55). — 35. Vers d'autres cieux (op. 56). — 36. Sarabande (op. 59). — 37. Pensée d'Automne (op. 61). — 38. Promenade joyeuse (op. 62).

IV. Romances et mélodies.

1. Si j'étais petite abeille, romance. — 2. Ballade pour ténor. — 3. Je n'avais que deux ans, mélodie. — 4. Je ne sais si c'est un ange, id. — 5. Bij het beekje (Près du ruisseau), id. — 6. Een Eed (Un Serment), id. (op. 15 à 17).

---

(1) Voir l'appréciation d'E. Vander Straeten sur ces Etudes (Supplément au volume des Musiciens belges de Grégroire, p. 267).

(2) Ce Concert-stück fut exécuté dans un concert à la Société Royale des Chœurs le 19 décembre 1893.

V. Pour harmonie et fanfares

Fête flamande, fantaisie caractéristique (op. 63).

VI. Musique non éditée.

1. *Incendie de la tour de St Martin à Courtrai,* cantate avec soli, chœurs et orchestre (1864). — 2. *Roland ou la bataille de Courtrai* (1302), opéra comique en deux actes, paroles de Gustave Mussely (1865). — 3. Deux ouvertures pour orchestre, dont l'une, intitulée modestement *Bluette,* fut exécutée dans le concert donné par la Société royale des chœurs, le 5 décembre 1878. — 4. Exercices pour servir à l'étude de l'Harmonie pratique. Réalisation au clavier (deux parties à chaque main) de mélodies chiffrées et non chiffrées.

AVERMAETE, Jenny Van, fille du précédent, est née à Courtrai le 8 mars 1874. Elle entra au Conservatoire de Gand en 1890. Elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1891; le 1er prix d'harmonie supérieure et de piano (c. supér.) en 1893; le 1er prix de basse chiffrée en 1894 et le 1er prix de musique de chambre en 1895.

Melle Jenny Van Avermaete fut nommée monitrice d'un cours préparatoire de piano, le 12 octobre 1894; elle se retira, en 1896, pour motif de santé. Elle tint la partie de clavecin au concert de musique ancienne organisé à Gand à l'occasion du Congrès historique et archéologique, concert qui eut lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville, le 3 août 1896; puis à une 2de audition de ce concert au Grand-Théâtre, le 16 janvier 1897; elle exécuta : *Est-ce Mars?* thème et variations de J. Sweelinck, un rondeau et le tambourin de Rameau, enfin un menuet de Math. Vanden Gheyn. Dans les deux séances, elle obtint un grand succès pour son jeu aussi élégant que délicat.

B

BAL, Herman-Johan, né à l'Ecluse en Hollande le 25 décembre 1859. Son père qui était organiste, l'envoya au Conservatoire de Gand en mai 1895; il y remporta le 1er prix de solfège (cours supér.) en 1878; le 1er prix de piano (cours supér.) et de musique de chambre en 1880; en 1878, il avait obtenu le 1er prix dans le cours supérieur d'harmonie, et en 1880 il remporta le 2d prix de contrepoint; enfin, en 1884, il reçut le diplôme de capacité pour le piano.

Bal fut nommé moniteur d'un cours préparatoire de piano pour jeunes gens en décembre 1876; il devint répétiteur (30 juin 1885); enfin un arrêté royal du 22 février 1892 l'a nommé professeur-adjoint du cours moyen de piano pour jeunes gens.

BALCAEN, Sylvie-Pauline-Alexandrine, née à Gand le 13 octobre 1851. Entrée au Conservatoire en 1859, elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1867, le 2d prix de piano (c. supér.), le 1er prix de chant (cours de Cabel), le 1er prix d'harmonie (c. supér.) et le 2d prix de musique de chambre en 1874. Elle prêta son concours, comme cantatrice, à plusieurs concerts qui se donnèrent au Conservatoire de 1872 à 1875 et remporta des succès remarquables comme le rapportent les journaux de l'époque.

Melle Sylvie Balcaen fut monitrice d'un cours de piano en 1874; actuellement elle dirige, avec talent, un cours privé de chant. Elle fait le cours de musique à l'Institut de Kerckhove depuis le mois d'octobre 1887.

BAUMÈS-ARNAUD. Lors de la création du Conservatoire de Gand, en 1835, la Commission nommée par la Régence pour administrer cet établissement, ne trouvait, parmi les artistes de Gand, aucun chanteur ayant acquis dans les concerts ou dans l'enseignement assez de célébrité pour lui confier la classe de chant; elle crut qu'un homme qui connaissait à fond la musique devait être pour le moins en état de professer utilement le chant; elle confia donc cette classe à J. Mengal qui enseignait aussi le cor, l'harmonie et qui, de plus, était chargé de la direction du Conservatoire. Lorsqu'un élève faisait preuve de dispositions particulières pour le chant, on lui accordait un subside et on l'envoyait à Paris pour y achever son éducation musicale.

Après une expérience de huit ans, on reconnut qu'on s'était trompé et qu'on dépensait beaucoup d'argent, sans résultat; et on décida de faire venir, de Paris, un artiste en vogue. Précisément à cette époque, à la société du Casino, se produisit le 4 février 1843 un artiste jouissant d'une certaine notoriété : c'était Baumès-Arnaud; il eut du succès et l'administration l'attacha au Conservatoire comme professeur de chant (3 juin 1843).

Au bout de quelque temps, une rivalité se produisit entre le directeur du Conservatoire et Baumès; à une répétition, Mengal ayant imposé une lecture à vue à Baumès, celui-ci qui était excellent chanteur mais médiocre musicien dut demander l'autorisation d'emporter sa partie pour l'étudier à loisir. Depuis ce jour, il y eut guerre ouverte entre le Directeur, l'administration et le professeur; la ville ayant voulu diminuer de 500 frs. le traitement du professeur du chant, Beaumès protesta vivement (6 juillet 1850) et, fatigué des tracasseries dont il était l'objet, il donna sa démission; elle fut acceptée par le Conseil communal en séance du 8 février 1851.

On pourra lire quelques détails, sur les motifs de cette décision très commentée par le public gantois, dans un ouvrage assez curieux : « *Adieux à la ville de Gand par Baumès-Arnaud* ». (Gand, imprimerie de la Ve A.-P. Vanderschelden, rue Basse.)

Baumès mourut à Grenoble en novembre 1857.

BAYART, Marie-Louise, née à Ypres le 31 mai 1875. Elle entra au Conservatoire de Gand, en octobre 1883; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.)

en 1892, le 1er prix de piano (c. supér.) en 1894, le 1er prix d'harmonie théorique en 1895; le 1er prix d'harmonie (c. supér.) et de basse chiffrée en 1896.

Melle Marie Bayart est monitrice d'un cours préparatoire de piano depuis le 12 octobre 1894.

BECKVAERT, Hortense Van, née à Gand le 29 janvier 1870. Admise au Conservatoire en 1877, elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1887, la 2e mention de piano (c. moyen) en 1889 et le 1er prix d'harmonie (c. supér.) en 1894.

Melle Hortense Van Beckvaert fut chargée, comme monitrice, en 1891, d'un cours de solfège; elle montra beaucoup d'aptitude pour cet enseignement et un arrêté royal du 18 décembre 1894 la nomma définitivement professeur des cours moyen et supérieur de solfège pour les demoiselles.

BECKVAERT, Elvire Van (1), sœur de la précédente, est née à Gand le 7 avril 1872. Inscrite au Conservatoire en 1884, elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1889; le 1er prix de chant français en 1892 et le 1er prix d'harmonie théorique en 1894. Elle continua ses études, pour se perfectionner dans l'art du chant, avec la célèbre cantatrice *Dyna Beumer* (née à Bruxelles en 1857).

Melle Elvire Van Beckvaert fut chargée, comme monitrice, en décembre 1893, d'un cours de solfège; comme sa sœur Hortense, elle montra pour cet enseignement beaucoup d'aptitude et l'arrêté ministériel du 30 avril 1897 la nomma répétiteur du cours de 1re et de 2de année de solfège pour demoiselles. Elle épousa, le 26 août 1899, Théo Bogaert, greffier-adjoint au tribunal dé 1re instance séant à Termonde et artiste-peintre distingué; celui-ci mourut le 12 février 1900.

BEKAERT, Alice, née à Gand le 3 mai 1868. Elle entra au Conservatoire en 1880; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1887 et le 1er prix d'harmonie (c. supér.) en 1890.

Le 5 février 1892, Melle Alice Bekaert fut chargée, comme monitrice, d'un cours préparatoire de solfège au Conservatoire de Gand; un arrêté ministériel du 30 avril 1897 l'avait nommée répétiteur du même cours; elle mourut dans sa ville natale, le 18 août 1899, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

(1) Melles Hortense et Elvire Van Beckvaert ont organisé chez elles, depuis 1897, des cours particuliers de musique; leur programme est conforme à celui du Conservatoire.

Mme Elvire BOGAERT-VAN BECKVAERT

BELLAY, Emile-Oscar-Julien, né à Gand le 1er janvier 1868. Entré au Conservatoire en 1881, il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1889, le 1er prix de violon (c. supér.) et de musique de chambre en 1891, le 2d prix d'alto en 1892; enfin le 1er prix d'harmonie théorique en 1893.

Oscar Bellay fut d'abord chargé, le 3 mars 1891, comme moniteur, d'un cours préparatoire de solfège au Conservatoire de Gand; un arrêté ministériel du 30 avril 1897 le nomma répétiteur du même cours. Le 23 décembre 1890, il devint professeur de violon à l'école de musique d'Eecloo, et en octobre 1894, à l'école de Lokeren. Il avait aussi été chargé d'un cours particulier de violon au Collège des Jésuites à Gand (Ste Barbe). Il mourut inopinément à Gand, le 21 mars 1899, d'une double pneumonie; l'inhumation eut lieu quatre jours après, à Mariakerke, dans le caveau de la famille. Ses collègues, ses élèves et ses anciens élèves s'étaient fait un devoir de l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure. M. E. Mathieu, le Directeur du Conservatoire, retraça, en quelques mots, les qualités morales et artistiques du jeune homme, enlevé trop tôt à l'affection de sa famille.

BERNARD, Jules-Bernard-Jean, né à Gand le 17 juillet 1818, décédé dans la même ville, le 23 octobre 1888. Il fut nommé secrétaire-trésorier et bibliothécaire du Conservatoire de Gand, d'abord par un arrêté communal du 19 septembre 1857, puis par un arrêté royal du 18 décembre 1879. Depuis le 10 janvier 1842 jusqu'à sa mort, il fut attaché comme bibliothécaire-adjoint à la bibliothèque de l'Université de Gand.

Il publia, en cette qualité, une *Notice nécrologique* sur J.-F. Laval (Gand, L. Hebbelynck, 1859; in-8°, extrait du *Messager des sciences historiques*).

BERNARD-JEURISSEN Mme. Voir *Jeurissen*.

BERTRAND, Louis-Joseph, né à La Ferté (France) en 1832. A la suite d'un brillant concours où s'étaient présentés des artistes de talent tels que Yerna de Liége, Goossens de Bruxelles et Belliaert de Nieuport, il fut nommé professeur de violon au Conservatoire de Gand, le 10 avril 1865, en remplacement de Lehon, qui avait été mis en disponibilité pour cause de maladie.

Louis Bertrand, dans un accès d'aliénation mentale, se donna la mort, à Gand, dans la nuit du 10 juillet 1865.

BEYER, Gustave, né à Bruxelles le 23 juin 1845. Il fit ses études musicales au Conservatoire de Bruxelles; il commença l'étude du violon sous la direction de Meerts, puis il entra dans la classe de Léonard où il remporta le 1er prix en 1864; il fréquenta aussi la classe d'harmonie de Bosselet.

Dès l'âge de 12 ans (1857), il s'était fait entendre avec succès dans des concerts, et en 1864, il fut appelé à exécuter au Conservatoire de Bruxelles un concerto que Léonard venait de composer; le jeune virtuose fit une tournée artistique en Hollande, puis à Paris (1864 et 1865) et les critiques de l'époque firent l'éloge de son jeu classique et en même temps brillant.

Le 2 octobre 1865, Beyer fut nommé professeur de violon au Conservatoire de Gand, en remplacement de Louis Bertrand, à la suite d'un brillant concours où il l'emporta sur deux autres compétiteurs de beaucoup de talent. Un arrêté royal du 18 décembre 1879 lui confia la direction de la classe d'alto, et un arrêté royal du 30 décembre 1891 le chargea du cours de musique de chambre et de quatuor, tout en le déchargeant du cours d'alto et du cours moyen de violon. Beyer fut aussi attaché à l'école de musique de Courtrai (1870), à celle d'Ypres (1873, il donna sa démission en 1885), enfin à celle de Bruges (1875). Partout, l'enseignement de Beyer produisit de grands fruits : il forma de nombreux artistes dont quelques-uns ont trouvé des positions avantageuses dans le pays et à l'étranger. Parmi ceux-ci nous citerons : E. Blitz, directeur d'un institut musical à Boston; E. Van Syngel, professeur à l'école de musique de Turnhout; G. Suy, 1er violon à l'orchestre de la Monnaie à Bruxelles; L. Queekers, violoniste à Paris; F. Vandervecken, professeur à New-York; Kinskopf, directeur du Kursaal à Ostende; Melle Coryn, violoniste à Berlin; L. Vermast, professeur à Luxembourg; etc.

Artiste consciencieux et apôtre convaincu de l'art classique, Gustave Beyer fut toujours un propagateur enthousiaste de la musique de chambre; c'est ainsi qu'en 1868, en compagnie de Heynderickx, Lagye, Rappé, Miry, Roegiers et Nevejans, il organisa des séances qui eurent lieu dans le local de « *La Sodalité* » et qui eurent beaucoup de succès; de 1870 à 1873, Beyer, Rappé, Van Reysschoot, De Vulder et De Ghendt exécutèrent dans le même local les œuvres classiques les plus importantes de Haydn, de Mozart, de Beethoven et de Mendelssohn; des séances de quatuors furent aussi organisées au Conservatoire de Gand pendant la période 1883 à 1886; les exécutants étaient Beyer, Rappé, De Ghendt et Vandersyppen; enfin depuis 1890, Beyer est le directeur et l'on peut dire l'âme de la section instrumentale fondée au sein du Cercle artistique et littéraire de Gand. Cette section a été fondée pour initier le public aux beautés de la musique de chambre; jusqu'ici elle a fait connaître aux membres du cercle les œuvres les plus remarquables des écoles allemande, française, russe, etc. Nous rappellerons enfin que Beyer dirigea de 1877 à 1884, comme chef d'orchestre et avec le plus grand désintéressement, les nombreux concerts organisés par l'Association des Artistes-musiciens (*Fraternité*).

A l'occasion des fêtes du cinquantenaire du Conservatoire de Gand, en 1885, G. Beyer a reçu la croix de chevalier de l'ordre de Léopold.

A la mort de A. Samuel, directeur du Conservatoire de Gand, un arrêté ministériel du 20 septembre 1898, chargea *ad-interim* Beyer des fonctions directoriales.

Beyer s'est aussi essayé comme auteur didactique et comme compositeur; il a produit des œuvres de mérite parmi lesquelles nous citerons, en particulier, sa méthode fort remarquable de violon, adoptée dans plusieurs Conservatoires.

Voici la liste de ses compositions d'après l'ordre chronologique :

En 1868, *Six grandes Etudes classiques* pour le violon, sans accompagnement (inédit) op. 1.

Gustave BEYER

En 1870, *Noël*, solo et chœur avec accompagnement de piano et d'orgue (inédit) op. 2.

En 1875, **Fantaisie* en sol, dédiée à M. G. de Burbure de Wezembeek pour le violon avec accompagnement de piano ou orchestre (Ed. Teerlynck, Gand) op. 3.

En 1878, *Solo de concert* pour violon avec accompagnement de piano (inédit) op. 4.

En 1880, *Ballade* pour violon avec accompagnement de piano (Ed. Mme G. Beyer; 2e édition) op. 5.

En 1884, 1. *Fantaisie* sur des airs suédois pour orchestre symphonique (inédit). — 2. *Allegro* de concert pour le violon avec accompagnement de piano (Ed. Mme G. Beyer). — 3. *Fantaisie* sur *Roméo et Juliette* de Gounod pour cordes, piano et orgue (inédit).

En 1890, *Caprice* pour le violon avec accompagnement de piano (Ed. Mme G. Beyer) op. 8.

En 1893, *Mélodie*, à son ami Ligy, pour violon avec accompagnement de piano (Ed. Mme G. Beyer, 2e édition) op. 9.

En 1894, 1. *Adagio et Rondo* pour violon avec accompagnement de piano (inédit) op 10. — 2. *Gammes et Exercices journaliers* pour le violon avec accompagnement d'un second violon. En usage dans tous les Conservatoires et écoles de musique (Ed. Mme G. Beyer), op. 11.

En 1895, *Six petites pièces* pour violon et piano : *a*) Canzona (à la 1re position); *b*) Marcia (à la 1re et 3e position); *c*) Scherzino (à la 1re et 3e position); *d*) Serenata (1re position); *e*) Capricietto (1re position); *f*) Fantasia (1re et 3e position). . . . . op. 14.

En 1896, **Les Principes du violon*, méthode de violon (en cinq cahiers) avec accompagnement d'un 2d violon (Ed. Mme G. Beyer), op. 16.

C'est un ouvrage classique fort important et conçu d'après une méthode toute nouvelle. Il contient l'explication des termes employés ordinairement pour indiquer les mouvements; la liste des virtuoses-violonistes avec le lieu et la date de la naissance et de la mort de chacun d'eux; une notice sur les principaux luthiers; etc. Il a valu à l'auteur des lettres très flatteuses de la part de MM. Gevaert, directeur du Conservatoire royal de Bruxelles; de Mathieu, directeur du Conservatoire royal de Gand; de Ratez, directeur du Conservatoire à Lille; de Koszul, directeur de l'Ecole nationale à Roubaix; de Daneau, de Van Eeckhout et de Keifer, le 1er directeur de l'Académie de musique à Tournai, le 2me de l'Académie à Courtrai, et le 3e directeur et professeur de violon à Verviers; des violonistes Massart (Liége), Leenders (Bruxelles), du Saucey (Caen), Renard-Camauer (Huy), Soehnlin (Paris), Cornelis (Bruxelles), Thomson (Bruxelles), Dossin (Liége), etc.

BILLIET, Julienne-Anne, née à Gand le 31 mars 1874. Reçue au Conservatoire en octobre 1890, elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1892; le 2d prix d'harmonie (c. supér.) en 1895; le 1er prix de basse chiffrée et le 2d prix de contrepoint en 1896; le 1er prix de piano (c. supér.) et le 2d prix de fugue en 1897; enfin le 1er prix de musique de chambre en 1898. Elle est chargée de l'accompagnement au cours d'art de la scène que fait M. Esquier.

BLAES, Edouard, né à Gand le 19 octobre 1846. Depuis sa plus tendre enfance, il montra un goût prononcé pour la musique; et, après une visite des parents du jeune Edouard chez Joseph Kerchove, maître de chapelle de l'église de St Sauveur, il devint enfant de chœur, en janvier 1859. Sur les conseils du baron Heynderickx, trésorier du Conservatoire de Gand, il entra dans cet établissement pour y commencer les études classiques de la musique. Il y remporta le 1er prix de solfège en 1861, le 2d prix de piano (1re division) en 1863, enfin le 1er prix de basson en 1866. Puis, ayant achevé ses études de composition avec Charles Miry, Blaes fréquenta les cours du Conservatoire de Bruxelles; il y obtint le 2d prix de fugue (classe de Fétis); il se rend alors à Anvers pour assister au cours d'esthétique et de contrepoint que donnait P. Benoit, le directeur actuel du Conservatoire d'Anvers. Tout en poursuivant ainsi avec une ardeur extrême ses études favorites, il avait accepté la direction de plusieurs sociétés chorales et les conduisit à la victoire dans les concours de l'époque; entre autres à Liège, à Douai, à Bruxelles, à Anvers et à Malines.

En 1871, Blaes prend part au concours pour le prix de Rome, et il obtient la 1re mention avec la cantate « *Christophe Colomb* »; en 1875 il se présente pour la 2de fois au même concours; il obtient 3 voix pour le 1er prix qui est décerné définitivement, après un second vote, à son compatriote Isidore De Vos avec la cantate « *De Meermin* » (la Sirène), paroles de Jules Sabbe. Arrivé à la limite d'âge du concours, il dut renoncer à l'espoir d'obtenir le 1er prix; il retourna à ses occupations ordinaires en se dévouant à la direction des sociétés chorales; il fut aussi chargé, depuis 1866, de l'enseignement de la musique dans nos écoles communales.

Blaes remplit pendant quelque temps les fonctions de chef d'orchestre au théâtre flamand (Théâtre Minard) à Gand; il dirigea aussi l'harmonie communale; enfin il fut maître de chapelle à la cathédrale de St Bavon de 1873 à 1877 (1).

En 1877, le *Willems Mannenkoor* donna à Blaes un témoignage public de sa reconnaissance pour les services éminents et désintéressés qu'il avait rendus à la société depuis la fondation de celle-ci.

La société flamande *Rust Roest* qui s'est proposé de faire connaître à Gand les compositions de nos maîtres flamands, inaugura ses travaux le 6 février 1898, par

(1) Il eut pour successeur, dans ces fonctions, Gustave VERSCHAFFELT, né à Gand le 11 septembre 1849; celui-ci fit aussi ses études au Conservatoire de Gand; il y remporta successivement les 1ers prix dans les cours suivants : d'ensemble vocal en 1867, de piano (c. supér.) en 1868, d'harmonie (classe Miry) et de contrebasse en 1869; enfin il obtint le diplôme de capacité pour la contrebasse en 1870.

une fête consacrée aux œuvres de Edouard Blaes. Le succès fut très grand; après la conférence intéressante et documentée que M. Oscar Roels donna sur le héros de la fête, une gerbe de fleurs lui fut remise, au milieu des acclamations unanimes des auditeurs.

Après la démission de Vandenheuvel comme professeur de basson au Conservatoire de Gand (23 octobre 1877), Désiré Van Erps fit l'intérim, du 16 novembre 1877 au 30 avril 1878; au départ de celui-ci, Blaes le remplaça, et l'arrêté royal du 18 décembre 1879 lui confia définitivement l'enseignement du basson; un autre arrêté du 9 septembre 1895 l'a chargé d'un cours de lecture musicale pour les instrumentistes (solfège instrumental). Dès l'année 1878, Edouard Blaes fut attaché comme professeur à l'école de musique de Ledederg et, en 1885, on le mit à la tête de cette école qui est devenue très florissante grâce au talent et au dévouement de son directeur.

L'école flamande compte Edouard Blaes parmi ses plus féconds compositeurs; il écrivit une vingtaine de chœurs, parmi lesquels *De Broedergroet* qui est devenu un véritable chant populaire. Mais c'est surtout comme compositeur de *liederen* qu'il s'est distingué; on peut classer ces liederen en trois catégories : les romantiques, les populaires et les patriotiques. Les lieder romantiques montrent que le compositeur est doué d'un sentiment poétique très fin; dans les lieder populaires il dépeint d'une manière saisissante les douleurs de l'humanité : en écoutant *Het blinde Kind*, *Te gemoet gaan* et *Van Honger en Koude*, on souffre et on pleure avec le compositeur; enfin dans son album de six *liederen* intitulé *Aan Gent*, il a mis tout son amour pour sa ville natale.

Voici d'ailleurs la liste systématique de ses œuvres dans l'ordre chronologique de leur production :

I. — Romances.

En 1863. — *De zegen eener moeder* (Ed. Stepman, Gand).
« 1864. — 1. *La séparation* (non éd.). — 2. *Adieu* (Ed. Stepman, Gand).— 3. *A toi* (non éd.).
» 1865. — *Vogue, barque légère, barcarolle* (non éd.).

II. — Chants populaires.

En 1866. — *Het ware Vaderland* (Ed. J. Vuylsteke, Gand).
» 1869. — *Broederdrank en Broedergroet* (non éd.).
» 1871. — *Voorjaars avond* (Willems-Fonds).
» 1877. — *Werkmanslied* (Ed. Van Gijsel, Gand).
» 1880. — *Te gemoet gaan* (Willems-Fonds).
» 1887. — 1. *Al is uw vader maar een smid* (Ed. Van Gijsel, Gand). — 2. *Liedje van 't nonneken* (Ed. J. Vuylsteke, Gand). — 3. *Er woont een vogel* (id.).
» 1896. — *Moedershuis* (Willems-Fonds).

III. — Chants artistiques.

En 1870. — *Vrij en Vrank,* avec chœur final.
» 1873. — 1. *Hier leeft een kind in Brabant* (Willems-Fonds). — *2. *Wij wisten niet* (id.).
» 1880. — 1. *Aan de afwezige* (id.). — 2. *Moeder's huis* (id.). — 3. *De Blinde Knaap* (id.).
En 1883. — Hymne : *Aan de Toekomst,* avec chœur mixte et acc. de fanfares.
» 1885. — *Wat is de jeugd toch wonderbaar* (non éd.).
» 1887. — *Het blinde kind.*
» 1888. — *1. *Drie makkers* (Willems-Fonds). — *2. *Aan de Afwezige* (id.).

IV. — Recueils de chant (en 1874).

1. *Aan Gent* (1) (Willems-Fonds) : a) *Ten allen Stond,* b) *In Gent,* c) *o Schoone bloemenkoninginne,* d) *Er was een groote Keizer,* e) *Schelde lied,* f) *De Klokke Roelant.* — *2. *Liederenkrans* (cyclus), comprenant onze morceaux de chant (Ed. Vander Ghinste, Bruxelles).

V. — Opéras comiques.

1. *De Boeren vrijagie.* — 2. *Pruilen.*

VI. — Airs et mélodies.

De 1866 à 1870. — *Liefdepeerlen,* six mélodies.
» 1870 à 1880. — *1. *Margaretha aan 't spinnenwiel* (Willems-Fonds, 1891). — *2. *Plusieurs chansons enfantines.* — *3. *Aan mijne moeder.* — *4. *Aan haar.* — *5. *Minneliedje* (inédit). — *6. *Zij heeft gedroomd een bangen droom* (id.).

VII. — Chœurs d'hommes.

De 1866 à 1870. — 1. *Prudens Van Duyse.* — 2. *In 't Woud.* — 3. *Als 't westerkoeltje frisch en lavend.* — 4. *Aan Gent* (Ed. Van Gysel, Gand). — 5. *Vlaanderen* (id.). — 6. *Der kerels zonen* (id.).
» 1870 à 1880. — 1. *Ja zingen wij* (id.). — 2. *Vrij zijn* (id.). — 3. *Sérénade* (id.). — 4. *Broedergroet* (id.). — 5. *Heil Vlaanderen* (id.). — 6. *Ons Mietje* (id.). — 7. *De Morgen des levens* (id.). — 8. *Vooruit de Geus* (id.). — 9. *Onze*

---

(1) Voir le Compte-rendu de KEURVELS dans le *Eendracht* du 31 août 1876.

leus (id.). — 10. *Vlaanderen* (id.). — 11. *Levenslust* (id.) (1). — 12. *De Heidens* (id.). — 13. *Zachtheid* (id.). — 14. *Gebed* (id.).

VIII. — Chœurs mixtes.

1. *Vrede.* — 2. *Goede Nacht.*

IX. — Cantates.

En 1871. — *Christophorus Columbus* (1re mention pour le prix de Rome).
» 1875. — *De Meermin* (3 voix pour le 1er prix de Rome).

BLANCQUAERT, Mathilde, née à Wannegem-Lede le 23 décembre 1857. Elle entra au Conservatoire de Gand en 1873; elle y remporta le 1er prix de piano (c. supér.) et le 1er accessit de musique de chambre en 1877. Elle fut chargée, comme monitrice d'un cours préparatoire de piano en octobre 1875; elle quitta le Conservatoire en janvier 1878.

BLOCK, Bruno-Jean, né à Gand le 19 février 1828. Il ne reçut d'autre instruction que celle des écoles communales de sa ville natale; et l'on peut dire de lui, dans le sens le plus large du mot, qu'il est le fils de ses œuvres. Dès l'âge de 14 ans, il fut désigné par l'Administration communale de Gand comme assistant aux écoles gratuites de la ville; et trois ans après (5 mai 1845), un arrêté ministériel le nomma officiellement à ces fonctions.

Le 1er octobre 1848, Bruno Block entra à l'Ecole primaire supérieure en qualité d'instituteur; à la suite de l'arrêté royal du 10 juin 1851 relatif à l'organisation générale des Ecoles moyennes, il fut nommé instituteur à cette école convertie en Ecole moyenne de l'Etat. Il occupa ces fonctions jusqu'à sa nomination d'inspecteur de l'enseignement primaire pour le canton de Ledeberg (Arrêté royal du 29 août 1879).

Block s'était senti attiré, dès son jeune âge, vers l'étude de la littérature flamande en général, mais surtout vers tout ce qui se rapporte à l'art dramatique; il fit même quelques essais de composition qui eurent du succès; et, à la mort d'Ondereet (5 août 1868), un arrêté du conseil communal de Gand du 22 mars 1869 l'attacha au Conservatoire de musique en qualité de professeur de déclamation néerlandaise. Cette nomination fut confirmée par l'arrêté royal du 18 décembre 1879, lorsque notre école de musique fut transformée en Conservatoire de l'Etat.

---

(1) Chanté avec beaucoup de succès, le 7 janvier 1877, par les membres de la *Société Renaissance des jeunes carabiniers.*

Dès l'entrée en fonctions du nouveau professeur de déclamation flamande, une vingtaine d'élèves, jeunes gens et demoiselles, se firent inscrire. Une grande impulsion fut donnée au cours : dans les concours publics où, au début, on ne récitait que des morceaux de poésie ou des monologues, on vit exécuter des pièces entières avec décors et costumes. De nombreuses distinctions échurent aux élèves; plusieurs d'entre eux embrassèrent la carrière d'artiste dramatique et devinrent des sujets distingués dans les troupes néerlandaises de la Belgique et de la Hollande; tels sont MM. H. Gevaert, directeur du théâtre flamand à Gand en 1896, E. Van Havermaete, L. De Neef, A. Vanden Hoeck, Cackenberg, A. Cornelis; les demoiselles Verbercht, R. Van Trappe, J. Coppieters, etc. Nous pouvons encore citer MM. A. Hendrickx, l'auteur dramatique bien connu, V. Bruyneel, B. Sommerlinck, A. De Vestel, P. Acke; et les demoiselles R. De Terre, De Caesemaeker, De Cleene, Delannoy, Julien, Perie, M. Van Hecke, R. Van Hecke, etc.

Les élèves de la classe de déclamation flamande du Conservatoire de Gand se constituèrent en société en 1876, dans le but de prendre part aux concours dramatiques qui se donnaient à cette époque dans plusieurs villes des Flandres. Dès la première année, ils concoururent à Ostende et ils obtinrent le 3e prix. En 1877, ils eurent également le troisième prix de comédie au concours d'Anvers. En 1878, ils remportèrent le second prix de drame à Courtrai et le prix d'excellence au concours de Termonde; de plus, Melle Rachel De Terre obtint le 1er prix de « *meilleure actrice* » au concours de Courtrai. En 1879, les élèves se présentèrent au concours dramatique international à Utrecht; ils y décrochèrent le 1er prix quoiqu'ils eussent à lutter avec les principales Chambres de Rhétorique des Pays-Bas, entre autres avec la société *Thalia* d'Amsterdam qui était réputée comme la meilleure du pays et qui n'obtint que le 2me prix; de plus, M. Van Havermaete y reçut le prix de « *meilleur acteur* » et Mello Rachel De Terre celui de « *meilleure actrice* ». A la suite de ce brillant succès, les élèves de Block font une entrée triomphale à Gand; ils sont reçus officiellement à l'Hôtel-de-Ville et félicités par les autorités communales.

Block prit sa retraite en 1893. Il contribua beaucoup à la prospérité de la section du Willems-Fonds, à Gand, où il travailla, pendant 24 années en qualité de président ou de secrétaire, à l'émancipation et à la civilisation de la classe ouvrière. Il fit aussi partie de nombreuses commissions qui avaient été instituées dans un but philantropique ou pour honorer des Gantois de talent. Son activité et son mérite ne restèrent pas sans être appréciés et récompensés : en juillet 1886, il obtint la croix civique de 1re classe; par arrêté royal du 8 mai 1896 il fut nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Bruno Block mourut à Gand le 30 septembre 1899; en mars 1900 un comité s'est constitué et a organisé une souscription pour élever un monument sur sa tombe.

Liste des œuvres de Bruno Block :

En 1848. — *Jean Hyoens,* drame historique en 5 actes.

» 1853. — *Springt niet verder dan uw stok lang is,* vaudeville en un acte.

» 1854. — 1. *Samenspraken* voor prijsdeelingen. — 2. *Bouw geen kastee-*

len in de lucht, vaudeville en deux parties. — 3. *Men kent zijne eigene gebreken niet,* comédie en un acte.

En 1866. — 1. *De zoon die zijn vader onthooft,* drame historique en 4 actes. — 2. *De Ouders,* comédie en 2 actes.

» 1867. — 1. *Eene zuster,* drame en 4 actes. — 2. *Drie honden aan een been,* vaudeville en un acte. — 3. *De Modeziekte,* comédie en un acte.

» 1868. — 1. *Een man van eer,* drame en un acte. — 2. *Mijnheer Rijkzucht,* vaudeville en un acte. — 3. *De Jonge Lieden,* comédie en 4 actes.

» 1869. — *Zielenadel,* comédie en un acte (collab. avec Paul van Elen).

» 1870. — 1. *Nijd en hoogmoed,* comédie en 4 actes (id.). — 2. *De Witte Kaproenen,* drame historique en 5 actes.

» 1872. — 1. *De Stiefdochter,* comédie en 4 actes (collab. avec J. Van Hoorde). — 2. *Het Sparen,* comédie en un acte.

» 1874. — *De Koopman van Antwerpen,* comédie en 4 actes.

» 1875. — 1. *Het Geld en de Mode,* vaudeville en un acte. 2. *Typen,* comédie en 3 actes.

» 1878. — *De twee Vondelingen,* drame en cinq actes.

» 1892. — *De Tweelingbroeders,* drame en quatre actes.

» 1897. — *De Fabriekbestuurder,* comédie en trois actes.

Un grand nombre de ces pièces est resté au répertoire des théâtres flamands. Rappelons aussi, qu'à la demande de la Commission des hospices civils de Gand, Block écrivit, en français, une pièce de circonstance en deux parties (tirée seulement à 12 exemplaires), à l'occasion du jubilé de 25 ans de Madame Aug. Gouthier (10 mai 1869), alors directrice de l'Orphelinat pour filles.

BOECKXSEL, Henri Van, né à Gand le 13 avril 1855. Il entra au Conservatoire en octobre 1867; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1875, le 1er prix d'orgue en 1876; en 1878, quoique la plus haute distinction à décerner dans le cours moyen de contrepoint fût un second prix, le jury, vu le travail remarquable de M Van Boeckxsel, décida, à l'unanimité, d'accorder exceptionnellement le 1er prix à cet élève; il eut le 1er prix de contrepoint (c. supér.) en 1880.

Henri Van Boeckxsel fut nommé moniteur de solfège le 7 octobre 1875; il devint répétiteur du même cours par arrêté ministériel du 31 décembre 1881. Il est professeur de musique dans les écoles communales de Gand depuis le 3 octobre 1883; un arrêté royal du 23 décembre 1890 l'a chargé de l'enseignement du cours de musique à l'Ecole normale des instituteurs établie à Gand.

De bonne heure il s'occupa avec succès du chant choral : le 26 septembre 1875, le *Koorvereeniging* remportait, sous sa direction, le 3e prix au grand concours international de chant d'ensemble, organisé par la société royale de chant *Les Artisans réunis* de Bruxelles; le 6 août 1876, la même société remportait le prix unique,

au concours international de Clermont-sur-Oise; 158 sociétés de chant, symphonie, harmonie et fanfares avaient pris part à ce concours. Il céda la direction en 1877, et il fut remplacé par Ernest Stevens. La même année le *Willems Mannenkoor* lui fit une ovation pour les services qu'il avait rendus à la société depuis sa fondation. Van Boeckxsel dirigea pendant 18 ans les grands concerts annuels de charité organisés par la société royale *Les Ouvriers réunis*, et qui ont lieu chaque année dans la grande salle du Casino; enfin il organisa avec différentes sociétés, des concerts dans plusieurs villes de Belgique, de Hollande et de France.

Après avoir achevé ses études de contrepoint et de fugue au Conservatoire, il s'occupa de composition.

Il a écrit :

I. — **Pour chant et piano.** — 1. *Der Zwaluwen vertrek.* — 2. *Vredelieden.* — 3. *Vaderland.* — 4. *De Lente.* — 5. *Jubellied.* — 6. *L'Automne.* — 7. *La Frontière.* — 8. *Chanson d'Hiver.* — 9. *Souvenirs du Passé.*

II. — **Cantates.** — 1. *Onze Groete aan Gent* (cantate exécutée dans les concerts donnés par les Ouvriers réunis, au Casino). — 2. *Onze fiere Moederstad* (ces deux premières cantates avaient un accompagnement d'harmonie militaire). — 3. *Graaf K. de Kerchove is niet dood* (c'est une petite cantate de circonstance exécutée lors de l'installation du comte Rodolphe de Kerchove de Denterghem comme Président d'honneur de la société royale « Les Ouvriers réunis »).

III. — **Chœurs pour voix d'homme.** — 1. *De gouden Zaterdag.* — 2. *Herleving.*

IV. — **Chœurs et chants d'école.** — 1. *Lentemorgen* (chœur d'enfant à 3 voix). — 2. *Prijskoor* (chœur à 2 voix). — 3. *De Eereprijs* (scène enfantine). — 4. *Le Papier* (id.).

V. — **Musique pour le piano.** — *Vergiss mein nicht* (valse de concert).

VI. — **Harmonie militaire** — *Avant le combat* (scène).

VII. — **Orgue.** — *Elévation et Sortie.*

VIII. — **Opérettes.** — 1. *De Twee Gefopten.* — 2. *Diane.*

Avant d'entrer dans la classe d'harmonie, il avait déjà composé la romance : *la Bénédiction maternelle;* il fut aussi chargé par son ancien maître, Ch. Miry, d'arranger la partie d'harmonium pour les chœurs des distributions de prix.

Henri Van Boeckxsel fit paraître plusieurs analyses de nouveaux opéras dans l'*Organe artistique*; il publie actuellement (1897) deux revues musicales mensuelles : *Le petit Artiste* (traité d'harmonie et de contrepoint), et *le Chant chiffré* (Nouveau système H. V. B.). Le 9 novembre 1895, le Gouvernement belge accorda un brevet d'invention à Van Boeckxsel pour son système de clavier multicolore qui permet d'adopter le système chiffré à tous les instruments à clavier et qui, d'après l'auteur, est appelé à rendre de grands services à l'enseignement des chants d'école.

Alphonsine VAN DEN BOGAERDE

BOGAERDE, Alphonsine-Jeanne Vanden, née à Gand le 19 novembre 1861. Elle entra au Conservatoire en mai 1870; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1877; la 1re mention de piano (c. prép.) en 1880; le 1er prix de chant, le 1er prix de déclamation et le 2d prix d'harmonie en 1882.

Melle Alphonsine Vanden Bogaerde fut nommée monitrice d'un cours individuel de solfège le 21 novembre 1882 et du cours de chant de feu M. Bonheur, le 31 janvier 1885; un arrêté ministériel du 30 décembre 1891, la nomma répétiteur du même cours; elle a été déchargée du cours de solfège le 4 février 1892, et, depuis le 12 novembre 1894 elle donne un cours de clavier. Un arrêté royal du 16 janvier 1900 l'a nommée professeur de chant français (section des demoiselles).

Melle Vanden Bogaerde, depuis octobre 1883, enseigne aussi le solfège dans les écoles communales de Gand.

BOGAERT-VAN BECKVAERT, Mme. Voir Beckvaert, Elvire Van.

BOGAERT, Richard, né à Gand le 27 octobre 1855. Admis au Conservatoire en 1867, il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) et le 2d prix d'harmonie (c. moyen) en 1877; le 1er prix d'alto, le 1er accessit de hautbois et de contrepoint en 1878.

Bogaert fut chargé, comme moniteur, d'un cours de solfège dès le mois d'octobre 1873; il fut nommé répétiteur le 31 décembre 1881, puis professeur-adjoint de solfège par l'arrêté royal du 18 décembre 1894. Un arrêté du 1er février 1874 l'avait chargé de l'enseignement de la musique dans les écoles communales, et, de 1886 à 1889, il a dirigé l'école de musique de Somergem. Par arrêté royal du 4 août 1899, il a été décoré de la médaille civique de 1re classe.

De 1878 à 1899, Richard Bogaert a dirigé avec talent l'orchestre du théâtre flamand (Théâtre Minard); il vient d'être engagé, comme 2d chef d'orchestre pour l'année 1900-1901 au Grand Théâtre.

Richard Bogaert est l'un des fondateurs du *Syndicat des Artistes musiciens* de la ville de Gand; il a été élu président le 22 mai 1899 et délégué, à Bruxelles, à la réunion du 22 avril 1900, pour la fondation de la *Fédération nationale* des Artistes musiciens de toute la Belgique. Il collabore, sous le pseudonyme de *Viola* à *L'Artiste Musicien,* organe de la Fédération et qui paraît mensuellement à Bruxelles.

Richard Bogaert s'est distingué par un assez grand nombre de compositions musicales, parmi lesquelles deux opéras qui eurent du succès : *Eene vrouw uit Mahrapoera,* et *Boudewyn Hapken.*

Liste de ses compositions d'après l'ordre chronologique :

I. — Œuvres éditées.

En 1879. — 1. *O liefde,* romance (éd. H. Stepman, Gand). — 2. *Divin Amour* (id.).

» 1880. — 1. *Bij Winterdag,* air (Willems-Fonds). — 2. *Stad en Woud,* duo avec parlé pour jeunes filles (éd. H. Stepman, Gand). — 3. *Vive la Danse,* polka pour piano (Ed. Teerlinck, Gand). — 4. *Gelegenheidslied,* air (Ed. De Vestel, Gand).

» 1881. — *Op! ten strijde,* chœur pour 4 voix d'hommes (Ed. De Busscher, Gand).

» 1883. — 1. *Belofte maakt schuld,* opérette en un acte (Ed. Vander Poorten, Gand) (1). — 2. *De Visschers van Blankenberghe,* chant funèbre (Ed. De Vestel, Gand) (2). — 3. *Rose embaumée,* gavotte pour piano (Ed. Gevaert, 3e éd. chez Teerlinck en 1894, Gand).

» 1884. — 1. *Noël* (Adeste), solo et chœur avec accompagnement d'orgue ou de piano (3) (Ed. Stepman, Gand). — 2. *Wat ik min,* air (Ed. Vuylsteke, Gand). — 3. *Ik denk aan U,* air (id.).

» 1885. — 1. *Ballade,* extraite du 2e acte de Catherine Howard (id.). — 2. *In 't groene Veld* et la traduction française *Dans les blés,* air (id.). — 3. *De negen provinciën* (trad. française *Les neuf Provinces*) scène patriotique pour enfants (id.). — 4. *Jantje de Vodderaper,* monologue (Ed. Vander Poorten, Gand). — 5. *Sint Nicolaas bij de arme kinderen,* opérette en 1 acte (id.).

» 1886. — 1. *Het Garnaalmeisje,* opérette en un acte (id.). — 2. *De Zoon van den Metserdiener,* petite pièce de théâtre pour enfants, en un acte (Ed. De Busscher, Gand). — 3. *De Betooverde Geldbeurs,* farce en un acte (Ed. Stepman, Gand).

» 1887. — *Grammaire musicale* ou théorie des principes de la musique en deux années d'études (Ed. Vander Poorten, Gand). — Id. en flamand.

» 1889. — 1. *Edelmoedigheid,* mélodie avec accompagnement de violon et de piano (Ed. De Vestel, Gand). — 2. *Spreek me niet van trouwen,* chant (Ed. Vander Poorten, Gand). — 3. *Six fragments* tirés de l'opéra *Eene vrouw uit Mahrapoera* : *a*) valse chantée, *b*) ballade, *c*) air, *d*) duo, *e*) air, *f*) couplets (Ed. De Vestel, Gand).

» 1890. — 1. *Fragments* pour le piano sur le même opéra (Ed. Beyer,

---

(1) Couronnée à un concours organisé par la société *De Vereeniging.*
(2) 1re exécution, en 1883, au Kursaal de Blankenberghe.
(3) Exécuté à la Cathédrale de St Bavon avec accompagnement d'orchestre.

Richard BOGAERT

Gand). — 2. *Gelatenheid,* chanson (parue dans un supplément du *Tooneelvriend*).

En 1891. — *Wiegelied,* air tiré du drame *De Gevloekte uit 't gebergte* (id.).

II. — Œuvres publiées sous l'un des pseudonymes suivants : R. Duverger, R. Verger, Treagob, Streagob.

En 1879. — 1. *Kobe Kwik,* monologue burlesque (R. Duverger). — 2. *Kleermakerslist,* farce en un acte (R. Verger). — 3. *Fientje de Groenselventster,* monologue burlesque (R. Duverger).

» 1880. — 1. *Het Geschenk van Matant,* opéra-comique en un acte pour jeunes filles (R. Verger). — 2. *De Ondergeschikte dienstbode,* opéra-comique en un acte pour jeunes filles (id.).

» 1882. — 1. *'K hé peetje geweest,* monologue burlesque (Treagob). — 2. *Duiven,* opéra-comique en un acte (R. Verger). — 3. *Het vroolijk boerinnetje,* monologue (id.).

» 1883. — 1. *Twee neven,* duo comique (id.). — 2. *Deelen krakeelen* (id.). — 3. *De Erfenis van Nonkel Pier,* duo (id.).

III. — Œuvres inédites.

En 1874. — *Een bloempje op moeders graf,* mélodie.

» 1875. — 1. *Een bloeiend bloempje in den winter,* romance. — 2. *De Krekel en de Mier,* fable en un acte pour jeunes filles. — 3. *Het pluimsteken,* petite pièce dramatique en un acte pour jeunes filles.

» 1876. — *Hommage aux Bienfaiteurs,* chœur à deux voix égales pour les écoles avec accomp. de piano.

» 1877. — 1. *Je pense à toi,* romance. — 2. *Couplets de mariage.* — 3. *Souvenir,* sérénade. — 4. *Donnez,* mélodie.

» 1878. — *Jeunesse,* redowa pour piano ou orchestre.

» 1880. — 1. *Vive la danse,* polka pour orchestre. — 2. *Grande Valse des Néréïdes,* (id.). — 3. *Le Poète mourant,* mélodie dramatique.

» 1882. — 1. *Les Patriotes Belges,* chœur à 2 voix sans accomp. pour jeunes garçons. — 2. *De Zang der Jeugd,* chœur à 2 voix avec accomp. de piano, pour écoliers.

» 1883. — 1. *Liesje,* chanson. — 2. *Het vel van den Beer,* vaudeville en un acte. — 3. *Reuzenstrijd,* cantate en trois parties pour chœur et orchestre (1).

» 1884. — 1. *Simon de Vondeling,* drame en 5 actes (2). — 2. *Oranje, wit en blauw,* solo et chœur.

---

(1) Première exécution dans la Salle du Skating-ring le 5 janvier 1884, 300 exécutants.
(2) » » au Théâtre Minard, le 16 novembre 1884.

En 1885. — *Bij Winterdag*, chœur mixte à 4 voix sans accomp.
» 1886. — *Willem de Zwijger*, mélodie patriotique.
» 1887. — *Huldezang* (1), chœur et orchestre.
» 1888. — 1. *Ons Gent*, chant inaugural pour chœurs et orchestre (2). — 2. *Het Garnaalmeisje*, opérette en un acte (3).
» 1889. — *Eene vrouw uit Mahrapoera*, opéra-comique en quatre actes avec des ballets et double orchestre (4).
» 1891. — 1. *Aurora*, chœur à deux voix avec accomp. de piano. — 2. *Zomer*, id.
» 1892. — *Koepletten*, à l'occasion d'une noce d'argent.
» 1893. — *Gavotte* pour orchestre (1re exéc. au Casino de Blankenkerghe, en 1893).
» 1894. — 1. *Papillon*, marche pour orchestre (id., en 1894). — 3. *Blankenberghe-Heyst*, marche pour orchestre (1re exéc. sur la Digue de Heyst, en 1894).
» 1895. — *Baudewijn Hapken*, drame en cinq actes (5).
» 1896. — Trois petites pièces d'orchestre : a) *Chanson*, b) *Sérénade*, c) *Berceuse*.
» 1898 et 1899. — 1. *Eene vrouw die blaft*, vaudeville en quatre actes (6). — 2. *Rust-Roest*, marche pour deux voix d'hommes ou d'enfants.
» 1900. — *Lutte héroïque*, marche à grand orchestre (7).

Richard Bogaert a aussi collaboré, de 1882 à 1884, au *Volksstemme* édité par H. Stepman, sous la direction de Kaerels et Seppens; les articles étaient signés R. Duverger ou R. Verger.

BONHEUR, Bénédict-Georges, né à Paris le 22 mars 1828, puis naturalisé belge. Il fit simultanément, à Liége, des études au Conservatoire de musique et à l'Académie de dessin; de même que sa sœur Rosa Bonheur, le peintre français bien connu, Georges Bonheur faillit embrasser la carrière de l'art plastique; mais son goût pour la musique l'emporta. Au Conservatoire de Liége il reçut des leçons

(1) Première exécution à Somergem en 1887, à l'occasion de l'inauguration du Chemin de fer vicinal, 200 exécutants.
(2) Première exécution à l'hippodrome de Gand le 6 janvier 1888, 200 exécutants.
(3) » » au Théâtre-flamand le 2 décembre 1888.
(4) » » » » le 15 » 1889; à celui d'Anvers le 23 février 1890 et à celui de Bruxelles le 11 janvier 1894.
(5) Première exécution au Théâtre flamand de Bruxelles le 22 juillet 1895, à celui de Gand le 29 septembre 1895 et à celui d'Anvers en 1896. Cette pièce, dont les paroles sont de Isidore ALBERT, obtint le prix triennal de la littérature théâtrale néerlandaise institué par l'Etat belge pour la 13e période (1892-1894).
(6) Première exécution au Théâtre Minard de Gand le 2 avril 1899.
(7) » » au Kursaal d'Ostende en juillet 1900.

de Léonard Terry; et, après avoir remporté les premiers prix de solfège, de piano et de chant, il alla étudier l'art vocal au Conservatoire de Paris, où il eut la chance d'avoir successivement pour maîtres Bontou, Massé et Galli, l'un des plus savants vulgarisateurs de l'Ecole italienne. Au bout de la 1re année, Bonheur perdit son excellent professeur et, n'étant pas satisfait du successeur de Galli, il s'en alla travailler le chant à Milan avec Lamperti (1). C'est chez ce savant et renommé professeur que Bonheur se forma définitivement; il débuta comme artiste lyrique et remporta des succès; mais, attiré par le professorat, il continua à approfondir son art, et travailla avec des soins minutieux, toujours à la recherche d'une méthode qui répondit à ses vues. C'est grâce à ce labeur assidu et à une précieuse expérience qu'il réussit à se créer, en Italie, une grande renommée comme professeur. Parmi ses premiers élèves, nous citerons le baryton Collini, le ténor Rolio et les sœurs Marchesi.

Après un séjour de plus de 20 ans en Italie, Bonheur retourne à Paris et y forme un grand nombre de sujets brillants; en 1879, il est engagé comme professeur de chant, à titre provisoire, au Conservatoire de Gand; pendant cinq ans, il fait chaque semaine la navette entre Paris et notre ville; un arrêté royal du 22 juillet 1881 le nomme définitivement professeur du cours de chant français au Conservatoire de Gand; un 2d arrêté le charge, en 1883, des mêmes fonctions au Conservatoire de Liége; il s'établit alors à Bruxelles.

Georges Bonheur a publié, en 1891, un « **Essai critique de l'enseignement vocal actuel avec une note sur la respiration par le docteur Cheval* » (Paris, Paul Dupont). Il a composé ensuite des « *Exercices pratiques de la voix et la respiration* » qui ont paru en 1897 (Paris, Coleban). En 1895, au concours Lyonnais, il a obtenu le n° 17 sur 502 concurrents pour la chanson française et son travail a été couronné.

« Compositeur, écrivain, poète, causeur fin et spirituel, il est de plus un pro-
« fesseur adoré par ses élèves : en 1895, ceux-ci lui firent une ovation enthousiaste
« en lui présentant son médaillon en bronze par le sculpteur anversois Arthur Aren »
(*Petit Bleu* du 2 août 1895).

Immédiatement après les concours de ses élèves (27 juillet 1898) au Conservatoire de Gand, Bonheur s'était rendu à Porte d'Arcy, près Fère (Aisne, France) pour y passer ses vacances; il y mourut subitement le 2 septembre. Ses élèves et anciens élèves du Conservatoire de Gand, voulant lui donner un dernier hommage de leur reconnaissance, ont envoyé à Paris, le 27 novembre, une pierre commémorative, pour être déposée sur sa tombe.

BOURGONJON, Juste, né à Gand le 12 février 1846. Il fit ses études musicales, en partie avec un maître particulier, en partie au Conservatoire de Gand. Le 16 avril 1866, il s'engagea comme volontaire et quitta l'armée le 30 juin 1873.

Bourgonjon fut nommé professeur de trombone et de tuba, au Conservatoire

---

(1) Lamperti Francesco, professeur et musicographe italien, né à Savone le 11 mars 1813, mort dans sa villa du lac de Côme le 1er mai 1892. Son fils, l'impresario bien connu Giuseppe, né en 1834, mourut à Rome en décembre 1898.

de Gand, d'abord à titre provisoire, le 6 avril 1889, puis, à titre définitif, par arrêté royal du 20 février 1891.

Il est l'auteur de quelques Pas-redoublés et d'une Mazurka pour fanfares; il a transcrit et transposé, pour le trombone et le tuba des études de différents maîtres.

BRACKE, Edouard, né à Berlaere le 13 juin 1865. Entré au Conservatoire de Gand en avril 1877, il y remporta le 1er prix de cor en 1881, le 1er prix de solfège (c. moyen) en 1882, enfin le 1er prix de piano (c. supér.) en 1888. Il fut nommé moniteur d'un cours préparatoire de piano en octobre 1888; il quitta le Conservatoire en mars 1889.

BRACKENIER, Charles, né à Melle le 16 mars 1870 et décédé en 1890. Il entra au Conservatoire de Gand en 1888. Il y remporta le 2d prix d'orgue et de basse chiffrée en 1889. Il fut moniteur d'un cours de clavier en 1889.

BRAMANI, né en Italie. Il avait été impliqué dans une conspiration ourdie, en apparence, par Charles Albert contre son père, le roi d'Italie (1832), mais qui n'avait d'autre but que de compromettre quelques personnes dont on voulait débarrasser le pays. Cette conspiration échoua comme on devait s'y attendre, et Bramani dut s'expatrier. Il se réfugia d'abord en France, puis il vint s'établir à Gand où il donna des leçons d'italien, et spécialement à l'Institution privée de M. Léger, très connue à Gand. Le 4 mars 1846, Bramani fut nommé professeur de langue italienne au Conservatoire de Gand; il donna sa démission en 1852, et rentra en Italie profitant de l'amnistie qui avait été accordée aux anciens conspirateurs.

BURBURE DE WESEMBEEK, Gustave-Louis-Marie de, né à Termonde le 22 juillet 1815, décédé à Bruxelles le 25 octobre 1893.

Amateur passionné de musique, il prit part, dès sa jeunesse, à toutes les fêtes musicales qui se donnaient dans sa ville natale et fonda, de concert avec son frère Léon, *La Lyre académique* et la *Société philharmonique de Ste Cécile.*

Gustave de Burbure écrivit et publia, spécialement pour harmonies, des marches, des pas-redoublés, des valses, des galops, des airs variés et des fantaisies sur les opéras de l'époque; quelques-uns ont paru dans le *Journal royal de musique militaire* fondé par Gambaro (Paris); il arrangea pour harmonie les ouvertures de *L'Aspirant,* de *La Prison d'Edimburg,* de *Lestocq,* de *Les deux Journées,* de *Der Felsenmuhle,* de *La Princesse de Grenade,* et beaucoup d'autres.

Nous citerons encore un *Air varié* pour clarinette (en si bém.); *Les Violettes, Le Désir, La Capricieuse,* trois valses pour harmonie; un *Air varié* sur *Robert d'Evreux*

Gustave DE BURBURE DE WESEMBEEK

pour la Société de Ste Cécile à Gand; les pots-pourris sur *Anne de Boulen,* sur *Gustave III,* sur les *Huguenots,* etc. La fantaisie qu'il écrivit sur le *Chœur des Baigneuses* de ce dernier opéra eut plusieurs exécutions remarquées; elle fut jouée entre autres, par la musique des Guides, sous la direction de Bender, en un concert qui eut lieu dans la salle du Casino. Les vieux habitués des concerts du Parc de Bruxelles se rappellent encore avoir entendu exécuter avec grand succès, sous la direction de Sennewald, les compositions si gracieuses de Gustave de Burbure. Il a laissé aussi des valses et des galops pour le piano; des romances, des nocturnes, etc. à une et à deux voix avec accompagnement de piano et de guitare; un *Graduale* et un *Tantum ergo* pour chœur et orchestre, etc.

En 1841, Gustave de Burbure était venu se fixer à Gand; il consacrait ses loisirs à la musique; il participait comme exécutant à des séances de quatuors et il ne dédaignait pas, comme d'ailleurs plusieurs amateurs des plus distingués, de prendre place, à côté des artistes de profession, dans l'orchestre si renommé du Casino dirigé par Hanssens.

En 1859, Gustave de Burbure fut nommé conservateur des hypothèques en notre ville et il occupa ces fonctions pendant 23 ans. La même année, il devint membre de la Commission administrative du Conservatoire, en remplacement de F. Heynderickx décédé; en 1870, il succéda comme Inspecteur à Vanden Hecke. Grâce à son dévouement et à sa persévérance, le Conservatoire devint enfin un établissement de l'Etat (Arrêté royal du 10 avril 1879, voir p. 83); G. de Burbure fut élu Président de la Commission. En 1882, le corps professoral, pour témoigner sa gratitude à son Président, lui offrit une œuvre d'art.

Le 15 juillet 1882, Gustave de Burbure était nommé conservateur des hypothèques à Bruxelles; obligé de quitter la ville de Gand, il résigna ses fonctions au Conservatoire et il eut pour successeur M. O. de Meulenaere, le Président actuel de la Commission administrative.

Gustave de Burbure fut nommé Chevalier de l'ordre de Léopold le 4 avril 1873 et promu au grade d'Officier du même ordre en 1890. *L'Académie de Ste Cécile* de Rome lui avait octroyé le diplôme de membre d'honneur (1).

BURTON, Léontine, fille d'un acteur, est née à Lyon le 26 avril 1859. Elle entra au Conservatoire de Gand en octobre 1873; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1880; le 1er prix de piano (c. supér.) et de musique de chambre en 1882.

Melle Léontine Burton fut nommée monitrice d'un cours préparatoire de piano la même année, mais elle quitta le Conservatoire au bout de l'année scolaire pour aller s'établir à Bruxelles comme professeur particulier de piano. En 1892, elle se fit réinscrire sur les contrôles du Conservatoire pour fréquenter les cours de chant, de déclamation française et d'art de la scène; elle quitta définitivement l'école en octobre 1894.

(1) Je dois à l'obligeance de M. Arthur Ligy quelques-uns des renseignements qui précèdent.

BUYST, Palmyre, née à Gand le 22 novembre 1875. Inscrite au Conservatoire en 1882, elle y remporta le 1er prix de solfége (c. supér.) en 1890; le 1er prix de piano (c. supér.), d'harmonie théorique et de basse chiffrée en 1892; le 1er prix de musique de chambre et le diplôme de capacité pour le piano en 1894; le 1er prix de fugue en 1895.

Melle Palmyre Buyst est chargée, comme répétiteur, d'un des cours moyens de piano (arrêté ministériel du 18 octobre 1895); elle continue ses études esthétiques et d'harmonie; elle a remporté un grand succès dans un récital qu'elle donna à Bruxelles, salle Ravenstein, le 22 février 1897.

Elle s'est aussi appliquée à la composition; voici la liste de ses œuvres :

En 1892. — *Mélodie* pour chant avec accomp. de piano.
» 1894. — *Nocturne* pour piano.
» 1898. — 1. *Fugue* pour quatuor sur un sujet donné. — 2. *Andante* pour symphonie (en ré majeur). — 3. *Rose-Amour,* mélodie pour chant avec accomp. de piano. — 4. 1re *partie de la cantate Andromède,* paroles de Jules Sauvenière.
» 1899. — 1. *Allegro symphonique* (en la mineur). — 2. *Sanctus* pour chœur et orchestre.
» 1900. — *Ave Maria* pour soprano-solo, chœur et orchestre.

C

CABU dit CABEL, Louis, né à Namur le 19 mars 1819. Il fit ses études musicales au Conservatoire de Bruxelles; en 1840, il y remporta le 1er prix de chant dans la classe de Géraldy. Ses études terminées, Cabel entra au théâtre; il tint successivement l'emploi de premier baryton à Anvers, à Strasbourg et à Bruxelles. En 1847, lors de la création du Théâtre National à Paris, Ad. Adam (1803 † 1856) l'engage comme premier baryton et Cabel se distingue par quelques créations fort honorables. Les événements de 1848 ferment le théâtre et Cabel retourne à Strasbourg; il y reste jusqu'à la réouverture du Théâtre lyrique, à Paris, en 1852. Voici les principales pièces dans lesquelles il fut appelé à créer un rôle : *La Fille invisible, Le Bijou perdu, Georgette, Le Muletier de Tolède, Les Compagnons de la Marjolaine.* Cabel n'était pas un artiste dramatique de premier ordre, il manquait de chaleur scénique et n'était que médiocre comédien; mais il était avant tout chanteur correct. En 1857, on lui offre d'entrer, pour les rôles secondaires, au Grand Opéra de Paris; à la même époque, M. Gevaert, qui avait pu apprécier les qualités de Cabel pour l'enseignement du chant, lui fit la proposition de demander sa nomination comme professeur au Conservatoire de Gand; Cabel opta pour Gand, et le Conseil communal, à l'unanimité, le nomma à ces fonctions dans la séance du

Palmyre Buyst

29 août 1857 (1). En 1879, Cabel fut déchargé du cours de chant et nommé professeur de déclamation lyrique en français. Il mourut à Gand le 26 juillet 1884.

Cabel, fils d'un maître cordonnier, était l'aîné d'une nombreuse famille qu'il aida à élever. Il s'occupa de l'éducation artistique des siens et fut le premier professeur d'un de ses frères qui, à son tour, fut le maître de Marie Cabel, la célèbre cantatrice, la créatrice du rôle de Dinorah dans le *Pardon de Ploërmel* à l'Opéra-Comique (2); il contribua aussi à l'éducation de son neveu, ancien élève de notre athénée et du Conservatoire et qui devint ensuite artiste à l'Odéon. D'un caractère aimable et très obligeant, Cabel se fit aimer des Gantois; en décembre 1863, il fut proclamé membre d'honneur de la société royale des Mélomanes, en récompense des services qu'il avait rendus à cette société.

CHARLIER, Valérie, née à Gand le 1er février 1874. Elle entra au Conservatoire en 1890; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1894; le 1er prix d'harmonie supérieure et de basse chiffrée en 1897.

Elle a été nommée monitrice d'un cours préparatoire de solfège le 8 octobre 1894.

COPPENS, Marie, née à Gand en 1857. Elle entra au Conservatoire de Gand; elle y remporta le 1er prix d'harmonie théorique en 1873; un accessit de solfège (c. supér.) en 1874; le 2d prix de piano (c. supér.), le 1er prix (c. moyen) d'harmonie et le 1er accessit de musique de chambre en 1876.

Elle a été chargée, comme monitrice, d'un cours élémentaire de piano de 1875 jusqu'aux concours de 1877.

CORNÉLIS, Clotilde-Thérèse-Marie-Jeanne-Wilhelmine, née à Gand le 1er décembre 1862. Elle entra au Conservatoire en 1872; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1877; le 2d prix de piano (c. supér.), le 1er prix de musique de chambre et le 1er accessit d'harmonie supérieure en 1881. Elle fut nommée monitrice d'un cours préparatoire de piano et de clavier le 5 mars 1881; elle donna sa démission en janvier 1885.

CORNILLE, Léonie (Ve de Hector Poelman), née à Gand le 29 novembre 1842. Elle fut nommée concierge du Conservatoire, à titre provisoire le 15 mars 1879, à

---

(1) Plusieurs artistes avaient postulé la place, entre autres SCHILPP, CH. FRANCKEN, DE BRUCKER, VOLKMAERE, ALBERTAZZI.

(2) Marie-Joseph Cabel née Dreulette, née à Liége le 31 janvier 1827, décédée à Maisons-Lafitte, le 25 mai 1885.

la mort de Ch. Bevernage; celui-ci avait succédé lui-même, en 1851, à Mme Ve Amb. Heynderickx. Un arrêté ministériel du 1er janvier 1880 nomma définitivement Mme Poelman aux fonctions qu'elle remplit encore aujourd'hui.

D

DAMME, François van, né à Gand le 6 mars 1856. Il entra au Conservatoire en avril 1871; il y remporta le 1er prix de clarinette en 1875 et le diplôme de capacité pour son instrument dès l'année suivante. A la mort de son professeur Henri Weber (20 juin 1876), il acheva, *ad interim*, l'année scolaire; ensuite il se présenta au concours institué pour la nomination d'un professeur de clarinette au Conservatoire de Gand; mais Arthur Vander Gracht, notre professeur actuel et qui avait aussi pris part au concours, l'emporta.

DE BURBURE DE WESEMBEEK. Voir *Burbure de Wesembeek* de.

DE HOON, Edgard. Voir *Hoon,* Edgard De.

DELARUYE, Esther, née à Gand le 22 janvier 1872. Elle entra au Conservatoire en 1881; elle y remporta le 1er prix de piano (c. supér.) en 1892.

Melle Esther Delaruye fut monitrice d'un cours préparatoire de piano du 31 mars 1892 au mois d'octobre 1894; puis elle quitta le Conservatoire.

DELMELLE-MAERTENS. Voir *Maertens,* Marie.

DE MEESTER, Léon-Adolphe. Voir *Meester,* Léon-Adolphe De.

DE MULDER, Alfred. Voir *Mulder,* Alfred De.

DE POERCK, Pierre-Gustave. Voir *Poerck,* Pierre-Gustave De.

DE PORRE, Léopold. Voir *Porre,* Léopold De.

DEPREZ, Jean-François, né à Liége le 3 mars 1844. Il entra au Conservatoire de Liége en 1857, où il fut élève de Toussaint Radoux; il obtint le prix d'excellence du cours de cor en 1861. De 1861 à 1872 il tint le pupitre de cor-solo dans les orchestres de Liége et de Spa.

Lors de la démission de Herteleer, Deprez, après un brillant concours, fut nommé professeur de cor au Conservatoire de Gand par l'arrêté communal du 1er septembre 1872; cette nomination fut confirmée par l'arrêté royal du 18 décembre 1879; il fut chargé d'un cours d'ensemble instrumental pour instruments à vent par l'arrêté royal du 9 mars 1889.

En 1873, Deprez fut attaché en qualité de sous-directeur à l'harmonie communale de Gand; depuis 1883, il dirige l'harmonie communale d'Audenarde et il fait partie du corps professoral de l'école de musique de la même ville. En août 1898 il obtint la médaille civique de 1re classe. L'arrêté royal du 7 mai 1900 l'a nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.

DE ROUCK, Dymphna. Voir *Rouck,* Dymphna De.

DE SMET, Charles. Voir *Smet,* Charles De.

DE SOMERE, Edouard, Voir *Somere,* Edouard De.

DESTEL, Léon Van, né à Gand le 31 mai 1863. Il entra au Conservatoire en janvier 1879; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1882 et une mention honorable au cours supérieur de violon en 1884. Il remplit les fonctions de moniteur d'un cours préparatoire de violon du 10 mai 1884 jusqu'au mois d'octobre 1884.

DESTERBECQ, Jules, né à Liége le 24 février 1870. Il entra au Conservatoire de Gand en 1882; il y remporta successivement le 1er prix de solfège (c. de 2de année) en 1883; le 1er prix de violon (c. supér.) en 1890; le 1er accessit d'harmonie (c. supér.) en 1894; enfin le diplôme de capacité pour le violon et le 1er prix de musique de chambre en 1895. Dès le 15 avril 1888 il avait été nommé moniteur d'un cours préparatoire de violon; un arrêté ministériel du 18 octobre 1895, l'éleva au rang de répétiteur, mais il donna sa démission un mois après.

Desterbecq est professeur de violon à l'école de musique de Deynze, depuis le 15 septembre 1889.

DE SUTTER, Charles. Voir *Sutter,* Charles De.

DE SWERT, Jules. Voir *Swert,* Jules De.

DE VIGNE-VAN SANTEN, François. Voir *Vigne-Van Santen,* François De.

DE VIGNE-GODEFROY, Jean. Voir *Vigne-Godefroy,* Jean De.

DE VOGELAERE-LANGEROCK, Victor. Voir *Vogelaere-Langerock,* Victor De.

DE VOS, Edouard. Voir *Vos,* Edouard De.

DE VOS, François. Voir *Vos,* François De.

DE VOS, Franz. Voir *Vos,* Franz De.

DE VOS, Isidore. Voir *Vos,* Isidore De.

DE VOS, Victor. Voir *Vos,* Victor De.

DE WAELE, Charles. Voir *Waele,* Charles De.

DE WAELE, Louis. Voir *Waele,* Louis De.

D'HOY, Caroline. Voir *Hoy,* Caroline D'.

D'HULST, Adolphe. Voir *Hulst,* Adolphe D'.

DINTER, Marie-Louise Van, née à Gand le 19 mars 1862. Elle entra au Conservatoire en 1879; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) et le 1er accessit d'harmonie théorique en 1883; le 1er accessit de piano (c. supér.) et d'harmonie (c. supér.) en 1887.

Melle Marie Van Dinter a été chargée, comme monitrice, d'un cours de solfège individuel le 7 octobre 1887; un arrêté ministériel dn 30 avril 1897, l'a nommée répétiteur du même cours. Dès 1885, elle a été appelée à enseigner la musique dans les écoles communales de la ville de Gand; depuis le 13 octobre 1894, elle est professeur à l'école de musique de la ville d'Alost.

DOBBELAERE, Alphonsine, née à Malines le 4 novembre 1860. Elle entra au Conservatoire de Gand en 1876, et y remporta le 1er prix de déclamation et de chant français en 1878; ensuite elle fréquenta les classes du Conservatoire de Bruxelles où elle obtint le 1er prix de déclamation en juillet 1883.

Melle Dobbelaere fut nommée professeur-adjoint d'art de la scène et professeur d'un cours spécial de déclamation française au Conservatoire de Gand, à titre provisoire, le 5 novembre 1887; et, à titre définitif, par l'arrêté royal du 17 décembre 1888. Elle donna sa démission en juillet 1896.

DOMMANGE, Jean-Marcel-Albert, naquit à Paris le 7 novembre 1799 (1). Le célèbre ténor français *Garat* (1764 † 1823), ayant entendu chanter Dommange à l'église de St Roch, à Paris, fut émerveillé de la voix et de la diction du jeune homme; il se le fit présenter, lui donna des leçons pendant environ deux ans, puis il lui fit quitter le ministère où il était employé. En peu de temps, Dommange devint un des professeurs de chant recherchés de Paris. En 1832, il fut appelé à Genève pour y diriger le Casino, et, pendant deux hivers, il s'acquitta de cette tâche à la satisfaction des dilettanti. Il avait eu l'occasion de se lier d'amitié avec M. Dessonville, artiste du théâtre; celui-ci ayant obtenu l'exploitation du théâtre de la Rochelle, engagea Albert Dommange à faire partie de sa troupe; dès son premier début Dommange se fit applaudir et sa carrière était fixée. Il accepta les propositions qu'on lui fit pour la Haye, et il y tint pendant deux ans l'emploi de premier ténor (1835 à 1838). Au mois de mai 1838, Albert Dommange quitta la Hollande dont le climat était nuisible à sa voix. Il débuta à Bruxelles dans la *Juive, Anne de Boulen* et les *Huguenots*. Jusqu'en 1840 il tint l'emploi de fort-ténor, chantant tous les rôles de son répertoire avec un succès retentissant; il fit une création importante dans l'opéra *Louis de Maele* de notre compatriote le baron DE PEELLAERT (1793 † 1876).

En quittant Bruxelles, il fut attaché, pendant trois ans au Théâtre de Toulouse, puis un an à celui d'Anvers; le 23 mars 1844 il se fait entendre dans une soirée au Casino de Gand à laquelle les Mélomanes avaient prêté leur concours pour une exécution du *Stabat Mater* de Rossini sous la conduite de Ch. Hanssens; à la fin de cette année, il débuta au Théâtre de Gand; il y resta attaché jusqu'en 1848; le 26 décembre 1844, il prêta son concours à un concert donné au profit des indigents dans la salle du trône de l'hôtel de ville; les journaux de l'époque ne tarissent pas en éloges sur le magnifique talent du chanteur et du comédien. Ce fut à Gand qu'il perdit sa première femme, Anne-Lucie Rolin, âgée de 34 ans : elle mourut subitement le 4 janvier 1847, pendant que son mari jouait le rôle de Masaniello dans la *Muette de Portici* (2).

La Commission du Conservatoire de notre ville fit des propositions à l'éminent chanteur pour l'attacher à cet établissement; elles furent acceptées, et un arrêté communal du 15 mars 1851 chargea Albert Dommange de l'enseignement du chant. Le 15 avril suivant, Dommage devint Président de la Société des Chœurs (dissoute en 1895); mais il donna sa démission dès l'année suivante, le 15 février 1852; il fut remplacé par M. le vicomte Ch. de Clercque-Wissocq.

Albert Dommange était excellent musicien et professeur de réel mérite; il avait le don d'enthousiasmer ses élèves pour la grande musique; il était aussi, pour eux, d'un dévouement sans bornes; il les faisait venir chez lui et leur apprenait leurs rôles avec le plus complet désintéressement; il consacrait des heures entières à travailler avec eux, en les accompagnant sur l'harmonium (jamais un piano n'entra dans la maison de l'artiste). Il attachait surtout une importance particulière à la

---

(1) Plusieurs des renseignements de cette notice m'ont été communiqués par Mme Corréard, Ve Dommange, actuellement domiciliée à Paris.

(2) Voir l'*Histoire du Théâtre de Gand* par Prosper Claeys, t. III. p. 41 et l'*Annuaire dramatique pour 1840*.

musique vocale à plusieurs parties; il faisait étudier à ses élèves les morceaux classiques de ce genre, tels que le sextuor de *Don Juan,* le septuor de *Lucie,* le quintette de *La Flûte enchantée* (1) etc. et même des actes entiers d'opéras; c'est ainsi qu'il leur fit chanter tout le 3e acte de *Robert le Diable.* Albert Dommange avait l'ambition de créer, à Gand, une Ecole supérieure de chant et d'art dramatique; malheureusement la direction du Conservatoire de cette époque ne l'aida pas dans ses efforts comme il l'aurait voulu. D'un tempérament ardent, l'artiste fut ennuyé des tracasseries dont il se croyait l'objet et il se découragea. Un jour qu'on lui refusa de faire copier les parties d'un chœur qui devait accompagner le sextuor de *Don Juan,* sous le prétexte qu'il n'y avait pas de fonds disponibles pour cet objet, son irritation fut au comble et il envoya sa démission le 15 novembre 1854. Pendant ses trois années de professorat, Dommange avait formé un grand nombre de chanteurs qui faisaient honneur à son excellente méthode chaque fois qu'ils se produisaient en public; parmi eux, nous citerons Melles Pyn, Demangère, Houthooft, actuellement professeur de musique à Gand, (chanteuse légère); MM. César De Cock (basse) (2); Hippolite Gyselinck (fort-ténor), Charles Hanssens (ténor-léger), Edmond Delcroix (baryton), Henri Gevaert (ténor-léger), etc.

Après avoir donné sa démission il fit remettre son portrait photographique à chacun de ses élèves; ceux-ci à leur tour se cotisèrent et, le 5 mars 1855, ils offrirent solennellement à leur maître adoré, son portrait peint à l'huile par J. Pauwels (3); Melle Houthooft fut chargée, à cette occasion, d'être l'interprête de tous et, dans une allocution touchante où elle exprimait les regrets causés par la démission du vénéré maître, elle insistait surtout sur les liens d'affection qui les unissaient.

Dommange ne quitta pas la ville de Gand; il y avait gardé sa demeure et il y passait une grande partie de l'année, faisant de temps en temps des excursions artistiques, soit en France, soit en Italie, soit en Allemagne. Enfin il se fixa à Paris et, en 1859, il y épousa une Gantoise, Melle Adèle Plaetsaert (plus connue sous le

---

(1) Les solistes étaient Melles Clémentine Pyn, Houthooft, Flore Demangère et MM. Hanssens et César De Cock.

(2) César De Cock naquit à Gand le 23 juillet 1823. De bonne heure, il montra les dispositions les plus heureuses pour la musique et pour la peinture; sa jolie voix le fit admettre comme enfant de chœur à l'église St Bavon; plus tard il se fit inscrire dans la classe de violon d'Andries au Conservatoire de Gand; il remporta le 2d prix dans la 2me division en 1840, et il se fit entendre avec succès comme soliste dans les Matinées du Conservatoire qui avaient lieu dans la salle du Trône à l'hôtel de ville; il obtint aussi, en 1854, le 1er prix de chant dans la classe d'Albert Dommange. Engagé comme chantre à l'église de St Jacques puis à celle de St Sauveur, il donnait en outre des leçons de violon et de chant tout en continuant à s'appliquer à son art favori, la peinture. En 1855, Albert Dommange, son ancien professeur qui habitait Paris, l'attira dans la Grande Ville, où il lui procura une place de chantre à St Roch et de violoniste dans l'orchestre du Châtelet. Dès l'année suivante, un de ses tableaux ayant été admis à l'Exposition triennale, le peintre commença cette brillante carrière artistique qui lui valut une célébrité incontestée de paysagiste; toutefois il n'abandonna pas complètement la pratique de la musique qui lui procure de vives jouissances : maintenant encore sa demeure retentit parfois des sons de son violon et du piano de sa femme, excellente musicienne elle même. En 1883, César De Cock obtint la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold; en mai 1900, il a été promu au grade d'Officier.

Plusieurs des renseignements qui précèdent sont tirés de l'ouvrage : *De Gebroeders Xaveer en César De Cock* par Joz. Van Hoorde (Gand, I. Vanderpoorten, 1897).

(3) Ce portrait est depuis 1892 chez la fille d'Albert Dommange, Madame Gricourt, dont le mari est professeur à l'Ecole normale et au Collège Chaptal à Paris.

nom d'Adèle Rens), une de ses anciennes élèves; il vécut dès lors en famille s'occupant toujours de musique et se plaisant à réunir chez lui de nombreux artistes qu'il charmait, car le temps n'avait pas diminué son talent. En 1870, à l'époque de la guerre franco-allemande, Dommange amena sa famille à Gand, puis retourna à Paris où il affronta les rigueurs du siège; cette épreuve compromit sa santé; il avait fait aussi des pertes considérables d'argent. En 1873, il partit pour Alger afin de réparer ses forces; mais son heure avait sonné, et il y mourut trois mois après, le 14 décembre 1873.

DONCKERS, Pauline, née à Bruxelles en 1857. Elle entra au Conservatoire de Gand en 1870, y remporta le 1er prix d'harmonie théorique en 1873; le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1875; enfin le 2d prix de piano (c. supér.) et de musique de chambre en 1876. La même année Pauline Donckers fut chargée, comme monitrice, d'un cours préparatoire de piano; elle quitta le Conservatoire après les concours de 1877.

DRUBBEL, Jules, né à Gand le 1er octobre 1870. Il entra au Conservatoire de Gand en 1879; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1888; le 1er prix de violon (c. supér.) et de musique de chambre en 1891; enfin le 1er prix d'alto en 1892. Jules Drubbel fut nommé moniteur d'un cours préparatoire de violon le 29 octobre 1891; un arrêté ministériel du 30 avril l'a promu au grade de répétiteur; il est aussi professeur du cours de violon à l'Ecole de musique d'Alost depuis le 15 mai 1895.

M. Drubbel s'est produit avec succès comme violon-solo dans plusieurs concerts.

DUBOIS, Alphonse-Joseph, né à Bruxelles le 30 janvier 1839. Il s'engagea comme élève-musicien, le 30 octobre 1856, au 2me régiment des chasseurs à pied; en 1871, il devint gagiste au 3me régiment de ligne. Alphonse Dubois fut nommé surveillant au Conservatoire de Gand, par l'arrêté du Conseil communal du 26 juillet 1875; cette nomination fut confirmée par l'arrêté ministériel du 31 décembre 1881.

DUBOIS, Adolphe, fils d'Alphonse-Joseph, né à Gand le 18 janvier 1867. Il entra au Conservatoire de Gand en 1875. Il y remporta le 1er prix de cornet en 1882; le 1er accessit de solfège (c. supér.) en 1883; le 1er prix de contrebasse en 1884; enfin le 1er prix de trompette en 1886. Adolphe Dubois fut nommé moniteur du cours de bugle et de cornet en octobre 1882 et d'un cours préparatoire de solfège, en mai 1883. Il quitta le Conservatoire en février 1887; puis il fut

Jules DRUBBEL

successivement attaché, comme piston-solo aux orchestres de Blankenberghe, de St Malo, de Genève, de Montréal (Canada), de Paris (orchestre Lamoureux), de Boulogne-sur-mer. Il est actuellement chargé du cours de contrebasse à l'Ecole de musique de Nantes.

DUBOIS, Jean-Baptiste, fils d'Alphonse-Joseph, né à Gand le 19 janvier 1869. Il entra au Conservatoire de Gand en 1877; il y remporta le 2d prix de solfège (c. supér.) en 1887; le 2d prix de musique de chambre en 1889; enfin le 1er prix de violoncelle en 1890. J.-B. Dubois fut moniteur d'un cours préparatoire de solfège du 18 février 1886 au 25 avril 1891; ensuite il quitta le Conservatoire et fut successivement attaché comme violoncelliste-solo aux orchestres d'Amsterdam et de Blankenberghe. Il est actuellement professeur de violoncelle à l'Ecole de musique de Montréal (Canada).

DUBRULLE, Charles-Louis, né à Aarseele le 26 septembre 1874. Il entra, en 1889, au Conservatoire de Gand, où il fréquenta le cours de clarinette de M. Vander Gracht et le cours de solfège individuel de M. Roels; plus tard il suivit aussi un cours d'harmonie, de contrepoint et de clavier.

Dubrulle remporta le 2d prix de solfège (c. supér.) en 1892 et le 1er prix de clarinette (c. supér.) en 1893. Il a été moniteur de clarinette du 25 mars 1897 au mois d'octobre 1899.

DUQUESNE, Charles, né à Gand le 20 octobre 1858. Il fut nommé, au Conservatoire de Gand, d'abord expéditionnaire à titre provisoire le 2 février 1889; puis aide-bibliothécaire par l'arrêté royal du 14 novembre 1889, il donna sa démission le 8 février 1898.

DUQUESNE, Joseph-Henri, né à Gand le 4 février 1847. Il entra au Conservatoire en avril 1864; il y remporta le 1er prix de trombone (2e div.) en 1869; le 1er prix de violon (c. supér.) en 1870; le diplôme de capacité pour le violon en 1871; enfin le 1er prix dans le cours théorique d'harmonie en 1876.

Duquesne fut désigné, par la Commission administrative du Conservatoire, pour l'emploi de répétiteur d'un cours préparatoire de violon, à cause du grand nombre d'élèves, dès le mois de mai 1865; il fut confirmé officiellement dans ces fonctions d'abord par un arrêté communal du 1er octobre 1871, puis par les arrêtés ministériels du 31 décembre 1879 et 31 décembre 1881. Un arrêté royal du 3 septembre 1892 l'a nommé professeur-adjoint de violon; il est chargé d'un cours préparatoire et d'un cours moyen de violon. Joseph Duquesne est aussi professeur

de violon aux Ecoles de musique de Termonde et de Renaix; il a rempli les mêmes fonctions à l'Ecole de musique de Sottegem du 1er janvier 1887 au 1er janvier 1897, époque où le cours de violon a été supprimé pour des raisons d'économie.

DUQUESNE, Honorine, fille de Joseph-Henri, née à Gand le 14 juillet 1873. Elle entra au Conservatoire en 1879; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1889; le 1er prix de piano (c. supér.) en 1890; le 2d prix de musique de chambre en 1891; le 1er prix de basse-chiffrée en 1892; le 1er accessit d'harmonie (c. supér.) en 1893; enfin elle obtint le diplôme de capacité pour le piano en 1894.

Melle Honorine Duquesne avait été nommée monitrice d'un cours préparatoire de piano le 14 octobre 1890; un arrêté ministériel du 18 octobre 1895 l'a nommée répétiteur d'un cours moyen de piano. Depuis 1897, Melle Honorine Duquesne est chargée du cours supérieur de piano à l'Ecole de musique d'Audenaerde.

DURIEUX, Jeanne. Voir Mme *Aerens*.

E

ERPS, Désiré Van, né à Bruges le 26 octobre 1856. Il entra au Conservatoire de Gand en 1869; il y remporta le 1er accessit de solfège (c. supér.) en 1874; le 2d prix de violon (c. supér.) en 1874; le 1er prix de musique de chambre et le 1er prix de basson en 1876.

Le 29 octobre 1877, F. Vanden Heuvel donne sa démission de professeur de basson, au Conservatoire de Gand, et Van Erps donne le cours, *ad interim,* du 16 novembre 1877 jusqu'au 30 avril 1878.

ESQUIER, Etienne-Paul, né à Alger le 6 janvier 1841. Après avoir fait ses humanités au lycée d'Alger, il entre vers l'âge de 18 ans dans une étude d'avoué où il reste une couple d'années; mais son penchant pour l'art dramatique lui fit négliger la procédure pour la comédie de société; enhardi par des succès locaux, il se rend à Paris avec le désir d'entrer au Conservatoire; malheureusement il a dépassé l'âge réglementaire fixé pour l'admission (20 ans) et il ne peut être reçu comme élève; il s'adresse alors à Bressant qui lui donne des leçons particulières pendant une année et l'admet ensuite, à titre d'auditeur, au cours qu'il donnait au Conservatoire.

Esquier fait ses débuts à Strasbourg, en qualité de jeune-premier; au bout de l'année théâtrale il retourne à Paris et il est engagé au Théâtre du Gymnase

(mai 1864); au contact d'une brillante pléiade d'artistes — Mmes Pasca, Delaporte et MM. Lafont, Bouffé, Amal, Lesueur, Landral —, Esquier se forme à l'art réel du théâtre. Jules Janin lui consacra un article élogieux, lui prédisant un bel avenir. Pendant les quatre années qu'Esquier passe au Gymnase, il joue dans un grand nombre de pièces et toujours avec succès; mais son caractère, indépendant à la fois et timide, ne se plie que difficilement aux incessantes tracasseries auxquelles la situation des comédiens est soumise à Paris; lassé des intrigues de *derrière le rideau,* Esquier accepte un engagement de jeune premier rôle en Italie, dans la troupe Meynadier; il parcourt, pendant six années, les principales villes : Turin, Florence, Naples, etc., acclamé partout. Au bout de ce temps un mouvement politique oblige de fermer les théâtres français en Italie. Esquier revient en France et il fait diverses campagnes théâtrales à Bordeaux et à Lyon; il joue au Théâtre du Parc à Bruxelles, puis il retourne à Paris, au Théâtre Cluny, où il obtient d'éclatants succès; la presse est unanime à reconnaître dans Esquier une valeur artistique, une personnalité remarquable et le range parmi les meilleurs comédiens. Claretie le fait engager au Théâtre des Nations pour y créer un rôle important dans son drame *Les Muscadins;* ensuite Esquier passe à l'Odéon où il est fort estimé; malheureusement dans ce théâtre les bons rôles des pièces nouvelles sont donnés aux lauréats du Conservatoire pour leur faciliter l'entrée à la Comédie-Française; ne pouvant se résigner à attendre, Esquier quitte l'Odéon pour accepter une création au Théâtre Beaumarchais dans *Boislaurier,* pièce dramatique de George Richard, qui attire tout Paris et qui eut 100 représentations. A cette époque Sarcey écrivait dans le *Temps* : « Il est triste de voir un comédien de cette valeur réduit à s'exiler « au Théâtre Beaumarchais, alors qu'il devrait être au premier plan dans les premiers « Théâtres de genre. Toute la salle », ajoute-t-il, « l'a acclamé hier, et l'ovation qu'on « lui a faite est bien méritée. Je conseille aux Directeurs de s'attacher un tel « comédien. »

Esquier accompagne l'illustre tragédienne, Mme Agar, dans ses longues tournées; puis il prend la résolution d'aller donner de ville en ville, dans les lycées, des matinées composées de morceaux classiques; il fait ainsi une tournée en France (1884) sous les auspices du Ministre de l'Instruction publique; il interprète devant ses jeunes auditeurs, les vers et la prose des grands écrivains français; ensuite il revient à Paris et il joue encore au Théâtre Cluny, à celui des Nations, à la Porte St Martin; il voyage avec les tournées Simon; il vient ensuite faire plusieurs créations aux Galeries St Hubert de Bruxelles.

A cette époque, des collègues de Paris, Mme Marie Laurent, MM. Taillade, Lacressonnière, Masset et Villeray offrent à Esquier de devenir, avec eux, co-directeur du Théâtre auquel ils donnèrent le nom de *Théâtre de Paris,* ci-devant *des Nations;* l'artiste heureux de s'associer à une entreprise dont le but est vraiment artistique accepte cette proposition; il crée *Jacques Bonhomme, Les cinq doigts de Birouk, La Vie infernale, Le Ventre de Paris* (de Zola et Busnach); à propos de la dernière pièce nous tenons à rappeler une anecdote toute à l'honneur de l'artiste : il s'était refusé à jouer le rôle qui lui était dévolu dans cette pièce et il en avait averti Busnach; mais ayant cédé ensuite aux instances de ses associés, voici la lettre que lui adressa Emile Zola :

« Mon collaborateur Busnach me communique votre lettre, et permettez-moi « de vous dire que j'avais été comme lui, étonné. Le rôle de Bobine, entre des

« mains médiocres ou inexpérimentées serait certainement quelconque; mais je suis « convaincu qu'un artiste de votre talent fera une figure très intéressante de ce « prêteur aux halles, homme d'affaires véreux et mouchard. Il y a là une figure « curieuse et très moderne à créer, en dehors de l'action plus ou moins bonne du « personnage dans le drame.

« Je vous dis ces choses non pour vous fortifier dans votre acceptation, mais « parce qu'il me semble juste de les dire. Veuillez me croire votre bien dévoué et « bien cordial

« EMILE ZOLA. »

Le 2 janvier 1887.

Sur ces entrefaites survient l'incendie de l'Opéra-Comique, et la ville reprend aux artistes associés, le Théâtre de Paris pour y installer la troupe de l'Opéra-comique. Esquier s'engage alors pour les îles Maurice et Bourbon et, après la saison théâtrale, il parcourt les Indes, la Cochinchine, l'Ile de Java; il va jusqu'à Manille donnant des représentations de salon; il revient par Constantinople, traverse la Roumanie, la Valachie, l'Autriche et la Suisse. C'est au retour de ces lointaines pérégrinations qu'Esquier vint débuter à Gand, avec Madame Esquier (en 1893) dans *Ruy-Blas;* ensuite il remplit pendant quatre saisons d'été les fonctions d'administrateur, de metteur en scène et de régisseur général au Théâtre du cercle d'Aix-les-bains; il fut aussi engagé pendant deux ans au Gymnase où il joua : *la Servante, Dette de jeunesse, Romulus, Marthe,* etc. etc.

Fatigué de la vie enfiévrée de Paris, l'artiste se sent attiré vers la Belgique, et, plus particulièrement, vers Gand; ayant débuté avec grand succès comme premier rôle dans une troupe de M. Fontenelle, il avait constaté l'attrait exercé sur le public gantois par les ouvrages dramatiques de sérieuse valeur, et il crut que la bonne comédie pourrait se donner avec succès au Théâtre Minard; il organisa une troupe de comédie française pour la saison 1896-1897; on devait jouer la grande comédie, le drame, les vaudevilles et les comédies bouffes. Le résultat de cette entreprise trompa son attente au point de vue matériel, mais il s'assura de nombreuses sympathies. Malgré son échec, M. Esquier s'établit définitivement à Gand et il y organisa des cours privés de déclamation et d'art dramatique. Dans une séance qui fut organisée au Cercle Artistique et littéraire il se révéla, non seulement comme un comédien de talent, mais aussi comme un conférencier distingué et un fin critique littéraire.

Un arrêté royal du 27 mars 1897, nomma M. Esquier professeur-adjoint de déclamation française et un autre du 30 novembre de la même année, professeur de maintien et d'art de la scène en remplacement de Isidore Rey qui avait demandé sa mise à la retraite le 20 septembre.

M. Esquier est l'auteur d'un *Traité pratique de diction française,* prononciation, action oratoire — art de la scène à l'usage des écoles, des gens du monde et des étrangers (Gand, Ad. Hoste, 1898).

F

FÉRARD, Charles, né à Gand le 21 mars 1827. Il entra au Conservatoire en 1842; il y remporta le 2d prix de piano et le 1er accessit d'harmonie en 1847. Il fut chargé, comme répétiteur, d'un cours préparatoire de piano en 1849; et il remplit cette fonction pendant neuf années consécutives; il donna sa démission en 1858.

Férard fut l'accompagnateur du Grand-Théâtre de Gand, de 1850 à 1886, sauf une courte interruption pendant une couple d'années. Il ne refusa jamais son concours désintéressé aux fêtes organisées par les différentes sociétés de la ville qui faisaient appel à sa complaisance. Le 13 avril 1857, la société royale des Mélomanes le proclamait membre honoraire; le 5 novembre 1859 il est nommé officiellement avec J. Bonneville, pianiste-accompagnateur, et le 11 avril 1861, professeur de chant de la même société.

FOUREZ, Rachel, née à Mouscron en 1854. Elle entra au Conservatoire de Gand en 1870; elle y remporta le 1er prix d'harmonie en 1873; le 1er prix de piano (c. supér.) et le prix d'excellence pour le chant en 1874.

Melle Rachel Fourez fut monitrice d'un cours préparatoire de piano en 1874.

FRANÇOIS, Homodé-Séraphin, né à Gand le 2 septembre 1858. Il entra au Conservatoire en 1869; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1876 et le 1er prix de violon en 1878.

François fut moniteur d'un cours de violon pendant l'année scolaire 1877-1878. Il quitta le Conservatoire en novembre 1879 pour entrer à l'administration provinciale.

G

GANDT (De), Louis-Léonard (dit De Ghendt), né à Gand le 22 juillet 1847. Il entra au Conservatoire en avril 1858 et y remporta le 1er prix de violon en 1862 et le prix d'excellence en 1869; ce fut aussi pendant cette année qu'il obtint le 1er prix de trombone.

De Ghendt fut chargé, en qualité de moniteur, d'un cours préparatoire de violon de 1871 à 1879; puis il fut nommé répétiteur et il remplit cette fonction jusqu'à sa mort qui arriva le 7 avril 1885. Il avait été aussi professeur de violon à l'Ecole de musique de Renaix (de 1873 à 1878). D'un caractère affectueux et doux, De Ghendt était un artiste bien doué et modeste, s'intéressant particulière-

ment à la musique de chambre; il tenait la partie d'alto aux séances qui eurent lieu à la Sodalité de 1870 à 1873, puis au Conservatoire de 1883 jusqu'à sa mort. Il arrangea, en 1884, pour violon et piano, une œuvre de Francis THOMÉ (Né à Port-Louis en 1850) intitulée le *Badinage;* cette transcription n'a pas été éditée.

GASSÉE, Marie, née à Gand le 1er novembre 1874. Elle entra au Conservatoire en 1883; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1890; le 1er prix de piano (c. supér.) en 1891; le 1er prix d'harmonie théorique en 1892; et le 1er prix d'harmonie supérieure en 1893.

Melle Marie Gassée fut chargée, en qualité de monitrice, d'un cours préparatoire de piano en 1892 et 1893; puis elle quitta l'établissement.

GEVAERT, François-Auguste, né à Huysse (village de 3000 habitants à une lieue d'Audenaerde), le 31 juillet 1828. Dès son enfance, il témoigna de dispositions extraordinaires pour la musique; il fut d'abord élève de J.-B. CHRISTIAENS, son parent, l'organiste de la commune. Cédant aux sollicitations du médecin de l'endroit, qui suivait avec intérêt les progrès du jeune Gevaert, les parents de celui-ci consentirent à l'envoyer au Conservatoire de Gand (1841). Gevaert suivit le cours supérieur de piano de De Somere; il remporta le 1er prix en 1844, et se fit inscrire au cours d'harmonie de Mengal. Ce fut vers cette époque qu'il accepta la place d'organiste à l'église des Jésuites, ce qui lui permit de compléter ses études d'harmonie en exécutant la musique de Cherubini, Fétis, Reicha, Marpurg, etc. En 1847, il débutait comme compositeur par la cantate flamande *België* qui obtenait le 1er prix dans le concours organisé par la Société des Beaux-Arts de Gand; au mois de mai de la même année il remportait le 1er prix au concours de composition dit du Prix de Rome avec sa cantate intitulée : *Le Roi Léar.* Le 28 septembre la société des Mélomanes fait une splendide ovation au lauréat, à son retour de Bruxelles, et, le 14 octobre suivant, la ville de Gand fait un cadeau de musique au jeune compositeur qui, le premier à Gand, avait obtenu cette haute distinction; l'année suivante elle vota de plus un subside de 500 francs pour aider Gevaert dans ses voyages.

On trouvera, dans la *Biographie Universelle des Musiciens* par F.-J. Fétis (2de éd.), dans le *Supplément et Complément* publiés sous la direction de Arthur Pougin, dans les *Artistes-musiciens belges* de Grégoir et dans tous les ouvrages analogues, des biographies suffisamment complètes de F.-A. Gevaert; ce que nous voulons consigner ici, c'est la part importante que notre illustre compatriote a prise à l'administration du Conservatoire où il avait fait ses études et pour lequel il a toujours témoigné une affection filiale.

Il fit partie de la Commission administrative du Conservatoire de Gand pendant environ un quart de siècle (de 1856 à 1879); durant toute cette période, il ne cessa pas un seul instant, soit à Gand, soit pendant son séjour à Paris, de s'intéresser à notre établissement de musique; dans toutes les circonstances déli-

François-Auguste GEVAERT

cates et difficiles, il se chargea de rédiger des rapports qui sont des modèles de clarté et d'impartialité. Nous rappellerons entre autres : le travail qu'il fit, lors de la mort de Mengal et qui eut pour résultat la suppression de la place de Directeur et la nomination d'un Inspecteur (page 38); la lettre qu'il adressait à l'inspecteur Van den Hecke, le 16 novembre 1856, à son retour d'Italie, et dans laquelle il s'occupait des réformes qu'il convenait d'introduire dans la composition du corps enseignant; le compte-rendu des concours de 1859 qui parut dans le *Journal de Gand;* en 1866, le rapport sur les acquisitions d'ancienne musique pour la bibliothèque du Conservatoire de Gand et sur l'état, à cette époque, de ce dépôt; en 1870, le rapport si remarquable où il examine la question de l'enseignement du chant néerlandais et auquel répondit longuement le conseiller communal J. Vuylsteke (voir plus haut, p. 56); les nombreux comptes-rendus des concours où il constatait la situation des classes avec les améliorations à introduire dans l'enseignement, et où sa bienveillance naturelle ne l'empêchait pas de proposer, avec une juste sévérité, des réformes radicales lorsqu'il les jugeait nécessaires; mais aussi il rendait justice à ceux qui étaient dignes de cette faveur, par leur talent et par leur zèle, comme le prouvent notamment les discours qu'il prononça sur la tombe de plusieurs professeurs.

Rappelons aussi la donation généreuse qu'il fit au Conservatoire de Gand dans les termes suivants :

« Je soussigné, déclare faire remise au *Conservatoire de Gand* de tous les droits « d'auteur, que l'on pourrait exiger en mon nom pour l'exécution des morceaux « de ma composition. — J'entends que cette exemption soit appliquée aussi bien « à la musique vocale qu'à tout autre genre de composition. »

(*Signé*) F.-A. GEVAERT.

Paris, 1 juin 1859. Place Ventemille, 6.

Le 22 janvier 1859, à l'occasion de la célébration du mariage de Aug. Gevaert, les professeurs et les élèves du Conservatoire ainsi que quelques autres artistes exécutèrent, à l'église St Nicolas les morceaux suivants :

1. *Marche triomphale* de Judas Machabée pour orchestre et orgue. . HAENDEL.
2. *Kyrie* (chœur) . . . . . MENGAL.
3. *Ave Maria,* air chanté par MM. Ghyselinck et Ed. Nevejans . . A. GEVAERT.
4. *Ad SSm Sacramentum* (chœur). . . . . A. GEVAERT.
5. *O Salutaris,* solo pour ténor chanté par M. Eeckhout. . . . . HAYDN.
6. *Marche* à grand orchestre et orgue de Judas Machabée . . . . HAENDEL.

M. Gevaert adressa, de Paris le 6 février suivant, à MM. les Membres de la Commission et Professeurs du Conservatoire de Gand, la lettre suivante :

« Permettez-moi de vous exprimer mes plus vifs remercîments pour l'idée spon- « tanée que vous avez eue d'organiser à mon honneur une messe le jour de mon « mariage.

« A l'issue de cette cérémonie qui m'avait bien vivement ému, j'aurais été « bien heureux de vous serrer la main à tous, et de vous remercier de la manière « touchante dont vous avez su embellir le jour le plus heureux de ma vie. J'ai « dû me contenter d'exprimer à Monsieur Victor Vanden Hecke les sentiments « qui remplissaient mon cœur devant cette manifestation émouvante.

« Je sais, Messieurs, combien mon mérite est au-dessous des honneurs dont « mes compatriotes m'ont comblé en cette circonstance, mais cela même ne fait « qu'augmenter la lourde dette de reconnaissance que j'ai contractée de longue « main avec la ville de Gand et me pénétrer encore davantage de toute l'immen- « sité de ma tâche.

« Mon dévouement était acquis depuis longtemps au Conservatoire dont je me « glorifie d'être sorti, cependant cette nouvelle preuve de sollicitude de votre part « me prescrit plus que jamais une coopération active à vos travaux, et je prends « de nouveau l'obligation d'unir mes efforts aux vôtres, pour contribuer au main- « tien d'une Institution à laquelle se trouve liée l'existence de l'art musical dans « notre bien aimée ville de Gand.

« Laissez-moi aussi vous transmettre les remercîments d'une personne qui était « bien émue ce jour là, et qui a partagé complètement mes sentiments dans cette « circonstance.

« Veuillez agréer l'assurance de ma profonde gratitude et me croire à tout « jamais votre tout dévoué

« (*Signé*) F.-A. GEVAERT. »

En 1871, des propositions furent faites à Gevaert, par l'administration communale, pour qu'il acceptât la Direction de son Conservatoire. Gevaert avait occupé à Paris, une brillante position et n'avait été ramené en Belgique que par suite de la guerre franco-allemande; les autorités avaient pensé qu'il fallait profiter de cette circonstance pour mettre, à la tête de notre Ecole de musique, un homme « qui « par son autorité incontestée et son ascendant légitime aurait pu faire de notre « Conservatoire le centre musical du pays ». Les négociations étaient sur le point d'aboutir, lorsque la mort inopinée (26 mars 1871) de Fétis, Directeur du Conservatoire de Bruxelles, en décida autrement; le Gouvernement appela Gevaert à recueillir la succession de l'illustre maître qui avait présidé aux destinées du Conservatoire de Bruxelles. On sait à quel degré de prospérité Gevaert a su faire parvenir l'établissement dont il a pris la direction et dont la réputation s'est répandue au loin.

M. Aug. Gevaert est aussi Maître de Chapelle de S. M. le Roi des Belges; il fut membre de l'Académie des Beaux-Arts de Gand (2e classe, musique); il a été élu membre de l'Académie royale de musique le 4 janvier 1872; il a été directeur de la classe des Beaux-Arts en 1876, 1889 et 1895 et président de l'Académie en 1889 et 1895. Il est Grand Officier de l'Ordre de Léopold depuis le 14 mai 1881.

Voici la liste de ses œuvres :

I. — Dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique.

A) 2e *série*. — 1. Rapport sur la situation de la musique en Espagne (1851, Bruxelles). — 2. Discours sur l'enseignement public de l'art musical à l'époque moderne (1876). — 3. Notes bibliographiques sur des ouvrages du radjah Sourindro Mohun Tagore et du chevalier X. van Elewyck (1877 et 1878).

B) 3e *série.* — 1. Le chant liturgique de l'église latine (1889). — 2. Discours aux funérailles d'Alphonse Bélat (1895). — 3. La musique, l'art du XIXe siècle (1895).

C) *Dans l'Annuaire de l'Académie.* Notice sur le chevalier Léon de Burbure (1893).

II. — Ouvrages didactiques (1).

*1. *Leerboek van den Gregoriaenschen zang* (Gand, 1856). Cet ouvrage a été traduit plus tard sous le titre : *Manuel pour l'enseignement du Flain-chant* et la manière de l'exécuter sur l'orgue.

*2. *Les Gloires d'Italie,* chef-d'œuvre de la musique vocale italienne aux XVIIe et XVIIIe siècles, collection de morceaux de théâtre, de concert et de chambre recueillis et publiés avec accomp. de piano (1868).

*3. *Traité d'instrumentation* (Gand, 1864).

*4. *Vade-Mecum de l'organiste* (Gand, 1871).

*5. *Histoire de la musique dans l'Antiquité* (Gand, 1875-1881).

*6. *Des liens qui unissent la musique à la philologie* (1875).

*7. *Nouveau traité d'instrumentation* (Brux. 1886). Cet ouvrage a été traduit en allemand par Hugo Riemann en 1887.

*8. *Répertoire classique du Chant français,* morceaux d'études et de concours pour les Conservatoires et Ecoles de musique (Brux. 1886).

*9. *Cours méthodique d'orchestration* (Paris, 1886).

*10. *25 leçons de solfège* à changements de clefs (Brux. 1887).

*11. *Les origines du chant liturgique de l'église latine* (Gand, 1890).

*12. *La mélopée antique.* Suite et complément à l'histoire de la musique dans l'antiquité (Gand, 1895).

13. *Les problèmes musicaux d'Aristote* (Gand, 1899).

14. *Les commencements de l'harmonie en France, les origines de la tonalité moderne* (Revue des Lettres et des Arts). Cet article obligea Gevaert à soutenir, dans la Revue et Gazette musicale de Brandus, à Paris, une vive polémique contre Fétis (père).

15. *Origine de l'Air,* travail pour la Société des compositeurs de musique (1847).

16. *La Musique au moyen âge,* discours lu à Paris, en 1866, à la 23e séance de la société des compositeurs de musique.

17. *Chansons du quinzième siècle* avec la musique transcrite en notation moderne (1875).

---

(1) Aug. Gevaert a publié, en 1857, une méthode d'harmonie sous le pseudonyme de *Albert Kennig.*

III. — Compositions dramatiques et instrumentales.

*1. *Hugues de Somergem,* opéra en trois actes (Gand, 1849).
*2. *La Comédie à la ville,* opéra-comique en un acte (Gand, 1849).
*3. *Fantaisie sur des Airs nationaux espagnols* pour orchestre (Gand, 1851),
*4. *Georgette,* opéra-comique en un acte (Paris, 1853).
*5. *Le Billet de Marguerite,* opéra-comique en 3 actes (Paris, 1854).
*6. *Les Lavandières de Santarem,* » » 3 » (» 1855).
*7. *Quentin Durward,* » » 3 » (» 1858).
*8. *Le Diable au Moulin,* » » 1 » (» 1859).
*9. *Le Château trompette,* » » 3 » (» 1860).
10. *Les deux Amours,* » » 2 » (» 1861).
*11. *Le Capitaine Henriot,* » » 3 » (» 1864).
12. *Transcription classique* pour petit orchestre (Brux. Schott).
*13. Ouverture (en mi mineur).

IV. — Cantates.

1. *België.* Cette cantate a obtenu, en 1847, le 1er prix au concours organisé par la société des Beaux-Arts de Gand. — 2. *De Nationale Verjaerdag* (L'Anniversaire nationale), pour voix d'hommes. — 2. *Le Retour de l'Armée* (Paris, 1859). — *4. *Jacob van Artevelde* pour voix mixtes et orchestre (Gand, 1863). — *5. *Flandre au Lion.* — 6. *Le Départ* à 3 voix. — 7. *Le Roi Léar* (1847).

V. — Chœurs.

*1. *De Nornen,* chœur à 4 voix (Gand, 1861). — *2. *15 chorals,* pour 4 voix mixtes (Bruxelles, 1882). — *3. *Collections de chœurs latins et français* sans accomp. (en 4 fascicules; Bruxelles, Lemoine). — *4. *Adieux à la mer* (d'après Lamartine), pour 4 voix mixtes et accomp. de quatuor (Bruxelles, Krenz). — 5. *Au nouveau lévite,* solo et chœur avec accomp. de piano ou harmonium. — 6. *Jérusalem,* double chœur sans accomp. — 7. *Le Réveil,* chœur sans accomp. — 8. *Les Emigrants irlandais,* chœur pour 4 voix d'hommes. — 9. *Les Orphéonistes.* — 10. *Les Proscrits.* — 11. *Strijdlied der Geuzen* (chanté en 1856, par la Société des Chœurs). — 12. *Hymne de l'Office de la nuit,* chœur pour 3 voix de femmes.

VI. — Mélodies, romances, chansons, etc.

1. *Les Cloches de Noël,* solo avec orgue. — 2. *Chants lyriques de Saül.* — 3. *Madrid.* — 4. *Le Mois de Mai.* — 5. *Seigneur protège nous.* — 6. *Sur l'eau.* — 7. *La Bienfaisance.* — 8. *L'Absence.* — 9. *L'Adieu*

Mme GEVAERT-STEVEN

du brave. — 10. *L'amitié.* — 11. *Gentille blonde.* — 12. *Le Drapeau.* — 13. *La Fraternité.* — 14. *L'Exode.* — 15. *Le Chant du Crépuscule.* — 16. *Chanson bachique.* — 17. *La Veillée du Nègre.* — 18. *La Grande route.* — 19. *Toulouse.* — 20. *Lion flamand.* — 21. *Sérénade.* — 22. *Les Ouvriers.* — 23. *Les Pêcheurs de Dunkerque.* — 24. *Le Réveil.* — 25. *Philip van Artevelde* (Willems Fonds). — 26. *Ik spreek van U zoo zelden* (id.) — 27. *Aphrodite* (id.).

VII. — Compositions religieuses.

*1. *Super flumina Babylonis* (psaume CXXXVI), pour voix et orchestre (1848) (1). — 2. *Tantum Ergo* (en mi bémol). — 3. *Psaume LXVII.* — 4. *A Solis Ortu* avec accomp. d'orch. — 5. *Te Deum* avec accomp. d'orch. (2). — *6. *Cts SS. Sacramentum.* — *7. *O Salutaris* (en sol majeur). — *8. *Kerslied* (Noël). — *9. *Tota pulchra,* motet à la Ste Vierge pour orgue ou harmonium. — 10. *Canticum Natalitiae,* solo et chœur avec accomp. d'orgue ou de piano, — 11. *Les Filles de Marie,* chœur religieux à 3 voix avec orgue. — *12. Trois motets : *Ave Verum, Ave Maria, Ecce Panis* (Gand, Gevaert). — 13. *Missa pro defunctis.*

Note. La bibliothèque de l'Université de Gand possède plusieurs œuvres manuscrites de F. A. Gevaert remontant à sa jeunesse, telles que *Joseph,* air pour voix de ténor, un fragment de quatuor à cordes, etc.

Mme GEVAERT-STEVEN, Jeanne-Adrienne-Antoinette, née à La Haye le 27 octobre 1857. Mademoiselle Steven ne se destinait pas d'abord au théâtre; elle était employée dans une maison de nouveautés à Bruxelles, lorsque la directrice ayant remarqué le timbre harmonieux de la voix de son employée, l'engagea à prêter son concours à une séance du Willems-Fonds pour y réciter un monologue; la jeune fille fit ce qu'on lui demandait, et M. Hendrickx, directeur du Théâtre flamand (Alhambra), l'ayant entendue, l'engagea vivement à embrasser la carrière dramatique en lui promettant ses conseils et même ses leçons. En 1882, Melle Steven fut définitivement engagée au Théâtre de l'Alhambra à Bruxelles; elle fit ses premiers débuts dans *Robrecht de Duivel in Vlaenderen;* son succès fut complet; les journaux furent d'accord pour constater sa diction élégante et pure; la même année elle créa encore *Arme Bertha, De kleine Jack, Margot* et joua *De Priester, De twee Weezen* et tout le répertoire. A cette époque, elle prêta fréquemment son concours aux réunions du Willems-Fonds, où l'accueil le plus chaleureux lui fut toujours réservé;

(1) Cette œuvre fut composée pour le *Duitsch-Vlaemsch Zangverbond* qui eut lieu à Gand le 28 mai 1848.

(2) Les trois derniers ouvrages se trouvent à l'Eglise St Martin (Akkergem) de Gand.

en 1884 elle eut l'honneur de jouer *Vorstenplicht* de N. de Tière devant S. M. la Reine et S. A. R. le Prince Baudouin qui félicitèrent chaudement la jeune artiste, en lui exprimant leur satisfaction de l'avoir si bien comprise à cause de sa prononciation claire et expressive. Le 16 août 1885, Melle Steven remportait avec la société des Mélomanes de Gand, le 1er prix à l'unanimité au grand concours dramatique en langue française organisé par l'Union dramatique et philantropique de Bruxelles. Elle quitta Bruxelles et fut engagée à Gand, sous la direction de feu Fauconnier, en qualité de jeune première : elle fut présentée au public dans le rôle de Claire de Beaulieu du *Maître de Forges;* son succès fut éclatant; elle fit également d'autres créations importantes. Pendant son séjour dans la ville, Melle Steven n'a jamais refusé l'appui de son talent aux œuvres de bienfaisance; elle prêta mainte fois son concours aux spectacles de la Société royale *des Mélomanes.*

En 1887, un brillant engagement appela la tragédienne à Anvers, où le public lui fut particulièrement favorable; au cours des trois années qu'elle passe à Anvers elle crée *Ruy-Blas, Martyre, Jane Grey, Jane Shore, de Scheiding,* etc.; elle excellait dans le répertoire shakespearien et l'on se rappelle aujourd'hui encore ses incarnations dans *Hamlet* (la Reine), *Roméo et Juliette* (Julia), le *Marchand de Venise* (Béatrice), etc.

Le 5 juillet 1890 Melle Steven épousa M. Gevaert qui eut, en 1896, la direction du Théâtre néerlandais à Gand (Théâtre Minard).

Par un arrêté royal du 18 novembre 1892, elle a été nommée professeur du cours de déclamation néerlandaise au Conservatoire royal de Gand, où son enseignement ne tarda pas à donner des fruits; elle forma de nombreux élèves; plusieurs ont déjà mérité le prix d'excellence. Quoique se consacrant presque uniquement au professorat, Mme Gevaert-Steven joue encore quelquefois avec les sociétés dramatiques néerlandaises du pays. Sur sa demande elle a obtenu l'autorisation de compléter son enseignement par un cours d'histoire de la littérature néerlandaise (arrêté ministériel du 14 décembre 1897); cette innovation a comblé une lacune du cours de déclamation néerlandaise.

GHELUWE, Léon Van, né à Wannegem-Lede le 15 septembre 1837. Les grands parents avaient habité Huysse; ils quittèrent cette localité après qu'un incendie eut complètement détruit leur maison et dévoré le produit de leurs labeurs; cette maison était contiguë à celle du grand-père de notre illustre maître Auguste Gevaert. Le père de Van Gheluwe exerçait la profession de tailleur; et les besoins du ménage exigeaient que tous les garçons prissent place de bonne heure sur l'établi, pour aider leur père à pourvoir aux nécessités de la famille. Mais Van Gheluwe était aussi enfant de chœur et il remplit même plus tard les fonctions de sacristain-adjoint; c'est ainsi qu'il acquit ses premières connaissances en musique; ayant reçu quelques leçons de piano de CHRISTIAENS, sacristain à Huysse, qui fut aussi le premier maître de Gevaert, il s'amusait à développer sur l'orgue ses idées et ses impressions; une méthode de musique qui lui avait été donnée par son frère lui apprit les premières notions d'harmonie; piqué de la tarentule de la composition il con-

sacrait, à son art favori, tout le temps que lui laissait son état de tailleur et ses autres occupations; dès l'âge de 13 ans, il écrivit de la musique : c'étaient d'abord des motets, des pièces et préludes pour orgue; plus tard, des chœurs pour une petite société chorale dont il était le directeur. Il composa même des messes; ce fut l'une de celles-ci qui, envoyée à Gevaert par le fils du bourgmestre, décida de son avenir; sur le conseil de Gevaert et, en présence de la grande ardeur du jeune homme, son père se laissa persuader de l'envoyer au Conservatoire de Gand (mars 1856); Léon Van Gheluwe avait alors 19 ans.

Dès la première année Van Gheluwe remporte un prix de solfège; et deux ans après on exécute de lui une ouverture à grand orchestre; lors de cette exécution le courageux travailleur était déjà répétiteur d'une classe de solfège et d'une classe de piano; pour cette classe de piano il avait succédé à Ch. Férard qui avait donné sa démission (décembre 1858). Ce fut pour le jeune homme une époque de dur labeur : il pourvoyait aux premières nécessités de sa vie modeste, par ce qu'il gagnait au Conservatoire et par ce que lui rapportait sa position d'accordeur de piano de la maison Gevaert; tout le reste de son temps, il le consacrait à la composition et à l'étude de la langue française dont il ne connaissait pas un mot en arrivant à Gand; en 1860, il remporte le 1er prix de contrepoint dans la classe de Ch. Miry (3e division); la même année (21 janvier 1860) il est nommé répétiteur de piano de la 2e division en remplacement de Wittevronghel démissionnaire; l'année suivante il obtient le 1er prix de composition dans la 2e division; ensuite il continue à s'exercer seul au contrepoint double et à la fugue; enfin, en 1863, il se sent de force à se présenter au concours de Rome.

A cette époque le concours se faisait uniquement en français, ce qui le rendait particulièrement difficile pour nos compositeurs flamands tels que Gevaert, Benoit, Van Gheluwe; malgré ces conditions défavorables, Van Gheluwe obtient le 1er accessit avec sa cantate *Paul et Virginie*. Cette partition du débutant contient un air de ténor fort remarquable. En 1865, il entre en lice une 2de fois, mais dans de meilleures conditions : le Ministre de cette époque, Alphonse Van den Peereboom avait fait décider que les concurrents pouvaient choisir entre un poème français et un poème flamand; des six artistes qui se présentèrent trois, et parmi eux Van Gheluwe, choisirent le poème flamand *De Wind* (Le Vent) dont les paroles étaient de Em. Hiel (1); mais le malheur voulut qu'une attaque de typhus vint le frapper alors que sa cantate n'était achevée qu'à moitié; il l'acheva chez lui pendant sa convalescence et, d'après l'avis des hommes les plus compétents comme Benoit, Samuel et d'autres, elle eut été couronnée avec éclat si l'auteur avait pu l'achever en loge. Ce concours fut très brillant et l'on décerna trois prix, parmi lesquels deux échurent à des flamands, l'un à Jean Vanden Eeden, l'autre à Gustave Van Hoeij. La cantate de Van Gheluwe a été éditée depuis chez Vander Ghinste, à Bruxelles, et a été exécutée plusieurs fois, entre autres à Bruges en 1870 pendant un festival. C'est à cette époque qu'il écrivit la cantate flamande à huit voix *Hulde aan Callier* (Hommage à Callier), poésie de Nap. Destanberg, qui fut exécutée

(1) Né à St Gilles, près de Termonde le 30 mai 1834; professeur de déclamation néerlandaise au Conservatoire royal de Bruxelles, depuis le 18 avril 1867 jusqu'à sa mort (27 août 1899).

sur la tombe du regretté échevin de l'instruction publique et professeur de droit de l'Université de Gand et qui eut un succès retentissant.

En 1867, l'auteur du *Wind* se représenta une 3e et dernière fois au concours (30 ans est la limite d'âge); le résultat de cette épreuve fut éclatant pour les compositeurs flamands et les journaux de Bruxelles s'accordèrent à l'appeler le *Sadowa des Flamands;* Van Gheluwe n'obtint que le 2d prix; mais il n'en fut pas humilié, le 1er prix ayant été décerné à H. Waelput, ce génie musical dont la Belgique déplore encore la perte. La partition de Van Gheluwe fut très remarquée et finit par un hymne que Fétis, directeur du Conservatoire de Bruxelles, déclarait « *le plus bel hymne qui ait été écrit en Belgique* »; d'ailleurs, l'œuvre avait été jugée tellement importante que le Gouvernement n'hésita pas à accorder exceptionnellement un subside à Van Gheluwe, comme au 1er prix, pour lui permettre de faire des voyages artistiques en Allemagne et en Italie.

Il partit avec Gustave Huberti pour Münich, et soutenu par les encouragements de Franz LACHNER il composait jour et nuit; c'est alors qu'il mit en musique plusieurs poésies de J. Vuylsteke dont six ont été publiées en recueil par la maison Gevaert de Gand. Ce fut aussi à Münich qu'il se concilia l'amitié de Hans VON BÜLOW; celui-ci lui confia pour quelques jours le manuscrit des *Maîtres Chanteurs* de Wagner en le priant de lui faire connaître ce qu'il en pensait; notre Flamand étudia avec enthousiasme la magnifique partition et il communiqua par écrit son admiration à von Bülow; cependant il déclarait ne pouvoir admettre que le créateur d'une telle œuvre pût s'être donné pour but, dans son beau libretto, de se venger des maîtres de chapelle de Paris qui avaient fait échouer misérablement son *Tannhäuser.* Von Bülow ayant invité de nouveau Van Gheluwe il exécutait pour lui les plus belles parties de l'opéra, entre autres le *Preislied* et l'*Ouverture,* lorsque Richard Wagner lui-même apparut tenant en main un livre et la lettre de Van Gheluwe. Le Maître remercia celui-ci pour son opinion si flatteuse pour lui en lui disant qu'il ne s'était pas trompé en déniant au libretto des tendances méchantes dont on l'accusait; en même temps il lui tendait le livre qui lui avait donné la première idée de son poème; et, en effet, l'ouvrage bien ancien, avait paru des siècles avant les tristes événements de Paris. Depuis ce moment, Wagner témoigna beaucoup d'amitié au flamand modeste mais bien doué, et il tint à le faire assister aux répétitions des *Maîtres Chanteurs* avant leur exécution à Münich.

La correspondance de Léon Van Gheluwe à cette époque fit sensation, surtout son rapport si remarquable sur l'enseignement de la musique en Italie. Un deuil de famille rappela Van Gheluwe à Gand. A cette époque il adressa à la Commission administrative du Conservatoire de Gand un rapport fort développé sur l'importance d'un cours d'orgue (8 mai 1869, voir page 51). En 1870, Van Gheluwe fut chargé du cours supérieur de solfège au Conservatoire de Gand; il était aussi répétiteur d'un cours de piano. La même année il fut chargé, en sa qualité d'Inspecteur délégué des écoles de musique subsidiées par l'Etat, d'offrir à Gevaert, au nom du Gouvernement, la place de Directeur du Conservatoire royal de Bruxelles; jamais mission ne fut exécutée avec plus de joie et de satisfaction.

Ayant reçu des propositions pour la place de Directeur de l'Ecole de musique à Bruges, Léon Van Gheluwe donne sa démission au Conservatoire de Gand; elle est acceptée par une décision du Conseil communal, le 28 décembre 1871, et

Van Gheluwe est nommé Directeur à Bruges le 16 janvier 1872 en remplacement de WAELPUT, démissionnaire (1).

En 1878, il organisa avec beaucoup d'autorité le Grand Festival national de l'Etat (2) qui avait lieu cette année à Bruges; il rencontra de grandes difficultés: la ville de Bruges n'avait pas de sociétés de chant d'hommes et de femmes; l'orchestre formé par Waelput pendant sa période de direction au Conservatoire de la ville, avec le concours d'amateurs, était jeune et n'était pas préparé pour des exécutions de cette importance; il y avait aussi la question d'argent et d'autres difficultés locales. Van Gheluwe, à force d'énergie, parvint à mener à bonne fin cette œuvre gigantesque; voici ce que le *Précurseur* écrivait à ce sujet: « Là où j'admire sincèrement « la ville de Bruges, c'est dans les ressources qu'elle est parvenue à se créer. Un « festival modelé sur ceux de Bruxelles, Gand, Anvers et Liège, y était chose neuve. « Il a fallu aux premières villes des années pour réunir leur cadre de dames, « sans compter que les sociétés de chœurs fournissaient le contingent masculin. « Ici, tout devait s'improviser, et on l'a fait avec une vaillance étonnante et un « mérite réel. » Pour finir nous ajouterons ce détail typique, c'est que Van Gheluwe prit si bien ses mesures que le Festival solda par un boni de 6000 frs.; cette somme servit à l'acquisition des orgues construites par Hooghuys à Bruges et qui sont à l'usage actuellement de la classe d'orgue du Conservatoire.

A l'occasion de ce Festival Van Gheluwe fut nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold. Ce fut aussi cette année qu'il épousa Melle SIMONIS, excellente pianiste et improvisatrice (née le 17 avril 1860).

En 1881, l'inspection des écoles de musique belges fut partagée comme pour les écoles de dessin; on nomma deux inspecteurs : Mertens pour la région française et Ch. Miry pour la région flamande; une dépêche officielle signée par Rolin-Jacquemyns avertit Van Gheluwe qu'il était déchargé de ses fonctions d'Inspecteur délégué; cette mesure souleva de vives protestations et il fut même question de lui confier la direction d'une école normale à organiser pour former les professeurs de musique; mais il déclina cet honneur et le projet n'eut pas de suite.

Depuis cette époque Van Gheluwe a consacré tout son temps à la prospérité de l'établissement qu'il dirige et qui comptait en 1897 environ 600 élèves. De l'école sont déjà sortis un grand nombre d'artistes de mérite, tels que Louis Hinderickx, Charles Mestdagh, Joseph Duclos, François De Coninck, Alphonse Wybo, Henri Sabbe, Léopold Bruynooghe, Louis Depost, Oscar Claeys, Jul. Goetinck, Louis Queeckers, Ed. Danneels et ses deux frères (professeurs à Liége et à Bruxelles), Braet, etc. etc.; après de longs et constants efforts, Van Gheluwe est enfin parvenu à organiser, depuis 1895, un orchestre pouvant exécuter les grandes œuvres des Maîtres.

Le 28 mars 1897 (3) une cérémonie touchante réunissait dans la grande salle

---

(1) H. Waelput avait été nommé le 24 janvier 1870; il donna sa démission le 1er juillet 1871. (Voir la notice biographique par Paul Bergmans, dans le *Messager des sciences historiques de Belgique*, t. LIX.)

(2) Ces expositions musicales eurent lieu successivement, depuis leur institution, à Gand (1875), à Anvers (1876), à Liége (1877), à Bruges (1878), à Mons (1879) et à Bruxelles (1880).

(3) Voir *Leo Van Gheluwe. — Zijn Jubileum als bestuurder der Brugsche Muziekschool*, door JULIUS SABBE (Maldeghem, Fr. Cabuy, 1897). — *Guide Musical* (4 avril 1897, p. 272.)

des halles, à Bruges, un grand nombre de célébrités du monde artistique et d'autorités officielles qui venaient présenter leurs félicitations à Léon Van Gheluwe à l'occasion du 25e anniversaire (1872-1897) de sa nomination comme Directeur du Conservatoire de Bruges. Introduit dans la salle par le corps professoral aux graves sonneries des trompettes thébaines, le jubilaire fut salué d'enthousiastes acclamations; puis la cérémonie commença. M. Willemoet, professeur de chant, au Conservatoire, chanta d'abord un *Jubellied* tiré des mélodies de Van Gheluwe et auquel J. Sabbe, le poète flamand bien connu, avait adapté des paroles de circonstance; puis Mme Ernestine RAICK dit avec un beau style des strophes françaises intitulées *Le Chant d'Aurore;* un naïf *Lied der Jeugd* (Chant de la jeunesse) fut chanté par trois cents élèves des classes de solfège; enfin, pour terminer, l'orchestre exécuta une belle Marche composée par MM. E. Danneels et L. Hinderickx. Entre l'exécution de ces morceaux, M. Accolay, le plus ancien professeur de l'Ecole et Président du Comité organisateur, donna lecture d'une courte adresse, et il offrit au jubilaire son buste en marbre; c'est une œuvre remarquable qui fait honneur au sculpteur Gustave PICKERY. Charles MESTDAGH (né à Bruges en 1850), l'organiste et compositeur bien connu, se fit ensuite l'interprête des anciens élèves de Van Gheluwe; il retraça longuement la carrière brillante du Maître, en insistant particulièrement sur la part qu'il avait prise dans la rénovation de la musique flamande (1).

Voici la liste des œuvres de Léon Van Gheluwe :

A. — Cantates.

1. *David et Goliath,* paroles françaises de Prudent Van Duyse.
2. *Paul et Virginie* (pour le concours du Prix de Rome de 1863).
3. **De Wind* (Le Vent) (» » de 1865).

Le poème de cette cantate est de E. HIEL; ce fut le 1er texte flamand écrit lorsque cette langue eût été admise pour les sujets des grands concours de composition musicale. L'œuvre fut exécutée à Bruges, avec un grand succès, le 29 avril 1897, à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du Willems-Fonds dans cette ville. Ce festival se rattachait aussi d'ailleurs à la grande Ecole flamande par des œuvres de Benoit, Blockx, K. Mestdagh, H. Waelput, L. Hinderickx, Wybo (*Guide musical,* 1897, 352).

4. *Het Woud* (La Forêt) (pour le concours du Prix de Rome de 1867).
5. *Hulde aan Callier* (Hommage à Callier), paroles de Destanberg (1867).
6. *Hulde aan Laurent* (Hommage à Laurent), cantate pour voix d'enfants en l'honneur du célèbre protecteur des écoles à Gand et du promoteur de l'épargne scolaire.

---

(1) Léon Van Gheluwe intervint énergiquement aussi lorsque des démarches furent faites pour l'organisation d'un Conservatoire flamand sous la direction de son ami Peter BENOIT; on sait qu'elles aboutirent enfin, et que le nouvel Institut fut décrété par l'arrêté royal du 26 juin 1898.

7. *Van Eyck's cantate : Brugge's Ontwaking* (La cantate de Van Eyck : Réveil de Bruges), paroles de J. Sabbe, pour l'inauguration du monument élevé à Bruges à la mémoire du célèbre peintre Jean Van Eyck en 1878.
8. *Venise sauvée*, écrite sur des paroles françaises de son ami et protecteur van Soust de Borkenfeld (1878).

B. — Musique d'orchestre.

1. *La Bataille des Eperons d'or*, œuvre symphonique pour le drame national de D. Delcroix, *Philipina van Vlaanderen*. — 2. Plusieurs ouvertures et suites pour orchestres. — 3. Des études pour différents instruments avec accompagnement d'orchestre.

C. — Œuvres diverses.

1. *De Roos* (La Rose) chœur, paroles de J.-F. Helmers. — 2. *Six mélodies sur des poésies de J. Vuylsteke. — 3. Cinq airs et mélodies qui ont été publiées dans la collection des morceaux de chant néerlandais du Willems-Fonds; entre autres : A) *Weemoed*, paroles de Dorbeck (1874); B) *Vrijheidslied*, paroles de J. Vuylsteke (1887); C) *Venezia*, paroles de J. Sabbe d'après Van Soust (1892).

Il faut ajouter à ces œuvres, un petit opéra flamand dont le libretto était de M. Schepens mais dont le compositeur détruisit lui-même le manuscrit; puis des sonates de piano que Van Gheluwe perdit pendant son séjour à Munich; enfin un *liederboek* (recueil de chansons) contenant deux chants patriotiques : *Aan Gent*, qui fut d'abord édité par J. Vuylsteke, et *Aan Brugge* tiré de la cantate flamande *Van Eyck*. La collection Rodenbach de Roulers contient aussi une *ballade* de Van Gheluwe : *Nieuwjaarsgroet* (Souhait de nouvel an).

A la suite de l'insuccès de *Venise sauvée*, Van Gheluwe ne s'occupa plus guère que de pédagogie et d'enseignement; voici les ouvrages de cette époque :

1. *Un traité d'harmonie* en flamand (non publié). - 2. *Le Liedersolfège*, paroles de E. Hiel (1872); cet ouvrage est accompagné d'une application de la méthode Dessirier. — 3. *De Handleiding*, ouvrage destiné à indiquer l'usage de l'ouvrage précédent (1). — 4. *Vier maanden*

---

(1) M. Ad. Hoste de Gand a imprimé une 3e édition de la *Handleidung* sous le titre de *Liedersolfège;* c'est une méthode qui combine les leçons des deux livres de lecture musicale et dont a parlé, avec éloge, Joseph Lehmann dans son *Magasin für Litteratur des Auslands*.

hoogere solfège (1). — 5. Une longue leçon pour le *Solfège des solfèges* édité par Lemoine à Paris.

GILLIS, Henri, né à Gand le 11 août 1868. Il servit, au 4e régiment de lanciers du 3 octobre 1887 jusqu'en septembre 1891.

Henri Gillis fut chargé *ad interim* des fonctions de surveillant au Conservatoire le 1er janvier 1898 et définitivement par l'arrêté ministériel du 25 février de la même année.

GONDRY, Victorine, née à Schaerbeek le 1er juillet 1844. Elle entra au Conservatoire en 1852; elle y remporta le 1er prix de piano (c. supér.) en 1861, et le prix d'excellence pour cet instrument en 1866. C'était une artiste bien douée et fort appréciée comme virtuose et comme accompagnatrice; elle se fit entendre souvent dans les cercles de Gand, entre autres aux Mélomanes (3 juin 1867), et partout elle eut de brillants succès. Le 11 mars 1867, Melle Victorine Gondry fut nommée répétiteur d'un cours de piano, en remplacement de Melle Persyn, démissionnaire; elle remplit cette fonction pendant cinq ans et quitta le Conservatoire en 1872 lors de son mariage avec M. Depoorter, industriel.

En décembre 1881 Mme Depoorter-Gondry fut chargée d'un cours de musique dans nos écoles communales; elle s'occupa aussi de l'enseignement privé du piano; le 1er novembre 1882 elle fut nommée professeur à l'Ecole de musique et à l'Ecole moyenne de Lokeren; elle donna sa démission le 1er juillet 1889.

GOVAERE, Mathilde-Louise, née à Gand le 30 septembre 1851. Elle entra au Conservatoire en 1860; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1863 et le 1er prix de piano (c. supér.) en 1868.

Melle Govaere fut monitrice d'un cours préparatoire de piano pendant l'année 1871-1872. Elle fut ensuite remplacée par Melle Marie Peeters.

GRACHT, Arthur-Joseph Vander, né à Diest le 5 avril 1853. Il s'engagea, dès l'âge de 14 ans, comme musicien-gagiste au régiment des grenadiers; il suivit en même temps les cours du Conservatoire royal de Bruxelles, où il remporta le 1er prix de clarinette (classe de Blaes) en 1871. Il quitta l'armée le 20 juin 1876, et fut

(1) Cet ouvrage fut rédigé en 1893 à l'occasion d'un intérim que fit Van Gheluwe pendant la maladie d'un de ses professeurs.

Léon VANDERHAEGHEN

engagé comme clarinette-solo à l'orchestre des concerts de la ville de Spa. Après la mort de Henri WEBER (20 juin 1876), l'administration du Conservatoire de Gand organisa un concours pour le choix de son successeur; Vander Gracht l'emporta sur ses concurrents et un arrêté communal du 21 septembre 1876 le nomma professeur de clarinette; lors de la reprise de l'établissement par l'Etat; cette nomination a été confirmée par l'arrêté royal du 18 décembre 1879.

Depuis le 1er avril 1886, Vander Gracht dirige, avec beaucoup d'autorité et de talent, *l'harmonie communale* organisée par l'Association des artistes-musiciens; il est aussi le directeur de l'harmonie « *Les bons Vivants* » de Wetteren depuis 1889 et de la musique des Chasseurs éclaireurs de Gand depuis le 1er janvier 1891.

Il a obtenu la médaille civique de 1re classe par un arrêté royal du 1er janvier 1895.

GUILLAUME, Max, né à Ruremonde le 23 octobre 1877. Il entra au Conservatoire en 1892; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1894; le 1er prix de piano, de violon et du cours théorique d'harmonie écrite en 1895; le 1er prix de musique de chambre, d'alto et du cours supérieur d'harmonie en 1896.

Il fut nommé moniteur d'un cours préparatoire de piano dès le 12 octobre 1894; il quitta le Conservatoire en janvier 1898.

H

HAEGHEN, Léon Vander, né à Paris le 4 février 1870, Il entra au Conservatoire de Gand en 1883; il y remporta la 1re mention de piano (c. moyen); le 1er prix de solfège (c. supér.) et d'harmonie écrite en 1890; enfin le 1er prix de chant et celui de fugue en 1892.

Léon Vander Haeghen a été chargé, comme moniteur, d'un cours individuel de solfège le 25 octobre 1892; il fut nommé répétiteur d'un cours de chant français pour les jeunes gens le 18 décembre 1893, et cette nomination fut confirmée par l'arrêté ministériel du 30 avril 1897. Un arrêté royal du 16 janvier 1900 l'a nommé professeur du cours de chant français (section des jeunes gens).

Liste de ses œuvres :

I. — Compositions avec texte français.

1. *Sous les tilleuls,* mélodie (1887). — 2. *Si vous deviez,* id. — 3. *Clamor,* id. — 4. *Sommeille en paix,* berceuse. — 5. *18 chansons et épithalames,* duos et trio. — 6. *Vierge et martyre,* hymne à Ste Cécile. — 7. *Si j'étais fleur!* mélodie. — 8. *Ah! Viens!* sérénade. — 9. *Envoi de la Rose,* mélodie. — 10. *A toi!* aubade. — 11. *Petite fleur,* mélodie. — 12. *Bal du Printemps,* valse chantée. — 13. *Vieille Valse,* chœur

mixte (Le même ouvrage transcrit pour chœur d'hommes, pour harmonie ou fanfares). — 14. *Les Amazones,* opérette militaire en 3 actes, paroles de C. Jeudy (1898).
N. B. Les nos 2, 4, 9, 12 et 13 ont été édités.

II. — Compositions avec texte flamand.

1. *Zeelied,* barcarolle (1896). — 2. *De Winter,* air. — 3. *Ik herdenk het nog,* mélodie. — 4. *Tual en Recht,* strijderslied. — 5. *De Kolengravers,* chœur d'enfants. — 6. *Gulden Sporenslag,* chant patriotique. — 7. *Mijn Land,* id. — 8. *Moedertaal en Vaderland,* id. — 9. *Een Man een Woord,* air. — 10. *Oudekens dans,* chœur mixte avec orchestre.
N. B. Les nos 1, 4 à 10 ont été édités.

III. — Compositions religieuses.

1. *Kyrie,* en ré mineur (1897). — 2. *O Salutaris :* A) pour ténor et chœur; B) pour baryton et chœur; C) pour quatre voix égales; D) pour ténor et chœur mixte, harpe et orgue. — 3. *Sanctus :* A) pour chœur mixte; B) pour 4 voix égales. — 4. *Panis angelicus,* pour baryton, basse et accomp. de violoncelle (éd.) — 5. *Ave Maria* pour ténor et chœur (ad lib.). — 6. *Pater Noster* pour basse, baryton et chœur. — 7. *Pie Jesu* pour soprano. — 8. *Tantum Ergo :* A) chœur à 4 voix égales; B) chœur mixte.

IV. — Compositions diverses.

1. *Na Masouah* (En Pirogue), fantaisie pour orchestre arrangée pour harmonie, fanfares, et réduite pour piano sur les chants authentiques du Haut-Ouelle, des Bangalas, etc. (Congo). — 2. *Berceuse* pour violon et piano. — 3. *Solfège spécial* pour chanteurs. — 4. *Vieille valse* pour le piano (Ed. Beyer, 1897). — 5. *Pallanza,* marche pour harmonie, avec trompettes thébaines (1897).

HAMER, Auguste, était premier hautbois au Théâtre de Gand quand Istas donna sa démission de professeur de hautbois au Conservatoire (décembre 1841); Schidlick avait été désigné pour le remplacer, mais il n'accepta pas alors les propositions qui lui furent faites; on chargea Hamer de donner le cours; celui-ci envoya sa démission en août 1843.

Victor Van den Hecke de Lembeke

HANSSENS, Charles-Pierre, né à Gand le 10 septembre 1818. Il montra de bonne heure des dispositions pour la musique. Il fut trompette au 7me régiment de ligne, d'abord sous la direction de l'espagnol TORRA-MOREL (1786 † 1871) puis de l'allemand SCHROEDER. Le 13 janvier 1839, Charles-Pierre Hanssens remportait le 1er prix au concours de chant solo organisé par la société des Mélomanes; plus tard il suivit le cours de chant de Baumès-Arnaud, au Conservatoire de Gand et il obtint le 1er prix en 1846.

Hanssens fut attaché comme ténor, d'abord à l'église de St Jacques puis à celle de Saint-Sauveur à Gand; il était aussi le ténor-solo de la société des Chœurs, actuellement dissoute, qui avait alors comme Président Albert Dommange; en cette qualité Hanssens reçut des membres de la Société un très beau cadeau, le 28 octobre 1851. Le 31 août 1853 il exécuta avec H. Gyselinck, Edmond Delecroix et F. de Coorebyter, un quatuor vocal au Grand-Théâtre de Gand, en présence de S. M. le Roi Léopold I et de la famille royale, à l'occasion du mariage du duc de Brabant avec S. A. I. l'Archiduchesse Marie-Henriette (actuellement le Roi Léopold II et la Reine). Le 24 septembre 1854, le même quatuor se fit entendre au château de Laeken où la Société des Chœurs reçut son drapeau des mains de son Président d'honneur, S. A. R. le Duc de Brabant.

Le 7 février 1852, Charles Hanssens fut adjoint à Dommange (voir ce nom) comme répétiteur et professeur de chant préparatoire. Dommange donna sa démission le 15 novembre 1854; l'année suivante, le 27 octobre 1855, Hanssens se retira également; il alla se fixer alors à Bruges comme professeur de chant; pendant quinze ans il donna cet enseignement à l'institution bien connue des Dames anglaises; il revint ensuite à Gand. Il a écrit quelques compositions religieuses.

HAUTE, Isidore-François Van den, né à Audenaerde le 15 février 1813. Il fut clarinette-solo de l'orchestre du Grand-Théâtre de Gand et des concerts du Casino; c'était un artiste très méritant. Ch. Hanssens écrivit spécialement pour lui un concerto quand il débuta aux concerts du Casino.

Le professeur de clarinette du Conservatoire de Gand, Louis Van Themsche ayant interrompu son service en 1846, Isidore Van den Haute fit l'intérim. Il fut ensuite nommé titulaire du cours et il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort, le 12 juillet 1870.

Isidore Van den Haute avait rempli aussi, depuis 1853, les fonctions de chef de musique de la 2e légion de la garde-civique.

HECKE DE LEMBEKE, Victor-Marie-Ghislain Vanden (1), né au château d'Evergem (Fl. Or.), le 24 août 1810. Sa mère fut sa première institutrice; c'est à la campagne que, s'inspirant à la source de toute poésie, il sentit naître en lui le

(1) Voir la Notice biographique à la mémoire de Victor Vanden Hecke par EMILE RODIGAS (Gand, Annoot-Braeckman, 1870).

sentiment de l'art; l'amour des plantes fut la grande passion de son âge mûr. Il fit ses humanités au collège de Melle; puis il se rendit à Paris pour suivre les cours de philosophie et de droit; il termina ses études à Bruxelles.

La seule ambition de Vanden Hecke était de faire le bien, et son plus vif désir était d'obliger tout le monde; avec de telles aspirations et les qualités solides qui le distinguaient, il devait naturellement être appelé à remplir de nombreuses fonctions relevant de la confiance publique : il fut bourgmestre de la commune d'Herzeele au début de sa carrière et il occupa, depuis 1844, pendant plus d'un quart de siècle, un siège au Conseil provincial de la Flandre Orientale; en 1853 il devint membre de la Commission du Conservatoire de Gand et trois ans après, lors de la réorganisation de cet établissement et de la suppression de la place de directeur, il en devint l'inspecteur; il déploya dans ces fonctions, qu'il occupa jusqu'à sa mort, un zèle et une sollicitude admirables; dès sept heures du matin, il était au local pour encourager les élèves et les professeurs par sa présence; convaincu du rôle civilisateur des Beaux-Arts et de l'art musical en particulier, il ne négligeait rien pour en répandre le goût; c'est aussi dans ce but qu'il invitait, six ou sept fois par an, dans ses salons à la place d'armes, les abonnés des Matinées du Conservatoire pour assister à des séances de musique classique organisées avec le concours des élèves et des professeurs du Conservatoire.

Vanden Hecke fut aussi l'un des membres les plus zélés de la Commission des Beaux-Arts et président de la société des *Artistes-réunis* (depuis la création de celle-ci); il fut l'un des principaux fondateurs de la *Société des courses* et il en fut le secrétaire pendant plus de 35 années; il était le président de la *Société d'Agriculture et de Botanique* de Gand; en 1860, lors de la réorganisation de l'*Institut horticole* de Gentbrugge, il devint le président de la Commission de surveillance.

Dès le mois de novembre 1868, Vanden Hecke éprouva les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau; la maladie cependant ne put l'empêcher de continuer à vaquer à ses nombreux travaux; et un voyage qu'il fit à St-Pétersbourg pour représenter, en Russie, l'horticulture belge acheva de le perdre; il mourut le 24 janvier 1870. Ses funérailles furent, d'après son désir formel, aussi simples que possible : son corps fut déposé à Lembeke, dans le caveau de famille, sans apparat et sans qu'aucun discours eût été prononcé.

HECKERS, Pierre, naquit à Gand le 17 juin 1863. Il entra au Conservatoire en 1873; il y remporta le 1er prix d'harmonie théorique en 1877, la 1re mention au cours préparatoire de piano et le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1878; le 2d accessit de piano (c. supér.); le 1er prix d'harmonie supérieure et de contrepoint en 1880; enfin le 1er prix de fugue en 1882. Il fut moniteur d'un cours préparatoire de solfège et de piano, au Conservatoire de Gand, de 1879 à 1881.

Heckers concourut en 1883 pour le prix de Rome, avec la cantate *Dafné*, texte de Van Oye; il concourut une 2de fois, en 1885, avec la cantate *In 't Elfenwoud*, texte de Bogaerts : chaque fois, il avait fait preuve de sérieuses qualités, montré qu'il était doué d'un réel tempérament artistique; deux seconds prix, le dernier avec distinction, avaient récompensé ses efforts. En 1887, il conquit enfin le 1er prix

avec son poème dramatique : *De Smeekenden,* poème imité d'Euripide par De Casembroot et traduit en flamand par Hiel. Les acclamations unanimes de la population gantoise saluèrent ce triomphe d'un de ses enfants, et la Ville fit au lauréat une entrée solennelle des plus enthousiastes. La cantate fut exécutée au Grand-Théâtre, le 24 décembre 1887, dans le concert donné au Conservatoire à l'occasion de la distribution des prix; les solistes étaient Blauwaert, Charles Waeyenberghe, Mlles De Jaegher, Vande Weghe et Hortense de Béozières; elle produisit une vive impression sur les auditeurs.

Pierre Heckers avait su se mettre au premier rang de la jeune et vivace Ecole de musique flamande, qui soutient vaillamment la réputation artistique de nos provinces, quand il fut enlevé prématurément à sa famille et à ses amis : il mourut à Wondelgem-lez-Gand le 14 janvier 1891.

Pierre Heckers fut le directeur du *Van Crombrugghe's Genootschap.*

Nous n'avons pas pu nous procurer la liste complète des œuvres du malheureux artiste; voici les titres de quelques-unes d'entre elles :

Outre les trois cantates *Dafné, In 't Elfenwoud* et *De Smeekenden* composées pour les concours du Prix de Rome en 1883, 1885 et 1887, il écrivit un bon *trio* pour piano, violon et violoncelle; plusieurs *chœurs,* un *épithalame* pour solo, chœur, orchestre et orgue (1); des mélodies originales, entre autres : *a*) *Het Heksken* pour chant et piano, paroles de Hoffman von Fallersleben, en 1887; *b*) *Het Studentenlied,* en 1888; *c*) *Het Huwelijksgezang,* en 1891, etc. La plupart des mélodies ont été éditées par le Willems-Fonds.

HERTELEER, Norbert, naquit à Gand le 27 septembre 1829. Il fut nommé définitivement professeur de cor au Conservatoire de Gand, le 20 décembre 1852. Il fut aussi chef de la musique des Fanfares-amateurs (fondée en 1846). En 1872, il fut atteint d'aliénation mentale et interné à l'hospice Guislain; le Conseil communal, dans sa séance du 7 septembre 1872 lui accorda démission honorable de ses fonctions avec une pension de retraite. Le pauvre artiste vécut encore quelques années; il mourut le 26 mars 1877.

HEUVEL, Ferdinand Van den, né à Gand le 20 octobre 1837. Il entra au Conservatoire en 1853; il y remporta successivement pendant plusieurs années de nombreuses et brillantes distinctions : le 1er prix de solfège, en 1855; le 1er prix de basson en 1857 et le prix d'excellence pour cet instrument en 1858.

(1) Cet épithalame fut exécuté, le 28 février 1891, dans un concert du Conservatoire de Gand

Ferdinand Van den Heuvel, brillant exécutant, devint un des meilleurs bassonistes du pays; un arrêté communal du 11 mars 1867 le nomma professeur de basson au Conservatoire de Gand, en remplacement de Louis SCHILPP, décédé (4 décembre 1866); le 15 novembre 1871 il fut chargé en outre d'un cours de solfège; le 29 octobre 1877 il donna sa démission de professeur de basson pour se consacrer entièrement à l'enseignement du solfège

Un arrêté communal du 12 mai 1870 le chargea d'enseigner le solfège dans les écoles communales; un arrêté royal du 17 février 1874 le nomma professeur de musique de l'Athénée et de l'Ecole moyenne; il dirigea l'école de musique d'Eecloo de 1877 à 1881; le 2 décembre 1882 il devint le directeur de l'école de musique d'Audenaerde. Il était aussi Maître de chapelle à l'église du Collège de Ste Barbe et de l'église de Notre Dame de Flandre (Oost-Eecloo), et directeur de la Société chorale l'*Orphéon* (1) de Gand.

Il avait été décoré de la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold, en 1885, et de la croix civique de 1re classe; il mourut à Gand le 5 janvier 1894 (2).

Van den Heuvel était un artiste de grand talent et un professeur d'une clarté d'exposition et d'un dévouement toujours admirés par ses nombreux élèves; il déploya un grand mérite dans son enseignement, et l'on peut affirmer qu'il a réellement fondé à Gand une école de basson. Mais l'enseignement du solfège l'attirait particulièrement, parce qu'il y voyait le fondement de toute l'éducation musicale; il y apporta une réelle passion et ne tarda pas à s'y vouer complètement. Il avait organisé chez lui des cours particuliers de solfège qui eurent une grande vogue dans le monde gantois; ayant eu l'occasion de faire la connaissance d'Hippolite DESSIRIER, il devint un apôtre ardent et convaincu des formules nouvelles imaginées par ce musicien et il les vulgarisa; d'ailleurs il inventait chaque jour des procédés ingénieux qui lui semblaient propres à éclairer le travail de l'élève et à en relever l'intérêt. Comme maître de chapelle au Collège de Ste Barbe et à Oost-Eecloo, il sut se faire une grande renommée; puissamment aidé par l'excellent organiste, M. Oscar Roels, il arriva en fort peu de temps à former un jubé de tout premier ordre.

Van den Heuvel n'était pas seulement un musicien instruit, c'était aussi un compositeur élégant et non sans mérite; nous donnons ici les titres des œuvres que nous avons pu nous procurer :

1. *Messe* (en si bémol), pour voix d'hommes. — 2. *Messe* (en sol), pour voix mixtes avec accomp. d'orchestre (arr. pour 4 voix égales et orgue). - 3. *Veni sancte Spiritus* pour ténor-solo et chœur. — 4. *Noël* avec paroles françaises. — 5. *Noël* avec paroles latines. — 6. *Ave Maria* pour ténor et baryton solos et chœur à voix égales. — 7. Treize *Tantum ergo* pour voix égales et orgue. — 8. *O Salutaris* (en sol) pour ténor et soprano soli. — 9. *Adoro te* (en si bémol) à

(1) Les Directeurs de l'*Orphéon*, depuis sa fondation, furent Emile BEAUSACQ (1814 † 1852), Joseph GABRIELS, Franz VAN HERZEELE (1830 † 1899), Ferdinand VAN DEN HEUVEL et Arthur TROFFAES (1860).

(2) Voir : *Ferdinand Van den Heuvel. In-memoriam* (Gand, A. Siffer, 1894).

4 voix égales et orgue (1). — 10. *Un intermède* pour orchestre. — 11. *Le Rêve* pour flûte et orchestre (exécuté dans un des concerts du Conservatoire de Gand). — 12. *Ouverture de Cobolz* pour orchestre (exécutée à l'Ecole de musique d'Audenaerde). — 13. *Cantate à St Gérulphe.* — 14. *Souvenirs et regrets,* grand chœur pour voix d'hommes. — 15. *Minnelied,* paroles de K. Versnaeyen (Ed. Willems-Fonds). — 16. *Romances, danses et petits opéras* qu'il publia, au début de sa carrière sous le pseudonyme de COLLINY. — 17. *Des leçons de solfège* tirées en grande partie du *Solfège d'Italie* et transcrites pour différentes clefs (Ed. Stepman, Gand).

Nous citerons encore le *Kyrie* d'une messe en ut qui resta inachevée par la mort prématurée du compositeur.

HEUVEL, Marie-Jeanne Van den, née à Gand le 24 avril 1874; fille de Ferdinand Van den Heuvel. Elle entra au Conservatoire en 1890; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1893; le 1er prix d'harmonie théorique en 1894; le 1er prix d'harmonie supérieure, de basse chiffrée et de piano (c. supér.) en 1895; le 1er prix de contrepoint et de musique de chambre en 1896; enfin la 1re mention d'orgue (c. moyen) et le 1er prix de fugue en 1897.

Melle Marie Van den Heuvel fut nommée monitrice d'un cours préparatoire de piano le 16 septembre 1895; elle quitta le Conservatoire en octobre 1897.

HEYNDERICKX, Maximilien, naquit à Gand le 27 mars 1824. Il était fils d'Ambroise Heynderickx (mort le 28 février 1841), cordonnier de son état, qui avait été nommé appariteur du Conservatoire. Max Heynderickx ne tarda pas à passer de la loge du concierge dans les classes du Conservatoire; il s'y distingua et fut considéré comme un des meilleurs élèves de la classe de piano de De Somere; il remporta le 1er prix en 1842. A la mort de Soetaert (10 mars 1845), Heynderickx fut désigné pour faire l'intérim de sa classe (2me division du cours de piano).

Cependant Max — car on ne le désigna jamais que sous cette forme abrégée de son prénom — ne se faisait pas illusion; il se rendait parfaitement compte qu'il n'était pas maître de son instrument et qu'il avait encore beaucoup à apprendre. Liszt qui était venu se faire entendre à Gand dans un des concerts du Casino, conseilla au jeune homme de travailler avec un véritable maître. Max se rendit à Paris, où il eut le bonheur d'avoir une dizaine de leçons du célèbre pianiste Emile Prudent (2); de retour à Gand, il se remit vaillamment à l'étude; le 11 septembre

(1) C'est une œuvre étrange et la dernière du compositeur; il l'acheva un mois environ avant sa mort.

(2) Emile-Beunie PRUDENT né à Angoulême en 1817 et décédé à Paris en 1863. A propos des leçons que Max avait reçues de ce pianiste, il racontait volontiers à ses amis une anecdote piquante qui a été publiée par Hermann Van Duyse dans la *Flandre libérale* du 18 janvier 1897.

1847 il était nommé définitivement professeur du cours supérieur de piano du Conservatoire, en remplacement de De Somere mort, à la suite d'un accident, le 14 avril 1846.

Désormais sa vie fut réglée; il partageait son temps entre les cours du Conservatoire, les nombreuses leçons particulières qu'on lui demandait dans les familles les plus distinguées de la ville, et ses propres études qu'il n'abandonna qu'à sa mort, le 12 juin 1893. Pendant ce demi siècle de labeur incessant, Max forma un nombre incalculable d'élèves qui acquirent, sous sa direction, un mécanisme impeccable. Nous rappellerons aussi qu'il faisait partie du groupe bien connu à Gand et désigné sous le nom pittoresque de « *De Zeven Straven* » (Les Sept Forts), qui se consacrait à l'exécution de la musique de chambre.

Max Heynderickx ayant été nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold, le Ministre Rolin-Jaequemyns (1) se fit un véritable plaisir de remettre lui-même le bijou au vieil ami de sa famille. Max était aussi décoré de la croix civique de 1re classe.

Comme son maître Emile Prudent, Max Heynderickx ne s'occupa guère de mettre ses idées en musique; on ne connaît de lui que :

1. *Romance sans paroles* pour piano, éditée à Gand par Stepman (1862).
2. *Berceuse* pour piano (dédiée à Me Emma Wagener), éditée à Paris par Léon Grus.
3. *L'heureux Sommeil,* romance pour ténor avec accompagnement de piano (dédiée à Charles-Pierre Hanssens, voir ce nom dans nos biographies), éditée par Gevaert à Gand.

HONLET, Jeanne-Marie-Josèphe, née à Gand le 25 août 1853. Elle entra au Conservatoire en 1865; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.); le 1er prix d'harmonie (c. moyen) et un accessit de chant en 1874; le 1er prix de piano (c. supér.) en 1875. Elle devint monitrice d'un cours préparatoire de piano en 1873, puis elle fut nommée répétiteur d'un cours moyen par l'arrêté ministériel du 8 mars 1884; enfin un arrêté royal du 22 février 1892, la promut au grade de professeur-adjoint.

Melle Jeanne Honlet était un excellent professeur et forma un grand nombre de très bons élèves; un arrêté royal du 6 octobre 1895 accepta la démission qu'elle avait donnée lors de son mariage avec le général Ph. de Haes, attaché militaire du Roi et commandant du château royal de Bouchout.

HOON, Edgard-Marie-Joseph De, né à Gand le 30 avril 1850. Il entra au Conservatoire en 1877; il y remporta le 1er prix du cours théorique d'harmonie en 1878 et du cours supérieur en 1880.

(1) Actuellement (1900) ministre du roi de Siam.

De Hoon fut nommé aide-bibliothécaire le 31 décembre 1879, secrétaire-trésorier *ad interim* le 13 octobre 1888 et définitivement par l'arrêté royal du 14 novembre 1889.

M. De Hoon prêta son concours à certains concerts organisés par des sociétés particulières, en tenant dans l'orchestre, comme amateur, une partie de violon ou d'alto; au *Cercle militaire* de notre ville, il a accompagné sur l'orgue, les chanteurs-amateurs; c'est même, pour une des séances, qu'il composa son premier Noël.

De Hoon s'adonna de bonne heure à la composition : sa première œuvre date de 1871; voici d'ailleurs la liste complète de ses compositions :

1. *Noël* n° 1, paroles françaises pour ténor-solo et orgue (1871). — 2. *Noël* n° 2 (*Adeste*) pour soprano-solo, chœur mixte et orgue (1872). — 3. *Noël* n° 3 (*Kerstnacht*), paroles de V. Maillet, pour ténor-solo et orgue (1873). — 4. *Noël* n° 4 (*Adeste*), pour soprano-solo et chœur mixte, avec orchestre ou orgue (1895). — 5. *O Salutaris,* pour ténor-solo, chœur pour voix d'hommes, orchestre ou orgue (1896). — 6. *Vlaanderen,* cantate pour ténor et baryton-solo, chœur pour voix d'hommes avec accompagnement de piano et d'harmonium (1873). — 7. *Roosje van den Veldwachter,* drame en 3 actes, paroles de G. Henderickx et N. De Tière : ouverture et mélodrames pour orchestre. La 1re représentation eut lieu au Théâtre de l'Alhambra le 1er novembre 1880; elle fut suivie de 5 à 6 exécutions successives. — 8. *De Huisvrouwkens,* scène enfantine pour jeunes filles, paroles de N. De Tière. Soli et chœur pour deux voix. — 9. *De Smeden,* scène enfantine pour garçons, paroles de N. De Tière. — 10. *De Markt,* scène enfantine pour filles et garçons, paroles de N. De Tière. — 11. *De Uitspanning,* scène enfantine pour garçons, paroles de Is. Albert. — 12. *Couplets de fête,* chœur à deux voix égales. — 13. *Vingt-cinq chansons flamandes* pour les exercices gymnastiques dans les écoles de jeunes filles et de garçons, d'après la méthode Dockx; poésie de N. De Tière (Editeur, Wesmael-Charlier, Namur, 1880). — 14. *Le même ouvrage* en français; traduction libre de Pattigny; augmenté d'un chœur patriotique à deux voix. — 15. Un certain nombre de mélodies et de romances : 1. *Repose-toi,* mélodie, paroles de A. Dauby. — 2. *Les Regrets,* paroles de Lucie Masson. — 3. *De Storm,* paroles de Jules Wytinck. — 4. *Les Cloches du Soir.* — 5. *Roosje,* paroles de Jules Wytinck. — 6. *Aubade,* paroles de Jules Guillaume. — 7. *La Mort du Soldat,* paroles de André Van Hasselt. — 8. *Je l'aimais tant,* paroles de Jules Guillaume. — 9. *Zij droomt aan mij,* paroles de Jules Wytinck. — 10. *La Violette des bois.* — 11. *'s Meisjes klacht,* paroles de J. De Hoon.

HOVERLANT DE BAUWELAERE, Marie, née à Tournai le 7 décembre 1849. Elle entra au Conservatoire de Gand en 1872; elle y remporta le 2d prix de piano (c. supér). de chant et d'harmonie théorique en 1874. Elle fut monitrice d'un cours préparatoire de piano de 1873 à 1875.

HOY, Caroline D', née à Gand le 21 juin 1861. Elle entra au Conservatoire en avril 1873; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. moyen) en 1878 et le 1er prix d'harmonie (c. supér.) en 1883.

Melle Caroline D'Hoy fut monitrice d'un cours préparatoire d'harmonie depuis le 7 janvier 1884 jusqu'à la fin de l'année scolaire 1889-1890; puis elle quitta le Conservatoire.

HULST, Adolphe D', né à Worteghem (Fl. Orient.) le 17 juin 1851. Il entra au Conservatoire de Gand en novembre 1871; il y remporta le 1er prix d'orgue en 1874; le prix d'excellence pour l'orgue en 1876; le 1er prix de contrepoint en 1877; enfin le 1er prix de fugue en 1878.

Le 1er mai 1879, D'Hulst fut chargé provisoirement d'un cours préparatoire d'orgue et de contrepoint; l'arrêté ministériel du 31 décembre 1879 l'a nommé répétiteur; il est chargé du cours de plain-chant depuis le 1er janvier 1894. Il fut aussi le directeur de l'école de musique de Waereghem de 1883 à 1887.

Liste de ses compositions :

I. — Œuvres éditées.

1. *Méthode d'orgue : a*) Fascicule à deux parties; *b*) id. à trois parties, (Ed. par l'auteur). — 2. *Adeste fideles,* solo, chœur et orgue. — 3. *Ave Maria,* solo et orgue. — 4. *Ave Verum,* id. — 5. *Jesu Salvator,* solo, chœur et orgue. — Deux pièces pour orgue sans pédale (Ed. Mme Beyer, Gand).

II. — Œuvres inédites.

1. *Petites compositions* pour orgue. — 2. *Prélude et fugue* (en sol mineur) sur un thème de Aug. Gevaert. — 3. *Noël* (Adeste fideles) pour solo, chœur et orgue. — 4. *Tantum ergo,* pour chœur mixte et orgue. — 5. *Salve Regina, Alma Redemptoris, Regina Cœli* et *Ave Maria* pour chœur mixte et orgue. — 6. *Cantate jubilaire* (paroles de Jacob Stinissen), solo, chœur mixte, piano et orgue (1883) (1). — 7. *Miserere,*

(1) Se trouve à la bibliothèque de l'Ecole de musique de Waeregem.

soli, chœur mixte et orgue (pour l'inauguration du monument P. de Baets, au cimetière de Sleydinge). — 8. *Sennacherib* (paroles de H. Claeys), fragment pour solo, chœur mixte, quatuor, orgue et piano. — 9. *Fugue* (en ut min.), pour orgue. — 10. *Prélude et fugue* (en ré min.), pour orgue. — 11. *Méditation* (en mi), id. — 12. *Offertoire*, id. — 13 *Nocturne* pour double quatuor. — 14. *Stances de circonstance* (pour les noces d'argent d'Alph. Dubois), solo, piano et violoncelle. — 15. *Couplets de circonstance* (pour le mariage de M. De Schryvere-Block), pour solo, piano et violoncelle. — 16. *Quatuor* (en ré maj.), pour piano, violon, alto et violoncelle. — 17. *Solo* de violoncelle avec accomp. de piano. — 18. *Quatuor* (en la), pour instruments à cordes. — 19. *Valse* (en ré bém. maj.), pour le piano. — 20. *Valse* (en mi bém. maj.), id. — 21. *Chanson* (paroles de A. de Musset), chœur pour voix d'hommes.

HUTOY, Pierre-Joseph-Achille, né à Tournai le 1er avril 1849. Il fit ses études musicales au Conservatoire de Liége où il remporta, en 1869, la médaille en vermeil dans le cours supérieur de flûte. Il fit ensuite plusieurs tournées artistiques en France, en Italie et en Hollande; il occupa, pendant deux ans, la place de flûte-solo au Théâtre de Liége, puis il fut engagé à la chapelle royale de Berlin, enfin il alla à St Pétersbourg.

Le 11 décembre 1875, à la suite d'un brillant concours, Hutoy fut nommé professeur de flûte au Conservatoire de Gand; il fut révoqué en mars 1884.

HYFTE, Jules Van, né à Gand le 11 avril 1865. Il entra au Conservatoire en 1875; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) et la 3e mention de piano (c. moyen) en 1884; le 1er accessit d'harmonie (c. supér.) en 1889.

Jules Van Hyfte fut chargé, en 1885, comme moniteur, d'un cours préparatoire de piano.

I

ISTAS, Aimé-Lambert, né le 12 septembre 1799 à Douai (France) d'un père belge. Istas avait servi, comme clarinette-solo, dans la 17e division de l'armée hollandaise en garnison à Gand; de 1830 au 9 mai 1836, il fut le chef de la musique du 9e régiment de ligne; en 1836 il fut nommé professeur de hautbois au Conservatoire de cette ville, il donna sa démission le 23 décembre 1841 pour devenir chef de la musique du 5e régiment de ligne; il remplit cette fonction jusqu'au

26 juin 1859; il donna sa démission et fut pensionné. Il mourut à Mouscron, le 15 mai 1863 après une longue maladie. Il avait été décoré de la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold le 16 juillet 1851.

On lui doit un certain nombre de compositions musicales qui ne sont pas dénuées de mérite.

J

JACOB, Joseph, né à Liège le 1er janvier 1852. Il entre au Conservatoire de sa ville natale à l'âge de 10 ans; dès l'année suivante il joue avec un grand succès, hors concours, une fantaisie de Lee pour violoncelle; le 8 août 1868 il obtient le 2d prix à l'unanimité et en 1870, le 1er prix.

Jacob fut engagé immédiatement, comme violoncelle-solo, au Théâtre du Pavillon de Flore où se trouvaient également alors Ysaye et Thomson. Au bout de quelque temps il abandonna la musique pour apprendre le commerce; mais il revint bientôt à ses études favorites; il rentra au Conservatoire où il obtint la médaille en argent en 1873, puis la médaille en vermeil en 1874.

C'est à cette époque que commence vraiment la vie artistique de Jacob; encore la même année il fait partie de l'orchestre d'Ostende; il s'y fait applaudir plusieurs fois comme soliste; puis il est admis dans l'orchestre du Théâtre de la Monnaie à Bruxelles; au bout de trois ans il obtient la place de violoncelle-solo dans le même orchestre après un concours auquel avaient pris part une dizaine de concurrents; en 1892, fatigué de la vie d'orchestre, il donne sa démission.

Jacob est attaché comme violoncelle-solo aux concerts populaires depuis 1877; il fait aussi partie du quatuor Ysaye et des concerts symphoniques. Dans ses tournées artistiques, en Belgique, en France, en Allemagne, en Suisse, le virtuose remporta partout des succès éclatants. Il obtint les palmes académiques de France en 1890.

A la mort de Jules De Swert, un concours fut ouvert pour l'obtention de la place de professeur de violoncelle au Conservatoire de Gand; Jacob s'y présenta avec d'autres artistes de talent, et l'emporta; un arrêté royal du 1er décembre 1893 le nomma définitivement.

Jacob est non seulement un virtuose sur le violoncelle, mais c'est aussi un compositeur de mérite. On a de lui plusieurs morceaux pour violoncelle avec piano ou orchestre; une suite pour hautbois et orchestre; une transcription sur l'opéra *Carmen* de Bizet; un ballet en un acte « *Lydia* »; un concerto symphonique pour violoncelle et orchestre que l'auteur joua lui-même à l'un des concerts d'Ysaye et qui fut accueilli avec faveur; c'est une œuvre distinguée, d'un joli caractère élégiaque, dit le *Guide musical* (1897, p. 52).

Benoit LAGYE

JAHN, Louis, né à La Haye le 3 décembre 1859. Il entra au Conservatoire en janvier 1879; il suivit le cours supérieur de piano, un cours d'harmonie et le cours de chant; il obtint le 2d prix dans ce dernier cours en 1880. Pendant l'année, le professeur de chant BONHEUR l'avait chargé des fonctions de moniteur.

JANSSENS, Constance, quitta Gand, sa ville natale, avec ses parents, lors de la révolution de 1830, pour aller habiter la Hollande. Elle fit son éducation musicale au Conservatoire de La Haye; après s'y être distinguée comme cantatrice et comme pianiste, elle se rendit à Paris où elle continua l'étude du chant sous la direction du professeur Benderali; ensuite elle partit pour l'Italie où on la considéra bientôt comme une des meilleures cantatrices de l'époque. En 1841, elle partit pour l'Italie; elle y chanta sous le nom de Melle MARIA CORINI. En juillet 1844, elle épousa le célèbre chanteur Dérivis, puis elle s'établit avec son mari à Paris. Constance Janssens avait donné en 1840 (1), une soixantaine de leçons de chant au Conservatoire de Gand.

JEURISSEN, Jeanne-Jossine-Hortense, née à Gand le 8 avril 1860. Elle entra au Conservatoire en décembre 1878; elle y remporta le 1er prix de chant en 1851 et le diplôme de capacité en 1882. Melle Jeanne Jeurissen avait été nommée monitrice du cours de chant italien en janvier 1880; le 18 septembre 1883 elle épousa Jules Bernard, fils du secrétaire-bibliothécaire du Conservatoire et suivit son mari en Egypte, où il remplissait les fonctions de juge; celui-ci mourut au Caire en 1898.

L

LAGYE, Benoit, naquit à Gand le 23 mai 1818 (2). Son père, marchand-tailleur et qui avait, sous Napoléon I, fait la campagne d'Espagne en qualité de musicien de régiment, possédait un certain talent sur la clarinette; homme de plaisir et, selon la tradition gantoise d'alors, passionné pour tout ce qui concernait les réunions des sociétés et l'organisation des fêtes artistiques, il était l'un des membres les plus actifs de la Société de Ste Cécile qui fit tant parler d'elle autrefois (3). Lagye voulut faire des artistes de ses deux fils Benoit et Victor; ce dernier suivit les cours de l'académie de dessin et devint un peintre bien connu; il est actuellement (1896) fixé à Anvers où il donne le cours de *Costumes historiques;* quant à Benoit, son père lui apprit les premiers éléments de la musique; il le faisait solfier en

---

(1) Voir le *Nouvelliste de Gand* du 24 juin 1847.

(2) Nous tenons la plupart de ces renseignements de M. Gustave Lagye, fils de Benoit Lagye.

(3) C'est elle qui fit construire la salle du *Spiegelhof* et qui fut l'origine de la Société du Casino.

l'accompagnant avec sa clarinette. Travailleur et passionné pour la musique, l'enfant, qui reçut seulement quelques rares leçons du violoniste Andries, se forma tout seul. A l'âge de huit ans, on le fit jouer dans un concert de bienfaisance organisé au Casino; le prince d'Orange lui envoya une médaille d'or. C'était l'époque où les petits prodiges étaient particulièrement en faveur. Mais ce qui sauva l'enfant de ses succès trop précoces, ce fut son entrée, à l'âge de 12 ans, dans l'orchestre du Théâtre de Gand où son père jouait la 2de clarinette. C'est à l'orchestre que Benoit Lagye acquit la rapidité et la sûreté de lecture indispensables au vrai musicien; entretemps il travaillait intrépidement son instrument. Après avoir tiré au sort pour la milice, Benoit Lagye entreprit le voyage artistique réglementaire, à cette époque, comme le tour de France pour l'ouvrier. Charles Hanssens qui dirigeait l'orchestre du Théâtre de Gand, avait pris en amitié Lagye pour son zèle et pour son culte de la grande musique; et, lorsqu'il fut appelé à diriger une entreprise de concerts dans l'ancienne salle Valentino de Paris, il écrivit à son jeune ami pour l'engager à venir le rejoindre. Benoit Lagye part plein de confiance, mais lorsqu'il arrive à Paris, il se trouve, pour ainsi dire, sur le pavé : Hanssens, qui n'était pas d'humeur facile, venait de se brouiller avec ses directeurs et avait émigré en qualité de violoncelle-solo au Théâtre Ventadour; toutefois il n'abandonne pas complètement son pauvre compatriote, et l'introduit dans quelques cénacles du monde artiste. Benoit se met à mener avec entrain l'amusante vie de Bohême des artistes de ce temps, vie de lourds travaux maigrement payés, de folles équipées, de privations supportées avec philosophie aux temps de misères, d'insouciantes prodigalités aux jours d'aubaines. Il devient l'ami du pianiste Camille Devos (né à Ninove en 1821), l'auteur de tant de romances et de mélodies populaires, qui dirigeait encore en 1896 *La Nouvelle France Chorale.* Il fait la connaissance de MURGER et du groupe des romantiques originaux typés par ce romancier dans les scènes de *La Vie de Bohême;* il se lie étroitement avec GÉRARD DE NERVAL, dont il ne parla jamais qu'avec attendrissement : voisin du premier traducteur de *Faust,* Lagye conserva longtemps deux précieuses reliques, une petite lampe renaissance et le manuscrit du livret de *Piquillo* écrit par le pauvre Gérard et signé par Alexandre Dumas. En même temps Benoit Lagye se formait des relations plus précieuses au point de vue de son perfectionnement artistique : Habeneck, le violoniste-compositeur et chef d'orchestre (1781 † 1849), dirigeait alors d'une main ferme les concerts de la nouvelle société du Conservatoire, où il faisait connaître Beethoven et les grands classiques allemands au public français jusque là enthousiaste seulement de la musique italienne; Benoit concourut pour une place de violon à l'orchestre et il fut admis; il jouait aussi sous la direction de Pasdeloup, en qui germait déjà l'idée de sa belle création des *Concerts populaires;* en qualité de concertant Lagye remporta de brillants succès à la salle Herz; le soir, faute de mieux, l'artiste faisait sa partie de violon dans l'orchestre du *Théâtre français,* où Offenbach dirigeait, pendant les entr'actes, des ouvertures et des fragments de symphonie d'un caractère élevé, en rapport avec celui de la maison.

Ce fut à un concert de bienfaisance que Benoit Lagye rencontra Emilie-Zacharie PORTET, venue à Paris du fond des Pyrénées à l'âge de 10 ans; très bonne musicienne elle avait remporté le 1er prix de piano au Conservatoire de Paris; les jeunes gens se plurent et se marièrent bientôt. En 1840, des revers de famille obligèrent Lagye à revenir à Gand et à y rester.

Ici commence la véritable existence artistique de Benoit Lagye, car son séjour à Paris n'en avait été guère que la préparation. Les débuts furent excessivement rudes; le jeune couple s'attendait à un accueil plus sympathique que celui qu'il obtint. Le 10 novembre 1841, il donnait un concert au Casino; mais cette séance n'attira qu'un auditoire peu nombreux et rapporta, selon l'expression originale de l'artiste, tout juste autant d'argent qu'il en tient dans une feuille de persil; les journaux de l'époque firent pourtant les plus grands éloges de M. et Mme Lagye (*Messager de Gand* du 11 novembre 1841). Les deux artistes furent réduits à courir le cachet; or Gand n'offrait que de maigres ressources sous ce rapport : les leçons de violon et d'accompagnement étaient rares et payées d'une manière dérisoire. Benoit Lagye rentra à l'orchestre du théâtre aux appointements de 60 frs. par mois; il joua les redoutes, les messes et les saluts; pendant ce temps sa jeune femme, qui avait déjà contracté la maladie de poitrine qui devait l'emporter, se prodiguait héroïquement et, presque seule, elle suffisait aux besoins d'un ménage composé de huit personnes.

En 1855 le vieil Andries, qui était en possession du fauteuil de violon-solo au Grand-Théâtre de Gand depuis environ un demi siècle, prit sa retraite et il céda sa place à son ancien élève qui, engagé par une troupe allemande de passage dans notre ville, s'était victorieusement affirmé dans la musique sérieuse exécutée par la troupe; une ovation fut faite par les abonnés à Benoit Lagye lorsqu'il prit enfin possession du pupitre auquel tout le désignait; aussi longtemps qu'il demeura attaché à l'orchestre, chaque solo joué par l'artiste aimé était salué d'applaudissements chaleureux; il en était de même aux concerts du Casino qui étaient alors en pleine faveur.

Le 21 novembre 1857, Benoit Lagye est nommé 2d professeur de violon au Conservatoire de Gand avec un traitement de 600 frs. l'an; et le 29 novembre 1859 il devient 1er professeur en remplacement de Jean Andries qui avait pris sa retraite. Désormais il était dans son véritable élément et, pendant de longues années, il forma une brillante pléiade d'élèves auxquels il sut communiquer son amour du grand art; la plupart d'entre eux ont fait leur chemin dans les orchestres de Belgique et de l'étranger; tous continuaient à vénérer leur maître qui s'attachait à eux comme à ses enfants, fournissant les plus pauvres d'instruments de musique, de cordes et leur donnant des leçons particulières à l'heure du goûter où ils trouvaient la table mise. Lagye était un homme d'une générosité sans pareille : vers la fin de sa vie, il ne possédait plus un seul de ses sept violons; tous avaient été donnés.

La constitution par lui et chez lui d'un cercle de musiciens pour l'exécution de la musique de chambre le mit en évidence sur son terrain de prédilection; ce noyau d'artistes se composait, outre Lagye, du pianiste Max Heynderickx, des violonistes Blondeel et Joseph Rogiers, de l'altiste Alexandre De Vigne et du violoniste Callewaert. Chaque semaine, dans la petite maison de la rue de la Bellevue, avait lieu une audition à laquelle on s'était sérieusement préparé : Haydn, Mozart, Schumann et surtout Beethoven étaient passés en revue devant un cercle d'amis et de connaisseurs soigneusement triés sur le volet. Parmi les habitués de ces concerts intimes, les plus assidus, les plus enthousiastes et les plus sincèrement émus étaient le peintre-archéologue Félix De Vigne et sa femme, ainsi que ses deux élèves de prédilection : Jules Breton et Liévin De Winne, l'avocat Waldack et

un professeur d'allemand, passionné de musique, appelé Gezelschaft. Il se fit quelque bruit autour du petit cercle dont la tentative excita l'attention; elle fut renouvelée depuis, à plusieurs reprises, avec l'adjonction d'éléments nouveaux, entr'autres à l'ancienne salle de la Sodalité (actuellement démolie) où pendant plusieurs années, sept musiciens : Benoit Lagye, Beyer, Heynderickx, Désiré Van Reysschoot, Rappé, Miry et Nevejans donnèrent avec plein succès des concerts de musique de chambre. Ce groupe de musiciens convaincus fut baptisé à Gand du titre de *Zeve straven*, et se glorifia du sobriquet. Lagye était aussi un collaborateur assidu de son collègue, le violoncelliste François De Vigne et de sa fille la pianiste Sophie De Vigne pour les séances de musique de chambre qui avaient lieu chez ceux-ci.

Benoit Lagye fut décoré, en 1879, de la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold; ce fut un de ses anciens élèves, le Ministre Rolin-Jaequemyns, qui tint à lui apporter lui-même son brevet de nomination et le bijou. Le vaillant professeur fut, à cette occasion, l'objet d'une manifestation touchante de la part de ses élèves anciens et nouveaux; plusieurs des premiers revinrent expressément de l'étranger pour le féliciter et lui serrer la main; un comité se constitua pour lui remettre une adresse et un cadeau.

Le vieux professeur était souffrant depuis quelques années; il fut mis à la retraite par l'arrêté royal du 13 juillet 1889 (il avait 71 ans); il mourut trois ans après à Gand, le 3 septembre 1892.

Lagye n'était pas compositeur; il n'existe de lui que quelques œuvres faciles pour le violon, parmi lesquelles *Le Rêve d'un Ange* (op. 18), édité par R. Bertram, Bruxelles.

LAMPENS, Joseph, né à Gand le 7 mai 1863. Il entra au Conservatoire en 1879; il y remporta le 1er prix de violoncelle et le 2d prix de musique de chambre en 1881; le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1882. Il fut chargé en juin 1880, comme moniteur, du cours préparatoire de violoncelle; à la mort de Jules Deswert un arrêté du 1er mai 1891 le chargea de donner *ad intérim* le cours supérieur de violoncelle; enfin, Lampens a été nommé professeur-adjoint pour le violoncelle par un arrêté royal du 30 août 1893.

LEBERT, Jules-Louis, né à Liége le 11 février 1852. Il fit ses études musicales au Conservatoire de sa ville natale; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) et le 1er prix de hautbois en 1865; il obtint la médaille de vermeil pour le hautbois en 1868; le 2d prix d'harmonie (c. supér.) en 1869; le 2d prix de piano (c. supér) en 1871. Il fut pendant plusieurs années hautbois-solo dans les orchestres des Grands Théâtres de Lyon, d'Angers, de Reims et de Gand; au Kursaal d'Ostende et au Casino de Blankenberghe, il fit aussi partie de l'orchestre des concerts populaires de Bruxelles. Pendant son séjour à Gand il prêta son concours aux concerts organisés par l'Association des artistes-musiciens connue sous le nom

Jules LEBERT

de la Fraternité et s'y fit remarquer par un jeu délicat, d'une douceur extrême. Lorsque Schidlick prit sa retraite Lebert était tout désigné pour le remplacer, et l'arrêté royal du 30 avril 1883 décréta sa nomination comme professeur de hautbois et de cor anglais au Conservatoire de Gand; un autre arrêté du 26 mai 1894 l'a chargé d'enseigner le solfège à l'Athénée royal de la même ville. Il est chef de musique du régiment d'infanterie de ligne de la garde civique. En 1898, Lebert fut appelé à Cologne par le Dr Wüllner pour tenir la partie de hautbois-solo dans le grand orchestre du Gürzenich pendant les fêtes du 75e Festival Rhénan, qui eurent lieu, dans cette ville, le 29, 30 et 31 mai. Un arrêté royal du 7 mai 1900 l'a nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.

LEBRUN, Paul-Henri-Joseph, né à Gand le 21 avril 1863. Il entra au Conservatoire en 1879; il y remporta le 1er prix de violoncelle en 1881; le 1er prix de solfège (c. supér.) et le 2d prix de musique de chambre en 1882; en 1885 il est couronné par l'Académie royale de Belgique pour la composition d'un quatuor à cordes; en 1886 il obtient le 1er prix de fugue au Conservatoire; en 1887 on lui décerne à l'unanimité le 2d prix pour le concours dit du Prix de Rome (1); et sa cantate *Les Suppliantes*, poème d'Euripide imité par Casembroot, fut exécutée à Bruxelles le dimanche 29 octobre 1888, au palais des Académies : l'œuvre eut un grand succès et, après la première partie, une longue et chaleureuse ovation fut faite à l'auteur; enfin en 1891, Lebrun est proclamé premier avec sa cantate *Andromède*, paroles de Sauvenière; la même année il fut encore couronné par l'Académie de Belgique pour une symphonie à grand orchestre.

Lebrun entreprit ensuite le voyage de rigueur et il rapporta de son séjour en Italie, en Autriche, en Allemagne et en France un grand nombre de mélodies fraîches d'inspiration et de gracieuse facture.

Lebrun fait partie, depuis près de vingt ans, du corps professoral du Conservatoire de Gand : le 17 novembre 1881 il fut nommé moniteur d'un cours préparatoire de solfège; à la mort de Charles Miry, il fut désigné pour le remplacer, et un arrêté royal du 30 décembre 1890 le nomma professeur d'harmonie théorique; enfin un arrêté royal du 30 décembre 1891 l'a chargé du cours supérieur d'harmonie pratique.

Paul Lebrun dirigea les concerts de la *Société royale des Chœurs* de 1886 à 1891; en 1890, il a été nommé directeur de l'*Union orphéonique* de Cambrai; et, sous son intelligente direction, cette société composée de plus de 150 exécutants remporta le prix d'honneur à Reims en 1892, à Orléans en 1894, puis encore à Saint-Quentin en 1897. Enfin il dirige, depuis la mort de Edouard Nevejans (1895), la section chorale du Cercle Artistique et Littéraire de Gand.

Paul Lebrun a fait des études d'humanités à l'Athénée royal de Gand, jusqu'en troisième; ensuite il entra dans la section scientifique où il fréquenta les cours de la seconde puis de la première dans le but de se préparer à l'entrée de l'école

(1) Heckers avait été proclamé premier par 4 voix contre 3 données à Lebrun.

du génie civil; au moment de se présenter à l'Université, le goût de la musique l'emporta et il se fit inscrire au Conservatoire.

Paul Lebrun est officier d'Académie de France depuis 1895.

Liste des œuvres d'après l'ordre chronologique :

En 1885. — 1. *A toi,* idylle pour chant et piano; poésie de C. F. — 2. *Les Larmes,* mélodie pour baryton ou contralto avec accomp. de piano; poème d'Antoine Clesse (Edit. Gevaert, Gand). — 3. *Sérénade,* mélodie pour chant et piano. — 4. *Quatuor* (en ré mineur) pour 2 violons, alto et violoncelle (1).

En 1886. — 1. *Le Roi Léar,* scène pour soprano-solo avec orchestre. — 2. *Quatuor* (en sol mineur) pour piano, violon, alto et violoncelle.

En 1887. — 1. *Les Suppliantes,* poème lyrique imité d'Euripide pour soli, chœurs et orchestre; paroles de Casembroot et traduit en flamand par Hiel (*De Smeekenden*) (2). — 2. *Menuet* (en ré majeur) pour orchestre. — 3. *Agnus Dei,* motet pour soprano-solo, chœur et orchestre.

En 1888. — *Lentelust,* mélodie pour ténor avec accompagnement de piano, paroles de G. Antheunis (Willems-Fonds, 9e série, n° 5).

En 1889. — 1. *Moïse au Sinaï,* poème lyrique pour soli, chœur et orchestre (3). — 2. *Sanctus,* motet pour ténor-solo, chœur et orchestre.

En 1890. — *La Chanson du vin,* chœur pour voix d'hommes, poème de Lagye.

En 1891. — 1. *Epithalame,* chœur à quatre parties. — 2. *Beminnen,* mélodie avec accompagnement de piano, paroles de S. Reppe (Willems-Fonds, 1re série, n° 4). — 3. *Symphonie* pour grand orchestre (en mi mineur) (4). — 4. *Andromède,* poème lyrique pour soli, chœur et orchestre; paroles de Sauvenière (5). — 5. *Salve Regina,* motet pour soprano-solo, chœur et orchestre.

En 1892. — 1. *Venezia,* deux chœurs pour voix de femmes avec accomp. d'orchestre (Ed. avec accomp. de piano par Me Beyer, Gand). — 2. Trois mélodies pour chant et piano : 1. *Rêvons.* — 2. *Où vont les amoureux.* — 3. *Aveux* (Ed. Beyer, Gand).

En 1894. — 1. *Immortelle nature,* chœur à 4 voix d'hommes imposé au concours de Paris; paroles de A. Piters. — 2. *Zonnevonken* pour contralto et piano; paroles de Isidore Albert (Willems-Fonds).

---

(1) Ce quatuor fut couronné par l'Académie royale de Belgique; il fut exécuté le 2 décembre 1885 à la séance de musique de chambre au Conservatoire de Gand.

(2) Cette œuvre valut le 2d prix à son auteur au grand concours dit du Prix de Rome.

(3) » » » le 1er second prix » » » » »

(4) Couronnée par l'Académie royale de Belgique; elle fut exécutée au Conservatoire de Gand le 9 avril 1892.

(5) Cette œuvre valut à P. Lebrun le 1er prix au grand concours dit du Prix de Rome.

Paul LEBRUN

En 1895 et 1896. — *La Fiancée d'Abydos,* drame lyrique en deux actes; poème de A. Piters imité de Lord Byron.

Cet opéra fut exécuté au Grand-Théâtre de Gand le 30 décembre 1896 et à celui d'Anvers le 7 avril 1897; la réduction pour chant et piano a paru, fin 1896, chez Me Beyer, éditeur à Gand. Voici l'appréciation émise sur l'œuvre dans le *Guide Musical* (1897, p. 138) : « cette partition possède un grand charme mélodique et une facture intéressante; l'harmonie en est riche avec une certaine couleur Weberienne et Schumannesque. »

En 1898. — *Rédemption,* chœur pour 4 voix d'hommes, paroles de Verhee, imposé au concours international organisé par la société Les Mélomanes (Ed. Me Beyer, Gand).

En 1899. — 1. *De Visschers,* chœur pour 4 voix d'hommes, paroles flamandes de Bouchery, imposé au concours organisé par la ville d'Anvers, à l'occasion du 3e centenaire de Van Eyck (Ed. Roels sœurs, Gand). — 2. *Les Bardes de la Meuse,* chœur pour 4 voix d'hommes, paroles de A. Piters, imposé en 1re division au concours international organisé par la ville de Namur en 1899 (Ed. Schott frères).

En 1900. — *Chansons dans le style ancien* avec accompagnement de piano, paroles de Fritz Lutens.

LEHON, Adolphe-Adrien, né à Bruxelles le 12 juin 1832. Il fut un des bons élèves de Léonard. Un arrêté du conseil communal de Gand, du 26 octobre 1861, le nomma professeur de violon au Conservatoire, en remplacement de Gustave Toerbée décédé au mois de juillet de la même année. Atteint de démence paralysiforme avec paroxysme de manie, il fut colloqué à l'hospice Guislain le 27 août 1864. Le Conseil communal accorda à la mère du pauvre artiste un secours de 70 frs. par mois jusqu'à la mort de son fils qui arriva le 23 août 1871. Le pauvre artiste avait été fortement aimé par ses collègues; MM. Heynderickx, Lagye, Beyer, Rappé, Ed. De Vos, Tilborghs et De Smet organisèrent une matinée musicale au bénéfice de Mme Ve Lehon; elle eut lieu dans la salle du Trône à l'hôtel-de-ville le 18 février 1872.

LÉONARD, Adolphe-Jean-Emile, né à Heigne (hameau de Jumet) le 25 août 1825. Il acquit les premières notions de la musique et de la flûte de son père Mathieu Léonard, simple artisan, mais grand amateur de musique. En 1838, Léonard entre au Conservatoire de Bruxelles; dès l'année suivante, il y remporte le 1er prix de flûte avec félicitations du directeur Fétis. Ce fut Léonard qui adopta, le second, la flûte Boehm, avec ses splendides perfectionnements; il quitta Bruxelles pendant

quelque temps; il y revint en 1850 et fut attaché pendant six années au Théâtre de la Monnaie en qualité de 1re flûte-solo; il joua aussi, pendant un quart de siècle, la 1re flûte-solo aux festivals d'Aix-la-Chapelle, de Cologne, de Bonn et de Dusseldorf; il remplit la même fonction aux concerts populaires fondés à Bruxelles par feu Adolphe Samuel. Un arrêté royal du 25 octobre 1884 l'a attaché à notre Conservatoire en qualité de professeur de flûte en remplacement d'Achille Hutoy.

En 1890, il publia une note sur un perfectionnement au mécanisme de la flûte qui fut insérée dans le Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles (1890, 3e série).

LESCHEVIN, Juliette, née à Tournai le 19 décembre 1852. Elle entra au Conservatoire de Gand en février 1874; elle y remporta le 1er prix de solfège et de piano dans les cours supérérieurs en 1875; le 1er prix de musique de chambre en 1876; enfin le prix d'excellence pour le piano en 1878. Elle fut monitrice d'un cours préparatoire de piano de 1875 jusqu'à ce qu'elle quitta le Conservatoire, à la fin de l'année scolaire 1877-1878.

L'HOTE, Gustave (fils), né à Gand le 15 mai 1835, décédé dans la même ville le 8 juin 1863. Il fut nommé professeur de flûte au Conservatoire de Gand le 6 janvier 1857, en remplacement de Jean De Vigne qui avait pris sa retraite. L'hôte fut un professeur intelligent et dévoué, un artiste de mérite, comme le disait Aug. Gevaert dans le discours qu'il prononça à l'occasion des funérailles du défunt (le 10 juin 1863); il prêta son concours désintéressé aux nombreuses fêtes musicales qui furent organisées à Gand au profit des œuvres de bienfaisance; aussi L'hôte était-il fort estimé dans le monde musical et le 29 juillet 1857 la Société des Mélomanes le proclamait membre d'honneur.

LIEM, Octave, né à Gand le 8 novembre 1875. Il entra au Conservatoire en octobre 1883; il y remporta le 1er prix de piano et d'harmonie théorique dans les cours supér. en 1891; le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1892; le 1er prix de contrepoint en 1893; le 1er prix de fugue en 1894; enfin le 2d prix de musique de chambre en 1895. Il fut nommé moniteur d'un cours préparatoire de piano le 17 mai 1892; il donna sa démission le 22 février 1896.

LIEM, Eudoxie, née à Gand le 4 septembre 1877. Elle entra au Conservatoire en octobre 1885; elle y remporta le 1er prix de solfège et de piano dans les cours supérieurs en 1893; le 1er prix de musique de chambre en 1895; le 1er prix

Philémon Loockx

d'harmonie pratique réalisée sur le clavier en 1896. Le dimanche 16 mai 1897, elle subit les nombreuses épreuves pour l'obtention du diplôme de capacité pour le piano; le jury lui accorda ce diplôme à l'unanimité et avec la plus grande distinction (voir p. 199).

Elle a été nommée monitrice d'un cours préparatoire de piano le 28 février 1896; elle donna sa démission le 31 octobre 1898.

LOOCKX, Philémon, né à Ledeberg le 17 juin 1869. Il reçut les premières notions de la musique de son père, assez médiocre pianiste; mais bientôt il tâcha de voler de ses propres ailes; il s'appliqua seul et sans maître à l'art qui le captivait et il fit des progrès sensibles. Vers l'âge de 11 ans, il entra à l'école de musique de Ledeberg où il profita des excellentes leçons d'Ed. Blaes; enfin en octobre 1881, il se fit inscrire parmi les élèves du Conservatoire de Gand. Il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1886; le 1er prix de piano (c. supér.) en 1889; le 1er prix d'harmonie (c. supér.) en 1891 et le 1er prix de contrepoint en 1892.

Ph. Loockx fut nommé moniteur d'un cours préparatoire de piano le 17 novembre 1889, après avoir obtenu son 1er prix dans le cours supérieur de Max Heynderickx; il donna sa démission en 1894. Depuis lors il s'adonne à l'enseignement privé de la musique. En avril 1899, à un banquet organisé en son honneur et auquel assistait le collége des bourgmestre et échevins et d'autres autorités de la commune de Ledeberg, on offrit à M. Ph. Loockx, qui dirige la section chorale avec un zèle et un dévouement absolu, une statuette du Génie de la musique.

M. Ph. Loockx s'est aussi occupé de composition; voici la liste de ses productions jusqu'en 1897 :

I. — Musique pour le piano.

1. *Mazurka.* — 2. *Tendresse,* romance sans paroles. — 3. *Minuetto.* — 4. *Humoresque.* — 5. *Scherzo.* — 6. *Valse* (en mi bémol majeur). — 7. *Chant d'amour.* — 8. *Fuguette à deux sujets* (à 4 parties). — 9. *Ronde champêtre.* — 10. *Memento capriccioso.* — 11. *Voix mystérieuses* (rêverie). — 12. *Serenata.* — 13. *Capricciettto.*

II. — Musique pour chant et piano.

1. *Ecrire et parler.* — 2. *De kleine Bedelaars.* — 3. *Couplets de mariage.* — 4. *Sonnet,* paroles de A. Silvestre (éd. Paternotte, Gand). — 5. *Wiegelied,* paroles de De Marez (almanach des étudiants, 1896). — 6. *Zeg, kent gij dat Meisje,* paroles de Th. Loockx. — 7. *Miette et Noré,* duo pour soprano et ténor, paroles de Jean Aicard. — 8. *Oh! quand je dors,* mélodie pour baryton, paroles de Victor Hugo. — 9. *Ici-bas,* paroles de Sully Prudhomme.

III. — Musique pour piano et autres instruments.

1. *Eerste kus,* pour chant, violon et piano, paroles de De Marez. — 2. *Romance,* pour violon et piano. — 3. *Nuit étoilée,* pour mandoline ou violon et piano. — 4. *Allegro,* pour quatuor d'instruments à cordes. — 5. *Sonate,* pour violon et piano.

IV. — Chœurs.

1. *Lentelied,* pour 4 voix d'hommes. — 2. *La Chanson du Rouet,* pour 2 voix de femmes avec accomp. de piano; paroles de Leconte de Lisle. — 3. *Le Vent,* pour 3 voix de femmes; paroles de Haraucourt.

M

MAERTENS, Marie, née à Gand le 4 septembre 1853. Elle entra au Conservatoire en 1863; elle y remporta le prix d'excellence pour le piano en 1873 (voir p. 198).

Elle fut nommée monitrice de piano dès 1870; ensuite elle devint répétiteur; enfin un arrêté du 20 juin 1876 la nomma professeur-adjoint; elle donna sa démission en avril 1884 pour diriger une maison de nouveautés. Elle avait épousé M. Delmelle, le 14 septembre 1880.

MASSON, Toussaint, né à Liége le 4 avril 1866. Il entra au Conservatoire de Gand en novembre 1875; il y remporta la 3e mention du cours moyen de piano en 1880; le 2d prix de solfège (c. supér.) en 1884; le 1er prix de violoncelle et le 1er accessit de musique de chambre en 1886. Il fut nommé moniteur d'un cours de clavier le 2 décembre 1884; il quitta le Conservatoire en 1889. Il a été chargé aussi d'enseigner le violoncelle à l'école de musique d'Audenaerde.

MATHIEU, Emile-Louis-Victor, naquit à Lille (France) le 18 octobre 1844. Son père, Nicolas-Joseph Mathieu né à Champlon — petit village belge d'un millier d'habitants dans le Luxembourg — le 23 janvier 1815 (1), était destiné à entrer dans l'administration forestière, mais le goût qu'il avait pour la musique le décida,

---

(1) Le père de Nicolas Mathieu était garde-forestier de la Forêt de *Freyhir*, près St Hubert; il mourut à Louvain le 15 juillet 1860, chez un autre fils, le peintre L. Mathieu.

en 1838, à entrer au Conservatoire de Bruxelles pour y exercer une voix de basse que son professeur GERALDY (1808 † 1869) trouvait remarquable; il remporta le 1er prix de chant en 1840 et il fut engagé la même année au Théâtre royal de Bruxelles; puis successivement aux théâtres de Lille et de Nantes; en 1842, il épousa Amélie-Thérèse MARIN — née à Hal (près de Bruxelles) le 29 janvier 1820 — une excellente cantatrice, aussi lauréate du Conservatoire de Bruxelles. A la suite de la révolution de 1848, la plupart des théâtres de France fermèrent leurs portes; et les parents d'Emile Mathieu rentrèrent en Belgique. Nicolas Mathieu fut nommé Directeur du Théâtre d'Anvers, ce qui fournit à son jeune fils Emile l'occasion de fréquenter les coulisses et de se familiariser avec les choses du théâtre : le machiniste avait fabriqué, pour le gamin, une petite scène admirablement machinée sur laquelle Emile et son frère Auguste — son aîné de dix-huit mois, actuellement professeur de rhétorique à l'Athénée royal d'Ostende — faisaient manœuvrer des marionnettes. En 1852, la famille se fixa définitivement à Louvain où l'oncle du jeune Emile, LAMBERT MATHIEU (1), peintre de talent, était chargé, depuis 1834, de la direction de l'Ecole des Beaux-Arts. Le père et la mère furent attachés comme professeurs de chant à l'Ecole de musique de la ville.

Emile Mathieu suivit les cours du Collège de Louvain (Section des humanités) avec l'intention de se consacrer plus tard à l'étude de la médecine; mais un terrible malheur vint frapper le jeune homme : le 19 juillet 1858, il perdit sa mère et deux ans après son père lui fut aussi enlevé. Cédant alors à son entraînement naturel pour la musique, il décida de se consacrer entièrement à cet art dont il avait commencé l'étude avec son père et avec J. Vollon, excellent organiste. Il se mit à donner des leçons de piano pour vivre. A l'âge de dix-neuf ans, il se fit admettre au Conservatoire de Bruxelles où il devint l'élève d'AUGUSTE DUPONT (1827 † 1890) pour le piano, de CHARLES BOSSELET (1812 † 1873) pour l'harmonie et de FRANÇOIS FÉTIS (1784 † 1871) pour la fugue et le contrepoint; il remporta bientôt les premiers prix d'harmonie (1861) et de piano (1863). Dès le 26 avril 1867 il fut nommé professeur de piano et d'harmonie à l'Ecole de musique de Louvain. Ayant pris part, en 1869, au Grand Concours pour la musique, dit du Prix de Rome, il obtint le 2d prix, suivi, en 1871, d'un rappel de cette distinction (2). En 1873, ayant obtenu une bourse de voyage, il donne sa démission de professeur à l'Ecole de Louvain et il s'établit à Paris où il reste deux ans (de 1873 à 1875). Emile Mathieu devient chef d'orchestre au Théâtre du Châtelet; en cette qualité il est appelé à composer, en 1874, la musique de scène pour *Cromwell*, drame de VICTOR SÉJOUR, qui fut cause de la fermeture du théâtre : Paris était en état de siège et le gouverneur LADMIRAULT avait fait retrancher, en vertu du droit de censure, plusieurs passages importants; la chûte de la pièce était imminente, lorsque l'acteur TAILLADE chargé du rôle de Cromwell prit sur lui de lancer quelques allusions à sensation qui provoquèrent une violente bagarre. Emile Mathieu ne ressaisit son bâton de chef d'orchestre que plus tard pour diriger *Les deux Orphelines* et *Les Fugitifs* ou *La Révolte des Cipayes*

---

(1) Lambert-Joseph MATHIEU né à Bure, village de la province de Namur, le 6 mai 1804, mort à Louvain le 9 juin 1861. — Voir *le Peintre L. Mathieu, sa vie et ses œuvres*, par Edward Van Even, archiviste de la ville de Louvain (Bruxelles, 1862).

(2) Voir les Prix de Rome (page 204).

lorsque les directeurs de la Porte Saint-Martin furent devenus aussi les directeurs du Châtelet.

En 1875, Emile Mathieu revient en Belgique et il remplace Prosper VANDEN ZAVEL, comme accompagnateur, au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, ce qui lui permet d'étudier de près la musique de scène. En 1876, il épouse Mme Ve LE CLÉMENT DE St MARCQ et de ce mariage naquit une fille qui mourut dès l'âge de cinq ans. Le 8 février 1881, il est nommé directeur de l'Ecole de musique de Louvain. Cette école avait été fondée, en 1835, par SPINDLER (1), uniquement dans le but d'y préparer des instrumentistes pour une société d'harmonie. Bientôt, grâce à l'énergie et au talent de son nouveau directeur, l'école devint une Académie prospère : en 1880, l'école comptait 168 élèves et 16 classes; l'initiative d'Emile Mathieu provoqua le dédoublement des classes de piano, de violon, de chant et la création de classes nouvelles d'alto et de quatuor; mais son plus beau titre est l'organisation de la classe d'ensemble vocal qui compta 180 chanteurs. C'est à l'aide de ces éléments laborieusement stylés et disciplinés qu'il réussit à organiser, à Louvain, des fêtes musicales consacrées à l'interprétation des grandes œuvres, propageant ainsi le culte de la belle musique.

A l'occasion de l'exécution de son poème lyrique *Freyhir* aux concerts populaires de Bruxelles, en 1884, il fut nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold, et il a été promu au grade d'Officier le 8 mai 1896. Il devint correspondant de l'Académie royale des sciences, des lettres et des Beaux-Arts le 7 janvier 1897; enfin, le 18 octobre 1898, un arrêté royal le chargeait de la direction du Conservatoire royal de Gand.

Le 29 janvier 1899, les habitants de Louvain firent leurs adieux à leur ancien directeur. La manifestation organisée à cet effet au Théâtre de Bériot, fut pleine d'enthousiasme et tout à l'honneur de celui qui avait consacré quinze années de sa vie au développement artistique de Louvain. Sur la scène plus de deux cents instrumentistes et chanteurs dirigés par le successeur de Mathieu, M. LÉON DUBOIS (1859), exécutèrent un fragment des *Maîtres-chanteurs* de RICHARD WAGNER, puis deux œuvres de Mathieu : les *Noces féodales,* poème symphonique peu connu qui avait été exécuté aux Concerts populaires de Bruxelles en 1873 et qui le fut depuis à Gand (1900); et un fragment de son poème lyrique et symphonique, *le Hoyoux.* M. DE COSTER, échevin des Beaux-Arts, prononça, au nom de la ville, l'éloge du héros de la fête; puis, avec un album renfermant les noms des souscripteurs, il lui offrit son buste en bronze, œuvre de grand mérite par M. VANDERLINDEN-DE VIGNE, directeur de l'Académie des Beaux-Arts de Louvain.

En mai 1899, avec le compositeur HENRI MARÉCHAL (1842), inspecteur des Conservatoires de France, Emile Mathieu a été nommé président du grand tournoi de chant organisé par l'Union dramatique de Luxembourg.

En août 1899, Emile Mathieu fut invité à aller diriger un concert de musique belge à *New Brighton Tower,* ville de bain près de Liverpool; nous donnons ici la traduction d'un compte rendu de la séance qui parut dans le *Liverpool Mercury*

---

(1) SPINDLER Jean-Ernest-Guillaume-Louis-Auguste, né à Ohrdraeff (duché de Saxe-Cobourg) en 1805 et décédé à Louvain le 14 mars 1850; il avait été nommé directeur de l'Ecole de musique de Louvain le 9 avril 1835.

du 28 août 1899 : « De nombreuses preuves ont été données hier de l'absolue « indépendance de l'Ecole moderne belge qui a commencé avec l'érudit Fétis et « qui continue dans cet esprit avec Gevaert, Benoit, Mathieu, Tinel et Blockx. La « race flamande exerça de bonne heure son influence sur le développement de « l'art musical à l'étranger, mais actuellement il n'en est plus question. Ce qu'il « importe d'examiner, ce sont les œuvres des compositeurs belges actuellement « vivants qui ont été exécutés dans le Concert d'hier, à New Brighton Tower. Peu « des auditeurs connaissaient les noms des compositeurs qui étaient au programme, « et encore moins avaient entendu, avant ce concert, la musique qui a été exé- « cutée. On donna l'ouverture de l'opéra l'*Enfance de Roland* par Mathieu, l'ouverture « de *Charlotte Corday* par Benoit, la *Marche nuptiale* par Mathieu, enfin la *Suite* « *symphonique* de Blockx comprenant la description d'une fête champêtre.

« L'ouverture de Roland est une composition bien travaillée qui fut admirée « par l'assistance; mais on saisit mieux la pièce appelée *Dans la Forêt,* qui célèbre « l'amour de la nature. Pour utiliser les paroles de Polonius, nous dirons que ces « compositeurs belges peuvent nous donner le genre pastoral, tragique et comique. « La fête dans le temple de Jupiter que Tinel a décrite d'après le Polyeucte de « Corneille est très suggestive. En écoutant l'ouverture de Benoit pour *Charlotte* « *Corday,* on est irrésistiblement entraîné vers la période tumultueuse de 1793 en « France, qui est décrite avec une espèce de sauvage grandeur communiquant la « terreur de l'époque. Ensuite Benoit dont l'énergie de conception peut être com- « parée à celle de Berlioz est suivi par l'aimable Blockx dont la suite villageoise « est une fraîche inspiration qui représente un panorama varié et vivant. Blockx « écrit avec une vigueur dramatique et une grâce idyllique, combinaison qui est « vraîment rare. Ce qui était appelé la *Marche nuptiale* mais qui, en réalité, n'est « qu'une romance prolongée était le dernier morceau d'un des plus intéressants « concerts, pour ne pas dire le plus intéressant, d'une remarquable série. Ce qui « est caractéristique chez Mathieu et ses compatriotes, ce sont les rythmes sug- « gestifs et l'absence de convention. Mathieu est un excellent chef d'orchestre qui « a su enthousiasmer les musiciens et leur faire vaincre les innombrables difficultés « de l'exécution. Les compositeurs belges ont une haute compréhension de la forme, « une intensité de couleur, une animation indépendante, et leur instrumentation est « particulièrement travaillée. Mathieu a été honoré de l'accueil le plus cordial; il « en conservera certainement un bon souvenir à son retour à Gand. »

Nous finirons cette biographie en reproduisant un portrait d'Emile Mathieu par Henry Maubel (pseudonyme de Maurice Belval de la *Jeune Belgique*) : « Une « figure osseuse, cordée de muscles, le front haut, la peau carminée d'un afflux « de sang qu'allume un grésillement dans les yeux clairs, et ces yeux réflètent « l'homme d'un nervosisme actif, travailleur matinal vivant sainement de soleil, « nature ardennaise du forestier de Champlon — son aïeul — affinée par une géné- « ration d'artistes, dilatée de cœur et de cerveau, à force de science et de vie « profonde.

« L'avancement de la lèvre inférieure, lui fait le sourire diabolique — d'un « diable au fond très doux — que Satan, le chef, enverrait au paradis terrestre « pour expier ses mansuétudes. »

Liste de ses œuvres :

I. — Œuvres scéniques, cantates, poèmes lyriques et symphoniques.

1. *L'Echange,* opéra-comique en 1 acte, tiré de Voltaire par l'auteur, exécuté au Théâtre royal de Liége le 25 avril 1863.
2. *La dernière nuit de Faust,* cantate, paroles de Gustave Lagye, composée pour le Concours du prix de Rome en 1869 (Exécutée en séance publique de la classe des Beaux-Arts du mois de septembre 1870).
3. *Le Songe de Colomb,* cantate, paroles de Clément Michaëls fils, composée pour le Concours du prix de Rome en 1871 (Exécutée en séance publique de la classe des Beaux-Arts en septembre 1872).
4. *Te Deum,* exécuté à la Collégiale de Saint-Pierre, à Louvain, en 1872.
5. *Torquato Tasso's dood,* cantate, paroles de Jean Van Droogenbroeck, composée pour le Concours du prix de Rome en 1873 (Exécutée à la Grande Harmonie de Bruxelles sous la direction de l'auteur).
6. *Bathyle,* opéra-comique, paroles d'Edouard Blau, exécuté au Théâtre du Parc à Bruxelles en décembre 1893.
7. A) *Noces féodales,* B) *Le Lac,* C) *Sous Bois,* poèmes symphoniques exécutés aux concerts populaires à Bruxelles (1873 à 1875). L'œuvre est très suggestive : « c'est l'heure mystérieuse où les derniers rayons « du soleil couchant s'éloignent à l'horizon. Les halliers s'agitent au « passage des daims qu'attire la source murmurante. Mille bruits « furtifs crépitent sous le feuillage. C'est l'éveil de la vie nocturne « dans les grands bois. »
8. *Musique de scène* pour le drame : *Cromwell* de Victor Séjour, représenté au Théâtre du Châtelet à Paris (1874-1875).
9. **Fumeurs de Kiff,* ballet en 3 tableaux exécuté pour la 1re fois au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles le 15 avril 1876 (Ed. Beyer, Gand). Ce ballet qui fut très goûté eut un grand nombre de représentations.
10. *Debout, Peuple!* cantate inaugurale de la statue de Sylvain Van de Weyer, à Louvain, paroles de Jules Abrassart (Louvain, 1876).
11. *Georges Dandin,* opéra-comique en 2 actes, d'après Molière, libretto de Félix Coveliers, représenté au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles le 16 décembre 1877 (Edit. Schott frères, Bruxelles).
12. *La Bernoise,* opéra-comique en un acte, paroles de Lucien Solvay, représenté au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles le 1er avril 1880 (Ed. Schott, Bruxelles).
13. **Le Hoyoux,* poème lyrique et symphonique, paroles du compositeur, exécuté en 1882 aux Concerts populaires de Bruxelles (Ed. Schott, Bruxelles). Cette œuvre célèbre le pays de la Meuse et décrit les forges établies le long du Hoyoux.

14. **Freyhir,* poème lyrique et symphonique en trois parties, paroles du compositeur, exécuté en 1884 aux Concerts populaires de Bruxelles et le 9 avril 1892 au Conservatoire de Gand (Ed. Breitkopf et Härtel, Bruxelles).

Cette partition et la précédente, le *Hoyoux,* ont été exécutées à Louvain, à Liége, à Anvers, à Dusseldorf, à Breslau, etc.

Nous reproduisons ici une appréciation très intéressante de l'œuvre que nous venons de citer; elle est due à M. Lucien Solvay, le critique d'art de la *Gazette* (18 novembre 1884).

« *Freyhir,* c'est le nom légendaire de la forêt d'Andenne. C'est elle « que M. Emile Mathieu, poète et musicien, a chantée, comme il avait « chanté déjà le *Hoyoux,* poursuivant ainsi la composition d'une sorte « de cycle, consacré tout entier aux Ardennes, et dont deux parties « sont maintenant connues. Œuvre d'inspiration vraiment nationale, vrai- « ment nouvelle, et qu'il faut souhaiter voir peu-à-peu complétée.

« Le charme des grands bois, l'Ourthe qui les arrose de son eau « murmurante, les héros et les combats d'autrefois, dont *Freyhir,* la forêt, « a été témoin, la personnification de cette dernière dans la poétique « figure de *Freya,* la déesse celtique; puis, la fin de la légende, l'homme « s'unissant aux éléments pour détruire par la cognée ces grands bois « bien-aimés, et la prière du poète en leur faveur, pour qu'on les laisse « intacts, dans leur bienfaisante majesté.... Tel est le résumé en quelques « mots, l'idée générale du poème.

« Toute la première partie de *Freyhir,* qui en a trois, est un petit « chef d'œuvre, d'une fraîcheur et d'une poésie descriptive adorable. Dans « la seconde, l'éclat de la note guerrière apporte un contraste heureux, « et — chose rare — sans aucune de ces banalités où l'on tombe si « facilement quand on jette *des bruits de bataille* au milieu d'une idylle. « Et l'idylle ensuite reprend, avec un accent d'une douceur exquise. Plus « loin, un admirable quatuor — qui a été bissé avec fureur — un air « de basse, d'un superbe caractère, le *han* du bûcheron, puis une scène « d'inondation conduisent, par une transition saisissante en sa simplicité, « au chœur final ramenant la ravissante couleur idyllique du début, et « qui termine l'œuvre dans un *decrescendo* plus empoignant que les *for-* « *tissimi* les plus tapageurs. »

15. **Richilde,* tragédie lyrique en 4 actes et 10 tableaux, paroles du compositeur (Edit. Schott frères, Bruxelles).

L'action se passe au XIe siècle. Le sujet est puisé dans l'histoire de la Belgique à l'époque des luttes féodales. La comtesse Richilde de Hainaut, veuve de Baudouin de Mons, refuse d'accorder la tutelle de ses fils à ROBERT-LE-FRISON son beau frère; elle est soutenue dans sa résistance par OSBERN, comte d'Essex, un des compagnons de Guillaume-

le-Conquérant; au retour d'une expédition où celui-ci a vaincu l'adversaire de Richilde, elle offre sa main à Osbern; d'autre part, Osbern est aimé, à son insu, par la fille de Richilde, ODILE qui, ayant appris le dessein de sa mère, se sacrifie, quitte en secret la cour et se réfugie dans un cloître. Osbern épouse Richilde. Au cours d'une de ses expéditions militaires, il rencontre Odile qu'on croyait morte, et les jeunes gens s'avouent leur amour mutuel. Richilde, dont la jalousie avait été éveillée, est informée de l'entretien d'Osbern avec une jeune fille, et elle fait mettre à mort sa rivale sans se douter que celle-ci est sa fille; elle n'apprend l'horrible vérité que plus tard de la bouche d'Osbern, vaincu par Robert le Frison et mourant de ses blessures. Richilde voit tout s'écrouler autour d'elle; anéantie par la douleur, elle devient folle.

L'œuvre fut représentée, pour la première fois, au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles le 19 décembre 1888 avec le concours de Mᵉ CARON, de Mᵉˡˡᵉ CAGNIART et de M. ENGEL. La pièce eut beaucoup de succès et une vingtaine de représentations; elle fut montée à Gand en janvier 1899.

16. *Le Sorbier,* poème lyrique et symphonique, paroles du compositeur, exécuté aux Concerts populaires de Bruxelles en 1890 (Ed. Daman, Louvain). Cette œuvre fut notamment exécutée avec succès, en 1898, au Cercle Artistique et Littéraire de Gand.

17. *Les Bois,* cantate pour enfants avec accompagnement d'orchestre, paroles de Marie Suttin, 1894 (Edit. Breitkopf et Härtel, Bruxelles). Cette cantate fut exécutée par les élèves, filles et garçons, des écoles communales de Bruxelles.

18. **L'Enfance de Roland,* opéra en 3 actes et 6 tableaux, paroles du compositeur. La 1ʳᵉ représentation eut lieu au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles, le 16 janvier 1895 et fut suivie de beaucoup d'autres (Edit. Breitkopf et Härtel, Bruxelles; texte français et allemand).

Le sujet de cette œuvre que l'auteur dédia à la Reine est emprunté à deux ballades de UHLAND — l'un des poètes les plus populaires de l'Allemagne — *Klein Roland* et *Roland Schildträger.* Le canavas est simple : Charlemagne convoite la possession d'une escarboucle magique que détient le géant de la forêt des Ardennes; il promet la main de sa nièce, la belle IMMA, au vainqueur du géant. Un ôtage Saxon nommé SIGMAR s'apprête à tenter l'aventure; survient le jeune Roland, fils de BERTHE, la sœur de Charlemagne que celui-ci avait exilée pour la punir d'un mariage contracté contrairement à sa volonté; Roland devine l'amour d'Imma pour Sigmar et il se dévoue pour celui-ci. Il tue le Géant, s'empare triomphalement de l'*Escarboucle* qu'il rapporte à l'empereur et, comme récompense, il obtient la réhabilitation de sa mère et la main d'Imma pour Sigmar.

D'après l'aveu des meilleurs critiques, la partition de cet opéra est éminemment artistique et l'harmonie d'une grande richesse; l'instrumen-

tation est tout-à-fait remarquable tant sous le rapport des rythmes que de l'expression : elle complète le chant bien plus qu'elle ne l'accompagne. Le caractère dominant de l'œuvre est héroïque mais avec des pages de sentiment et de douce rêverie.

II. — Œuvres symphoniques et instrumentales.

1. *Quatuor* pour cordes exécuté, en 1873, à la Grande Harmonie de Bruxelles.
2. *Concerto* pour violon et orchestre. Cette œuvre, composée en 1896, fut exécutée pour la première fois par Mlle Irma SÈTHE le 1er décembre de la même année, au concert de l'Ecole de musique de Louvain; et une 2de fois, par la même virtuose, en janvier 1897, aux Concerts populaires de Bruxelles; enfin, le 3 février 1900, au Grand Festival national organisé par le Cercle des Concerts d'hiver de Gand, avec le concours du violoniste Johan SMIT (Ed. Breitkopf et Härtel, Bruxelles).

Voici comment M. Mathieu a décrit, à un critique musical qui l'avait interviewé, l'impression qui fut le point de départ de son œuvre composée de trois parties : A) *Archange du combat,* B) *Eaux dormantes, Cygne de rêve,* C) *Ballade matinale.*

« Je me trouvais à Paris, pendant l'été de l'année 1888, travaillant « avec Mme Caron le rôle de Richilde qu'elle devait créer avec tant « d'éclat l'hiver suivant. Profitant de quelques jours de répit, je m'en « allai rôder dans la forêt de Compiègne. Je descendais un soir, cher- « chant un gîte, à *Rethondes,* le hameau si joliment assis au bord de « l'Oise. Le soleil s'enfonçait dans un amoncellement de nuages, et il me « fut donné de contempler le phénomène splendidement décrit par Victor « Hugo dans ses *Soleils couchants* :

> Sur leurs flots, par moments, flamboie un pâle éclair,
> Comme si tout à coup quelque géant de l'air
> Tirait son glaive dans la nue.

« Géants de l'air, archanges, c'est tout un. Que le flamboiement de « ce glaive se soit transformé dans mon imagination en un magistral « coup d'archet, c'est ce que tout musicien admettra sans conteste. Et « d'analogies en similitudes l'idée d'Archange, de lutte contre les mauvais « génies, a donné naissance à des rythmes combatifs, heurtés; mais le « regret, la pitié viennent troubler l'Esprit de lumière dans sa victoire « même sur les puissances des ténèbres; le doute, l'âpre interrogation « de son âme qui voudrait comprendre la nécessité du mal sans cesse « renaissant, alors que tout pouvait être voulu parfaitement beau et bon

« — est-ce hérésie? — ; enfin l'adoration extatique de l'éternelle Beauté, « de la Bonté infinie, tout cela je l'ai ressenti et j'ai voulu musicale- « ment le rendre. D'autres l'éprouveront-ils en écoutant ma musique? J'en « rendrai grâce à l'archet flamboyant de mes bons archanges Irma « Sèthe et Johan Smit.

« Ma deuxième partie *Eaux dormantes, Cygnes de rêve* pourrait s'appe- « ler en sous-titre *Etang près d'Auderghem.* Quant à la troisième partie « *Ballade matinale,* elle sera facilement comprise par les marcheurs de « plein air, volontiers se levant tôt, suffisamment exercés à l'association « des idées pour entendre le son des cloches rien qu'en regardant une « tour, ou pour s'imaginer la tour dès que tinte le carillon. »

III. — Chœurs pour voix d'hommes (pour concours).

1. *Hymne au Soleil,* paroles de Félix Bernard (conc. de Namur en 1891; éd. Daman, Louvain). — 2. *Soleils couchants,* poème de Victor Hugo (conc. de Charleroi en 1894; éd. Mahillon, Bruxelles). — 3. *L'Océan,* paroles du compositeur d'après Byron (conc. de Dinant en 1895; éd. Breitkopf et Härtel, Bruxelles). — 4. A) *Matin,* B) *Eté,* paroles de Félix Bernard (conc. de Luxembourg en 1899). — 5. *Le Terri,* paroles de Félix Bernard (conc. de Namur en 1899). — 6. *Hymne à Vénus,* texte latin de Lucrèce (conc. de Bruxelles en 1900).

IV. — Mélodies.

1. *Trois ballades* de Henri Heine composées en 1870 (les deux premières, A) *Au Printemps* et B) **La Comtesse Yutta* sont éd. par Beyer, Gand et la 2me C) *Le Roi Harold Harfagar* est éd. par Mahillon, Bruxelles, 1895).
2. *Six mélodies,* paroles de André Van Hasselt : A) *La Forêt.* — B) *Doux oiseaux de Mai.* — C) *A te voir.* — D) *L'Etoile.* — E) *Sous les verts Sapins.* — F) *La Brume* (éd. Schott, Bruxelles, 1871).
3. *Six Ballades* de Goethe, version française par Jules Abrassart (1er recueil, 1873) : A) *Mignon.* — B) *Le Roi de Thulé.* — C) *La Cloche qui marche.* — D) *Le Pêcheur de l'Ondine.* — E) *La Violette.* — F) *La Danse des Morts.*
4. *Six Ballades* de Goethe, version française par Jules Abrassart (2e recueil, 1875, éd. Schott, Bruxelles) : A) *Le Barde.* — B) *Le fidèle Eckart.* — C) *Le Roi des Aulnes.* — D) *Le Page et la Meunière.* — E) *Le Compagnon-Orfèvre.* — F) *Le Chercheur de Trésor.*
5. *La Cigale,* paroles de Jules Abrassart (éd. Daman, Louvain, 1892).
6. *Les Témoins du baiser,* paroles de Jules Abrassart (éd. Nachtsheim, Bruxelles, 1892).

7. Plusieurs mélodies dans la collection du Willems-Fonds : A) **Bij het Beekje,* paroles de Pol de Vreese (1892). — B) **De Leeuwerik,* paroles de Pol de Mont (1894). — C) *In de Herfst,* paroles de Eugène Van Oye (1896). — D) *De Hei,* paroles de G. Priem (1898). — E) *Zomernacht,* paroles de Hélène Swarth (1900).
8. *Un chant de Noël* publié, en 1891, dans un n° spécial de Noël publié par *Le Soir* de Bruxelles.

MEES, Adolphine. Voir *Dobbelaere,* Adolphine.

MEESTER, Léon-Adolphe De, né à Berlaere (Fl. Or.) le 25 octobre 1868. Il entra au Conservatoire de Gand en 1889 (il était alors musicien au 4e régiment des lanciers); il y remporta le 1er prix de cornet en 1890.

M. Léon De Meester fut moniteur d'une classe préparatoire de cornet, trompette et bugle du 20 novembre 1893 à juin 1894, date à laquelle il quitta le Conservatoire.

MELLE-SAUVEUR, Marie Van, née à Liége le 12 février 1865. Elle entra au Conservatoire de Gand en 1872; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1880; le 1er prix de piano (c. supér.) et la 3e mention du cours d'harmonie théorique en 1881; enfin le 1er prix de musique de chambre en 1882.

Melle Marie Sauveur fut nommée monitrice d'un cours préparatoire de piano le 21 novembre 1882 et un arrêté ministériel du 15 février 1889 l'a promue au rang de répétiteur. Le 18 avril 1896, elle a épousé M. Gustave Van Melle.

MENGAL, Martin-Joseph, naquit à Gand le 27 janvier 1784 (1). Dès son enfance, il fit preuve de grandes dispositions pour la musique; son père lui enseigna les principes élémentaires de cet art; il lui apprit à jouer du cor; en même temps, Prévôt et Wauthier lui donnaient des leçons de violon. A douze ans, Mengal se produisit en public comme violoniste et, l'année suivante, il tenait la partie de 1er cor à l'orchestre du Théâtre de Gand. Sans aucune connaissance des règles de l'harmonie, n'ayant pour guide qu'un heureux instinct naturel, le jeune Mengal s'occu-

(1) Voir dans la Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique (t. XIV, p. 358) l'article sur Mengal par P. Bergmans; puis la notice par Edouard Fétis dans l'*Annuaire de l'Académie de Belgique* pour 1859.

pait aussi de composition. Le préfet Faipoult, qui était grand amateur de musique, le prit en affection et l'envoya à Paris pour y achever son éducation artistique.

Joseph Mengal entra, en 1804, au Conservatoire de Paris, dans la classe de cor de Frédéric DUVERNOY (1765 † 1838) et du cours d'harmonie de CATEL (1773 † 1830). Ayant atteint l'âge de la conscription, il se fit incorporer dans la musique du régiment des grenadiers de la garde impériale. Il suivit son régiment en Italie, en Autriche et en Prusse; mais comme il revenait chaque année à Paris, après la campagne, il ne fut pas obligé d'interrompre ses études musicales. Il obtint, du reste, son congé définitif en 1807, ce qui lui permit de se consacrer entièrement à son art et de conquérir successivement un 2d prix d'harmonie et un 1er prix de cor. Vers la même époque, il avait fait la connaissance de Ant. REICHA (1770 † 1836) qui lui donna un cours complet de composition.

Après avoir fait partie de l'orchestre de l'Odéon, à Paris, Mengal passa en qualité de 1er cor à l'Opéra-comique (Théâtre Feydau); il y resta attaché pendant treize ans. Le 13 juin 1814, il exécutait un concerto de cor dans un concert du Conservatoire de Paris. Ce fut quatre ans plus tard qu'on représenta sur ce même théâtre son premier opéra, *Une nuit au château* (1818), suivi bientôt de *l'Ile de Babilary* (1819) et des *Infidèles* (1823). Il écrivait en même temps des pièces instrumentales de tout genre : morceaux d'harmonie, trios et duos pour instruments à cordes et à vent; nous citerons en particulier une symphonie concertante exécutée dans un concert donné par Lafont, puis l'*Hymne* qu'il composa pour la fête de Madame Faipoult et qui fut une de ses toutes premières œuvres, enfin des romances qui achevèrent de le faire connaître; l'une de ces mélodies, *Le Chevalier Errant,* écrite sur des paroles de Paul de Kock, jouit longtemps d'une vogue universelle : « celle-ci, » écrit le compositeur dans son autobiographie (1), « a parcouru le monde; on la trouvait dans le fond de l'Amérique. »

Mengal s'était acquis de puissantes protections; il jouissait notamment de la faveur du célèbre diplomate français TALLEYRAND (1754 † 1838) qui prisait fort son talent et l'invitait, chaque année, à passer les mois de septembre et d'octobre à son château de Valançay. Il écrit à ce sujet dans son autobiographie rédigée à la 3e personne : « s'il avait été un peu intrigant, il aurait tiré parti de ce bel appui; « mais il était de ces hommes qui ont beaucoup de savoir et très peu de savoir-« faire, et ce dernier point est tout pour parvenir dans le monde. »

Sur les instances de ses amis, Mengal revint dans sa patrie, en 1824. On lui avait fait espérer la direction de l'orchestre du Théâtre de Bruxelles; mais la place fut accordée à Charles Hanssens. En 1825, le bourgmestre gantois, Ph. Piers de Ravenschoot, fit prendre à Mengal la direction du théâtre de sa ville natale; cette entreprise ne fut pas heureuse; Mengal ne put achever l'année théâtrale 1828-1829, et les artistes réunis sous la direction de François De Vigne-Van Santen durent s'associer pour terminer l'exploitation. Ce fut aussi en 1828 que Mengal remporta un prix à un concours d'Anvers en qualité de 1er cor de la Société Ste Cécile; ce succès valut au virtuose une réception solennelle à Gand, avec cortège

(1) Cette autobiographie fut publiée par P. Bergmans dans ses *Variétés musicologiques* (Gand, 1891, 1re série; p. 45).

et bouquets en compagnie de Jean D'HOLLANDER (1785 † 1839), chef de la musique de ce cercle.

Après la révolution de 1830, Mengal devint successivement chef d'orchestre à Anvers (1832), puis à La Haye où il resta deux ans; enfin, en 1835, l'administration communale de la ville de Gand le rappelle dans cette ville pour lui confier la direction du Conservatoire de musique qui venait d'être organisé.

Mengal, comme nous l'avons déjà dit dans l'histoire du Conservatoire, eut bientôt organisé la nouvelle école, et, avec l'aide de professeurs capables et instruits, il sut lui imprimer une impulsion artistique. Il avait aussi été nommé chef d'orchestre de la Société Ste Cécile et, en 1837, il reçut une bague de Léopold I, en souvenir du concert du 28 septembre auquel Sa Majesté avait assisté. Il dirigea pendant plusieurs années, avec Ed. De Somere, l'ancienne Société des Chœurs qui exista de 1832 à 1844; il fut proclamé membre honoraire de la Société des Mélomanes, en 1845, après avoir fait hommage à ce cercle, avec Prudent Van Duyse et Fastrée, de deux chœurs spécialement composés en l'honneur de Jacques Van Artevelde pour l'inauguration, à l'hôtel de ville, du buste du célèbre Ruwaert offert en don par Liévin Van Canegem. La même année (1er juin 1845), Mengal reçut la décoration de Chevalier de l'Ordre de Léopold. Ses relations avec les Sociétés des Chœurs et des Mélomanes l'amenèrent à écrire ensuite des compositions chorales qui comptent parmi ses meilleures œuvres. En 1846, dans la salle du Gürzenich à Cologne, la Société des Mélomanes participe à l'exécution du *Juich Rhyn!* de Mengal qui obtient un grand succès (1).

Mengal mourut subitement à Gand, le 4 juillet 1851 (2); il venait de terminer *l'Invocation* chœur écrit sur des paroles de Lamartine, dédié à la Société royale des Mélomanes et destiné spécialement à un grand concours de chant d'ensemble organisé à l'occasion des fêtes communales de Gand. Les funérailles eurent lieu le dimanche 6 juillet au cimetière de Mont-St-Amand. Le concours commença le lendemain. Avant l'entrée en lice des institutions étrangères, le comité de la Société des Mélomanes monta sur l'estrade et déposa une couronne d'immortelles sur la dernière partition du maître regretté; ensuite les membres du cercle entonnèrent l'œuvre qui produisit une impression considérable. Pendant cette exécution deux jeunes filles figuraient sur l'estrade tenant l'une, la couronne d'immortelles, l'autre une de feuilles de laurier. La Société décida ensuite que le produit de ses grands concerts au Théâtre Minard serait consacré à l'érection d'un monument à la mémoire de Mengal (décision du 29 décembre 1851). L'inauguration n'eut lieu que sept ans après : le dimanche 18 juillet 1858, à 4 heures de l'après-midi un cortège immense parti de la Place d'Armes, se rendit à Mont-St-Amand; au cimetière plusieurs discours furent prononcés; par Antheunis, au nom des Mélomanes; par Vanden-Hecke l'inspecteur du Conservatoire, qui rappela les services que Mengal avait rendus au Conservatoire comme directeur et comme professeur d'harmonie, en citant les

(1) Ce chœur fut exécuté à la Place d'Armes, sous la direction de Ch. Miry, le 7 juillet 1851, par plus de 800 voix, à l'occasion de la distribution des prix aux vainqueurs du 6e concours de chant d'ensemble organisé par la Société des Mélomanes.

(2) Un de ses frères, Jacob Mengal, aussi un musicien, mourut un mois après, le 1er août 1851 à l'âge de 67 ans, à Lovendegem où il s'était retiré; il était né à Arras (France).

nombreux élèves qu'il avait formés et parmi ceux-ci particulièrement Gevaert et Miry; Droesbeke lut une pièce en vers; enfin Van Duyse (1), vice-Président de la Société royale des Beaux-Arts et des lettres de Gand, prit la parole; il fit remarquer que l'on inaugurait le premier monument consacré à un génie musical à Gand; ensuite il lut en flamand le poème suivant :

Waer ook zangen innig treffen
En ontroeren, en verheffen,
Op 't gebergte of in het dal
Overal
Lokken zij tot zoete weelde
Laven zij met hemelval.

Maer die zangen, maer die psalmen
Ruisschen, bruisen en weergalmen
Nergens even rijk aen kracht
Even zacht
Als op de assche van een kunstvriend
Die zijne oude broeders wacht.

Daer wordt ieder lied een bede
't Zingt er dank, en rust, en vrede
't Sust er elke jammerpijn
Schelde en Rijn
Luistert!... 't Broederlied gaet klinken,
Dat Mengal zal welkom zijn.

Sint Amands berg, die eens straelde
Van het woord, dat zegepraelde
Op germaensche duisternis
Bloeie frisch!
Onze toonendichter slaept er
Die aen Gent zoo dierbaer is.

Dicht- en toonkunst, als zij offeren,
Uit hun milde wierook kofferen,
Zijn mysteriën, zijn een droom
Vrij en vroom,
Droomde hij, en uit zijn boezem
Golfde een breede hymnenstroom.

Traduction libre (publiée par le Journal de Gand).

Au fond de la vallée, au sommet de la montagne, partout où s'élèvent des chants dont l'harmonie émeut, frappe et ravit l'âme, ces chants nous offrent des plaisirs ou des consolations.

Mais nulle part ils ne ruissellent avec plus de force ou ne coulent avec plus de douceur que sur les cendres d'un ami des arts qui attend ses anciens frères.

Là, chaque mélodie devient une prière : inspirée par la gratitude, elle apaise de longs regrets. Ecoutez Escaut et Rhin! Un chant fraternel va retentir que Mengal écoutera avec amour.

Montagne de Saint-Amand, où, comme un rayon envoyé dans les ténèbres, brille la parole d'un apôtre de la Flandre, embellis-toi d'une verdure riante au milieu des tombeaux qui te décorent! En ton sein repose le roi d'harmonie si cher à la cité prochaine.

Quand la poésie et la musique, ces deux sœurs éternelles, offrent au Créateur leurs inspirations, que sont-elles sinon un mystère et un rêve divin? Libre et grand, Mengal a connu ce rêve sacré : c'est de son cœur privilégié que des hymnes larges et puissants ont coulé de source.

(1) Prudent Van Duyse, né à Termonde le 17 septembre 1804, décédé à Gand le 13 novembre 1859.

Deed hij de echoos van de Schelde
Niet weêrgalmen : « Artevelde!
Artevelde! »... Deed zijn mond
Niet in 't rond
Vader Rijne 't lied herhalen
Van 't Vlaemsch Duitsche Zangverbond?

Rusten mag hij naest de mannen
Voor het vlaemsch te saem gespannen,
Voor beschaving, voor het licht.
Ja, 't was plicht
Hem bij zulken nêer te leggen,
Wien de volksdank tomben sticht.

't Eenig slaeploos oog bewake er
De assche van dien hartontblaker :
Hij bezong den Here, wien
We onze kniên
Op die assche nederbuigen :
Vriend Mengal, tot wederzien!

Mengal n'a-t-il pas fait revivre, aux rives de l'Escaut, le nom d'Artevelde? Mengal n'a-t-il pas fait redire au vieux Rhin, l'hymne de l'Association lyrique de la Flandre et de l'Allemagne?

Il avait acquis le droit de venir reposer près de ceux qui ont généreusement conspiré en faveur du flamand, de la civilisation, des lumières. En vérité, c'était un devoir sacré de lui donner une couche sur la montagne, où la reconnaissance populaire élève des monuments à ceux qui ont bien mérité de la patrie.

Que l'œil divin, le seul qui ne se ferme jamais, veille sur les cendres de cet homme, dont la lyre savait si bien faire vibrer chaque corde de nos cœurs. Il a célébré le Seigneur devant lequel nous nous inclinons près de cet humble et glorieux tombeau.

Adieu, noble ami! Au revoir!

Cette première partie de la cérémonie étant achevée, les membres des Mélomanes entonnèrent le Requiem de Gevaert, puis ils chantèrent l'*Hymne à Mengal* dont la musique était aussi composée par Gevaert; ce chœur est une page digne de celui qui l'avait inspirée et de celui qui la signa : l'introduction en est suave et douce comme une prière d'enfant; et la mélodie sur les paroles

Devant ton mausolée
Morne et de deuil voilée
La Muse désolée
Pleure à ton souvenir

est d'une tristesse poignante; enfin ils exécutèrent le chant du cygne du maître : l'*Invocation.*

Son buste avait été exécuté par le sculpteur Franck; Van Eename, un élève de Franck, a fait une réduction du monument qui fut élevé le 28 juin 1853 dans l'église de St Michel, aussi par les soins de la Société des Mélomanes.

Mengal avait été élu, en 1846, membre correspondant de la classe des Beaux-Arts de l'Académie royale de Belgique; il faisait partie du jury des Grands Concours dits du Prix de Rome.

Liste de ses œuvres.

I. — Musique vocale.

A. Musique d'église.

1. **Tantum ergo,* pour 3 voix et chœur avec accomp. d'orchestre (1). — 2. **Salve Regina*, id. — 3. **Messe des morts.* — 4. *Messe,* en mi maj. (*Le Gloria et le Kyrie ont été publiés à part). — 5. **O quot Undis,* Motet à la Ste Vierge.

B. Chœurs, cantates, oratorios.

1. **Les Suisses* (exéc. le 27 janvier 1839). — 2. **Hymne au Soleil* (avec accomp. d'inst. à vent). — 3. *Hymne à Van Artevelde* (2) (1845). — 4. **De Gentenaren voor den Slag van Beverholt,* paroles de P. Van Duyse (1847). — 5. **Les Gantois pendant la Bataille de Beverholt,* chœur avec accomp. du quatuor. — 6. *De Belgen* (1848). — 7. **Vaderlandsche hymne.* paroles de W. Rogghé (1850). — 8. *Invocation,* paroles de Lamartine (1851). — 9. **Chœur pastoral* avec accomp. d'orch. — 10. **Plusieurs chœurs* sans accomp. — 11. **Cantate chantée,* avec accomp. d'orchestre. — 12. **Chœur n° 1,* sans accomp.; dédié à la société l'Orphée de Liége (Gand, Gevaert). — 13. **Chœur n° 2,* sans accomp.; dédié au Willemsgenootschap de Gand (id.). — 14. **Chœur n° 4,* idem; composé en l'honneur du Roi des Belges (id.). — 15. **Les Saintes Femmes.* — 16. **Grande scène nationale,* texte de Prudent Van Duyse.

C. Romances, à propos, etc.

1. *Hymne* pour la fête de Mme Faipoult. — 2. **Le Chevalier errant.* — 3. *Verbroederingslied.* — 4. Un certain nombre de romances dont quelques-unes parurent dans des recueils, entre autres dans le *Almanak voor Blijgeestigen* (1re année, 1820, Bruxelles, J. Sacré). — 5. **La Colombe plaintive,* air pour soprano ou ténor avec accomp. d'orchestre. — 6. **Orphée dans les bois,* cantate avec accomp. d'orchestre. — 7. **Les Sylphes,* mélodie avec accomp. d'orchestre.

---

(1) Ce morceau a été publié ensuite avec d'autres paroles et un accomp. d'orgue sous le titre *O quot Undis* (Gand, Gevaert).

(2) D'autres paroles furent adaptées plus tard à ce chœur qui prit le titre nouveau de *Juich Rhyn* (1846, avec accomp. d'orchestre).

II. — Musique dramatique.

1. *La rencontre imprévue ou les Noces de Colin,* opéra en un acte, paroles de Giaut (1). — 2. **Une Nuit au château,* opéra-comique en un acte (Ed. Paris, Dufour et Dubois, 1818) (2). — 3. **L'Ile de Babilary,* opéra-comique en 3 actes (1819). — 4. *Les Infidèles,* drame en 3 actes (1823) (3). — 5. **Le Vampire,* opéra-comique en un acte, représenté à Gand le 1er mars 1826. — 6. **Apothéose de Talma,* scène dramatique chantée au Théâtre de Gand en 1821. — 7. **Un Jour à Vaucluse,* opéra-comique en un acte, représenté à Gand en 1825 et à Anvers le 14 avril 1831. — 8. *Le retour au foyer,* représenté à La Haye le 25 août 1834.

III. — Musique instrumentale.

A. Musique d'orchestre ou d'harmonie.

1. **Air national hollandais* (avec variations). — 2. **Ouverture militaire.* — 3. **Mon retour au Pays,* grande fantaisie militaire (exécutée dans le parc de la Confrérie St Georges, le 27 mai 1822). — 4. **Ouverture martiale* (exécutée pour la 1re fois en 1846, par les élèves du Conservatoire). — 5. **A la santé de la Reine.* — 6. *Fantaisies diverses* pour harmonie sur des opéras célèbres. — 7. **Grand air* pour orchestre. — 8. **Ronde de Barberousse,* pour orchestre. — 9. **Air varié,* pour harmonie. — 10. **Ouverture,* pour orchestre. — 11. **Wilhelmus van Nassau,* air national varié pour orchestre.

B. Musique de chambre : duos, trios, etc.

1° *Pour piano et instruments à vent et à cordes.*

1. **Grand trio* pour piano, violon ou flûte et violoncelle (Gand, Gevaert). — 2. **Grand duo* pour piano et violon. — 3. **Sonate* pour piano avec accomp. de cor et de violon. — 4. *Grand trio* pour piano, harpe et cor (Paris, Schönenberger). — 5. *Plusieurs duos pour piano et cor. 6. *2 *Duos,* pour cor et violon (Paris, Frère).

2° *Pour instruments à vent.*

1. **Fantaisie* sur différents thèmes de Grétry et de Monsigny, pour deux clarinettes, deux cors, deux bassons, flûte et hautbois ou deux flûtes (Paris, Naderman). — 2. **Quintetti* pour flûte, hautbois, clarinette, cor

---

(1) Ce doit être une des premières œuvres de Mengal; le manuscrit se trouve à la bibliothèque de l'Université de Gand; sur le titre il s'indique comme l'élève du citoyen Prévot auquel il dédie son œuvre.

(2) Cet opéra fut exécuté à Paris le 4 août 1818 et repris le 29 janvier 1823; il fut représenté à Anvers le 24 octobre 1829.

(3) Un duo* et une cavatine* tirés à part (Paris, Schönenberger).

et basson, tirés d'œuvres de Haydn, de Mozart et de Beethoven (Paris, Pleyel). — 3. **Grande harmonie* pour deux clarinettes, deux cors, deux bassons, flûte et hautbois, tirée de l'opéra *Roméo et Juliette* par Steibelt (Paris, Naderman). — 4. **Quintetti* pour deux flûtes, deux cors et un basson. — 5. **Octuor* pour instruments en cuivre. — 6. **Trio* pour cors. — 7. **Concertante* pour cor et basson (exécutée dans le Parc de St Georges, le 27 mai 1822). — 8. **Concertante* pour hautbois, cor et basson avec orch. (Gand, Gevaert). — 9. **Concertante* pour flûte, hautbois, clarinette et cor avec orch. (id.). — 10. *Plusieurs fantaisies pour cor et piano (Paris, Schönenberger et Naderman). — 11. **Symphonie concertante* pour deux cors. — 12. *Trois concertos* pour cor (le 1er marqué op. 20 a paru à Paris chez l'auteur). — 13. *Variations pour le cor sur l'air *Un Bouquet de romarin* (Paris, Launer). — 14. **Duos* pour clarinettes. — 15. *Plusieurs *solos* pour cor. — 16. **Romance de Charles de France,* air varié pour cor avec accomp. de piano (Paris, Janet et Cotelle). — 17. **Fantaisie,* pour cor et piano (Paris, Schönenberger). — 18. **Introduction,* pour flûte, hautbois, clarinette et cor. — 19. **Méthode de cor* (Paris, Messonnier). — 20. **Octuor,* pour flûte, hautbois, 2 clarinettes, 2 cors et 2 bassons. — 21. **Sextuor,* pour 2 clarinettes, 2 bassons et 2 cors.

MERLÉ, Augustin-Jean, né à Gand le 24 février 1808, mort le 15 mai 1887. Il fut nommé professeur de la classe supérieure de solfège dès la création du Conservatoire de Gand, le 13 mai 1835. Il prit sa retraite le 31 août 1870.

MERLÉ, Joseph, né à Paris en 1827 et mort dans cette ville en février 1870. Il remporta au Conservatoire de Gand le 1er prix de piano (c. supér.) en 1847; dès 1846, il avait été chargé, comme répétiteur, d'un 2d cours de piano. Il repartit pour Paris en 1848 (1) pour rejoindre son père, chef d'orchestre à l'Opéra-comique.

(1) MERLÉ, Joseph-Jean, père de Joseph Merlé, naquit à Gand le 11 juin 1804 et décéda à Paris le 30 octobre 1884. Il était entré, en 1825, à l'orchestre de l'Opéra-Comique en qualité d'alto; il fut 2d chef d'orchestre de 1845 à 1870. En 1857, il prit la direction de la société chorale *Les Enfants de Paris* qui venait d'être fondée et il composa, pour l'inauguration de la bannière, un chant d'une facture large. Il est aussi l'auteur de quelques compositions qui parurent dans le *Journal de chant* publié à Bruxelles en 1837; citons encore la romance *Le Souvenir* (Ed. Gyselinck, Gand). Il était le frère jumeau de Louis-Jacques MERLÉ, né aussi à Gand le 11 juin 1804 et mort dans la même ville le 19 septembre 1866; c'était un musicien estimé dans notre ville; il fut attaché, pendant de longues années, à l'orchestre du Grand-Théâtre en qualité de 2d violon; il s'occupait d'enseignement de la musique.

METDEPENNINGHEN, Gabriel, né à Gand le 3 novembre 1877. Il entra au Conservatoire en 1885; il y remporta le 1er prix de piano (c. supér.) en 1894; le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1895; le 1er prix de musique de chambre et la 1re mention d'orgue (c. moyen) en 1897; le 1er prix d'harmonie (c. supér.) en 1898; enfin le 1er accessit de fugue en 1899.

M. Gabriel Metdepenninghen est chargé, depuis le 4 mars 1896, comme moniteur, d'un des deux cours préparatoires de piano pour jeunes gens.

Il est l'auteur de quelques compositions non encore éditées :
1. *L'Etoile du soir,* pour voix de ténor. — 2. *Prière,* id. — 3. *La Fille de Pharaon,* pour soprano et chœur. — 4. *La Poésie et la Musique,* id.

MEULDERS, François-Eugène, né à Gand le 11 mai 1861. Il entra au Conservatoire en janvier 1879; il y remporta le 1er prix de clarinette en 1881. Il fut nommé moniteur du cours préparatoire de clarinette le 11 janvier 1887; il quitta le Conservatoire à la fin de l'année 1896.

MEULEN, Joseph Vander, né à Gand le 24 mars 1869. Il entra au Conservatoire en 1878; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) et la 1re mention d'alto en 1887; le 1er prix d'harmonie supérieure et de contrepoint en 1888; enfin le 1er prix de fugue en 1889. Il prit part trois fois au concours pour le Prix de Rome : en 1891, il obtint une mention honorable (1er prix : Paul Lebrun); en 1893, le 2d prix (1er prix : Louis Mortelmans); en 1897 encore un 2d prix, le 1er prix ayant été attribué à M. Jongen de Liége et le 1er 2d prix à M. Rasse de Bruxelles.

Joseph Vandermeulen est moniteur d'un cours de solfège individuel depuis le 11 février 1896. Il dirige et règle l'enseignement de la musique à la coopérative socialiste de Gand « *Le Vooruit* », et consacre tous ses efforts à y développer le goût artistique.

Liste des œuvres d'après l'ordre chronologique :

En 1885. — *Poets wederom poets,* opéra en deux actes; paroles de N. Destanberg.

En 1886. — 1. *Het reistaschje,* opéra en un acte; paroles de Pol Anri. — 2. *Aan 't strand terug,* id.; id. — 3. *Concertstük,* pour violon avec accomp. de piano. — 3. *Duo,* paroles de Pol Anri.

En 1887. — *De val van Woden,* cantate pour soli, chœur mixte et orchestre; paroles de J. Gheysen.

En 1888. — 1. *Solo* pour cor avec accomp. de piano. — 2. *Adeste fideles* (édit. Teerlinck, Gand; sous le pseudonyme Hertogs). — 3. *Pays natal,* paroles de L. Frédricx (id.; sous le pseud. Dumoulin). — 4. *Epithalame* (Edit. Mme Beyer, Gand).

En 1889. — 1. *Lief kind, gij wilt dat ik U melde;* paroles de Ledeganck (Publ. du Willems-Fonds). — 2. *Treurzang Pieter Heckers;* paroles de Pol Anri. — 3. *Varen,* air; paroles de A. De Schepper (Edit. A. De Schepper, Termonde). — 4. *Andante, Scherzo et Finale,* pour orchestre.

En 1890. — 1. Une collection de lieder; paroles de Maton, J. Verschueren, Weytinck, Is. Albert, etc. — 2. *De Vlinder,* opéra en un acte; paroles de Is. Albert. — 3. *Het Woud,* air; paroles de Pol Anri (Edit. Mme Beyer, Gand). — 4. *Vision,* air; paroles de G. Carlier (Imp. De Vestel, Gand). — 5. *Ouverture* pour orchestre. — 6. *Au Bois des Elfes,* cantate pour soli, chœur et orchestre; paroles de A. Bogaerts.

De 1887 à 1890. — 1. Une collection de lieder, parmi lesquels : *Treurig weg* et *O Sterre* (Imp. De Vestel, Gand). — 2. *Danses* pour piano et pour orchestre. — 3. *Marches funèbres et militaires* pour harmonies ou fanfares.

En 1891. — 1. *Andromeda,* cantate pour soli, chœurs mixtes et orchestre (Mention honorable au concours du Prix de Rome). — 2. *Berceuse et Scherzo* pour flûte avec accomp. de piano.

En 1892. — 1. *Arbeiderstrijdzang,* cantate pour soli, chœur et harmonie; paroles de Smol. — 2. *Trio* pour piano, violon et violoncelle.

En 1893. — 1. *Wereldsch Requiem,* cantate pour chœur mixte et harmonie; paroles de Johan. — 2. **Lady Macbeth,* cantate pour soli, chœur mixte et orchestre (2me second prix au concours du Prix de Rome). — 3. **Lente-wandellied;* paroles de J. Vuylsteke (Publ. du Willems-Fonds). — 4. *Cassandre,* cantate pour soli, chœur mixte et orchestre; paroles de Is. Albert.

En 1894. — 1. *Pro Memoria,* cantate pour soli, chœur mixte et harmonie; paroles de Johan. — 2. *Hulde aan De Moor;* paroles de V. De Nys (Imp. à Alost). — 3. *Arbeiderscantate;* paroles de Peer Cristiaen (Imp. en Hollande).

En 1895. — 1. *Ons Forum,* cantate pour chœur mixte et harmonie. — 2. *Quintette* pour archets (fragments). — 3. *Triomfmarsch,* pour orchestre. — 4. *Gelegenheidscantate,* pour chœur et harmonie; paroles de De Vleeschouwer.

En 1896. — 1. *Klassenstrijd,* chœur pour voix d'hommes; paroles de Smol. — 2. *Maartsche buien,* opéra en deux actes; paroles de Pol Anri. — 3. *Zomermorgen* (Publ. du Willems-Fonds). — 4. *Ouverture* pour orchestre.

En 1897. — 1. *Comala,* cantate pour soli, chœur mixte et orchestre (2^d^ prix au concours du Prix de Rome). — 2. *Pavane* (Edit. Mme Beyer, Gand : pour clavier, et pour orchestre). — 3. *Transcription* pour le piano de l'opéra : *La Fiancée d'Abydos* par Paul Lebrun

Octave DE MEULENAERE

(Edit, Mme Beyer, Gand). — 4. *L'Adieu,* pour cor-solo et orchestre. — 5. *Transcription* pour orchestre de deux chœurs (*Venezia* de Paul Lebrun).

De 1889 à 1897. — 1. *Préludes et Fugues* pour piano, orgue, chœur mixte et quatuor. — 2. *Recueil de Motets* pour soli, chœur mixte et orchestre.

En 1898. — 1. *Meitooneel* pour soli, chœurs d'enfants, avec accomp. de piano. — 2. *De Gondolier,* chanson; paroles de N. Baets (Edit. Mme Beyer, Gand).

En 1899. — 1. *Het Woud,* chœur pour voix d'hommes; paroles de Bogaerts (Edit. Mme Beyer, Gand). — 2. *De Martelaar van 't Duivelseiland;* paroles de Van Offel (Edit. à Anvers). — 3. *Minnegefluister,* duo; paroles de Is. Albert. — 4. *Aan Vriendschap,* chant de circonstance; paroles de Marteau. — 5. *Bij Petrus;* paroles de van Loghem (Publ. du Willems-Fonds). — 6. *Treurzang Van Beveren,* pour chœur mixte et harmonie; paroles de Johan. — 7. Orchestration de l'opéra en trois actes par Lanciani : *L'Amour au Moulin.*

De 1893 à 1899. — 1. Plusieurs scènes enfantines et chœurs. — 2. Chants de Mai et chants populaires.

En 1900. — 1. *Le nouveau Messie,* cantate pour solo, chœurs d'enfants et de femmes avec accomp. d'harmonie; paroles de Jacq. Gueux. — 2. *Sheherazada,* poème symphonique (1). — 3. *Sonate* pour violon et piano.

De 1892 à 1900. — 1. *Ouvertures* pour harmonie et pour fanfares. — *Ahasverius,* oratorio pour soli, chœur mixte et orchestre; paroles de Callant. — 3. *Quatuor* en mi bémol. — 4. *Kersttooneel* pour soli, chœurs d'enfants avec accomp. de piano; paroles de A. Vermast. — 5. *Lune d'Avril,* romance; paroles de V. D. Houtte.

MEULENAERE, Octave-Louis-Marie-Ghislain de, est né à Gand le 8 juin 1840. Il a été nommé membre de la Commission administrative du Conservatoire le 4 novembre 1882, et président de cette Commission le 22 avril 1883. Administrateur consciencieux et exact, Monsieur de Meulenaere est aussi un musicien accompli.

Depuis des années, c'est un fidèle de toutes les solennités musicales; il en suit avec intérêt la constante progression. Fervent amateur de musique de chambre, il a organisé chez lui d'intéressantes réunions dans lesquelles il tient la partie de violoncelle, et s'en voudrait de dérober à ses intimes les moments qu'ensemble

(1) Ce morceau d'une forme très classique est le deuxième d'une suite de contes symphoniques réunis sous le titre général de Sheherazada.

ils consacrent chaque semaine à dépouiller les richesses d'une inépuisable bibliothèque.

Le succès du grand festival de Bruges, en 1878, fut dû en majeure partie à son active impulsion. La croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold fut la reconnaissance des services qu'à cette occasion il rendit à l'art.

Au Conservatoire de Gand, le regretté directeur Ad. Samuel trouva dans le président de la Commission, un collaborateur habile et convaincu pour l'œuvre de réorganisation et de progrès qu'il poursuivit avec un rare bonheur et que son successeur saura consolider.

Les membres de la Commission gardent à leur Président la cordiale estime que lui ont conquise l'affabilité et la distinction de son caractère; les membres du personnel, surtout les humbles, lui savent gré de n'oublier jamais ce qui leur est dû d'égards et de justice.

M. de Meulenaere, conseiller à la Cour d'appel de Gand depuis le 26 mars 1880, est Officier de l'Ordre de Léopold et décoré de la Croix civique de première classe. Ses travaux scientifiques lui ont valu la décoration de 2e classe de l'ordre de la Couronne Royale de Prusse et le grade d'Officier de l'Instruction publique de France.

MINNE, Hector, né à Eecloo le 5 avril 1852. Il entra au Conservatoire de Gand à la fin de l'année 1865; il y fréquenta plusieurs cours, entre autres : la classe de piano de Max Heynderickx et la classe d'harmonie de Ch. Miry. Il remporta, en 1868, le 1er prix de piano; en 1869, un prix d'harmonie; en 1871, le diplôme de capacité pour le piano; en 1873, le 1er prix d'orgue; en 1874, un accessit de contrepoint; enfin, en 1875, le diplôme de capacité pour l'orgue. En 1871 il avait été nommé moniteur d'un cours préparatoire de piano et en 1876, à la mort d'Isidore De Vos, il fait l'intérim du cours de ce dernier jusqu'en juin; enfin il est nommé professeur-adjoint chargé d'un cours moyen de piano pour les jeunes gens.

Minne quitta le Conservatoire en 1878; actuellement il est établi à Anvers comme chirurgien-dentiste tout en continuant à pratiquer, comme amateur, son art favori, la musique.

MIRY, Charles-François-Léopold, naquit à Gand le 14 août 1823. Ses parents étaient de braves et laborieux ouvriers qui firent tout ce qui était possible pour procurer une existence honorable à leurs cinq enfants (1). Un de ses oncles, Pierre-Jean Miry (né à Gand le 13 mars 1802 et décédé dans la même ville le 16 janvier 1889) s'occupa de l'enfant et lui enseigna les premières notions de la musique;

(1) Un des frères de Ch. Miry appelé *Hippolyte* devint un habile peintre-décorateur; un autre frère qui étudia le violon et qui fut aussi employé au Conservatoire mourut encore jeune à l'hospice Guislain; sa sœur *Marie* est au couvent de l'Enfance Jésus à Calloo; enfin sa sœur *Trinette* a été tailleuse et vit actuellement (1900) retirée des affaires.

Charles MIRY

cet oncle n'était qu'un simple ménétrier (speelman) connu sous le sobriquet de *Nonkel Pier;* il faisait danser la jeunesse des environs de la ville au son de son violon et il emmenait le jeune Charles avec lui pour percevoir les offrandes des assistants (1). Les *Vrais Amis* (De Ware Vrienden), comme on les appelait alors et qui donnaient des fêtes dans la Salle de Flore (rue de la Caverne), employaient le jeune Miry à recueillir les cartes d'entrée; il se plaisait à raconter qu'un jour, comme il avançait la main pour recevoir le billet d'un nouveau venu, il sentit qu'il lui fourrait secrètement entre les doigts quelque chose qui ne ressemblait pas à une carte; il était sur le point de barrer le passage à l'intrus, lorsqu'en regardant plus attentivement, il s'aperçut qu'il tenait dans la main un de ces beignets bien connus à Gand (*oliekoek*); il avouait que sa gourmandise l'avait emporté et que se sentant si *grassement* sollicité, il avait laissé passer le séducteur sans faire d'observation (2). L'enfant chantait aussi dans les chœurs de la *Rhétorique;* il jouait même quelquefois des rôles de jeune fille, dans les représentations.

Ch. Miry fréquentait assidûment, à cette époque, une école gratuite où il se distinguait par sa vivacité d'esprit, son intelligence et sa gentillesse; avec ses yeux bleus fascinateurs, ses cheveux blonds dont les boucles soyeuses ondulaient jusqu'aux épaules, son caractère jovial et foncièrement bon, il faisait la conquête de tous ceux avec qui il était en relation. Bien rudes furent les débuts de cette existence toute de travail, et si victorieusement remplie ensuite par l'artiste dont l'unique préoccupation était de venir en aide à ses parents.

L'enfant de 12 ans entra au Conservatoire lors de la fondation de cet établissement (1835); dès lors son instruction musicale devint sérieuse : il étudia le violon avec ANDRIES et l'harmonie et la composition avec MENGAL; mais la théorie et la technique l'intéressèrent médiocrement et son éducation fut surtout pratique comme toute sa carrière le témoigne. En 1840, lors de l'organisation de l'orchestre du Grand-Théâtre, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle, il ne réussit pas dans le concours auquel il se présenta pour une place de 2d violon et il accepta de jouer du triangle et de la grosse caisse; il était aussi chargé de la distribution des parties d'orchestre. A la même époque, il était employé au Conservatoire pour réparer les morceaux de musique destinés à l'enseignement; il recevait de ce chef une indemnité de six francs par mois. Il se procurait aussi quelques ressources par la copie de musique pour le théâtre et pour la société des concerts du Casino. Cette occupation était pour lui une occasion de s'instruire : en copiant la musique des compositeurs il s'ingéniait à étudier leurs procédés. Ce travail, disait-il, lui avait appris plus de contrepoint que la lecture des ouvrages les plus savants et les plus renommés. Dès cette époque, il tenait le bâton de mesure dans les salles de danse alors célèbres de *Flore* et de *Ste Cécile* (3), où sa musique entraînante plaisait particulièrement aux danseurs.

---

(1) Pierre Miry se rendit aussi utile dans toutes les sociétés dramatiques de la ville; en 1844 il dirigea une représentation du *Barbier de Séville* dont le texte avait été traduit en flamand par Van Peene, et il reçut à cette occasion, du Broedermin, un magnifique archet.

(2) Voir le livre de WILLEM ROGGHÉ (1824 † 1896) sur le Théâtre flamand à Gand : *Het Nederlandsch Tooneel te Gent* (Gand, Annoot-Braeckman, 1890, p. 32).

(3) Ste Cécile était un jardin de plaisance, au-delà du Jardin Zoologique actuel, qui fut ouvert le 3 mai 1846, et où l'on donnait régulièrement toutes les semaines des concerts et des bals.

Condisciple d'Aug. GEVAERT, il ne tarda pas à devenir son ami; un autre Gantois célèbre, Charles-Louis HANSSENS, le prit aussi en affection. Ces deux artistes l'aidaient de leurs conseils; à leur contact journalier, son intelligence, son goût et son habilité se développèrent et ses progrès furent rapides.

Ce fut en 1845, au retour d'une excursion à la campagne avec des amis, qu'il improvisa son célèbre chant *De Vlaamsche Leeuw* sur des paroles d'un de ses oncles, le docteur-écrivain VAN PEENE (1811 † 1864). Cet air acquit immédiatement une grande popularité et il est devenu le chant national gantois (1).

La première œuvre importante que Ch. Miry écrivit est l'opéra *Wit en Zwart* sur des paroles de Van Peene; il fut représenté par la société dramatique *Broedermin en Taalijver* le 18 janvier 1846. Il fut chaudement applaudi et la presse ne tarit pas d'éloges; quelques semaines plus tard, le 10 février 1846, le succès fut confirmé au Grand-Théâtre à une représentation au bénéfice de l'acteur DUMONT et qui avait été organisée à la demande de l'administration communale. L'année suivante, le premier dimanche de la kermesse, le *Broedermin* exécuta, à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle salle du Théâtre Minard, l'opéra en 3 actes : *Brigitta of de twee vondelingen*, dont les paroles étaient encore de Van Peene et la musique de Ch. Miry; celui-ci, qui avait remplacé son oncle Pierre Miry comme chef d'orchestre, dirigea l'exécution avec autorité et l'impression sur le public fut considérable.

En 1849, Hanssens avait adjoint Miry à François CHARLO, comme second chef d'orchestre au Grand-Théâtre; mais à partir de 1855 jusqu'en 1865, Miry remplit seul ces fonctions. Le jeune musicien rendit des services à cette époque où l'opérette commençait à tenir l'affiche : toutes les nouveautés étaient représentées à Gand, et Miry était obligé quelquefois d'arranger la musique pour l'approprier à notre scène; bien des fois le public applaudit la charmante musique *venue tout droit de Paris* et que notre compositeur gantois avait improvisée dans sa petite maison de la rue de la Sauge.

En 1850, Ch. Miry avait remporté le prix dans le concours organisé par la Société des Beaux-Arts de Gand pour la composition d'une Ouverture et d'un Chœur (2); cette œuvre couronnée fut exécutée par la section chorale des Mélomanes dans la séance solennelle du 8 décembre 1850. Le subside qui accompagnait cette distinction permit au jeune artiste d'aller rejoindre, à Paris, son ami Gevaert déjà en pleine célébrité, et d'essayer de faire, lui aussi, sa trouée dans le monde artistique. Mais il ne resta qu'une couple d'années dans la grande ville : un peu dépaysé dans le nouveau milieu où il vivait et où il ne retrouvait plus l'inspiration qui lui venait si naturellement dans sa ville natale, effrayé de la difficulté de s'y créer une carrière, Ch. Miry dit adieu à ses rêves d'ambition et revint à Gand. A son retour, et pour prouver sa reconnaissance aux Magistrats de Gand, il leur dédia une symphonie qui fut exécutée avec succès à une séance du Conservatoire.

En 1857, Ch. Miry dirigea les concerts du Waux-Hall à Bruxelles; il y était

---

(1) La bibliothèque du Conservatoire de Gand possède un manuscrit de ce chant de la main de Ch. Miry.

(2) En septembre 1853, Ch. Miry obtient aussi le 1er prix dans un concours musical organisé par le *Nederduitsch Taalverbond.*

très estimé; il fit encore son service le jour de son mariage; le soir l'orchestre lui donna une sérénade à son hôtel.

La période de 1835 à 1870 fut particulièrement remarquable à Gand pour la musique et pour tous les arts, en général : c'est alors que fut fondée la société des *Mélomanes* (1er octobre 1838), celle des *Chœurs* (16 août 1850, dissoute en 1895), celle du *Crombrugghe's Genootschap* et une foule d'autres Cercles qui avaient pour but la culture du chant. Van Peene organisait la Société dramatique *Broedermin et Taalijver* (4 mars 1840) à côté de l'antique société des *Fontainistes*. Les Concerts du Casino attiraient les dilettantes de la ville et de la province pour écouter toutes les célébrités de la musique heureuses et fières de se faire entendre par le public gantois, public qu'on craignait pour sa sévérité mais qu'on estimait parce qu'il était un excellent et enthousiaste appréciateur du vrai talent. C'est alors encore que Gevaert écrivit ses grands et beaux chœurs et ses opéras et que le mouvement flamand commença sérieusement à s'affirmer avec les WILLEMS, les RENS, les SNELLAERT, les VAN DUYSE, etc. C'est aussi à cette époque que Ch. Miry composa ses principales œuvres pour le théâtre (voir la liste de ses œuvres), ses cantates, ses chœurs, ses innombrables morceaux de chant sur des paroles de Van Peene, Destanberg, E. Laureys, Geiregat, Teerlinck-Steyns, Minnaert, W. Rogghé, etc. Ce ne fut que plus tard qu'il créa la chanson et les scènes enfantines.

L'œuvre de Ch. Miry est considérable; et si l'on a dit de CONSCIENCE (1812 † 1883) qu'il a appris à lire au peuple, on peut dire de Miry qu'il lui apprit à chanter. Nous reproduisons ici l'appréciation d'un maître compétent, Ad Samuel (1). « L'acti-« vité déployée par Miry dans l'enseignement suffirait à remplir une existence « humaine. Elle ne compte pourtant que pour une part dans l'incessant labeur du « maître gantois; car la carrière du compositeur n'a pas été moins féconde, moins « couronnée de succès. C'est même surtout dans cette carrière que s'est révélé « sous tous ses aspects cette physionomie originale, typique, qui la rend inoubliable. « D'une nature essentiellement primesautière, Miry avait trouvé tout de suite, sans « recherche aucune comme sans effort, le tour naïf et naturel, l'accent incisif qui « porte sur les masses et les entraîne. Sa musique s'énonce ainsi dans une sorte « de langage familier qui parle à toutes les intelligences. Ah! notre Karel ne con-« naissait pas les hautes visées et s'inquiétait peu de la philosophie de l'art! Mais « il possédait des qualités précieuses parmi les meilleures : la simplicité, la clarté « et surtout, la sincérité la plus complète, la sincérité absolue, celle qui n'est ni « voulue, ni cherchée. C'est plus qu'il ne faut pour que l'œuvre d'art soit vivante; « et vivante est avant tout l'œuvre de Miry. Et c'est ainsi, faisant vibrer des fibres « que de plus grands laissent inertes, qu'il est devenu le plus populaire de nos « compositeurs. La constante réussite de ses opéras au théâtre a donc sa raison « d'être. Faut-il rappeler l'éclatant succès de *Bouchard d'Avesnes* à Bruxelles et à « Gand? En ces temps déjà assez éloignés, les compositeurs belges que Paris « n'avaient pas consacrés, étaient, en Belgique, l'objet des plus hostiles préventions. « Pourtant, tout un hiver, Bouchard d'Avesnes tint le répertoire au Théâtre de la « Monnaie (à Bruxelles), après avoir eu douze représentations an Grand-Théâtre « de Gand.

---

(1) Discours prononcé aux funérailles de Ch. Miry le 7 octobre 1889.

« L'œuvre dramatique de Miry est considérable. Je ne puis tout citer, cependant je dois mentionner spécialement le *Poète et son Idéal*, un opéra en quatre actes — dont le poème fut écrit pour lui par le grand écrivain flamand, Henri Conscience, — parce que Miry considérait cette partition comme son œuvre capitale. Et c'est, en effet, une œuvre longuement murie, dont le Conservatoire de Gand a fait entendre et applaudir la majeure partie aux fêtes de son cinquantenaire.

« Ce qu'il importe surtout de ne pas oublier, — aujourd'hui que l'art flamand, grâce au maître d'Anvers, est entré dans une période d'efflorescence — c'est que Miry fut un des premiers (1) qui écrivit, sur des textes flamands, des opéras de valeur, dont trois pour le moins, *Marie de Bourgogne, Frans Ackermans* et *De Dichter,* sont, sans conteste, des ouvrages de sérieuse importance.

« Mais c'est principalement dans les chants populaires que le tempérament spécial de Ch. Miry s'est manifesté dans toute sa naïve et souriante spontanéité. Ici, il s'est montré réellement créateur, ici, il est sans rival. Ce qu'il a réalisé dans ce genre, un peu modeste peut-être, mais qui a pour public des nations entières, ce qu'il y a réalisé, nul autre que lui n'eut pu le faire. Tout le pays flamand a chanté et chante encore le *Vlaamsche Leeuw,* un air populaire à l'allure franche et décidée, qui date de longtemps et qui ne le cède en rien aux chants que le peuple se crée lui-même. Et parmi ses scènes enfantines, combien ne rencontre-t-on pas de mignonnes perles? Plus d'une dans son accent frais et candide, peut passer pour un petit chef d'œuvre de grâce mélodique et d'instinctive invention. »

Charles Miry fut aussi professeur de grand mérite; son influence sur ses élèves s'exerçait surtout par entraînement : il avait pour eux un dévouement infatigable; il les aimait comme un père aime ses enfants et il en était adoré. Lors de la retraite d'Andries, Miry fut choisi comme professeur d'harmonie, de contrepoint et de fugue (15 février 1857); il eut en outre la direction des concerts de l'Ecole, dans laquelle dès lors il remplit un rôle prépondérant. Les anciens dilettantes de notre ville se rappellent encore les charmantes matinées musicales de la Salle du Trône, à l'hôtel de ville, où ils entendirent tant de bonne et sérieuse musique. Lorsque Samuel fut nommé Directeur du Conservatoire de Gand (4 décembre 1871), Charles Miry reçut le titre de Sous-Directeur et resta chargé d'un cours d'harmonie; il conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Il ressentait pour son enseignement de l'harmonie une sorte de passion; il eut le bonheur d'avoir parmi ses élèves presque tous les compositeurs gantois de marque : Henry Waelput, Van den Eeden, Ed. Blaes, Van Gheluwe, Isidore De Vos, Florimond Van Duyse, Pierre Heckers, Morel de Westgaver, Paul Lebrun, Roels, etc.

Charles Miry enseigna aussi la musique dans les Ecoles communales de Gand (arrêté du 20 décembre 1868); en 1875, il fut nommé Inspecteur de l'enseignement musical dans ces écoles. C'est au contact des enfants que Miry créa un genre qui n'existait pas encore dans la littérature musicale : ces chansonnettes, ces fables, ces chœurs, ces petites opérettes et ces scènes enfantines qui se distinguent absolu-

(1) Le courtraisien Vander Ghinste (1789 † 1861) avait déjà composé, en 1812, un opéra flamand : *Het Pruisisch Soldatenkwartier.*

ment de tout ce qui avait été écrit jusqu'alors. Dans ces saynètes d'une fraîcheur ravissante, d'une pétillante gaîté, il parvient à concilier les qualités qu'il semble le plus difficile à réunir : d'une exécution facile, elles offrent en même temps de l'intérêt et de l'originalité, une grande franchise de rythme, une mélodie simple et naturelle. Aussi furent-elles exécutées aux distributions des prix de la plupart des villes de Belgique : Gand, Bruxelles, Louvain, etc.

Un arrêté royal du 27 janvier 1881 nomma Miry Inspecteur des écoles de musique subsidiées par l'Etat. Dans ces fonctions, il contribua beaucoup à relever le niveau des études artistiques, car il aimait son art, et il savait communiquer ses élans à tous ceux auxquels ses fonctions lui fournissaient l'occasion de donner des conseils. A l'occasion de cette nomination une fête fut organisée en l'honneur de Ch. Miry; elle eut lieu à Gand à l'hôtel de Vienne (Marché aux grains), le 29 avril 1882; l'artiste-amateur bien connu, Ch. Waeyenberge interpréta, au milieu de l'enthousiasme général, une chanson composée par Florimond Van Duyse sur les paroles suivantes de Emmanuel Hiel :

Door eenvoud, ja door gul gezang
Bevecht gij hert en geestesdwang.
Uw lied is als een zonnestraal
Het kleurt en beurt de moedertaal,
Het geeft ze zoetheid, kracht en klem
Tot in de zwakste kinderstem,
Miry, waar uwe liedren klinken,
Daar mag de beker blinken,
Daar moet de Vlaming drinken,
Ter eer van 't vaderland!

Door 't vroolijk goedzijn van uw hert
Verdrijft ge volk- en kindersmert.
Waar niet de vreê is schenkt ge troost,
En na den troost de vreugd, die bloost,
Als morgengloed, als avondgloed,
Op onzen schoonen Scheldevloed.
Miry, waar uwe liedren klinken
enz.

Hoe klein het is het vaderland,
Voor uw gemoed, voor uw verstand
Was 't altijd groot van eeuw tot eeuw,
Niet temmen zullen zij den leeuw!
Zoo lang een Vlaming zingt uw zang,
Vol Vaderlandschen liefdedrang.
Miry, waar uwe liedren klinken
enz.

Traduction

Par la simplicité, oui par un chant cordial,
Vous combattez l'oppression du cœur et de [l'esprit.
Votre chanson est comme un rayon de soleil:
Elle colore et élève la langue maternelle,
Elle lui donne de la douceur, de la force, et [de l'énergie,
Jusque dans la voix enfantine la plus faible.
Miry, là où sonnent vos chansons,
Là peut briller la coupe,
Là le Flamand doit boire
En l'honneur de la patrie!

Par la joyeuse bonté de votre cœur
Vous chassez le chagrin du peuple et de [l'enfant.
Là où la paix n'est pas, vous procurez la con- [solation,
Et, après la consolation, la joie, qui rougit
Comme l'éclat du matin, comme l'éclat du [soir,
Sur notre beau fleuve l'Escaut.
Miry, là où sonnent vos chansons,
etc.

Quelque petite que soit la patrie,
Pour votre âme, pour votre esprit
Elle fut toujours grande de siècle en siècle;
Ils ne dompteront pas le lion
Aussi longtemps qu'un Flamand chante votre [chant
Plein de patriotisme.
Miry, là où sonnent vos chansons,
etc.

O brave man, o kindervriend,
Door 't volk oprecht en diep bemind.
Gij, die uw kunst hebt toegewijd
Aan 't goede, dat 't gemoed verblijdt;
Aan 't schoone, dat den geest verspreidt!
Gij leeft voor Vlaandren's heerlijkheid.
Miry, waar uwe liedren klinken
enz.

O brave homme, o ami de l'enfance
Aimé sincèrement et profondément par le [peuple,
Vous qui avez consacré votre talent
Au bien, qui réjouit le cœur,
Au beau, qui propage l'esprit,
Vous vivez pour la splendeur de la Flandre.
Miry, là où sonnent vos chansons,
etc.

Miry était membre d'honneur des Chœurs, du Cercle musical, de l'Orphéon, du Crombrugghe's Genootschap, du Willems Genootschap, du Willems-Fonds, des Mélomanes de Gand; de la Grande Harmonie de Bruxelles (dès 1853); de la *Légia* de Liége; de la *Koninklijke Liedertafel Kunst en Vriendschap* d'Amsterdam; de la *Wiedertafel* de Gladbach; *Der Männer Gesang Verein* de Cologne, etc. etc.

Il avait été nommé Directeur de la Société des Mélomanes le 15 août 1850; il conduisit souvent sa phalange chorale à la victoire. Le 2 avril 1853, la Société *La Rose* de Louvain fait hommage au Directeur des Mélomanes du buste de l'artiste par le sculpteur Vermeulen, membre de la Société de Louvain; le 1er août eut lieu au local des Mélomanes l'inauguration solennelle du portrait de Ch. Miry dû au pinceau de J. Pauwels; et le héros de la fête fut proclamé directeur à vie; le 11 mai 1854 les membres de la Société donnèrent une sérénade à Miry et à Van Peene, à l'occasion du succès éclatant obtenu à la 1re représentation au Grand Théâtre de la ville, par leur opéra *La Lanterne magique*. Pendant son séjour à Paris, il fut remplacé aux Mélomanes par Désiré Van Reysschoot; celui-ci fut nommé sous-Directeur de la Société le 29 novembre 1856; enfin en 1858, Charles Miry envoya sa démission de Directeur.

Lors d'une visite de S. M. Léopold II, à Gand, et au concert qui avait été donné avec le concours de la Société des Mélomanes, le 7 juillet 1866, Ch. Miry reçoit des mains du Roi, la décoration de chevalier de son Ordre, en sa qualité de Compositeur et d'ancien Directeur de la Société des Mélomanes; le 18 juillet 1885, à l'occasion des fêtes du cinquantenaire du Conservatoire de Gand, il est promu au grade d'officier. Il obtint aussi la croix civique de 1re classe le 15 novembre 1885.

D'ailleurs Miry avait eu l'occasion de recevoir de nombreuses distinctions, médailles commémoratives, etc. des fêtes auxquelles il prêta son concours, etc.

La mort de Miry fut une surprise : il ne s'était alité que le mardi 1er octobre 1889. Le mercredi il se leva et fit dans sa chambre d'étude un suprême pèlerinage; saluant une dernière fois les portraits des maîtres aimés qui ornaient les murs de sa modeste demeure, contemplant ses médailles et ses couronnes, souvenirs des brillants succès d'autrefois; il entra dans sa chambre de travail : « je viens, » dit-il, « revoir une dernière fois mes vieilles paperasses. » Et il s'en alla tristement en murmurant : « Adieu, tous mes vieux chiffons! » (Vaarwel, al mijne oude vodden.) Il mourut le jeudi (3 octobre), vers 7 heures du soir, entouré de sa famille; les dernières paroles qui s'échappèrent de ses lèvres furent *De Dichter en zijn Droombeeld! Brutus en Cesar!... De Leeuw van Vlaanderen!...* C'étaient les titres de ses œuvres de prédilection.

Les funérailles furent célébrées le lundi 7 octobre suivant, au milieu d'une affluence extraordinaire accourue de toutes les parties du pays pour rendre un dernier et pieux hommage au compositeur populaire gantois. L'Académie flamande était représentée par son directeur Em. Hiel, et son secrétaire perpétuel Fr. de Potter; le Willems-Fonds par son président Vuylsteke et son secrétaire Gondry; le Conservatoire de Bruxelles et les écoles de musique d'Anvers et de Bruges par les directeurs Gevaert, Peter Benoit et Van Gheluwe; la société « *De Wijngaard* » de Bruxelles par un grand nombre de délégués. Puis suivaient les membres du corps enseignant et de la Commission administrative du Conservatoire, et tous les élèves de l'établissement; des députations d'une foule de sociétés avec leurs étendards voilés de crêpe. Deux discours furent prononcés à la mortuaire : le premier par Ad. Samuel alors Directeur du Conservatoire de Gand qui retraça en termes éloquents la carrière artistique du compositeur; le second par M. Deridder, échevin de l'instruction publique et des beaux arts, qui rendit hommage à Miry, au nom de l'administration communale. Devant la tombe, au cimetière communal Emmanuel Hiel émut profondément l'assistance par les vers suivants, d'une réelle élévation de pensée et de sentiment.

Vlaandren buig u weenend neer,
Een der edelste uwer zonen,
Meester in het rijk der tonen,
Is niet meer!

Vroolijk zong hij voor zijn volk,
Lustig voor de lieve kinderen,
Ook zijn hert, een liefdetolk,
Schonk hij kwistig aan de minderen.
Tegen 't vreemde dreiggeschreeuw,
Dorst hij moedig 't strijdlied stemmen :
« Zij zullen hem niet temmen,
« Den fieren Vlaamschen leeuw! »

Vlaandren buig u weenend neer,
Een der edelste uwer zonen,
Meester in het rijk der tonen,
Is niet meer!

Braafheid vonkelde uit zijn oog,
Geestigheid uit zijne woorden,
Als een man, die nooit bedroog,
Was hij rein als zijne akkoorden.
Klinkt zijn lied ons Vlaandren rond,
Luid in tempels, scholen, hutten,
't Blijft in smert ons troostend stutten,
Ja, het maakt ons hert gezond.

Traduction.

Flandre incline-toi en pleurant :
Un des plus nobles de tes fils,
Maître dans l'empire des sons,
N'est plus!

Il chanta gaîment pour son peuple,
Gaîment pour les enfants bien aimés.
Il offrit aussi avec prodigalité aux humbles,
Son cœur, un interprète d'amour.
Contre les cris menaçants de l'étranger
Il osa entonner courageusement le chant
« Ils ne le dompteront pas [du combat :
Le fier Lion flamand! »

Flandre incline-toi en pleurant :
Un des plus nobles de tes fils,
Maître dans l'empire des sons,
N'est plus!

La bonté brillait dans son œil,
La gaîté dans ses paroles;
Comme un homme qui ne trompait jamais,
Il était pur ainsi que ses accords.
Son chant résonne dans toute notre [Flandre,
Dans les temples, les écoles, les chaumières;
Dans la douleur il nous soutient en nous [consolant,
Oui, il assainit notre âme.

Vlaandren buig u weenend neer,
Een der edelste uwer zonen,
Meester in het rijk der tonen,
Is niet meer!

Hoort! de jongens zijn 't van Gent!
't Is het volk van Artevelde!
Wijdberoemd en blij gekend,
Langs den loop van Lei en Schelde.
Vallen stervend blaadren af,
Nooit zal uw gebloemt verwelken,
Maar als geurge liefdekelken
Steeds herbloeien op uw graf.

Vlaandren buig u weenend neer,
Een der edelste uwer zonen,
Meester in het rijk der tonen,
Is niet meer!

Brave man, o kindervriend,
Zong ik vroeger, blij van zinnen,
Gij, door 't volk zoo diep bemind,
Wist het ook zoo diep te minnen.
Ach, terwijl u 't volk beschreit,
Als het u in 't graf ziet dalen,
Blijf ons Vlaandren mild bestralen,
Met uw zoete onsterflijkheid!

Vlaandren buig u weenend neer,
Een der edelste uwer zonen,
Meester in het rijk der tonen,
Is niet meer!

Flandre incline-toi en pleurant :
Un des plus nobles de tes fils,
Maître dans l'empire des sons,
N'est plus!

Ecoutez! ce sont les fils de Gand!
C'est le peuple d'Artevelde!
Célèbres au loin et bien connus,
Le long du cours de la Lys et de l'Escaut.
Si les feuilles mourantes tombent,
Jamais vos fleurs ne se flétriront,
Mais comme des calices odorants
Elles renaîtront toujours sur ta tombe.

Flandre incline-toi en pleurant :
Un des plus nobles de tes fils,
Maître dans l'empire des sons,
N'est plus!

Brave homme, o ami de l'enfant,
Si je te chantais autrefois d'humeur joyeuse,
Toi si profondément aimé par le peuple,
Tu savais aussi le chérir si profondément.
Ah! pendant que le peuple te pleure
En te voyant descendre dans la tombe,
Continue à éclairer doucement notre
Avec ta douce immortalité! [Flandre,

Flandre incline-toi en pleurant :
Un des plus nobles de tes fils,
Maître dans l'empire des sons,
N'est plus!

L'écrivain flamand Em. VAN GOETHEM déposa ensuite une couronne sur la tombe, au nom des auteurs dramatiques gantois, après avoir prononcé quelques mots de reconnaissance pour le compositeur qui n'avait jamais refusé son concours aux écrivains. M. DE CUYPER, au nom des Mélomanes, rappela les services rendus à la Société; Pierre HECKERS, le prix de Rome qui devait mourir deux ans après, dit un dernier adieu au Maître aimé, de la part des anciens élèves de Miry, et Dorsan VAN REYSSCHOOT au nom de ceux qui étaient ses élèves au moment de sa mort. Enfin deux discours furent encore prononcés : l'un par M. Paul FREDERICQ, professeur à l'Université au nom du *Willems-Fonds*, pour rappeler les services que Ch. Miry avait rendus à la cause flamande; l'autre par M. P. THERY, au nom des nombreux amis du compositeur si populaire à Gand.

Dans la séance du Conseil communal de Gand du 7 octobre, le conseiller DUHAYON rappela les titres de Ch. Miry à la reconnaissance de ses contitoyens et il proposa de perpétuer son souvenir en donnant son nom à l'une des rues de la ville; cette proposition fut adoptée et réalisée. Le 28 novembre 1889, eut lieu

au local de la Société des Chœurs un Concert-Miry, hommage à la mémoire du regretté compositeur; on y exécuta un grand nombre de ses œuvres : fragments d'opéras, chœurs, romances, chansonnettes; enfin le *Lion de Flandre.*

Un comité s'organisa spontanément pour l'érection d'un monument Miry, sous la présidence d'Ad. Samuel, directeur du Conservatoire. Une souscription publique fut ouverte; on s'adressa en particulier aux doyens des quartiers qui firent la ronde dans les demeures d'ouvriers; et, chose touchante, les plus pauvres s'empressèrent d'apporter une obole pour leur *Karel.* L'exécution du monument fut confiée au sculpteur H. Leroy et à l'architecte P. Van Renterghem; il consiste en une colonne surmontée du buste en marbre blanc; un bas relief en ronde bosse entoure la colonne et représente une ronde d'enfants, garçons et filles, qui chantent (allusion aux scènes enfantines); un lion qui défend le drapeau flamand est couché menaçant au pied du monument.

A la suite de négociations avec l'administration communale il fut décidé que le monument serait placé au centre de la place du Casino. L'inauguration eut lieu le 9 avril 1893, en présence de la famille Miry, des autorités, des membres de la Commission de surveillance et du corps enseignant du Conservatoire, de Gevaert, de Benoit, et d'un grand nombre d'amis accourus de toutes parts pour assister à la cérémonie. On remarqua aussi dans l'assistance P. Geiregat qui, avec Destanberg, fut certainement, parmi nos écrivains, celui qui avait le plus travaillé avec Miry. M. Fl. Van Duyse prononça le panégyrique de Miry, puis le Président de la Commission organisatrice, Ad. Samuel, remit le monument à la garde de l'administration communale; l'échevin des finances M. Jules De Vigne remercia au nom de la ville. A ce moment la plupart des sociétés de la ville entonnèrent le chant du « *Vlaamsche Leeuw* » avec accompagnement de l'harmonie communale sous la direction de M. Vander Gracht; la mélodie avait été instrumentée par Fl. Van Duyse, ancien élève de Miry. Le chant fut bissé au milieu des acclamations enthousiastes du public qui avait envahi la place du Casino; enfin les sociétés gantoises et étrangères, défilèrent devant la famille avec leurs drapeaux voilés de crêpe, en déposant des couronnes au pied du monument.

Liste des œuvres de Charles Miry d'après l'ordre méthodique (1)

I. — Musique pour orchestre.

1. *1re *symphonie,* en mi bémol (1854). — 2. *2e *symphonie,* en sol : *Le Dimanche des villageois* (juillet 1859). — 3. *3e *symphonie,* en ré : *A la Mémoire de ma Mère* (1863). — 4. *4e *symphonie,* en si bémol, dédiée à la Société du Cercle musical de Gand (1863). — 5. **Grande ouverture,* en ré (1856). — 6. **Petite ouverture,* en ré. — 7. **Ouverture,* en fa pour petit orchestre (1865). — 8. **Ouverture,* en ut. — 9. **Clopin-Clopan* ou la *Marche des Boiteux,* petit morceau d'orchestre (1858). — 10. *Souvenir de Rode,* par Léonard, arrangé pour orchestre. — 11. **Souvenir de Mengal,* Fantaisie — 12. **Marche funèbre.*

---

(1) L'Etat a acquis la bibliothèque de Ch. Miry, y compris ses manuscrits, et l'a remise en dépôt à la bibliothèque du Conservatoire de Gand.

II. — Ballets et Airs de danse.

1. **Air de ballet* pour orchestre dédié à M. Emile LE ROUGE (1848). — 2. **Marguerite,* ballet (1850). — 3. **Klida,* ballet en un acte de Alfred Lamy (au Grand-Théâtre de Gand et de Bruxelles). — 4. **La Fée des Eaux,* ballet de Victor Buisseret (1865). — 5. **La Bouquetière,* ballet de Alfred Lamy (1869). — 6. *Une centaine de danses publiées de 1844 à 1860. — 7. *Danses pour le piano; entre autres : l'*Enchantement du cœur* (Polka), *l'Illusion agréable* (id.), *Charme des loisirs* (id.), *Heureux Présage* (Polka-Mazurka), *Douce émotion* (Redowa), *Retour au bonheur* (Scottisch), *L'âme en joie* (Valse), *Le Sélam* (Quadrille), *Pensées du cœur* (Redowa), *Accents joyeux* (Polka-Mazurka), etc. etc.

III. — Musique de chambre.

1. Entr'acte pour quatuor. — 2. Quatuor symphonique pour enfants. — 3. Petits morceaux de concert écrits pour enfants.

IV. — Musique pour harmonie.

1. *Valse (en fa) pour harmonie (1840). — 2. *Valse (en ré) pour harmonie (1849). — 3. *Première Polonaise (en ré) (1850). — 4. *1re Fantaisie (en la) (1850). — 5. *Ouverture (en ré) (1851). — 6. *Ouverture de Brigitta arrangée pour harmonie.

V. — Musique pour fanfares.

1. *La Brabançonne. — 2. *Le Chant du Garde, pas redoublé. — 3. Le Capitaine Henriot (id.). — 4. Le défilé (id.). — 5. La Vie Parisienne (id.). — 6. Pas redoublé n° 9 (1868). — 7. La Belle Hélène. — 8. L'Africaine. — 9. De Mulders. — 10. Fanfare. — 11. *1re Fantaisie (en ut) (1868). — 12. Morceaux arrangés lors des concerts populaires au Casino en 1870. — 13. *Plusieurs fantaisies. — 14. Marche funèbre (1868).

VI. — Musique religieuse.

1. (1851) : a) *Laudate Dominum;* b) *Verbum Caro;* c) *O Gloriosa;* d) *Beata Mater;* e) *Benedicta es;* f) *Ecce Maria;* g) *Ave Maria;* h) *Salve Regina;* i) *O Salutaris;* j) *Ego Sum.* — 2. **Ave Maria* avec accomp. de bugle, piston, trombone et ophicléïde. — 3. *Hymnus Bavoneia meritis tollat honoribus Gandavum* avec accomp. d'orchestre (exécuté à la cathédrale de St Bavon, à l'occasion du sacre de Monseigneur H. F. Bracq, XXIIe évêque de Gand). — 4. *Hymne* pour chant et orchestre, paroles de Ph. Kervyn de Volkaersbeke, à l'occasion de la mort du Roi Léopold I (1790 † 1865).

VII. — Opéras.

1. **Wit en Zwart,* vaudeville en un acte, paroles de Van Peene, représenté pour la 1re fois à Gand le 18 janvier 1846.
2. **Brigilta,* opéra-comique en 3 actes, paroles de Van Peene, représenté pour la 1re fois à Gand le 27 juin 1847. (Miry venait d'être nommé chef d'orchestre du Broedermin.) Cet opéra fut encore joué le 7 novembre 1859 à Anvers.
3. *Anne mie,* opéra, représenté pour la 1re fois en 1853.
4. **La Lanterne magique,* opéra comique en 3 actes, paroles de Van Peene, représenté d'abord à Gand (10 mars 1854 et le 29 janvier 1857), puis à Bruxelles, à Louvain et à Tournai.
5. **Charles-Quint,* grand opéra en 5 actes et 5 tableaux, paroles de Van Peene. La 1re représentation eut lieu au Grand-Théâtre de Gand le 29 janvier 1857.

Charles-Quint avait une mise en scène magnifique; les ovations ne manquèrent pas au compositeur gantois qui, appelé sur la scène le jour de la 1re représentation, reçut bon nombre de couronnes et de bouquets. Une pièce de vers, composée en son honneur, fut récitée par le 1er rôle de comédie MARTIN (Hist. du théâtre de Gand par P. Claeys, t. III); *Charles-Quint* eut 7 représentations successives à Gand; il fut aussi joué à Bruxelles (Théâtre des Galeries-St-Hubert), à Bruges, à Liége et à Louvain.

La même année, Miry écrivit la musique du drame en 3 actes « *Saint-Liévin* », paroles du P. Ch. Verbeke de la Cie de Jésus et qui fut représenté au Collège de Ste Barbe à Gand, le 27 avril 1857.

6. **Bouchard-d'Avesnes,* grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, paroles de Van Peene, représenté pour la 1re fois au Grand-Théâtre de Gand le 6 mars 1864, puis le 8 avril à Liége, le 16 décembre à Bruxelles. (Réduction pour le piano par H. Waelput.)
7. **Maria van Burgondie,* opéra-comique en 4 actes et 5 tableaux, paroles flamandes de N. Destanberg, représenté au Grand-Théâtre de Gand le 28 août 1866, puis à Bruxelles (1); la 3e représentation eut lieu à Gand, le 1er octobre 1866 au profit du cercle de bienfaisance des « Sans nom, non sans cœur. » (Réduction pour chant et piano.)

---

(1) A cette époque l'opéra flamand n'existait guère et les bons chanteurs faisaient défaut; Miry comprit qu'il convenait de s'appuyer surtout sur des masses chorales, de sorte qu'il soignait tout particulièrement les chœurs qui sont vraiment des chants populaires d'une allure des plus entraînantes : le « *Leus der Vlamingen* » par ex., est une belle page toute d'inspiration nationale qui émeut profondément; à remarquer aussi la chanson sur le dragon du beffroi, puis l'air « *Een Jonker hooggeboren* ».

8. **De Keizer bij de Boeren,* opéra en un acte, paroles flamandes de N. Destanberg, représenté au Théâtre-Minard le 29 octobre 1866, puis au Grand-Théâtre.

9. **D'Occasie maakt den dief,* opéra en un acte, paroles flamandes de N. Destanberg, représenté au Théâtre-Minard le 24 décembre 1866, puis au Grand-Théâtre le 20 février 1868; cette pièce fut encore jouée avec succès en janvier 1898. (Réduction pour chant et piano.)

10. **Frans Ackerman,* opéra-comique en 4 actes, paroles de N. Destanberg, représenté au Théâtre national de Bruxelles le 13 octobre 1867 et repris souvent (voir le journal *Le Peuple belge* du 15 octobre 1867 et le *Nationaal Tooneel* du 29 septembre 1878).

11. **Brutus en César,* opérette en un acte, paroles de P. Geiregat, représenté au Théâtre-Minard le 14 octobre 1867. Traduction en français par G. Stanislaus et transcription pour chant et piano. (Gand, Vanderpoorten, 1887.)

12. **Le Mariage de Marguerite,* opéra-comique en un acte, paroles de Maurice de Wille, représenté au Grand-Théâtre de Gand le 27 novembre 1867 et repris pendant la campagne 1868-1869. (Transcrit pour chant et piano.)

13. **Een Engel op wacht,* opéra en un acte, paroles flamandes de P. Geiregat, représenté au Théâtre-National de Bruxelles le 8 décembre 1869, puis à Anvers le 8 octobre 1881.

14. **La Saint-Lucas,* opéra-comique en un acte, paroles de Jean Story; 1re représentation à Gand le 17 février 1870 (1).

15. **Drie koningen Feest,* opéra en un acte (2), paroles flamandes de P. Geiregat, représenté au Théâtre-National de Bruxelles en 1870. (Transcrit pour chant et piano.)

16. **Les deux Pendus,* opéra-comique en un acte (1855).

17. **De Doopgetuigen,* opéra en un acte, paroles flamandes de Em. Van Goethem (1878), représenté au Théâtre-National de Bruxelles en 1887 sous le titre de *Vader Pluimsteen.* (Réduction pour chant et piano.)

18. **De Dichter en zijn Droombeeld,* grand opéra en 4 actes, paroles flamandes par Conscience et traduction française par G. Antheunis. Tous les personnages sont allégoriques; notre grand romancier avait voulu tenter une sorte de restitution de l'ancien théâtre flamand du XVIe siècle dont les pièces étaient représentées par nos Chambres de Rhétorique. La pièce ne fut jamais jouée. Une audition avec accompagnement de piano en fut donnée le 2 décembre 1872, à la Salle

---

(1) La Saint-Lucas est la traduction en français d'une œuvre de Adolphe Schepens qui obtint la palme au concours ouvert, en 1859, par la société *Yver en Broedermin* de Bruges.

(2) C'est plutôt une opérette où Ch. Miry a semé quelques perles d'un goût exquis (voir *Gazette* du 5 janvier 1876).

Marrug à Bruxelles en présence des artistes et des critiques bruxellois; elle fut accueillie avec faveur; des fragments furent exécutés en 1885 au Conservatoire de Gand, à l'occasion du Cinquantenaire de sa fondation. La partition pour chant et piano a été éditée par Ed. Scott, Paris.

19. *De kleine Patriot,* drame historique en 4 actes et 6 tableaux, paroles flamandes de Jules Hoste pour lequel Miry écrivit une série d'airs, d'ariettes, de chœurs et de marches de facture originale et distinguée; il eut l'excellente idée d'introduire dans son œuvre de vieux airs populaires de la Flandre. Il faut remarquer tout particulièrement la marche des patriotes gantois intercalée dans l'ouverture, et la chanson de Termonde dont le refrain sert de motif à la grande marche triomphale du dernier tableau. La 1re représentation eut lieu à Bruxelles au Théâtre de l'Alhambra le 23 décembre 1883.
20. *Waterloo,* drame, paroles de J. Hoste (1884).
21. **De Plezante Reis,* petit opéra-comique en 4 actes, paroles flamandes de Julius Hoste (1886-1887).
22. **'t Is uit Liefde,* opéra-comique en un acte avec accomp. d'orchestre, paroles flamandes de Teirlinck-Styns.
23. *Breidel en de Coninc,* drame historique en 6 actes et 8 tableaux, paroles flamandes de Jules Hoste; chœurs et airs par Ch. Miry.
24. **Karline,* opéra en un acte.
25. Quelques opéras inachevés telle que : **Don Juan,* opéra-bouffe en un acte; **Maria van Brabant,* paroles de Ch. Hipp. de Queker (1886); **Gentil Bernard ou l'Art d'aimer,* opéra en 3 actes (le 1er acte seul fut achevé).

VIII. — Petits opéras, opérettes, comédies avec accomp. de piano.

1. **L'Orpheline,* opérette en un acte pour écoles, paroles de J. Story et trad. en flamand par N. Destanberg; (éd. Schott, Bruxelles, 1873). — 2. **'t Is niet Liefde,* opéra-comique en un acte. — 3. *La Napolitaine,* id., paroles de J. De Bruyne. — 4. **Le Sorcier,* opérette en un acte, paroles de G. Stanislaus et trad. en flamand par Pol De Vreese (éd. Wesemael-Charlier, Namur). — 5. **Les Cheveux de Marthe,* id., id. — 6. *Mieke la Sotte,* opéra en un acte. — 7. **L'Omelette,* opérette en un acte, paroles de G. Stanislaus (1883). — 8. *Tout pour Madeleine,* comédie en 2 actes avec chant, paroles de Keiffer. — 9. *Thérèse qu'avez-vous fait,* comédie en un acte id., id. — 10. *Jantje de Schaarslijper,* musique de scène, paroles flamandes de H. Van Peene. — 11. **Het dansfeest,* op. en un acte, paroles de P. Geiregat (1876). — 12. **Juffer praalzucht,* op.-com. en un acte, paroles flam. de J. Wytinck (1873). — 13. **Marie het werkmeisje,* id., id. — 14. **Buiten,* id., paroles flam.

de Van Goethem (1874). — 15. **Eene oude jonge dochter*, id., id. — 16. **Lena*, op. en 3 actes, paroles de J. Minnaert. — 17. **Honderd duizend frank*, op. en un acte, paroles flam. de Van Goethem. — 18. **Dieven in huis*, op.-com. en un acte, paroles flam. de J. Wytinck. — 19. **Joris het soldaten kind van 't jaar 1830*, op. en un acte, paroles flam. de J. Stappaert. — 20. **Mei avond*, op. en 2 actes, paroles flam. de Paul Thery. — 21. *De Straatzangster*, op. en un acte, paroles flam. de J. De Bruyne. — 22. *Afrika*, id., id. — 23. **Les deux Sœurs*, op., paroles de P. Geiregat (éd. Schott, Bruxelles, 1878). — 24. **Le Concert de famille*, petit op.-com., paroles de N. Destanberg avec une trad. en flamand (éd. Schott, Bruxelles). — 25. *Mijn vriend Hendrik*, op.-com. en un acte, paroles flam. de Ém. Hiel et trad. en français par Al. Danton. — 26. **De Levende Dooden*, comédie. — 27. **Helena*, drama (1865).

IX. — Scènes enfantines.

(Les paroliers entre parenthèses.)

A. Avec accompagnement de piano.

1. **La Rose d'or* (N. Destanberg, franç. et flam.). — 2. *Kan niet verstaan* (G. Stanislaus). — 3. *Klein moederken* (J. Minnaert). — 4. *De Verdachte Hond* (id.). — 5. **De Timmerman* (id.). — 6. *Wat onze goede moeder doet* (A. Callant). — 7. *De Boomen* (id.). — 8. *De Reis rond de Wereld* (P. Geiregat). — 9. *De Markt* (N. De Tière). — 10. **De Oogst* (J. Minnaert, 1877). — 11. **Het Uurwerk* (id.). — 12. **Noord, Zuid, Oost, West* (P. Geiregat), solo et chœur. — 13. **Aan de Zee* (id.). — 14. **De Soldaatjes* (N. Destanberg). — 15. *Poppe Mietje* (id.). — 16. *De Bal* (J. Minnaert). — 17. **Het Bakkertje* (id.). — 18. **Sint-Nicolaus* (id.). — 19. *De Dans* (N. Destanberg). — 20. **Het Muisje en de kinderen* (Matton). — 21. *Het Onderwijs* (V. D. Kieboom). — 22. **Les Cigales et les Fourmis* (G. Stanislaus) (éd. Schott, Bruxelles, 1878). — 23. *Les Curieuses* (id.). — 24. *Le Pot au lait* (id., paroles flam. par W. Rogghé). — 25. *Le Berger menteur* (id. avec trad. en flam.) (éd. Wesemael, Namur, 1877). — 26. *Les petites Touristes* (id.). — 27. **Le Printemps* (id.). — 28. **Les quatre Saisons* (id.) (éd. Wesemael, Namur, 1888). — 29. *Le Réveil* (id.). — 30. *Flore flamande* (F. Destanberg). — 31. **Les Travaux champêtres* (id.) (éd. Wesemael, Namur, 1884). — 32. *La Couronne de lauriers* (id.). — 33. *Fête enfantine de la Grèce ancienne* (id.). — 34. **Le Jour de fête* (id.). — 35. **Ce que dit la Mer* (id.). — 36. *Les Athénéens à Salamis* (id.). — 37. **La Saint-Nicolas* (D. Keiffer). — 38. **Le Jeu de l'Eventail* (N. Destanberg). — 39. *L'Anniversaire national de 1830-1880*

(G. Stanislaus). — 40. **Les Epis et les Fleurs* (id.). — 41. *L'Ours et le Misantrophe* (id.). — 42. **Le Tricot* (O. Ghilain, 1880). — 43. **Les Bavardes* (G. Stanislaus) (éd. Schott, Bruxelles, 1877). — 44. *Het meisje en de kinderen* (Matton). — 45. *Les Industries en Belgique* (1). — 46. *Ce que fait notre bonne Mère* (E Laureys). — 47. **Les quatre Eléments* (A. Linden, 1886). — 48. **Les Médisantes* (G. Stanislaus) (éd. Wesemael, Namur, 1887). — 49. **L'Eté et l'Hiver* (id., 1886). — 50. **L'Ecole buissonnière* (id. 1886). — 51. **Leve het werk* (id., 1886). — 52. **Pourquoi, pourquoi?* (id., 1883). — 53. *Jeanne qui rit et Jeanne qui pleure* (id.). — 54. **Les Epis et les Fleurs* (id., 1886). — 55. **L'Ecole d'aujourd'hui et l'Ecole d'autrefois.* — 56. **Les Heures du jour* (G. Stanislaus). — 57. **Andrée* (Ern. Bracke et paroles flam. de Pol Anri) (éd. Wesemael, Namur, 1887). — 58. **Le Lin* (G. Stanislaus et paroles flam. de Pol De Vreese) (id.). — 59. **Les petites citadines et les petites villageoises, ou le mois d'Août.* — 60. **Lina de Kantwerkster.* — 61. **O die lieve Tante Meter.* — 62. **Men vraagt eene goede Naaister.* — 63. **Het Strand* (P. Anri). — 64. **Na de Markt* (id.). — 65. **Spaarzaam en edelmoedig* (id.). — 66. **In 't Land* (id.). — 67. **Ware ik rijk* (A. Callant, 1879). — 68. **De klokken komen van Romen* (F. Vanden Zanden, 1885).

B. Sans accompagnement (paroles de L. de Casembroot).

1. *Oiseaux et fleurs.* — 2. *Ce qu'aiment les fleurs.* — 3. *Fleurs de Printemps.* — 4. *La Chasse aux Noisettes.* — 5. *La Fête de la Pervenche.* — 6. *Insectes et Fleurs.* — 7. *Les Fleurs favorites.*

X — Cantates, hymnes, à propos et scènes lyriques.

1. **Le Drapeau,* chant patriotique, paroles de A. Siret, composé pour la remise du drapeau à la société des Mélomanes par le comte de Flandres; exécuté à Bruxelles le 1er février 1852.
2. **Au Roi,* cantate patriotique, paroles de Kervyn de Volkaersbeke (1853).
3. **Hymne Sacré* avec accomp. d'orchestre, paroles de Kervyn de Volkaersbeke, exécuté à l'occasion de la pose de la première pierre de l'église de Ste Anne à Gand par Sa Majesté Léopold I (1er septembre 1853).
4. *La Musique,* cantate patriotique, paroles de Kervyn de Volkaersbeke (1855).
5. *Hymne Sacré,* exécuté le 11 mars 1856 à l'église de St Nicolas à l'occasion de l'inauguration des grandes orgues.
6. *La Belgique au duc de Brabant,* à propos-lyrique en un acte pour

(1) Cette scène fut jouée à Bruxelles et à Liége en 1882.

baryton-solo et chœur avec accomp. d'orchestre, paroles de H. Van Peene, exécuté pour la première fois au Théâtre du cirque à Bruxelles, le 21 juillet 1856.

7. *Vive le Roi,* cantate, paroles de Kervyn de Volkaersbeke, exécutée le 22 décembre 1856 par les Mélomanes, dans la rotonde de l'Université de Gand à l'occasion des fêtes organisées pour célébrer le 25e anniversaire de l'avènement au trône de Léopold I et auxquelles assista la Famille royale.
8. **Danklied,* cantate pour voix d'hommes avec accomp. d'harmonie (1859).
9. *Le 15 décembre,* scène dramatique et lyrique pour l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté Léopold I avec accomp. d'orchestre (1860).
10. **Au nom du Seigneur,* cantate avec accomp. d'orchestre (1865).
11. **Le Roi mort, Vive le Roi,* scène lyrique et patriotique avec accomp. d'orchestre (1866).
12. *Si j'étais hirondelle,* couplets de circonstance avec accomp. de petit orchestre composés pour une solennité au Collège de Melle (1866).
13. *Le Pontife,* petite cantate avec accomp. d'orchestre id. (1866).
14. *Les Bienfaits et nos sentiments,* id. id. (1866).
15. **La Fête de Palémon,* id. id. (1866).
16. **Het Eerevaandel der Weesjongens van Gent* (1866).
17. **Les Orphelins,* cantate pour chœur mixte avec accomp. de fanfares, paroles de N. Destanberg, exécutée pour la première fois à la matinée musicale donnée par les Pupilles le 17 octobre 1869.
18. **Het Eerevaandel der Werklieden,* cantate pour soprani, ténors et basses avec accomp. de fanfares ou transcription au piano, paroles de N. Destanberg; cette cantate fut écrite pour la Linière gantoise (1870).
19. *Feest cantate,* cantate composée pour la société des Fontainistes, paroles de N. Destanberg (1870).
20. **A Tous merci!* cantate chantée pendant une représentation au Grand-Théâtre de Gand et donnée au bénéfice des victimes de l'inondation le 11 janvier 1873, paroles de L. Jourdain.
21. **Les Machabées,* cantate en quatre parties pour chant, harmonium ou piano exécutée au pensionnat de Melle, paroles latines (1875).
22. **Onderwijs en arbeid,* cantate avec accomp. d'orchestre et de fanfares, paroles de Th. Coopman (avec traduction en français, en allemand et en anglais) (1) (1880).
23. **De Zonder Naam,* cantate avec accomp. d'orchestre exécutée le 12 septembre 1881 dans la salle du Casino à l'occasion de la fête des écoles

---

(1) Cette cantate fut d'abord exécutée le 25 août 1880 au Raout offert par l'Administration de Bruxelles aux membres du Congrès international de l'Enseignement; puis à Gand le 6 septembre 1881 à l'un des concerts de la Société des Chœurs, enfin encore une fois à Bruxelles le 21 juillet 1882. L'œuvre eut beaucoup de succès (*Zweep*, 29 août 1880).

organisée par le Cercle philantropique *Les Sans Noms, non Sans Cœur* à l'occasion du 25e anniversaire de sa fondation; paroles de B. Block.

24. **Het Begin en het Einde onzer Eeuw,* chœur sous forme de cantate avec accomp. d'harmonie, paroles de P. Geiregat (1861).

25. **In Conscience's Tuin,* cantate avec accomp. de fanfares exécutée le 25 septembre 1881 dans les jardins du Musée Wiertz dont le célèbre romancier flamand Henri CONSCIENCE (1812 † 1883) était le conservateur, avec le concours des élèves de l'Ecole de musique de St-Josse-ten-Noode, paroles de Em. Hiel (1).

26. **Kerstgezang,* cantate pour enfants avec accomp. de piano, paroles de Th. Coopman (1882).

27. **Liévin Bauwens,* cantate exécutée le 13 juillet 1885, sous la direction de Ed. Nevejans, par les chœurs et l'orchestre du Conservatoire de Gand et avec le concours des enfants des écoles communales, des sociétés chorales de la ville et de la musique du 1er régiment de chasseurs à cheval, à l'occasion de l'inauguration de la statue de Liévin Bauwens; paroles de L. P. De Vreese (2).

28. **Une journée de vacances,* cantate avec accomp. d'orchestre composée pour le Collège de Melle.

29. *Feestzang* avec une traduction française, cantate avec accomp. de piano, paroles de N. Destanberg (Ed. Wesemael-Charlier, Namur).

30. *Cantique à la Ste-Vierge,* paroles de N. Destanberg.

31. **Vlaanderen!* cantate pour deux voix, paroles de Th. Coopman.

32. *Onze Werkmeisjes Genootschappen,* cantate à deux voix, paroles de De Meyer.

33. *La Fête d'un ami d'Apollon,* scène lyrique pour chœur.

34. **Hymnus Bavonem tollat honoribus Gandavum,* à grand orchestre, exécuté la première la fois à cathédrale de St-Bavon à Gand, le 1er mai 1865, a l'occasion du sacre de sa Grandeur Monseigneur H. Bracq, XXIIe évêque de Gand.

XI. — Chœurs pour voix d'hommes, à deux ou quatre voix.

(*Les paroliers entre parenthèses.*)

1. *Chœur guerrier.* — 2. **Chanson villageoise* (N. Destanberg, 1867). — 3. **Leve de Vreugd* (P. Geiregat). — 4. **De Gentenaren* (H. Van Peene). — 5. **De Vlaamsche Ruiters.* — 6. **De Gentenaren op de Festival van*

---

(1) C'est un dialogue charmant entre les garçonnets et les fillettes qui se répondent dans un duo naïf et attendrissant; l'œuvre se termine par un mouvement de marche d'un rythme très expressif et très entraînant. A l'occasion de cette fête, Ch. Miry écrivit aussi, en collaboration avec M. P. Benoit, la musique d'un opéra-comique en un acte destiné aux écoles: *Mijn vriend Hendrik*, paroles de Em. Hiel et Daudon.

(2) Liévin Bauwens, le premier qui rapporta de l'Angleterre à Gand le secret du tissage mécanique.

St-Denis. — 7. **Naar Baerle.* — 8. **Lied aan Vlaanderen* (H. Van Peene). — 9. **Minuit* (H. Van Peene, 1846). — 10. **Les Condottieri* (N. Destanberg). — 11. *Vive le Vin* (1851). — 12. *Trientje* (W. Rogghé). — 13. *De Jongens van Gent* (N. Destanberg). — 14. *La Kermesse* (1858). — 15. *Het lied van het vaderland* (N. Destanberg). — 16. **Les Bohémiens* (Mme E. Wagener). — 17. **Zeestrand* (N. Destanberg). — 18. *La Bannière* (Victor Théry). — 19. *Toast au Roi* (N. Destanberg). — 20. *Les Mélomanes en Espagne* (1855). — 21. *Aide-toi!* (N. Destanberg). — 22. *Vive le Roi!* (id.). — 23. *God.* — 24. **Het Vaderland.* — 25. *Het Hert omhoog* (N. Destanberg). — 26. **'t Werken* (id.). — 27. **De Vriendschap* (id.). — 28. **Vaderlandsch gezang* (id.). — 29. *Ons Plicht* (id.). — 30. **Flamands et Wallons* (id.). — 31. **Lentelied* (id., 1874). — 32. **België* (id.). — 33. **Vlaanderen* (id.). — 34. **Timmermans Lied* (id.). — 35. *Het lied der Vuurmakers* (id.). — 36. *Het lied der Smeden* (id). — 37. *De Fabriekwerker* (id.). — 38. **De Weeskinderen* (id.). — 39. *Het Vliegsken en de Spinnekop* (id.). — 40. *De Wijspaal* (id.). — 41. *De Nacht* (id.). — 42. *De Morgen* (id.). — 43. *De Middag* (id.). — 44. *De Avond* (id.). — 45. *Het lied der Landbouwers* (id.). — 46. *Le Chant du Garde* (H. Van Peene, 1852). — 47. *Drinken wij tot morgen* (W. Rogghé, 1851). — 48. *La Kermesse* (H. Van Peene). — 49. *Voor Vorst en Vaderland* (N. Destanberg). — 50. **De Vlaamsche Leeuw* (H. Van Peene). — 51. *Voor Vrijheid en Vaderland.* — 52. *De Prijsdeeling* (N. Destanberg). — 53. *Morgenzang, Stille Nacht* (id.). — 54. *De Landman* (id.). — 55. *Oprechte Bede* (id.). — 56. *Amour, Respect et Reconnaissance.* — 57. *Peuples, instruisez-vous* (O. Ghilain). — 58. *La Vie est belle.* — 59. **Werkmeisjes zondaglied* (N. de Tière). — 60. **Werkmeisjes liefdelied* (id.). — 61. *Levenslied.* — 62. *Plaisir et liberté* (1868). — 63. *De Eyk* (N. Destanberg, 1852). — 64. **Vaderlandsche Bede.* — 65. *De Werkman.* — 66. *Het Stokerslied.* — 67. *Lentelied* (W. Rogghé, 1881). — 68. **Le Travail* (Salvador Daniel). — 69. *Vacances* (id.). — 70. **La Fête scolaire* (Patigny, 1881). — 71. **Eendracht* (P. Anri, 1887). — 72. **Wandellier* (N. Destanberg). — 73. **Aan de Vlamingen* (1850). — 74. **Herinnering aan G. Callier* (N. Destanberg, 1865). — 75. **In de Weide* (1863). — 76. **De Oven van St-Niklaas* (1887). — 77. **Danklied* (P. Anri, 1878). — 78. **Vrijheidsliefde* (N. Destanberg, 1878). — 79. **Oogstlied* (De Vreese, 1889). — 80. **Leve de Vreugd* (P. Geiregat).

XII. — Koor en Liederen met begeleiding van piano (Chœurs et Chants avec acc. de piano). Publiés par J. Vanderpoorten à Gand (1874 à 1878).

1re ANNÉE (1874). 1. *De Wijngaard,* chœur pour 2 voix (N. Destanberg). — 2. **Gymnastische Marsch,* id. (id.). — 3. **De Hand,* chant (id.). — 4. **Het Zwitsersch Herderinneke,* romance (id.). — 5. *Lentelied,* chœur

(id.). — 6. **Armen en Beenen,* scène enfantine (id.). — 7. *Het Spaarfeest,* chœur (id.). — 8. *De Koolbloem,* chant (id.). — 9. *De Krieken,* chœur (id.). — 10. *Wijsvingers,* scène enfantine (id.). — 11. (Un morceau dont la musique est de G. Antheunis). — 12. *Hand en Voet,* scène enfantine (id.). — 13. *Bonte Koe,* chant (G. Antheunis). — 14. *De Jonge Kleermaakster,* chanson (A. Morel).

2e ANNÉE (1875). A. *En Flamand :* 1. *Feestzang,* cantate (N. Destanberg). 2. **Betrouwen op God,* chanson (id.). — 3. *Het avondklokje,* chœur (id.). — 4. *Groote Nacht,* chant (id.). — 5. **De Linde,* chœur (id.). — 6. *Heide en Weide,* chœur (id.). — 7. *Naar mijn Vlaand'ren wil ik varen,* chanson (Th. Coopman). — 8. *Aan Gent,* chanson (id.). — 9. *De Liefde eener Moeder,* romance (Melle Minne). — 10. *Het Haar,* chanson (N. Destanberg). — 11. *Het Sparen,* chanson (id.). — 12. *De Groente Vrouwtjes,* chœur (J. Minnaert). — 13. **Lina,* chanson (id.).

B. *En Français :* 1. *La Rose,* chœur (id). — 2. *Les Couronnes,* scène enfantine (id.). — 3. *Le Charme,* chant (L. Ratisbonne). — 4. *La Fleur du Souvenir,* chœur (N. Destanberg). — 5. *Chant patriotique,* duo (E. Lefebvre). — 6. *Les Fils des Travailleurs,* chant. — 7. *Le Loup-Garou,* chant. — 8. *Soirée de Printemps,* chœur (N. Destanberg). — 9. (Une romance dont la musique est de G. Antheunis.) — 10. *Il faut prendre les fleurs comme elles sont,* ronde. — 11. *Le Réveil,* id. — 12. *Catéchisme,* chant (L. Ratisbonne).

3e ANNÉE (1877). 1. *La Ronde des Paysans et des Ouvriers,* scène enfantine (Fortuné Henry). — 2. **Un beau Jour,* romance. — 3. *La Sagesse vient en sautant,* scène enfantine (Marc Moireau). — 4. *Tout va renaître,* chœur (E. Laureys). — 5. *Les Vœux imprudents,* chansonnette (N. Destanberg). — 6. *La Journée de l'enfant,* scène enfantine (E. Block). — 7. *Aide-toi!* chant.

4e ANNÉE (1878). 1. **Het Melkboerinnetje,* monologue (N. Destanberg). — 2. *Het Getouw,* chanson (id.). — 3. *Moeder,* chansonnette (id.). — 4. **Lied aan Vlaanderen,* chœur (id.). — 4. *Buiksken vol,* chanson (id.). — 6. *De Nachtegaal,* id. (id.).

XIII. — Chants pour une voix, mélodies, romances, chansonnettes, etc.

En français.

1. *Ma Barque.* — 2. *Lazarre éveille-toi* (H. Stern). — 3. *La Fleur du Souvenir* (N. Destanberg). — 4. **Pour les Pauvres* (Jean Story). — 5. *A la Mémoire de Mme Marie Joly* (Ch. De Coster). — 6. *Souvenir* (J. Daele). — 7. *Tout pour Madeleine* (D. Keiffer). — 8. *L'hôte de la Chaumière* (N. Destanberg). — 9. *Chante encore* (F. Faes). — 10. **Petit*

nuage (V. Walton). — 11. **L'Etoile du Soir* (H. Van Peene). — 12. *Aurore* (V. Walton). — 13. **Mon bon Ange* (H. Van Peene). — 14. *Bonsoir* (E. Laureys). — 15. *L'Arche des innocents* (De La Salle). — 16. *Donner* (D. Keiffer). — 17. *Le Lys de la Vallée* (A. V. D.) — 18. *Mouche ne me lutine pas* (E. Laureys). — 19. *Ah! Dis-moi, charmante Fleur* (id.). — 20. *Le Sarreau bleu* (Story). — 21. **La Mère du Savoyard* (Bertrand). — 22. *Je ne t'aime plus!* (N. Destanberg). — 23. *Le Vieux Marin.* — 24. *Douce Parole* (Albert Hétrel). — 25. *Sous les Frênes* (Van Cleemputte). — 26. *Le Temps* (Béranger). — 27. *Je n'aimerai jamais que toi* (id.). — 28. *Vole Papillon, vole* (La Chambaudie). — 29. *Ma Musette* (Van Cleemputte). — 30. **L'Exilé* (Os. Ghilain). — 31. *Regrets.* — 32. **Souvenirs* (F. Bertrand). — 33. *Mon bon Génie* (E. Laureys). — 34. *Grandeur n'est pas Bonheur* (id.). — 35. *Ce que fait une Aumône* (N. Destanberg). — 36. *Le Grand-Père* (id.). — 37. *Les Enfants bénis* (id.). — 38. *Avec un seul Baiser* (A. Berton). — 39. **La Marguerite* (H. Van Peene). — 40. *L'Ouvrier sans travail* (id.). — 41. *Les Lamentations du Dante* (H. Stern). — 42. *Opulence et Misère* (Schoutheete de Tervaren). — 43. *Le Messager du Ciel ou l'Ange gardien.* — 44. *Le Cœur d'une Mère* (Ratisbonne). — 45. *Ah! qu'il est doux de rêver à sa Mère* (G. Antheunis). — 46. *Petits Oiseaux ouvrez vos aîles* (O. Ghilain). — 47. *Pense à la Charité.* — 48. *Adieu Marguerite!* — 49. *Quelle Affaire!* Légende d'un bon Gendarme (N. Destanberg). — 50. *Le Papillon et l'Oiseau* (id.). — 51. *Rêverie* (R. Wagener). — 52. *Avant le Mariage* (A. Ceuterick). — 53. *La Bohémienne* (J. Ghysen). — 54. *Le Bouquet* (N. Destanberg). — 55. *Aimable Violette* (E. Laureys). — 56. **Cœur de Père* (H. Stern). — 57. **Travailler c'est Prier* (id.). — 58. *Reine du Ciel.* — 59. *Quand le Diable devient vieux* (N. Destanberg). — 60. *A bas les Paresseux!* (E. Laureys). — 61. **La Marguerite* (id.). — 62. *Oh! Les Gloutons!* (id.). — 63. *La Linotte* (H. Van Peene). — 64. *Le Maréchal* (E. Laureys). — 65. *De Voisine à Voisin.* — 66. *De Voisin à Voisine.* — 67. *Après le Mariage.* — 68. *Il n'en est rien.* — 69. *Le Choix d'un Mari.* — 70. *Ma Voisine.* — 71. *Souvenir de Venise* (R. De Beauvoir). — 72. *Le Bon Ouvrier* (N. Destanberg). — 73. *Franchise* (id.). — 74. *La Tireuse de Cartes* (id.). — 75. *Jean le Vacher* (H. Van Peene). — 76. *Autrefois* (Jos. Dalle). — 77. *La Petite Mère* (L. Ratisbonne). — 78. *La Fleur du Souvenir* (N. Destanberg). — 79. *L'Hôte et la Chaumière* (id.). — 80. *Chante encore!* (Fr. Faes). — 81. *La Leçon de l'école buissonnière* (V. Walton). — 82. *La Linotte* (H. Van Peene). — 83. *Toast.* — 84. *Le Bon Berger.* — 85. **La Mère du Savoyard* (F. Bertrand, 1851). — 86. *Pourquoi l'on ne chante plus* (N. Destanberg). — 87. **Un beau Jour* (Kervyn de Volkaersbeke, 1854). — 88. **Souvenirs* (J. Bertrand). — 89. *Vive le Roi!* (E. Laureys). — 90. *Cantique* (N. Destanberg). — 91. *Pour les Pauvres*

(J. Story). — 92. *Amour, Respect, Reconnaissance* (id.). — 93. *Shakespeare* (N. Destanberg). — 94. *Le Grand-Père* (id.). — 95. *Les Enfants bénis* (id.). — 96. *Dieu, Sauve le Roi!* (id.). — 97. **La Prière de l'Enfant* (Ducamp). — 98. *Le premier Chant de l'Enfant.* — 99. *La Belle Penseuse* (Burguyt). — 100. **Les Asiles aimés* (V. Walton). — 101. *Le Secret d'Yvonne* (E. Laureys). — 102. *Chants de Fête* (G. Stanislaus). — 103. *Couplets pour la Fête d'une Grand'-Mère* (id.). — 104. **Le Savetier et le Financier* (id.). — 105. **Les Fables de Lafontaine* (id., 1882). — 106. *Les Oiseaux chanteurs* (id.). — 107. **Le Chien malade* (id.). — 108. **Notre Maisonnette* (id., 1885). — 109. **Bonne Mère* (id., 1885). — 110. **Les Animaux* (id.). — 111. **Le Chien malade* (id.). — 112. **N'allez plus au Bois* (id.). — 113. *Le Bon Berger.* — 114. *Chanson de Noces.* — 115. **Flocons de Neige* (L. de Casembrooot). — 116. *La belle Penseuse* (Burguyt). — 117. **Adieu Marquise!* (O. Ghilain). — 118. **Heureux Enfant* (Paul Anri). — 119. *La Vieillesse.* — 120. **Trois Choses* (Jeanne Loiseau, 1888). — 121. **La Ronde enfantine* (L. Ratisbonne). — 122. *Catéchisme* (id.). — 123. **Les trois Questions* (id.). — 124. **L'Ecolier et le Ver à Soie* (id.). — 125. **La petite Chaise.* — 126. **Flamands et Wallons* (H. Van Peene). — 127. **Salut au Prince!* (Van Huffel). — 128. **Je t'attendrai* (A. Lamartine. 1871). — 129. *Petit Jean* (1875). — 130. **Le Printemps.* — 131. **L'Enfant et la Rose.* — 132. **Chant des Artilleurs.* — 133. **L'Ecole moderne.* — 134. **Jalousie* (1856). — 135. **La Fête des Rois.* — 136. **Existence de Dieu.* — 137. **Un Enfant à sa Mère.* — 138. **Mon Village.* — 139. **Le Soldat qui prie.* — 140. **Ma Poupée* (Eug. Laureys). — 141. **Voici Croquemitaine* (id.). — 142. **Protégeons les petits Oiseaux* (id.). — 143. **La petite Sœur* (1875). — 144. **Lied* (G. Rodenbach). — 145. **L'Eté* (G. Stanislaus). — 146. **L'Ecolier et le Ver à Soie* (L. Ratisbonne, 1869). — 147. **Le Ruisseau* (Docx, 1887). — 148. **Le pauvre Aveugle* (1886). — 149. **Il faut rire* (O. Ghilain). — 150. **Monsieur Printemps* (1888). — 151. *Les Projets d'enfants* (L. Casembroot, 1882). — 152. **Mon Pays* (H. Patigny, 1881). — 153. **Lever du Soleil* (id.). — 154. *A nous deux!* (id.). — 155. **Amis d'enfance* (id.). — 156. **Soyez heureux, Enfant!* (id.). — 157. *Assez dormir* (id.). — 158. **Fin des Vacances* (id.). — 159. *Coucher du Soleil* (id.). — 160. **L'Ecole moderne* (id.). — 161. **Brabançonne pour les Ecoles* (id.). — 162. **Hymne au Printemps* (id.). — 163. **Plaisir de Printemps* (id.). — 164. **La Fête d'un Père* (id.). — 165. **Le Nouvel An* (id.). — 166. **Aimez l'Ecole* (id.). — 167. **Les quatre Saisons* (id.). — 168. **Le Chien* (id.). — 169. **A l'Atelier* (id.). — 170. **Soyez bons!* (id.). — 171. **Visite à la Ferme* (id.). — 172. **Jeunes Années* (id.). — 173. **L'Extase* (Victor Hugo). — 174. **Chant de Noël.* — 175. *Le Caprice de Manon* (Gust. Nadeau). — 176. **J'aime ces Fleurs.* — 177. *Piété* (N. Destanberg). — 178. **Berceuse* (Osw. de Kerchove). — 179. *Les Bruits de la Nuit.* —

180. **Je vous le dis* (1844). — 181. **J'étais seule.* — 182. **Ami et Maîtresse* (Duchêne). — 183. **Sans toi.* — 184. **Cœur de Père, Abîme de tendresse* (H. Stern, 1862). — 185. **Air d'Etudiant.* — *186. *Les Chasseurs éclaireurs.* — 187. **Le Coup de l'Etrier.* — 188. **Le Bandit.* — 189. *L'Ombre de Marie* (Maurice). — 190. **Pâquerette* (Alb. Dubreuil). — 191. **Je ne sais pas l'âge que j'ai.* — 192. *Couplets,* pour le mariage de M. Macdonald (Parny). — 193. **Ce que dit la Mer* (N. Destanberg, 1874). — 194. **Bonjour!* — 195. **Secret de Grand-Père.* — 196. **Phoebus et Borée.* — 197. **La Queue du Mouton.* — 198. **Gentil Moulin* (Ad. Linden). — 199. **Les trois questions* (L. Ratisbonne). — 200. **Le Rayon rose* (Pressense). — 201. **Le Livre.* — 202. **La Conscience.* — 203. **Aux amis de l'Enseignement.* — 204. **M. Toto* (A. Linden). - 205. **L'Eté* (G. Stanislaus). — 206. **L'Ecole industrielle* (Lambert, 1875). — 207. **Une jeune fille à sa Poupée.* — 208. **Duo du Comte d'Herstal,* avec acc. d'orchestre (Dédié à Mme Miry, 1852). — 209. **Vive la Belgique.*

En flamand.

1. *Een heilige Naam* (J. Minnaert). — 2. *De kleine Blinde.* — 3. *Het Somerlief* (N. Destanberg). — 4. *De Jongens van Gent* (id.). — 5. *De kleine Koewachter.* — 6. **Ik zag eene bloeme staan* (De Tière). — 7. *Opletten.* — 8. *Jantje de Schaarslijper* (H. Van Peene). — 9. *Bitterman* (id.). — 10. **De Jonge Schoenmaker* (Morel). — 11. *Knap en rap* (P. Geiregat). — 12. *Vergeet mij niet* (J. Van Beer, Willems-Fonds, 1888). — 13. **Herinnering.* — 14. **Is 't geen droom!* (W. Rogghé, 1876).

XIV. — Recueil de chants d'écoles, paroles de Patigny et Docx; (éditeur Wesemael-Charlier, Namur).

1° *Chants scolaires.*

1. **Jeunes années,* romance enfantine. — 2. **Visite à la ferme,* chœur à une voix. — 3. **Soyez bons,* romance enfantine. — 4. **A l'atelier,* chœur à une voix. — 5. **Le chien,* chansonnette enf. — 6. **La fête du père,* couplets de circonstance. — 7. **Vacances,* chœur à 2 voix. — 8. **Hymne au printemps,* couplets. — 9. *Plaisir au printemps,* chœur à une voix. — 10. **La fête scolaire,* chœur avec solo. — 11. **Le nouvel an,* couplets. — 12. **Aimez l'école, enfant,* couplets. — 13. **Les quatre saisons,* couplets. — 14. **Mon pays,* chant national. — 15. **Lever du Soleil,* couplets. — 16. **A nos aïeux,* chant national. — 17. **Amis d'enfance,* couplets. — 18. **Soyez heureux, enfants,* petit chœur. — 19. *Assez dormir,* id. — 20. **Fin des vacances,* id. — 21. **Coucher du soleil,* couplets. — 22. **L'école moderne,* solo et chœur. — 23. **Brabançonne,* pour écoles. — 24. **Canons* à deux voix (sans accomp.).

2° *Chants gymnastiques* (sans accomp. de piano).

1. *Liberté.* — 2. *Le chant des gymnastes.* — 3. *Marche guerrière.* — 4. *Marche en allant au gymnase.* — 5. *Sortez souvent* (avec accomp. de piano). — 6. *Promenades pour filles* (id.). — 7. *Marche d'évolutions.* — 8. *Les petits soldats.* — 9. *Grande distance.* — 10. *Formations des rangs.* — 11. *Marche cadencée.* — 12. *Marche au pas à la file* (avec accomp. de piano). — 13. *Conversions* (id.). — 14. *Pas gymnastique.* — 15 *Exercices au fusil de bois.* — 16. *Exercices aux appareils.* — 17. *Exercices aux haltères.* — 18. *Luttes au bâton.* — 19. *Luttes à la corde.* — 20. *Flexions.* — 21. *La Spirale* (avec accomp. de piano). — 22. *La Serpentine.* — 23 et 24. *Exercices libres en marchant.* — 25. *Chants pour exercices esthétiques.* — 26. *La Canne.* — 27. **Marche gymnastique.* — 28. *Marche par file.* — 29. *Mouvement tournant.*

3° *Chants pour jeux* (sans accompagnement).

1. *L'imitation.* — 2. *La prisonnière.* — 3. *Cache-cache.* — 4. *Le furet.* — 5. *Le volant.* — 6. *Le loup et la queue.* — 7. *La poursuite.* — 8. *Les bulles de savon.* — 9. *Cache tampon.* — 10. *Le Cerf-volant.* — 11. *La balle.* — 12. *Colin-Maillard à la silhouette.* — 13. *Colin-Maillard à la baguette.* — 14. *Le perché.* — 15. *Le chat perché.*

XV. — Recueils de chants enfantins, mélodies, chœurs, scènes, cantates etc. avec acc. de piano. (Edit. Schott à Bruxelles.)

1re SÉRIE. 1. *Aux petits enfants* (Arm. Dauby). — 2. *Le Chant des fleurs* (Fort. Henry). — 3. *Ma Mère* (L. Ratisbonne). — 4. *Le petit Oiseau* (L. Fortoul). — 5. *Prière du Soir* (L. Ratisbonne). — 6. *La Balle* (P. Vandensteen). — 7. *L'Echeveau de fil* (L. Ratisbonne). — 8. *Les petits Bâtons* (P. Vandensteene). — 9. *Le Singe et la Lanterne magique* (N. Destanberg). — 10. *Le rat de la ville et le rat des champs* (id.). — 11. *Het lied van het vaderland* (id.). — 12. *De Landbouwer* (A. Morel). — 13. *Het Smidje* (G. Minnaert). — 14. **Het uurwerk* (A. Morel). — 15. *Het weeskind* (N. Destanberg). — 16. *Koekeloerekoe* (id.).

2e SÉRIE. 1. **Les Bohémiens* (E. Wagener). — 2. **La Rencontre des champs* (N. Destanberg). — 3. **Les Leçons du bon Dieu* (N. Goinbot). — 4. **La petite Magicienne* (id.). — 5. **La petite Messagère* (id.). — 6. **La Ménagère et l'enfant* (N. Destanberg). — 7. **Le Danseur de cordes et le Balancier* (id). — 8. **Les petites Ouvrières* (Fort. Henry). — 9. **Le joli Papillon* (N. Goinbot). — 10. **Prière* (N. Destanberg). — 11. **Lintjes en Bloemkens* (id.). — 12. **De Boerkens* (id.). — 13. **De Molen* (id). — 14. **De Wind* (id.). — 15. **De Zingtuigen* (id.). — 16. **Wat God doet,*

doet hij wel (id.). — 17. **Het Bietje* (id.). — 18. **Het Aangezicht* (id.). — *19. *In de Wei* (id.). — 20. **Laat de kinderen tot mij komen.*

3e SÉRIE. 1. **La Fleuriste et les Enfants* (id.). — 2. **Fleurs d'Europe* (id.). — 3. **Abeilles et Roses* (id.). — 4. **Les Fleurs du cœur* (V. Walton). — 5. **De Vier jaargetijden* (P. Geiregat). — 6. **Vastenavond* (id.). — 7. **De zeven werken van Bermhertighcid* (id.). — 8. **Deugd en Ondeugd* (id.).

4e SÉRIE. 1. **Les Champs et la Ville* (N. Destanberg). — 2. **Le Bluet* (id.). — 3. **Le Petit Poucet* (id.). — 4. **Bloemekens* (id.). — 5. **De Kinderkribben* (id.). — 6. **De Wandeling* (id.). — 7. **Liefdadigheid* (id.). — 8. **Breiwerk* (id.). — 9. **Eerste Verjaardag* (id.). — 10. **Spreuken* (id.).

5e SÉRIE. 1. **Les Filles belges* (id.). — 2. **Les Jeux de l'enfance* (id.). — 3. **La Leçon de couture* (id.). — 4. **L'Etude que j'aime* (id.). — 5. **Les Moissonneuses* (V. Walton). — 6. **Le Houblon* (N. Destanberg). — 7. **De Kinderen en Vogelen* (id.). — 8. **De Wijze Mate* (id.). — 9. **Zeestrand* (id.).

6e SÉRIE. 1. **Les Industries de la Belgique* (id.). — 2. **La grande Sœur* (id.). — 3. **Zusterliefde* (id.). — 4. **Aan het Zeestrand* (id.). — 5. **L'Orpheline* (id.). — 6. **Le Concert de Famille* (id.). — 7. **Les deux Sœurs* (id.). — 8. **La Rose d'or* (id.). — 9. **Les Bavardes* (G. Stanislaus).

7e SÉRIE. 1. **Les Cigales et les Fourmis* (id.). — 2. **L'Enfant et le Miroir* (id.). — 3. **La Fourmilière* (Clesse). — 4. **Les deux Chèvres* (G. Stanislaus). — 5. **Le Pot de pierre et le Pot de fer* (id.). — 6. **Le Coche et la Mouche* (id.). — 7. **Les deux Amis* (id.).

XVI. — Douze fables d'après Esope (Paroles de N. Destanberg; édit. Schott, Bruxelles).

1. *Le Coq et la Perle.* — 2. *La Grenouille, le Rat et le Milan.* — 3. *Le Cerf et la Brebis.* — 4. *Le Chien et l'Ombre.* — 5. *Le Lion allant à la chasse avec les Animaux.* — 6. *Le Loup et la Grue.* — 7. *Le Sanglier et l'Ane.* — 8. *Le Rat des villes et le Rat des champs.* — 9. *Le Lion accablé de vieillesse.* — 10. *L'Ane et le petit Chien.* — 11. *Le Loup et le Chien.* — 12. *Le Pêcheur et le petit Chien.* — 13. *La Carpe et les Carpillons.*

XVII. — Les Chants de l'Enfance (Paroles de N. Destanberg; trad. par Lagye, fils; édit. Schott, Bruxelles).

1. *Le Pain.* — 2. *La Propreté.* — 3. *Fourmi petite.* — 4. *La Bénédiction.* — 5. *La Bienfaisance.* — 6. *Printemps.*

XVIII. — Nieuwe schoolgezangen (Nouveaux chants d'école), sans acc. (Paroles de N. Destanberg; édit. V. Gevaert, Gand).

1re SÉRIE. 1. *God.* — 2. *Het Vaderland.* — 3. *Ten allen Tijde.* — 4. *Goede nacht.* — 5. *De Krekel en de Mier.* — 6. *Het Vertelseke van 't Duimke.* — 7. **Krullebolleken.* — 8. *In de School.* — 9. *De Prijsdeeling.* — 10. *De Krieken.* — 11. *Vergeet mij niet.* — 12. *Het Huisjen op den weg.* — 13. *Morgendzang, Stille Nacht.* — 14. *Het Hert omhoog.* — 15. **De Bloemekens.*

2e SÉRIE. 1. *De Landman.* — 2. *'t Werken.* — 3. *De Feestdag.* — 4. *De Stadrat en de Veldrat.* — 5. *Oprechte Bede.* — 6. *Uitgang.* — 7. *Handjes opheffen.* — 8. *Lentezang.* — 9. *De Kersen.* — 10. *Maanschijn.* — 11. *'s Morgens naar de School.* — 12. *Wederzien.* — 13. *Morgenbeê.* — 14. *De Nacht.* — 15. *De Vriendschap.*

XIX. — Chants enfantins, avec accomp. de piano.

SÉRIE EN FRANÇAIS. 1. *La petite Mère* (L. Ratisbonne). — 2. *La Leçon de l'école buissonnière* (V. Walton). — 3. **La jeune fille à sa poupée* (E. Laureys). — 4. *Croquemitaine* (id.). — 5. **Protégeons les petits oiseaux* (id.). — 6. *Ma Mère* (L. Ratisbonne). — 7. **La Saint-Nicolas* (E. Laureys). — 8. **Les Oiseaux* (N. Destanberg). — 9. **Monsieur Toto* (A. Linden). — 10. **Il faut rire* (id.). — 11. *La Chanson du Pinson* (Moreau). — 12. *Les Occupations d'Adèle* (id.). — 13. *Nanon la boudeuse* (id.). — 14. *C'est le chat* (id.).

SÉRIE EN FLAMAND. 1. *Zonneschijn* (N. Destanberg). — 2. *Voor een Feestdag* (P. Geiregat). — 3. *Opletten* (A. V. D.) — 4. **Het Melkmeisje* (N. Destanberg). — 5. **Plichten der brave kinderkens* (id.). — 6. **Het Vlechten* (J. Minnaert). — 7. *Het Grachtjen* (N. Destanberg). — 8. *Buiksken vol* (id.). — 9. *Handjes opheffen* (id.). — 10. *Het Katje* (id.). — 11. *Aan een kindje* (id.). — 12. *Mijn Vingertjes* (P. Geiregat). — 13. *Wat doet het hondje* (N. Destanberg). — 14. *De School is gedaan* (J. Minnaert). — 15. *Bewegingen met den Bal* (id.). — 16. *Liefde voor Moeder* (N. Destanberg). — 17. *Het Vlinderke* (id.) — 18. *Het Spiegelke* (id.). — 19. **Het Kind van België* (id.). — 20. *Het Geweten* (id.). — 21. *De Drij schoenen* (id.). — 22. *De Ouderdom* (id.). — 23. **Spaarzaamheid* (id.). — 24. *Hemelstreken* (id.). — 25. *Geduld* (id.). — 26. *Het Weeskind* (id.). — 27. **De Vlasbloem* (id.). — 28. *Het spaarzaam kind* (id.). — 29. *De kleine Soldaat* (J. Minnaert). — 30. *Er was een keer een Vogel* (A. Calant). — 31. **Vreugde* (id.). — 32. **Van mijnen kleinen Hond* (id.). — 33. **Het Lied van het Werkmeisje* (N. de Tière). — 34. *Des Werkmeisjes danklied* (id.). — 35. **De Soldaat* (E. Hiel).

AUTRE SÉRIE. 1. *Le premier Chant de l'enfant* (N. Destanberg). — 2. *De Soldaatjes* (id.). — 3. **Puppe Mie* (id.). — 4. **De Bal* (J. Minnaert). — 5. **Het Bakkertje* (id.). — 6. **St-Nicolaes* (id.). — 7. *De Dans* (N. Destanberg). — 8. *De kleine Koewachter* (id.). — 9. *Aan een kind* (id.). — 10. *Een heilige Man* (J. Minnaert). — 11. *De kleine Blinde* (id.). — 12. **De jonge Schoenmaker* (Morel). — 13. *Ons Duifje* (W. Rogghé).

XX. — Scènes et chants enfantins, avec accomp. de piano (Edit. Beyer, Gand).

1re SÉRIE. 1. **Jeux de l'Enfance.* — 2. **In 't land terug.* — 3. *Naar de Markt.* — 4. **Geduld.* — 5. *De Meuleneers.*

2e SÉRIE. 1. **Les Heures du Jour ou l'Horloge.* — 2. *Nos Mains.* — 3. **Spaarzaam en edelmoedig.*

TROIS CHŒURS DE CIRCONSTANCE, avec accomp. de piano : 1. *Feestzang* (Vanden Kieboom). — 2. *Huldezang* (J. Vilders). — 3. *Gelegenheidskoor* (P. Anri).

XXI. — Répertoire des pensionnats et des maisons d'éducation. (Paroles de G. Stanislaus; édit. Bertrand, Bruxelles).

1. *Faute et Repentir.* — 2. *Les jeunes Musiciens.* — 3. **Bonne Mère.* — 4. **Les Animaux.* — 5. *Les Marchandes de bonbons.* — 6. *Les Gourmandes.*

XXII. — Koren voor Meisjesscholen (Chœurs pour les écoles de filles, paroles de N. Destanberg; édit. Vanderhaeghe-Maya, 1865).

1. *Naald en Garen.* — 2. *Moederzoet.* — 3. *Vlinder zijn.* — 4. **De Lelie.* — 5. *Morgendzang.* — 6. **In de Weide.* — 7. **De Oven van St-Nikolaes.* — 8. **Het borduren.* — 9. *De Drijkleurvaan.* — 10. *Boerinnen Lied.*

XXIII. — Volksliedjes voor de gentsche Scholen. (Chansons populaires pour les écoles gantoises, paroles de N. Destanberg; sans accomp.).

1re SÉRIE. 1. *Vaderland.* — 2. **Vaderlandsche gezangen.* — 3. *Ons plicht.* 4. **Flamands et Wallons.* — 5. *Hulde aan Gent.* — 6. **Gent.* — 7. *Kerslied.* — 8. *Gebed.* — 9. *La Bienfaisance.* — 10. *Het Leeren* — 11. *Vreugde na 't werken* — 12. *Avondliedje.* — 13. **Wandellied.* — 14. *Het Lied der gentsche Meisjes.* — 15. *Lentelied.*

2e SÉRIE. 1. *Het Brood.* — 2. **De Boterham.* — 3. *Vuil zijn.* — 4. **Proper zijn.* — 5. **Het Kruiske.* — 6. *Land en Stad.* — 7. *De Zon.* — 8. *De Maan.* — 9. *De Zwaluw.* — 10. *Het Mieke.* — 11. *Het luchtje scheppen.* — 12. *Hoepsa.* — 13. *Wiegliedje.* — 14. *In den Winter* — 15. *God.*

XXIV. — Repertorium der Werkmeisjes Genootschappen van Gent, uit eerbied en erkentelijkheid opgedragen aan den Edelen Volksvriend F. Laurent, stichter van de Maatschappij Callier, en der Werklieden Genootschappen der Stad Gent, met begeleiding van piano.

(Répertoire des sociétés d'ouvrières à Gand, dédié avec respect et reconnaissance au noble ami du peuple F. Laurent, fondateur de la Société Callier et des Sociétés d'ouvriers de la Ville de Gand, avec accomp. de piano.)

1re SÉRIE. 1. *Hulde aan den Heer Laurent* (N. Destanberg). — 2. **Het Vlas* (id.). — 3. *Helpen als wij kunnen* (id.). — 4. **Het zingen* (id.). — 5. *Reine Zangen* (id.). — 6. *Werken God* (id.). — 7. **Feestzang* (J. Vilder). — 8. **De Linde* (N. Destanberg). — 9. *Voor d'Armen als 't U belieft* (id.). — 10. **De Vriendschap* (id.). — 11. **De Korenbloem* (id.). — 12. *Belgisch Volkslied* (id.).

2de SÉRIE. 1. *Aan Gent* (P. Geiregat). — 2. *Het arme weesje* (F. Vandevoorde). — 3. *Feest in de School* (J. Wytinck). — 4. *De Bonte Koe* (N. Destanberg). — 5. *Het lied der gentsche meisjes* (id.). — 6. *De Moederkus* (id.). — 7. *Den Heere ons lied* (ib.). — 8. *Ik min de Bloemen* (P. Geiregat). — 9. *Huldekrans* (J. Wytinck). — 10. *Vrijheid* (N. Destanberg). — 11. *Is 't geen Droom?* (W. Rogghé). — 12. *Na 't Werk* (J. Minnaert).

XXV.* — Autres chants et chœurs flamands.

1. *Voorjaarskoelle* (J. Heye, 1869). — 2. *Het Paardje* (N. Destanberg, 1873). — 3. *Het Spiegelke* (id.). — 4. *Het Wagetje* (id.). — 5. *De Reizigers* (N. de Tière, 1879). — 6. *De Spinster* (1877). — 7. *Ik zag een bloem staan* (N. de Tière, 1877). — 8. *Boerinneke wat doet gij?* (1877). — 9. *Plichten der brave kinderen.* — 10. *Het Zwitserherderinneken* (N. Destanberg). — 11. *Medegaan* (L. Buyst, 1888). — 12. *Een vuistje groeien* (P. Anri, 1888). — 13. *Bij een Wiegje* (d'après une poésie de Ch. Potvin, trad. P. Anri). — 14. *De Blinde en de Kreupel, of elkander helpen* (E. Tetaert, 1883). — 15. *Vreugde* (A. Callant, 1878). — 16. *Aanwakkering tot leeren.* — 17. *Schrijnwerkerslied* (E. Hiel). — 18. *Weverslied* (id.). — 19. *Mijn Plezier* (H. Van Peene, 1852). — 20. *Bruiloftslied* (P. Geiregat, 1877). — 21. *Aan U mijn Hart, aan U alleen* (J. Verschueren). — 22. *Aan hare engelenstem* (Em. Tetaert, 1883), etc.

XXVI. — Ouvrages pédagogiques : Solfèges et leçons de chant.

A. *Muziek en gymnastiek methode voor het aanleeren der grondbeginselen van de Muziek in de kindertuinen en voorbereidende klassen der lagere Scholen.*

(Méthode de musique et de gymnastique pour l'étude des principes fondamentaux de la musique dans les jardins d'enfants et des classes préparatoires des écoles primaires.)

EERSTE REEKS bevattende verscheidene formulen (1880).
(Première série renfermant plusieurs formules.)

TWEEDE REEKS bevattende 1° verscheidene formulen; 2° vier canons voor twee stemmen; 3° Gent, lied voor 2 stemmen; 4° Lieven Bauwens, volkszang.

(Deuxième série renfermant 1° plusieurs formules; 2° quatre canons pour 2 voix; 3° Gand, chanson pour 2 voix; 4° Liévin Bauwens, chant populaire.)

B. **Zangschool voor kinderen* (Ecole de chant pour les enfants).

1re SÉRIE (Paroles de N. Destanberg).

1. *Vaderland.* — 2. *Land en Stad.* — 3. *België.*

2e SÉRIE.

1. *Wandellied* (N. Destanberg). — 2. *Soldaatjes* (id.). — 3. *Van mijnen kleinen hond* (A. Callant).

3e SÉRIE.

1. *Mijn vingertjes* (A. Callant). — 2. *De hand* (N. Destanberg). — 3. *De Zintuigen* (id.).

4e SÉRIE (Paroles de G. Minnaert).

1. *De Bal.* — 2. *Het Kuipertje.* — 3. *Het Bakkertje.*

C. *32 nouveaux chants d'écoles, chants scolaires, patriotiques et gymnastiques* (répertoire des classes préparatoires et des jardins d'enfants; paroles de J. Dalle, éd. Wesemael-Charlier, Namur).

D. *Solfège des Ecoles primaires conforme au programme officiel.*

1re SÉRIE (paroles de L. de Casembroot), sans accompt.

1. *Les chants d'école.* — 2. *Le sourire.* — 3. *Gelée.* — 4. *Le Roi.* — 5. *La Reine.* — 6. *Enfant chérie.* — 7. *Il est doux.* — 8. *Obéissance.*

— 9. *Le livre.* — 10. *L'étude.* — 11. *Etoiles et Roses.* — 12. *La Cloche.* — 13. *A la Campagne.* — 14. *La Famille.* — 15. *La Mélodie.* — 16. *Le Coquillage.* — 17. *L'Océan.* — 18. *Travail et liberté.* — 19. *Piété.* — 20. *Le Portrait.* — 21. *Le Nuage.* — 22. *L'Abeille,* — 23. *La Statue.* — 24. *Les trois fleurs.* — 25. *La Conscience* avec accomp. de piano.

En flamand, pour une voix, sans accomp., paroles d'auteurs divers.

1. **Braaf leeren.* — 2. *Een en een.* — 3. *Het Maantje.* — 4. *Wijsvingers.* — 5. *Zonneschijn.* — 6. *De Zwaluwen.* — 7. *Speelt nooit met vuur.* — 8. *Hand en Voet.* — 9. *Terugkeer naar de School.* — 10. *De Vlinder.* — 11. *De Vaderkus.* — 12. *Aan een Kindje.* — 13. *Schooltucht.* — 14. *Eendracht.* — 15. *Knap en rap.* — 16. *Een luchtje scheppen.* — 17. *Het lied der Vlamingen.* — 18. *Styrisch Walslied.* — 19. *Vuil zijn.* — 20. *Het leeren.* — 21. *De Zon.* — 22. *Avondliedje.* — 23. *God.* — 24. *De Maan.* — 25. *Vreugde na 't werken.*

E. **Solfège des écoles primaires.* Texte des chants arrangé et recueilli par G. Stanislaus. Cet ouvrage fut porté, par arrêté royal du 16 avril 1894, au catalogue des manuels classiques pour l'enseignement des écoles primaires (Namur, Ad. Wesemael-Charlier, 4e édition en 1884).

XXVII. — Publications par la Maison Epse G. Beyer à Gand.

A. **Recueils de chant,* à l'usage des écoles (français et flamands).

1re SÉRIE. 1. *Jeux de l'Enfance.* — 2. *In 't land terug.* — 3. *Na de Markt.* — 4. *Geduld.* — 5. *De Meuleneers.*

2de SÉRIE. 1. *Les Heures du jour ou l'Horloge.* — 2. *Nos mains.* — 3. *Spaarzaam en edelmoedig.*

B. **Trois chœurs de circonstance* avec acc. de piano (paroles flamandes).

1. *Feestzang* (Vandenkieboom). — 2. *Huldezang* (J. Vilders). — 3. *Gelegenheidskoor* (P. Anri).

C. *Chœurs à 4 voix d'hommes,* sans accomp. (paroles flamandes).

1. **Vlaanderen.* — 2. *België.* — 3. *Vaderlandsche Bede.* — 4. *Trientje.* — 5. *Timmermanslied.* — 6. *Het lied der Vuurmakers.* — 7. *Het lied der Smeden.* — 8. *Het lied der landbouwers* — 9. *De Fabriekwerker.* — 10. *De Weeskinderen.* — 11. *Het Vliegsken en de Spinnekop.* — 12. *De Wijspaal.* — 13. *De Nacht.* — 14. *De Morgen.* — 15. *De Middag.* — 16. *De Avond.*

MIRY, Paul-Pierre-Maximilien, né à Gand le 14 août 1868, fils de Charles Miry dont on vient de lire la biographie. Il entra au Conservatoire en 1876; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1884, et le 1er prix de violon (c. supér.) en 1887; il fréquenta ensuite les cours du Conservatoire de Bruxelles (en 1888); il y remporta, en 1891, le 1er prix de violon dans la classe d'Ysaye et le prix d'harmonie dans la classe de J. Dupont; enfin, au concours de 1893, il eut le 2d prix de contrepoint et, en 1894, le 2d prix de fugue dans la classe de feu Kufferath.

Le 11 mars 1885, Paul Miry avait été chargé par M. Samuel, Directeur du Conservatoire de Gand, des fonctions de moniteur pour les répétitions des chœurs destinés à être exécutés aux fêtes du cinquantenaire; le 17 octobre 1886, Paul Miry devint moniteur d'un cours préparatoire de violon; il remplit cet emploi jusqu'à son départ pour le Conservatoire de Bruxelles.

Dès le mois de novembre 1894, il fut engagé comme alto-solo aux concerts d'Harcourt à Paris et, en décembre de la même année, à la Société nationale de la même ville; en juin 1895 il fut nommé 2d chef d'orchestre au Casino de Blankenberghe; et en octobre il est engagé comme altiste du quatuor *Crickboom* (1) pour une série de séances de musique de chambre qui eurent lieu successivement à Lisbonne, à Madrid et aux Iles Baléares : la presse locale fut unanimement d'accord pour constater l'homogénéité, le grand sentiment de style et la belle sonorité des quatre artistes. Actuellement Paul Miry fait partie du *quatuor bruxellois* ou *quatuor Schörg* (2) très connu en Belgique; il se fit entendre avec succès à Amsterdam (1898), à Berlin, à Leipzig, à Munich, à Zürich (1899), etc.

Etabli à Bruxelles, M. Paul Miry y donne des leçons particulières de violon, d'harmonie, de contrepoint et de fugue; il a aussi organisé avec Melle Louisa MERCK, pianiste et professeur, depuis 1893, à l'Académie de musique de Charleroi, un cours de lecture musicale pour piano à 4 et à 8 mains et de musique de chambre; il a épousé le 27 février 1897, la sœur de Louisa, Melle Jeanne Merck, née à Bruxelles le 5 décembre 1870 et cantatrice distinguée, 1er prix de chant du Conservatoire de Bruxelles (classe de Melle E. Warnots).

Liste de ses compositions :

1. *Andante appassionato* pour violon avec accomp. de piano. — 2. *Rêverie*, andante pour instruments à cordes. — 3. Plusieurs mélodies pour chant.

---

(1) CRICKBOOM, 1er violon, élève d'Ysaye, actuellement directeur de l'Académie de musique de Barcelone; ANGENOT, 2d violon, aussi un élève d'Ysaye, professeur à l'Ecole de musique de La Haye depuis 1898; Paul MIRY, alto; Henri GILLET, violoncelle; ce dernier, né à Verviers le 13 mars 1870, mourut à Ostende en 1897 après avoir été attaché, comme professeur de violoncelle, à l'Académie de musique de Barcelone.

(2) Le quatuor Schörg se compose de : 1° Franz SCHÖRG, 1er violon, né à Munich le 15 novembre 1871; il fut, de 1884 à 1890, l'élève de ABEL pour le violon et de RHEINBERGER pour le contrepoint et la fugue; puis il acheva ses études musicales au Conservatoire de Bruxelles : le violon dans la classe d'Ysaye et le contrepoint dans celle de F. KUFFERATH; 2° Hans DAUCHER, 2d violon, né à Nuremberg le 30 juin 1876; il suivit les mêmes cours que Franz Schörg; 3° Paul MIRY, alto; 4° Jacques GAILLARD, violoncelle; celui-ci est né à Ensival le 4 avril 1875; de 1885 à 1892, il fut élève de Massau pour le violoncelle et de Kefer pour le contrepoint à l'Ecole de musique de Verviers, puis, de 1893 à 1895, de E. Jacobs et de F. Kufferath au Conservatoire de Bruxelles.

Paul MIRY

A. avec accompagnement de piano : A) *Un grand sommeil noir* (paroles de P. Verlaine); B) *Sagesse* (id.); C) *Il pleure dans mon cœur* (id.); D) *Soir de juin* (paroles de L. Casembroot); E) *Berceuse* (paroles de Landelle); F) *Consolation* (id.); G) *Au mois de Mai* (paroles de H. Heine); H) *Nous nous sommes aimés* (id.).

B. avec accompagnement d'orchestre : A) *Chanson d'Automne* (paroles de P. Verlaine); B) *Apaisement* (id.); C) *Pensez à moi* (paroles de Prisca de Landelle); D) *Oraison,* poème (paroles de M. Maeterlinck).

MOEREMANS, Léon, né à Ninove le 22 décembre 1861. Fort jeune il se sentit attiré vers l'étude de la musique et à l'âge de 16 ans il entra au Conservatoire de Bruxelles dans la classe de violoncelle de MM. Jacobs et Deswert et au cours d'orgue de Danneels; appelé à servir sous les drapeaux, en 1880, comme milicien, il vint en garnison à Gand et il obtint l'autorisation de fréquenter les cours du Conservatoire; il y continua ses études d'orgue dans la classe de Tilborghs; il remporta le 1er prix d'harmonie (c. supér.) en 1882 et le prix de fugue en 1886; l'année suivante, il se présente pour le concours de Rome et il est admis 3me; mais il se retire avant d'avoir achevé la cantate imposée, *Les Suppliantes*, n'espérant pas pouvoir l'emporter sur des concurrents qui avaient déjà obtenu des distinctions dans les concours précédents (Heckers, Lebrun, Lapon).

Dès l'année 1882, Léon Moeremans est chargé de répéter le cours de Ch. Miry, mais ce ne fut que le 7 janvier 1884 qu'il fut nommé officiellement moniteur d'un cours préparatoire d'harmonie; l'arrêté ministériel du 20 juin 1891 le promut au grade de répétiteur; enfin l'arrêté ministériel du 31 décembre 1891 le chargea du cours d'harmonie théorique (section des demoiselles). Nommé aussi Directeur de l'école de musique de Waereghem par l'arrêté communal du 1er janvier 1887, il donna sa démission en 1898. Il a dirigé plusieurs fanfares; entre autres la Fanfare communale de Mont-St-Amand, la *Royale Neerschelde* de Gentbrugge, la Fanfare communale d'Aeltre.

En 1888, M. Moeremans fonda, le premier à Gand, une maison importante pour la facture des instruments à vent; grâce à son intelligence et a son activité, elle prit un très grand développement. Il construisit, à l'occasion du cortège historique, en 1895, des instruments anciens qui lui valurent des éloges et qui furent acquis, pour la plus grande partie, par le musicologue et collectionneur bien connu, feu César Snoeck. En 1885 et 1887, il prit des brevets d'invention pour des perfectionnements apportés à la facture des instruments en cuivre; plus tard il trouva le moyen de faciliter le jeu de la clarinette et du saxophone.

A l'occasion de l'Exposition provinciale de Gand en 1899, M. Moeremans obtint la plus haute distinction, dans la section des Instruments de musique, c'est-à-dire, le *Diplôme d'honneur.* Il fournit des instruments, en Belgique, en Hollande, dans le Nord de la France, et jusqu'en Amérique.

Malgré ses occupations absorbantes de professeur d'harmonie et de fabricant d'instruments, M. Moeremans a composé un grand nombre d'œuvres musicales dont la plupart sont éditées; en voici la liste dans l'ordre chronologique :

En 1882. — *Irène,* gavotte pour piano (Ed. Gevaert, Gand).

» 1884. — 1. *Les Tziganes,* morceau caractéristique pour piano (Ed. Teerlinck, Gand). — 2. *Herinnering,* chanson avec accomp. de piano (Ed. Stepman, Gand).

» 1885. — 1. *Vaderland,* grand air avec accomp. d'orchestre. — 2. *Théorie* sur les gammes (Ed. Stepman, Gand). — 3. *Quatre mélodies,* avec accomp. de piano ou d'orchestre : A) *Désir et crainte,* B) *Rêverie,* C) *Nous voguons,* D) *Chanson de la rêveuse.*

» 1886. — 1. *Six sonatines* très faciles pour le piano (Ed. Teerlinck, Gand). — 2. *Jachtlied,* chœur pour quatre voix d'hommes et orchestre.

» 1887. — 1. *Le roi Léar,* duo pour soprano et basse avec accomp. de piano. — 2. *Prélude et fugue* (en sol mineur) pour orgue. — 3. *Miekens Marsch* pour piano (Ed. Gevaert, Gand). — 4. Le même morceau pour orchestre militaire (id.).

» 1888. — *Au pas!,* marche pour orchestre militaire (Ed. Gevaert, Gand).

» 1889. — 1. *Marche funèbre,* à la mémoire de Ch. Miry pour orchestre militaire (L. Moeremans, Gand). — 2. *Kermesse,* scènette pour le piano (Ed. Teerlinck, Gand). — 3. *De eerste stap,* Petit manuel théorique et pratique de musique (Ed. L. Moeremans, Gand).

» 1890. — 1. *Het tweede jaar,* la suite du manuel précédent (id.). — 2. *Jeunes cœurs,* valse pour orchestre militaire (id.). — 3. *Marche des petits Troupiers,* id. (id.). — 4. Le même morceau pour piano (Ed. Barry Leuliette, Roubaix). — 5. *L'Almée,* ouverture pour orchestre militaire (L. Moeremans, Gand).

» 1891. — 1. *Sanctus* pour chœur mixte avec accomp. d'orchestre. — 2. *Rêverie,* bluette pour orchestre. — 3. *Au Printemps,* id. — 4. *Doux accents,* mazurka pour orchestre militaire (Ed. L. Moeremans, Gand). — 5. *Les Troubadours,* fantaisie id. (id.).

» 1892. — 1. *Kaiser Wilhelm,* marche id. (id.). — 2. *Nella,* schottisch id. (id.). — *Ste-Marie,* marche de procession id. (id.). — 4. *Kerstlied* avec accomp. d'orgue (id.). — 5. *Ons Vad'ren in vroeger eeuw,* chœur pour quatre voix d'hommes.

» 1893. — *De Schepping,* cantate avec soli, chœurs et orchestre.

» 1894. — *Questionnnaire musical* (en français et en flamand); 1re et 2de partie (Ed. L. Moeremans et Roels sœurs, Gand).

» 1895. — 1. Cinq morceaux pour orchestre militaire (Ed. L. Moeremans, Gand) : A) *La Rieuse,* polka; B) *Le Borain,* pas redoublé;

C) *En Fête,* id.; D) *Le Petit Parisien,* id.; E) *Valse des Amazones.* — 2. *Valse des Amazones* pour le piano (Ed. Teerlinck, Gand).

En 1896. — Trois morceaux pour orchestre militaire (Ed. L. Moeremans, Gand) : A) *Promenade au Parc,* polka; B) *Fête Dieu,* marche de procession; C) *Kermesse villageoise,* scène champêtre.

» 1897. — 1. *Union et Patrie,* chant patriotique avec accomp. de piano (Ed. L. Moeremans, Gand). — 2. Le même morceau pour orch. militaire (id.). — 3. *Charge de Dragon,* id. (id.). — 4. *Ik min haar,* romance avec accomp. de piano (Ed. Teerlinck, Gand). — 5. *Marche religieuse* pour orchestre militaire (L. Moeremans, Gand). — *Ocarina,* caprice, id. (id.).

» 1898. — 1. *'t Is in Bethleem geboren,* Noël avec accomp. d'orgue (id.). — 2. Sept morceaux pour orch. militaire (id.). : A) *Fantaisie* pour soliste; B) *Marche triomphale*; C) *Bismarck,* marche; D) *Fraternité,* pas redoublé; E) *Sous la Feuillée,* mazurka; F) *Mozaïque sur des airs nationaux;* G) *Gloire à Dieu,* marche de procession.

» 1899. — 1. Quatre morceaux pour orchestre militaire (id.). : A) *Trompetterken,* polka; B) *Ali-Baba,* polka marche; C) *Violetta,* grande valse; D) *Gand-Exposition,* marche. — 2. *Gand-Exposition* pour le piano (Ed. Vestel, Gand).

» 1900. — *Prélude et Fugue* pour 2 violons, alto et violoncelle (Ed. Beyer, Gand).

MORELLE, Marie, née à Tournai le 30 janvier 1860. Elle entra au Conservatoire de Gand en janvier 1879; elle y remporta le 2d prix de solfège (c. supér.) et le 2e accessit de musique de chambre en 1880. Elle fut monitrice d'un cours préparatoire de piano du 9 octobre 1879 jusqu'au 24 décembre 1881; elle quitta alors le Conservatoire.

MULDER, Alfred-François De, né à Gand le 6 janvier 1874. Il entra au Conservatoire en novembre 1882; il y remporta le 1er prix de solfège (2e année) en 1891 et le 1er prix de cor en 1892. Il suivit aussi le cours d'harmonie préparatoire en 1891 et le cours de contrebasse en 1893.

Alfred De Mulder est chargé, comme moniteur du cours de cor, depuis le 18 avril 1898.

N

NEVEJANS, Edouard (dit Bertje Nevejans), né à Gand le 2 mars 1842. Il commença de bonne heure l'étude de la musique, et fit longtemps admirer sa jolie voix de soprano, comme enfant de chœur, à l'église du Collège Ste Barbe (rue Savaen à Gand) et à la Résidence des PP. Jésuites d'Oost-Eecloo : en 1857, il chantait encore les soli de soprano au grand concert populaire donné par les Mélomanes, à la Place d'Armes, à l'occasion de la clôture de la fête communale. En mars 1855, il entra au Conservatoire; dès l'année suivante il remportait un prix d'harmonie et cinq ans après, le 1er prix de violoncelle. La ville de Gand lui accorda un subside pour perfectionner ses études au Conservatoire de Bruxelles. Malgré ses nombreuses obligations, il cherchait les occasions d'exécuter de la musique de chambre, si propre à former le goût; c'est ainsi que, dès 1858, il se rendait assidument chaque semaine chez un amateur de la ville pour y jouer la partie de violoncelle des trios qu'on y exécutait; en 1872, MM. Nevejans, Heynderickx, B. Lagye, Miry, Roger et Duquesne donnèrent à la Société Littéraire de Gand des séances importantes de musique classique.

Lors de la première réorganisation, en 1870, des cours de solfège du Conservatoire de Gand, réorganisation qui amena la retraite de Merlé et de Toerbée, Nevejans fut nommé professeur des cours élémentaires de solfège (Arrêté communal du 3 septembre 1870). Musicien élevé à la bonne école, lecteur remarquable, intelligence vive, lucide et animée par une forte volonté, il fit bientôt preuve d'aptitudes supérieures. En 1876, il fut nommé professeur de chant flamand au Conservatoire de Bruges; il dirigea aussi l'Ecole de musique d'Eecloo depuis sa fondation, en 1874, jusqu'en 1876 Le Conservatoire de Gand ayant été repris par l'Etat, Nevejans fut nommé professeur des classes supérieures de solfège (Arrêté royal du 18 décembre 1879); trois ans après, il devient professeur du cours de chant d'ensemble (Arrêté royal du 1er janvier 1882); enfin, en 1890, le décès de Ed. De Vos laisse vacante la place de professeur de chant néerlandais; Nevejans était tout désigné pour lui succéder : il devint titulaire du cours par l'arrêté royal du 30 décembre 1890; en 1895 on le décharge, sur sa demande, de l'enseignement du solfège.

Dès l'année 1870, Nevejans avait été nommé professeur de solfège aux écoles communales de Gand; de 1876 à 1888 il enseigna la musique à l'Ecole normale de l'Etat pour filles.

Nevejans possédait au plus haut degré l'art de diriger les chœurs; pendant la période féconde où l'exécution du chœur était en haute faveur à Gand, il aida puissamment à en développer les progrès. Le 16 décembre 1867, il était nommé Directeur de la Société des Mélomanes en remplacement de Ferdinand Brondeel (1837 † 1893) qui avait donné sa démission. Ed. Nevejans prépara soigneusement la nombreuse phalange chorale qu'il avait à diriger et il fut récompensé de ses efforts par les succès qu'elle remporta aux nombreux concours auxquels elle participa; nous ne citerons que les prix d'excellence remportés à Douai en 1869 et celui remporté à Anvers en 1877 avec le chœur à 12 parties de P. Benoit intitulé *Rubens*. Plus tard, il mit son talent au service de la Société des Chœurs, puis il dirigea la section chorale du Cercle Artistique et Littéraire.

Un Arrêté royal du 24 décembre 1878 avait conféré à Nevejans la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Nevejans fut enlevé presque subitement à la suite d'une opération chirurgicale à la gorge; il mourut à Ixelles le 2 mai 1895, vivement regretté par ses élèves et par ses nombreux amis. Le dimanche 26 septembre 1896, une touchante et imposante manifestation réunit plus de 200 manifestants au cimetière communal de la Porte de Bruges pour l'inauguration d'un monument élevé sur sa tombe; le mausolée dû à Pickery de Bruges est en pierre de taille bleue; le médaillon haut-relief, en marbre blanc; la muse étoilée de la musique patriotique tient d'une main la lyre et étend l'autre vers le maître. M. Fl. Van Duyse, président du comité organisateur, retraça à larges traits la carrière artistique de Nevejans; les anciens élèves exécutèrent ensuite, sous la direction de M. O. Roels, un chœur mixte de circonstance écrit et composé par Fl. Van Duyse, *Rust zacht, o lieve Meester!*

Nevejans fit paraître, vers 1857, un recueil de six morceaux de chant avec accomp. de piano (Gand, Gevaert); en 1881, il publia en collaboration avec Ch. Miry un recueil de chants scolaires (Gand, Vuylsteke) en flamand; *Keus van Zangen ten gebruike der Muziekconservatorium, muziek, normale en lagere scholen;* il écrivit aussi la musique d'un opéra. *De Dubbele Jagt* non représenté.

O

OGEZ, Delphine, née à Bruxelles en 1831. Elle entra au Conservatoire de Gand en novembre 1848; elle y remporta le 1er prix de piano (c. supér.) en 1856 et elle obtint le diplôme de capacité en 1858. Elle fut répétiteur d'un cours de solfège en 1870 et d'un cours élémentaire de piano de 1870 à 1873.

Melle Ogez prêta son concours à plusieurs concerts, entre autres au concert offert par les Mélomanes à ses membres le 15 juin 1857; les journaux de l'époque firent les plus grands éloges de la pianiste.

ONDEREET, Charles, né à Gand le 3 juin 1804 (1). Il était relieur et très expert dans son état, mais une vocation irrésistible l'entraîna vers la déclamation et il se fit comédien : quand on allait le voir à son atelier, on le trouvait toujours ayant à côté de lui, soit un rôle, soit un fragment d'une pièce qu'il était en train de composer ou d'étudier; que de fois il abandonna brusquement la reliure d'un livre pour déclamer une tirade ou pour écrire une pensée; et cela durait toute

---

(1) Voir *Het Nederlandsch Tooneel te Gent* par W. Rogghé (Gand, 1890) et *Biographisch Woordenboek der Noord- en Zuidnederlandsche letterkunde* par W. S. A. Hubert, W. A. Elberts et F. Joz. P. Vanden Branden (Deventer, 1878).

la journée; il n'est donc pas étonnant que le métier souffrait un peu de cette passion dramatique et que l'ouvrier s'en ressentait dans ses intérêts matériels; on s'imaginera facilement le temps que Ondereet consacrait au théâtre en songeant qu'il était presque constamment sur les planches, jouant les rôles principaux dans les drames et même dans les opéras où il recueillait des succès grâce à sa belle voix de baryton. Les sérieuses qualités dont il faisait preuve en firent l'idole du public; celui-ci ne lui ménageait pas ses applaudissements et l'acclamait à chacune de ses apparitions sur la scène; la fantaisie vint alors à l'artiste de jouer en français et il se rendit à Paris où il alla frapper à la porte de plusieurs directeurs de théâtres; il fut mis à l'essai, mais l'épreuve lui fut défavorable; il revint à Gand après avoir perdu ses illusions mais surtout après avoir dissipé ses petites épargnes; l'enfant prodigue fut accueilli à bras ouverts par les amateurs du théâtre flamand à Gand.

Ondereet avait fait partie d'abord de la Société des *Fonteinistes*, mais en 1840, il aida à fonder une nouvelle société *Broedermin en Taalÿver* dont il fut le 1er président et Van Peene l'âme; en 1843 les membres du *Broedermin* offrirent à Ondereet son portrait lithographié et ils résolurent d'en envoyer un exemplaire à chaque société dramatique du pays.

L'artiste était passablement orgueilleux et ses compagnons eurent souvent à souffrir de ses caprices qui augmentaient avec ses besoins d'argent; au bout d'un certain temps il exigea qu'on le payât pour les services qu'il rendait; bientôt d'autres artistes firent valoir leurs droits pour obtenir à leur tour une juste rémunération; et cette question d'argent fit naître des mécontentements et à des complications de telle nature qu'Ondereet donna sa démission de membre actif du *Broedermin*; depuis il joua alternativement aux *Fonteinistes* et au *Broedermin* en exigeant un cachet pour chaque représentation.

Le 8 décembre 1860, Ondereet fut nommé professeur de déclamation flamande au Conservatoire de Gand (voir page 42); il occupa cette position jusqu'à sa mort, le 16 août 1868. Ces huit années d'enseignement produisirent peu de fruits : malgré son grand talent d'acteur, Ondereet n'avait pas le don de l'enseignement; son accent laissait aussi beaucoup à désirer.

Une dizaine d'années après sa mort, le 29 juillet 1877, on inaugura un monument sur sa tombe au cimetière de la Porte de Bruges; voici le compte-rendu de la cérémonie tel que le donna la *Flandre libérale* dans son n° du 31 juillet 1877 :

« Un grand nombre de sociétés de la ville et des faubourgs participaient à « cette cérémonie.

« Des discours ont été prononcés sur la tombe : par MM. Block au nom de « la Commission organisatrice, Fauconnier au nom du Théâtre néerlandais, Wannijn « au nom du *Rarekiek*, Bevel au nom de la société *Fonteinistes*, Van Doosselaere, « Callant et Parez.

« Le monument porte un médaillon en marbre très réussi; il est dû au ciseau « du sculpteur gantois Debrucq et fait le plus grand honneur à cet artiste de « mérite. »

Ondereet avait le sens dramatique inné; auteur fécond, il écrivit beaucoup de pièces dont le succès fut grand; en voici la liste :

1. *La Gallomanie* of *de verfranschte Belg,* vandeville en un acte (Gand, 1841). — 2. *De Kapitein van Waterloo,* drame en 3 actes (Gand, 1841). — 3. *Lodewijk van Nevers,* drame en 3 actes (Gand, 1844). — 4. *De Gentsche kermis van het jaar 1844,* tableau populaire historique en un acte (Gand, 1844). — 5. *De Dood van Hugonet en Himbercourt,* tragédie en 3 actes (couronnée; Gand, 1849). — 6. *De Vlaemsche Lionne,* vaudeville en 3 actes (couronné; Gand, 1849). — 7. *De familie Dykmans,* drame en 3 actes (Gand, 1850). — 8. *Alexius onder den trap,* vaudeville avec chant en un acte (Bruxelles, 1853). — 9. *De Gevolgen der vooroordeelen,* drame en 2 actes (Gand, 1853). — 10. *Nog een Speler,* drame en 3 actes (Gand, 1854).

En collaboration avec N. Destanberg, il fit les pièces suivantes :

1. *Boudewijn Hapkin,* drame-lyrique en 4 actes (Gand, 1855). — 2. *Lieven Bauwens of de oorsprong der katoenspinnerij in België,* comédie avec chant en 3 actes (Gand, 1857). — 3. *De Vierde Maert 1848,* suivi de monologues (Gand, 1858). — 4. *De bultenaer,* comédie en 3 actes (Gand, 1860). — 5. *De boerenkermis,* vaudeville (Gand, 1860). — 6. *De krankzinnige van Leiden,* drame en 3 actes (Gand, 1862). — 7. *Julia van Schoonhoven,* drame en 3 actes (Anvers, 1864). — 8. *Jaloerschheid,* vaudeville en un acte (Anvers, 1865). — 9. *Juffer Wantje,* vaudeville avec chant en un acte (Gand, 1865). — 10. *Susette of het dubbel huwelijk,* vaudeville en un acte (Anvers, 1866). — 11. *Naaisters Mestdag,* vaudeville en un acte (Anvers, 1866). — 12. *De Schat van den Vrek,* comédie en 2 actes (Anvers, 1867). — 13. *Een tweegevecht onder Boudewijn Hapkin,* drame en 4 actes (Anvers, 1867). — 14. *De Dood eens Spelers,* drame en un acte (Anvers, 1867).

Plusieurs de ces pièces de théâtre ont été publiées en deux volumes, sous le titre de *Keus uit de tooneelwerken van Karel Ondereet.*

Ondereet composa aussi le texte de plusieurs chansons qui, presque toutes, ont été mises en musique.

P

PAREZ, Adelaïde-Augusta, née à Gand le 7 octobre 1864. Elle entra au Conservatoire en mai 1874; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.), la 1re mention de piano (c. moyen) et le 2d prix d'harmonie théorique en 1880; le 1er prix de musique de chambre en 1887 et le 1er prix de chant en 1889.

Melle Adèle Parez fut nommée monitrice d'un cours préparatoire de piano dès le 12 novembre 1881; elle quitta le Conservatoire à la fin de l'année scolaire 1889-1890.

PEETERS, Marie-Zélie-Pauline, née à Sifenrieux le 11 février 1854. Elle entra au Conservatoire de Gand en janvier 1872; elle y remporta, en 1874, un accessit de Solfège (c. supér.) et le 1er prix d'harmonie théorique et de piano (c. supér.); en 1876 le 1er prix de musique de chambre. Melle Marie Peeters fut monitrice d'un cours préparatoire de piano de 1872 à 1876; puis elle quitta le Conservatoire.

PERSYN, Joséphine, née à Gand le 23 mai 1823 et décédée dans la même ville le 1er février 1870. Elle entra jeune au Conservatoire de Gand; elle y remporta le 1er prix de piano (c. supér.) en 1846. Elle fut immédiatement (1847) attachée à l'établissement, comme répétiteur de piano. En 1862, le cours élémentaire de Melle Vits et le cours moyen de Melle Persyn ayant été assimilés à des cours préparatoires, celle-ci protesta vivement, dans une lettre datée du 7 août 1862, auprès du Conseil d'administration de notre Conservatoire de musique; elle proposait de diviser les classes de piano, comme celles de violon, en deux premiers cours (supér.) avec un seul cours élémentaire, et de lui attribuer un des cours supérieurs; elle faisait valoir les services qu'elle avait déjà rendus depuis une vingtaine d'années. Cette demande ne fut pas admise et la Commission maintint sa décision antérieure. Depuis lors une guerre sourde éclata entre Melle Persyn chargée du cours moyen et Max Heynderickx professeur du cours supérieur; à la suite d'un conflit très grave qui éclata entre eux à l'occasion de l'inspection que M. Heynderickx prétendait faire de la classe de Melle Persyn, celle-ci offrit sa démission; elle fut acceptée par le Collège du bourgmestre et des échevins dans sa séance du 11 février 1867, qui l'autorisa à faire valoir ses droits à une pension de retraite. Elle mourut trois ans après.

PILGRIM, Antoine-Guillaume, né à Gand le 27 juin 1854. Il entra au Conservatoire en 1867; il y remporta le 2d prix de violon (c. supér.) en 1875. Il fut chargé *ad interim*, comme moniteur, d'un cours préparatoire de violon.

PLANCKEN, Auguste Vander, né à Gand le 22 septembre 1868. Il fit ses études à l'Athénée royal jusqu'en 5me inclusivement. Du 28 juin 1890 au 1er juin 1892, il fut employé au bureau central de la police; puis il s'occupa d'affaires commerciales. Il est chargé temporairement, depuis le 28 septembre 1897 des fonctions de maître d'études et sa nomination définitive a été proposée au Ministre.

PLASSCHAERT, Augusta-Rosalie, née à Gand le 14 janvier 1869. Elle entra au Conservatoire en 1877; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1884; le 1er prix de piano (c. supér.) en 1889. Elle fut nommée monitrice d'un cours préparatoire de solfège le 25 janvier 1887, et d'un cours préparatoire de piano le 10 octobre 1889. Elle quitta définitivement le Conservatoire en 1890. Actuellement elle donne un cours de piano à l'école de demoiselles (rue de Courtrai à Gand) dirigée par Melle Todt; en 1892, elle a épousé M. Paul WANTE (voir ce nom).

POERCK, Pierre-Gustave De, né à Gand le 7 mai 1841. Il entra au Conservatoire en décembre 1855; il y remporta, en 1859, un 2d prix d'harmonie (classe Ch. Miry); en 1861, un 2d prix de piano (c. supér.) et en 1862 un 2d prix de contrepoint. Pendant l'année scolaire 1858-1859, après le départ de Ch. Férar, De Poerck fut chargé de donner le 3e cours de piano au Conservatoire de Gand; son enseignement était fort apprécié, mais il donna sa démission afin de pouvoir se consacrer entièrement à ses études personnelles; en 1873, il se remit à l'étude du contrepoint sous la direction de feu Ad. Samuel.

De Poerck fut, pendant une dizaine d'années, répétiteur à la Société royale des Chœurs (actuellement dissoute) et professeur de piano au pensionnat de l'Athénée. Le 12 octobre 1874 il a été chargé de la direction de l'Ecole de musique d'Ath, et, depuis ce moment, il s'est complètement dévoué à la prospérité de cette école qui compte environ 300 élèves; quelques-uns ont brillamment achevé leurs études musicales aux Conservatoires de Bruxelles et de Gand. L'école d'Ath a été classée dans la première catégorie après l'inspection générale de 1881 (Moniteur de février 1882). Le 30 septembre 1881, De Poerck a été nommé maître de musique à l'Athénée royal d'Ath.

De Poerck a publié un certain nombre de compositions pour chant et piano; quelques-unes ont eu du succès. Nous citerons :

1. *Reviens vite, papillon!* (Gand, Gevaert). — 2. *Asile heureux* (id.). — 3. *Riches, donnez!* (id.). — 4. *Sois ma tendre amie* (id.). — 5. *Ingrate* (id.). — 6. *La Castillane* (id.). — 7. *Aendenken* (id.). — 8. *Een kus* (Gand, Teerlinck). — 9. *Peine amère* (id.). — 10. *La saison des fleurs* (Gand, Voyave). — 11. *Tu règnes sur mon âme* (id.). — 12. *As-tu perdu la voix?* (Gand, De Vylder). — 13. *Le bon et le mauvais riche* (id.). — 14. *Ne tremble pas* (Gand, Stepman). — 15. *Waarom komt gij niet* (id.). — 16. *Avondbede* (id.). — 17. *Chant de la cloche* (id.). — 18. *Félicité* (id.). — 19. *Petit ami, dis-moi?* (id.). — 20. *Foin du chagrin* (id.). — 21. *Mazurka* (id.). — 22. *Le faux bonhomme Hiver* (id.). — 23. *Bluette* (id.). — 24. *De Mode* (id.). — 25. *Het lot der mannen* (id.). — 26. *Chanson des rois mages* (Gand, Beyer). — 27. *Les Larmes* (inédit).

Pour le piano il a composé :
1. *La fleur du souvenir.* — 2. *Parler ou mourir.* — 3. *Elvire.* — 4. *Félicité.*

On a également de lui deux pièces dramatiques composées en 1868 : A) *Een boerenmeisje,* paroles de Jean Roeland; 1re représentation à Bruxelles le 22 février 1869 par la société *De Wyngaard.* — B) *Een Star,* paroles de Meyer-Raelandts.

Il a composé les chœurs suivants :
1. *Le Chant du crépuscule,* chœur pour deux voix de femmes (Bruxelles, Mahillon). — 2. *A la mer,* chœur pour quatre voix d'hommes. — 3. *Douceur du Soir,* id. (Bruxelles, Schott). — 4. *Une cantate* pour les colonies scolaires avec accomp. d'harmonie ou de piano (Gand, Teerlinck). — 5. *Hymne à Sélénè,* chœur pour trois voix de femmes avec accomp. d'instruments à cordes, flûte, hautbois et basson. — 6. *Le Chant des gymnastes* (Bruxelles, Vander Ghinst, 1894). — 7. *L'Aube,* grande scène pour distributions des prix (Gand, Hoste, 1895).

Il fit publier aussi, en 1873, chez Vanderpoorten à Gand, avec son beau-frère Dries, un livre intitulé *La Gymnastique à l'école primaire;* cet ouvrage contient dix-sept chœurs à deux et à trois voix avec accomp. de piano. La musique de ces chœurs est appropriée à tous les mouvements de la gymnastique; c'est le premier ouvrage de ce genre qui ait paru; il fut exécuté dès l'année 1872 au Palais de Bruxelles en présence du Roi qui en accepta la dédicace.

Enfin De Poerck s'est occupé, pour l'enseignement dans l'école de musique d'Ath, d'arrangements et de transcriptions de petites pièces de Bach, telles que gavottes, sarabandes, bourrées, etc.

POORTER-GONDRY, De. Voir *Gondry,* Victorine.

PORRE, Léopold De, né à Gand le 29 décembre 1870. Il entra au Conservatoire en mai 1879; il y remporta le 1er prix de violon (c. supér.) en 1887; le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1888; enfin le 1er prix de musique de chambre en 1894. Il fut nommé moniteur d'une classe préparatoire de violon le 31 octobre 1887, répétiteur et chargé, à titre provisoire, d'un cours moyen de violon le 29 janvier 1892; enfin l'arrêté ministériel du 14 novembre 1895 l'a nommé définitivement à ces fonctions.

Edouard POTJES

PORRE, Jean De, né à Gand le 14 mars 1873. Il entra au Conservatoire en mai 1879; il y remporta le 1er prix d'alto en 1889, le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1890, enfin le 1er prix de violon (c. supér.) en 1891. Il fut moniteur d'un cours préparatoire de violon du 29 janvier 1892 à janvier 1893; il quitta ensuite le Conservatoire.

POTJES, Edouard-Adrien-Nicolas, né à Nimègue (Hollande) le 13 août 1860. Il s'appliqua à la musique dès l'âge de 7 ans; il reçut les premières notions du piano de P. Van Merkestein; puis il apprit l'harmonie et le contrepoint sous la direction de Grégoire Van Dyck à Boxmeer; de 1878 à 1880 il suivit le cours de composition de Richard Hol (1); enfin, à Cologne, il fut l'élève de Ferdinand von Hiller (2) pour la composition et de Jacob Kwast (3) pour le piano.

Ses études achevées, Potjes s'établit à Anvers comme professeur de musique; en 1885 il eut l'occasion de se faire entendre par Liszt; sur le conseil de celui-ci il sollicita la place de professeur de piano au Pädagogium de Strasbourg et il l'obtint; mais il quitta bientôt Strasbourg et il fit une tournée artistique en Hollande; l'année suivante, il alla s'établir de nouveau à Anvers (1887), continuant à faire de nombreuses tournées artistiques en Angleterre et en France.

Le professeur du cours supérieur de piano du Conservatoire de Gand, Max Heynderickx étant mort (12 juin 1893), un concours fut organisé pour son remplacement; plusieurs artistes de talent se présentèrent, le jury arrêta son choix sur Potjes, qui fut définitivement nommé par l'arrêté royal du 29 décembre 1893.

M. Potjes est un professeur de valeur et qui a déjà formé un grand nombre d'artistes; mais il est en outre un virtuose de grand et de sérieux talent comme le prouvent les brillants succès qu'il obtient à chacune de ses exécutions dans les concerts; citons en particulier son *Recital* à Liége offert aux membres de la *Legia*, en janvier 1896; celui qu'il donna, en janvier 1897, dans la salle Pleyel à Paris, où il fit applaudir sa brillante exécution d'œuvres de caractères fort différents : de Bach, Tausig, Liszt, Chopin, St Saëns, Rachmaninoff, Schumann, Beethoven, etc.; le Piano-Recital Beethoven au *Cercle des Concerts d'hiver*, en janvier 1899 où il ravit le public par une exécution magistrale de quatre sonates, parmi les plus grandes, de Beethoven.

Il est aussi compositeur fécond; voici la liste de ses œuvres :

1. *Grande valse* pour le piano (op. 1) (Ed. A. Uhrig à Cologne). — 2. *Liedercyclus*, en allemand (op. 2) (inédit). — 3. *Andante* pour le piano (op. 3) (Ed. Augener et Cie, Londres). — 4. *Ballade*, id. (op. 4) (Ed. Schott frères, Bruxelles). — 5. *Pastorale*, id. (op. 5) (Ed. Augener et Cie, Londres).

---

(1) Richard Hol, pianiste et compositeur néerlandais, organiste de la cathédrale d'Amsterdam et né dans cette ville le 23 juillet 1825.

(2) Né à Francfort s/M le 24 octobre 1811 et décédé à Cologne le 10 mai 1885.

(3) Né à Nijkerk (Hollande) le 23 novembre 1852, professeur au Conservatoire de Cologne, depuis 1874.

— 6. 2e *valse-caprice,* id. (op. 6) (id.). — 7. *Trost der Gerechtigheid,* aria (op. 7) (inédit). — 8. *Drei lieder :* A) *Liebster! Nùr dich seh'n* (Ed. Schott frères, Bruxelles); B) *Christgeschenk* (inédit); C) *Ich wollte dasz der Frieden* (id.) (op. 8). — 9. *Villanella,* pour le piano (op. 9) (Ed. Augener et Cie, Londres). — 10. *Deux danses,* id. : A) *Danse des Aulnes;* B) *Danse hongroise* (op. 10) (id.). — 11. *Valse brillante,* en sol bémol majeur, id. (op. 11) (id.). - 12. *Nocturne* en fa dièze majeur, id. (op. 12) (inédit). — 13. *Berceuse* pour violon et piano (op. 13) (id.). — 14. *Deux danses,* id. : A) *Danse hongroise;* B) *Petite valse* (op. 14) (Ed. Augener et Cie, Londres). — 15. *Trois morceaux,* id. : A) *Gavotte;* B) *Nocturne;* C) *Air de Ballet* (op. 15) (Ed. Holzmann, Zürich). — 16. *Illustrations,* id. sur le roman de Bulwer Lytton : *Les derniers jours de Pompéï* (op. 16) (inédit). — 17. *Messe* pour soprano, ténor et basse, avec accomp. d'orgue (harpe et instruments à cordes ad libitum) (op. 17) (inédit). — 18. *Quatre consolations,* pour le piano (op. 18) (inédit). — 19. *Bal champêtre,* six danses pour le piano : A) *Marche;* B) *Valse;* C) *Intermède* (Les Gnomes); D) *Mazurka;* E) *Polka;* F) *Galop* (op. 19) (Ed. Augener et Cie, Londres). — 20. *Fantaisie hongroise Czardas* pour piano à quatre mains (op. 20) (inédit). — 21. *Illusions de jeunesse,* pour le piano : A) *Sérénade;* B) *Danse féerique;* C) *Idylle;* D) *Rêverie;* E) *Prière;* F) *Bonheur accompli* (valse) (op. 21) (Ed. Augener et Cie, Londres). — 22. *Deux morceaux,* id. ; A) *La Babillarde;* B) *L'Espiègle* (op. 22) (id.). — 23. *Sonate,* id. (op. 23) (inédit). — 24. *Envoi de fleurs,* morceaux caractéristiques pour le piano : A) *Lilas;* B) *Aubépine;* C) *Pensée;* D) *Pervenche;* E) *Oeillet;* F) *Rose* (op. 24) (Ed. Me Beyer, Gand). — 25. *Paraphrase de concert,* morceau de piano sur un air national (op. 25) (inédit). — 26. *Sonate,* pour piano et violon (op. 26) (id.). — 27. *Quintette,* pour piano, 2 violons, alto et violoncelle (op. 27) (id.). — 28. *Cinq pièces,* pour le piano : A) *Luronne;* A) *Berceuse;* C) *Sérénade;* D) *Marche nuptiale;* E) *Mutine* (op. 28) (Ed. Teerlinck, Gand). — 29. *Cinq pièces,* pour le piano (album pour la jeunesse) : A) *Chant de Noël;* B) *La Gracieuse;* C) *La Danse des Bayadères;* D) *Romance;* E) *Les Patineurs* (op. 29) (Ed. Me Beyer, Gand).

Nous citerons encore les compositions suivantes sans indication d'opus : 1. *Feuillet d'Album* (Ed. Augener et Cie, Londres). — 2. *Angelus,* lied en flamand (Ed. Faes, Anvers). — 3. *Lamentation,* air dramatique (inédit). — 4. *Chanson d'hiver,* pour chant et piano (Ed. Teerlinck, Gand). — 5. *Ariane,* grand-opéra en trois actes, paroles de Charles Duprez (autographie, Armand Heins, mai 1900).

R

RAPPÉ, Jean-Baptiste, né à Grammont le 5 février 1836. Il apprit à lire la musique comme enfant de chœur à l'église de Ste Gudule (Bruxelles), sous la direction de Fisher; ensuite il étudia le violon, mais il abandonna bientôt cet instrument pour le violoncelle; en 1860, il remporta le 1er prix dans la classe de l'illustre Servais, au Conservatoire de Bruxelles.

Dès 1857, Rappé s'était fait entendre avec succès dans plusieurs réunions : au concert de charité donné dans la salle du jardin botanique de Bruxelles (1857), où il joua le *Souvenir de Spa* de son maître; à un concert du Cercle Caecilia, également à Bruxelles; etc. etc.

De 1860 à 1862, il fut violoncelle-solo au Théâtre de Lyon; puis il fut attaché au Théâtre de la Monnaie, à Bruxelles. Le 6 septembre 1862 il fut nommé professeur de violoncelle au Conservatoire de Gand, en remplacement de François De Vigne-Van Santen, démissionnaire; Rappé fut envoyé à Bruxelles pour se mettre au courant de l'enseignement de la contrebasse, et il enseigna cet instrument jusqu'à la fin de 1873, époque à laquelle on organisa un cours spécial de contrebasse. Rappé fut aussi nommé professeur de violoncelle et du cours de musique de chambre à l'Ecole de musique de Bruges, et à l'Académie de musique de Courtrai, le 5 avril 1874.

Rappé fut souvent invité à prêter son concours à des solennités musicales importantes; c'est ainsi qu'il joua, en 1863, au 13e grand concert national donné par la Société des Mélomanes à la salle du Casino de Gand; en 1864, au grand concert de bienfaisance organisé par les Etudiants et qui eut lieu au Spiegelhove; en 1864 il jouait dans un concert à Lokeren, en 1865 et en 1871 à Bruges, en 1872 à Gand et à Termonde, etc. Mais ce qui le distinguait surtout, c'était son talent et son amour pour la musique de chambre; dès 1865 il faisait partie, avec Beyer, Heynderickx, etc., d'une association d'artistes de talent qui donnait des séances de musique de chambre à « La Sodalité »; puis, de 1870 à 1873, avec Beyer, Van Reysschoot, de Vulder et de Ghendt, au même local; de 1883 à 1886 il participa aux séances de quatuor organisées au Conservatoire de Gand. Nous rappellerons aussi que, lors de son séjour à Lyon, il avait déjà prêté son concours à des séances de musique de chambre; et de 1867 à 1872 aux concerts organisés à Bruges avec De Brauwere, Accolay et Rogiers; enfin à Audenarde avec Beyer, Nevejans et Rogiers.

Rappé reçut la médaille civique de 1re classe, le 31 décembre 1881, et la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold, le 18 juillet 1885.

Il mourut à Gand, à la suite d'une courte maladie, le 10 janvier 1889.

Rappé est l'auteur de quelques compositions, études, transcriptions, etc. en partie éditées par MM. Durand et Schoenewerk à Paris, Gevaert à Gand, etc.; en voici la liste (1) :

---

(1) A la mort de Mme Ve Rappé, née Mathilde Barella (16 décembre 1899), les héritiers, par l'entremise de l'exécuteur testamentaire, M. Armand Byl, greffier au tribunal de commerce d'Anvers, firent don de ces œuvres à la bibliothèque du Conservatoire de Gand.

1. *Polka de salon,* pour le piano (Bruxelles, 1857). — 2. *Ave Maria,* solo pour ténor avec accomp. d'orgue (id.). — 3. *Fantaisie,* pour violoncelle sur des motifs de l'opéra *La Traviata* de Verdi (op. 1, 1862). — 4. *Elégie,* pour violoncelle, avec accomp. de piano (op. 2, 1862). — 5. *Deux morceaux de concours,* pour contrebasse, avec accomp. de quatuor (1864). — 6. *Pas redoublé,* pour harmonie (1864). — 7. *Introduction et polka de concert,* id. (id.). — 8. *Nocturne,* pour violoncelle, avec accomp. de quatuor ou de piano (op. 3, 1855). — 9. *Solo,* pour contrebasse, id. (1866). — 10. *Nocturne,* pour violoncelle, avec accomp. de piano (1867). — 11. *Fantaisie concertante,* pour violoncelle, avec accomp. de quatuor ou de piano (1868). — 12. Id., avec accomp. de piano (op. 4, 1868). — 13. *Transcription,* pour violoncelle, de la romance de *Mignon* d'Ambroise Thomas (1870). — 14. *Morceau,* pour contrebasse, avec accomp. de quatuor (1870). — 15. *Polka élégante,* pour piano (Liége, 1871). — 16. *Air de la Passion selon St Mathieu* de J. S. Bach, transcrit pour violoncelle et contrebasse avec accomp. d'harmonium (1873). — 17. *Fantaisie concertante,* pour piano et violoncelle (op. 5, 1876). — 18. *Fantaisie,* pour violoncelle sur des motifs de *La Muette* d'Auber (1877). — 19. *Etude de l'Avant-bras,* pour contrebasse avec accomp. de quatuor (1878). — 20. *Barcarolle,* pour violoncelle et piano (op. 7, 1880).

Nous citerons encore les morceaux suivants (sans date) : 1. *Adagio et Rondo,* sur des motifs du *Don Pasquale* de Bellini, pour violoncelle. — 2. *Mazurka,* pour piano. — 3. *Berceuse,* pour violoncelle. — 4. *Solo,* pour contrebasse. — 5. *Air du Chalet* d'Adam, pour contrebasse, avec accomp. de quatuor. — 6. *Air de l'Eurydice* de J. Péri, transcrit pour contrebasse, avec accomp. de piano. — 7. *Solo,* pour contrebasse, id. — 8. *Etude de vélocité,* pour le 2e et le 4e doigt, pour violoncelle, id. — 9. *Etude,* pour contrebasse, avec accomp. de quatuor. — 10. *Etude de vélocité,* pour violoncelle, avec accomp. de quatuor ou de piano. — 11. *Etude,* id., avec accomp. d'un 2^d^ violoncelle. — 12. *Andante,* pour violoncelle, avec accomp. de piano. 13. *Musette* pour quatuor. — 14. *Trente et un exercices* pour violoncelle.

RECHT, Jeanne. Voir Me *Wilmotte-Recht.*

RENTERGHEM, Léon van. Voir *Rinskopf,* Léon.

Isidore Rey

REY, Isidore, né à Paris le 30 août 1818. A 14 ans, il était copiste chez un avoué; la procédure n'ayant aucun attrait pour lui, au bout de cinq ans, il s'engagea au Théâtre de Grenoble pour remplir l'emploi d'amoureux, comme on disait alors; il tenait aussi dans les opéras des rôles de basse-chantante : son directeur voulut le charger des Colin, mais voyant qu'il ne pourrait y réussir, il lui donna l'emploi de 2d baryton. En quittant Grenoble, Rey eut des engagements à Maestricht et à Liége; puis, en 1844, il vint à Bruxelles pour l'ouverture du Théâtre des Nouveautés; il y joua les rôles de jeune premier. Au bout de deux ans il fut engagé pour tenir le même emploi, d'abord au Théâtre de la Monnaie, puis à celui du Parc. En 1852, il fut appelé à Anvers en qualité de Directeur-Gérant, pour le compte de la ville : il avait à diriger une compagnie italienne et, de plus, une troupe de comédie française, de drame etc. En 1854, il revient à Bruxelles engagé au Théâtre des Galeries comme Régisseur-général; de 1856 à 1859 il fut le Directeur de ce même théâtre. Ensuite il fut appelé à Paris comme Régisseur-général au Théâtre impérial du Châtelet et il remplit ces fonctions jusqu'à la guerre franco-allemande, en 1870. Il revint alors en Belgique et il accepta l'emploi de Gérant-régisseur qui lui fut offert à Anvers pour achever l'année théâtrale. En 1872, Rey rentre à Bruxelles pour l'inauguration du Théâtre de l'Alhambra, toujours comme Régisseur-général; puis, en 1876, il fut engagé à l'Alcazar.

En 1880, un arrêté ministériel nomma Rey professeur d'art de la scène au Conservatoire de Gand; l'arrêté royal du 11 septembre 1885 le chargea en outre des cours de maintien, de callisthénie et de déclamation lyrique. Il donna sa démission le 20 septembre 1897; elle fut acceptée par l'arrêté du 7 novembre, qui l'autorisait à faire valoir ses droits à une pension de retraite. Il mourut à Bruxelles l'année suivante, le 10 octobre 1898.

Pendant les dix-sept années de son professorat, Rey forma un grand nombre d'élèves dont quelques-uns ont eu du succès sur des scènes importantes.

REYSSCHOOT, Désiré-Louis Van, né à Gand le 8 novembre 1831. Il commença l'étude de la musique avec son père, artiste méritant, qui fut longtemps attaché au théâtre comme contrebassiste; puis, à l'âge de sept ans, il devint enfant de chœur à l'église de St Michel sous la direction de Jean GABRIELS, homme de poigne et excellent musicien; il reçut les premières leçons de piano de Jean FYNN. Enfin, en 1841, il fut admis dans le 2d cours de piano du Conservatoire de Gand, qui avait alors Jacques Soetaert pour professeur; il fréquenta en même temps la classe de violoncelle de François De Vigne; en 1843, il entrait dans le cours supérieur de piano de De Somere, puis, en 1845, dans la classe de musique de chambre, dont les professeurs étaient Joseph Mengal et Jean Andries. A la même époque, il étudiait la basse chiffrée avec Georges AELSTERS (1770 † 1849), maître de chapelle de l'église St Martin, organiste et musicien de talent, et le violon successivement avec François KREGERMAN, Edouard INGELS et Charles STEYAERT. En 1847 il commence l'étude de l'harmonie, du contrepoint et de la fugue avec Aug. GEVAERT et il continue de travailler avec l'illustre maître jusqu'au départ de celui-ci pour l'Italie, en mai 1849; ensuite il a pour professeur

Christian GIRSCHNER, savant organiste, compositeur et fondateur de l'école d'orgue du Conservatoire de Bruxelles (1).

Van Reysschoot suivit aussi les cours de l'Académie de dessin; et, en 1847, il était classé 6e au cours dit des grandes figures, dont le professeur était Joseph PINNOY; en 1848, il est 7e au cours des petits ornements; enfin en 1849, 3e au cours des grands ornements que faisait Jean DE BAETS.

En 1849, Van Reysschoot avait été nommé répétiteur du cours de piano au Conservatoire de Gand, d'abord de la 3e division puis de la 2e division, en remplacement de Joseph Merlé qui était allé s'établir à Paris; mais il donna sa démission dès l'année suivante, trouvant que la position était trop précaire et qu'elle lui faisait perdre un temps pour lequel il trouvait un emploi plus rémunérateur dans les nombreuses leçons particulières que, depuis l'âge de quinze ans, il donnait dans les familles les plus distinguées. Malgré les labeurs de l'enseignement et le soin de ses propres études, il trouvait encore, grâce à son activité et à son grand dévouement, le temps de prêter un concours désintéressé à une foule de cercles musicaux : en 1848, il est proclamé membre actif et pianiste de la société *Euterpe* (2); en 1849, il joue comme soliste à des concerts qui ont lieu à Deynze, St Nicolas, Courtrai, Termonde, Audenaerde; en novembre 1850, il est proclamé membre honoraire de la société des Mélomanes, à laquelle il continua de se dévouer pendant plus de vingt ans; il était aussi membre actif du *Willemsgenootschap* et directeur de la société *Jong en leerzuchtig*; en 1851, il est reçu comme membre actif de l'association des artistes musiciens dont le directeur était De Vigne-Van Santen; en 1853, il est proclamé membre d'honneur de la société Littéraire et de Rhétorique flamande *De Roos* à Louvain, et de la société *Les Ouvriers Réunis* à Gand; en 1854, de la société *L'Union* de Ledeberg; le 29 novembre 1856, il accepte les fonctions de sous-directeur de la société *Les Mélomanes;* en 1858, il est l'un des membres fondateurs de la société *Beethoven* sous la direction de J. Dumont; en 1859, il devient chef de musique de la 1re légion de la garde civique. Rappelons aussi qu'il fut pendant dix-huit ans accompagnateur aux grands concerts qui eurent lieu au Casino et où l'on entendit toutes les célébrités du monde musical; et qu'en 1880, il devint le directeur du *Cercle Musical* dont les concerts avaient lieu à l'Hôtel Royal (Place d'armes).

Van Reysschoot s'intéressa toujours vivement à la musique de chambre; il tint, avec autorité, la partie de piano dans plusieurs réunions d'amateurs de la ville; il fut l'âme des séances organisées par les Mélomanes en 1866; enfin il compta parmi les membres fondateurs des concerts qui eurent lieu dans l'ancienne salle dite de *La Sodalité* (rue du Marais) du 18 décembre 1870 au 16 avril 1873. Dès l'âge de 7 à 8 ans, Désiré Van Reysschoot s'était senti attiré vers l'étude de l'orgue; à partir de 1851, il se mit bravement à travailler BACH, RINCK, KNECHT, LEMMENS et beaucoup d'autres maîtres, en s'exerçant sur l'ancien orgue de St Nicolas où

---

(1) Voir la Biogr. univ. des mus. par Fétis (2e éd.). Girschner, après avoir quitté le Conservatoire de Bruxelles, vint se fixer à Gand avec sa famille; il y donnait des leçons de composition et d'orgue; sa fille Rosalie, qui était une excellente pianiste, était un professeur estimé et elle eut de nombreux élèves.

(2) Cette société fut fondée le 22 mars 1840.

il remplaçait quelquefois l'organiste titulaire, son cousin Aug. STRAUVEN (1814 † 1892). En 1854, lors de son premier voyage à Paris, il entend les orgues de la Madeleine jouées par LEFEBURE-WÉLY; elles lui produisent une impression profonde, et le jeune homme revient à Gand plus enthousiaste et plus courageux que jamais. En mars 1856, Aristide CAVAILLÉ-COLL accompagné de Lefebure-Wély vint à Gand, à l'occasion de l'inauguration des nouvelles orgues que le premier avait construites pour l'église de St Nicolas. Van Reysschoot s'empresse d'être utile aux deux artistes qui le prennent en affection : tous les jours, après le salut, on passait la soirée à essayer le nouvel instrument; Lefebure-Wély faisait exécuter à Van Reysschoot des effets de combinaisons des divers jeux qu'il allait écouter et juger du fond de l'église; ce fut pour Van Reysschoot l'époque où il s'initia complètement à toutes les ressources des orgues. La même année encore et plusieurs années suivantes, il se rendit à Paris pour se perfectionner davantage aux leçons de Lefebure-Wély.

En 1856, D. Van Reysschoot devint l'organiste en même temps que le professeur de piano au Collège de Sainte Barbe (rue Savaen); en 1861 il est nommé organiste à l'Eglise Notre-Dame (rue d'Assaut); cinq ans après il renonce à ces dernières fonctions; il décline la place d'organiste de l'église St Martin (Akkerghem) qui lui est offerte; en 1867 il refuse également celle de St Bavon; enfin la même année il atteint son but : il est nommé organiste et Maître de chapelle de l'église St Nicolas, en succédant à M. Aug. STRAUVEN, qui avait donné sa démission pour passer avec ces fonctions à St Bavon; dorénavant l'artiste pouvait disposer librement du magnifique instrument qu'il avait convoité dès l'instant où celui-ci avait été établi.

Depuis une vingtaine d'années, D. Van Reysschoot fait partie régulièrement des jurys officiels pour les Concours des classes de piano, de musique de chambre et d'orgue du Conservatoire de Gand. En 1893, il a reçu la décoration de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Le 27 février 1851, Van Reysschoot publia sa première œuvre : une simple romance intitulée *De Moeder van den Visscher,* paroles de N. Destanberg; elle eut un succès colossal; ce qui le prouve, ce sont les quatre éditions successives qui s'écoulèrent rapidement et les nombreuses médailles qu'elle fit remporter, dans les concours de chant, à ceux qui la chantèrent. Nous donnons ci-après les nombreuses compositions de Désiré Van Reysschoot dans l'ordre chronologique; quelques-unes ont été écrites pour nos écoles communales.

En 1851. — *De Moeder van den Visscher,* romance dramatique (Ed. Gevaert, puis De Vylder, Gand) (op. 1).

» 1853. — 1. *Souvenir,* mélodie (Ed. Voyave, Gand) (op. 2). — 2. *Le bon Vieillard,* chansonnette (Ed. De Vylder, Gand) (op. 3). — 3. *Lutine,* suite de valses pour le piano (id.) (op. 4). — 4. *Le Regard d'Irène,* mélodie (id.) (op. 5). — 5. *Le Soir,* barcarolle (id.) (op. 6).

En 1854. — 1. *Le Miroir,* chansonnette (id.) (op. 7). — 2. *De Prijsdeeling,* chœur pour trois voix égales (pour l'école communale n° 3) (op. 8). — 3. *Juich-koor,* chœur pour quatre voix égales (pour les écoles communales de garçons) (op. 9). — 4. *Couplet de fête,* pour un ou plusieurs enfants (1) (op. 10). — 5. *Premier Noël,* pour soprano-solo et chœur à quatre voix mixtes, avec accomp. d'orchestre ou d'orgue, violoncelle et contrebasse (Ed. De Vestel, Gand) (op. 11).

» 1855 — 1. *Trio* pour piano, violon et violoncelle (op. 12). — 2. *Lise! Prends garde à ton cœur,* chansonnette (Ed. De Vylder, Gand) (op. 13). — 3. *Chant Styrien,* transcription pour le piano, sous le pseudonyme de Elven (id.) (op. 14). — 4. *Een weergalm uit Spanje,* chœur pour trois voix égales (pour l'école communale n° 3 de garçons) (op. 15). — 5. *Danklied,* chœur pour 3 voix égales (pour l'école communale n° 7 de jeunes filles) (op. 16.)

» 1856. — 1. *Feestkoor,* id. (pour l'école communale n° 2 de garçons) (op. 17). — 2. *Aan België,* chœur pour 4 voix égales (pour l'école communale n° 3 de garçons) (op. 18). — 3. *Feestkoor,* chœur pour 3 voix égales (pour l'école communale n° 4 de garçons) (op. 19). — 4. *Ave Verum,* pour ténor-solo, avec accomp. d'orgue (Ed. De Vylder, Gand) (op. 20).

» 1857. — 1. *Premier Tantum Ergo,* choral à 4 voix mixtes avec accomp. d'orgue (op. 21). — 2. *Héléna,* polka-mazurka pour le piano (Ed. De Vylder, Gand) (op. 22). — 3. *Je n'ose pas t'aimer,* romance (op. 23). — 4. *Jubel-koor,* chœur pour 3 voix égales (pour l'école communale n° 3 de garçons) (op. 24). — 5. *Taquinerie,* redowa pour le piano (1re éd. Stepman, Gand; 2de éd. Voyave, Gand) (op. 25). — 6. *Ave Verum,* pour ténor-solo et chœur à 4 voix mixtes, avec accomp. d'orgue, de violoncelle et de contrebasse (op. 26). — 7. *Deuxième Noël,* pour soprano-solo id. (op. 27).

» 1858. — 1. *Regina caeli,* antienne en chœur à 4 voix mixtes avec accomp. id. (op. 28). — 2. *Adoro te,* motet à 3 voix d'hommes sans accomp. (op. 29). — 3. *Redowa mignonne,* pour piano à 4 mains (2) (op. 30). — 4. *Ave Verum,* pour ténor-solo et chœur à 4 voix mixtes, avec accomp. d'orgue, de violonc. et contreb. (op. 31). — 5. *Alma redemptoris,* antienne à 3 voix mixtes avec id. (op. 32).

» 1859. — 1. *Première fantaisie* sur des airs populaires pour orgue et

---

(1) Ce couplet de fête dont les paroles sont du Vte de St Jullien, a paru, en 1864, dans la *Lyre nationale,* 2e année (Ed. H.-L. Stepman, Gand) sous le pseudonyme de E. V. RASDOOTSCHY.

(2) Publiée en 1865 dans la 3e année de la *Lyre nationale* (Ed. Stepman, Gand).

piano (op. 33). — 2. *Sanctus,* chœur à 4 voix mixtes, avec accomp. d'orgue (op. 34). — 3. *Troisième Noël,* (texte latin, flamand et français) pour ténor-solo et chœur à 3 voix mixtes, avec accomp. d'orchestre ou d'orgue, violonc. et contreb. (Ed. De Vylder, Gand : *six* éditions) (op. 35).

En 1860. — 1. *Hymne de première communion,* avec accomp. de piano (op. 36). — 2. *Couplets de noce,* id. (op. 37). — 3. id. id. (op. 38). — 4. *O Cor amoris victima,* hymne au Sacré-Cœur, pour ténor-solo et chœur à 3 voix mixtes, avec accomp. de quatuor ou orgue, violonc. et contreb. (Ed. De Vestel, Gand : *deux* édit.) (op. 30).

» 1861. — 1. *Vaderlandslied,* chœur pour 3 voix égales (pour l'école communale n° 3 de garçons) (op. 40). — 2. *Responsorium de Beato Sancto Ignatio,* en plein-chant à l'unisson, avec accomp. d'orgue (op. 41). — 3. *Kristen Krijgslied,* pour solo et chœur pour 2 voix égales avec accomp. de piano (op. 42).

» 1862. — *Quatrième Noël,* pour soprano-solo et chœur à 3 voix mixtes, avec accomp. d'orgue, de violonc. et de contreb. (Ed. De Vylder, Gand) (op. 43).

» 1863. — 1. *Deuxième Tantum Ergo,* pour basse-solo et chœur à 4 voix mixtes, id. (op. 44). — 2. *Pie Jesu,* élégie pour chœur à 4 voix mixtes, id. (op. 45).

» 1864. — 1. *Chant triomphal* à l'unisson, avec accomp. de piano (pour la Société des Mélomanes) (op. 46). — 2. **Ni Roi ni Reine,* opéra-bouffe en 2 actes, poème de Fréd. Hennebert, partition chant et piano (Ed. Aug. De Vestel, Gand) (op. 47) (1).

» 1871. — *Cinquième Noël,* pour ténor-solo et chœur à 4 voix d'hommes, avec accomp. d'orchestre et d'orgue obligé, ou d'orgue, violonc. et contrebasse (texte latin, français et flamand (Ed. De Vestel, Gand; 2 éd.) (op. 48).

» 1876. — *Embarquez-vous, mes chers amis!,* duettino pour soprano et baryton (Ed. Jacqmain, Gand) (op. 49).

» 1881. — *Sixième Noël,* pour soprano-solo et chœur à 4 voix mixtes, avec accomp. d'orgue, de violonc. et contreb. (Ed. De Vestel, Gand) (op. 50).

» 1882. — 1. *Les Abeilles à leur reine,* pour deux soprano et chœur avec accomp. de piano (op. 51). — 2. *Couplets de fête,* soli id. (op. 52). — 3. *Chant jubilaire,* mélodie pour soprano, avec accomp.

---

(1) Représenté pour la 1re fois à Gand le 26 novembre 1864; il renferme une douzaine de morceaux parmi lesquels nous citerons particulièrement l'ouverture, une ballade pour soprano et basse, un air de baryton, la chanson à boire pour basse, enfin un trio bouffe pour ténor, baryton et basse; ces divers morceaux firent sensation.

de piano et de violoncelle (op. 53). — 4. *Toast,* solo, avec accomp. de piano (op. 54).

En 1883. — *Couplets de Noces d'argent,* solo, id. (op. 55).

» 1884. — *Septième Noël,* pour ténor-solo et chœur, ou pour soprano et chœur à 4 voix d'hommes, avec accomp. d'orgue concertant, de violonc. et de contreb. (En publication) (op. 56).

» 1885. — 1. *La Truite,* bouffonnerie pour une voix avec accomp. de piano (texte mi-flamand et mi-français) (op. 57). — 2. *Jubelzang,* pour voix de baryton-solo et chœur à 4 voix d'hommes, avec accomp. de piano (op. 58). — 3. *Huitième Noël,* pour ténor-solo et chœur à 4 voix d'hommes, avec accomp. d'orchestre, ou d'orgue, violonc. et contreb. (texte latin, français et flamand (En publication) (op. 59).

» 1889. — *Het Geschenk van Sint-Niklaas,* duo d'école avec parlé et gestes, avec accomp. de piano (pour les écoles primaires de filles) (op. 60).

» 1896. — *Te Deum,* hymne à deux voix égales avec accomp. d'orchestre ou d'orgue, violonc. et contreb. (op. 61).

Depuis 1896, Désiré Van Reysschoot a entamé plusieurs œuvres non encore achevées. Nous citerons aussi les morceaux suivants sans n° d'œuvres : 1. Deux valses. — 2. Une polka. — 3. Quatre quadrilles, pour petit orchestre. — 4. Une petite cantate pour voix d'hommes avec accomp. de fanfares. — 5. Quelques mélodies.

REYSSCHOOT, Dorsan van, né à Gand le 10 juillet 1870, fils de Désiré Van Reysschoot dont nous venons de donner la biographie. Il fit ses humanités au Collège de Ste Barbe des Jésuites, de 1877 à 1887, jusqu'à la 3e classe inclusivement; il entra au Conservatoire en 1886; il y remporta le 1er prix d'harmonie (c. moyen) et la 2e mention de piano (c. moyen) en 1888; le 1er prix de solfège (c. supér.) et de contrepoint en 1890; enfin le 1er prix de fugue en 1891.

Dorsan Van Reysschoot fut nommé moniteur d'un cours de solfège individuel le 9 décembre 1890 et d'harmonie pratique pour les jeunes gens, le 7 avril 1891; un arrêté ministériel du 30 décembre 1891 lui a donné le titre de répétiteur; il a été déchargé, le 25 octobre 1892, de son cours de solfège individuel.

Liste de ses compositions dans l'ordre chronologique :

En 1886. — *Tantum Ergo* (en fa) à 4 voix mixtes avec orgue.

» 1887. — *L'Eté de la St Martin,* pour mezzo-soprano; paroles de Besse de Larzes.

» 1889. — 1. *O Salutaris* à 4 voix égales avec interludes d'orgue ad libitum. — 2. *Tantum ergo* (en sol) à 4 voix mixtes avec orgue. —

3. *Feuillet d'album* pour quatuor à cordes. — 4. *Choses d'hiver* pour mezzo-soprano; paroles d'Adolphe Hardy (Ed. De Vestel).

En 1890. — *Tantum ergo* (en si-b.) pour ténor-solo et 3 voix d'hommes avec orchestre.

» 1891. — 1. *Le réveil du printemps* pour ténor avec accomp. de piano, violon et violoncelle; poésie de Georges Belgrade. — 2. *Marche* pour orchestre. — 3. *Transcription* pour quatuor à cordes de six feuillets d'album de Schumann. — 4. *Les Flamands avant la bataille de Courtrai,* cantate pour baryton-solo et chœur à deux voix égales, avec accomp. de piano et d'orgue. — 5. *Mélodie* pour violon et piano.

» 1892. — 1. *Marche humoristique* pour orchestre. — 2. *Mathathias,* cantate pour baryton-solo et soprano-solo et des voix d'enfants avec accomp. de deux pianos; poésie du Dr Claeys (en flamand). — 3. *Ave Maria* pour voix de ténor et orgue. — 4. *L'heure du Beffroi* pour voix de basse et orchestre; poésie de Jean Casier.

» 1893. — 1. *Aubade* pour voix de ténor avec accomp. de piano; poésie de Léon Truffier. — 2. *Andante* du quatuor en collaboration avec MM. Albert Morel de Westgaver et Oscar Roels. — 3. *Les Amoureux* pour baryton avec accomp. de piano. — 4. *La Sirène,* cantate pour quatuor solo et chœur mixte. — 5. *Madrigal à Fanchon* pour ténor avec accomp. de harpe; poésie de Henri Schweingrüber. — 6. *Hosannah* à 4 voix égales et orchestre, pour le drame *Afrika* du chevalier Descamps. — 7. Couplets de circonstance pour noces d'argent; paroles de Pierre Danco. — 8. *Hymne à Némésis* et mélodrame hypophrygien à orchestre pour le drame *Médée* de Ernest Legouvé.

» 1894. — 1. *Ode au drapeau,* chœur à 3 voix d'hommes; poème d'Eddy Levis. — Cette ode fut transcrite pour orchestre d'harmonie par Julien Simar, directeur de la musique du 1er régiment des guides et de la musique particulière du Roi. — 2. **Marche solennelle* pour grand orchestre, couronnée au concours de l'Exposition d'Anvers. (Cette marche fut exécutée sous la direction de l'auteur, à un concert organisé par le *Cercle musical* de Namur le 13 mai 1897.) — 3. *Deux feuillets d'Album* pour piano (Edit. par Beyer, Gand). — 4. *Le Réveil* pour mezzo-soprano et piano; poésie de Sully-Prud'homme. — 5. *Marguerite* pour ténor et piano; poésie de Marc Ritt. — 6. *Le chant de Tournai* pour basse et piano à 4 mains; poésie de Victor Hugo.

» 1895. — 1. *Le Roi Léar,* poème de Paul Collin. — 2. *Le nouveau Prêtre,* chant de circonstance, pour baryton et piano, à l'occasion d'une ordination. — 3. *Trois Plaquettes* pour mezzo-soprano

et piano, d'après des poésies de Henri Heine. — 4. *Le Missionnaire* pour baryton et piano; poésie de Léon Barbey d'Aurevilly.

En 1896. — 1. *Fantaisie* pour piano et orchestre sur des thèmes orientaux. — 2. A) *Aurore sur la mer,* B) *Extase* pour mezzo-soprano et piano; poésie de Lamartine. — 3. *Minuetto* pour piano (Edit. Desmeyter à Furnes). — 4. *La Légende du bonheur* pour mezzo-soprano et piano; poésie de Charles Füster.

» 1897. — 1. *Saltarelle* pour deux pianos. — 2. *Trois Méditations poétiques* de Lamartine pour mezzo-soprano et piano. — 3. *Callirhoé,* cantate pour soprano-solo, ténor-solo, basse-solo et chœur mixte; paroles de Lucien Solvay. — 4. *Comala,* cantate pour soprano solo, ténor-solo, basse-solo et chœur d'hommes, composée pour le concours dit du Prix de Rome; paroles de Paul Gilson.

» 1898. — 1. *Cortège nuptial* pour grand orgue. — 2. *Musique de scène* pour *La Fille de Roland.* — 3. *Une mélodie* sur une poésie flamande de Pol de Mont pour le *Liederboek* de Karel Heyndrickx.

» 1899. — *L'Angelus du soir* pour baryton et piano; poésie de Angel Rouger.

Nous devons ajouter :

1. Une cinquantaine de leçons de solfège avec ou sans paroles, écrites pour les concours du Conservatoire de Gand (depuis 1892).
2. *Petrus Gounat,* cantate flamande chantée à Deynze.
3. *Marc Antwerpia,* morceau caractéristique pour le piano (Ed. Beyer, Gand).
4. A) *'t Is allemaal bedrog,* B) *Janten Wiele,* chansons (Ed. Desmeyter).

RINSKOPF, Léon-Napoléon, né à Gand le 19 novembre 1862. Il entra au Conservatoire en 1871; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.), le 1er prix d'harmonie (c. moyen) et le 2d prix de piano (c. supér.) en 1880; le 1er prix de violon (c. supér.) en 1882; le 1er prix de contrepoint en 1884; enfin le 2d prix de fugue en 1886. En 1889, Léon Rinskopf prit part au concours dit du Prix de Rome: il remporta une mention honorable (page 206).

Rinskopf fut moniteur d'un cours préparatoire de piano de 1882 à 1885; pendant cette période, il tint la partie d'alto dans les séances de musique de chambre organisées au Conservatoire de Gand; il quitta l'établissement en 1887; en 1891, à la mort de De Sweert, il fut nommé directeur de l'école de musique d'Ostende; il est aussi directeur de l'orchestre du Kursaal.

M. Léon Rinskopf est l'auteur de plusieurs compositions; nous n'avons pu en obtenir la liste, malgré de nombreuses et vives instances. Nous ne connaissons de lui que les morceaux suivants :

Oscar Roels

Tota Pulchra pour basse-solo, chœur et orchestre (en mi); cette œuvre fait partie de la bibliothèque de l'Eglise de St Martin (Akkergem à Gand); et quatre mélodies, avec accomp. de piano, éditées par Mme Beyer à Gand : A) *Le Passé qui file,* poésie de Grégoire Le Roy (Traduction tion flamande : A) *Gesponnen Tijd*; B) *Epithalame,* id.; C) *Lyda,* paroles de Armand Sylvestre; D) *Eia* (chanson danoise), poésie de A. Berton.

ROELS, Oscar-Auguste, né à Gand le 2 novembre 1864. Dès l'âge de sept ans, il entra à la maîtrise de St Nicolas comme enfant de chœur; ce fut le ténor Jean RYSENAER qui lui donna les premières notions de solfège; il fut inscrit au Conservatoire en 1876; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.), le prix d'harmonie (c. supér.) et la 2e mention de piano (c. prép.) en 1881; il fréquenta le cours moyen de piano de Bal, puis le cours supérieur de Max Heynderickx; il obtint le 1er prix de contrepoint en 1884; enfin le 1er prix de fugue en 1888.

Immédiatement après avoir obtenu le 1er prix de solfège, dans le cours supérieur, il fut chargé comme moniteur d'un cours préparatoire de solfège et d'un cours individuel qui venait d'être organisé pour adultes (15 octobre 1881). Un arrêté du 30 décembre 1890 le nomma répétiteur; il donna l'enseignement du solfège dans les cours de 1re et 2me année; à la mort de Ferd. Vanden Heuvel, il reprit sa succession au cours moyen de solfège et un arrêté royal du 18 décembre 1894 l'a nommé définitivement professeur de solfège pour les jeunes gens : il donne l'enseignement dans le cours moyen et dans le cours supérieur; il est de plus chargé de l'inspection des classes inférieures; enfin un arrêté royal du 9 septembre 1895 l'a déchargé du cours de chant individuel qu'il donnait et lui a confié provisoirement le cours de chant d'ensemble en remplacement de Ed. Nevejans décédé (2 mai 1895).

Roels depuis plusieurs années remplit, dans les concours et les auditions d'élèves conjointement avec M. Van Avermaete, les fonctions d'accompagnateur; feu le Directeur du Conservatoire, Ad. Samuel, lui confia quelquefois le bâton de chef d'orchestre, aux concours et aux distributions des prix; dans toutes les circonstances il fit preuve de compétence et de talent.

Outre ses études au Conservatoire, Oscar Roels travailla l'orgue sous la direction de Désiré Van Reysschoot; cette éducation toute pratique lui permit de prendre possession de la place d'organiste à l'église des RR. PP. Jésuites (rue d'Assaut) à l'âge de quatorze ans à peine; à la mort de son frère Charles (12 septembre 1893), il recueillit sa succession comme organiste au Collège Ste Barbe (rue Savaen). A la mort du maître de chapelle Jean RYSENAER (1), on lui proposa de prendre la direction, mais il déclina cet honneur, préférant rester à l'orgue qu'il aimait ardemment; alors on nomma Ferd. Vanden Heuvel, mais à la mort de celui-ci (1894) on offrit de nouveau à Roels la direction des maîtrises du Collège Ste Barbe et de Notre-Dame (Oost-Eecloo, le couvent des Jésuites, rue d'Assaut), et cette fois il accepta.

(1) Né à Gand le 13 janvier 1824 et décédé dans cette ville le 2 août 1890.

Un arrêté communal du 19 octobre 1885 l'a chargé définitivement de l'enseignement du solfège dans les écoles communales. Coulon, le Directeur du Grand-Théâtre pour l'année 1893-1894, l'engagea comme second chef d'orchestre. Roels fut aussi bientôt populaire dans les sociétés de musique de la ville de Gand; sur les conseils de Ch. Miry il débuta comme directeur d'orphéon à la Société Laurent, *Geluk in 't werk;* il y resta pendant plusieurs années; puis il fut élu directeur du *Cercle des Vingt* et il y fit exécuter ses premières œuvres. Il entre aux Mélomanes en 1881; il y devient successivement répétiteur-accompagnateur le 16 octobre 1883, puis sous-directeur en 1893; enfin en 1896 les membres le choisissent comme leur Directeur. En cette qualité, il organisa aux Mélomanes des auditions de musique religieuse et, pendant l'hiver 1896-1897, des concerts avec le concours d'une symphonie dont il recueillit les principaux éléments parmi les meilleurs élèves du Conservatoire. Le Comité musical du congrès archéologique tenu à Gand, en 1896, lui confia la direction du grand concert de musique ancienne qui eut lieu à la Salle du Trône de l'hôtel de ville; il accompagna les chœurs sur l'orgue régale; la même année il fut désigné comme chef d'orchestre pour la grande fête d'art au Grand-Théâtre où il dirigea, entre autres, la célèbre *Kinderkantate* de Peter Benoît (17 mars 1896). En mars 1898, Oscar Roels qui a pris sous sa tutelle la section d'art récemment créée au sein des Mélomanes, donna une conférence en français dans laquelle il initia l'auditoire aux différentes phases de l'art musical; elle était illustrée de chansons anciennes pour lesquelles M. Roels avait obtenu le concours des meilleurs élèves des classes de chant du Conservatoire. Déjà au mois de février de la même année, l'artiste avait donné une conférence fort intéressante, en flamand, sur Edouard Blaes et ses œuvres (voir page 228) à l'occasion du concert organisé au local des Mélomanes par la société *Rust Roest* et exclusivement réservé à Edouard Blaes.

En mars 1899, Oscar Roels organisa un concert Waelput; après l'ouverture de concert qui figurait en tête du programme, il fit en termes émus et chaleureux la biographie du maître gantois dont on exécutait les œuvres.

Le 20 août 1899, la section chorale mixte de la Société des Mélomanes remporta avec les félicitations du jury à Anvers, sous la direction de M. Oscar Roels, le 1er prix au Grand Concours international de chant d'ensemble; huit jours après il dirigea le Grand concert organisé à Gand à l'occasion du 25e congrès néerlandais. Pendant la période 1899-1900 il a donné avec la section chorale mixte des Mélomanes des concerts à Bruxelles, à Anvers, à Bruges et à Blankenberghe.

Depuis la saison 1899-1900, M. Oscar Roels est le chef d'orchestre au nouveau Théâtre flamand, inauguré le 1er octobre 1899. Sous sa direction on monta *Joli Gilles, La Belle Galathée* et quelques œuvres allemandes importantes.

Roels a déjà composé un grand nombre d'œuvres, la plupart inédites, mais exécutées dans plusieurs occasions; en voici la liste dans l'ordre chronologique :

En 1880. — *Ave Verum* pour ténor-solo et orgue.

» 1882. — 1. *O Salutaris* pour ténor-solo, chœur et orchestre. — 2. *Hymne à Ste Claire de Montefalco* pour 4 voix mixtes et orgue. — 3. *Le Pélerin,* mélodie avec accompagnement de piano.

En 1883. — 1. *Placare Christi servulis,* hymne à 4 voix mixtes et orgue. — 2. *Nanita la Bohémienne,* piécette pour enfants.

» 1884. — 1. *Reviens!,* air pour ténor avec accompagnement de piano. (Ce même air a été traduit en flamand : *Kom weêr.* Il y a aussi un accomp. d'orchestre.) — 2. *Verloren Schat,* mélodie pour ténor avec accomp. de piano. — 3. *Messe en la* pour soli, chœur, orgue et quatuor à cordes. — 4. *Gij zijt mij lief,* air pour baryton avec accomp. de piano. — 5. *Beedlen doen zij niet,* chanson pour baryton avec accomp. de piano. — 6. *Adeste fideles* (Noël), pour alto-solo, chœur mixte et petit orchestre.

» 1885. — 1. *Victimæ Paschali,* motet pour 4 voix égales et orgue. — 2. *Branche de Lierre,* air pour soprano (avec accomp. d'orchestre par Ch. Roels, frère d'Oscar). — 3. *A une fleur,* mélodie pour ténor avec accomp. de piano. — 4. *Feestlied,* solo avec accomp. de piano. — 5. *Ons Vaderland,* chanson pour 2 voix (pour les écoles) sans accomp. — 6. *Un lied* composé pour le drame *Fernand de Speler.*

» 1886. — *Le Figaro du village,* opérette pour enfants en 3 actes, paroles de J. Molitor avec accomp. de piano et de quatuor à cordes.

» 1887. — 1. *Entr'acte n° 1,* pour orchestre. — 2. *Entr'acte n° 2,* id. — 3. *Je t'aimerai,* mélodie pour baryton avec accomp. de piano. — 4. *De Morgen,* chanson pour les écoles, avec ou sans accomp. de piano. — 5. *Fortunio,* opérette pour enfants en 3 actes, paroles de J. Molitor, avec accomp. de piano et de quatuor à cordes. — 6. *Sérénade,* chœur à 4 voix d'hommes, sans accomp.

» 1888. — 1. *Het Schaapje,* petite chanson pour enfant, sans accomp. — 2. *Regattenkoor,* chœur pour 4 voix d'hommes, sans accomp. (Ed. Mme Beyer, Gand).

» 1889. — 1. *Oom Becker's Geschiedenis,* opéra en flamand en un acte, traduit par F. Matterne de l'allemand par Jacobson (1). — 2. *Het Geheim van Polichinel,* opéra en 3 actes, paroles de L. Van den Kieboom (2). — 3. *A une fleur,* romance accomp. d'orchestre. — 4. *Danslied,* chœur d'enfants. — 5. *Feestzang,* pour baryton-solo, (ad libitum) et accomp. de piano.

» 1890. — 1. *Marche funèbre* pour orchestre. — 2. *Au clair de la Lune,* farandole carnavalesque pour orchestre (Edité pour le piano par De Vestel). — 3. *Epithalame jubilaire* pour 2 voix avec accomp. de piano. — 4. *Morgengroet,* chœur à 2 voix avec

---

(1) Cet opéra fut représenté, pour la 1re fois au Théâtre-Minard à Gand le 26 mars 1889; il fut repris consécutivement plusieurs années; il fut aussi joué dans plusieurs villes de province.

(2) La 1re représentation eut lieu au Théâtre-Minard le 19 mars 1889; puis la pièce fut reprise l'année suivante.

accomp. de piano et de quatuor à archets (Celui-ci a été arrangé par Charles Roels). — 5. Des liederen et des chœurs pour le drame *De Eerste Kristenen.* — 6. *Kerstmis,* chœur avec solo.

En 1891. — 1. *Een laatste avondmaal,* opéra en un acte, paroles de Joseph Roels (1). — 2. *Andromeda,* poème symphonique et lyrique pour soli, chœur et orchestre. Cette œuvre avait été écrite pour le Concours du Prix de Rome (page 206). — 3. *Drinklied* (en style ancien) avec orchestre composé pour le drame *Marmeren Beelden, IJskoude Harten* (traduit du français). — 4. *Vrouwenkoor* avec orchestre pour la pièce *De Reis rond de wereld.*

» 1892. — 1. *De Vlaamsche Nacht,* oratorio pour soli, chœur et orchestre (1re partie); paroles de G. Antheunis (2). — 2. *De Dag verzwond,* élégie pour mezzo-soprano ou alto avec accomp. d'orchestre. — 3. *Als* ....., mélodie pour ténor avec accomp. d'orchestre (Ed. De Vestel, avec accomp. de piano). — 4. *So ic ware een voghel clein,* chanson pour ténor-léger avec accomp. de piano; paroles de Pol De Mont. — 5. *Vilanella* pour ténor avec accomp. de piano. — 6. *De Vlaming heeft geen taal* pour baryton avec accomp. de piano; paroles de Ledeganck. — 7. *Kerlentrots,* chanson pour baryton avec accomp. de piano; paroles de G. Antheunis. Ce lied existe aussi en français *Orgueil de Mâle* (édit. par le Willems-Fonds). — 8. *De Duif en de Mier,* scène enfantine; paroles d'Emile Van Goethem (Ed. Roels sœurs, Gand). — 9. *Marieken,* petite chanson d'enfant.

» 1893. — 1. *La dernière Heure de Louis XVII,* mélodrame pour chœurs, quatuor à cordes, harpe et orgue. — 2. *Feestzang* (à Mme Dryoel), pour soli et chœur à 2 voix de femmes avec accomp. de piano. — 3. *Epithalame* pour ténor ou soprano avec accomp. de piano. — 4. *Huldezang* (à Julius Hoste), pour baryton avec accomp. de piano; paroles de Aug. De Schepper. — 5. *L'Infidèle,* pièce en un acte du Théâtre libre; sérénade et chœurs dans la coulisse avec accomp. de guitare, de mandoline, de tambourin, etc.

» 1894. — 1. *La Légende de la Marguerite* pour soprano et orchestre; paroles de Camille Verhé. — 2. *De Zoon die zijn vader onthooft,* drame de B. Block; chœurs avec accomp. d'orchestre (page 233). — 3. *Un air* pour le drame *De Bruid* de Multatuli, avec accomp.

---

(1) Cet opéra fut représenté au Théâtre-Minard le 28 février 1891 par la société *Nut en vermaak,* au profit de l'œuvre des *Veuves.* La musique a été exécutée plusieurs fois à l'italienne, c'est-à-dire sans accompagnement.

(2) La 1re exécution eut lieu le 11 septembre 1892 au Théâtre-Minard, avec le concours du *Cercle des Vingt;* une 2me exécution, la même année, au *Willems-Fonds;* encore une exécution à Bruxelles dans un des grands concerts avec l'orchestre des Concerts populaires, à l'occasion de la dernière Exposition.

de piano et de quatuor à archets. — 4. *Chanson d'Avril* pour ténor ou soprano avec accomp. de piano; paroles de Amédée Verbrugghen. — 5. *Jaarlijksch Liedeken* avec accomp. de piano. Dédié à la *Koninklijke Kruisboogmaatschappij* à St-Nicolas. — 6. *Gelegenheidslied* pour ténor avec accomp. de piano. — 7. *Huwelijksliedeken* pour ténor ou soprano avec accomp. de piano. — 8. *Lenteavond,* mélodie pour baryton avec accomp. de piano; paroles de G. Antheunis. — 9. *Musique de scène* pour *Pierrot's middagmaal.* — 10. *Benedictus* (en si ♭ majeur), pour ténor-solo et chœur de 4 voix d'hommes, sans accomp. — 11. *Benedictus* (en mi majeur) pour chœur de 4 voix d'hommes et orchestre. — 12. *Werk en loon,* scène enfantine, paroles de Paul De Vreese. — 13. *Musique* pour les exercices gymnastiques. — 14. 1er *Allegro du quatuor* écrit en collaboration avec A. Morel de Westgaver et Dorsan Van Reysschoot.

En 1895. — 1. *Klaas en Klaartje,* opérette en un acte; paroles de Lafayette De Neef (traduit en français par C. Fredricx) (1). — 2. *Hildegarde,* drame lyrique en 6 tableaux; paroles de Aug. Henderickx (2). — 3. *Pro Melos,* cantate pour soli, chœurs et orchestre (3). — 4. *Le Fuseau de la Grand' Mère,* scène pour ténor avec accomp. d'orchestre. — 5. *Kom, Schipper, trouwe kerel!* chanson pour baryton avec orchestre (Imprimé chez De Vestel). — 6. *Strette* pour le finale du quatuor écrit en collaboration avec Morel de Westgaver et Dorsan Van Reysschoot. — 7. *Benedictus* (en sol ♭ majeur) pour solo et 2 voix d'hommes en chœur avec accomp. d'orgue.

» 1896. — 1. *Feestzang,* pour le 25e anniversaire de la fondation de la société *De Scheldebroeders* à Berchem (près d'Audenaerde). — 2. *Een dag vacantie,* scène enfantine; paroles d'Emile Van Goethem.

» 1897. — 1. *Jubelzang,* solo avec chœur, pour le 25e anniversaire de l'entrée de Jean Ruth dans la fabrique De Merlier-Stoop et actuellement directeur de l'usine. — 2. *Waar woont het volk?* chanson pour baryton avec accomp. de piano. — 3. *Sous les*

---

(1) La 1re exécution eut lieu à Gand, le 5 février 1895, par la troupe du Théâtre néerlandais et la pièce a obtenu un grand et légitime succès; elle fut reprise l'année suivante à Gand aux *Mélomanes;* en 1897, à St Nicolas par le *Cercle Symphonique,* puis encore, en 1899, au nouveau Théâtre néerlandais de Gand.

(2) La 1re représentation eut lieu, à Bruxelles, au *Théâtre national,* le 29 septembre 1895; le drame eut *six* représentations successives, et des fragments furent exécutés, en 1897, au Grand-Théâtre de Gand.

(3) Cette cantate fut composée pour la remise, à M. B. De Cuyper, du portrait offert par la société des Mélomanes à son Vice-Président.

Verrous, opéra-comique en un acte d'après le flamand d'Aug. Henderickx; paroles françaises de Camille Verhé. — 4. *Leçons de solfège* écrites pour les concours du Conservatoire royal de Gand. — 5. Un recueil de musique de scène pour quatuor à cordes. — 6. Un certain nombre d'arrangements et d'orchestrations. — 7. *Orchestration* d'un concerto de flûte. — 8. *Orchestration* de la fantaisie caractéristique de Anderson. — 9. *Orchestration* dans le style rossinien d'un air du *Barbier de Séville* qui se trouve dans la partition italienne et non dans la française et dont on n'avait pas l'orchestration à Gand. — 10. *Transcription* de la Sérénade de H. Waelput pour la flûte; pour 2 violons, violoncelle, piano et orgue. — 11. *Transcription* pour 4 voix mixtes de plusieurs mélodies et duos de Mendelssohn. — 12. *Het Rijwiel,* chanson avec accomp. de piano, paroles de Em. Tetaert. — 13. *Keizerkroning van Arthur Simais,* lied der Koninklijke kruisboogmaatschappij de *Ware Vrienden* van Sint Nicolaes, air pour baryton et chœur avec accomp. de piano. — 14. *Cor Jesu,* hymne pour quatre voix d'hommes, sans accomp. — 15. *Op de Foore,* scène enfantine, paroles de Emile Van Goethem.

En 1898. — 1. *Leiden ontzet,* chœur pour quatre voix d'hommes sans accomp., paroles flamandes par le Dr J. Haller et trad. française par G. Antheunis (Imp. chez De Vestel, Gand). Ce chœur a été imposé en division d'honneur au concours d'ensemble organisé par les Mélomanes de Gand en juillet 1898 (1). — 2. *Twee kinderen,* middeleeuwsche ballade voor altostem, paroles de Irold, avec accomp. de piano. — 3. *Daar reed een boer naar Leuven,* luimig liedeken (naar eene oude wijs), id. — 4. *Drie sterren,* air pour ténor, id. — 5. *Roeilied* pour baryton, id. — 6. *Eerste stap,* liedeken, id. (2). — 7. *Ballade* pour violon-

(1) Ce chœur est une véritable symphonie chorale : les Espagnols assiègent Leyde; les habitants minés par la famine et découragés ne comptent plus sur le secours de Guillaume de Nassau. Séduits par les émissaires espagnols, ils somment leur chef à se rendre; mais celui-ci, dans une mâle exhortation, offre tout ce qu'il possède encore — son sang, sa vie — pour l'indépendance de sa patrie! Soudain le canon tonne, et le *Wilhelmuslied* s'élève grave, majestueux, triomphal! Plus de doute, la flotte de Nassau est en vue; en hâte les Espagnols lèvent le siège et Leyde est délivrée. Alors retentit radieux le psaume de la délivrance. L'œuvre fut exécutée à Bruxelles par les Mélomanes de Gand, le 5 janvier 1899, dans une fête organisée par la Société des vétérans allemands et de l'Association des soldats belges de 1870-1871, au profit du fonds de secours des deux cercles. La comtesse de Flandre qui assistait à l'exécution chargea la Commission organisatrice de présenter ses félicitations au poète et au compositeur. Un poète allemand vivement frappé par l'effet puissant qu'avait produit ce chœur flamand résolut de le traduire et a fait des démarches pressantes pour le faire exécuter dans toute l'Allemagne et même dans les colonies allemandes en Amérique.

(2) Les mélodies de 2 à 6 ont été composées pour le *Studenten liederenboek* imprimé à Bruxelles en 1899.

celle avec accomp. de piano. — 8. *Feestlied* aan M. Ph. Monckarnie avec accomp. de piano, paroles de Em. Van Goethem. — 9. *Oude liederen,* arrangement pour les enfants des écoles; accomp. par Fl. Van Duyse et J. C. Van Riemsdyk.

En 1899. — 1. 28 leçons mélodiques de solfège à changements de clefs avec accomp. de piano (Ed. Roels sœurs, Gand). — 2. *Priester zijt Gij,* mélodie avec accomp. de piano, paroles de R. Rumes. — 3. *Chant Jubilaire* pour 4 voix d'hommes et solo de ténor, dédié à S. A. R. Monseigneur le Comte de Flandres, à l'occasion de son cinquantenaire comme Président d'honneur de la S. R. des Mélomanes de Gand (12 juin 1899), paroles de Camille Verhé (1). — 4. *Gezamentlijke vrije oefeningen,* avec accomp. d'harmonie; écrit pour la fête fédérale gymnastique à l'occasion du 25e anniversaire de la fondation du club gymnastique de Gand (16 juillet 1899). — 5. *Willemslied,* exécuté par plusieurs sociétés lors de l'inauguration du monument Willems (27 août 1899). Transcription pour harmonie. — 6. *De Witte Kaproenen,* drame lyrique en 5 actes, paroles de Lod. Lievevrouw-Coopman et Gust. D'hondt (2). — 7. *Turnlied* de la société *Help u Zelf* de St Nicolas, avec accomp. de piano, paroles de Em. Tetaert. Cette chanson a été écrite à l'occasion du jubilé de 25 ans de la Société.

» 1900. — 1. *Vlaggelied,* paroles de Julius Sabbe, exécuté à St Nicolas à l'occasion de la remise du nouveau drapeau de la Garde libérale de St Nicolas. — 2. *Hulde aan den H. Maenhout,* chanson avec accomp. de piano. Existe en chœur pour 3 voix d'hommes. — 3. *A la Mémoire des soldats français morts à Gand en 1870-1871,* chœur pour 4 voix d'hommes, paroles de L. A. du Chastain (3). — 4. *Wij zijn de koene Vlaamsche knapen,* chanson populaire, paroles de Ledeganck. — 5. *Vier boompjes,* scène enfantine avec accomp. de piano, paroles de Emile Van Goethem. — 6. *Hlodwig en Clothildis,* drame-lyrique en 5 actes, paroles de Lod. Lievevrouw-Coopman. Sera exécuté pour l'ouverture de l'année théâtrale 1900-1901 au Théâtre flamand.

Oscar Roels a de plus harmonisé quelques chants grégoriens, et il a écrit des compositions diverses sous les pseudonymes de O. RACSO et SOREL.

(1) Ce chant jubilaire fut exécuté au palais de Monseigneur le Comte de Flandres le 2 juillet 1899.

(2) Ce drame a été composé pour l'inauguration du nouveau Théâtre néerlandais (1er octobre 1899); il eut 18 représentations pendant l'année Théâtrale 1899-1900. Le *Treurlied der Maagd van Gent* a paru chez l'imprimeur Vanderpoorten, Gand.

(3) Exécuté au cimetière communal de Gand le 1er juillet 1900, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats français morts à Gand en 1870-1871.

ROELS, Charles-Léopold, frère du précédent, né à Gand le 1er septembre 1860, décédé dans cette ville le 12 septembre 1893. Il entra au Conservatoire en mai 1875; dès l'année 1878 il remporta le 1er prix de solfège (c. supér.), le 1er prix d'harmonie (c. supér.) et le 1er accessit de piano (c. moyen.).

Charles Roels remplit les fonctions de moniteur, dans une classe de piano, de 1878 à 1879; il quitta le Conservatoire après avoir été nommé organiste à l'Eglise des Carmes; il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort, en 1893; il tenait aussi les orgues à l'église des Jésuites (rue d'Assaut) et il était professeur de musique au Collège de Ste Barbe (rue Savaen); enfin il dirigea les Concerts symphoniques organisés au Cercle catholique de Gand.

Charles Roels, trop tôt enlevé à l'art, est l'auteur d'un certain nombre de compositions, dont quelques-unes n'étaient pas dénuées de valeur; en voici la liste qui nous a été fournie par son frère Oscar :

I. — Musique religieuse.

1. *Te Deum* pour chœur à 4 voix d'hommes et orchestre. — 2. *Adeste Fideles,* solo pour baryton, chœur et orgue. — 3. *Deus tuorum militum* pour chœur et orchestre. — 4. *Ave Maria,* solo pour ténor, chœur et orgue. — 5. *Dominus conservet eum* pour chœur et orchestre. — 6. *Tantum ergo,* id. — 7. *Pange lingua,* pour chœur à 3 voix et orgue. — 8. *Adorate* pour chœur à 4 voix sans accomp. — 9. *Ave verum* pour chœur à 4 voix et orgue.

II. — Compositions pour la scène.

1. *De Matrozen,* scène enfantine avec accomp. de quatuor à cordes, piano et orgue. — 2. *Bertje de kleine Luitspeler,* comédie lyrique en 5 actes. — 3. *Entr'actes et chœurs* pour les drames suivants : A) *Pieter de Galeiboef,* B) *De onschuld zegepraalt.*

III. — Compositions pour orchestre ou harmonie.

1. *Une Commère,* schottisch de concert pour harmonie. — 2. *Jubelmarsch* pour orchestre ou harmonie. — 3. *Gavotte,* id.

IV. — Mélodies, chansons, etc.

1. *Kinderliefde.* — 2. *L'Ange et l'Enfant.* — 3. *Je n'ose pas vous le dire.* — 4. *Je suis discret.* — 5. *Sois ma tendre amie.* — 6. *De Voisine à Voisin.* — 7. *Het Onweder,* air. — 8. *De Verloren Zoon, id.*

ROGIER, Jean-François, né à Gand le 3 mars 1816. Il fut nommé professeur de trombone au Conservatoire de Gand en 1857 (1); il était aussi trombone-solo au Grand-Théâtre. Il mourut le 15 juillet 1859. Le 4 novembre 1860, l'Association des Artistes-Musiciens, avec le concours de la Société royale des Chœurs, organisa une grande matinée musicale à la salle du Trône de l'hôtel-de-ville, au profit de Mme Ve Rogier, mère de cinq enfants.

ROUCK, Dymphna De, née à Ledeberg le 29 juillet 1879. Elle entra au Conservatoire de Gand en avril 1890; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) et le 1er prix de piano (c. supér.) en 1895; enfin le 1er prix de musique de chambre en 1896.

Melle Dymphna De Rouck fut chargée, comme monitrice, d'un cours préparatoire de piano le 16 septembre 1895; elle donna sa démission le 15 avril 1899.

S

SAMUEL, Adolphe-Abraham, naquit à Liége le 11 juillet 1824, dans ce quartier d'Outre-Meuse où s'élevait l'humble maison qui avait été, en 1741, le berceau de Grétry. Ses parents ayant des goûts artistiques encouragèrent la vocation qui se déclarait chez leurs enfants; mais le père d'Ad. Samuel préférant pour son fils la carrière d'artiste-peintre, celui-ci entra, dès l'âge de sept ans, dans l'atelier de Van Marck; puis il fréquenta les cours de l'Académie de Liége, enfin ceux de l'Académie de Bruxelles jusqu'en 1841. Pendant qu'il se livrait sérieusement à l'étude de la peinture, il apprenait la musique sous la direction de sa sœur CAROLINE, 1er prix du Conservatoire de Liége (2); au bout d'un certain temps, le jeune homme se sentant une vocation bien déterminée pour cet art obtint l'autorisation d'entrer au Conservatoire de Liége; il avait alors *huit* ans. Il fréquenta la classe de solfège d'Etienne SOUBRE, puis celle de FRANCK; moins de trois ans après, il se faisait entendre avec succès, comme pianiste, dans un concert donné par la Société royale d'*Emulation*. En 1838, les parents d'Ad. Samuel s'établissent à Bruxelles, et l'année suivante, le jeune pianiste trouve l'occasion de se produire dans un concert organisé par l'illustre violoniste belge Charles DE BÉRIOT et la célèbre cantatrice et pianiste Pauline GARCIA, plus tard Mme VIARDOT; Ad. Samuel a sa part dans le succès que remportent les deux grands artistes. Fr. FÉTIS remarque le virtuose en herbe et il décide les parents de celui-ci à le faire entrer au Conservatoire de Bruxelles

---

(1) Plusieurs candidats s'étaient présentés; entres autres MM. H. Vandersyppen, Guillaume et Gustave De Coster, et Jean De Waele qui succéda à Rogier, en 1859.

(2) Mlle Caroline Samuel naquit à Liége le 1er novembre 1822. Elève de Daussoigne-Méhul, c'était une excellente pianiste et une musicienne intelligente. Elle mourut d'une maladie de poitrine le 15 mars 1851. On a publié, de sa composition, deux fantaisies pour le piano et des mélodies pour voix-solo avec accompagnement de piano (Bruxelles, Lahou).

pour y achever ses études. Samuel étudie l'harmonie avec Charles BOSSELET, le contrepoint et la fugue avec FÉTIS, l'orgue avec GIRSCHNER et le piano avec MICHELOT; il remporte successivement les premiers prix dans toutes les branches. En mai 1841, il est nommé répétiteur d'un cours de solfège; l'année suivante il remporte le 1er prix d'harmonie; il est alors chargé d'une classe de piano et il continue à étudier le contrepoint sous la direction de Fétis et l'orgue avec Girschner. A cette époque il abandonne définitivement l'Académie de dessin. Au concours de 1843, Ad. Samuel obtient le 1er prix de composition et le 2d prix d'orgue; l'année suivante, le 1er prix d'orgue. En 1845, malgré une maladie de poitrine qui avait mis sa vie en danger, il prend part au Grand Concours de composition musicale, et il obtient d'emblée le prix de Rome avec la cantate *Vendetta* écrite dans le genre romantico-dramatique très en honneur à cette époque. En 1846 il commence les voyages réglementaires; avant son départ, il avait écrit sa première symphonie et un opéra-comique en trois actes, *Il a rêvé,* sur un poème de BARON. Il passe le printemps et une partie de l'été à Leipzig, où il travaille sous la direction de MENDELSSOHN; au mois de juin il se rend à Berlin où il se lie avec MEYERBEER et il étudie, avec ce grand maître de l'opéra, ce qu'on est convenu d'appeler l'art des effets scéniques; à Dresde il rencontre Ferdinand HILLER. En passant par Prague et Vienne il se rend en Italie, et il arrive à Rome le 23 novembre 1846. Il séjourne pendant près de deux ans dans ce pays de la musique, notamment à Rome et à Naples; il y écrit sa 2e symphonie et un grand-opéra en 4 actes, sur des paroles italiennes : *Giovanni da Procida.* Revenu à Bruxelles dans l'automne de 1848, il fait représenter au Théâtre de la Monnaie un opéra-comique en deux actes, *Madeleine,* dont le poème lui avait été confié par SCRIBE et était dû à Van Nieuwenhuyzen dit Vaëz; puis il compose un poème symphonique, *Roland à Roncevaux,* exécuté à une séance de l'Académie; enfin un opéra de genre en 3 actes, *Les deux Prétendants,* poème de Louis SCHOONEN et qui avait été commandé par le Gouvernement.

Jusqu'à cette époque, le compositeur avait pu se livrer, sans aucun souci, à ses travaux lyriques; mais sa sœur CAROLINE, qui était le soutien de la famille, ayant succombé à une maladie de poitrine en 1851, Samuel est obligé d'abandonner momentanément ses grandes entreprises afin de remplir les devoirs de piété filiale. Le voilà professeur et critique musical : il est attaché au *National,* à l'*Echo de Bruxelles,* puis au *Télégramme;* de 1850 à 1860 il publie toutes les semaines, dans ces journaux, un feuilleton d'art; il collabore aussi à l'*Indépendance.*

En 1853, il rencontre à Londres Hector BERLIOZ qui le prend en grande affection; la partie la moins intime de sa correspondance avec l'illustre compositeur a été publiée dans le *Ménestrel* et reproduite dans l'ouvrage de M. Ad. JULLIEN.

Malgré ses nombreuses occupations, Samuel ne cesse de se livrer à la composition comme on pourra s'en convaincre en parcourant la liste de ses œuvres. Le Gouvernement le charge de faire la musique de la cantate nationale, poème de Louis HYMANS, pour l'inauguration de la Colonne du Congrès; elle fut exécutée, en 1859, lors des fêtes nationales de septembre par une phalange composée d'environ 2200 chanteurs et de 300 instrumentistes; c'est, à cette occasion, que Adolphe Samuel fut nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold. L'année suivante, un arrêté royal du 10 septembre 1860 le nomma professeur d'harmonie pratique au Conservatoire de Bruxelles.

Un des principaux titres artistiques de Samuel a été la fondation des *Concerts Populaires;* dans la circulaire qu'il lança au commencement de 1865, il disait : « *Les Concerts populaires de musique classique* sont principalement destinés à l'exé-« cution des œuvres classiques anciennes et modernes, ainsi qu'à celle d'ouvrages « distingués de compositeurs belges; ils tendent d'une part à élever le niveau moral « et intellectuel du peuple, de l'autre à étendre le goût de la bonne musique; en « outre, ils créent des ressources nouvelles aux artistes de mérite qui composent « nos orchestres et les retiennent dans notre pays..... »

Son appel eut, dès le principe, le plus brillant succès; il s'était assuré le concours financier de MM. Bischofsheim, Oppenheim, Cassel, Fortamp, Victor van Hoorde, Mme Collart, le sénateur Reyntjens, les notaires Delporte, Lagasse, Portaels, enfin de Leider, secrétaire au Ministère et de Guillaume, Directeur général au Ministère des Finances. Ces Messieurs avaient souscrit des actions de garantie pour les pertes éventuelles sur lesquelles ils ne durent payer que 10 °/o; la Banque de Belgique avançait les fonds. La ville de Bruxelles et l'Etat belge donnèrent chacun un subside de 2000 francs pour une série de *dix* concerts. Samuel reçut d'abord une indemnité de 100 frs par concert, élevée bientôt à 200. Ces concerts organisés à l'imitation de ceux que PASDELOUP avait donnés à Paris avec un succès colossal, étaient une des rares institutions de vraie culture d'art que possédait Bruxelles : il est certain, comme l'a dit POUGIN, que les Concerts populaires imprimèrent une active impulsion au développement du goût musical, non seulement à Bruxelles, mais dans toute la Belgique; ils firent connaître les meilleures productions de l'Ecole nationale qui jusqu'alors n'avait pas de débouchés, et celles de la jeune école allemande; en même temps ils révélaient au public un certain nombre d'œuvres importantes de grands maîtres tels que Bach, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, Schumann; en 1890, lorsque les Concerts populaires célébrèrent leur jubilé de 25 ans, ce fut avec gratitude et cordiale estime que les convives du banquet commémoratif burent à la santé de leur fondateur (1). Samuel fut aussi quelque temps à la tête d'une entreprise officielle qui ne répondit pas entièrement à ce que le Gouvernement en avait attendu; il s'agit des *Festivals* de musique classique créés à l'instar des Fêtes musicales du Bas-Rhin (2). Les premières de ces assises se tinrent à Bruxelles en 1869, durant trois journées, dans la nouvelle gare du Midi, dont elles furent même la fête inaugurale. Samuel présida à cette formidable levée de chanteurs, d'archets et de cuivre; il n'y avait pas moins de 1300 chanteurs et de 200 instrumentistes; on exécuta le Messie de Haendel, les Ruines d'Athènes de Beethoven, le Lucifer de Peter Benoit et une symphonie de Samuel. Parmi les solistes figuraient Marie SASSE, Henri VIEUXTEMPS et Auguste DUPONT. Plus de 8000 auditeurs dont beaucoup d'étrangers remplirent la vaste nef, et la recette pour les trois jours dépassa 75.000 francs. A la suite de ces fêtes, Ad. Samuel fut promu au grade d'Officier de l'Ordre de Léopold.

---

(1) Des concerts populaires furent organisés plus tard dans d'autres villes : à Bruges par H. WAELPUT (1845 † 1885) en 1870; à Verviers par M. KEFER en 1874; à Liége par EUG. HUTOY (1844 † 1889) en 1877.

(2) Pour l'histoire des Concerts populaires et des Festivals, voir les notices de Ad. Samuel dans *Cinquante ans de liberté* (Bruxelles, 1881, t. III, p. 340 et 355).

Un arrêté du Conseil communal de Gand du 1er décembre 1871 chargea Ad. Samuel de la direction du Conservatoire de cette ville; cette nomination fut confirmée par l'arrêté royal du 18 décembre, 1879, lorsque l'établissement fut repris par l'Etat. La même année s'ouvrirent, à Bruxelles, des cours supérieurs destinés aux demoiselles et aux dames qui désiraient compléter ou perfectionner leur éducation; ces cours comprenaient les sciences naturelles, la littérature, l'histoire, etc.; ils se donnaient au Palais des Académies, sauf les cours de chimie et de physique installés au Musée de l'industrie; Ad. Samuel s'était chargé de l'histoire de la musique et ses conférences eurent le plus vif succès.

En 1881, Ad. Samuel est nommé membre du Conseil de perfectionnement pour la musique organisé par l'arrêté royal du 27 janvier 1881. En 1874, il avait été élu membre effectif de l'Académie royale de Belgique; il fut directeur de la Classe des Beaux-Arts en 1893. En 1885, à l'occasion du cinquantenaire du Conservatoire de Gand, il fut nommé Commandeur de l'Ordre de Léopold; quelques jours après, on offrit à Samuel, à l'occasion de cette promotion, une sérénade, sous la direction de Ch. Miry; après la sérénade tout le monde se réunit dans les salons du Directeur et le corps professoral lui offrit un superbe bronze, la *Graziella* de Marioton. Le 9 janvier 1886, les élèves et anciens élèves qui avaient suivi les cours de composition de Samuel, lui présentèrent, à leur tour, son portrait entouré des leurs; à cette occasion M. Arthur Ligy prononça un discours dont nous extrayons le passage suivant : « Vos élèves de la classe de composition vous prient de vouloir « agréer le témoignage de reconnaissance qu'ils offrent à leur cher professeur. Ce « n'est pas sans émotion qu'ils se rappellent ses leçons attrayantes, son enseigne- « ment si clair, son érudition profonde, surtout son obligeance et sa bonté. Dissé- « minés dans diverses parties du pays et même à l'étranger, ils se sont réunis « cependant dans une même pensée et espèrent, comme gage de leur dévouement, « que vous voudrez accepter le souvenir qu'ils vous laissent de leur visite auprès « de vous. Ils y joignent leurs souhaits de bonheur et le vœu qu'ils forment de « vous voir de longues années à la tête du Conservatoire royal de Gand.

« Au nom des élèves,

« A. Ligy, P. Heckers, A. D'Hulst, L. Moeremans et P. Lebrun ».

Un arrêté royal de septembre 1898 décida que des subsides pouvaient être accordés aux compositeurs belges qui font représenter leurs œuvres sur un théâtre du pays, et que l'appréciation des œuvres serait soumise par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics à un comité nommé par lui. Conformément à cet arrêté, le Ministre désigna MM. Gevaert, Samuel, Dupont, Huberti et Tardieu pour faire partie de ce comité.

Ad. Samuel sut donner une forte impulsion artistique aux études musicales de l'établissement dont la direction lui avait été confiée : il institua des cours de solfège pour adultes; il organisa des concerts qui obtinrent bientôt une grande vogue. Il était aussi excellent professeur de contrepoint et de fugue, respectant avec un tact parfait la personnalité de ses élèves et leur laissant une entière liberté d'allure. Nous rappellerons les nombreux succès qu'obtinrent les élèves du Conservatoire de Gand aux concours pour le Prix de Rome (voir les résultats de ces concours, p. 202); en 1897, un fait probablement unique se présenta : *quatre* élèves de Samuel tous les quatre gantois, se présentèrent à la fois à ce concours.

Le 25 décembre 1896, une manifestation eut lieu au Conservatoire pour célébrer le 25e anniversaire de la nomination d'Ad. Samuel aux fonctions de directeur de cet établissement. Le jubilaire fut congratulé, au nom du corps professoral, par M. Beyer, qui rappela les premiers succès du jeune pianiste et l'institution des Concerts populaires à Bruxelles, œuvre d'initiative et qui rendit accessibles à la foule les compositions des jeunes. Il parla aussi du compositeur dont l'œuvre venait d'être si brillamment couronnée par l'oratorio *Christus*. A la fin de la cérémonie, on découvrit le buste en marbre offert au Maître; c'est une des œuvres les plus belles du sculpteur gantois Louis MAST.

Ad. Samuel était d'origine israélite; il avait épousé une coreligionnaire, Melle Bertha Emanuel; quelques années avant sa mort, il se convertit avec sa femme au culte catholique : ils furent baptisés dans la chapelle de l'évêché. A dater de ce moment, Ad. Samuel s'adonna tout spécialement à la musique sacrée; il composa plusieurs motets et une messe dont les thèmes empruntés aux mélodies grégoriennes étaient traités d'après un principe nouveau. Cette tentative fut fort discutée. Il produisit aussi son *Christus,* suite de tableaux de la vie de Jésus-Christ; on se rappelle encore avec quel éclat cette vaste composition fut exécutée à diverses reprises à Gand, à Bruxelles (concert Ysaye) et en Allemagne. Enfin sa dernière œuvre, un hymne à la Vierge : *Assumpta est Maria* (transcription de plain-chant), fut achevée le 28 août 1898, quelques semaines seulement avant sa mort.

Au mois de mars 1898, Ad. Samuel avait dirigé trois exécutions du 1er concert d'abonnement que le Conservatoire de Gand offrait à ses abonnés et qui se donnaient, pour la première fois, à la Salle des Pas-Perdus (Grand Vestibule) de l'Hôtel de Ville. Le soir même de la dernière séance, le directeur se sentit indisposé et, depuis lors, son état ne fit qu'empirer; le dimanche, 11 septembre à quatre heures et demie de l'après-midi, il expira. Les funérailles eurent lieu le 15 suivant; la cérémonie qui avait attiré une foule nombreuse, fut digne de l'homme dont le monde musical déplorait unanimement la perte. Avant la levée du corps, M. de Meulenaere, en sa qualité de Président de la Commission administrative du Conservatoire, prit la parole; il dit en termes émouvants un suprême adieu à l'homme de talent qui dirigeait depuis tant d'années l'Institution dont la ville de Gand a lieu d'être fière; il rappela que Samuel était une des gloires de notre pays, qu'il fut un maître dans l'art musical, et que le Conservatoire de Gand a largement profité de la science et de la renommée de son éminent directeur; il remémora ensuite la longue et brillante carrière artistique du défunt et il termina son oraison funèbre en constatant que Samuel avait été un grand artiste, un grand musicien et un excellent maître dont la Belgique doit s'enorgueillir, enfin un père de famille d'une inépuisable bonté. Un deuxième discours fut prononcé, au nom de l'Académie royale de Belgique, par son Secrétaire perpétuel M. MARCHAL, remplaçant M. Ch. TARDIEU, Directeur de la classe des Beaux-Arts, empêché d'assister à la cérémonie. Ensuite M. NÈVE prononça quelques paroles de regrets et d'hommage au nom du Gouvernement. Enfin M. BODDAERT, Echevin des Beaux-Arts de la ville de Gand, au nom de l'autorité communale, se joignit aux orateurs précédents pour déplorer la mort d'un homme qui laissera de glorieux souvenirs dans le monde musical où il occupait une situation des plus brillantes.

Vers 11 heures, le cortège funèbre quitta la mortuaire. Après la musique du 1er régiment de ligne marchaient d'abord de jeunes élèves du Conservatoire por-

tant des couronnes, puis le cercueil porté par les anciens élèves de Samuel. Les coins du poële était tenus par MM. Braun, bourgmestre; Marchal, secrétaire de l'Académie; de Meulenaere, président de la Commission administrative du Conservatoire, et Nève, délégué du Gouvernement. Suivaient ensuite les fils et les parents du défunt; derrière eux avaient pris place les membres de la Commission administrative du Conservatoire, le corps professoral, les nombreux collègues et délégués des Conservatoires et des écoles de musique du pays; enfin les élèves du Conservatoire de Gand. Après la célébration à St Bavon d'un service solennel, l'enterrement eut lieu à Gentbrugge dans le caveau de famille; au cimetière M. Beyer, le plus ancien professeur et faisant fonction de directeur du Conservatoire, fit l'éloge du défunt dans les termes suivants :

« Au nom du corps professoral du Conservatoire royal de Gand je viens rendre « un dernier hommage à celui qui, pendant 27 ans, fut son chef honoré.

« Nommé à la direction de l'Ecole de musique de notre ville en 1871, Adolphe « Samuel consacra à sa prospérité toute son énergie, son infatigable activité. Il « donna à l'enseignement cette grande impulsion dont les effets sont restés durables. « Par sa haute compétence et son dévouement, il nous a, durant sa longue car« rière, toujours servi d'exemple et de modèle.

« Des voix compétentes ont dit les mérites de notre savant Directeur comme « compositeur, comme artiste, comme écrivain.

« Je veux me borner à l'accomplissement du devoir qui m'incombe, en expri« mant notre reconnaissance à celui qui fut toujours pour nous un guide sûr et « dévoué.

« Il n'y a pas deux ans, à l'occasion du 25e anniversaire de sa nomination, « Adolphe Samuel recevait les félicitations du corps professoral. Une manifestation « toute empreinte de cordiale et affectueuse estime, nous avait réunis autour du « Maître vénéré; d'une voix unanime nous lui avions offert nos souhaits de bon« heur, de longue direction.

« Nos espérances se sont trop tôt évanouies. L'homme dont, à cette époque, « la robuste constitution semblait défier le temps, fut brisé par une cruelle maladie. « Sa santé minée par des secousses répétées, s'évanouit rapidement. Le brillant « chef d'orchestre, si alerte, si vif, si maître de la phalange qu'il était habitué à « conduire aux succès, sentit son bras vaciller; il dut délaisser les concerts, sa grande « occupation, son œuvre préférée de propagande musicale. Au bout de peu de « semaines, la mort a terrassé sa victime, enlevant au Pays l'une de ses gloires « artistiques, occasionnant au Conservatoire royal de Gand une perte profondé« ment ressentie, privant une famille éplorée d'un Epoux adoré, d'un Père ten« drement aimé.

« Cher maître, votre mémoire restera vivante au milieu de nous.

« L'institution à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir vous doit son haut « degré de prospérité; vous fûtes le principal artisan du renom dont elle jouit. « Nous n'oublierons jamais le créateur de sa gloire.

« Votre bienveillance, votre sollicitude vous ont conquis notre respectueuse sym« pathie. Votre souvenir, nous le garderons respecté.

« Cher maître, regretté Directeur, le corps professoral, l'âme émue, vous dit « un dernier adieu! »

Enfin M. Morel de Westgaver, au nom des anciens élèves et des élèves

actuels, prononça quelques paroles de reconnaissance dictées par l'estime et le respect qu'avait su inspirer Samuel à tous ceux qui avaient été appelés à profiter de ses connaissances et de son enseignement.

Nous finirons ici cette biographie par un portrait frappant de ressemblance, dû à la plume féconde du savant musicologue Maurice Kufferath, et paru dans le *Guide musical* du 18 septembre 1898 (p. 672) : « C'était une physionomie curieuse « et attachante que celle de ce petit homme au crâne chauve, au type sémite « extraordinairement prononcé, dont le regard inquiet et malicieux perçait derrière « une paire de lunettes énormes, dont le parler, en un singulier mélange d'accents « liégeois, germanique et français, précipitait, traînait ou chantait alternativement « certaines syllabes; toujours agité, ayant gardé, malgré l'âge, une vivacité surpre- « nante d'allure, et dans la conversation duquel on démêlait vite un esprit lettré, « un cerveau très actif, un musicien très érudit. »

Liste des compositions d'Ad. Samuel, d'après l'ordre chronologique :

En 1835. — *Sonate* pour piano, en mi bémol (op. 1).

» 1839. — **Ouverture* de concert en ré (op. 2).

» 1841. — **Concerto* pour clarinette et orchestre (op. 3).

» 1843. — *Jeanne d'Arc,* cantate pour soprano et orchestre (op. 4).

» 1844. — **Quatuor* pour instruments à archets en mi bémol (op. 5).

» 1845 et 1846. — 1. **La Vendetta,* cantate pour soprano-solo et orchestre composée pour le concours dit du Prix de Rome (op. 6). — 2. *Il a rêvé,* opéra-comique en 3 actes, poème de Baron (op. 7). — 3. *1re *symphonie,* en la majeur (op. 8).

» 1847. — *2me *symphonie,* en la mineur, exécutée au Conservatoire de Bruxelles, en septembre 1849 (op. 9).

» 1848. — **Giovanni da Procida,* grand opéra en 4 actes, paroles italiennes (op. 10).

» 1849. — 1. **Madeleine,* opéra-comique en deux actes, poème d'Eug. Scribe et Gust. Vaëz, représenté au Théâtre de la Monnaie à Bruxelles le 19 décembre 1849 (1) (op. 11). — 2. **Cours d'accompagnement* de la basse chiffrée (Edit. Schott frères, Bruxelles).

» 1850. — 1. *Le Coche et la Mouche,* fable de La Fontaine, avec accomp. de piano. — 2. **Roland à Roncevaux,* fragments symphoniques (op. 12). — 3. **Hymne funéraire* pour voix d'hommes sans accomp., poésie de Ch. Potvin (op. 13).

» 1851. — 1. *Pâle Etoile du soir,* chœur pour voix d'hommes sans accomp., poésie d'Alfred de Musset (Edit. J.-B. Katto, Bruxelles) (op. 14). — 2. **Deux chœurs* à trois voix, sans accomp., paroles de Mme Ruelens (id.) (op. 14bis). — 3. *La Colombe,* mélodie antique pour une voix et piano, poésie de Jules Lacroix (dans le tes-

(1) Voir l'analyse faite par Edouard Fétis (*Indépendance*, 24 décembre 1849).

tament de César publié par Meine) (op. 15). — 4. *Chœur* pour *Esther* de Racine, pour voix de femmes et piano (Ed. Schott); et chœur pour voix mixtes avec orchestre (op. 16). — 5. **Les deux Prétendants,* opéra-comique en trois actes, paroles de Louis Schoonen (1) (op. 17). — 6. *Deux Mélodies* pour le piano : *a*) Simple mélodie, *b*) Sérénade espagnole (Ed. Schott) (op. 18).

En 1852. — 1. **Quatre Motets :* A) *Ave Maria,* B) *Salve Regina,* C) *Pater Noster,* D) *Tantum Ergo* pour chœurs et orgue (Publiés chez Schott) (op. 19). — 2. **Deux mélodies* pour chant et piano, poésie de Victor Hugo (tirée des châtiments) (Publiées chez Pauweloos, Bruxelles) (op. 20). — 3. *La Femelle? Elle est morte,* mélodie, poésie de Victor Hugo (des Châtiments) (op. 21). — 4. *Chansons populaires* (les Châtiments) (op. 22).

» 1853. — 1. **La Prière,* chœur à 3 voix égales, paroles de Mme Ruelens (Louise Stappaerts) et *Vite une chanson* (Edit. J.-B. Katto, Bruxelles) (op. 22bis). — 2. **Quatre chœurs* pour 3 voix égales et piano (Publiés chez Meyne) (op. 23). — 3. **Quatre mélodies,* chansons de Printemps, poésie de Van Hasselt (op. 24).

» 1854. — **L'Heure de la Retraite,* opéra-comique en deux actes, poème d'Eug. Van Bemmel (op. 25).

» 1855. — 1. **Musique mélodramatique* pour le drame de Potvin *Les Gueux,* pour orchestre, solos et chœur (op. 26). — 2. *L'Union fait la Force,* cantate pour voix d'hommes et fanfare, poème de Lefèvre (composée pour le jubilé de Léopold I) (op. 27).

» 1858. — **3me symphonie,* en mi mineur (2) (op. 28).

» 1859. — **Cantate nationale* pour deux chœurs et harmonie; poésie de L. Hymans (composée pour l'inauguration de la Colonne du Congrès) (3) (op. 29).

---

(1) Une cavatine de cet opéra qui avait été commandé par le Gouvernement a été publiée par les frères Schott, Bruxelles.

(2) M. Th. Jouret fit l'analyse suivante de cette symphonie : « La couleur du début est « sombre, le poète veut résister aux pensées qui l'assiègent; une lutte, une lutte ardente s'engage « et éveille tous les tumultes et toutes les révoltes de ce cœur torturé ; haletant et sentant ses « forces s'épuiser avant son courage, il arrête sa course furieuse, et, comme le gladiateur antique « semble dans une dernière phase pleine de douceur et de résignation se préparer à tomber » noblement sous les coups de la fatalité qui le poursuit.

« L'adagio est d'un dessin moins heurté, plus large et plus grand, c'est la rêverie succédant « à la souffrance. Le Scherzo vient jeter sa note joyeuse dans le poème intime.... »

(3) Voici comment Ed. Gregoir a apprécié la cantate (*L'Art musical en Belgique*, page 38) : « L'œuvre de M. Samuel est très mélodique, magistrale, d'un style large et d'une grande « puissance. Son orchestration est riche et féconde en ressources, ses pensées se développent avec « pleine liberté, ses oppositions sont habilement contrastées sans qu'il se fasse aucun heurt entr'elles, « car il sait l'art si difficile de combiner les nuances et de ménager les transitions.

« La finale, dans laquelle l'artiste fait intervenir le chant de la *Brabançonne* pour caractériser « son œuvre, est d'une remarquable énergie, et l'effet est puissant. »

En 1861. — 1. †*Cours d'harmonie pratique* (Publié chez Schott) (op. 30). — 2. **Deux mélodies religieuses,* poésie de Turquity (id.) (op. 31). — 3. **Deux mélodies allemandes,* poésie de Henri Heyne (Publiées chez Schloss à Cologne (op. 32).

» 1863. — **4me symphonie,* en ré mineur. Exécutée avec succès à Saint-Pétersbourg en 1897 (op. 33).

» 1866. — *2me quatuor* pour archets en si mineur (op. 34).

» 1869. — 1. **5me symphonie,* en si bémol (op. 35). — 2. *Ave Maria* pour chœur, orchestre et orgue (op. 36).

» 1871. — **Deux mélodies allemandes,* traduction de Van Hasselt et Rongé (Publiées par Enoch à Paris) (op. 37).

» 1875. — **De Wederkomst,* cantate pour solos, chœurs et orchestre; poème d'Em. Hiel, traduction française de G. Antheunis (composée pour un festival de la Société des Chœurs de Gand (op. 38).

» 1879. — **Les Fugitifs,* chœur pour voix d'hommes, sans accomp., poésie de L. Solvay (composé pour le concours d'Orphéons organisé par la Société des Mélomanes à Gand) (op. 39).

» 1880. — **Léopold I,* cantate pour voix d'hommes et fanfare, poème de L. Solvay (composée pour l'inauguration du Monument de Laeken) (op. 40).

» 1881. — *Le Récit de Théramène* de Racine; scène pour ténor et piano (op. 41).

» 1882. — **Amor Lex Aeterna,* cycle lyrique en six parties pour solos, chœurs, orchestre et orgue; poème de Gust. Lagye (composé pour un festival de la Société des Mélomanes de Gand) (op. 42).

» 1885. — *Un quatuor pour instruments à archets* (couronné par l'Académie royale de Belgique par un prix de 1000 francs).

» 1886. — **Livre de lecture musicale* formant un recueil des airs nationaux les plus caractéristiques rangés dans un ordre progressif avec l'indication de leur structure rythmique (Ed. Lemoine fils, Paris) (op. 43).

» 1891. — **6me symphonie,* en ré mineur (Publ. par Junne à Leipzig) (op. 44).

» 1893. — 1. **Quatre-vingts solfèges mélodiques* pour l'étude élémentaire de la lecture musicale et les premiers développements du goût et du style (Ed. Paul Dupont, Paris) (op 45). — 2. *Petite Méthode de piano* pour les petits enfants (Ed. Mme Beyer, Gand) (op. 46). — 3. **Six Mélodies* pour chant et piano (Ed. Paul Dupont, Paris) (op. 47).

» 1894. — **Christus,* symphonie mystique (n° 7) pour orchestre, chœurs et orgue (op. 48).

» 1895. — 1. *Méthode élémentaire de piano* faisant suite à la Petite Méthode. — 2. *Méthode de piano* (Ed. Mme Beyer, Gand) (op. 49).

En 1896. — 1. **Trois motets* pour voix et orgue : I. *Tutela Praesens*, II. *Jesu Redemptor*, III. *Tantum Ergo* (Ed. Mme G. Beyer, Gand) (op. 51). — 2. *Douze pièces* pour le piano (complément de la méthode élémentaire) : A) *Andantino;* B) *Gavotte;* C) *Sérénade;* D) *Plaintive confidence;* E) *Regrets;* F) *Abandon;* G) *Menuet;* H) *Mazurka;* I) *Sur l'Onde;* J) *Petite Marche;* K) *Rêverie;* L) *Marionnettes* (Ed. Mme G. Beyer, Gand) (op. 52). — 3. *Trois pièces caractéristiques* pour le piano (id.).

» 1897. — **Messe* en ré mineur pour voix égales et orgue (Ed. Ve Léopold Muraille, Liége) (op. 53).

» 1898. — 1. **Psaume de David,* chœur imposé pour le concours de chant d'ensemble organisé par les Mélomanes de Gand en 1898. Cette œuvre fit une profonde impression; elle est considérée comme un chef-d'œuvre du genre. — 2. *Hymne à la Vierge : Assumpta est Maria,* transcription de plain-chant.

Nous mentionnerons encore :

1. *Trois morceaux pour chant et piano : A) *Vieille chanson,* paroles de Henri Heine; B) *Extase,* mélodie sur des paroles de Victor Hugo; C) *Chant de Mai,* mélodie sur des paroles de Goethe (Edit. Paul Dupont, Paris).
2. *Huit lieder allemands avec texte français et flamand : A) *Bien aimée;* B) *Contemplation;* C) *Adieu;* D) *Loin de ces lieux;* E) *J'attends le bien aimé;* F) *Voyage nocturne;* G) *Le Rêve;* H) *Très ancienne aventure* (Ed. Mme Beyer, Gand).
3. *Une quarantaine de mélodies pour voix seules et piano en manuscrit.
4. Les ouvrages de littérature musicale suivants :

I. — Dans les *Bulletins* de l'Académie royale de Belgique (t. XXVI, p. 405) : *L'Art libre et l'enseignement de la musique.*

II. — Dans la *Revue trimestrielle :*

1° *Notice sur la musique des Indiens et des Chinois.*

2° » *sur la situation de l'art musical à l'époque actuelle.*

III. — Dans la *Civilisation : Voyage musical en Italie.*

IV. — Dans la *Patria Belgica : Résumé de l'histoire de la musique en Belgique* (1875).

V. — Dans la *Belgique à l'Exposition universelle : Notice sur les instruments de musique à l'Exposition de Paris* (1878).

VI. — Dans *Cinquante ans de liberté : La musique en Belgique et les musiciens belges depuis 1830* (1889).

VII. — Dans le *Guide Musical :*

1° *Les nouvelles œuvres symphoniques de M. Fétis* (1864, n° 44 à 46)

2° *Rapport sur les travaux de la section des Beaux-Arts au Congrès de Bruxelles* (1862, 2 octobre).

Ad. Samuel a écrit de plus de nombreux articles de critique musi-

cale publiés dans la *Civilisation*, l'*Echo de Bruxelles*, le *Télégraphe*, l'*Indépendance belge*, la *Revue trimestrielle*, l'*Art universel*, la *Flandre libérale* (de 1849 à 1878). Il s'est occupé également d'écrire une *Histoire générale et populaire de la musique* (inachevée).

Voir *Notices biographiques et bibliographiques de l'Académie royale de Belgique* (1896, 4e éd., p. 778).

SAUVEUR, Toussaint-Célestin, né à Liége le 3 décembre 1840. Il fit ses études au Conservatoire de sa ville natale; il y remporta, en 1858, le 1er prix de cornet à pistons. Il tint l'emploi de 1er cornet et de bugle au théâtre de Liége, à l'orchestre de Spa et à plusieurs théâtres de France, d'Ostende, de Rotterdam, etc.

En 1871, T. Sauveur tenait l'emploi de trompette-solo au Grand-Théâtre de Gand et le 1er octobre de cette année il fut nommé professeur *ad interim* de bugle, de cornet et de trompette au Conservatoire de Gand; l'arrêté royal du 30 décembre 1871 l'a nommé définitivement.

Il a publié quelques études, exercices et transcriptions pour le cornet et pour la trompette :

1. — *Exercices journaliers et progressifs en quatre parties pour cornet à pistons, bugle ou trompette (2e éd.).
2. — Transcriptions des maîtres italiens pour deux cornets à pistons (en deux suites).
3. — Transcriptions des préludes et inventions de Bach, pour deux cornets à pistons.
4. — *24 grandes études techniques pour cornet ou bugle (en deux parties).
5. — *Exercices en forme d'études sur la technique de la trompette chromatique.
6. — Transcriptions des principaux airs des oratorios de Haendel. (Plusieurs de ces morceaux ont été exécutés aux concours des Conservatoires de Gand et de Bruxelles.)

SAUVEUR, Marie. Voir *Melle*, Marie Van.

SCHIDLIK (1), Franz, né à Thomasdorf (hameau près de Nixdorf, en Bohême) le 13 janvier 1814. Il aima la musique depuis sa plus tendre enfance sans toute-

(1) Les renseignements que nous donnons ici sont tirés, en grande partie, d'une autobiographie qui a paru dans les *Mittheilungen des Nordböhmischen Excursions-Clubs*, publ. par le Prof. A. Paudler (4e année, Böhm-Leipa, 1881).

fois songer à en faire sa carrière, car il ne rêvait que de devenir garde-forestier comme son père. Quand il allait vagabonder dans les bois, il prenait toujours avec lui, outre son fusil, sa flûte sur laquelle il tâchait d'exprimer sa joie ou ses chagrins par des mélodies qu'il improvisait. Un jour le baron de Salm vint visiter ses propriétés qui étaient sous la surveillance du père de Schidlik; il eut l'occasion d'entendre l'enfant, qui avait alors une douzaine d'années, et qui jouait sur son instrument de prédilection; il fut charmé de ses dispositions. Quelques mois après, le père de Franz Schidlik conduisait son fils à Prague, au château du baron qui le mit au Conservatoire (1828). Cet établissement était installé au couvent des Dominicains, édifice sévère entouré de hautes murailles; l'enfant, regrettant ses bois et ses montagnes, eut bien de la peine à se faire à sa nouvelle vie, et il nourrit souvent le dessein de s'enfuir de la prison où il s'étiolait. Un jour, dans un concert, il entendit un instrument qu'il ne connaissait pas : c'était le hautbois; il fut charmé et il prit la résolution d'égaler un jour l'artiste qu'il venait d'applaudir. Il eut d'abord pour professeur un hongrois nommé ZOMB; et, quand celui-ci partit pour la Galicie, il continua ses études avec Jean BAUER. Il travaillait nuit et jour. Bientôt il put faire ses débuts dans les concerts du Conservatoire. En 1833, il joua en présence de leurs Majestés l'Empereur et l'Impératrice d'Autriche, qui complimentèrent le jeune virtuose.

Après avoir quitté le Conservatoire, Schidlik fit une tournée à Teplitz où il joua devant le Roi et la Reine de Prusse; le célèbre SPONTINI lui donna une lettre de recommandation pour le Directeur général CAVAS, à St Petersbourg; en même temps, il recevait un engagement pour Francfort s/M où il resta pendant les années 1834 et 1835; mais fatigué de la vie d'orchestre, il reprit ses voyages artistiques. Il alla d'abord à Edimbourg; il se rendit ensuite à Anvers dans l'intention de s'embarquer pour le nouveau monde; arrivé dans cette ville il fait porter ses bagages à bord du navire sur lequel il devait s'embarquer et il se rend chez l'éditeur de musique SCHOTT, auquel il devait remettre une lettre dont on l'avait chargé; par hasard, Schidlik rencontre chez Schott, VIEUXTEMPS et François SERVAIS qui devaient jouer le même soir dans un concert; ils engagent Schidlik à s'y faire entendre aussi; l'artiste consent; il obtient un véritable succès; de tous les côtés affluent des propositions pour le retenir à Anvers; deux riches négociants font reprendre les bagages à bord du bâteau et lui donnent l'hospitalité. Schidlik resta à Anvers pendant trois ans; au bout de ce temps il accepta un engagement comme chef de musique au 8e régiment de ligne; à peine trois années s'étaient-elles écoulées qu'il fut attaché, à Bruxelles, au Théâtre de la Monnaie et à la Chapelle royale comme hautbois-solo. Sa réputation définitivement établie, des propositions brillantes lui viennent de tous les côtés; il est invité à se faire entendre dans toutes les solennités musicales importantes; c'est ainsi qu'il joue dans des concerts donnés par THALBERG, LISTZ, etc.

Dès l'année 1842, l'administration du Conservatoire de Gand lui avait proposé la place de professeur de hautbois; Schidlik ne put accepter cette offre à cause de ses engagements à Bruxelles, qu'on ne lui permettait pas de rompre. En 1844 et 1845 il séjourna en Angleterre; à Londres il fut engagé comme 1er hautbois-solo au Théâtre de Covent-Garden; il retourna ensuite à Bruxelles. Vers cette époque on lui avait fait l'offre de la place de maître de chapelle dans un régiment anglais en garnison dans l'Amérique du Nord aux conditions les plus brillantes. Le 5 juin

1847 le Conseil communal de Gand le nommait pour la 2e fois professeur au Conservatoire. Schidlik marié et père de famille renonça à s'expatrier et accepta définitivement la place de Gand. En 1864, il fut aussi chargé de l'enseignement du cor anglais : cet instrument était encore peu connu à cette époque; et Schidlik, grâce à ses soins et à ses perfectionnements, a l'honneur d'avoir élevé le cor anglais au rang d'instrument de concert.

Schidlik fut admis à la retraite par l'arrêté royal du 1er décembre 1882 (il avait 68 ans); mais il continua de faire l'*interim* jusqu'à la nomination, le 30 avril 1883, de son successeur, M. LEBERT. Il est chevalier de l'Ordre de Léopold depuis le 14 mai 1881 et décoré de la croix civique de 1re classe depuis le 17 septembre 1885. Il passe sa verte vieillesse à Bruxelles, chez sa fille aimée, pianiste et cantatrice remarquable, qui a épousé le peintre bien connu Félix Cogen.

SCHILPP, Louis, né à Heilbronn (Würtemberg) en 1812 et décédé à Gand le 4 décembre 1866, à la suite d'une congestion cérébrale. Il avait été nommé professseur, au Conservatoire de Gand, le 12 juillet 1841, lors de l'organisation du cours de basson. Il possédait une magnifique voix de fort-ténor et, après un concert, où il s'était fait entendre, l'opinion publique l'avait désigné pour prendre la direction du cours de chant (*Journal des Flandres,* 8-9 mars 1846). Schilpp dirigea à la satisfaction générale la *Société chorale philharmonique;* il composa pour elle des chœurs qui eurent du succès.

SCHOOFS, Amélie, née à Gosselies le 2 mai 1867. Elle entra au Conservatoire de Gand en 1881; elle y remporta le 1er prix de piano (c. supér.) en 1884, et le 1er prix de basse chiffrée en 1889.

Melle Amélie Schoofs fut nommée monitrice d'un cours préparatoire de piano le 15 octobre 1884. Elle quitta le Conservatoire à la fin de l'année scolaire 1888-1889.

SMET, Charles-Auguste De, né à Gand le 12 avril 1819. Il entra au Conservatoire lors de la fondation de celui-ci (1835); il y remporta le 1er prix de violon (classe d'Andries) en 1840.

Charles Desmet fut nommé répétiteur d'un cours de violon le 20 mai 1842; il remplit ces fonctions jusqu'à sa mise à la retraite, le 31 août 1887. Il fut aussi attaché à l'orchestre du Grand-Théâtre de notre ville, pendant plus d'un demi siècle, de 1840 à 1893. Il a reçu la médaille civique de 1re classe en 1885.

SMIT, Johann, né à Utrecht le 23 mai 1862. Il fit ses premières études musicales dans sa ville natale, sous la direction de deux habiles professeurs, MM. SCHIRMER et Jean DAHMEN. A douze ans, il se faisait déjà entendre dans les concerts. Une bourse de 1200 florins, fondée par Madame REIGER, ayant été mise au concours, le jeune Smit l'emporta sur huit concurrents; et, grâce à cette bourse, et sur le conseil de JOACHIM, il alla continuer ses études au Conservatoire de La Haye, où le professeur de violon était alors l'artiste bien connu Jean-Georges MULDER. A 16 ans, Smit obtient le diplôme de capacité; il passe ensuite deux ans à Paris où il travaille à se perfectionner avec notre grand violoniste Hubert LÉONARD.

Après avoir achevé définitivement ses études, il commence sa carrière de virtuose. Il fait ses débuts à Amsterdam, dans un concert dirigé par Guill. STUMPFF; il est accueilli avec beaucoup d'enthousiasme. Il se rend ensuite en Allemagne; il se fait entendre à Berlin et Benjamin BILSE l'engage sur le champ comme premier *concert-meister* de son tant célèbre orchestre; accompagnant Bilse dans ses pérégrinations, Smit se fait connaître partout en Allemagne. Au bout de trois ans, Johann Smit se retire pour continuer ses tournées artistiques et il retourne recueillir de nouveaux lauriers en Hollande. C'est à la suite de ces succès que Mme REIGER, son ancienne protectrice, lui fait don d'un magnifique Stradivarius. En 1887, Smit est engagé aux concerts de l'Association des artistes à Bruxelles; ensuite il se rend à Paris où il est engagé par Colonne pour un de ses concerts au Châtelet; son succès est tel qu'il est aussi engagé pour le concert suivant. Il se fait entendre ensuite dans les principales villes de France : à Bordeaux, Nice, etc. En 1889, il passe une partie de l'été à Pavlowski, résidence du Grand duc Constantin, et lieu de villégiature à une demi-heure de Saint-Pétersbourg. C'est la même année qu'un arrêté royal du 7 septembre le nomme professeur d'un des deux cours de violon du Conservatoire de Gand, devenu vacant par suite de la mise à la retraite de B. Lagye (13 juillet 1889). Un arrêté royal du 30 décembre 1891 l'a chargé en outre de l'enseignement de l'alto.

Depuis sa nomination de professeur, le virtuose n'a pas discontinué de se faire entendre dans les concerts où son talent est vivement apprécié; nous citerons entre autres ses succès, en 1897, à la *Musikalische Gesellschaft* à Cologne, où il joua le concerto en ré de PAGANINI : mécanisme admirable, pureté et beauté extraordinaire du son, disaient les journaux de Cologne. Mais c'est surtout en Russie, où il est appelé régulièrement chaque été, depuis une dizaine d'années, qu'il jouit d'une réputation incontestée; voici la traduction d'un article paru dans le journal russe *Le Nivosti*, n° du 20 août 1900 : « Le 18 août a eu lieu à Pavlowski, le concert au bénéfice du violoniste de grand talent, M. Johann Smit qui a joué plusieurs fois pendant cette saison avec un succès bien mérité; sans parler des applaudissements unanimes et des bis infinis, la sympathie de l'auditoire pour le fameux virtuose s'est manifestée par une couronne en argent massif et d'autres cadeaux de valeur qui lui furent offerts ». Enfin voici l'appréciation du *Hérold*, journal allemand qui paraît à Saint-Pétersbourg : « Endloser Jubel begrüsste den Künstler und « unübertrefflichen Meister der Violine Herrn Smit für seine Phantasie über Othello « von Ernst. Das geradezu vollendet schöne Spiel risz alles mit sich fort. Die « wunderbare Reinheit des Strichs, die reisige Kraft, das selten reine Staccato « und die kunstlerisch ausgeführten Terzen bis hinauf in der höchsten Discant « waren von bewunderungswürdiger Reinheit. »

Johann SMIT

Le Gouvernement français l'a nommé Officier d'Académie en 1894; l'arrêté royal du 7 mai 1900 l'a nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.

SOETAERT, Jacques-Norbert, né à Oostkerke (Fl. Occid.), le 8 novembre 1813. Il entra au Conservatoire de Gand, dès sa fondation en 1835; il fut proclamé premier au cours de piano de De Somere et au cours d'harmonie de Mengal, en 1838. Il se perfectionna ensuite dans l'art de la composition sous la direction de C.-L. HANSSENS (1802 † 1871) qui l'avait pris en amitié. Dès 1840, on exécuta, au Casino, son ouverture en mi bémol pour grand orchestre; elle fut accueillie avec beaucoup de faveur (*Organe des Flandres,* 11 juin 1840); en août 1843, on exécuta encore, au Casino, son ouverture en ut; la même année, il remporta une mention honorable au grand concours de composition musicale, dit du Prix de Rome.

Dès l'année 1836, Soetaert avait été chargé, comme répétiteur, du 2d cours de piano au Conservatoire de Gand; il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort survenue le 10 mars 1845.

Les quelques œuvres instrumentales telles que sa grande valse pour orchestre (juillet 1839), ses pièces pour piano, ses ouvertures, sa cantate *Loyse de Monford* qui lui valut une mention honorable au concours du Prix de Rome, en 1843, etc. avaient montré en Soetaert un musicien de talent et d'avenir; malheureusement une mort prématurée vint le frapper avant qu'il ait pu faire publier aucune de ses compositions.

SOIRON, Julien-Hubert-Barbe, né à St Josse-ten-Noode le 13 janvier 1870.

Musicien au 1er régiment de ligne, il entra au Conservatoire de Gand en janvier 1887 et il fréquenta le cours de solfège individuel de M. VAN BOECKXSEL, d'ensemble vocal de NEVEJANS et de trombone de DE WAELE; il remporta le 1er prix de trombone en 1892 et puis il quitta le Conservatoire.

Il entra comme commis dans une banque; à la suite de la démission de Duquesne, aide-bibliothécaire, à titre provisoire du Conservatoire de Gand, Soiron par un arrêté ministériel du 25 février 1898 a été nommé aide-bibliothécaire, *ad interim.*

SOMERE, Edouard-Constantin De, dit *Somers,* né à Gand le 10 février 1798. Son père, organiste à la cathédrale de St Bavon et à l'église paroissiale de St Michel, le destina de bonne heure à l'art musical pour lequel il semblait avoir une vocation innée. Sous la direction de son père, le jeune De Somere fit des progrès rapides, de sorte que, dès l'âge de onze ans, il put suppléer son père comme organiste à l'église de St Michel; plus tard, il fut nommé titulaire de cette place; il en remplit les fonctions jusqu'aux derniers jours de sa vie.

Le talent du jeune artiste ne fit que grandir; c'était un lecteur et un accompagnateur excellent, plein d'enthousiasme pour la bonne musique; bientôt il fut réputé l'un des meilleurs organistes du pays. Il était à la fois pianiste et altiste de talent : il remplit avec distinction, pendant plus de vingt-cinq ans, la place d'alto-solo au Grand-Théâtre de Gand.

Dès 1825, Edouard De Somere organisa des réunions musicales qu'on peut considérer comme l'origine des concerts donnés depuis lors à Gand. En 1834, il fonda et dirigea, avec J. Mengal, la Société des Chœurs, qui donna naissance plus tard aux nombreuses sociétés de chant d'ensemble de cette ville. Il avait formé une bibliothèque de musique composée de plus de mille morceaux à grand orchestre, tels que symphonies, ouvertures, oratorios, chœurs, etc. Il contribua beaucoup à répandre le goût de l'art musical dans tout ce qu'il y a de noble et d'élevé; il accueillait avec la plus charmante affabilité les artistes étrangers qu'il aidait de ses conseils et bien souvent de sa bourse. En 1835, De Somer était directeur-adjoint de la section de musique de la Société royale des Beaux-Arts de Gand, et il prit une part active aux instances que cette société fit auprès du Conseil de Régence pour l'organisation d'une école supérieure de musique; aussi, lorsque la fondation du Conservatoire fut décidée, fut-il un des premiers auquel on présenta une place de professeur au nouvel établissement; le 13 mai 1835 il fut chargé officiellement de la classe de piano. Il occupa cette position jusqu'à sa mort, survenue accidentellement alors qu'il revenait de la campagne, où il avait donné une leçon particulière à Melle Lauwick (actuellement Mme Groverman) : attaqué par un dogue, il fit un bond par dessus un fossé pour échapper à la fureur de l'animal; l'effort qu'il fit étrangla une hernie dont il était affligé, et il expira le 14 avril 1846 (1).

Les funérailles de De Somere eurent lieu avec pompe; un discours fut prononcé sur sa tombe par l'avocat Rolin, alors échevin de la ville de Gand et plus tard Ministre; l'honorable magistrat, dans une chaleureuse improvisation qui produisit une impression profonde sur les assistants, retraça les belles qualités qui distinguaient Edouard De Somere et le vide qu'il laissait dans le monde artiste.

De Somere composa plusieurs œuvres musicales; mais son extrême modestie ne voulut en livrer que quelques-unes à l'impression. Nous donnons ci-après la liste des compositions que nous avons pu découvrir; les n^os^ marqués d'un astérisque ont été remis en don, en octobre 1896, à la bibliothèque du Conservatoire de Gand, par M. A. De Somere, fils d'Edouard De Somere :

1. *Tantum ergo.* — 2. *Ecce panis.* — *3. *O sacrum convivium* pour haute-contre, taille et basse taille. — 4. *Dixit Dominus.* — 5. *Alma.* — 6. *Un chœur.* — *7. *Trois ouvertures* à grand orchestre (1816, 1819, 1830). — *8. *Un air* et *Récitatif* avec accomp. d'orchestre (1819). — *9. *Morceau d'ensemble* du *Don Juan* de Mozart pour orchestre

(1) Le Baron de Mornay a écrit une notice biographique de De Somere dans le *Nécrologe universel du XIXe siècle* (Paris, 1846); il dit que De Somere est mort d'une affection rhumatismale; ce renseignement est erroné.

(1817). — 10. *Trois petites sonates* pour le piano. — 11. *Une grande sonate* pour le piano avec violon obligé. — 12. *Un air hongrois* avec variations, pour piano. — 13. *Une sonate* pour orgue. — *14 *Un air varié* pour clarinette avec accomp. d'orchestre (1818). — *15. *Jean de Paris,* opéra-comique en 2 actes, musique de Boieldieu, arrangé pour le piano-forte (1816). — *16. *43 sérénades* pour chant avec accomp. d'orchestre. — *17. *1er mélange* sur des thèmes de la *Dame Blanche,* pour orchestre (1826). — *18. *2me mélange* sur des thèmes de *Moïse,* id. (1828). — *19. *3me mélange* sur les airs favoris de Masaniello, id. (1823). — *20. *Souvenirs de la Muette et du Comte Ory,* fantaisie à grand orchestre (1829). — *21. *Thème avec six variations* de Pleyel arrangés pour orchestre (1816). — *22 *Fantaisie et variations* à grand orchestre sur la *Marche des Grecs* du *Siège de Corinthe* (1829). — *23. *Fantaisie* pour orchestre. — *24. *Mélange* en trio sur les airs de la *Dame Blanche* pour piano, violon et basse (1827). — *25. *Un air varié* pour le piano (1816). — *26. *Romance* avec accomp. d'orchestre. — *27. *Introduction suivie d'une polonaise* pour orchestre (1820). — *28. *1re symphonie* à grand orchestre (1820). — *29. *2me symphonie* id. (1820). — *30. *Romances* avec accomp. de piano (éditées) : A) *Silence l'amour dort,* à deux voix (gravée par Me Beauclair); B) *La confidence,* à une voix; paroles de P. V. D. S. dédiée à J. Merlé de l'opéra comique de Paris; C) *L'absence,* à une voix; paroles de L. J. Mabilde (n° 45 de l'*Album des Dames,* 12e livraison); D) *L'Empire de l'amour,* à une voix; paroles de La Harpe (n° 12); E) *Ecoutez-moi,* à une voix; dédiée à Mlle Marie H. (Bruxelles, bureau du journal l'*Orphée,* 2e année, 12e livraison, 35).

STEVENS, Victor, né à Gand le 19 mars 1868. Il entra au Conservatoire en 1881; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1886; le 1er prix d'harmonie en 1888; le 2d prix de contrepoint en 1889; enfin le 1er prix de composition et de fugue en 1892.

Victor Stevens fut moniteur d'un cours préparatoire de solfège de 1886 à 1890.

SUTTER, Charles De, né à Renaix le 25 février 1878. Il entra au Conservatoire de Gand en 1894; il y remporta le 1er accessit de solfège (c. moyen) en 1895; le 1er prix de piano (c. supér.) en 1898 et le 2d prix d'harmonie (c. supér.) en 1899. Il a été nommé moniteur d'un cours préparatoire de piano, le 20 octobre 1896. Il occupe la place d'organiste à l'Eglise St Pierre depuis septembre 1899.

SUY, Gustave-Jacques-François, né à Gand le 8 août 1853. Il entra au Conservatoire en avril 1863; il y remporta le 2d prix d'harmonie (3e div.) en 1871; le 1er prix de violon (c. supér.) et d'alto en 1874.

Gustave Suy fut moniteur d'un cours préparatoire de violon pendant l'année scolaire 1871-1872.

SWERT, Pierre-Julien (dit Jules) De, né à Louvain le 16 août 1843 (1). Son père Herman De Swert (1803 † 1873), maître de chapelle à la cathédrale de Louvain et professeur à l'Académie, s'occupa d'abord de son éducation musicale, et l'enfant fit de si rapides progrès qu'il put se produire en public, avec succès, avant d'avoir atteint sa neuvième année. En 1856 il entra dans la classe de François Servais, au Conservatoire de Bruxelles; son maître lui prédit qu'il serait son successeur dans l'art; en 1858 il obtient le 1er prix de violoncelle. Il part alors pour Paris où il remporte de grands triomphes, auprès des connaisseurs, par l'exécution géniale des concertos de Mendelssohn et de Beethoven qu'il avait transcrits pour le violoncelle. C'est après une de ces exécutions que Rossini s'écria . « Quand même il ne ferait que conserver son mécanisme actuel, ce serait un des plus habiles violoncellistes du siècle ».

De Swert est nommé professeur de violoncelle à Luxembourg. Enthousiaste de la musique allemande, il ne tarde pas à se rendre dans le pays qui l'attirait et qui devient pour lui une seconde patrie: en 1865, il accepte à Düsseldorf la place de directeur de musique (*Concertmeister*). Trois ans après, il se rend à Weimar où il obtient la place de virtuose de chambre (*Kamervirtuos*) du grand duc. De là il part pour Berlin où il donne, avec Charles Tausig, plusieurs concerts brillants; le maître de concerts étant venu à mourir, quarante-trois concurrents briguèrent cet emploi honorifique; ce fut De Swert qui l'emporta sur tous; mais son humeur vagabonde le reprend; il donne sa démission en décembre 1872 pour se consacrer complètement à ses voyages artistiques et à la composition.

Après avoir quitté Berlin au printemps de 1873, il passe l'été à Spa où il est chargé d'organiser et de diriger une grande fête musicale. Bientôt après, il entreprend, avec l'impresario ULLMAN puis avec le pianiste Raphaël JOSEFFY, de grands voyages artistiques en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Autriche, etc Partout il a le plus grand succès. A Königsberg, De Swert fait entendre un concerto de sa composition; « cette œuvre », disait le *Königsberger Zeitung*, « est écrite dans le « style Wagnérien et a produit une profonde impression; De Swert, le virtuose y « a déployé toutes les merveilleuses qualités de son talent et s'est joué avec une « aisance parfaite des nombreuses difficultés dont il a parsemé son œuvre. Un « air de Bach et sa transcription de l'*All' ongarese*, de Schubert, qu'il a joués « ensuite, ont montré le talent du virtuose sous un autre point de vue. »

De Swert se fait entendre pour la première fois à Vienne en 1876 dans un concert

(1) Jules De Swert a eu un frère : Isidore-Jean-Gaspar De Swert, né à Louvain le 6 janvier 1830 et décédé à Schaerbeek en 1896, qui obtint le 1er prix de violoncelle au Conservatoire de Bruxelles à l'âge de 16 ans. Il fut plus tard chargé de donner un cours à cet établissement.

Jules DESWERT

dirigé par Hans RICHTER ; il joue le 2e concerto qu'il venait de composer et toute la presse viennoise ne tarit pas d'éloges; c'est ainsi que HANSLICK écrivait : « Jules De Swert est un violoncelliste virtuose qui parvient à faire exprimer, par son « instrument, les notes basses les plus énergiques en même temps que les sons « les plus doux du flageolet ». A Leipzig, en décembre 1879, De Swert a de nouveau un succès inouï; le Journal des théâtres allemands écrit : « Kein Violoncello-virtuos « ist uns bekannt, der in Bezug auf Grösse des Tons und Kühnheit der Technik « mit ihm rivalisiren könnte ». Puis il continue sa marche triomphale à St Pétersbourg, Moscou, Bruxelles, Londres, etc. En 1874, R. Wagner offre à Jules De Swert les fonctions de Concertmeister et de violoncelle-solo aux grandes fêtes de Bayreuth, le chargeant en outre d'engager les artistes instrumentistes.

A la mort de Rappé (1889), professeur de violoncelle au Conservatoire de Gand, l'arrêté royal du 5 mars 1889 chargea Jules De Swert de sa succession; on lui donna de plus la direction de l'Ecole de musique d'Ostende et la classe de violoncelle à l'Ecole de musique de Bruges.

Il mourut à Ostende le 24 février 1891; il venait d'achever son opéra *Piccolino* qui avait été reçu au Théâtre d'Amsterdam.

De Swert fut un des plus grands violoncellistes de son époque et un compositeur estimé; il avait reçu les distinctions suivantes : violoncelle-solo de l'empereur d'Allemagne, Chevalier de l'ordre de Hohenzollern et de Frédéric de Wurtemberg; Chevalier de l'ordre du Christ; il était décoré de l'ordre du Mérite de Prusse, de la Médaille d'or des Arts et des Sciences du duc de Nassau; etc.

Comme compositeur il a laissé un grand nombre d'œuvres : outre plusieurs petites pièces, une symphonie pour orchestre, deux grands concertos pour violoncelle et un morceau de concert avec accompagnement d'orchestre. Mais il n'a pas seulement écrit pour son instrument : son esprit eut des visées plus hautes, et il se lança dans la composition dramatique. Ses *Albigeois* (Albigenser), paroles de G. Rullemann et son *Baron Hammerstein* (Graf Hammerstein) dont le livret si profondément dramatique a été établi par lui-même, furent montés sur différents théâtres et accueillis avec faveur. Le premier fut représenté le 1er octobre 1878 à Wiesbaden sous la direction de Guillaume Jahn. On peut dire que Jules De Swert était un enfant gâté de la fortune, car à peine avait-il écrit la dernière note de sa partition, qu'il trouvait un théâtre important pour l'exécuter et un chef d'orchestre pour mener, au bout de quatre semaines, l'œuvre colossale à bonne fin. Dans cet ouvrage le compositeur était encore sous l'inspiration des œuvres de Meyerbeer. Dans le second opéra, « Le baron Hammerstein », De Swert se montre dans son entière individualité. La première exécution à Mayence, produisit un étonnement général : on ne savait ce qu'on devait admirer le plus, la beauté des motifs ou la richesse de l'instrumentation. A cette époque il avait établi son domicile au charmant village de Sonnenberg, près de Wiesbaden, où il s'occupait de ses compositions en été et d'où il entreprenait ses tournées de concert en hiver (1).

---

(1) On a publié sur lui : 1. Jules De Swert, *Kritische Stimmen der Presse* (Vienne, Ignace Kugel avec portrait lithographié). — 2. *Die Albingenser, grosse Oper in drei Akten*, von Jules De Swert (Wiesbaden, J. Edel). — 3. *Das Buch für alle* a donné dans son n° 25 de 1882 la biographie de J. De Swert, avec portrait. — 4. Jules De Swert, *Biographische Skizze* (Neue Musik-Zeitung, 1er novembre 1885).

Voici la liste de ses œuvres :

I. — Opéras.

*. *Die Albigenser,* grand opéra en 3 actes, texte de Wilhelm Rullmann (partition chant et piano, éd. B. Pohl, Wiesbaden) (1). — *2. *Graf Hammerstein,* grand opéra en 4 actes, poésie de W. Jacoby (partition d'orchestre autographiée).

II. — Arrangements et transcriptions pour le violoncelle.

*1. *Etude* de Chopin. — *2. *Méthode* de violoncelle (Londres, Novello, Ewer et Cie). — *3 *Sonate* de Martini. — 4. *Andante* de Pergolèse. — 5. *Sonate* de Buononcini (pour deux violoncelles). — *6. *Sonate originale* de Pasqualini. — *7. Id. de Martiny. — 8. *Andante* de Séb. Bach. — 9. *Trois sonates* de Trickler. — *10. *L'Africaine illustrée.* — *11. *Les Consolations* de Liszt. — 12. *Le Chant des Sirènes* tiré d'Obéron. — *13. *Larghetto* de Haendel. — 14. *Cadence* du concerto de Haydn. — *15. *La Marche turque* de Beethoven. — *16. *Les nocturnes* 1 à 6 de Chopin. — 17. *Siciliana* de Bach. — *18. *Adelaïde* de Beethoven. — *19. *Unter der Linde* de Volkmann. — 20. 2me *sonate* de Pasqualini. — 21. *Etude* de Chopin. — 22. *Courante* de Bach. — *23. *Trois Sarabandes* de Bach. — *24. *Adagio* de Kirnberger. — *25. *Air* par Antonio Sacchini. — 26. *Andante* de Pergolèse. — *27. *Andante cantabile* de Tschaïkowsky. — *28. *Andante* de Haendel. — *29. *Ave Maria* de Schubert. — *30. *Andante* du concerto de Mendelssohn. — *31. *Pensée élégiaque* pour quatre violoncelles (Bruxelles, Schott). — *32. *Exercices et préludes.* — *33. *Le Gradus ad Parnassum,* en trois suites (Bruxelles, R. Bertram). — *34. *Le Mécanisme du violoncelle* (Berlin, Simrock).

III. — Arrangements pour violoncelle et piano.

*1. *Les Arpèges,* deux caprices. — *2. *Trois duos :* barcarolle, capriccio et Mazurck (op. 29. Cassel, Luckardt). — 3 *Nocturne papillon.* — *4. *Chant du soir.* — *5. *Pensée élégiaque* (Bruxelles, Schott). — *6. *An die Geliebte.* — *7. *Ave Maria* pour 3 voix, violoncelle et piano. — *8. *Souvenir de Stockholm.* — *9. 2de *Ballade.* — *10. *Trois morceaux — Mazurka.* — *11. *Rêve d'un page* (chant). — *12. *Rêve-*

---

(1) Les Albigeois furent joués deux fois à Gand par la troupe allemande dirigée par Me Marion à la fin de la campagne théâtrale 1880-1881; la 1re représentation des Albigeois eut lieu le 30 mars 1881 et la 2de à la clôture; l'ouvrage obtint un succès réel et l'on remarqua surtout le soin énorme que l'auteur avait mis dans son orchestration.

rie. — *13. *Allemande et Gavotte.* — *14. *Le Désir.* — *15. *Transcriptions des moments musicaux* (nos 1, 2 et 3) de Franz Schubert (Berlin, Ed. Bote et G. Boek). — *16. *Chanson du pâtre.* — 17. *Morceaux de concert.* — *18. *Le Mécanisme du violoncelle* (Trois suites). — 19. *Caprice burlesque* sur des airs populaires. — 20. *Trois morceaux* (op. 19, 20 et 21). — *21. *Le Mouvement perpétuel.* — *22. *Romance sans paroles* (op. 4. Brême, Cranz). — *23. *Grande Sonate* de Lœillet (L'accomp. du piano est de Aug. Gevaert. Mayence, Schott). — *24. *Trois morceaux caractéristiques.* — *25. *Glöcklein im Thale.* — *26. *La Chanson de Barbarina.* — *27. *Poverina pellegrina.* — *28. *Pur dicesti.* — *29. *Schneeglöcklein.* — *30. *Ballade* (op. 20). — *31. *Ce qu'on entend sur la montagne.* — *32. *Sérénade.* — *33. *Album lyrique.* — *34. *Mazurka fantastique.* — *35. *Fantaisie de salon.* — *36. *Impromptu.* — *37. *Fantaisie de salon* sur des airs scandinaves. (op. 26. Mayence, Schott). — 38. *Souvenir d'enfance — Heureux Message.* — *39. *Valse* de Chopin (Bruxelles, Schott). — 40. *Trois Nocturnes* de Chopin (op. 15). — 41. *Deux Nocturnes* id. (op. 27). — *42. *Concertstück* (op. 40). — 43. *Nocturne n° 1* de Chopin (op. 55). — *44. *Caprice* sur un motif espagnol (Leipzig, Seitz). — *45. *Scherzo capriccioso* (op. 17. Berlin, Amrock).

IV. — Pour chant et piano.

1. *Flemisches Gedicht,* air. — *2. *Le Retour.* — *3. *Six Lieder* (op. 11. Mayence, Schott).

V. — Pour violoncelle et orchestre.

*1. *Sérénade* de l'opéra *Les Albigeois* (Die Albigenser). — *2. *Premier concerto* (op. 32. Mayence, Schott). — *3. *Second concerto* (Hambourg, Aug. Cranz). — 4. *Fantaisie et Etude* n° 7 de Chopin (op. 25. Mayence, Schott).

VI. — Divers.

Collection de morceaux classiques : *Liv. I (Bach, Haendel, Veracini et Corelli); Liv. II (Locatelli, Bach, Haendel et Tartini); *Liv. III (Pergolèse, Locatelli, Tartini, Corelli et Leclair); *Liv. IV (3 sonates de Tricklir); *Liv. V (grande sonate de Lœillet); *Liv. VI (sonate de Buoncini); *Liv. VII (sonate de Pasqualini); Liv. VIII (sonate de Martini).

SYPPEN, Julien Vander, naquit à Gand le 19 août 1862. Il entra à neuf ans au Conservatoire; il y remporta de nombreuses distinctions; enfin il obtint le 1er prix de violon (c. supér.) et le 2d prix de musique de chambre en 1877; puis, l'année suivante, le 2d prix de solfège (c. supér.). En 1880, il se présenta au Conservatoire national de Paris pour y compléter ses études artistiques; il y avait 83 concurrents pour une place vacante dans la classe supérieure de violon de Lambert-Joseph MASSART : notre compatriote fut déclaré *premier*, à l'unanimité.

Julien Vander Syppen fut chargé en octobre 1880, comme moniteur, d'un cours préparatoire de violon au Conservatoire de Gand; il devint répétiteur du même cours en 1885. En 1883 et 1884 il tient la partie de 2d violon aux séances de musique de chambre qui avaient été organisées au Conservatoire avec MM. Beyer (1er violon), De Ghendt (alto) et Rappé (violoncelle). Il donna sa démission de répétiteur en 1887 pour s'occuper d'affaires commerciales. Il mourut subitement à Gand, emporté par une maladie de cœur, le 27 avril 1897.

Vander Syppen était un musicien de grand talent; il avait fait partie des orchestres Pasdeloup et Lamoureux de Paris, et les habitués du Grand-Théâtre de Gand et des concerts organisés par l'association des Artistes-musiciens l'applaudirent maintes fois comme soliste. Vander Syppen qui aimait avant tout la musique classique, fut l'un des fondateurs du *Cercle des concerts d'hiver;* cette institution, en 1895 et 1896, interpréta les œuvres de Schumann, Schubert, Liszt, Bruch, Brahms etc. Vander Syppen tenait, dans le quatuor du cercle, la partie de 1er violon, avec un talent qui fut très remarqué et auquel la presse locale rendit hommage.

Le 12 septembre 1897 les amis de Julien Vander Syppen se rendirent en cortège au cimetière de la Porte de Bruges pour l'inauguration du monument élevé à sa mémoire. Il se compose d'une grande pierre en granit ayant la forme d'une pyramide, un des côtés est brisé. Dans un médaillon en marbre de Paros sont reproduits les traits du défunt; sa figure est de profil; elle est très réussie sous le rapport de la ressemblance. A côté du médaillon est placée une grande palme en bronze (1). Après l'exécution d'un *Chant funèbre* à 4 voix pour chœur mixte, composé par M. Boedri, et qui produisit une profonde impression sur l'auditoire, deux discours furent prononcés par MM. De Gheynst et Ten Berghe.

T

THEMSCHE, Louis Van, né à Meirelbeke le 9 juin 1786. Il servit dans les armées françaises et fit les campagnes d'Espagne, d'Allemagne et de Russie. Il fut plus tard chef de la musique militaire de la 17e division de l'armée hollandaise en garnison à Gand, et clarinette-solo au Grand-Théâtre de cette ville. De 1831 à 1832 il fut à la tête de la musique du 4me régiment de ligne. Lors de la création de notre Conservatoire, il fut nommé professeur du cours de clarinette (arrêté du

---

(1) Ce monument est l'œuvre du sculpteur gantois Dominique Vanden Bossche.

Joseph TILBORGHS

13 mai 1835); en 1846, un crachement de sang l'obligea à résigner ses fonctions. Van Themsche mourut peu de temps après, le 5 janvier 1847.

THÉRY, Irma-Marie-Anne, née à Gand le 19 septembre 1862. Elle entra au Conservatoire à l'âge de neuf ans; elle y remporta le 1er accessit d'harmonie et le 1er prix de déclamation française en 1880; la 1re mention de piano (c. moyen) en 1881; le 1er prix de chant français et la 1re mention dans le cours de clavier en 1882; enfin le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1883.

Melle Irma Théry fut monitrice d'un cours de solfège individuel du mois d'octobre 1882 jusqu'en 1887. Elle quitta le Conservatoire pour entrer au Théâtre royal de Gand comme dugazon (direction Van Hamme); elle fut engagée, la saison suivante, comme 1re chanteuse au Théâtre de la Bourse à Bruxelles; l'incendie de ce théâtre termina forcément l'exploitation. Elle fut réengagée au théâtre de Gand comme dugazon, pour la saison 1891-1892; ensuite elle quitta le théâtre pour se consacrer entièrement à l'enseignement du chant.

Nous ajouterons que Melle Irma Théry s'est fait entendre avec succès, comme cantatrice, dans grand nombre de concerts : à Spa, Bruxelles-attraction, etc.

TILBORGHS, Joseph, né à Calmpthout (prov. d'Anvers), le 28 septembre 1830. Il est diplômé de l'Ecole normale de l'Etat à Lierre (1850). Il remporta le 1er prix d'orgue au Conservatoire de Bruxelles en 1851, et le 1er prix de fugue en 1852. Il fut chargé *ad interim* du cours d'orgue au Conservatoire de Bruxelles en 1861, époque où le professeur en titre Jacques LEMMENS (1823 † 1881) faisait ses voyages à l'étranger. Il fut aussi nommé professeur à l'Ecole normale de Lierre le 8 novembre 1855; il donna sa démission le 31 décembre 1881.

Joseph Tilborghs a été nommé professeur d'orgue au Conservatoire de Gand, d'abord par l'arrêté communal du 8 août 1871, puis par l'arrêté royal du 18 décembre 1879; il est aussi professeur de contrepoint et de fugue au Conservatoire de musique d'Anvers, depuis le 18 novembre 1881.

On a fait souvent appel à ses lumières pour expertiser les orgues, instrument dont il s'est occupé d'étudier toutes les parties; en 1884 notamment, il a été chargé d'étudier les plans et de surveiller les travaux des grandes orgues de l'église St Jacques à Anvers.

Le 10 septembre 1896, à l'occasion du 25e anniversaire de sa nomination comme professeur au Conservatoire de Gand, ses anciens élèves lui remirent son buste en bronze fait par Théophile Soudeyns; son répétiteur Adolphe d'Hulst félicita le jubilaire.

Liste de ses œuvres :

1. *Tantum ergo,* à 3 voix (Edit. Muraille, Liége). — 2. *Ave verum Corpus,* id. (id.) — 3. *Douze morceaux* pour orgue ou harmonium (id.). — 4. *25 préludes,* id. (id.). — 5. *Scherzo,* id. (id.). — 6. *Trois Bénédic-*

tions, id. (id.). — 7. *Een Kerstlied uit de XVI*de *eeuw* (Edit. Cranz, Bruxelles). — 8. *Quatorze morceaux classiques,* pour orgue (Edit. Schott, Bruxelles). — 9. *Ave Maria,* à 3 voix (Edit. Musica Sacra, Toulouse). — 10. Plusieurs motets pour orgue (non édités). — 11. **Quatre morceaux classiques* pour orgue (Bruxelles, Schott). — 12. **25 morceaux* pour orgue ou harmonium (Edit. Muraille, Liége).

TIMMERMAN, Louis, né à Gand le 16 janvier 1857. Il entra au Conservatoire en 1870; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1875; le 1er prix de piano (c. moyen) en 1876; enfin le 1er accessit de basson et d'harmonie (c. moyen) en 1877.

Louis Timmerman fut moniteur d'un cours préparatoire de clavier pendant l'année scolaire 1877-1878.

TOERBÉE, Philippe-Jean, né à Gand le 20 mars 1804. Il fit son éducation musicale comme enfant de chœur à l'église St Michel; il avait débuté à six ans, sous la direction du maître de chapelle Gabriels; plus tard Prévaut lui donna des leçons de violon et d'alto. A l'âge de seize ans, il entra à l'orchestre du Théâtre de Gand comme altiste; il devint alto-solo en 1846, lors de la retraite de De Somere, et il occupa cette position jusque vers 1877.

Philippe Toerbée fut chargé d'une classe élémentaire de solfège en 1836, mais il ne figura régulièrement sur l'état de traitement des professeurs qu'en juillet 1839; il fut mis à la retraite le 3 septembre 1870, et mourut dans sa ville natale le 16 juin 1880.

TOERBÉE, Gustave, né à Gand le 11 août 1828, fils du précédent. Il entra jeune au Conservatoire de Gand; il y remporta, en 1847, le 1er prix dans la classe de violon d'Andries; il alla ensuite se perfectionner au Conservatoire de Bruxelles, où il remporta une mention honorable dans la classe de de Bériot. En 1859, il était violon-solo au Grand-Théâtre de Lille.

Par un arrêté communal du 26 novembre 1859, Gustave Toerbée fut nommé professeur du cours de violon délaissé par Lagye. Le jeune violoniste qui promettait beaucoup mourut prématurément deux ans après, le 30 juin 1861; comme le disait M. le baron de Maere dans le discours qu'il prononça lors des funérailles, le virtuose était vivement regretté par tous ceux qui s'intéressaient à l'art musical; au service funèbre qui eut lieu le 8 juillet, les membres exécutants de la société des Chœurs chantèrent une messe d'Aug. Gevaert.

Nous connaissons de lui deux compositions : *Les soupirs de l'absence* (Gand, Ch. De Vylder) puis *Espoir et Confiance* (Choix de mélodies, n° 46); cette œuvre se trouve à la bibliothèque de l'Université de Gand.

TORCK, Jean, né à Gand le 1er août 1860. Il entra au Conservatoire en novembre 1871; il y remporta le 1er prix de solfège (c. moyen) en 1876 et le 2d prix de violon (c. supér.) en 1878.

Jean Torck fut moniteur d'un cours élémentaire de solfège du 8 mai 1879 à 1881; il quitta ensuite le Conservatoire.

TRAPPE, Rosalie Van, née à Gand le 11 septembre 1870. Elle entra au Conservatoire, en mai 1891, au cours de déclamation néerlandaise donné par B. Block. Elle obtint le 1er prix de ce cours en 1892 et le diplôme de capacité en 1896; elle continua à fréquenter le cours de littérature néerlandaise. Elle a été nommée monitrice du cours de déclamation néerlandaise, le 30 avril 1897.

Melle Van Trappe débuta au Théâtre néerlandais de Gand dès l'âge de 20 ans, sous la direction de Van Doorselaer; depuis 1890 jusqu'en 1896-1897 elle y créa avec succès des rôles dans la plupart des pièces du répertoire : *Eerloos, Mme Sans Gêne, Adrienne,* etc. Elle a épousé M. Joseph Vander Borght le 10 février 1900.

TROFFAES, Arthur, né à Gand le 16 août 1868. Il entra au Conservatoire en 1880; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1887; le 1er accessit de piano (c. supér.) en 1889; le 1er prix d'harmonie (c. supér.) en 1890; le 1er prix de contrepoint en 1891; enfin le 1er prix de fugue en 1893.

Arthur Troffaes est moniteur d'un cours préparatoire de solfège au Conservatoire depuis octobre 1887 et professeur à l'école de musique de Ledeberg; il s'occupe aussi de composition.

Liste de ses compositions :

1. *Marche des Polichinelles,* pour piano à deux mains (Imprimé chez A. De Vestel, Gand).
2. A) *Ave Maria,* solo pour ténor avec accomp. d'orgue; B) *De Winter,* air; C) *Moeder en Kind,* air pour baryton; D) *De Weduwen,* air (Edités par H.-L. Stepman, Gand).
3. Sous presse : A) *In mijn harte woont een vogel,* air pour voix de femme ; B) *Laat ons hand in hand,* air d'amour pour voix de ténor; C) *Zing niet als de nachtegaal,* pour voix de ténor: D) *Het Bedelaarskind.*
4. Œuvres inédites : A) *Bespiedende Liefde,* berceuse pour baryton; B) *Pauvre âme,* romance pour baryton; E) *Leven zonder liefde,* air pour baryton; D) *Het haantje van den toren,* chœur pour 3 voix d'hommes; E) *Drinklied,* chœur pour 4 voix d'hommes; F) *Die vogelen hebben geen eerbied,* chœur pour deux voix d'enfants avec accomp. de piano; G) *Offertorium,* chœur pour 2 voix d'hommes avec accomp. d'orgue et quatuor;

H) *Prélude et fugue* (en la majeur) pour orgue. En 1898, on a exécuté à Overmeire, à l'occasion du Centenaire de la Guerre des paysans, une cantate de Troffaes dont les paroles sont de M. Bultynck.

V

VAN AVERMAETE, voir *Avermaete,* Van.

VAN BOECKXSEL, voir *Boeckxsel,* Van.

VAN DAMME, voir *Damme,* Van.

VANDEN BOGAERDE, voir *Bogaerde,* Vanden.

VANDEN HAUTE, voir *Haute,* Vanden.

VANDEN HECKE, voir *Hecke,* Vanden.

VANDEN HEUVEL, voir *Heuvel,* Vanden.

VANDER GRACHT, voir *Gracht,* Vander.

VANDER HAEGHEN, voir *Haeghen,* Vander.

VANDER MEULEN, voir *Meulen,* Vander.

VANDER PLANCKEN, voir *Plancken,* Vander.

VANDER SYPPEN, voir *Syppen,* Vander.

VANDER WAERHEDE, voir *Waerhede,* Vander.

VAN DESTEL, voir *Destel,* Van.

VAN DINTER, voir *Dinter,* Van.

VAN ERPS, voir *Erps,* Van.

VAN GHELUWE, voir *Gheluwe,* Van.

VAN HYFTE, voir *Hyfte,* Van.

VAN MELLE-SAUVEUR, voir *Melle-Sauveur,* Van.

VAN RENTERGHEM, voir *Renterghem,* Van.

VAN REYSSCHOOT, voir *Reysschoot,* Van.

VAN THEMSCHE, voir *Themsche,* Van.

VAN TRAPPE, voir *Trappe,* Van.

VERBERCKMOES, Edgard-Sophie, né à Gand le 17 septembre 1859. Il entra au Conservatoire en 1867; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1878; le 1er prix de clarinette, en 1880 et le 1er prix de musique de chambre en 1881.

Edgard Verberckmoes fut chargé, comme moniteur, d'un cours préparatoire de clarinette en 1880; ensuite il quitta le Conservatoire. Il fait partie actuellement (1900) d'un corps de musique de l'armée belge.

VERBRUGGHE, Marguerite, née à Gand le 27 février 1871. Elle entra au Conservatoire en 1880; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1888; le 1er prix de piano (c. supér.) en 1890; le 1er prix d'harmonie écrite, de basse-chiffrée et le 2d prix de musique de chambre en 1891.

Melle Marguerite Verbrugghe est chargée depuis le 14 octobre 1890, comme monitrice, d'un cours préparatoire de piano; en 1900, l'administration du Conservatoire a fait la proposition au Ministre de la nommer répétiteur.

Melle Marguerite Verbrugghe est très appréciée dans les familles gantoises pour son enseignement; le 28 avril 1900 elle a organisé une audition musicale de ses élèves dans le salon d'art de la maison Beyer; ce concert a mis en relief les résultats obtenus par sa méthode. Le 31 mai 1900, elle a épousé M. LEFEBURE Joseph-Pierre-Octave-Ghislain, né à Gand le 18 mars 1877, élève de notre Conservatoire où il a obtenu, en 1899, le 1er prix d'harmonie écrite (c. supér.).

Mme Lefebure est l'auteur de quelques compositions musicales :

En 1892. — 1. *Le Papier,* scène enfantine exécutée par les élèves de l'Institut de Kerchove, à Gand (Ed. Mme Beyer, Gand). — 2. *Quand tu souris,* mélodie (id.). — 3. *S'il était ici,* id. (id.). — 4. *Au temps des Roses,* id. (id.).

» 1893. — 1. *Pot-pourri de chansons populaires flamandes et françaises,* exécuté par les élèves de l'Institut de Kerchove de Gand. — 2. *La Chanson des alouettes,* chœur à 2 voix.

» 1899. — 1. *Concertstück,* pour deux pianos, exécuté le 20 avril 1900 par deux élèves de Melle Verbrugghe dans le salon d'art de la maison Beyer, à Gand. — 2. *Quatre mélodies :* A) *Un Secret,* B) *Vers l'Infini,* C) *Invocation,* D) *Nouveau Logis* (Ed. Mme Beyer, Gand). — 3. *Het Liefdelied,* mélodie.

Mr et Mme LEFEBURE-VERBRUGGHE

Nous ajouterons à cette liste un recueil de six chansons françaises et de six chansons flamandes destinées aux Ecoles ménagères. Les six dernières ont été exécutées dans la section des écoles ménagères, lors de l'Exposition Provinciale qui eut lieu à Gand en 1899.

VERHEUGE, Polydore, né à Gand le 15 juin 1863. Il entra au Conservatoire en mai 1874; il y remporta, en 1880, le 1er prix de solfège (c. supér.), celui de violon (c. supér.) et celui de musique de chambre.

Polydore Verheuge fut moniteur, d'un cours préparatoire de violon en 1884. Il tint la partie d'alto dans les séances de musique de chambre qui furent données au Conservatoire le 8 février, 22 mars et 17 mai 1885. Il habite actuellement la France.

VERHULST, Ida-Flora, née à Gand le 18 novembre 1875. Elle entra au Conservatoire en avril 1881; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1892; le 1er prix de piano (c. supér.) en 1893; le 1er prix de musique de chambre et de chant en 1896; enfin le 2d prix d'art de la scène en 1897.

Mlle Ida Verhulst fut chargée, comme monitrice, d'un cours préparatoire de piano depuis le 10 octobre 1893 jusqu'en octobre 1897. Elle s'occupe actuellement d'enseignement privé.

VERMAST, Jean-Vincent, né à Ysendyck (Hollande) le 6 juin 1855. Il entra au Conservatoire de Gand en mars 1869; il y remporta le 1er prix de piano (c. supér.) et l'accessit pour l'harmonie en 1873; il obtint le diplôme de capacité pour cet instrument en 1874; la même année il eut aussi le 1er prix de musique de chambre.

Jean Vermast fut chargé, comme moniteur, d'un cours préparatoire de piano de 1872 à 1874; il quitta le Conservatoire le 10 avril 1875 pour se consacrer à l'enseignement privé. Il mourut à Gand le 9 novembre 1896 après avoir été atteint d'aliénation mentale.

VERMAST, Tryphon, né à Ysendyck (Hollande) le 10 novembre 1860. Il était le frère de Jean Vermast et il entra au Conservatoire de Gand en octobre 1882; il y remporta le 2d prix de solfège (c. supér.) en 1884 et le 2d prix de violon (c. supér.) en 1886.

Tryphon Vermast fut chargé, comme moniteur, d'une classe préparatoire de violon le 5 avril 1885; pendant la même année, il tint la partie de 2d violon aux séances de musique de chambre qui avaient été organisées au Conservatoire de Gand; il quitta l'établissement en 1886.

VIGNE-VAN SANTEN, François De, né à Gand le 25 mars 1793 et décédé dans la même ville le 12 novembre 1865 (1).

Il fit ses études au Conservatoire de Paris où il fut l'élève préféré du violoncelliste et compositeur bien connu Charles BAUDIOT (1773 † 1849) avec qui il resta en relation.

De Vigne avait institué à Gand, dès l'année 1821, un cours de chant, mais des motifs de santé l'obligèrent à le fermer en 1827; il continua à donner des leçons particulières dans quelques familles; entre autres chez MM. Kerchove-Lippens, De Laveleye-Manilius, Waelbroeck, Solvyns-Martens, Vande Woestyne, Vanden Hecke, Pycke, Borluut. De la Kéthulle, De Nève, Lauwick, Van Tieghem, Rolin, Neyt, De Kerchove-Denterghem, etc.

De Vigne fit aussi ses preuves comme chef d'orchestre : d'abord membre exécutant de la société de Ste Cécile, il ne tarda pas à être appelé à diriger plusieurs de ses concerts, et les journaux de l'époque firent un grand éloge du directeur. En 1826, M. J. Mengal, directeur et chef d'orchestre du Grand-Théâtre de Gand ayant dû quitter la ville, les artistes s'associèrent, et, sous la direction de F. De Vigne, ils achevèrent l'année théâtrale; à cette occasion on offrit au Directeur un cadeau comme témoignage d'estime et de reconnaissance (avril 1826).

François De Vigne peut être considéré comme un des fondateurs du Conservatoire de Gand; il était vice-directeur de la classe de musique de la société des Beaux-Arts quand celle-ci demanda et obtint de la Régence l'organisation d'une Ecole de musique. Aussi lorsqu'on forma le corps professoral fut-il désigné, l'un des premiers avec De Somere (voir ce nom), pour en faire partie : l'arrêté du 13 mai 1835 le chargea du cours de violoncelle. Il se dévoua complètement à son enseignement et lui donna une direction classique qui produisit les plus grands fruits (2); il était le père et l'ami de ses élèves, s'intéressant à leurs progrès, faisant venir chez lui ceux d'entre eux auxquels des soins particuliers lui semblaient nécessaires. Il fut aussi chargé du cours de contrebasse par un arrêté communal du 1er novembre 1857. François De Vigne obtint sa retraite le 1er juillet 1862.

On ne faisait jamais en vain appel à son dévouement quand il s'agissait de venir au secours des malheureux : il organisa et dirigea un grand nombre de concerts de charité dans lesquels il ne faisait exécuter que des œuvres ayant un certain mérite; à une époque où l'éducation artistique constituait encore l'apanage

(1) Cette biographie a été rédigée d'après des notes qui m'ont été gracieusement fournies par sa fille, Mlle Emilie-Marie-Augusta De Vigne. Celle-ci est morte à Gand le 5 avril 1900 à l'âge de 72 ans et 7 mois.

(2) Ses auteurs préférés étaient Ch. Baudiot, son professeur et R. Baudiot (1767 † 1841).

de quelques rares privilégiés, des musiciens de talent, désintéressés et dévoués à leur art comme François De Vigne et quelques autres, parmi lesquels nous citerons notre compatriote, Benoit Lagye (voir ce nom), étaient tout naturellement appelés par leur situation à contribuer puissamment au développement du goût, et à la vulgarisation des chefs-d'œuvre de l'art classique. Ce fut le rôle que remplit, à Gand, l'artiste modeste dont nous nous occupons.

François De Vigne aida à fonder, en 1848, l'*Association des Artistes musiciens* qui compta 87 membres dès l'origine; cette société avait pour but de fournir aux artistes des secours en cas de maladie, et de leur créer une pension de retraite. Les Statuts avaient été rédigés par MM. Rolin (père) et Du Chêne; Van Bosterhout était Président de la société et François De Vigne dirigeait les concerts qui se donnaient dans les salons du Grand-Théâtre. Aug. Gevaert, un des membres protecteurs, composa spécialement pour la section chorale attachée à la société son joli chœur *Les Adieux à la Mer*, dédié aux dames qui avaient prêté un bienveillant concours à l'Association (1849). François De Vigne avait mis au service de la société philantropique tous ses soins; la caisse de prévoyance était prospère, mais le 11 octobre 1851 des artistes impatients décidèrent de se la partager plutôt que d'attendre les résultats de l'épargne.

François De Vigne rendit aussi des services à la *Société des Mélomanes*, dont il fut proclamé membre honoraire le 23 décembre 1852; il faisait partie des jurys chargés de juger les concours de chant d'ensemble organisés par la Société. Il s'occupa, pendant quelque temps, de la direction du *Cercle musical*, dont les concerts se donnaient à la Sodalité (voir page 4); le 5 avril 1858, les membres de la société lui remirent une œuvre d'art comme témoignage de gratitude pour les services qu'il avait rendus.

Nature éminemment artistique, il fut en relation avec tous les grands virtuoses de son temps : il les recevait, les produisait dans le monde. Nous citerons, parmi ces artistes : TULOU (1786 † 1865), PAGANINI (1782 † 1840), LA MALIBRAN (1808 † 1836) et sa sœur Pauline VIARDOT-GARCIA (1) (1821), THALBERG (1812 † 1871), MOSCHELÈS (1794 † 1870), BATTA (1816), les sœurs MILANOLLO Maria (1832 † 1848) et Marie-Thérèse (1827), etc.; tous conservèrent avec lui des relations amicales.

François De Vigne, épris de son art, travailla toujours à en élever le niveau et surtout à en propager le goût; entraîné par une ardeur infatigable au travail, il trouvait le temps, pour se délasser des labeurs de la semaine, d'organiser chez lui les dimanches avec sa fille Sophie (2), pianiste d'un grand talent, et avec son collègue Benoit Lagye des séances de musique de chambre. Ces matinées, tout en ne dépassant pas les limites d'une certaine intimité, constituaient un régal pour

---

(1) Rappelons une anecdote concernant cette dernière : un jour qu'on faisait de la musique chez François De Vigne avec sa fille Sophie et Pauline Garcia, celle-ci se sentit subitement indisposée; le lendemain elle apprenait que sa sœur qui avait épousé De Bériot était morte précisément à l'heure où elle avait éprouvé un malaise inexplicable (23 septembre 1836).

(2) Sophie De Vigne était née à Gand le 26 octobre 1821; elle reçut des leçons de piano de l'illustre professeur ZIMMERMAN (1785 † 1853) de Paris et devint une pianiste-virtuose très appréciée; Ch. Hanssens, son professeur d'harmonie, écrivit spécialement pour elle un concerto de piano qu'elle exécuta avec un grand succès. Elle mourut à Gand le 8 avril 1892.

ceux qui y étaient admis et qui apprenaient à y connaître les chefs-d'œuvre de Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelssohn, etc.

VIGNE-GODEFROY, Jean-François De, frère du précédent, né à Gand le 24 juin 1801. Il fut élève du célèbre flûtiste TULOU (1786 † 1865) à Paris. Il était directeur-adjoint de la section de Musique de la Société des Beaux-Arts de Gand, lorsque celle-ci demanda et obtint l'organisation, par la Régence de la Ville, d'une école officielle de musique; comme son frère François, il fut désigné pour faire partie du corps professoral qui devait être attaché au nouvel établissement; l'arrêté communal du 13 mai 1835 le chargea du cours de flûte. Il remplit ces fonctions jusqu'à sa mise à la retraite, le 27 octobre 1855.

Jean De Vigne fut longtemps attaché au Grand-Théâtre de Gand comme flûte-solo. Il mourut à Bruxelles où il s'était retiré le 30 juillet 1866.

VITS, Elisa, née à Gand le 2 janvier 1841. Elle entra au Conservatoire en 1849; elle y remporta le 1er prix de piano (c. supér.) en 1856 et elle obtint le diplôme de capacité pour cet instrument en 1858.

Melle Elisa Vits fut nommée, en 1856, répétiteur de la 3e division du cours de piano; elle continua ces fonctions jusqu'en novembre 1873, époque à laquelle elle donna sa démission.

VITS, Achille, né à Gand le 31 janvier 1856. Il entra au Conservatoire en avril 1866; il y remporta le 1er prix de solfège élémentaire en 1867 et le 1er prix de piano (c. supér.) en 1874.

Achille Vits fut chargé pendant un an, en 1874, comme moniteur, d'un cours préparatoire de piano. Il mourut à Gand le 4 juin 1897, après une longue et pénible maladie.

VLAMINCK, Achille, né à Celles (près de Tournai) le 9 mars 1861. Il entra au Conservatoire de Gand en 1880; il y remporta le 1er accessit de solfège (c. moyen) en 1882; le 1er prix de flûte en 1883; le 1er prix de saxophone en 1884; enfin il reçut le diplôme de capacité pour la flûte en 1886.

Achille Vlaminck fut nommé moniteur du cours de flûte le 21 mai 1884 jusqu'à la nomination de M. Léonard (voir ce nom); il quitta le Conservatoire en février 1891.

Victor De Vogelaere

VOGELAERE-LANGEROCK, Victor De, né à Melle le 28 juillet 1871. Il entra au Conservatoire de Gand en mai 1886; il y remporta le 1er prix du cours théorique d'harmonie en 1891; le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1892; enfin le 1er prix du cours supérieur d'harmonie en 1893. Il fut nommé moniteur d'un cours préparatoire de solfège le 13 avril 1891, puis d'un cours de clavier le 15 mai 1894. Un arrêté ministériel du 12 avril 1899 lui a conféré le titre de répétiteur.

M. Victor De Vogelaere est aussi Directeur de la section chorale *La Fraternelle* fondée en 1891.

M. Victor De Vogelaere est l'auteur d'un assez grand nombre de compositions qui ont obtenu du succès dans les concerts; citons notamment le concert de la *Fraternelle* du 23 avril 1899 et celui organisé à Gand le 7 juillet 1900 par le *Comiteit tot herdenken van den Gulden Sporenslag* (1302-1900). En voici la liste complète dans l'ordre chronologique :

En 1892. — *Vaderland,* chœur pour voix d'hommes.

» 1893. — 1. *Ecce panis,* duo pour ténor et basse. (Ce duo remporta le 3me prix dans un concours international). — 2. *Pour un baiser,* romance.

» 1894. — 1. *Messe* à deux voix égales avec accomp. d'orgue (exécutée le 19 juillet 1894). — 2. *Grande Marche* pour orgue. — 3. *Intermezzo* pour instruments à cordes (exécuté le 17 novembre 1894). — 4. *Grand Chœur* avec accomp. de piano et d'harmonium (dédié au Supérieur du pensionnat de Melle). — 5. *Breidel et De Coninck,* grand chœur pour voix d'hommes avec accomp. de deux pianos (exécuté à Melle en 1894, à Gand le 27 avril 1898 et à Audenarde le mois suivant). — 6. *Marche* pour voix d'hommes. — 7. *Le Soir* pour piano. — 8. *Polonaise* pour piano. — 9. *La Fancy-Fair,* romance.

» 1895. — 1. *Les Hirondelles,* romance (dédiée à Melle Verplancken de Diepenhede). — 2. *Het nederig bloemken,* romance. — 3. *La Vierge martyre,* solo et chœur pour voix de femmes. — 4. *Jubelzang,* chœur avec solo et duo. — 5. *Ballade* pour piano.

» 1896. — 1. *Fantaisie* pour fanfares. — 2. *Jubelzang* pour solo, duo et chœur. — 3. *Messe* à trois voix avec accomp. d'orgue (exécutée à la Visitation des sœurs de Notre-Dame à Gand). — 4. *Marche solennelle* pour piano et quatuor. — 5. *Christus,* grand air pour ténor (remporta le 1er prix dans un concours de chant à Courtrai).

» 1897. — 1. *Romanza* pour flûte. — 2. *Berceuse* pour violoncelle. — 3. *Quatuor* pour piano, violon, violoncelle et flûte. — 4. *Menuet* pour piano, violon et violoncelle. — 5. *De Vrede,* romance. — 6. *Arabesque* pour le violoncelle. — 7. *Van lichten Gemoede,* chœur mixte. — 8. *Strijdlied.*

En 1898. — 1 *Croisade,* grand air pour baryton (deux tableaux; exécuté le 21 janvier 1899). — 2. *Ouverture* pour piano et quatuor (exécutée le 23 avril 1899). — 3. *Barcarolle et Sarabande* pour violon (id.). — 4. *Menuet* pour piano, violon, violoncelle et contrebasse (exécuté le 27 avril 1898). — 5. *Polonaise* pour violon (dédiée à feu Oscar Bellay. (Edit. Paternotte). — 6. *Noël,* chœur mixte (exécuté le 25 décembre 1898). — 7. *Concertstück* pour flûte (exécuté le 23 avril 1899).

» 1899. — *Vlaandrens Taalklok,* lied.

A cette liste s'ajoute un certain nombre de petites pièces telles que marches, valses, mazurkas, etc.

VOS, Edouard-Jean-Florimond De, né à Gand le 19 janvier 1833 et décédé dans la même ville le 21 juillet 1890. Son père, Directeur de l'Ecole moyenne de Gand, était mort à l'âge de 34 ans laissant une veuve et trois enfants. Edouard De Vos dut faire sa carrière lui-même; il reçut quelques leçons de musique de son oncle De Somere, et des leçons de chant d'Albert Dommange; il suivit aussi les cours de solfège donnés au Conservatoire de Gand par Merlé et Toerbée.

De Vos fut attaché au Conservatoire de Gand, en 1870, pour donner le cours supérieur de solfège; il fut chargé du cours de chant d'ensemble, en 1871; d'un cours de solfège pour adultes, en 1874; d'un cours de chant français, en 1875; enfin d'un cours de chant en langue néerlandaise, en 1879. Il ne tarda pas à prendre une place distinguée dans la phalange des professeurs de l'établissement; pour ses élèves il était un ami, les exhortant au travail et leur communiquant cette ardeur et cet enthousiasme artistique qui le caractérisaient.

En 1876, De Vos avait été chargé du cours de musique à l'Ecole normale de Gand. Plusieurs générations d'élèves furent initiées par lui à la connaissance du chant et surtout à la pratique de l'enseignement musical. Il contribua ainsi à former un grand nombre d'instituteurs capables qui répandirent ensuite, jusque dans les plus humbles communes, la connaissance de l'art auquel De Vos avait voué sa vie.

Ce ne sont point là cependant ses seuls titres. Il avait été nommé Directeur de la Société royale des Chœurs (fondée en 1850) le 24 mai 1855, en remplacement de Louis Kufferath qui avait renoncé à la direction; De Vos occupa ces fonctions pendant trente ans (il devint directeur honoraire en 1885). Ses succès comme directeur furent éclatants; partout où il conduisait ses chanteurs, il remportait les plus hautes distinctions; c'est ainsi qu'il eut le prix unique des sociétés étrangères à Saint-Omer, en 1859; le grand prix d'honneur à Cambrai, en 1865; le 1er prix d'excellence au concours de Reims, en 1859, etc. En 1863, il dirige l'exécution de la cantate composée par Aug. Gevaert pour l'inauguration, à Gand, de la Statue de Jacques Van Artevelde, au marché du Vendredi (1); les exécu-

(1) Cette cantate fut mise au concours par la Société royale des Beaux-Arts et de Littérature de Gand, en 1862; 46 cantates, dont 23 écrites en français et 23 en flamand furent envoyées. La cantate de Frans de Potter fut couronnée et ce fut Aug. Gevaert qui en composa la musique. Cette cantate fut encore exécutée à Gand, par les Mélomanes, à l'occasion de l'Exposition provinciale de 1900.

Franz De Vos

tants étaient au nombre d'environ 1200. Le 10 juillet 1866, à la suite d'une fête musicale offerte au Roi, président d'honneur de la Société royale des Chœurs, Sa Majesté remit à De Vos les insignes de Chevalier de l'Ordre de Léopold. Nous rappellerons aussi le 2e festival de musique classique, cette brillante fête musicale qui eut lieu le 25 et 26 juillet 1875; De Vos la dirigea avec une réelle supériorité qui lui valut des éloges nombreux et mérités. La Société des Chœurs, en deux circonstances solennelles, donna la preuve de sa reconnaissance : le 19 novembre 1859 elle offrit à De Vos son portrait peint par Joseph Pauwels, et le 20 novembre 1880 elle lui remit une médaille d'or à l'occasion du 25e anniversaire de son entrée en fonction comme directeur.

Edouard De Vos dirigea la Société des Chœurs d'Ypres de 1871 à 1874; ensuite il fut nommé professeur de l'Ecole de musique de la même ville; il remplit ces fonctions jusqu'en 1883, époque à laquelle l'école fut fermée pour insuffisance de ressources. Il fut le chef de la musique de l'artillerie de la garde civique gantoise avec le grade de lieutenant; en cette qualité il dirigea plusieurs beaux concerts dans la Rotonde de l'Université. Edouard De Vos fut nommé maître de chapelle à l'Eglise N. D. St Pierre en 1854, à la suite d'un concours auquel se présentèrent trois concurrents; il occupa cette fonction pendant environ un quart de siècle.

Edouard De Vos composa quelques romances : *La Philantropie, Le Fossoyeur* et d'autres encore, non éditées. Comme maître de chapelle il écrivit quelques morceaux religieux. Enfin le directeur des *Chœurs* imagina plusieurs œuvres de circonstance; tels sont : 1. La romance *Aux riches,* paroles de J. Lefevre à l'occasion de la Cavalcade de 1851, éditée chez Gevaert à Gand. — 2. Le chœur avec couplets dédié au Président Ch. De Clercque-Wissocq et au Vice-président Adolphe Pauw à l'occasion de l'inauguration de leurs portraits (août 1853). — 3. *Hymne à la mélodie,* chœur (1856), etc.

VOS, Franz De, né à Oostacker (lez Gand) le 20 août 1856. Il entra au Conservatoire de Gand; il y remporta le 1er prix de lecture à vue en 1870; le 2d prix de chant d'ensemble français et néerlandais en 1871; le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1875; un accessit au cours moyen d'harmonie en 1874; le 1er prix de piano (c. supér.) en 1876; le 2d prix de contrepoint en 1878; enfin le prix d'excellence pour le piano, par acclamation et avec la plus grande distinction, aussi en 1878.

Franz De Vos, devint moniteur d'une classe préparatoire de piano dès 1875; l'arrêté ministériel du 31 décembre 1879 le nomma répétiteur; enfin il fut promu au grade de professeur-adjoint par l'arrêté royal du 26 janvier 1894; il est chargé actuellement de donner un des cours moyens de piano pour demoiselles.

Liste de ses compositions :

I. — Œuvres éditées.

A. Pour le piano : 1. Six études dédiées à Max Heynderickx (1885). — 2. Six feuillets d'album. — 3. *Menuet* (1886). — 4. *Un moment.* — 5. *Mal du Pays.* — 6. *Tarentella n° 1.*

B. Pour chant et piano : *Zielesmart.*

II. — Œuvres inédites.

A. Morceaux pour le piano.

1. *Souvenir d'amitié.* — 2. *Ouverture* (à 4 mains). — 3. *Sonate* (en si ♭ mineur). — 4. *Allegro Scherzando.* — 5. *Nocturne* (n° 1). — 6. *Promenade.* — 7. *Au revoir, cher frère!* — 8. *Un jour de mai.* — 9. *Originalité.* — 10. *Allegro moderato* (avec accomp. d'orchestre). — 11. *Six Préludes.* — 12. *Romance sans paroles.* — 13. *Concerto* (en do mineur, avec accomp. d'orchestre). — 14. *Souvenir de la Maison Beethoven.* — 15. *Valse de salon.* — 16. *Tarentelle* (n° 2).

B. Morceaux divers.

1. *Bienfaisance,* romance pour ténor avec accomp. de piano. — 2. *U heilig Zinnebeeld,* chant avec accomp. de piano. — 3. *Valse* pour le violon avec accomp. de piano. — 4. *Neuf romances* pour le violon avec accomp. de piano. — 5. *Ouverture* (en fa majeur) pour orchestre.

VOS, Isidore-Séraphin De, frère du précédent, né à Gand le 23 octobre 1850 (1). Peu de temps après sa naissance, son père alla s'établir comme cordonnier et marchand de tabac à Mont-Saint-Amand; cette commune appartenait encore, à cette époque, au territoire de Gand. Isidore De Vos fréquenta une école primaire gratuite et y donna des preuves de zèle et d'intelligence. Son père qui, outre son métier, était chantre d'église, lui enseigna les premiers éléments du chant et puis l'emmena avec lui à l'église. Devenu enfant de chœur, Isidore se fit distinguer par sa charmante voix et ses aptitudes musicales. Une maladie de poitrine qui dura quelque temps obligea l'enfant à renoncer au chant d'église; mais étant rétabli il supplia ses parents de lui permettre d'abandonner le métier de cordonnier afin de pouvoir s'adonner entièrement à la musique, pour laquelle il se sentait une vocation irrésistible. Devenu

(1) Cette notice a été composée d'après une brochure de J. W. (Jules Wytynck, beau-frère de Franz De Vos) : *Levensschets van Isidoor De Vos, laureaat in den muzikalen prijskamp van Rome van 1875* (Gent, C. Annoot-Braeckman, 1876).

Isidore De Vos

élève du Conservatoire (1862) il se distingua immédiatement par son application et ses progrès; inutile d'ajouter que sa dévotion à St Crépin devenait de jour en jour plus tiède : de là des reproches du père qui ne croyait pas que l'art musical pût devenir le gagne-pain de son fils. Ce ne fut qu'après que De Vos eût remporté le 1er prix dans le cours inférieur de piano qu'il obtint l'autorisation de ne plus s'occuper que de musique. Les succès se suivent rapidement : en 1868, il a le 1er prix dans le cours supérieur de piano de Max Heynderickx; il entre dans le cours d'harmonie de Ch. Miry et il remporte d'emblée le 1er prix en 1869; l'année suivante il a le prix d'excellence pour le piano.

Les besoins de sa famille augmentant, le père de De Vos lui fit remarquer qu'il avait dû faire beaucoup de sacrifices pour lui permettre de poursuivre ses études au Conservatoire, et qu'il était temps de gagner de l'argent. Isidore De Vos se soumit et, malgré sa timidité et sa modestie, il commença à donner des leçons qui lui étaient payées à raison de 50 centimes l'heure; il avait alors 17 ans.

Isidore De Vos était trop intelligent pour ne pas avoir senti bientôt que l'instruction fort élémentaire qu'il avait reçue, était tout-à-fait insuffisante pour la carrière artistique qu'il voulait parcourir. Il étudia le français avec un de ses amis, et il approfondit le flamand en lisant les ouvrages des Vondel, Helmers, Hiel, Ledeganck, etc. Ces œuvres puissantes enflammèrent son âme naturellement sensible et enthousiaste. Après s'être ainsi préparé, il éprouva le besoin d'exprimer, en musique, ses idées et c'est de cette époque (1868) que datent ses premières productions.

Il y avait à Gand deux sociétés de jeunes ouvriers; l'une, d'hommes, *De Vrÿheidsliefde,* l'autre, de femmes, *Vreugd in Deugd,* possédant toutes deux une section chorale dont Isidore De Vos accepta la direction, avec empressement; il fut ainsi amené à composer, tant pour les voix de filles que de garçons, une série de chœurs et d'autres morceaux de tous genres, conservés dans les archives de ces sociétés. C'est aussi de cette époque que date un chœur pour enfants : *De Klokjes* qui eut un grand succès aux distributions de prix des écoles communales. En 1869, il fut attaché au Conservatoire de Gand en qualité de répétiteur d'un cours de piano; et le 10 mars 1874, il fut nommé pianiste-accompagnateur. La même année, il obtint la place de professeur de piano au Collège de Melle; il se réjouit de cette nomination, parce qu'elle lui permettait de renoncer à courir le cachet et de consacrer plus de temps à la composition. De 1870 à 1874, il écrivit spécialement pour le collège plusieurs ouvrages importants; entre autres une messe et un grand tableau lyrique avec soli, chœurs et orchestre. C'est aussi à cette époque qu'il eut l'occasion de se mettre en rapport avec de nombreux artistes et poètes; et, lorsqu'on fonda le cercle littéraire : *Zetternamskring,* Isidore De Vos devint un de ses membres les plus zélés. Il se fit aussi inscrire parmi les membres des Mélomanes. En 1873, il fut nommé Directeur de la société symphonique *La Fraternité;* ce cercle avait pour but le développement de l'art musical et l'exécution de symphonies; De Vos avait fait prendre, à la société, la fière devise *Vouloir c'est Pouvoir;* elle dépeint bien son caractère et il lui resta toujours fidèle.

En 1873 Isidore De Vos concourut pour le prix de Rome; le sujet de la cantate était *La mort de Torquato Tasso;* il n'obtint qu'une mention honorable. Ce fut une déception. Mais il prit sa revanche en écrivant, pour *La Fraternité,* une grande Fantaisie pour orchestre et un air *Vlaanderens Toekomst,* chanté par

le chanteur bien connu Ch. Waeyenberghe, qui furent vivement acclamés. Il fit aussi exécuter une magnifique ouverture au Théâtre de Gand, et avec le même succès. Pour se préparer au concours de 1875, il s'exerça à mettre en musique la cantate flamande *Cromwell* et tous ceux qui l'entendirent furent transportés d'admiration. Malheureusement l'activité qu'il avait apportée à composer cette cantate avait ébranlé sa santé; un médecin de ses amis parvint à lui faire prendre quelques semaines de repos, mais, lorsqu'on voulut l'empêcher de se rendre au concours pour le Prix de Rome, il s'insurgea : *Plutôt mourir!* répétait-il. On dut céder et le laisser partir.

La Cantate à mettre en musique était *De Meermin*, paroles de Jules Sabbe; Isidore De Vos se mit à la besogne avec une ardeur fébrile; sa partition était à peu près achevée quand il fut interrompu dans son travail par des crachements de sang. La partition en porte encore les traces lamentables; malgré des souffrances atroces, il cachait la gravité de son état, afin de pouvoir achever son œuvre. Ce fut Aug. Gevaert qui avertit les parents du pauvre jeune homme. Son frère Franz s'empressa d'accourir à Bruxelles; il trouva le jeune compositeur au lit, à bout de forces et travaillant cependant à sa chère partition. Ce fut un chagrin incroyable pour Isidore De Vos lorsqu'on le ramena malgré lui à Gand. Son état empirait de jour en jour; le 16 novembre 1875, le résultat du concours fut proclamé à Bruxelles : Isidore De Vos avait le 1er prix. Toute la ville de Gand prit une grande part à ce succès; les marques de sympathie et d'admiration affluèrent de tous côtés; mais la santé du lauréat continua à décliner, et il mourut dans la nuit du 30 mars 1876.

L'enterrement fut fixé au 3 avril; le tout Gand-artiste assista à la triste cérémonie; des députations d'un grand nombre de sociétés avec leurs drapeaux voilés de crêpe accompagnèrent le corps jusqu'au cimetière de Mont-St-Amand où eut lieu l'inhumation. Cinq discours furent prononcés : par Ad. Samuel au nom du Conservatoire, M. le comte Oswald de Kerchove au nom des Mélomanes, M. Arthur Vander Donck vice-Président de la société La Fraternité, M. Henri Keurvels au nom du Zetternamskring et de Peter Benoit, qui s'était fait excuser, enfin le poète Ch. Bogaert.

La cantate d'Isidore De Vos fut exécutée au Grand-Théâtre de Gand, le lendemain du jour de l'enterrement par les soins de l'administration du Conservatoire de Gand et avec le concours des chœurs des Mélomanes; elle produisit une vive impression sur les auditeurs. C'est une des œuvres les plus remarquables composée pour le concours du Prix de Rome; elle montre combien la mort du jeune musicien fut une perte pour l'art flamand.

La Fraternité a fait élever un monument sur sa tombe; il fut inauguré le 9 juillet 1877.

Le nombre des compositions d'Isidore De Vos, pour une vie si courte (26 ans), est considérable; il avait l'imagination vive, l'âme sensible et une grande force de volonté; la vue d'une plante ou d'une simple fleur, le murmure d'un ruisseau, le son des cloches avaient le don de l'émouvoir et de l'inspirer; la mer surtout l'avait frappé et son aspect grandiose avait fait, sur son âme d'artiste, une impression profonde qui s'est

fait sentir ensuite dans plusieurs de ses œuvres, entre autres dans la cantate de concours, *De Meermin.*

Voici la liste générale de ses œuvres dans l'ordre chronologique :

En 1868. — 1. *Zingt van vrede;* chanson. — 2. *Ontwaken,* chœur.

» 1869. — 1. *Vrijheidsliefde,* chœur. — 2. *Gelegenheidskoepletten,* solo et chœur. — 3. *Vlaanderen,* id. — 4. *La jeune Mère,* mélodie. — 5. *Valse* pour le piano.

» 1870. — 1. *De Verrader,* romance. — 2. *Zij droomt aan mij,* romance. — 3. *Liefde,* id. — 4. *Een stukje brood,* id. — 5. *Ave verum.* — 6. *Herinnering van Antwerpen,* fantaisie pour le piano. — 7. *Droevige herinnering,* id. — 8. *Doodmarsch,* élégie. — 9. *Jeugdig blaadje,* romance.

» 1871. — 1. *Wandeling,* fantaisie pour le piano. — 2. *Triomfmarsch,* id. — 3. *Hartelust,* id. — 4. *Gent,* chœur. — 5. *Ave Maria,* avec accomp. d'orchestre. — 6. *Salve Regina,* avec accomp. d'orchestre. — 7. *Herinnering,* fantaisie pour le piano. — 8. *Ma Mère est là,* romance. — 9. *Herinnering van Deurle,* fantaisie pour le piano. — 10. *Groote Marsch,* id. — 11. *Bibliothèque musicale pour les écoles* (Edit. Stepman, Gand; paroles de J. Wytynck) : A) *Mijn land,* chanson pour garçons; B) *De Klokjes,* chœur mixte; C) *Broodkruimeltjes,* chanson pour jeunes filles; D) *In 't groen,* chœur mixte; E) *Roos en Vlinder,* chanson mixte; F) *De Vlasoogst,* chanson avec un refrain en chœur pour jeunes filles; G) *Zomer en Winter,* duo pour garçons et filles; H) *Het Smedertje,* chanson pour garçons; I) *Vlijt en Leerzucht,* chœur mixte; J) *Het fruit,* chanson mixte; K) *Morgen en Avond,* duo mixte; L) *De Vrede,* chœur mixte.

» 1872. — 1. *Herinnering van Blankenberghe,* fantaisie pour le piano. — 2. *Welkom ô Mei!,* chœur. — 3. Entr'acte (*Surprise*), pour orchestre. — 4. *Harteleed,* mélodie pour le piano. — 5. *Sonate,* pour le piano. — 6. *Messe* (en fa) — 7. *Alleen,* romance (couronnée au concours de musique de Roulers, en 1872).

» 1873. — 1. *Ouverture* pour orchestre. — 2. *De Morgen,* romance. — 3. *Vaarwel,* mélodie pour piano. — 4. *Allegro,* pour orchestre. — 5. *Vergeten,* romance. — 6. *Twee Spaansche liedekens,* id. — 7. *Lentelied,* id. — 8. *Regina Coeli.* — 9. *Louisa Maria d'Orléans,* opéra en un acte avec accomp. de piano, paroles de J. Wytynck (cet opéra destiné aux institutions de demoiselles fut exécuté, pour la première fois, par la Société *Vreugd in Deugd,* qui conserve encore le manuscrit dans sa bibliothèque). — 10. *Torquato Tasso's Dood,* cantate.

» 1874. — 1. *Feest-Ouverture* pour orchestre. — 2. *Grande Fantaisie,* id. — 3. *Sonate* pour le piano. — 4. *Symphonische Marsch*

(dédié à la Société *La Fraternité*). — 5. *Vlaanderens Toekomst*, air. — 6. *Fugue* pour le piano. — 7. *Agnus Dei*. — 8. *Trois romances* sur des paroles de G. Antheunis : A) *Aan haar*, B) *Dat gij schoon zijt*, C) *Verborgene liefde*. — 9. *Liza waar zijt gij heen*, romance. — 10. *Herinnering*, mélodie. — 11. *Bonte koe*, chanson. — 12. *Langs de beek*, romance.

En 1875. — 1. *Kinderdroom* pour le piano. — 2. *Elégie* pour le cor anglais (dédiée à Louis De Poorter). — 3. *Kerlentrots*, chanson. — 4. *In Wijnendalebosch*, chœur de chasse (dédié à l'artiste-peintre Constant De Bruyker). — 5. *Vergeeft*, romance. — 6. *Cromwell*, cantate. — 7. *De Meermin*, cantate.

Morceaux sans date :

1. *Lied der Diederiks*, solo et chœur. — 2. *Mères donnez!* romance (dédiée à l'artiste-peintre Felix Cogen). — 3. *Allèen!* mélodie. — 4. *Dichterwensch*, romance. — 5. *Impromptu* pour le piano. — 6. *La Risoluta*, valse pour le piano.

Liste supplémentaire d'œuvres inédites :

I. — Avec orchestre.

1. *Hymne* pour le temps pascal. - 2. *A Monseigneur*, chœur et couplets. — 2. *L'Ange de Melle*. — 4. *Il faut trinquer*. — 5. *St Thomasdag*, opéra en un acte (paroles de J. Verschueren). — 6. *Scène lyrique* en deux parties. — 7. *La Poèsie*, scéne lyrlque (exécutée à une distribution des prix de Melle. — 8. *Melle sur l'Escaut*, cantate.

II. — Musique de piano.

1. *Contentement du cœur*. — 2. *Souvenir*. — 3. *Prélude*. — 4. *Fantaisie facile*. — 5. *Nocturne*. - 6. *Mes sincères félicitations*. — 7. *Regret*. — 8. *Rêve d'enfant*. — 9. *Grande marche* (à son ami Antheunis). — 10. *Prière du soir*. — 11. *Souvenir de Liége* (Polka-Mazurka). — 12. *L'Adieu*. — 13. *Souvenir d'Ostende*. — 14. *Risoluta* (valse).

III. — Chœurs.

1. *Hoe zoet komt het ons treffen* (3 voix). — 2. *Gelegenheidslied* (solo et chœur). — 3. *Makkers heft een juichtoon aan*. — 4. *Bedanking*. — 5. *De Nachtegaal* (3 voix). — 6. *In Wijnenbosch*. — 7. *Kunst en Vaderland* (4 voix). — 8. *Herinnering van Blankenberghe* (4 voix).

IV — Romances.

1. *Wat zijn ze goed.* — 2. *Danslied.* — 3. *De Bedelaar.* — 4. *Gelegenheidslied.* — 5. *Kupido.* — 6. *Zingen.* — 7. *Patatenlied.* — 8. *Mannenaard.* — 9. *Godfried van Bouillon voor Jerusalem.* — 10. *Een stukje brood.* — 11. *Aan haar.* — 12. *Dat gij schoon zijt,* — 13. *Verborgene liefde.* — 14. *Vergeefs.* — 15. *De Grafbloem.* — 16. *Zij droomt aan mij.* — 17. *In de Gaarde.* — 18. *Verloren beeld.* — 19. *Kerlentrots.* — 20. *Le bouquet.* — 21. *Le Papillon.* — 22. *Air patriotique belge.* — 23. *Herinneringslied.* — 24. *Twee Spaansche Liederen.* — 25. *De Laster.* — 26. *Le Matin.* — 27. *Jeugdig Blaadje.* — 28. *Dichterwensch.* — 29. *Gelegenheids Lied.* — 30. *Zingt van vrede.* — 31. *Wellekomgroet.* — 32. *Minnezang.* — 33. *Vlijt en Leerzucht.* — 34. *Pie IX, Pontife-Roi.* — 35. *A la Reine.* — 36. *De Verrader.* — 37. *Tout le long du Ruisseau.* — 38. *Lied der Diederickx.* — 39. *Liefde.* — 40. *Le Chien de la Bergère.* — 41. *La jeune Mère.* — 42. *Les Fleurs Barellot.* — 43. *Souvenirs d'Italie.* — 44. *Ma mère est là.* — 45. *Liza waar zijt gij heen?* — 46. *Nietigheid.* — 47. *La première Communion.* — 48. *Hulde aan den heer Schepens.* — 49. *Romance pastorale.*

VOS, Victor De, frère d'Edouard De Vos, né à Gand le 12 février 1835 et décédé dans cette ville le 23 septembre 1876. Il fut nommé le 9 mai 1860 moniteur d'un cours préparatoire de piano; et répétiteur le 1er février 1865. En 1874 il fut aussi chargé d'un cours de clavier. Il occupa ces fonctions jusqu'à sa mort.

VUYLSTEKE, Auguste, né à Arzeele (Fl. Occid.) le 22 février 1843. Il entra au Conservatoire de Gand en novembre 1855; il y fréquenta le cours de flûte de L'hôte (voir ce nom), puis il alla achever ses études dans la classe de Dumont, au Conservatoire de Bruxelles.

M. Aug. Vuylsteke fut nommé professeur de flûte au Conservatoire de Gand, le 15 mars 1865, en remplacement de L'hôte. En 1875, l'administration du Conservatoire inséra dans le Règlement un article nouveau qui obligeait certains professeurs du Conservatoire à faire partie de l'orchestre du Grand-Théâtre (voir plus haut, page 91); le professeur de flûte ayant refusé de se soumettre à cette prescription, il fut démis de ses fonctions dans la séance du Conseil communal du 30 octobre 1875.

W

WAELE, Louis-Jean De, né à Namur le 12 décembre 1833. Fils de musicien, il commença l'étude de la musique avec son père, et les acheva au Conservatoire de Gand.

A la suite d'un concours, il fut nommé professeur de trombone au Conservatoire de Gand par l'arrêté communal du 3 octobre 1859, en remplacement de Jean Rogier décédé le 15 juillet de la même année.

De Waele fut le chef de musique de la 1re légion de la garde civique pendant cinq ans; il dirigea aussi l'Ecole de musique de la Société *L'Harmonie* de Somergem; enfin il fut à la tête des sociétés de musique de Selzaete et de Nevele. Il composa, pour ces sociétés quelques morceaux d'harmonie qui sont restés inédits.

Jean De Waele fut mis en disponibilité le 6 avril 1889, pour cause de maladie; il mourut trois ans plus tard, le 31 mars 1892.

WAELE, Charles-François De, fils du précédent, né à Gand le 6 novembre 1859. Il entra au Conservatoire en 1868; il y remporta, en 1876, le 1er prix de trombone, le 2d prix de solfège (c. supér.) et celui d'harmonie supérieure; en 1877, un accessit dans le cours de contrepoint; enfin le diplôme de capacité pour le trombone en 1878.

M. Charles De Waele fut moniteur d'un cours élémentaire de solfège en 1877 et en 1878.

WAERHEDE, Charlotte-Colette-Mathilde Vander, Veuve Rimbert, née à Gand le 13 décembre 1858. Elle entra au Conservatoire en octobre 1871; elle y remporta le 2d prix de piano (c. moyen) en 1874; le 1er prix d'harmonie théorique en 1878; le 1er prix de solfège (c. supér.) et le 2d prix de déclamation française en 1881; enfin le 1er prix de chant (classe de Bonheur) en 1884.

Melle Charlotte Vander Waerhede fut monitrice d'un cours préparatoire de piano du 10 janvier 1878 jusqu'en 1881, puis d'un cours de clavier de 1883 à 1885; elle quitta alors le Conservatoire pour se consacrer à l'enseignement privé.

Depuis le mois d'octobre 1893, elle est professeur de solfège à l'Ecole communale de la rue du Lac; elle est aussi chargée d'enseigner le piano à l'Ecole de la rue du Casino; elle s'est occupée activement de 1879 à 1897 des Patronages organisés à Gand, par François LAURENT. En 1885, la Société *De Scheldezonen* (fondée en 1870) lui remettait un diplôme d'honneur pour la remercier des services qu'elle lui avait rendus; le Willems-Fonds également lui décerna des diplômes pour avoir prêté son concours, avec ses élèves, aux séances organisées par la société.

Melle Charlotte Vander Waerhede épousa M. Pierre Rimbert, le 24 février 1897 celui-ci mourut le 10 décembre de la même année.

Mme Marie MATHOT née WESTENDORP

WANTE, Paul, né à Gand le 17 octobre 1867. Il entra au Conservatoire en décembre 1881; il obtint le 2d prix de piano (c. supér.) en 1888. Le 5 janvier 1887 il avait été nommé moniteur d'un cours préparatoire de piano; il remplit cette fonction jusqu'à la fin de l'année scolaire; il quitta alors le Conservatoire; il se fit inscrire de nouveau en octobre 1895 pour suivre le cours d'orgue et de plain-chant; mais il se retira en juillet 1896.

Paul Wante est actuellement organiste à l'église St Jean-Baptiste de Gand; il donne aussi un cours de piano au Collège des Joséphites à Melle. Avec le concours de Madame Wante (née Plasschaert, voir ce nom) il a organisé des cours particuliers de musique.

WARLIMONT, Auguste, né à Liége le 10 juillet 1832. Il entra au Conservatoire de Liége vers 1842; il y remporta le grand prix de contrebasse en 1851; dès 1848 il avait été attaché à l'orchestre du Théâtre de Liége. Il fit ensuite des tournées artistiques : de 1852 à 1857 à Angers, de 1858 à 1868 à Nantes; enfin il fut engagé à l'orchestre de Napoléon III à Paris. Il fait partie, depuis plusieurs années, pendant l'été, de l'orchestre d'Ostende.

Auguste Warlimont a été nommé professeur de contrebasse au Conservatoire de Gand, d'abord à l'essai le 8 octobre 1873, puis définitivement par un arrêté communal du 10 mars 1874 et, plus tard, à la reprise du Conservatoire par l'Etat, par un arrêté royal du 18 décembre 1879. Un arrêté royal du 7 mai 1900 lui a accordé la croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold.

WAUTERS, Sylvie, née à Gand le 13 décembre 1863. Elle entra au Conservatoire en janvier 1888; elle y remporta le 2d prix de chant néerlandais en 1889 et le 1er prix de chant français en 1892.

Melle Sylvie Wauters fut chargée, comme monitrice, d'un cours élémentaire de chant; un arrêté ministériel du 11 octobre 1895 l'a nommée, à titre provisoire, professeur du cours de chant néerlandais pour demoiselles.

WESTENDORP, Marie-Jeanne, épouse Mathot, née à Gand le 22 août 1865. Elle entra au Conservatoire en mai 1877; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) et de piano (c. supér.) en 1886; le 1er prix d'harmonie en 1887.

Marie Westendorp fut chargée, comme monitrice, d'un cours de piano le 17 novembre 1886. Elle quitta le Conservatoire en 1887 et elle a organisé un cours particulier de piano.

WESTENDORP, Hubertine-Pétronille, née à Gand le 14 septembre 1869 Elle est la sœur de Marie Westendorp et elle entra au Conservatoire en 1880; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1887; le 1er prix de piano (c. supér.) en 1888; le 1er prix d'harmonie supérieure et de basse chiffrée en 1890; enfin le 1er de musique de chambre en 1891.

Melle Hubertine Westendorp (dite Bertha Westendorp) fut d'abord nommée monitrice d'un cours préparatoire de piano le 27 octobre 1887; un arrêté ministériel du 9 septembre 1895 l'a élevée au rang de répétiteur.

WILLEMOET *dit* WILLEMOT, Julien-François, né à Gand le 15 octobre 1866. Il entra au Conservatoire en novembre 1885; il y remporta le 1er prix de chant néerlandais en 1889; le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1890; le 1er prix d'harmonie écrite en 1891; le 1er prix de chant français en 1892; enfin le 2d prix de fugue en 1894.

Julien Willemot fut nommé moniteur d'un cours élémentaire de chant le 18 décembre 1893; un arrêté ministériel du 11 octobre 1895 l'a chargé, à titre provisoire, de donner le cours de chant néerlandais pour jeunes gens. Un arrêté de février 1896 l'a nommé professeur de chant à l'Ecole de musique de Bruges.

Liste de ses compositions dans l'ordre chronologique :

En 1889. — *Ruischend loover,* air pour baryton; paroles de P.-P. Denys.
» 1899. — *Eenstemmige koorzang,* pour distribution des prix; id.
» 1881. — 1. *Avondschemer,* chœur à 2 voix; paroles de Alf. Vanneste. — 2. *Des avonds, als ik slapen ga,* air pour baryton; id. — 3. *Lentemorgen,* duo ou chœur pour les enfants; paroles de J. Wytynck et traduction française de Destanberg (*Printemps*). — 4. *In mijn gaarde,* air pour mezzo-soprano; id.
» 1892. — *Aan de zee,* cantate enfantine, id.
» 1893. — 1. *Zomer,* chœur à deux voix avec solo; paroles de Alf. Vanneste. — 2. *Kermisklokje,* chœur pour quatre voix d'hommes, sans accompagnement; paroles de J. Stappaert.
» 1894. — *De Morgen,* chœur à deux voix; paroles de De Vreese.
» 1895. — 1. *A Deux,* mélodie pour soprano ou ténor; paroles de Blanchemin. — 2. *Messe* pour trois voix égales, orgue et orchestre. — 3. *Tantum ergo,* id.
» 1896. — *Agnus Dei* pour trois voix égales.
» 1898. — *Judith,* oratorio biblique avec soli, chœur mixte et orchestre.

WILLEMOET-RECHT, Jeanne, née à Charleroi le 17 août 1873, épouse de Julien Willemoet. Elle entra au Conservatoire de Gand en octobre 1891; elle y

remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) et le 1er accessit d'harmonie théorique en 1894; le 1er prix de chant français en 1896.

Mme Jeanne Willemoet-Recht fut nommée monitrice d'un cours préparatoire de chant français le 19 octobre 1896; elle donna sa démission le 12 janvier 1899.

WITTEVRONGEL, Jean-François-Edouard, né à Gand le 12 octobre 1828. Il reçut les premiers principes de musique, comme enfant de chœur, de J. Decorte, maître de chapelle à l'Eglise de Ste Anne (1838). En 1840, il entra au Conservatoire où il suivit les cours de solfège de Merlé et Toerbée et les cours de piano de Soetaert, De Somere et Heynderickx; il y remporta le 1er prix de piano (c. supér.) en 1847; il apprit le contrepoint avec Mengal et avec Aug. Gevaert, qui lui donna des leçons particulières de 1847 à 1849; enfin il fit un cours d'orgue avec P. Teerlinck, organiste à Ste Anne.

Jean Wittevrongel fut nommé répétiteur d'un cours de piano en 1849; il donna sa démission en 1859 lorsqu'il obtint la place d'organiste à l'église de St Michel. Wittevrongel avait été organiste à l'église de St Machaire de 1850 à 1859; il fut, depuis 1866, professeur de piano au Collège de Ste Barbe (rue Savaen) des Jésuites. Il mourut à Gand le 10 mai 1899.

Il a composé quelques œuvres religieuses qui n'ont pas été éditées; entr'autres :

1. *Regina coeli* à 4 voix et orgue (1853). — 2. *Six cantiques flamands* à 4 voix sans accomp. — 3. *Tantum ergo* à 4 voix et orgue. — 4. *Ave Maria,* solo pour baryton et orgue. — 5. *Jubel-gezang* à 4 voix avec accomp. de fanfares (1862). — 6. *Cantique à St François* pour 4 voix sans accomp. — 7. *Cantique au B. Jean Berchmans* pour 3 voix d'enfants sans accomp. (1867). — 8. *Un pot-pourri* pour piano (1867). — 9. *Pius kinderliefde* pour 3 voix avec accomp. de piano (1868). — 10. *Trois offertoires* pour orgue.

WOESTYNE, Isabelle-Louise Vande, née à Gand le 23 décembre 1872. Elle entra au Conservatoire en mai 1885; elle y remporta la 3e mention de piano (c. prépar.) en 1892; le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1875; le 1er prix de chant néerlandais en 1899; elle fréquenta aussi le cours d'orgue de décembre 1895 à janvier 1896.

Melle Isabelle Vande Woestyne devint monitrice d'un cours préparatoire de chant néerlandais le 21 novembre 1898. Ce cours a été supprimé en février 1899.

LIVRE IV.

BIBLIOTHÈQUE.

COLLECTION D'INSTRUMENTS.

CHAPITRE I.

BIBLIOTHÈQUE.

EN 1866, M. F.-A. Gevaert fit un rapport sur l'état de la bibliothèque du Conservatoire de Gand; il y joignit quelques réflexions sur l'utilité des dépôts de ce genre. Je crois utile de reproduire ici une partie de ce travail daté de Paris, 1er juin 1866 :

« Le corollaire obligé d'une bonne école d'art c'est une bibliothèque spéciale : « cela est surtout vrai quand il s'agit d'un centre d'enseignement musical. En effet, « dans un établissement de ce genre, cette nécessité se traduit sous plusieurs formes.

« D'abord pour les besoins de l'enseignement proprement dit, outre les ouvrages « didactiques élémentaires tels que solfèges, méthodes, traités d'harmonie, etc., il « faut, pour l'usage de chaque classe, un répertoire assez étendu, comprenant les « œuvres principales des artistes les plus célèbres dans chaque spécialité et destiné « à développer l'habilité et à former le goût de l'élève avancé. Ensuite, les exer- « cices publics (matinées, concerts, etc.) rendent nécessaire l'existence d'une collec- « tion assez nombreuse d'œuvres musicales à grand orchestre. Enfin les élèves, et « disons-le aussi les professeurs, doivent trouver les moyens de développer leur « culture musicale par la lecture assidue des plus belles œuvres anciennes et modernes. « Ce résultat s'obtient difficilement par l'initiative individuelle, l'acquisition de la « musique étant toujours assez onéreuse; quand il s'agit d'œuvres anciennes, la « rareté est un second obstacle non moins réel que le premier.

« Une bibliothèque est donc à un Conservatoire ce qu'est le musée à une acadé- « mie de peinture. Il est évident, en outre, que le côté scientifique et historique de « l'art musical ne peut être totalement négligé dans une collection de ce genre.

« L'importance de ces considérations n'est plus contestée aujourd'hui nulle part. « Partout à côté des écoles musicales, et le plus souvent dans l'enceinte même « de l'établissement, nous voyons se former des bibliothèques musicales considé- « rables. C'est ainsi — pour ne pas parler de l'Italie et de l'Allemagne — que le « Conservatoire de Paris possède aujourd'hui un des plus vastes dépôts musicaux « de l'Europe. Chez nous, à Bruxelles, le Gouvernement, déjà depuis plusieurs années, « s'impose des sacrifices considérables pour le même objet. Sans avoir la préten- « tion de rivaliser avec des établissements aussi largement subsidiés, le Conser- « vatoire de Gand a le devoir de réaliser un progrès analogue. »

M. Gevaert rend compte ensuite des achats qu'il a faits pour la bibliothèque de Gand, à la vente Farrenc (1) (15 avril 1866). Après avoir esquissé sommairement l'état du dépôt, il continue comme suit :

« Cet accroissement inattendu donne un commencement d'importance à notre « collection naissante. Nécessairement les lacunes sont nombreuses. De plus il est « une branche qui jusqu'ici n'y est pas représentée du tout : c'est la littérature « musicale. Je n'entends pas parler seulement des ouvrages de pure érudition « écrits en langues étrangères et qui font partie de droit d'une bibliothèque musi- « cale complète, mais aussi de ces livres usuels qu'un musicien intelligent et instruit « doit avoir constamment sous la main et qui sont écrits ou traduits en langue « française. Ne pouvant faire tout à la fois, il a fallu jusqu'à ce jour laisser cette « branche de côté.

« Après avoir esquissé rapidement l'état actuel de notre bibliothèque musicale, « qu'il me soit permis d'indiquer quelques moyens qui donneraient une impulsion « toute nouvelle à cette création, sans que la ville eût à s'imposer de nouveaux « sacrifices à cet égard.

« Pour atteindre le but qui vient d'être énoncé il suffirait d'adopter la réso- « lution suivante : *centraliser au Conservatoire* — autant que possible — *tous les « éléments d'une bibliothèque musicale actuellement disséminés dans les divers établis- « sements de la ville.*

« J'appellerai d'abord l'attention sur la bibliothèque du Grand-Théâtre. Ce dépôt « se compose de deux éléments virtuellement distincts, bien que confondus dans « un seul et même local. En premier lieu : la musique des ouvrages du répertoire « moderne. Celle-ci doit se trouver constamment à la disposition de l'entreprise « théâtrale et il ne peut en être question ici; mais à côté de cette catégorie qui « ne forme qu'une partie minime du dépôt, il s'y trouve un nombre considérable « d'opéras qui ont cessé de figurer au répertoire et qui n'y reparaîtront plus, « selon toute apparence. Dans l'état actuel des choses, ces ouvrages sont perdus « pour tout le monde, inutiles à l'exploitation théâtrale, inconnus souvent aux artistes. « Et cependant, il y a là des œuvres remarquables dignes de servir d'étude aux « nouvelles générations musicales et susceptibles de revivre en partie dans les « concerts. Leur place naturelle est au Conservatoire de la ville. A Paris, il est « question d'une mesure semblable pour les archives musicales de l'académie impé- « riale de musique (le Grand-Opéra) et de réunir cette précieuse collection, qui « remonte au règne de Louis XIV, à celle du Conservatoire. Je suis heureux d'avoir « été le premier à éveiller l'attention de l'administration française sur ce point.

« Il est une autre mesure que je vous soumets avec plus d'hésitation, car « elle est de nature à soulever des objections respectables : ce serait de transférer « au Dépôt du Conservatoire les ouvrages sur la musique faisant actuellement « partie de la Bibliothèque de la ville. Ce dernier établissement, si je ne me trompe, « n'est guère riche en livres de ce genre; toutefois pour le Conservatoire ce « serait le noyau d'un fonds de littérature musicale qui se développerait inévita- « blement par la suite.

---

(1) La ville de Gand avait mis une somme de cinq cents francs à la disposition de M. Gevaert pour l'achat d'ouvrages destinés à notre bibliothèque.

« Je mentionne aussi, pour mémoire, les quelques volumes de musique actuel-
« lement en possession de la Commission des monuments historiques (ce sont, sauf
« erreur, des compositions de maîtres belges du 16e siècle en parties séparées).
« Ces volumes n'ont aucune utilité pratique pour ces Messieurs, et d'ailleurs sont
« trop peu nombreux pour former une petite collection spéciale; mais ils figure-
« raient avec avantage et profit dans la Bibliothèque du Conservatoire.

« Enfin nous pourrons nourrir l'espoir de recueillir de loin en loin quelques
« dons volontaires, quelques legs particuliers. »

Nous appelons l'attention des autorités compétentes sur les réflexions qui précèdent; il y aurait lieu de leur consacrer un examen approfondi.

Dans ces derniers temps, grâce surtout à l'intelligente direction de M. Fl. Van Duyse chargé, au sein de la Commission, des soins de la bibliothèque, notre dépôt s'est considérablement enrichi. Actuellement on consacre, chaque année, une somme d'environ 2500 francs aux acquisitions de musique, frais de copie, bibliothèque, livres d'école et reliure. (Art. III du budget des dépenses.)

La bibliothèque se compose de plus de 6000 ouvrages, dont quelques-uns ont une réelle importance. Quatre collections ont été acquises au moyen des ressources fournies, en partie par les excédents des recettes du Conservatoire et, en partie par des subsides supplémentaires de l'Etat; ce sont quelques œuvres de Mengal, en 1884 (1); celles de Waelput, en 1885, pour 5000 francs; celles de De Swert, en 1894, pour 500 francs; celles de Ch. Miry, en 1897, pour 6000 francs; enfin celles d'Ad. Samuel, en 1900, pour 8000 francs. Trois collections ont été données à titre gratuit à la bibliothèque de notre Conservatoire : 1° Les œuvres de De Somere, le premier professeur de piano au Conservatoire de Gand, offertes gracieusement par son fils M. A. De Somere; 2° celles de Jules De Vulder, ancien directeur de l'Ecole de musique de Grammont, offertes par son frère; 3° celles de J. Rappé, professeur pendant vingt-sept années de la classe de violoncelle du Conservatoire, offertes par M. Byl, greffier au tribunal de commerce d'Anvers et l'exécuteur testamentaire de Mme Ve Rappé, décédée à Gand le 16 décembre 1899.

Jusqu'ici on a dressé trois catalogues en fiches :

1° La liste des œuvres d'après l'ordre alphabétique des auteurs.

2° La liste alphabétique de ces auteurs avec quelques détails biographiques et l'indication des ouvrages dans lesquels on s'en occupe.

3° Un catalogue méthodique, dont voici le résumé.

---

(1) Le Gouvernement, lors de la vente de la bibliothèque musicale de la Société du Casino, fit plusieurs acquisitions qu'il partagea entre les diverses écoles de musique du pays.

Résumé du catalogue méthodique.

I. — *Bibliographie :* Catalogues de bibliothèques, d'éditeurs et d'instruments de musique, etc. . . . . 15 ouvrages
II. — *Périodiques :* journaux, revues, bulletins, annuaires, almanachs, etc. . . . . 21 »
III. — *Dictionnaires* et manuels musicaux . . . . . 15 »
IV. — *Paléographie* . . . . . 1 »
V. — *Considérations* générales sur l'esthétique, la critique littéraire et musicale. . . . . 45 »
VI. — *Acoustique.* . . . . . 5 »
VII. — *Science* de l'harmonie, de la composition et de l'instrumentation; art de diriger l'orchestre; théorie musicale du chant grégorien . . . . . 86 »
VIII. — *Facture* et histoire des instruments de musique . . 15 »
IX. — *Art du chant* . . . . . 14 »
X. — *Histoire* de la musique . . . . . 60 »
XI. — *Etudes* concernant la musique de chambre. . . . 2 »
XII. — *Mémoires,* notices et biographies, correspondances de musiciens, leurs travaux littéraires et les écrits qui s'y rapportent. Etudes musicales . . . . . 103 »
XIII. — *Programmes* d'études et de concerts. . . . . 7 »
XIV. — *Livrets* d'opéras, de cantates et de pièces de théâtre :
A) en français . . . . . 25 »
B) en néerlandais. . . . . 73 »
XV. — *Ouvrages* de littérature :
A) en français . . . . . 12 »
B) en néerlandais . . . . . 22 »
C) diction et prononciation . . . . . 5 »
XVI. — *Oratorios,* cantates, hymnes, chorals, odes, ballades, légendes dramatiques, trilogies, etc. :
A) avec orchestre. . . . . 90 »
B) avec piano ou basse chiffrée . . . . . 65 »
XVII. — *Opéras,* poèmes, tragédies, drames et scènes lyriques, etc. :
A) avec orchestre . . . . . 280 »
B) avec piano ou basse chiffrée . . . . . 275 »
C) transcrits pour le piano à 2 ou à 4 mains . . 7 »
XVIII. — *Chansons* populaires et de société . . . . . 24 »
XIX. — *Recueils* de chant . . . . . 58 »
XX. — *Solfège* :
A) Méthodes, leçons théoriques et pratiques, livres de lecture musicale, etc. . . . . 98 »

B) Leçons à changements de clefs . . . . . 21 ouvrages
C) Exercices d'ensemble et de chœurs. . . . 11 »
D) Dictées . . . . . 1 »
E) Leçons avec paroles . . . . . 25 »

XXI. — *Musique vocale :*
A) Etudes mélodiques et de vocalisation; leçons et méthodes de chant. . . . . 46 »
B) Mélodies, romances, morceaux séparés d'opéras, etc., avec accompagnement d'orchestre ou de quatuor d'archets . . . . . 250 »
C) id. avec accompagnement de piano ou de trio (piano, violon et violoncelle) . . . . . 563 »
D) Chœurs, madrigaux, canons, symphonies vocales sans instruments, etc. . . . . 170 »
E) Chants d'école et chansons enfantines . . . 146 »
F) Albums . . . . . 4 »

XXII. — *Musique pour symphonie :*
A) Symphonies proprement dites . . . . . 130 »
B) Ouvertures et préludes . . . . . 189 »
C) Morceaux divers : arrangements, fantaisies, sérénades, suites, airs de danse et de ballet, pots-pourris, polonaises, rapsodies, marches, etc. 205 »

XXIII. — *Musique d'ensemble pour instruments à archets :* suites, élégies, ballades, etc. . . . . 16 »

XXIV. — *Musique pour harmonie :* sérénades, aubades, pièces pour plusieurs instruments à vent, etc. . . 30 »

XXV. — *Musique pour fanfares* . . . . . 5 »

XXVI. — *Musique de chambre :*
A) Sonates pour deux instruments . . . . . 123 »
B) Trios . . . . . 80 »
C) Quatuors . . . . . 113 »
D) Quintettes . . . . . 88 »
E) Sextuors . . . . . 15 »
F) Septuors . . . . . 11 »
G) Octuors, doubles-quatuors et nonettes . . . 12 »

XXVII. — *Musique pour piano ou clavecin :*
A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 95 »
B) Morceaux à deux mains (sonates, variations, préludes, fugues, etc.) . . . . . 163 »
C) Id. à quatre mains (id.) . . . . . 40 »
D) Morceaux pour deux ou plusieurs pianos concertants. . . . . 2 »
E) Morceaux pour piano et d'autres instruments concertants . . . . . 116 »

F) Concertos et autres morceaux avec accompagnement d'orchestre . . . . . 91 ouvrages

XXVIII. - *Musique pour harpe.* . . . . . 5 »

XXIX. — *Musique pour guitare ou mandoline* . . . . . 3 »

XXX. — *Musique pour violon :*

A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 57 »

B) Morceaux pour le violon seul . . . . . 11 »

C) Id. avec accompagnement . . . . . 175 »

D) Duos pour 2 violons ou pour violon et un autre instrument concertant. . . . . 99 »

F) Concertos . . . . . 105 »

XXXI. — *Musique pour alto :*

A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 10 »

B) Morceaux avec ou sans accompagnement. . 17 »

C) Id. pour deux ou plusieurs altos ou pour alto avec d'autres instruments concertants. . . . . 14 »

D) Concertos . . . . . 2 »

XXXII. — *Musique pour violoncelle :*

A) Exercices, études et méthodes . . . . . 55 »

B) Morceaux avec ou sans accompagnement. . 348 »

C) Id. pour deux ou plusieurs violoncelles ou pour violoncelle et d'autres instruments concertants. . . . . 82 »

D) Concertos . . . . . 78 »

XXXIII. — *Musique pour contrebasse :*

A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 15 »

B) Morceaux avec ou sans accompagnement . 36 »

B) Concertos. . . . . 3 »

XXXIV. — *Musique pour flûte :*

A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 10 »

B) Morceaux avec ou sans accompagnement . 34 »

C) Id. pour deux ou plusieurs flûtes concertantes . . . . . 30 »

D) Concertos . . . . . 18 »

XXXV. — *Musique pour clarinette :*

A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 27 »

B) Morceaux avec ou sans accompagnement. . 25 »

C) Id. pour deux ou plusieurs clarinettes concertantes . . . . . 8 »

D) Concertos . . . . . 25 »

XXXVbis. — *Musique pour saxophone :*

A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 4 »

B) Morceaux avec ou sans accompagnement. . 8 ouvrages
C) Id. pour deux ou plusieurs saxophones concertants . . . . . 2 »
D) Concertos . . . . . 0 »

XXXVI. — *Musique pour hautbois, flageolet ou cor anglais :*
A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 13 »
B) Morceaux avec ou sans accompagnement. . 33 »
C) Id. pour deux ou plusieurs de ces instruments concertants . . . . . 9 »
D) Concertos . . . . . 7 »

XXXVII. — *Musique pour basson ou serpent :*
A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 11 »
B) Morceaux avec ou sans accompagnement. . 18 »
C) Id. pour deux ou plusieurs de ces instruments concertants . . . . . 5 »
D) Concertos. . . . . 7 »

XXXVIII. — *Musique pour cor :*
A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 14 »
B) Morceaux avec ou sans accompagnement . 46 »
C) Id. pour deux ou plusieurs cors concertants. . . . . 34 »
D) Concertos . . . . . 26 »

XXXIX. — *Musique pour instruments en cuivre* (trompette, cornet, tuba, bugle, trombone, bombardon, etc.) :
A) Etudes, exercices et méthodes . . . . . 27 »
B) Morceaux divers. . . . . 58 »
C) Concertos . . . . . 9 »

XL. — *Musique pour orgue ou harmonium* . . . . . 45 »

XLI. — *Musique sacrée :*
A) Messes et requiems . . . . . 59 »
B) Motets d'église, psaumes, etc. . . . . 128 »
C) Te Deum . . . . . 5 »
D) Stabat mater . . . . . 10 »
E) Oratorios, cantates, hymnes et chorals religieux, etc. . . . . 11 »

XLII. — *Editions* d'œuvres complètes, publications d'académies et de sociétés artistiques, encyclopédies . . 31 »

XLIII. — *Divers* . . . . . 54 »

Total . . 6150 »

RÉSERVE.

La réserve comprend les ouvrages, manuscrits ou rares, qui ne peuvent pas sortir du Conservatoire; en voici la liste :

1. — Toutes les *grandes éditions complètes et importantes*, telles que celles de Bach, Beethoven, Händel, Grétry, Schumann, Schubert, Mendelssohn, Mozart et Chopin.

2. — Les *partitions de prix* telles que les grandes partitions des œuvres de Wagner; et, en général, toutes les partitions d'orchestre.

3. — Les *partitions devenues rares*, comme celle de la Vestale de Spontini, celles de Gluck, etc.

4. — Toutes les œuvres manuscrites.

5. — Les dictionnaires.

6. — Les publications périodiques.

Dictionnaires de musique et Publications périodiques.

Dictionnaires.

1. Riemann (trad. par Humbert), *D^re^ de musique.*
2. Fétis, *Biographie universelle.*
3. Pougin, *supplément à la Biogr. universelle.*
4. Viotta, *Lexicon der Toonkunst.*
5. J.-J. Rousseau, *D^re^ de musique.*
6. Clément et Larousse, *D^re^ des opéras.*
7. D'Ortigue, *D^re^ du Plain-chant.*
8. Pougin, *D^re^ du Théâtre.*
9. *Annales dramatiques.*

Publications périodiques.

1. Le Guide musical.
2. Le Journal musical.
3. Le Ménestrel.
4. Le Monde Artiste illustré (Paris).
5. L'Art moderne.
6. Wallonia.
7. The musical Times (anglais)
8. Musikalisches Wochenblatt (allemand).
9. Rivista italiana (italien).
10. A Arte musical (portugais).
11. *Annuaire du Conservatoire royal de Bruxelles.*

APPENDICE. – Biographies de Jules De Vulder et de Waelput.

VULDER, Jules-Pierre De, naquit à Gand le 17 septembre 1832 et mourut, dans cette ville, le 18 octobre 1898. Il entra au Conservatoire de Gand et il remporta bientôt de nombreuses distinctions; entre autres, en 1852, le 2^d^ prix d'har-

monie (principes élémentaires : réponses sans faute aux 26 questions), le 2d prix de musique de chambre et le 2d prix de violon (1re division); enfin, en 1853, le 1er accessit d'harmonie et de contrepoint.

Jules De Vulder fut répétiteur des chœurs et 1er violon au Grand-Théâtre de Gand, pendant plusieurs années; ensuite il fut attaché, comme professeur de musique à l'Ecole des Frères de la doctrine chrétienne (1859), puis au Pensionnat de Melle (1867). De 1873 à 1878 il occupa la place de directeur de la musique des Chasseurs éclaireurs de Gand. Enfin le 8 novembre 1878, il devint le directeur de l'Ecole de musique de Grammont; il entra en fonction le 1er janvier suivant; grâce à son zèle et à son activité, l'Ecole acquit une grande prospérité; il parvint même à organiser un orchestre de symphonie qui remporta des succès dans plusieurs circonstances. Rappelons aussi que De Vulder dirigea pendant quelque temps la société d'harmonie *Sainte-Cécile* de Grammont.

L'œuvre délaissée par Jules De Vulder est des plus nombreuses. Les manuscrits, qui sont déposés actuellement dans notre bibliothèque, sont écrits de la main du compositeur; ce sont de vrais modèles de calligraphie qui témoignent d'une activité vraîment stupéfiante. Quelques-unes de ces compositions ont été primées dans les concours : en 1858, médaille en bronze par la Société Royale des *Beaux-Arts et de Littérature* de Gand (fête jubilaire 1808-1858); en 1859, médaille en or par la Société d'harmonie *La Renaissance* de Bruges; en 1861, médaille de vermeil par la Société *De Veldbloem* de Bruxelles (prix unique); en 1870, médaille de vermeil par la Société *De Vriendschap* de Roulers.

Liste dans l'ordre méthodique :

I. — Musique didactique.

1. *Méthode* pour la trompette à cylindres (1865). — 2. *Cours théorique et pratique* de solfège, en français et en flamand. Ed. Stepman, Gand, 1879 (Le manuscrit est daté de 1876). — 3. *Vingt-cinq études caprices* pour saxhorn, avec accomp. de piano (1879). — 4. *Douze études* pour clarinette (1894). — 5. *Cent solfèges* à deux voix. — 6. *Ecole instrumentale* (systême simultané). — 7. *Exercices* d'harmonie (accords). — 8. *Douze études élémentaires* pour le violon avec un accomp. de second violon. — 9. *Méthode élémentaire et progressive* pour saxhorn ou cornet à pistons. (Edit. Teerlynck, Gand). — 10. *Vingt morceaux* en forme d'études pour le violon avec accomp. de piano. — 11. *Recueil complet* des danses anciennes et nouvelles, avec la description de chacune d'elles et des musiques qui y sont relatives : gavotte, guigue, cachucha, styrienne, tarentelle, marche, boléro, quadrille, pastourelle, etc.

II. — Musique d'église.

1. *Six litanies,* pour trois voix d'hommes, avec accomp. d'orgue (1868). — 2. *Ave Maria,* avec accomp. de piano ou d'orgue (1885). — 3. *Six messes,* avec accomp. d'orgue. — 4. *Ave Regina* pour ténor-solo, id. — 5. *Salve Regina* pour trois voix d'hommes, id. — 6. *Tantum ergo* id., id. (le même morceau avec accomp. d'orchestre). — 7. *Te Deum* pour quatre voix, id. — 8. *Ave Maria* pour soprano-solo et chœur, ou pour quatre voix avec accomp. d'orgue.

III. — Musique pour orgue ou harmonium.

1. *Marche funèbre.* — 2. *Après la messe.* — 3. *Prélude.* — 4. *Pastorale* (ces quatre morceaux pour orgue). — 5. *Prélude* (pour harmonium).

IV. — Musique pour instruments solos.

A. Pour le violon.

1. *Fantaisie* sur des motifs de l'opéra *Le Médaillon de Mariette* de Fl. Van Duyse, avec accomp. de piano (1866). — 2. *Fantaisie* pour violon ou flûte, id. (1866). — 3. *Air varié,* id. (1866). — 4. *Fantaisie* sur des motifs de l'opéra *Hugues de Somerghem* de Gevaert, id. (1866). — 5. *Fantaisie* sur les motifs de *Lara* de Maillart, id. (1866). — 6. *Fantaisie élégante* sur des motifs du *Billet de Marguerite* de Gevaert, id. (1867). — 7. *Fantaisie,* id. (dédiée à M. Lucien Colson, 1868). — 8. *Souhait de Roi,* aubade, id. (dédiée à Prosper Claereboudt, 1882). — 9. *Fantaisie pathétique,* id. (1893). — 10. *Polonaise,* id. — 11. *Fantaisie,* id. — 12. *Air varié,* avec accomp. d'un second violon.

B. Pour le piano.

1. *Marche funèbre* (1867). — 2. *Intermède martial* (1883). — 3. *Séville,* caprice de concert (1884). — 4. *L'Esmeralda,* pic-nic musical (1885). — 5. *Ouverture,* en sol (1885). — 6. *Ouverture,* en fa (1885). — 7. *Marche triomphale,* en si bémol (1885). — 8. *Un passe-temps,* caprice (1887). — 9. *L'Aurore,* ouverture (1887). — 10. *Ouverture,* en fa (1888). — 11. *Jota Zaragozana* (1890). — 12. *Rêverie.* — 13. *La Madrilène,* ouverture. — 14. *Ouverture,* en ré majeur. — 15. *La Renaissance,* ouverture. — 16. *Ouverture,* en do mineur. — 17. *Badinage,* caprice. — 18. *Le Hong-Thang,* marche tonkinoise. — 19. *Le Souvenir,* ouverture (dédiée à M. Millon Druwé). — 20. *Barcarolle.*

De plus un grand nombre de danses. *Une douzaine de valses :* Bow valse (1868), Maria valse (1868), Jasmins et roses (1885), la Congolane (1885),

Valse de concert (1885), le Tourniquet (1893), les Sylphides (1898), la Gracieuse, etc.; *huit polkas :* Sophia (1868), Coquetterie, Lubin et Ninette, la Grammontoise, Vive la joie, le Moulinet, la Joyeuse, etc.; *six polka-mazurkas :* les Patineurs, l'Alsacienne, etc.; *six schottisch :* Marie, les Clochettes, Ravachol, etc.; *une couple de redowas :* l'Aimable, etc.; *un boléro, un galop, des marches,* etc.

C. Pour les instruments à vent.

1. *Fantaisie* pour saxophone ou bugle-alto, avec accomp. de piano (dédiée à son frère Félix, 1874). — 2. *Fantaisie* pour tuba, id. (1882). — 3. *Fantaisie* pour cor, id. (1884). — 4. *Solo* pour cor, avec accomp. d'orchestre (1889). — 5. *La Castillanne,* fantaisie pour clarinette, id. (1890). — 6. *Caprice* pour baryton, id. (1891). — 7. *La révision,* polka pour piston ou bugle, id. (1895). — 8. *Air du Châlet,* transcrit pour baryton, id. — 9. *Seconde polka* pour piston ou bugle, id.

V. — Musique d'ensemble et musique de chambre.

1. *Ouverture* pour piano, deux violons et contrebasse (1864). — 2. *Fantaisie* sur les motifs espagnols de Gevaert, transcrite pour violon et piano (1866). — 3. *Scènes de la vie champêtre* pour piano, violon, alto, contrebasse et harmonium (1869). — 4. *Danses* pour petite flûte, clarinette, piston et trombone : quadrille, polka, polka-mazurka, redowa, schottisch, galop (1875). — 5. *Intermède* pour violon et piano (1882). — 6. *Quintette* pour deux bugles, piston, trombone et tuba, avec accomp. de piano (1886). — 7. *Trio* pour saxophone-soprano, ténor et alto, id. (1886). — 8. *Le Cornet,* polka pour cornet à pistons, avec accomp. d'orchestre (1890). — 9. *Divertissement* pour violon et piano (1890). — 10. *Ascouta Jeannette,* duo pour saxophone-soprano et cor en fa, avec accomp. d'orchestre ou de piano (1891). — 11. *Sextuor* concertant pour deux pistons, deux cors, baryton et trombone (1892). — 12. *Olympia,* marche d'ensemble pour instruments à vent (1895). — 13. *La Charmeuse,* polka pour flûte, avec accomp. d'orchestre (1895). — 14. *Bouquets de mélodies,* pour instruments à vent (1896). — 15. *Duo* pour deux cornets à pistons, avec accomp. de fanfares (1896). — 16. *Intermède* pour deux bugles, avec accomp. d'orchestre (1896). — 17. *Dix quatuors* pour piano, 2 violons et basse. — 18. *Quatuor* pour deux violons, alto et violoncelle. — 19. *Trio* pour piano et deux violons. — 20. *Badinage,* pour piano, violon et violoncelle. — 21. *Mélancolie,* pour piano et violon. — 22. *Souvenir de Melle,* duo concertant pour piano et violon. — 23. *Mélodrame,* pour piano et instruments à archet. — 24. *Quatuor* pour clarinette, piston, baryton et trombone, avec accomp. d'orchestre. — 25. *Prière* pour bugle,

alto, baryton et trombone, id. — 26. *Fantaisie* sur l'opéra *Martha* de Flotow, pour quatuor avec piston obligé. — 27. *Fanfare* pour quatre cornets à pistons.

VI. — Musique pour symphonie.

A. Ouvertures.

1. *Ouverture martiale* (1863). — 2. Plusieurs ouvertures composées de 1864 à 1868. — 3. *Ouverture boléro* (1873). — 4. Quatre ouvertures : *Attila, Proserpine, Dalila* et la *Renaissance* (1893). — 5. Quatre ouvertures : *La Villageoise, Diane, L'Héroïne* et la *Pathétique* (1895).

B. Fantaisies, divertissements et caprices.

1. Sur la *Norma* (1871). — 2. Sur l'*Esmeralda,* pic-nic musical (1885). — 3. Sur *Lucrezia Borgia* (1889). — 4. *La chasse, un jour d'été, les Echos d'Italie* (mosaïque), Aubade printanière par Lacombe, arrangement pour orchestre par J. De Vulder (1889). — 5. Sur *Guillaume-Tell* de Rossini (1890). — 6. Sur *Martha* de Flotow (1890). — 7. Sur *l'Africaine* de Meyerbeer (1890). — 8. Sur *Roméo et Juliette* de Gounod (1891). — 9. Sur *Faust et Marguerite* de Gounod (1891). — 10. Sur *Les Huguenots* de Meyerbeer (1892). — 11. Sur *La Fille du Tambour-major* (1892). — 12. *La Grammontoise,* olla-podrida, n° 1 et 2 (1892). — 13. Sur *Giroflé-Girofla* de Lecocq (1893). — 14. Sur *Rigoletto* de Verdi (1893). — 15. Sur *La Fille du Régiment* de Donizetti (1893). — 16. Sur *Les Cloches de Corneville* de Planquette (1893). — 17. Sur *La Favorite* de Donizetti (1893). — 18. Sur des motifs originaux (1894). — 19. Sur *La Mascotte* d'Audran (1895). — 20. Sur *Le Jour et la Nuit* (1895). — 21. Sur *Lucie de Lammermoor* de Donizetti. — 22. Sur *Hugues de Zomerghem* de Gevaert.

C. Marches.

1. *Le Hong-Thang,* marche tonkinoise (1889). — 2. *La marche des Cyclopes* (1889). — 3. *Marche triomphale* (1889). — 4. *Tambour battant,* pas redoublé national (1891). — 5. *Marche turque* (1893). — 6. *Le Pioupiou.* — 7. *La Royale.* — 8. *Le Réveil.* — 9. Une marche militaire.

D. Danses.

1° **Valses :** *Florine* (1869), *Pierrot et Colombine* (1889), *Rêve de bonheur* (1891), *Fleurs printanières* (1892), *La plus jolie, Phébus* (1893), *Le Tourniquet* (1893), *La Chasseresse* (1894), *La Viennoise* (1894), *Fin de Siècle* (1895), *La Glaneuse* (1895), *La Gracieuse* (1895), *L'Andalouse*

(1896), *Herminia* (1896), *Thérésa* (1896), *Melba* (1896), *Les Bacchantes, Les XXI, Baccio et Ardito* (arrangement). — 2° **Polkas** : *Ada* (1867), *Le Moulinet* (1873), *Lubin et Ninette* (1889), *Coquetterie* (1886), *Pâquerettes* (1893), *Jovial en goguette* (1895), *Zanetta* (1896), *Vive la Joie, Chinoiserie, Pifferaro, La Pervenche.* — 3° **Polkas-Mazurkas** : *Picolo et Picola* (1891), *Gaîté folle* (1893), *Idylle* (1893), *La Mazovienne* (1894), *Pourquoi? Zerline.* — 4° **Redowas** : *Chant de mai* (1892), *L'Aimable* (1893), *Margot* (1896), *Frühling* par Schidlick (orch. par J. De Vulder). — 5° **Galops** : *The Velocemen* (1891), *Le Rapide* (1892), *Par Express* (1893), *Musen.* — 6° **Schottisch** : *Les Vénitiennes* (1869), *Feuilles d'automne* (1892), *Getzen* (1892), *La Gentille Blondinette* (1893), *Rosinette* (1894), *Myosotis.* — 7° **Gavottes** : Première gavotte (1892), *L'Albertine* (1896). — 8° **Divers** : *Menuet* (1869), *Bolero* (1889), *Zaragozana* (1891), *Boléro* (1893), *Pas de quatre* (1893), *Pastorale* (1895), *Qui va là? Ronde de nuit* (1895), *Divertissement-ballet* (1896), *Varsovienne-Gambrinus, La jota, Menuet symphonique.*

VII. — Musique pour harmonie.

A. Ouvertures.

1. *Ouverture* couronnée avec la médaille d'or (1859). — *Ouverture* pour harmonie militaire (elle obtint le 2d prix. Edit. Gevaert, Gand, 1859). — 3. *Ouverture* n° 2 (dédiée à Louis Dobbelaere, 1861). — 4. *Ouverture triomphale* n° 3 (1861). — J. De Vulder composa encore deux ouvertures, l'une en 1862 et l'autre en 1877.

B. Fantaisies.

1. *Fantaisie originale* (1859). — 2. *Fête gantoise,* pot-pourri populaire (1861). — 3. *Fantaisie* sur le *Pardon de Ploërmel* de Meyerbeer et sur le *Faust* de Gounod (1861). — 4. Pot-pourri sur les motifs du *Médaillon de Mariette* de Fl. Van Duyse (1861). — 5. *Fantaisie* sur des motifs originaux (1877).

C. Marches.

1. Pas redoublé (dédié à Edouard Lemmens, 1858). — 2. Marche (1859). — 3. *Les Délices* (1861). — 4. Pas redoublé sur des motifs de *Faust* de Gounod (1861). — 5, *Passe-partout* (1861). — 6. *L'Estafette* (1861). — 7. Marche et Couplets de l'*Orphée* d'Offenbach (1864). — 8. Marche et chœur de *Jacques Van Artevelde* de Gevaert (1864). — 9. Pas redoublé (dédié à la musique de la 2me légion de la garde civique de Gand, 1868). — 10. *Le Trompette du régiment* (1881). — 11. *Le Pas de route* (1881). — 12. *Le Clairon* (1881). — 13. *La Can-*

tine (1881). — 14. *L'Attaque* (1881). — 15. *De Leeuw van Vlaanderen* (1884). — 16. *Les trois François.* — 17. *Tambour battant.* — 18. *Le Mot d'ordre.* — 19. *La Halte.* — 20. *La Vedette.* — 21. *Le Repos.* — 22. *Le Défilé.* — 23. *Le Retour du camp.*

D. Danses et arrangements.

1. *Sophia,* polka (1860). — 2. Arrangement de la *Chanson des Etudiants* de Fl. Van Duyse (1862). — 3. Arrangement de la polka pour cornet à pistons obligé d'Arban (1865). — 4. *Le Moulinet,* polka. — 5. *L'Hommage* d'après une valse pour le piano de Ch. de Maere. — 6. Arrangement de *Blankenberghe,* mazurka de F. Schidlick. — 7. Arrangement du Final du 3e acte d'*Ernani* de Verdi. — 8. *Entr'acte* pour distributions des prix.

VIII. — Musique pour fanfares.

A. Ouvertures et arrangements.

1. *La Sirène* d'Auber, arrangement (1871). — 2. *Le Billet de Marguerite* de Gevaert, id. (1871). — 3. Sur des motifs de Gevaert, id. (1871). — 4. *Les Diamants de la Couronne* d'Auber, id. (1874). — 5. *Ouverture,* sans titre (1875). — 6. *Le Souvenir* (1879). — 7. *La Sainte-Cécile* (1881). — 8. *Si j'étais roi,* arrangement. — 9. *Ouverture,* sans titre (1885). — 10. *L'aurore* (1887). — 11. *Ouverture,* sans titre (1896). — 12. *Ouverture n°* 2 (1897). — 13. *Ouverture,* en si bémol.

B. Fantaisies et arrangements.

1. Sur *Martha* (1860). — 2. *Fantaisie* (1861). — 3. Sur l'*Africaine* (dédiée à M. Aug. Desmet, 1870). — 4. Sur *Roméo et Juliette* (1870). — 5. *Fantaisie* sur des motifs originaux (1871). — 6. Sur le *Philtre* (1871). — 7. *Caprice* sur le *Carnaval de Venise* d'Arban, pour cornet (1871). — 8. *Les Délices de la Linière gantoise,* mélanges populaires (1872). — 9. Arrangement de la fantaisie pour tuba de Verhoest (1874). — 10. Arrangement d'un air du *Roi Louis XIII* (1880). — 11. Arrangement de la cantate musicale de J.-H. Verhulst (1884). — 12. A la Mémoire de François Cobbaert, président de la Commission de l'Ecole de musique de Grammont (1887). — 13. *Caeciliana,* morceau d'ensemble (1895). — 14. *Fête grammontoise,* pot-pourri populaire (1896). — 15. Autre fantaisie populaire (1896). — 16. *Fantaisie* sur les *Dragons de Villars* (1896). — 17. *Caprice* (1896). — 18. *Vilanelle* (1896). — 19. *Boléro* (1896). — 20. *Mes Moutons chéris,* bergerie (1897). — *Fantaisie* sur la *Bénédiction des poignards des Huguenots.*

C. Marches funèbres.

1. Arrangement de la *Marche du Sacre du Prophète* (1870). — 2. *Sans Adieu* (1872). — 3. *Au Revoir* (1872). — 4. *Pour toujours* (1872). — 5. *Fleurs amères* (1879). — 6. *Marche triomphale* (1880). — 7. *Marche de procession.* — 8. *La Séparation.*

D. Pas redoublés.

1. *Lieven uitzet* (dédié à la société des fanfares de Sainte-Cécile d'Aeltre, 1861). — 2. Sur l'*Orphée aux enfers* d'Offenbach. (1864). — 3. *Sauve qui peut* (1870). — 4. *Clopin-Clopant* (1870). — 5. *Les XV* (1878). — 6. *Volontaire* (1870). — 7. *Le Troubadour* (1870). — 8. *Ismaël-pacha* (1870). — 9. *Abdel-Kader* (1870). — 10. *Salut, Caporal* (1870). — 11. *Trompette, en avant* (1870). — 12. *Tom Pouce* (1870). — 13. *La Retraite* (1870). — 14. *La Vivandière* (1870). — 15. Pas redoublé populaire sur la *Marche d'Artevelde* et de *Jongens van Gent* (1872). — 16. *Le Voltigeur* (1872). — 17. Plusieurs pas redoublés sans titre (de 1860 à 1874). — 18. *En Avant, rataplan* (1874). — 19. Pas redoublés (dédiés à M. Alph. Van Hove, capitaine-commandant des chasseurs éclaireurs de Gand, (1876). — 20. *Le Départ* (1879). — 21. *De Reus van Geeraardsbergen* (188h). — 22. *Kermesse-canton* (1879). — 23. *En Avant* (1880). — 24. *L'Avant-garde* (1880). — 25. *Froufrou* (1880). — 26. *Tout à la joie* (1880). — 27. *L'Anniversaire* (1880). — 28. *Le Chant du conscrit* (1880). — 29. *Le Soudannais* (1885). — 30. *Sonnez Clairons* (1886). — 31. *Bellamy* (1887). — 32. *Le Triomphe des clairons* (1887). — 33. *Jean qui rit* (1887). — 34. *Trompettes, Sonnez!* (1891). — 35. *Les Gras Moutons* (1894). — 36. *Sans tambour ni trompette* (1894). — 37. *De Leeuw van Vlaanderen* (arrang., 1894). — 38. *Le Trompette du régiment* (1897). — 39. *Le Petit Caporal* (1897). — 40. *Pif-pouf-paf.* — 41. *L'Arrivée.* — 42. *La Victoire.* — 43. *Le Chant des amis.* — 44. *Le Centenaire.* — 45. *De Geeraerdisten.* — 46. *Les Fantassins.* — 47. Pas redoublé sur le *Faust* de Gounod. — 48. *Croquemitaine.*

E. Danses.

1° Valses : *Dämmerlicht* de Carl Faust (1872); *Mährchen* id. (1895); *Fleurette* de Ch. Meunier et quelques valses originales composées en 1860, 1873 et 1875. 2° Polkas : Une polka-mazurka dédiée à la société Sainte-Cécile de Somergem (1858); *Coucou et Cricri* (1860); *Frühlings, Pervenche* et *Zingara* (1874); *Le Bouquet* (1880); *La Coquette* (1887). 3° Galops : Un galop sans titre (1860); *Musen* (1876); *Pas de charge* (1880). 4° Autres danses : *Les Clochettes,* schottisch (1873); *Emma,* redowa (1874).

IX. - Musique vocale.

A. Chœurs.

1. *Treurzang,* chœur (chanté aux funérailles de Camille de Bast, 1873), paroles de J. Wytinck. — 2. *Buiten,* chœur pour soprani avec accomp. de piano, paroles de J. Verschueren (1875). — 3. *De Maan,* id., id. (1876). — 4. *De Zon,* id., id. (1876). — 5. *De Prijsdeeling,* chœur pour voix d'enfants, avec accomp. d'orchestre (1892). — 6. *De Lauwerkroon,* id., id. (1892). — 7. *Liefde en dankbaarheid,* id. (1893). — 8. *De Vaderlandsche Taal,* chœur pour quatre voix d'hommes, paroles de Fr. de Potter (Edit. Stepman, Gand). — 9. *Avondzang,* chœur sans accomp., paroles de Fr. de Potter. — 10. *De Vrijheid,* id., id. — 11. *Het lied der Boeren,* id., id. — 12. *Schoollied,* chœur avec accomp. de piano, id. — 13. *De Vakans,* id., paroles de L.-F. David. — 14. *Ils sont de retour,* id. — 15. *De Zingara,* chœur pour soprani, avec accomp. de piano ou d'orchestre, paroles de K. Hylebos. — 16. *De Vaderons,* id., paroles de Prudens Van Duyse. — 17. *Vakantie,* chœur pour sopranis, avec solo et accomp. de piano, paroles de K. Hylebos. — 18. *Le Rossignol,* id., id.

B. Cantates.

1. Cantate pour la distribution des prix des Frères de la doctrine chrétienne, avec accomp. de piano (1859). — 2. *Bedankingszang,* cantate pour voix d'enfants, id., paroles de J. Verschueren. — 3. *La 1re communion,* id., avec accomp. d'orchestre (1865). — 4. *Un jour de bonheur,* id., id. (1867). — 5. *Le 16 juin 1871,* id., avec accomp. de piano. — 6. *Feestcantate,* id., paroles de J. Wytinck (1872). — 7. *Het Volksonderwijs,* id., id., paroles de J. Verschueren (1872). — 8. *Les Petits Jardiniers à la Fête,* cantate avec accomp. d'orchestre ou de piano (Edit. Stepman, 1872). — 9. *L'Espoir de la Belgique,* id. (1872). — 10. *De Gentsche Pacificatie,* cantate, paroles de J. Verschueren (1875). — 11. *Aan Geeraardsbergen,* cantate pour chant et orchestre, paroles de Vanderschueren (Distribution des prix à l'Ecole de musique de Grammont, 25 août 1895). — 12. *Werkmansleven,* poésie de N. Destanberg, musique de Fl. Van Duyse, accomp. de fanfares par J. De Vulder. — 13. *C'est trop peu que des Fleurs,* cantate pour 3 voix égales de Jules de Glimes, orchestrée par J. De Vulder. — 14. *Feestlied van eenen Oversten,* cantate pour voix d'enfants, avec accomp. de piano (ad lib.). — 15. *Le Clocher du Village,* cantate avec accomp. de piano, paroles du frère Meingand. — 16. *Le Jeu de Barres,* id., id. — 17. *La Paix,* id., id. — 18. *Pour une profession,* cantique, solo et chœur pour deux sopranis avec accomp. de piano.

C. Opéras, drames, scènes.

1. *Dankbaarheid en Zelfopoffering,* drame en cinq actes, avec accomp. de piano (1872). — 2. *L'Enfant prodigue,* drame en trois actes, id. (1873). — 3. *Georgio of de kleine Savooiaard,* drame en un acte, id. (1874). — 4. *Twee Helden der XIV^de^ eeuw,* drame en cinq actes, id., paroles de J. Verschueren (1874). — 5. *La Forêt de Grammont,* drame historique en trois actes, id., paroles de J.-G. George (1876). — 6. *Kinderen bemint uwe ouders,* pièce en quatre actes, id., paroles de J. Wiemer (1877). — 7. *Les Petits Orphelins chinois,* scène et couplets (tirés de l'opéra *Paul et Virginie* de V. Massé); arrangement pour une Fête du supérieur de Melle (1877). — 8. *De zonder naam niet zonder hart,* drame, avec accomp. de piano (1877). — 9. *Don Guzman de Tarifa,* pièce en deux actes, id., paroles de Demarteau (1884). — 10. *De Twee Tooneelschrijvers of de Letterkundigen in twist,* opéra-bouffe en un acte, id., paroles de K. Vandenbroucke de Vooght (1885). — 11. *Julio ou les épreuves de l'amour filial,* mélodrame en trois actes (1886). — 12. *Het Eerekruis,* opéra-comique en deux actes, avec accomp. de piano, paroles de J.-R. Smeders (1886). — 13. *Voor de Parade of de Broek van de Garde-civique,* opéra-comique, id. (1887). — 14. *Eene zonderlinge gelijkenis,* opéra-comique en trois actes, id., paroles de J. Verschueren. — 15. *De Twee Geburen,* drame en quatre actes, id., paroles de J. Wiemer. — 16. *Ferdinand de Spelcr,* drame en deux actes, id. — 17. *Baboe Rita,* pièce en quatre actes, id., paroles de G. Hogendoorn. — 18. *Het Testament,* pièce en deux actes, id., paroles de Van Geert.

D. Airs, solos, couplets, monologues, duos.

1. *De Graankorrel,* paroles de P. Van Duyse (à M. Fl. Van Duyse, 1859). — 2. *Les Voix intérieures,* paroles de V. Hugo (à Melle Ada Van Duyse, 1864). — 3. *Le Retour de Rome,* couplets (1867). — 4. *Le Bocage de Melle,* allégorie (1867). — 5. *Karnavalslied,* avec ou sans accomp. de piano, paroles de Ch. Van Boekel (pour une tombola du *Van Duyse's Genootschap,* 1869). — 6. *Le chant des oiseaux,* couplets avec refrain et accomp. de piano (chanté à la Fête patronale de M. Ferdinand de Grammont, 1871). — 7. *Gelegenheidslied,* avec accomp. de piano, paroles J. Wytinck (1872). — 8. *Mon fils est là,* élégie (1872). — 9. *Bouquet de Fête,* paroles de J.-B. Alberdingk (noces d'argent, 1872). — 10. Couplets avec chœur et accomp. de piano (Fête du Supérieur des Joséphites de Grammont (1873). — 11. *Meester Pattelyn,* avec accomp. de piano (1875). — 12. *Egmont en Willem van Oranje,* duo, avec accomp. de piano, paroles de J. Ver-

schueren (1875). — 13. *A mes fleurs favorites, les joyeuses clochettes,* couplets et chœur (Fête du Supérieur de Melle, 1877). — 14. *Tu deviendras roi de Mellésie,* églogue avec chant (1877). — 15. *St Nicolaas met zijnen ezel,* air bouffe, avec accomp. de piano, paroles de Van Peene (1877). — 16. Quelques morceaux de circonstance pour noces et pour les fêtes du Collège de Melle (1876 et 1877). - 17. *Mon royaume de Melle,* couplets, avec accomp. de piano, paroles de Isidore (1880). — 18. *Eerste communiezang,* id., id. (1880). — 19. *Le Rossignol du Jardin de Melle,* id., id. (1880). — 20. *Le Tournesol,* id., id. (1880). — 21. Plusieurs chansons de circonstance pour le Collège de Melle : l'*Oasis de Melle, Le Bon Génie de Melle, Ma vie de Melleste, La Fête du Chef des Pasteurs, Le Bon Pilote de Melle, Tressons une guirlande* (1880). — 22. *Kerstlied,* couplets avec accomp. de piano, paroles de K. Hylebos (1880). — 23. *Dat zijn mijne zaken,* id., id. (1880). — 24. *Jubelkreet,* chant avec accomp. de piano (1887). — 25. *Le Jeune Mourant,* romance dramatique, id. (1887). — 26. *A Notre ami de Melle,* (Fête du Supérieur de Melle). — 27. *Les Compliments de Normandie,* couplets avec accomp. de piano. — 28. *Les Petits Soldats,* solo et chœur pour soprani, id. — 29. *Lied der Belgische Reddersmaatschappij,* id., paroles de K. Hylebos. — 30. *Un Fils au tombeau de sa mère,* couplets de circonstance, paroles de David Van Peene. - 31. *Jantje van Plezier,* chanson de circonstance avec accomp. de piano, paroles du compositeur. — 32. *Couplets de circonstance* pour le 50me anniversaire de la fondation du Collège d'Alost (1831-1881), avec accomp. de piano. — 33. *De Kinderroofster,* chanson de matelot, id., paroles de K. Hylebos. — 34. *Aan O. L. Vrouw van den Oudenburg,* couplets, id. — 35. *Mijn Wandelstok,* monologue villageois, id., paroles de J. Verschueren. — 36. *De Knecht van Mijnheer,* id., id., id. — 37. *De arme Moeder,* ballade, id., paroles de Fr. de Potter. — 38. *Prudens Van Duyse,* élégie, id., id. — 39. *Het Kwezeltje,* chanson burlesque, id., paroles de K. Hylebos. — 40. *Le Myosotis bleu,* romance dramatique, id. — 41. *Reconnaissance à Jésus,* chant de 1re communion avec accomp. de piano. — 42. *Sous les Tilleuls,* avec accomp. de piano, paroles de P. Dupont. — 43. *La Chanson de Mignon,* poésie de A. Dumas. — 44. *De Eerdief,* couplets avec accomp. de piano. — 45. *La Saint-Louis,* id., id. — 46. *Strophes jubilaires* avec refrain id. — 47. *Hulp,* romance pour voix de basse, id., paroles de Ch. Callebaut (édité). — 48. Quelques mélodies : *Waarheen klein Vogelken, de Liedjeszangers, 'k Heb nen gendarm gekust, Jante de Pompier, de Schoolmeester, de Spotvogels, Chant d'amour* (paroles de Lamartine), *de Koekoek en de Ezel, la Madone des champs, le petit Colporteur, Zing lof, o Vogelenkoor,*

Philippe WAELPUT

De Vulder écrivit aussi un grand nombre de mélodies sur des paroles :

1° de F. DE POTTER : *De blauwe kiel, Ik vergeet haar nooit, Daar is een meisje wonderzoet, Jagerslied, Jacob Van Artevelde, De Liereman.*

2° de Mme DAVID (née Mathilde Van Peene) : *De Banneling, De Bedeklok, Lina, De Hairlok, De Mode in 1860, Aan een Meisje.*

3° de J. VERSCHUEREN : *Visscherslied, De Lente lacht, 't Is Winter, Buiten, Minnebede, In Vlaanderen Vlaamsch, Aan het Venster, Mijn Meisje, Het schoonste Bloempje, Nog een Lentebode.*

4° de J. P. HEYE : *Dageraad, Morgenlied, Weddenschap, Zonsopgang, Lentelied, Duifje, Meiregen, Kersentijd, Kersenplukken, In 't Bosch, De Herder, Vogelnestje.*

5° de L. LÉOPOLD : *Wie kent ze, Wat is de lieve Heer toch goed, Vrouw Zwaluw, Na den Regen, In den Zonneschijn, Klein maar rein.*

6° de GOUVERNEUR : *De Historie van de acht Muisjes, Meiregen, Op bed 's avonds.*

7° de VITAL WALDACK : *Puis-je espérer?, Je t'aimerai, Espérance adieu, Vingt ans.*

8° de NÉMORIN WIEMER : *Wat wij zijn, Drooge Bladen, De Wind, De Herfstroos, Arme Zinnelooze.*

9° de GENTIL ANTHEUNIS : *'t Leed der Minne, Er woont een Vogel, Treurig zingen, De Kerelszonen, Waarheid, Eik en bloem, 't Is voor hem, Aan haar, Vergeefs, 't Oude Deuntje, Mijn kind mijn leven, Van de Bloemkens.*

10° de B. V. EIKEMA : *De Zwemmende Jongens.*

11° de BOUMAN : *Lustige Leeuwrik waar vliegt gij heen?*

12° de Mme GOUTIER : *Zelfzucht, De Maendag.*

13° de K. HYLEBOS : *Sicilia feest.*

14° de VALÉRY ISABEAU : *La jeune mendiante, l'Exilé et les Hirondelles* (1890), *l'Etoile du Pêcheur.*

15° de F. DE CORT : *Verstootene Liefde.*

WAELPUT, Philippe-Henri-Pierre-Jean-Baptiste (1), naquit à Gand le 26 octobre 1845. Dès son jeune âge, il composait de la musique sans en souffler mot à personne; un jour sa mère découvrit ces essais et les soumit à l'appréciation de Charles Miry. Après avoir parcouru ces productions, celui-ci y remarqua les indices d'un réel talent; il offrit aux parents du jeune Waelput de se charger de lui enseigner l'harmonie. Ils hésitèrent d'abord, dans la crainte de compromettre l'avenir qu'ils avaient rêvé pour leur fils — ils le destinaient au droit —; cependant ils

(1) Les détails de cette biographie sont tirés de la notice biographique sur Henri Waelput par Paul Bergmans (*Messager des Sciences historiques en Belgique*, t. IX, année 1885).

cédèrent enfin et consentirent à ce que leur jeune Henri prit des leçons avec notre populaire compositeur gantois; mais sous la condition expresse qu'il continuerait ses études littéraires. Il suivit d'abord les cours à l'athénée royal de Gand, mais, à la suite d'un différend avec un de ses professeurs, il acheva ses humanités au Collège de St Barbe tenu par les Jésuites. Il entra à l'Université et il conquit le grade de candidat en philosophie et lettres : Waelput devait être avocat, ainsi l'avaient décidé ses parents; il devint musicien, c'était sa destinée. Il se rendit à Bruxelles où il étudia l'harmonie avec Fétis et plus tard avec Ch.-L. Hanssens. En 1866, il obtient le 1er prix de composition et l'année suivante il remporte d'emblée le premier prix au concours dit du Prix de Rome, avec la cantate flamande *Het Woud.*

En 1866-1867, Waelput dirige l'orchestre du Théâtre flamand à Bruxelles; puis il se met en route pour le voyage d'obligation du prix de Rome. Il reste un an et demi en Allemagne. Le 16 janvier 1869 il est nommé directeur de l'Ecole de musique de Bruges (devenu Conservatoire en 1879). Il inaugura, dans cette ville, des concerts populaires de musique classique; il fut aussi chef d'orchestre du théâtre. A la suite de certaines difficultés qui lui furent suscitées, il envoya le 1er juillet 1871 sa démission de directeur de l'Ecole de musique. Il séjourne alors quelque temps à Gand, chez ses parents; puis il se met à voyager comme *capellmeister* : La Haye (1872-1873), Dijon (1873-1874), Gand (1875-1876), Liége et Anvers (1879-1880), Gand (1882-1885). En 1881, il avait dirigé plusieurs concerts au Waux-Hall à Bruxelles; et en 1883, il dirigeait le grand Festival de musique nationale et étrangère organisé par la Société des Mélomanes.

Pendant toute cette période, il ne cessa jamais de se livrer avec ardeur à la composition.

Le 19 octobre 1879, il avait été nommé professeur d'harmonie à l'Ecole de musique d'Anvers (actuellement Conservatoire royal); ce fut aussi cette année qu'il dirigea, à Bruxelles, le *Concert national,* entreprise intéressante qui avait pour but de fournir aux compositeurs belges l'occasion de faire entendre leurs œuvres au public, et dont il y eut quatre séances.

Une pleurésie l'ayant atteint, il mourut le 8 juillet 1885, après quelques jours seulement de maladie.

Henri Waelput était une nature privilégiée qui donnait, à bon droit, les plus hautes espérances et en qui sa ville natale voyait avec fierté un noble émule de son maître, Ch.-L. Hanssens. Depuis quelques temps on reprend l'exécution de ses œuvres et celles-ci sont de plus en plus goûtées; le 4 mars 1899 un concert Waelput a été organisé par les soins du cercle gantois *Rust-Roest,* avec une causerie sur le compositeur par Oscar Roels, professeur au Conservatoire de Gand.

Catalogue systématique des œuvres de Waelput :

I. — Cantates.

*1. *Het Woud,* poésie de Charles Versnaeyen. Cette cantate fut couronnée, en 1867, au concours de composition dit du Prix de Rome. — *2. *Memlinc-cantate,* paroles d'Eugène Van Oye. Cette cantate fut exécutée à Bruges le 11 septembre 1871. — 3. *De Zegen der*

Wapens, paroles d'Eugène Van Oye. Cette cantate fut composée spécialement pour les fêtes d'un grand tir international organisé à Gand et qui attira dans notre ville un nombreux détachement de *riflemen* anglais; elle fut exécutée le 15 septembre 1872. Waelput y avait introduit une combinaison originale de la *Brabançonne* et du *God save the queen.* — 4. *De Pacificatie van Gent,* paroles de Em. Hiel. L'œuvre fut composée à l'occasion du troisième centenaire de la Pacification de Gand (1576-1876); elle fut exécutée dans la grande salle du Casino de notre ville le 4 septembre 1876. Le compositeur y avait introduit plusieurs anciens airs flamands : le *Tiende Penning,* le *Wilhelmuslied,* la *Chanson du tabac,* ainsi qu'un vieux cantique protestant. Le succès fut très grand. — *5. *Broedergroet,* cantate avec accompagnement de fanfares, paroles de N. Destanberg.

II. — Œuvres dramatiques.

1. *La Ferme du diable,* opéra comique en deux actes, paroles de Victor Wilder et Ern. Houdet. Cet opéra fut représenté pour la première fois au Grand-Théâtre de Gand le 24 mars 1865. — *2. *Stella,* drame lyrique en cinq actes, paroles de Teirlinck-Styns. Ce drame fut représenté pour la première fois, au Théâtre-national flamand de Bruxelles, le 14 mars 1881. C'est une œuvre intéressante à plus d'un titre, d'une facture ferme et concise; elle est orchestrée de main de maître : le deuxième acte représente une succession de petits tableaux symphoniques qui soulignent les péripéties du drame. — *3. *Berken de Diamantslijper,* opéra inédit, paroles de Charles Versnaeyen.

III. — Rêveries, chants et mélodies à une voix avec accomp. de piano.

1. *Aimons toujours,* romance (Edit. Gevaert, Gand, 1861). — 2. *La plus jolie,* id. (id.). — 3. *L'Hirondelle envolée,* rêverie (Edit. Gevaert, Gand, 1862). — 4. *Si j'étais fleur,* mélodie sur des paroles de A. du Camp (id., 1863) (1). — 5. *De Groote Maaiers,* paroles de Charles Versnaeyen. — 6. *Vooruit,* id. — 7. *Gondellied,* id. — 8. *Droomen en Minnen,* id. — 9. *Un recueil de six mélodies* sur des paroles d'Eugène Van Oye (Edit. Gailliard et Cie, Bruges, 1872) : A) *Onttoovering;* B) *Afscheid;* C) *Op het Strand;* D) ? ; E) *Fantazij;* F) *Aan U.* — 10. *Verre,* paroles de Th. Coopman (*Willems-Fonds,* 1876). — 11. *De Droefheid kwam,* paroles de E. Van Oye (id.). — 12. *De Weide slaapt.* — *13. *Un recueil de six mélodies* sur des paroles de Eugène Van

(1) Ces quatre mélodies furent publiées sous le pseudonyme de H. Lübner, anagramme de LEBRUN, nom de la famille maternelle du compositeur.

Oye (Edit. H. Possoz à Anvers, 1878) : A) *Stabat Mater;* B) *'k Heb gedroomd;* C) *Jeugd en Liefde;* D) *De Zonne blonk;* E) *De Bloemen bloeien;* F) *In de duinen.* — 14. *Minnen en Wiegelied,* id. (id.). — 15. Un lied sur des paroles d'Eugène Van Oye qui a paru dans la 2me année de la *Nederlandsche Dicht- en Kunsthalle,* n° 1 à Bruxelles.

Note. H. Waelput s'était proposé de publier une série de romances sur des paroles de Charles Versnaeyen; toutes les gravures étaient préparées, mais la correction en resta en souffrance; heureusement M. Edw. Gailliard, l'éditeur de Bruges, en a conservé une épreuve. Voici les titres de ces dix-neuf mélodies : A) *Alles zingt;* B) *Verlangen;* C) *Waarom die traan;* D) *Minnen;* E) *Vooruit!;* F) *Hoepsasa;* G) *Grijsaardslied;* H) *Lofzang aan de vrouw;* I) *Weent niet meer;* J) *Hulde aan de kunst;* K) *Liefken kom weder;* L) *De Groote Maaiers;* M) *Het Knaapje;* N) *Droomen en Minnen;* O) *De drie Vriendekens;* P) *'s Avonds;* Q) *Schild en Vriend;* R) *Het Brugsch katoentje;* S) *Gondellied.*

IV. — Chœurs pour quatre voix d'hommes, sans accompagnement.

1. *Wees een Man,* paroles d'Eug. Van Oye (Edit. Gailliard, Bruges, 1871). — 2. *Lentelied,* id. (id., 1877). — 3. *De Zang der Zee,* id. (Edit. Pauwels, Gand, 1878). — 4. *De Eik,* paroles de Th. Coopman. Ce chœur fut composé pour le concours de chant d'ensemble (1re div., section étrangère) organisé par la ville de Gand en 1881.

V. — Chœur avec accompagnement d'harmonie.

Broedergroet, paroles de N. Destanberg. Ce chœur fut composé, comme la cantate de *Zegen der Wapens,* à l'occasion de la visite des riflemen anglais à Gand, en 1872.

VI. — Musique instrumentale.

A. Pour symphonie.

1. **Cinq symphonies :* la *première* en ré mineur exécutée pour la première fois à Bruxelles en 1872; la *deuxième* en mi bémol composée à la mémoire de Ch.-L. Hanssens qui fut exécutée, en 1876, dans un concert composé uniquement des œuvres de Waelput au Palais-Ducal de Bruxelles, puis au Festival de Bruges en 1878; la *troisième* en si mineur exécutée le 2 février 1878 au grand concert organisé à Gand par les étudiants de l'Université, la *quatrième* en ut majeur dédiée à S. M. Léopold II (*Symphonie nationale*) exécutée au Grand-Théâtre de Gand le 15 novembre 1875; la *cinquième* est restée inachevée. — 2. **Trois ouvertures :* A) *Ouverture d'Agneessens* exé-

cutée à Gand le 11 janvier 1866, dans un concert de la Société des Chœurs, puis à Bruxelles le 13 mars suivant, dans un concert organisé par le violoncelliste Jacquier; B) *Feest-ouverture* exécutée, le 27 avril 1879, dans un concert que H. Waelput offrit à ses concitoyens; C) *Ouverture de concert* pour petit orchestre en ut mineur. 3. **Morceaux divers :* A) *Kwartentanz* (Berlin, 1868); B) *Intermezzo;* C) *Menuet;* D) *Sérénade,* avec solo de flûte; E) *Nederlandsche Hymnen* (1872); F) *Marche des Gueux*; G) *Hulde aan Hans Memlinc* (1871); H) *Suite pour orchestre* (Dunkerke, 1874); I) *Hulde aan Conscience,* pour les fêtes qu'on organisa à Bruxelles en septembre 1881 en l'honneur du romancier populaire flamand Henri Conscience; la même œuvre fut exécutée à Gand le 28 janvier 1882 et à l'Ecole de musique d'Anvers le 11 mars suivant.

B. Pour Fanfares.

Un morceau composé, en 1874, pour une société de la ville de Dijon (France).

C. Musique de Chambre.

1. **Quintette* pour 2 violons, 2 altos et violoncelle. — 2. **Cantabile* pour quatre altos.

D. Pour le piano.

1. Ouverture martiale de Mengal arrangée pour piano à six mains (1859). — 2. *Ida,* redowa de salon (Edit. Gevaert, Gand, 1861). — 3. *Marche triomphale* composée à l'occasion des fêtes d'inauguration de la statue de Jacques Van Artevelde (id., 1863). (Les deux dernières œuvres sous le pseudonyme de H. Lübner). — 4. Transcription de la partition de Ch. Miry ; *Bouchard d'Avesne* (Edit. Schott, Bruxelles, 1864).

E. Pour flûte et cor.

1. **Concerto symphonique* pour flûte (1866); ce concerto fut exécuté en 1872, en voici une appréciation par E. Evenepoel : « l'œuvre de grande « allure et de dimension peu commune, doit être l'une des plus « importantes, sinon la plus considérable qui ait été écrite pour la « flûte ». — 2. **Romance* pour cor en fa (1879); elle fut exécutée par Merckx dans un concert Waelput organisé à Gand.

CHAPITRE II.

COLLECTION D'INSTRUMENTS.

1. Huit *violons* de grand format, cinq de format 3/4 et trois de format 1/2. — 2. Quatre *altos* ordinaires et un de valeur (don de Vande Woestyne). — 3. Cinq *violoncelles* de grand format, deux de format 3/4 et deux de format 1/2. — 4. Six *contrebasses* de grand format, une de petit format et une à 5 cordes. — 5. Une *flûte* du système Boehm (diapason normal), une (id.), deux en métal blanc (Lebret) (id.), une d'après l'ancien modèle et une petite flûte (en ut). — 6. Deux *hautbois* (diapason normal, Triebert), un d'après l'ancien diapason et quatre au diapason normal (Albert). — 7. Trois *cors anglais,* diapason normal (Albert) et un, ancien diapason (Triebert). — 8. Quatre *bassons* système Triebert, un système Mahillon et deux nouveaux du système Triebert. — 9. Deux *clarinettes* en la (diapason normal), une en ut (id.), deux en ut (id., Roméro), deux en si bémol (id., id.), deux en fa (id., id.), une en si bémol (ancien diapason) et deux en si bémol au diapason normal par Mahillon. — 10. Une *clarinette-basse* du système Mahillon. — 11. Deux *saxophones,* l'un alto en mi bémol et l'autre ténor en si bémol. — 12. Quatre *cors* à 3 pistons et trois à 2 pistons. — 13. Deux *trompettes* en si bémol (Besson), deux en ré (Mahillon), trois à cylindres (Van Cauwelaert), deux en fa (Mahillon) et une en si bémol (id.). — 14. Deux *cornets à pistons* (Besson). — 15. Deux *bugles* (id.). — 16. Deux *trombones* ténors (Van Cauwelaert), un trombone alto (id.) et un trombone basse (id.). — 17. Un *tuba,* système Mahillon et un système Moeremans. — 18. Une paire de timbales, grand format avec supports; une paire, petit format avec supports. — 19. Une *contrebasse à anche* en cuivre (système Mahillon). — 20. Deux *triangles.* — 21. Un *tambourin.* — 22. Six *métronomes.* — 23. Un *diapason.* — 24. Un jeu de timbres (carillon). — 25. Trois *cloches* (sol, la, si). — 26. Un *Xylophone.* — 27. Un *orgue* avec pupitre,

siège à demeure et pédalier. — 28. Trois *pianos* à queue : un américain, un Erard et un Pleyel; deux pianos à buffet dont l'un de grand modèle (Erard).

Note. La maison Vits à Gand a été chargée, à la suite d'une adjudication, de fournir les pianos nécessaires pour l'enseignement dans les classes : deux pianos à queue et dix pianos à buffet.

APPENDICE.

I. — Mission des Conservatoires.

II. — Notice sommaire sur les écoles de musique subsidiées de la Flandre Orientale.

III. — Liste générale des principales écoles de musique de la Belgique, de la Hollande et de la France.

I. — Mission des Conservatoires.

NOUS croyons utile d'exposer ici quelques idées relatives à l'importante mission qui incombe actuellement aux Conservatoires, mission qui justifie pleinement les sacrifices matériels assez importants que les administrations publiques et même parfois de simples particuliers s'imposent pour ces établissements (1). Ce ne sont plus de simples écoles professionnelles comme autrefois où l'on n'enseignait qne la technique des instruments et l'harmonie, mais bien des académies supérieures où l'on doit former le goût et développer le vrai sentiment du beau, de manière à donner une éducation artistique complète aux élèves.

Il y a déjà quelques années, M. Rolin-Jacquemyns disait à l'occasion d'une distribution des prix au Conservatoire de Gand : « L'enseigne-« ment des Conservatoires ne doit pas se borner à fournir une carrière « aux jeunes gens qui se destinent exclusivement à la pratique de l'art « musical et comptent y trouver des ressourses, mais à créer un foyer « de culture artistique qui rayonne sur toute la Flandre. »

Les Conservatoires ont certainement à s'occuper du *métier* qui est indispensable à l'exercice de la musique : la virtuosité a atteint un développement tel que l'étude du mécanisme doit être poussée fort loin;

(1) Tableau des subsides accordés aux Conservatoires de l'Etat, en Belgique :

	ÉTAT	VILLE	PROVINCE	TOTAUX
Bruxelles	164820	25000	10000	199820
Anvers	47100	47100	13500	107700
Liége	79758	19866	6780	106404
Gand	54526	36446	2500	93472

L'Etat accorde, en France, au Conservatoire de Paris un subside annuel de 256700 francs.

A Athènes, MM. A. Syngros et G. Averof ont fait chacun, en 1899, au Conservatoire de leur ville, un don de un million de francs pour lui permettre de compléter son enseignement.

mais les artistes ne peuvent pas négliger d'approfondir tout ce qui se rattache à l'esthétique. Le temps n'est plus où les compositeurs étaient considérés comme des rossignols qui chantaient au gré de leur inspiration. En Italie même, le pays aux mélodies faciles et aux harmonies sommaires, on revient aux sources sérieuses de Marcello et Palestrina. Aujourd'hui l'artiste, digne de ce nom, doit avoir des notions de tout; au lieu de s'absorber uniquement dans la contemplation de lui-même, il faut qu'il sache regarder le monde et le comprendre. Assurément le Génie a une faculté de se manifester qui lui est propre; il peut créer de belles et grandes œuvres. Mais pour produire des œuvres viables, il doit s'assimiler les trésors du talent et de la technique des grands maîtres. Gounod a dit : « Le *Génie* c'est un fleuve tumultueux qui tend toujours à déborder; le *talent*.... ce sont les quais! » On n'enseignera jamais l'inspiration, mais la fréquentation des œuvres géniales peut tout au moins favoriser son éclosion si le germe en existe. Il importe de remarquer, que le complet épanouissement de l'esprit, pour la musique, exige que l'étude de cet art commence dès la plus tendre jeunesse, comme l'a fait remarquer Léopold Schmidt dans sa *Biographie von Joseph Haydn* (Berlin, 1898) : « Der Sinn für die Tonkùnst gehört zù denjenigen Eigen-« schaften des menschlichen Geistes, die, ùm zù voller Entfaltùng zù « gelangen, schon in früher Kindheid geweckt werden müssen, ùnd das « wird in der Regel nùr da geschehen, wo eine ernste, nicht nùr dem « Vergnügen geweihte Beschäftigùng mit mùsikalischen Dingen hei-« misch ist ».

Voici comment Hector Berlioz concevait la mission des Conservatoires : « Un Conservatoire de musique, à mon sens, devrait être un éta-« blissement destiné à *conserver* la pratique de l'art musical dans toutes « ses parties, les connaissances qui s'y rattachent, les œuvres musicales « qu'il a produites, et de plus se plaçant à la tête du mouvement pro-« gressif inhérent à un art aussi jeune que la musique européenne, main-« tenir ce que le passé nous a légué de beau et de bon en marchant « prudemment vers les conquêtes de l'avenir... ».

Berlioz ajoute : « Un Conservatoire complet et jaloux de conserver « la tradition des faits intéressants, des œuvres remarquables que nous « a léguées le passé, et des diverses révolutions de l'art, devrait avoir « une chaire d'histoire de la musique qui maintiendrait dans l'école la « connaissance raisonnée des productions de nos devanciers, non-seule-« ment par un enseignement verbal et écrit, mais par des exécutions « démonstratives et soignées des belles œuvres dont il s'agirait de per-« pétuer le souvenir. On ne verrait pas alors des élèves, même de mérite, « demeurer à l'égard des plus magnifiques productions de grands maîtres « encore existants, ignorants comme les Hottentots; et le goût des « musiciens ainsi éclairé serait tout autre; et leurs idées deviendraient

« plus grandes, plus élevées qu'elles ne le sont, et nous compterions « enfin dans la pratique de la musique plus d'artistes que d'artisans ». (*Mémoires,* p. 380.)

Richard Wagner dans son Mémoire relatif à l'érection d'un Conservatoire à Munich, déterminait comme suit le programme de l'école projetée : Conformément à la signification de son nom, un Conservatoire doit s'attacher à *conserver* le style classique d'une période florissante de l'art, en cultivant et en transmettant fidèlement la manière d'exécuter les œuvres modèles par lesquelles cette période a mérité l'épithète de classique et a formé un cycle de productions.

La musique ne cherche plus, comme cela était généralement autrefois, à produire le simple plaisir de l'oreille, mais bien à préciser cette sensation, à émouvoir l'âme par la peinture de la passion humaine. Cette évolution est surtout sensible pour la symphonie qui s'est complétement transformée depuis le commencement du XVIIIe siècle : autrefois elle n'était qu'un assemblage de motifs plus ou moins habilement combinés; actuellement elle a fait son invasion dans le drame, en prenant de plus en plus le naturalisme pour objectif (Peter Benoit : *Musique de l'Avenir*).

L'enseignement dans les Conservatoires est destiné à trois catégories de musiciens : les amateurs, les instrumentistes d'orchestre, enfin les artistes particulièrement doués, dont la vocation est de se consacrer entièrement à l'étude approfondie de la musique. La troisième catégorie comprend les virtuoses, ceux qui se destinent au professorat, les chefs d'orchestre, enfin ceux à qui la nature a donné un sens supérieur pour la musique et le génie de la composition. Ces *doctores musici,* comme on les appelle en Angleterre, ne peuvent pas se contenter d'études simplement techniques : l'enseignement supérieur qui leur est destiné doit être consacré surtout à développer leurs facultés intellectuelles par des exercices soigneusement choisis; à éclairer leur goût par l'étude des Maîtres dans tous les genres (1); enfin à affiner leur sensibilité par une sérieuse culture littéraire. Alors les artistes s'intéresseront à la lecture des ouvrages importants qui ont été écrits sur l'esthétique, et ils pourront les comprendre. Voici comment M. Aug. Gevaert caractérise la tendance actuelle de la musique (*La musique, l'Art du XIXe siècle*) : « Le mouve- « ment ascensionnel qui a porté la génération contemporaine vers des « jouissances musicales à la fois plus recherchées, plus complètes et plus « élevées, a été d'une rapidité étonnante : trait caractéristique de toutes « les innovations du XIXe siècle. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à « comparer le répertoire actuel des amateurs-pianistes ou chanteurs avec « celui d'il y a cinquante ans. En ce temps là, quelques niaises romances,

(1) On sait combien Gluck, Weber et surtout Beethoven ont aidé au développement du génie de R. Wagner.

« quelques plates fantaisies sur des motifs d'opéras formaient l'élément « invariable des concerts de famille. Aujourd'hui ce que l'on rencontre « sur tous les pianos, ce sont des œuvres vocales et dramatiques des « maîtres. Partout le classique, voire même l'archaïque, a sa place à côté « du très récent. »

Dans les pays germaniques où, dès le XVIe siècle, l'art musical n'a cessé de se développer, l'enseignement supérieur de cet art est donné dans la plupart des Universités. Voici la liste des établissements aux programmes desquels figure la science de la musique (*Musikwissenschaft*), avec la date de la fondation de l'Université et les noms des professeurs chargés spécialement de l'enseignement musical (1).

1°	Université de	*Prague* (1348).	Prof.	: Hans Schneider (chant et harmonie).
2°	»	» *Vienne* (2) (1365).	»	: Guido Adler, Henri Rietsch, Richard Wallaschek (esthétique et physiol.), Graedener (chant grég.).
3°	»	» *Heidelberg* (1380).	»	: Philippe Wolfrum.
4°	»	» *Leipzig* (3) (1409).	»	: Arthur Prüfer, Hugo Riemann et Henri Zoellner (4), Herm. Kretzchmar.
5°	»	» *Munich* (1472).	»	: Adolphe Sandberger (hist. et théorie).
6°	»	» *Tübingen* (1477).	»	: Emile Kauffmann.
7°	»	» *Halle* (1502-1694).	»	: Otto Reubke.
8°	»	» *Marbourg* (5) (1527).	»	: Jenner.
9°	»	» *Königsberg* (1544).	»	: ? (Institut pour la musique d'église).
10°	»	» *Strasbourg* (1567).	»	: Gust. Jacobsthal.
11°	»	» *Gratz* (1586).	»	: Friedrich von Hausegger (6).
12°	»	» *Giessen* (1607).	»	: Gust. Trautmann (Institut musical).
13°	»	» *Göttingen* (1737).	»	: Otto Freiberg.
14°	»	» *Erlangen* (1743).	»	: Oechsler (Musique et chant d'église).

(1) Voir *Minerva, Jahrbuch der Gelehrtenwelt* (Strasbourg, Trübner).

(2) On vient de créer, à l'Université de Vienne, un institut pour l'histoire de la musique; il sera logé dans un monument spacieux dont l'inauguration a eu lieu en janvier 1900. Cet institut a déjà reçu plusieurs dons de valeur; entre autres un exemplaire des œuvres complètes de Haendel offert par le duc de Cumberland; un grand piano de concert donné par M. Boesendorfer, le célèbre facteur, une collection ethnographique d'instruments de musique offerts par le docteur Neustadtl, etc.

(3) Ce fut à l'Université de Leipzig que R. Wagner commença sérieusement l'étude de la musique, sous la direction de Théodore WEINLIG (1780 † 1842), comme étudiant en philosophie et en esthétique.

(4) Les Orphéons de Leipzig — il y en a neuf — ont célébré en 1900, par un grand concert, le centième anniversaire de la naissance du compositeur Charles-Frédéric ZOELLNER (1800 † 1860) qui contribua beaucoup à la propagation des orphéons en Allemagne; ce concert a été dirigé par son fils Henri, professeur à l'Université, et qui est lui-même un compositeur fécond. Le produit du concert servira à l'érection d'un asile pour les musiciens.

(5) Ce fut la première Université protestante.

(6) Friedrich von Hausegger naquit à Vienne le 26 avril 1837; il vient de mourir à Cratz, en Autriche, le 24 avril 1899. Nous ne connaissons pas son successeur.

15° Université de *Berlin* (1809). Prof. : Oscar Fleischer, Max Friedländer, Joh.-Gottfr.-Heinr. Bellermann.
16° » » *Bonn* (1818). » : Léonard Wolff.
17° » » *Czernowitz* (1885). » : Hans Horner (chant).

En Angleterre aussi, on s'occupe de musique dans les Universités. Déjà sous le règne du roi ALFRED-LE-GRAND (849 † 901), on avait fondé, en 886, une chaire supérieure de musique à l'Université d'Oxford (le professeur actuel est M. John Stainer); il y en a une à Cambridge depuis 1684 (les professeurs sont MM. Charles-Villiers Stanford, John Knowles Paine et C. Wood); puis encore une à Edimbourg (1) (les professeurs sont MM. William Muir, Kirkpatrick et Frédéric Niecks). A l'Université de Durham (professeur M. Philippe Armes) et à celle de Bangor (professeur M. Roland Roeges), la musique est enseignée. Dans la nouvelle Zélande, il y a une Université affiliée à celle de Cambridge et à laquelle sont attachés deux collèges : celui d'Auckland et celui de Canterbury où la musique est enseignée respectivement par MM. Charles Schmitt et par G.-F. Tendall.

Les Universités d'Oxford, de Cambridge et de Durham délivrent régulièrement des diplômes de licencié en musique fort estimés et très recherchés. Pour obtenir le grade de bachelier (*Bachelor*) en musique, le grade qui précède le doctorat, l'étudiant doit s'être exercé pendant plusieurs années à la théorie de la musique et avoir subi un examen sérieux (2). Les hommes compétents voulant encore élever davantage, en Angleterre, le niveau des études musicales ont demandé récemment qu'on exige des candidats au baccalauréat en musique, l'inscription à tous les cours de l'Université; il faut, suivant eux, qu'un musicien soit instruit dans toutes les branches du savoir humain.

Citons enfin l'Université Victoria à Manchester à laquelle sont affiliés trois collèges : celui de Liverpool est le plus ancien; ce n'est que dans ce collège que se donne l'enseignement musical; tous les gradués en musique de Liverpool et de Leeds passent par ses classes. En 1890,

---

(1) John REID (1721 † 1807), flûtiste-amateur, légua par son testament une somme de 50 mille livres sterling (125 mille francs), à l'Université d'Edimbourg, pour la fondation d'une chaire de musique; en 1861, le professeur en titre John DONALSON (mort en 1865) obtint l'intervention pécuniaire de l'Université, et l'on érigea une magnifique salle avec de belles orgues et des dépendances qui contiennent une bibliothèque et un musée pour la musique.

(2) On pourra se faire une idée exacte de ces examens au moyen des deux ouvrages suivants : 1° *A short historical account of the degrees in music* par C. F. Abdy Williams (Londres, Novello, Ewer and C°); 2° *A handbook of examinations in music* par Ernest A. Dicks (Londres, Novello and C°, 1899).

Une association artistique vient de se fonder à Anvers, sous le nom de *Collège musical belge;* elle a pour objet de délivrer des diplômes, après examens, aux personnes qui, n'étant pas sorties de Conservatoires ou d'autres institutions officielles, sont aujourd'hui dans l'impossibilité de se procurer une position sérieuse. L'association nouvelle a pour président Jan Blockx, professeur au Conservatoire d'Anvers; pour membres : MM. Camille Gurickx, professeur au Conservatoire de Bruxelles et Emile Wambach, professeur au Conservatoire d'Anvers (*Guide musical*, 1900, p. 112).

M. Fr. Bridge qui est à la tête du cours de musique, a obtenu l'établissement d'une faculté de musique ne délivrant des diplômes qu'après des examens préliminaires sur des branches littéraires et scientifiques, comme dans les autres facultés.

Revenons à l'enseignement musical dans les Universités allemandes; il appartient vraîment, par son caractère, à l'enseignement supérieur : cours publics, cours fermés, exercices pratiques offrant aux étudiants et aux auditeurs réguliers l'ensemble doctrinal de la musique. Voici, par exemple, les programmes des cours relatifs à la musique donnés, en 1899, à l'Université Friedrich-Wilhelm à Berlin (1).

Première Période (du 17 avril au 15 août 1899).	Professeurs.
Introduction à l'étude de la Science de la Musique : But, sources et documents. (Lundi, mardi et vendredi de 11 à 12 h. Cours privé). Histoire de la critique musicale (Jeudi de 11 à 12 h. Cours public). Exercices sur l'art musical : lecture du *Micrologus* de Guido d'Auxerre (Samedi de 11 à 1 h.).	O. Fleischer.
Histoire de la musique depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'à Franco de Cologne XIe siècle (Mercredi de 9 à 10 h. Cours public). Continuation des exercices de contrepoint d'après l'ouvrage : *Der Contrapunkt* par le professeur (3e édit. Berlin, 1887) (Mercredi de 11 à 1 h. Cours privé).	J.-G. Bellemans.
Histoire générale de la musique moderne. 1re Partie : de Bach à Haendel jusqu'à Beethoven (Lundi et mercredi de 6 à 7 h. Cours privé). Sur Schubert et Loewe (Mercredi de 5 à 6 h.). Exercices sur l'art musical : explications d'œuvres musicales choisies (Samedi de 4 à 6 h.).	M. Friedländer.
Seconde Période (du 16 octobre 1899 au 15 mars 1900).	
Histoire de la musique depuis la fin du moyen âge (Lundi, mardi et mercredi de 11 à 12 h. Cours privé). Histoire de la musique du clavier (Jeudi de 11 à 12 h.). Exercices de musicologie : lecture de la *Musica* de Hermanus Contractus (Samedi de 11 à 1 h. Cours privé).	O. Fleischer.
Sur la musique chez les Grecs anciens (Mercredi de 9 à 10 h. Cours public). Sur le contrepoint avec des exercices pratiques d'après son ouvrage (Mercredi de 10 à 11 h.).	J.-G. Bellemans.

(1) On trouvera une liste complète des conférences données aux Universités en Allemagne et en Suisse, pendant la saison d'hiver de 1898, dans le journal *Musikalisches Wochenblatt* (1898, p. 567).

Histoire générale de la musique moderne. 2de Partie : de Mozart à Schumann et Berlioz (Lundi et mercredi de 6 à 7 h. Cours privé). Louis van Beethoven (Mercredi de 5 à 6 h. Cours public). Exercices sur l'art musical : explication d'œuvres musicales choisies (Samedi de 4 à 6 h. Cours privé).	M. Friedländer.

Dans certains centres académiques, à Breslau, à Fribourg, à Kiel, à Rostock, etc., il y a aussi des leçons qui ont la musique pour objet. Elles visent moins haut, mais elles tendent activement à développer et à renforcer leurs programmes; les maîtres sont des directeurs de musique et des lecteurs, tandis que, dans les grandes Universités dont on a vu le tableau, l'enseignement est confié à des professeurs ordinaires, des professeurs extraordinaires et des privat-docent. Tous ces pédagogues de la musique sont, pour la plupart, des musiciens de métier et quelques-uns même des artistes de valeur : la science n'exclut pas l'enthousiasme, et la culture de l'art va de pair avec les soins de la philosophie. L'accès des chaires musicales ou des fonctions de *privat-docent* pour la musique est réservé à des docteurs en philosophie qui ont fait preuve, dans un examen spécial, des connaissances exigées d'un musicien philologue (1). La philosophie est la rubrique commune qui désigne à la fois, dans les Universités allemandes, les lettres, les sciences et les arts. La sanction des études appliquées à la science de la musique est un doctorat philosophique dans lequel l'érudition musicale est la branche principale. L'obtention du diplôme est subordonnée au succès obtenu dans une série d'épreuves écrites et orales. En premier lieu, le candidat présente au doyen le manuscrit d'une dissertation consacrée presque toujours à l'étude approfondie d'une question de détail : technique, philologie, histoire ou pédagogie musicales. Le doyen désigne une commission qui accorde ou refuse le visa favorable; l'examen oral qui suit est subi par le candidat en présence de quatre examinateurs à chacun desquels est dévolue une interrogation; le titre de Docteur n'est conféré qu'après une troisième épreuve, en séance solennelle : c'est une discussion publique où le futur docteur défend contre les opinions d'un *Opponent* les conclusions de sa dissertation et des thèses qu'il a proposées à la Faculté.

Enfin pour donner une idée encore plus complète de la méthode pédagogique dans les Universités allemandes, nous présentons ici, d'une manière résumée, l'esprit des leçons faites par le professeur JACOBSTHAL à Strasbourg. Il a pour principe que la technique ne peut pas être étran-

(1) Voir l'article remarquable de Maurice Emmanuel publié par la *Revue de Paris* (1er juin 1898, p. 649) sous le titre : *La Musique dans les Universités allemandes;* puis la *Hochschulpädagogik der Musik* par le Dr HANS SCHMIDKUNZ qui a paru dans le *Musikalisches Wochenblatt* (année 1898); enfin *L'Histoire de la musique allemande* par ALBERT SOUBIES.

gère à l'érudition : sans la connaissance de la langue, la lecture des monuments de l'art est impossible; il faut donc étudier la grammaire musicale comme on apprend le grec avant de lire Platon; d'autre part, le musicologue doit être philologue et appliquer à ses recherches les méthodes de la philologie. En un cycle de trois années, M. Jacobsthal initie ses élèves à toute la technique musicale; ceux-ci, au nombre d'une quinzaine au plus, sont répartis en quatre classes; chacune d'entre elles a deux leçons par semaine; le contrepoint est la base des études; l'harmonie moderne va de pair avec celle du contrepoint qui en est l'auxiliaire le plus précieux. En six semestres, le professeur fait parcourir, à ses élèves, les stades progressifs de la technique musicale; les premiers essais libres écrits par les élèves sont des chœurs *a capella,* sans accompagnement; la pratique de l'orchestration vient en dernier lieu et clôt la série de la pédagogie technique. En véritable artiste, M. Jacobsthal fait chanter, dans les classes, les parties vocales de ces devoirs d'école; de la sorte les exigences mélodiques du style propre aux voix deviennent familières aux élèves, et leur plume acquiert vite l'expérience de ce dessin subtil et compliqué. Des leçons sur les formes musicales complètent cet enseignement technique, dont le but est de préparer des auditeurs capables de suivre le professeur dans ses recherches de haute philologie. Les exemples utiles sont donnés au piano par le maître lui-même. A côté de ces leçons si variées, les exercices pratiques du *Séminaire* sont pour chacun des élèves l'occasion d'exposer oralement ses travaux personnels. Ce séminaire est aussi une véritable école de paléographie et de diplomatique musicales : on déchiffre les textes, on compare les versions et l'on propose les corrections utiles; la mise en partition de la musique d'ensemble antérieure au XVIIe siècle est l'objet de soins tout spéciaux. Cette philologie musicale fait revivre les œuvres superbes qui ne nous étaient connues jusqu'ici que par des fragments incorrects; elle critique les textes et les établit définitivement, en éliminant les erreurs commises par d'ignorants éditeurs. Deux salles magnifiques de l'Université, exclusivement réservées à l'enseignement musical, sont mises à la disposition du professeur.

Parmi les cours professés dans les facultés allemandes citons encore : le *Lied* du XIIe au XVIIIe siècle; l'épanouissement du chant choral *a capella;* la musique tonale (musique antique, plain-chant, style choral sévère); les instruments de musique au moyen âge et ceux de la Renaissance; l'histoire de la musique de chambre; les origines du drame musical moderne; le romantisme musical; R. Wagner, poète-musicien; l'*ars nova* dans la musique contemporaine; l'histoire du contrepoint; l'époque de Palestrina; l'histoire de la musique instrumentale du XVIe au XVIIIe siècle, etc.

En Belgique, on ne s'occupe malheureusement pas du tout des ques-

tions relatives à l'art, dans les facultés de philosophie et lettres. On y étudie le latin, le grec, l'histoire politique et celle des littératures françaises et flamandes avec quelques notions sur les principales littératures modernes, la psychologie et les notions élémentaires d'anatomie et de physiologie, la logique, le droit naturel, les institutions politiques de Rome, la philosophie morale, la logique, la métaphysique, l'histoire de la pédagogie et de la méthodologie, celle de la philosophie, la paléographie, la diplomatique, la cosmographie et la géographie physique, etc.; par conséquent tout, à l'exception des arts, qui sont complètement négligés. En attendant que cette lacune regrettable soit comblée, il faudrait qu'on organise des cours supérieurs d'esthétique et d'histoire générale de la musique dans les quatre Conservatoires de l'Etat; ils serviraient à développer simultanément le jugement et le goût des jeunes gens qui recevraient ces leçons; et le développement de l'esprit musical prendrait certainement une plus grande extension dans notre pays (1).

Examinons maintenant les programmes actuels de nos Conservatoires et de quelques Ecoles importantes de musique de notre pays.

A. — Théorie élémentaire de la musique et solfège pour les chanteurs et pour les instrumentistes.

« La connaissance du solfège suppose celle de tous les signes de la « notation de la musique; l'habitude d'en saisir à première vue et avec « rapidité toutes les combinaisons pour les exprimer dans l'exécution « vocale ou instrumentale, et de former soi-même ces combinaisons en « écrivant la musique dictée ou improvisée; le développement du sen- « timent de la mesure et du rythme et celui de l'intonation. Il résulte « de là que la connaissance du solfège est indispensable à tout musicien « quelle que soit sa destination.

« La connaissance des signes de la notation et celle de la mesure « sont indépendantes de l'intonation, et les études qu'il faut faire pour « les acquérir n'ont aucun rapport avec celles qui sont nécessaires pour « former l'oreille à la justesse; de plus, les exercices relatifs à l'intona- « tion, qui sont du ressort du solfège, doivent moins avoir pour but « d'habituer les voix à former les sons avec justesse, que de donner « à l'oreille une finesse de perception capable de saisir les moindres « nuances de cette justesse » (2).

(1) Il paraît qu'aux Conservatoires de Bruxelles et de Liége des élèves ont pétitionné pour obtenir la réalisation de cette innovation qu'ils accueilleraient avec joie; « mais leurs aspirations « et leurs efforts n'ont obtenu jusqu'ici que des paroles dilatoires d'un imposant silence. » (*Guide Musical*, 1899, p. 559.)

(2) *Plan d'organisation de la musique dans le royaume de Belgique* par F.-J. Fétis (Paris, 19 octobre 1832), reproduit en 1884 dans l'annuaire du Conservatoire royal de Bruxelles.

B. — La lecture à vue et la transposition pour les intrumentistes.

Ces cours sont d'une importance capitale, surtout pour les musiciens qui se destinent à jouer dans les orchestres.

C. — Dictée musicale.

La dictée musicale fait partie du programme des cours de solfège; et l'on devrait s'en occuper avec plus de méthode et aussi plus sérieusement qu'on ne le fait généralement. Voici les réflexions que nous lisons à ce sujet dans le Dictionnaire de la musique par Hugo Riemann, traduit par Georges Humbert : « La dictée musicale est une branche « importante, malheureusement négligée par un grand nombre de maîtres, « de l'enseignement musical; pour faire une dictée musicale, le maître « chante ou joue de petites phrases musicales que l'élève doit noter au « fur et à mesure; la dictée musicale est un complément indispensable « de l'enseignement du chant et elle offre ce grand avantage de déve- « lopper l'élève pendant toute la période de la mue; vers le milieu de « notre siècle déjà, certains pédagogues ont attiré l'attention de leurs « confrères sur l'importance de la dictée musicale, tels que Pflüger et « Dessirier. »

Plusieurs auteurs ont publié des recueils de dictées musicales méthodiquement ordonnés : H. Duvernoy, *Recueil de dictées;* M.-A. Thurner, *Solfège de rythmes et dictées d'intonation;* A. Lavignac, *Cours complet de dictée musicale* (1882); H. Goetz, *Mùsikalische Schreibübungen* (1882); H. Riemann, *Katechismùs des Mùsik diktat* (1889); etc. M. Mathieu, directeur du Conservatoire de Gand, a imaginé un système de sténographie musicale fort ingénieuse et qui pourrait produire de bons fruits s'il était appliqué sérieusement.

D. — La monodie en français et en italien, en néerlandais et en allemand; le chant d'ensemble. La diction et la déclamation lyrique française et néerlandaise; l'art de la scène; le maintien et la mimique théâtrales.

La musique vocale est un élément important de l'instruction musicale : elle est le véhicule de la poésie, c'est-à-dire des idées et des sentiments qui sont le sujet des mélodies. Elle cultive la prononciation, lui donne sa pureté, sa limpidité et son harmonie. Elle forme l'oreille musicale, chose si importante pour une diction harmonieuse. Il n'est donc pas

étonnant que l'éducation de la voix humaine, le plus merveilleux des instruments de musique, soit fort compliquée. Elle doit comprendre l'étude de l'attaque et du rythme, c'est-à-dire de l'art de bien accentuer les valeurs des notes; l'émission et la tenue du son et l'art de filer le son; les gammes, les arpèges, le trille, l'exécution du grupetto et du mordant, des syncopes et contretemps, les notes liées et les notes piquées; la respiration et l'expiration; la liaison; l'égalisation du timbre; les exercices pour augmenter l'étendue et l'assouplissement de la voix; la formation de l'ouïe; la diction; la prononciation; l'articulation de la parole chantée; la variété; enfin l'interprétation. Autrefois on s'occupait de cette technique pendant de longues années avant d'entamer l'étude du répertoire; aussi on chantait bien et on chantait longtemps : qu'on lise ce que Choron a écrit dans ses exercices de chant à propos de la manière dont l'illustre artiste Cafarelli étudia le chant pendant six ans avec Porpora.

L'enseignement du chant est fort difficile; il exige certaines qualités indispensables au professeur : « Coup d'œil prompt à reconnaître « l'aptitude des élèves non seulement après avoir essayé les voix, mais « à l'inspection de la physionomie ainsi que de la conformation de la « bouche, pour juger de leur intelligence, de leur accent et de leur « prononciation; facilité à distinguer leur destination par leurs qualités « les plus saillantes, le registre de leur voix qu'il y aurait le plus d'avan- « tages à cultiver, les défauts qui peuvent être corrigés et ceux qui « sont incorrigibles; connaissance des procédés de la mise en voix, de « l'articulation dans la vocalisation, de l'égalisation des sons et de la « respiration; imagination féconde et bon goût dans le choix des orne- « ments du chant; connaissance des styles; sentiment profond et faculté « d'exciter l'émulation chez ses élèves.

« A l'égard du recrutement des élèves pour le chant, la plus grande « attention doit être donnée aux élèves des classes de solfège, afin de « distinguer les élèves qui offriraient des pronostics de belles voix « futures. Ces espérances ne se justifient pas toujours dans la suite et « la mue détruit les neuf dixièmes des voix enfantines; mais le défaut « de régime, avant et après cette époque dangereuse, est aussi une cause « très active de la destruction des voix. Il est donc nécessaire de prendre « beaucoup de soins de la voix et de l'éducation physique de l'élève « aussitôt qu'on a reconnu en lui l'existence d'un bon timbre sonore, « une bouche bien conformée, une poitrine large et une respiration facile. « Dès qu'il approche de la mue, il faut rendre les exercices plus rares « et plus courts, et enfin les cesser tout-à-fait; puis, lorsque la voix a « du timbre et du registre, il faut suivre les progrès de son retour, et ne « faire chanter que les notes qui peuvent être données facilement » (1).

(1) *Plan d'organisation*, etc. par FÉTIS (voir plus hant, p. 455).

D'après Berlioz, il est utile qu'un compositeur sache chanter, et il est absolument nécessaire qu'un maître de chant sache composer (*Mémoires*, p. 382). Fétis, le directeur du Conservatoire de Bruxelles, disait qu'on devait obliger les jeunes gens qui se destinent à la composition à fréquenter la classe du professeur de chant, comme auditeurs, pendant une année au moins. Voir aussi *L'Art du chant* par Eugène Crosti, professeur au Conservatoire de Paris (*Monde Artiste*, 1899, p. 419 et suiv.; 1900, p. 3).

Nous donnons ici un extrait caractéristique de la méthode de chant que le Conservatoire de Paris publia en 1815, à propos des connaissances harmoniques et littéraires qu'un chanteur doit posséder (Chapitre VII) : « Il ne suffit pas, pour être un chanteur accompli, de posséder une « superbe voix cultivée par la meilleure méthode, et d'avoir des moyens « étonnants d'exécution : il faut être instruit. L'instruction qui convient « à un chanteur ne doit pas se borner à savoir lire seulement la musique « à la première vue, ce qui suppose déjà une étude fort longue; il est « essentiel qu'il ait une connaissance assez étendue des accords, des « lois de l'harmonie et des modulations; de plus qu'il sache pratiquer « l'harmonie sur le forte-piano, et il ne serait point inutile qu'il eût « quelques principes de composition. A l'égard des connaissances litté- « raires, il est indispensabie qu'un chanteur sache parfaitement sa langue, « afin de bien prononcer les mots, de les bien accentuer, de comprendre « leur signification précise, et de saisir toutes les finesses et toutes les « nuances du style. Si un chanteur se destine au théâtre, il faut que, « outre sa langue, il soit instruit dans la mythologie et dans l'histoire « tant ancienne que moderne. Il faut qu'il lise les poètes, et cette lecture « jointe à celle de l'histoire, ornera sa mémoire, échauffera son imagi- « nation, et tiendra son âme dans cette espèce d'exaltation nécessaire « pour bien exprimer les grandes passions dramatiques, pour rendre « fidèlement le caractère et le sentiment des personnages dont parle « l'histoire ou la fable, et qu'il sera chargé de représenter. »

E. — L'exercice des instruments employés par les compositeurs modernes, y compris celui de l'orgue, du piano, du clavier, de la harpe et de l'harmonium.

L'étude du clavier est imposée aux chanteurs (Art. 25 du règlement intérieur du Conservatoire de Gand. Arrêté ministériel du 16 avril 1896).

L'étude de l'orgue s'est complètement transformée depuis que Lemmens a fondé, à Malines, une nouvelle école; aussi l'enseignement s'est-t-il développé dans de fortes proportions. Voir *Metodo-pratico per organo* par Henri Bossi et Jean Tebaldini (Milan, 1899).

La harpe a été délaissée pendant quelques temps et on ne l'estime pas comme elle devrait l'être. Il y a actuellement un cours pour cet instrument donné au Conservatoire de Bruxelles par M. Meerloo (nommé le 21 octobre 1889), au Conservatoire d'Anvers par Mme Hon. Zellien et au Conservatoire de Paris par M. Hasselmans (né à Liége en 1845). Il est à désirer que des cours analogues soient organisés à Gand et à Liége.

F. — La pratique de la musique de chambre et d'orchestre.

Il est inutile d'insister sur l'importance sérieuse de ces exercices. Les locaux de nos Conservatoires devraient comprendre une salle de dimension restreinte pour la musique de chambre et une autre, suffisamment vaste, pour les exécutions d'orchestre, afin que les exercices puissent avoir lieu régulièrement sans déranger les autres cours.

Pour la musique de chambre, le professeur devrait s'occuper surtout de l'esthétique des morceaux qu'il fait exécuter. Pour la musique d'orchestre, celui qui dirige ferait chose utile et instructive en expliquant, aux musiciens, comment ils doivent comprendre et interpréter les œuvres qu'ils ont à exécuter. Voici ce qu'écrivait Edouard Combes à propos des orchestres-virtuoses : « Une connaissance approfondie de l'œuvre exécu-« tée est indispensable à tous les musiciens de l'orchestre avant qu'il « puisse être question, pour eux, d'une interprétation supérieure de cette « œuvre. Chaque artiste doit connaître, outre sa partie, en quelque sorte « toutes les autres, pour pouvoir équilibrer sa voix individuelle avec « l'ensemble et lui donner ainsi le maximum de valeur et d'intensité. »

G. — Le contrepoint et la fugue, la basse chiffrée, la composition, l'improvisation et l'art de préluder pour les organistes.

R. Wagner disait du cours de composition : « On ne peut pas, à « proprement parler, enseigner la composition; on peut montrer com-« ment la musique est graduellement arrivée à être ce qu'elle est et « guider ainsi le jugement d'un jeune homme; mais c'est là de la cri-« tique historique qui ne peut pas avoir de résultats pratiques. Tout ce « qu'on peut faire c'est indiquer un modèle à suivre dans le travail, « quelques morceaux particuliers, donner un devoir dans ce sens et cor-« riger ensuite la besogne de l'élève. »

Quant à la fugue, nous transcrivons ici ce que Weinlig, le profes-

seur de R. Wagner, dit un jour à son élève : « Il est probable que « vous n'aurez jamais de fugue à écrire; mais sachez en écrire une; à « ce prix vous acquerrez l'indépendance et tout le reste vous sera facile. »

Un des moyens d'instruction les plus utiles pour les élèves-compositeurs c'est de faire exécuter dans des examens publics, par les autres élèves du Conservatoire, leurs compositions instrumentales ou vocales.

H. — L'accompagnement au piano et l'art d'improviser l'accompagnement d'un chant donné. — La lecture des partitions d'orchestre.

Un article qui a paru dans un journal musical portugais (*A Arte musical,* 1899, p. 151), contient des considérations fort intéressantes sur cette branche trop souvent négligée de l'enseignement musical. L'auteur insiste vivement sur l'opinion erronée de beaucoup de personnes qui s'imaginent qu'il suffit d'être bon pianiste pour être, *ipso facto,* excellent accompagnateur. J.-J. Rousseau, dans son dictionnaire de la musique, dit aussi : « Il faut qu'un bon accompagnateur soit grand musicien, qu'il « sache à fond l'harmonie, qu'il connaisse bien son clavier, qu'il ait « l'oreille sensible, les doigts souples et le goût sûr. » Voir le *Traité d'accompagnement au piano* par Emile Durand. Il est tout à fait indispensable qu'un cours spécial et sérieux d'accompagnement soit organisé dans les Conservatoires.

I. — L'instrumentation avec le mécanisme des instruments; lien qui l'unit à l'expression musicale; la facture des instruments.

L'étude de l'instrumentation est nécessaire, non seulement aux élèves-compositeurs mais encore à ceux qui se destinent à devenir chefs d'orchestre (*Mémoires de Berlioz,* p. 388). Celle de la facture des instruments est absolument indispensable pour les musiciens qui sont appelés à s'en servir et pour les compositeurs. Il existe plusieurs ouvrages intéressants sur cette matière; nous citerons entre autres le *Dictionnaire pratique et raisonné des instruments de musique anciens et modernes* par Albert Jaquot.

Nous ajouterons que la lecture et l'étude approfondie des partitions des maîtres de toutes les écoles et de tous les pays sont les seules sources où l'on peut puiser la science complète de l'instrumentation.

J. — Histoire de la musique.

En 1848 déjà, le rapport de la Commission instituée par Ledru-Rollin pour s'occuper des modifications à introduire dans l'enseignement du Conservatoire de Paris, démontrait qu'il fallait établir une classe d'histoire et de littérature appliquées aux arts dramatique et lyrique. Il reconnaissait l'utilité de créer « une classe analogue spécialement destinée aux « Musiciens. La musique a son histoire dont la connaissance est un « élément essentiel d'une bonne éducation musicale. Les Ecoles, les Styles « ont leurs monuments que l'on ne peut comprendre parfaitement si on « les isole des époques qui les ont enfantés. Indépendamment de la « partie biographique qu'un véritable Musicien doit connaître, car on « aime à remonter de l'œuvre à l'auteur, l'histoire de la musique, c'est « la musique elle-même dans sa génération, dans ses développements, « dans ses formes, dans ses procédés, dans ses manifestations. Ce cours, « qui devra éviter les vagues théories de la métaphysique de l'art, est « destiné particulièrement aux élèves les plus avancés de toutes les bran- « ches de l'enseignement. »

Dans un discours prononcé en 1876, à l'Académie royale de Belgique par Aug. Gevaert, et dans lequel il traite de l'histoire et de l'esthétique musicale, le savant auteur de *l'Histoire de la musique dans l'antiquité* s'exprime en ces termes :

« Aux époques naïvemement productrices, ces matières sont aussi « étrangères à l'éducation scolaire qu'aux préoccupations des artistes; « elles apparaissent aux époques de réflexion, où la science et l'érudi- « tion font sentir leur influence dans l'art. De fait, une certaine con- « naissance de l'histoire musicale est nécessaire aujourd'hui à l'exécutant, « puisque les productions des deux derniers siècles font partie du répertoire commun. Toutefois il importe que cet enseignement soit donné « aux élèves des Conservatoires; non sous une forme dogmatique, — « c'est-à-dire au moyen de leçons et de conférences — mais d'après le « principe fondamental de la pédagogie artistique, sous une forme active « et pratique; en d'autres termes, il faut qu'il soit accompagné d'audi- « tions, et qu'ainsi l'histoire de la musique ne soit pas séparée de la « connaissance réelle et vivante de ses monuments. A quoi servira-t-il, « par exemple, de raconter au jeune musicien les origines de l'opéra « moderne, si l'on ne peut en même temps lui donner à entendre les « productions caractéristiques des maîtres italiens du XVIIe siècle, qui « furent les créateurs du genre? Une telle méthode, bonne pour les « érudits et pour les gens du monde, ne peut avoir d'autre effet que « d'inspirer aux élèves une présomption niaise, en leur faisant croire « qu'ils savent quelque chose d'utile, alors qu'en réalité ils se sont sim- « plement empli la mémoire de noms, de dates et de détails biogra- « phiques. »

Tout récemment, en avril 1900, Niecks, le professeur de musique à l'Université d'Edimbourg depuis 1891, dans une conférence faite à Londres a exposé d'une manière complète la nécessité, dans les écoles, d'un enseignement complet de l'histoire de la musique ; il rappela cette affirmation du célèbre musicologue Ambros : nous ne pouvons comprendre cet art complexe qu'après avoir étudié son développement progressif depuis son origine (*Musical Times*, 1900, p. 318).

Les Conservatoires doivent nécessairement s'occuper des transformations par lesquelles l'art musical a passé avant d'arriver à l'état actuel, car la connaissance des choses de son temps ne suffit plus au véritable artiste. L'archéologie musicale a fait en ces dernières années de précieuses et importantes découvertes. En Italie même on est entré dans une voie scientifique; c'est ainsi, qu'en 1897, la *Scuola di Piano forte* à Turin a donné successivement sept concerts avec des conférences dans lesquelles on a passé en revue les différentes écoles de piano (*Rivista musicale*, 1897, p. 406). En Belgique, Mlle Juliette Folville a donné, en 1899, au Conservatoire de Liége, des séances de clavecin, dans lesquelles elle a fait entendre les œuvres des maîtres du XVIIe siècle et quelques-unes des maîtres modernes avec des causeries relatives à ces compositions. César Thomson organisa récemment aussi, au Conservatoire de Bruxelles, quatre séances qui eurent pour objet la littérature du violon à partir du XVIIe siècle jusqu'à nos jours.

Cet enseignement historique devrait commencer dès les cours inférieurs : les professeurs donneraient aux élèves des renseignements biographiques sur les auteurs des œuvres étudiées en classe. Les éditeurs de musique ne feraient-ils pas chose utile en imprimant, sur le titre même des morceaux, de courtes notices relatives aux compositeurs? Ayant ces renseignements sous les yeux chaque fois qu'ils se mettent à l'étude, les élèves acquerraient ainsi bien vite les premières notions de l'histoire de la musique.

K. — L'Esthétique.

L'esthétique musicale est la théorie spéculative de la musique, par opposition : 1° à la théorie musicale proprement dite en vue de la pratique (harmonie, contrepoint, composition), 2° à la théorie scientifique des phénomènes sonores (acoustique et physiologie de l'ouïe). Elle se propose comme but : 1° de trouver en quoi consiste la puissance élémentaire des phénomènes mélodiques (musique comme expression, comme communication, comme volonté); 2° de définir le Beau musical (harmonie et rythmique); 3° d'apprécier la faculté que possède la musique d'éveiller des

associations d'idées déterminées (musique comme volonté représentée). Pour les développements, voir le *Dictionnaire de musique* de Hugo Riemann; l'*Esthétique musicale* par Archange Camialo (Paris, Heugel et fils); *Estetica della Musica* par Amintore Galli (Turin, Bocca, 1900).

Dans un discours prononcé, en 1876, à l'Académie royale de Belgique et dont nous avons donné plus haut (page 461) un extrait relatif à l'histoire de la musique, M. Auguste Gevaert continue de la manière suivante : « Ce que nous venons de dire de l'histoire est plus vrai « encore pour l'esthétique; l'abstraction ne doit jamais y prendre la « place du concret. Il est dangereux d'accoutumer de jeunes esprits à « l'idée fausse que les principes de la création artistique sont suscep- « tibles d'une démonstration logique et peuvent être ramenés à des « théories d'école. Les formes de l'art des sons se dérobent à qui « cherche à les étreindre dans les formules du langage, elles sont « impalpables de leur nature; si une mélodie pouvait atteindre à la « clarté de la parole, l'âme n'aurait plus de mystères. L'artiste vraiment « nourri d'esthétique est celui qui crée le Beau, ou qui sait le révéler « dans l'œuvre du maître, et non pas celui qui prétend expliquer le « sens de l'œuvre par une creuse formule. Aussi convient-il de s'asso- « cier sans réserve à ces paroles de Richard Wagner dans un de ses « mémoires : *la vraie esthétique et la vraie histoire s'apprennent de la « meilleure manière par l'exécution belle et correcte des œuvres classiques, « par des auditions dont les éléments sont choisis dans le trésor de la « littérature musicale de tous les temps et de tous les pays. C'est là le « point culminant de la musique.* »

On devrait ajouter à ce programme, quoique déjà fort chargé, quelques cours réclamés par les hommes compétents.

L. — Classe pour les instruments à percussion.

C'est une erreur profonde que de s'imaginer que pour jouer convenablement les instruments de percussion, il ne faut aucune préparation. Comme l'a dit Berlioz, dans ses *Mémoires* : « il faut des musiciens très « forts pour exécuter certaines parties de cymbales dans les composi- « tions modernes. »

Le Dr Sinclair, organiste à la cathédrale de Hereford en Angleterre, enseigne le jeu des timbales à ses enfants de chœur; il prétend que rien n'est supérieur à l'exercice sur ces instruments pour donner à un enfant le sens du rythme. Signalons ici les *Commentaires sur la Sainte Ecriture* par le jésuite de Roa, dans un passage desquels l'auteur étudie

l'usage, chez les Hébreux, des cymbales et autres instruments de percussion.

M. — Rythme.

La théorie du rythme (en allemand *rythmus*, en italien *ritmo*) ou *rythmique* a pour objet l'étude des faits artistiques résultant des relations de durée des sons. Le rythme est l'un des quatre éléments constitutifs de la musique moderne : rythme, mélodie, harmonie et timbre. Dans une étude sur les airs de danse du Morbihan, M. E. de Schoulz-Adaïewsky fait remarquer que le rythme est, pour ainsi dire, la pierre de touche du tempérament d'une race, d'un peuple, d'un groupe populaire. M. Aug. Gevaert incline aussi à croire que le rythme est un élément plus persistant dans les chants des divers peuples que les formes mélodiques, et qu'il pousse ses racines jusqu'au plus profond du sentiment national.

Ce cours du rythme devrait être consacré à rompre tous les élèves indistinctement, chanteurs et instrumentistes, aux difficultés diverses de la division du temps. M. Maurice Kufferath a fait paraître, en 1899, dans le *Guide Musical,* une dissertation très intéressante sur la question; il considère aussi le rythme comme l'élément fondamental et essentiel de la musique; il le compare à l'ossature et à la musculature qui sont la caractéristique de l'espèce humaine dans l'ordre zoologique et qui, sauf de secondaires nuances de race à race et d'individu à individu, sont invariables.

Il a été beaucoup écrit sur la rythmique : *La théorie du rythme dans la composition moderne, d'après la doctrine antique* par Jules Combarieu (Paris, Picard, 1897); *Le Rythme des mélodies grégoriennes* par l'abbé J. Antigarum (id. 1899); *Le Rythme du chant grégorien* par G. Houdard (Grenoble, F. Brotel, 1898); *L'essai sur l'unité du rythme* par Juan F. Cordeiro (Rivista Musicale, 1899, p. 823); *Musikalische Dynamik und Agogik* par Hugo Riemann.

Déjà dans son dictionnaire de la musique, J. J. Rousseau s'était occupé du *Rythme, Rythmique, Rythmopée* (du grec ῥύγμοποια). Mais Mathis Lussy est le premier, en France, qui ait mis la clarté dans cette matière; cet écrivain (né à Stanz en Suisse en 1826) qui avait étudié d'abord la médecine, a publié les ouvrages suivants de littérature musicale : *Le Rythme, son origine, sa fonction* (2e édit. en 1844); *Du Rythme dans l'hymnographie latine* (Rivista Musicale, 1895, p. 477 et 1896, p. 78); *L'expression musicale* (5e édit. en 1865).

N. — Direction des orchestres.

C'est un cours fort important que celui de la direction de l'orchestre. Rappelons l'exclamation de Berlioz à ce sujet : « Pauvres compositeurs! « Sachez vous conduire et vous bien conduire! (avec ou sans calem- « bourg) car le plus dangereux de vos interprètes, est le chef d'orchestre (1), « ne l'oubliez pas ». Le grand artiste formule d'ailleurs les qualités que doit posséder le chef en faisant l'éloge d'Otto Nicolaï (1810 † 1849) qui dirigeait l'orchestre du Kerntnerthor à Vienne : « C'est un compositeur « savant, exercé et susceptible d'enthousiasme; il a le sentiment de toutes « les exigences du rythme, et possède un mécanisme de mouvements « parfaitement clair et précis; enfin un organisateur ingénieux et infati- « gable, ne plaignant ni son temps, ni sa peine aux répétitions et qui « sait ce qu'il fait parce qu'il ne fait que ce qu'il sait. De là les dispo- « sitions morales et matérielles excellentes, la confiance, la soumission, « la patience et enfin l'assurance merveilleuse et l'unité d'action de « l'orchestre. » (Mémoires, p. 212, 353 et 388.) Nous citerons aussi comme un de ceux qui ont créé, par leur talent, la virtuosité de l'orchestre, Hans-Guido von Bulow (1830 † 1894); c'était un artiste incomparable; à la tête de l'orchestre, il était la force dirigeante, la flamme qui réchauffe et qui anime.

Nous reproduisons ici quelques extraits d'un article de M. Alph. Van Ryn, paru dans la *Fédération artistique* (année 1900, p. 175) :

...« L'art du chef d'orchestre est complexe et bien des manieurs « de bâtons directoriaux, même déjà réputés, ne possèdent pas les con- « naissances artistiques unies aux aptitudes nécessaires pour former le « vrai maître de chapelle... Les neuf dixièmes des chefs d'orchestre « s'improvisent tels sans préparation suffisante pour remplir dignement « ce difficile office. Il ne suffit pas, en effet, de connaître les clefs, la « division des mesures et un peu d'harmonie pour savoir conduire les « masses chorales et instrumentales, et c'est là cependant le grand « champ d'action du maître de chapelle digne de ce nom. Un directeur « musical ne vaut que par la pratique, dit-on souvent. Erreur profonde. « Pratique et routine sont par trop synonymes en l'occurence; or la « routine est la négation de l'art, jamais semblable et encore moins « uniforme. L'art du chef d'orchestre devrait faire l'objet d'une instruc- « tion spéciale, dirigée uniquement vers ce but, instruction comprenant « en plus de la musique, de l'harmonie et de la décomposition des « rythmes, la connaissance du violon, parce que le violon est le roi du

(1) *Orchesterdirigent*, *Kapellmeister* ou *Musikdirector* en allemand ; *conductor of the band* en anglais ; *direttore* ou *capo dell' orchestra* en italien ; *Kapelmeester* ou *orchestdirecteur* en néerlandais.

« quatuor et que le quatuor est le pivot de la symphonie; cette con-
« naissance entraîne un autre avantage : la flexibilité du bras obtenue
« par le maniement de l'archet; ensuite les notions de la physique
« appliquée à l'acoustique, les principes élémentaires de la lutherie et
« de la fabrication des instruments, principalement des transpositeurs,
« l'accompagnement raisonné, c'est-à-dire pas simplement métronomique,
« et enfin l'histoire universelle des diverses écoles musicales... Le
« chef d'orchestre consciencieux doit se préoccuper, avant tout, du
« sentiment intime de l'œuvre dont l'exécution lui est confiée et non
« de ses éléments interprétatifs auxquels il lui faut laisser une part de
« responsabilité; ceux-ci deviennent alors ses collaborateurs et non ses sous-
« ordres, ce qui les incite à bien faire et à contribuer, dans la mesure de leurs
« moyens, à la bonne réussite finale. Ceci n'empêche que le chef doit scruter
« les moindres détails de l'ouvrage et doit exiger qu'ils soient observés afin
« d'en donner une perception et une sensation intégrales selon l'esthétique de
« son créateur, pour autant qu'il puisse se l'approprier. Il obtiendra ainsi
« l'unité si nécessaire à toute belle exécution et si rarement atteinte. Il y a
« diverses catégories de maîtres du bâton, allant du virtuose au simple bat-
« teur de mesure. Les uns s'attachent uniquement à la conduite des morceaux
« symphoniques, les autres à celle des oratorios, des troisièmes aux œuvres
« théâtrales; mais celui qui est absolument au fait de son art, doit savoir
« diriger les divers genres avec une égale facilité. Tous s'y exercent, tous
« sont loin d'y réussir..... Le chef d'orchestre pénétré de sa mission, de
« sa responsabilité, pratiquant consciencieusement un art et non un métier,
« devrait constamment s'appliquer à s'y perfectionner. Utiliser ses heures
« de liberté à l'étude des œuvres, à celle des tempéraments de leurs auteurs,
« afin de se pénétrer profondément de la nature de ces écrivains musicaux;
« de plus, se familiariser avec la littérature des poètes, des libretti, s'il
« s'agit d'opéras, tel est le devoir d'un artiste soucieux de sa réputation.
« Ferré sur ces matières, il deviendrait un initiateur érudit pour les chan-
« teurs comme pour les instrumentistes. A-t-il à faire à un virtuose, c'est
« encore à une étude du tempérament de celui-ci qu'il devrait se livrer,
« afin d'être pour lui un accompagnateur intellectuel et non un métronome
« vivant. Et, enfin, nous le répétons, le *Kapellmeister* intelligent doit se
« montrer impersonnel, éclectique, et ne jamais se permettre de substituer
« son esthétique à celle du compositeur.

« Quand les musiciens appelés à conduire les masses se seront pénétrés
« de ces principes, l'art du chef d'orchestre s'en trouvera agrandi et épuré,
« et les exécutions atteindront la haute expression esthétique tant recher-
« chée par ceux qui savent apprécier les vraies jouissances artistiques.
« Alors aussi les virtuoses, se trouvant en face d'hommes d'élite, s'effor-
« ceront de faciliter leur tâche d'accompagnateur par une entente mutuelle
« et cela au plus grand profit de l'œuvre, de l'interprète et de l'auditeur. »

Le premier congrès international de musique qui eut lieu à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris, du 14 au 18 juin 1900, a émis le vœu qu'il soit créé une classe de Chef d'orchestre et de Directeur des Sociétés dans tous les Conservatoires. Rappelons aussi que, dès 1806, on a introduit l'usage, au Conservatoire de Paris, de faire diriger l'orchestre, pendant une période d'un an, à tour de rôle, par chacun des lauréats de l'établissement.

Nous recommandons la lecture des ouvrages suivants qui traitent de la matière : 1° *Der Volkommene Kapellmeister, d. i.* : *Gründliche Anzeige aller derjenigen Sachen die einer wissen, können und volkommen innenhaben muss der eine Kapelle mit Ehre und Nutzen vorstehen will* (Hambourg, 1739) par Mattheson (1681 † 1764); 2° *L'Art du chef d'orchestre* par H. Berlioz (2e partie de son *Traité d'instrumentation*); 3° *L'Art du chef d'orchestre* par E.-M.-F. Deldevez (Paris, 1817); 4° *L'Art de diriger l'orchestre* par Maurice Kufferath; 5° *Ueber das Dirigiren,* étude publiée, en 1870, par R. Wagner; c'est un petit traité sur le style dans lequel le maître expose ses vues sur la meilleure manière d'exécuter la musique classique, avec de nombreux exemples tirés de l'œuvre de Beethoven, de Mozart, de Weber, etc.; 6° l'analyse de la conférence donnée, à la Société des musiciens à Londres, par F.-H. Cowe, sur l'éducation des chefs d'orchestre (*Musical Times,* 1900, p. 98 et 307).

O. — Pédagogie et méthodologie.

Pour les musiciens qui se destinent spécialement à l'enseignement, et ils sont relativement nombreux, il est absolument indispensable d'organiser des cours sérieux où l'on examinerait d'une manière approfondie l'art si difficile d'enseigner, absolument comme on le fait pour les lettres et pour les sciences. Il faut une grande expérience et des connaissances étendues pour remplir convenablement la tâche si compliquée et si ardue du professorat, et pour faire un choix judicieux parmi les exercices qu'il convient d'imposer à chaque élève en particulier, conformément aux moyens physiques dont la nature l'a doué, soit pour corriger les défauts, soit pour faire acquérir les qualités qui manquent. Un point capital aussi, pour l'interprétation des classiques, c'est de rappeler, par exemple, que les œuvres des Bach, des Rameau, des Couperin, etc. ont été composées pour le modeste clavecin et non point pour les instruments formidables dont disposent actuellement les pianistes; que les compositions de Haydn et de Mozart étaient destinées à être jouées par des violonistes qui avaient une tout autre technique que les modernes. Bien des virtuoses d'une grande valeur d'ailleurs comme exécutants, sont des professeurs

médiocres, parce qu'ils n'ont pas une bonne méthode pour l'enseignement; d'ailleurs il en est de même dans toutes les branches des sciences; on peut être savant éminent, littérateur éclairé, artiste de grand talent et ne pas être doué du sens pédagogique. L'enseignement exige des qualités spéciales, que possèdent quelquefois d'instinct certaines natures privilégiées, mais que d'autres n'acquièrent que par une sérieuse étude, à la suite de nombreux tâtonnements et en se soumettant à un entraînement spécial destiné à leur montrer la marche à suivre pour chaque élève en particulier. Et pourtant que voit-on généralement, dans les Conservatoires? un premier prix est chargé, comme moniteur d'abord, comme répétiteur ensuite, de donner l'enseignement dans certaines classes, sans qu'il ait été préparé à cette tâche. A l'Institut Hugo Riemann, à Leipzig, on s'occupe sérieusement de la préparation méthodique et pratique pour l'enseignement du piano.

Au congrès d'histoire de la musique qui vient d'avoir lieu à Paris (23-28 juillet 1900), Mme H. Parent a prêché la réforme de l'enseignement élémentaire du piano, enseignement qui, selon elle, est fait par *les conscrits du professorat et les naufragés de la fortune.*

P. — Quelques cours spéciaux.

L'enseignement dans les Conservatoires devrait faire une large part à l'*acoustique expérimentale*, car seule elle explique les origines de la musique tonale et elle en établit les fondements.

L'acoustique (du grec ἀκούειν, entendre) a été étudiée depuis les temps les plus reculés : on en parlait déjà dans les lois de la Chine (3000 ans av. J.-C.). Voir l'article *Akustik* dans le *Lexicon der Toonkunst* par Henri Viotta; l'article *Son* dans le *Dictionnaire de musique* par J.-J. Rousseau; la *question des gammes* par Charles Meerens (*Guide Musical*, 1899, p. 749); etc.

On devrait faire de l'*Étude des formes* une rhétorique expérimentale qui révèle la structure intime des mouvements musicaux. (Voir l'ouvrage *Die Formen in den Werken der Tonkunst* par Jadassohn (2e édit. Leipzig, Breitkopf, 1894.)

La *psychologie musicale* s'occupe des facultés de l'âme, la *philologie* et l'*archéologie musicales* ont pour mission d'examiner avec fruit les systèmes antérieurs à la musique tonale; on devrait aussi préparer d'irréprochables éditions critiques et enrichir ainsi le patrimoine de l'art; encourager les *études bibliographiques,* établir la filiation des écoles et leur structure. •

Q. — Cours littéraires.

Caccini, chanteur de profession qui vécut de 1550 à 1615, et fut l'un des créateurs de l'opéra en Italie, rapporte dans sa préface des *Nueve Musische* qu'il se rendait fréquemment à Florence aux séances de l'Académie du noble seigneur Jean Bardi, auxquelles assistaient, non seulement une partie de la noblesse, mais aussi les meilleurs poètes et philosophes de la ville; et Caccini déclare avoir appris davantage dans ces doctes entretiens qu'en trente années d'études consacrées au contrepoint. Robert Schumann exprime la même idée en disant que le poète Jean-Paul lui avait enseigné plus de contrepoint que ses professeurs de musique. Gantez, chanoine et maître de chapelle à Marseille, qui vivait au XVIe siècle, écrivait à l'un de ses confrères qui voulait abandonner la musique pour l'étude de la philosophie, que la musique et la philosophie n'étaient pas incompatibles, qu'au contraire, l'une aidait l'autre; puis il ajoutait : « Je vous diray bien que la « Musique sans les lettres est un corps sans âme, car la pluspart de « nos Maistres pour ignorer le latin, ils font mille absurditez dans leurs « Mottetz, soit à la quantité, ou pour ne pas bien représenter le sens « de la parole, faute d'en avoir l'intelligence, c'est pourquoy je croy « que la Musique jointe à la science est comme un diamant enchassé « dans l'or, lequel en paraist bien plus beau. » (*L'Entretien des musiciens* par le Sr Gantez publié par Ern. Thoinon. Paris, 1878, p. 164.)

Ces quelques extraits démontrent qu'on a reconnu de tout temps la solidarité qui existe entre la poésie et la musique. La plupart des grands compositeurs ont été aussi de fins lettrés; citons SALINAS (1512 † 1590), professeur de musique et de rythmique à l'Université de Salamanque, qui avait reçu une éducation littéraire très complète. GLUCK (1714 † 1787), l'immortel compositeur d'*Alceste et d'Iphigénie,* s'était appliqué à l'étude des langues. BEETHOVEN (1770 † 1827) relisait, dans ses derniers jours, l'Odyssée d'Homère. DONIZETTI (1797 † 1848), un des plus féconds génies musicaux de son siècle, était fort lettré. H. BERLIOZ (1803 † 1869) composait à la fois les vers et la musique qu'il y adaptait, et dans ses *Mémoires* on lit cet aveu : « Virgile sut le premier trouver le chemin « de mon cœur et enflammer mon imagination naissante. » HALÉVY (1799 † 1862) présenta la réunion peu ordinaire de ces trois qualités : le génie du compositeur, l'excellence de l'enseignement et tous les dons du grand écrivain. CHOPIN (1809 † 1849) fit des humanités complètes jusqu'à l'Université. MENDELSSOHN (1809 † 1847) fut si bien doué en littérature et en philologie qu'il publia, dès son adolescence, une traduction de l'*Andrienne* de Térence. R. SCHUMANN (1810 † 1856) fut un éminent écrivain comme le prouvent ses *Briefe und Jugendbriefe* puis ses *sämmtliche Schriften über Musik*. R. WAGNER (1813 † 1883), fut un esprit univer-

sel et grand admirateur de l'antiquité. HANS VON BÜLOW (1830 † 1894) acquit certainement une supériorité intellectuelle sur ses émules en musique grâce à ses études juridiques, littéraires et philosophiques. HERMANN LEVI (1839 † 1900), l'illustre chef d'orchestre qui vient de mourir, n'était pas seulement un musicien remarquable, mais aussi un esprit très cultivé, un écrivain de talent et un lettré délicat. En Russie, les compositeurs n'ont cultivé la musique qu'après avoir acquis une instruction complète : Michel GLINKA (1804 † 1857) fit d'excellentes études à l'Institut pédagogique fondé pour les enfants de la noblesse; il connaissait le latin, le français, l'allemand, l'anglais et le persan, outre sa langue maternelle; Alexis LVOW (1799 † 1870) fut investi du grade de général-major et écrivit sur les rapports de la musique slave et de l'ancienne musique grecque; Alexandre OULIBICHEW (1795 † 1858) fut à la fois diplomate, historien et critique musical. Alexandre BORODINE (1834 † 1887) en même temps que musicien distingué, fut un savant remarquable, professeur de chimie de l'Académie de médecine et de chirurgie à l'Université de St.-Pétersbourg; TSCHAÏKOWSKY (1840 † 1893) avait été destiné d'abord à la magistrature et il n'aborda sérieusement la musique qu'après des études littéraires et juridiques fort complètes.

Parmi les contemporains citons, en Italie : BOÏTO (1842), un musicien qui a écrit un livre de poésies, *Libro dei versi* (1877); LÉONCAVALLO (1858) qui a écrit lui-même les textes de ses opéras; l'abbé PEROSI (1872) qui a entrepris de rendre son ancienne dignité à la musique sacrée. En Espagne : Felipe PEDRELL (1841), professeur au Conservatoire de Madrid, a écrit des poèmes pour chant et orchestre. En France : SAINT-SAËNS (1835), le plus classique des musiciens de son pays, a publié de nombreux ouvrages d'esthétique; Henri SERPETTE (1846) a suivi les cours de droit et s'est fait recevoir avocat; Vincent D'INDY (1852) donne des conférences historiques et théoriques qu'il illustre lui-même au piano; Gustave CHARPENTIER (1860) a déclaré qu'il ne pourrait trouver d'inspiration sur la prose ou les vers d'autrui. Rappelons ce que Siegfried Wagner disait récemment après avoir assisté, à Paris, à une représentation de la *Louise* de Charpentier : « Le compositeur a pris, avec un courage très rare, une méthode que je juge « seule bonne, en dehors de laquelle on ne peut, à mon sens, produire « une œuvre d'unité et de vérité : écrire soi-même son livret. Je n'ai « pas à développer les raisons de la supériorité d'un drame ou d'une « comédie lyriques conçus, dans leur intégralité, par un même auteur, « paroles et musique; mais c'est là qu'en devront arriver bientôt tous « les musiciens. » En Russie, César CUI (1835) est général, professeur de fortification, écrivain érudit sur la musique; BALAKIREW (1836) s'était d'abord appliqué à l'étude des mathématiques; RIMSKY-KORSAKOW (1844) a été officier de marine et représente aujourd'hui l'école musicale russe

dans ce qu'elle a de plus élevé et de plus foncièrement original. Enfin, parmi nos compatriotes, on sait que Aug. GEVAERT (1828) est un musicien aussi érudit que fécond; il a acquis une position considérable dans le monde artistique par ses nombreux écrits sur l'histoire et sur l'esthétique musicales; Th. RADOUX (1835) a mérité les éloges de Pougin qui a dit de lui « c'est un musicien d'une instruction rare, doué d'un rare sentiment critique »; Erasme RAWAY (1850) est docteur en théologie; c'est un profond penseur et l'un des artistes marquants de notre époque; Emile MATHIEU (1844), un musicien doublé d'un écrivain délicat, a versifié lui-même la plupart des poèmes qu'il a mis en musique; Peter BENOIT (1834), l'apôtre de la musique flamande, est un lettré de race comme il l'a prouvé dans les innombrables écrits qu'il a lancés pour la défense de ses idées, aussi bien en français qu'en flamand.

Il est indubitable que le musicien doit posséder une instruction littéraire très complète. Nous rappellerons à ce sujet, que l'artiste qui se présente pour le concours dit du *Prix de Rome* est soumis à une épreuve littéraire (voir Liv. II, chap. IV, p. 200); il faut espérer, dans l'intérêt de l'art, que cette épreuve deviendra de plus en plus sérieuse. Il convient donc que le concurrent soit bien préparé pour cette partie de l'examen. Il est profondément triste d'avoir à constater que beaucoup de musiciens d'une certaine force lorsqu'il s'agit de contrepoint et de fugue, sont quelquefois d'une faiblesse désespérante lorsqu'il faut comprendre et analyser les œuvres littéraires et musicales les plus simples. Il semble que pour des concours aussi importants, et même déjà pour l'obtention du diplôme de capacité dans les Conservatoires, il faudrait exiger des connaissances suffisantes d'esthétique, des notions assez complètes d'histoire générale de la musique, de la biographie et des œuvres de ses grands maîtres, et, en général, de tous les génies et penseurs qui ont illustré l'art. Pour atteindre ce but, des cours de littérature devraient être organisés dans nos grands établissements d'instruction musicale : si l'on peut se contenter d'exiger que l'élève qui débute au Conservatoire sache lire, écrire et calculer, il faudrait, pour qu'il soit admis dans les cours plus avancés, qu'il possède une instruction littéraire qui lui permette de profiter utilement des cours artistiques du degré supérieur; et cette instruction doit lui être donnée au Conservatoire même.

Voici d'ailleurs quelles sont les idées de notre illustre compatriote Aug. Gevaert à ce sujet : « Les études techniques de la musique moderne « absorbent un temps si considérable, et nécessitent un exercice si pro- « longé, qu'il est presque impossible de les faire marcher de front avec « l'étude des connaissances générales, également indispensables à tous. « De là des lacunes intellectuelles chez tant de virtuoses richement doués « d'ailleurs. Quelques-uns, à la vérité, trouvent en eux-mêmes la force « nécessaire pour réparer cette lacune et se refaire une éducation litté-

« raire; mais on ne saurait exiger de toutes les organisations des miracles « de volonté et d'énergie. En Italie, on a cherché à obvier à cet incon- « vénient, en introduisant dans les Conservatoires quelques cours litté- « raires où l'on enseigne, sous une forme abrégée, la grammaire, l'histoire « de la littérature, l'histoire générale, la géographie et même les éléments « de la grammaire et de la prosodie latine. Malgré la trop grande « extension du programme usuel, cette innovation mériterait d'être imitée « chez nous... » (Discours prononcé, en 1876, dans une séance de l'Académie royale de Belgique.)

R. — Concours.

Des esprits sérieux paraissent d'accord pour critiquer le système des concours tel qu'il est pratiqué jusque maintenant. Voici ce qu'écrivait récemment M. Kufferath, le savant musicologue belge, dans le *Guide Musical* (1899, p. 536) : « Que des victoires remportées dans « les conditions où ces luttes sont organisées, il y a une conclusion « quelconque à tirer pour l'avenir des jeunes gens primés, c'est ce « dont il y a fort à douter. Au point de vue de l'éducation musicale, « les concours sont même profondément nuisibles. Pendant des mois, on « surmène les enfants, on leur serine leurs airs et morceaux de concours, « on leur apprend des trucs pour pallier les défauts de leur technique, « on leur inculque le faux sentiment, le phrasé de convention, les « élégances factices qui jetteront la poudre aux yeux des honnêtes « membres du jury placés devant ce problème difficile de tirer un « horoscope favorable de quelques exercices exécutés devant eux par « les pauvres élèves. Cela n'est vraîment pas sérieux, et plutôt fâcheux, « car ces concours sont la véritable école du cabotinisme, du virtuo- « sisme mécanique et creux, comme aussi des désillusions décevantes « et funestes. Un peu de musique jouée pour l'amour d'elle-même, des « auditions répétées, où le public serait appelé à constater les progrès, « à voir s'éveiller la flamme divine, à classer d'instinct les valeurs en « écartant les inutilités, serait bien préférable à la méthode actuelle, « triste reliquat du plus déprimant régime d'éducation qui soit. »

Au Conservatoire d'Anvers on a supprimé les concours et on les a remplacés par des auditions d'élèves; il paraît que l'expérience n'a pas répondu à l'attente de ceux qui ont défendu le système. Des gens très compétents voudraient voir remplacer les concours tels qu'ils sont organisés actuellement, dans la plupart des Conservatoires, par des examens de sortie sérieusement organisés. On ne se contenterait plus de constater seulement si le récipiendaire possède un talent d'exécutant

qui lui permet de jouer, plus au moins brillamment, une couple de morceaux qu'il a fouillés durant une grande partie de l'année scolaire, mais on lui ferait subir un examen approfondi qui aurait pour but de s'assurer s'il a un répertoire suffisamment complet, s'il possède les connaissances indispensables pour la culture de l'art musical et s'il est doué d'un goût artistique suffisamment développé pour comprendre le style des compositions dans les divers genres. Ensuite, comme complément de cet examen, on devrait organiser périodiquement de nombreuses *auditions* dans lesquelles les élèves feraient entendre et apprécier leur talent d'exécutant et même de compositenr.

S. — Exécutions publiques.

Les établissements d'instruction supérieure pour l'art doivent concourir à développer le sens esthétique des populations et à conserver les véritables traditions par l'exécution parfaite des œuvres classiques prises dans toutes les Ecoles. Ces fêtes musicales doivent avoir un but plus noble que celui d'amuser le public ou de satisfaire sa curiosité; il faut le guider et lui démontrer que l'art, comme la science, est un soleil dont les rayons sont bienfaisants; il faut former son instruction afin qu'il puisse analyser ses impressions et y trouver du plaisir. « Que de gens « qui aiment la musique sont peu ou mal conditionnés pour s'assimiler « seulement le quart de ce qu'on leur joue; dans cet état, la musique « échauffe sans exalter. C'est une opération qui ne se fait qu'à moitié; « c'est littéralement une mauvaise digestion pour l'être. L'âme non avertie « ou non disposée n'opérant pas la réaction spirituelle attendue, la musi- « que tombe lourdement dans les sens et provoque une excitation suivie « de torpeur qui n'est pas ce qu'on souhaite. » (*Préface pour les musiciens* par Maurice Belval sous le pseudonyme de Henri Maubel. Paris, 1899.) Nous ajouterons que la plupart des personnes qui assistent à des exécutions de musique symphonique concentrent toute leur attention sur la mélodie; l'accompagnement harmonique, s'il ne passe pas complètement inaperçu, flotte cependant dans le vague et ne produit guère d'autre effet que l'accompagnement obligé du tambour dans une chanson arabe; parfois on se laisse charmer par le timbre de certains instruments ou impressionner par la puissance de certains ensembles, mais la masse des auditeurs n'éprouve pas les jouissances que le compositeur avait rêvées pour eux.

Puisque les concerts, dans les Conservatoires, doivent servir, non seulement à faire l'éducation artistique des élèves, mais aussi à instruire les masses, ne serait-il pas désirable, pour mieux atteindre ce but, que

le professeur chargé spécialement du cours d'esthétique et d'histoire de la musique donnât, avant l'exécution, une conférence sur les œuvres inscrites au programme. Il prémunirait de la sorte l'auditeur contre un sentiment faux, en lui faisant comprendre la pensée du compositeur et en exposant les moyens employés pour la réaliser; alors aussi l'impression produite sur les auditeurs serait plus forte à cause de la pensée que le conférencier ferait planer dans la salle du concert.

Lorsqu'il s'agit de certaines mélodies italiennes on peut, à la rigueur, s'abandonner au plaisir de les écouter comme on se laisse charmer par le chant de l'oiseau, sans lui demander ce qu'il veut dire. Il en est de même pour les pièces instrumentales auxquelles on a donné le nom de *Rapsodies* et dans lesquelles les compositeurs brodent, sur un thème populaire hongrois, norwégien, espagnol, oriental ou russe des arabesques colorées. Mais il n'en est plus ainsi pour les chants qui exposent une situation dramatique; pour les ouvertures et les poèmes symphoniques, les symphonies descriptives et les symphonies-drames, les suites d'orchestre, etc. comme on les comprend de nos jours. Dans ces œuvres, l'idée littéraire est intimement liée à l'idée musicale; citons, par exemple, les ouvertures des *Francs-Juges* et du *Carnaval romain* de H. Berlioz, le *Chant de la Cloche* de Vincent d'Indy, les *Préludes* de Listz sur une poésie de Lamartine, *Dans la Forêt* et *Léonore* de Raff, les *Suites d'orchestre* de Massenet et de Guiraud, *La Mer* de Joncières, les *Scènes Hindoues* de Raway, la symphonie *Antar* de Rimsky-Korsakow, etc.

Voici quelques extraits du règlement pour les concerts du Conservatoire de Bruxelles (arrêté ministériel du 9 février 1876):

Le personnel des exécutants, tant chanteurs qu'instrumentistes, comprend les catégories suivantes : 1° les *professeurs,* les *moniteurs,* qui ne suivent plus aucun cours du Conservatoire, et un nombre déterminé d'*associés* choisis dans l'élite des exécutants de la capitale et de préférence parmi les lauréats de l'établissement; 2° les *lauréats* (moniteurs on non) qui suivent encore un ou plusieurs cours de l'établissement; 3° les *élèves* des classes d'ensemble instrumental et d'ensemble vocal, adjoints à l'orchestre et au chœur des concerts; 4° éventuellement quelques *auxiliaires* salariés choisis de préférence parmi les anciens élèves de l'établissement.

La première catégorie ne peut pas dépasser un nombre d'exécutants fixé comme suit :

Pour la partie *instrumentale :* 12 violons, 5 altos, 6 violoncelles, 5 contrebasses, 2 flûtes, 2 houtbois, 2 clarinettes, 2 bassons, 4 cors, 2 trompettes, 3 trombones et 1 timbalier.

Pour la partie *vocale :* 10 sopranos, 10 contraltos, 10 ténors, 10 basses.

L'orchestre complet des concerts comprend, quant aux instruments à archet : 15 premiers violons, 15 seconds violons, 15 altos, 10 violon-

celles, 12 contrebasses. Le nombre maximum des chanteurs qui composent chaque partie est, au minimum, de 32 sopranos, 30 contraltos, 28 ténors et 30 basses.

A la fin de chaque saison de concerts, le produit des recettes, déduction faite des frais, est réparti entre les artistes de la première catégorie et ceux de la deuxième catégorie, au prorata des séances auquelles chacun d'eux a participé. La première catégorie reçoit part entière, la deuxième catégorie demi-part.

Il serait à désirer qu'une institution de ce genre put être organisée au Conservatoire de Gand. Actuellement un ou plusieurs concerts sont donnés annuellement avec le concours des professeurs, des anciens élèves et des élèves du Conservatoire (Art. 76 du règlement organique). Le Directeur dresse la liste des membres du personnel enseignant et des élèves qui doivent faire partie de l'orchestre ou des chœurs (Art. 77). Le service est gratuit; les auxiliaires seuls, engagés en dehors du personnel du Conservatoire, sont payés.

Conclusion.

En terminant ces quelques pages sur la mission des Conservatoires, nous reproduisons un fragment du discours prononcé, en 1876, par Aug. Gevaert dans une séance de l'Académie royale de Bruxelles : l'auteur nous entretient de l'avenir des Conservatoires ainsi que des résultats que ces établissements produiront pour le progrès de l'art.

« A ce dernier égard, il convient de ne s'abandonner ni à des espé-
« rances exagérées, ni à un pessimisme injuste et mal fondé. Un béotien
« seul peut s'imaginer que la multiplication des Conservatoires aura pour
« résultat de multiplier les grands compositeurs; le génie sera toujours
« une chose très rare, et il n'est au pouvoir d'aucune école de le faire
« éclore à volonté. Mais c'est verser dans une erreur non moins grande
« que de voir dans les écoles le symptôme d'une décadence de l'art
« et des facultés productrices de notre génération. On oublie que la
« plupart des maîtres de la grande époque italienne — les Scarlatti, les
« Vinci, les Leo, les Porpora — sont sortis des Conservatoires, et qu'il
« en est de même de plusieurs musiciens dont notre siècle s'honore.

« La première mission de l'école consiste donc à créer pour l'artiste
« — qu'il soit appelé à être compositeur, virtuose éminent ou même
« simplement musicien d'orchestre ou professeur — le milieu le plus
« favorable au développement de ses facultés artistiques et intellectuelles.
« Telle est sa responsabilité devant l'individu.

« La seconde mission que les Conservatoires doivent avoir en vue, « est de s'approprier, de conserver et de perpétuer la tradition pour « l'exécution caractéristique des grandes œuvres classiques, lorsqu'une « telle tradition existe; de la créer et de la fixer lorsqu'elle n'existe pas. « Une pareille tâche est inaccessible à des entreprises de concerts et de « théâtre, qui sont dominées par des considérations financières, et dont « l'esprit artistique, de même que le personnel, changent continuellement. « Une institution fixe, durable, ayant par l'enseignement un moyen d'action « permanent, est seule apte à devenir le point de départ d'une tradition, « le centre autour duquel viennent se grouper tous les efforts indivi- « duels, où s'accumulent les acquisitions successives de plusieurs géné- « rations de professeurs, où le dépôt des doctrines se transmet non par « la simple parole, mais par un exercice constant. Le résultat d'une telle « activité, œuvre du temps, sera la création d'un style d'exécution carac- « téristique, et peut-être aussi — les circonstances étant favorables — « d'une école de producteurs originaux, réflétant dans leurs œuvres les « aspirations et les ardeurs artistiques du milieu dont ils sortent. Telle « est la responsabilité de l'école devant l'art.

« Enfin la troisième et la plus belle mission d'une école digne de « ce nom, est de répandre, dans le rayon que peut atteindre son action, « l'amour de l'art élevé, le respect de sa dignité, et de propager la « religion des grands hommes par lesquels le Beau s'est réalisé. C'est « en vain que ces principes seront inculqués aux générations nouvelles, « s'ils ne trouvent pas l'air ambiant pour vivre et prospérer, un sol pour « prendre racine. On ne bâtit pas d'école au milieu d'un désert. A toute « époque l'art reflète les côtés faibles de la société qui le patronne; au « temps où les cours italiennes et allemandes donnaient le ton, l'écueil « de l'art était le fade et le maniéré; aujourd'hui que le public se com- « pose de couches sociales nouvelles, c'est le violent et le vulgaire; il « faut donc que les institutions pénétrées du sentiment de leur mission « agissent, dans la mesure de leur pouvoir, sur les tendances du public, « par l'exemple et par l'action. En assumant cette sorte de direction « esthétique, l'école remplit une fonction élevée; et c'est ici que com- « mence sa responsabilité devant la société. La musique agit puissam- « ment sur les mœurs, c'est là une thèse qu'il est superflu de démontrer. « Seule entre tous les arts, elle est une traduction directe des affections « morales. Le cri de la passion, l'accent idéalisé du sentiment lui donnent « la mélodie; les mouvements de l'âme qui accompagnent la passion « lui fournissent le rythme. Expression vraie et inconsciente des sensa- « tions les plus intimes, elle révèle sans déguisement le sens moral, et « son essence est de ne pouvoir mentir..... »

Ad. Samuel, à son tour, dans le discours qu'il prononça dans la séance du 29 octobre 1893 de l'Académie royale de Belgique sur l'*Art*

libre et l'enseignement de la musique, expliquait, de la manière suivante, le caractère que doit avoir l'enseignement dans les Conservatoires : « Depuis « qu'elle vise à l'expression pure, la musique n'a plus sa simplicité pri- « mitive ; c'est devenu une sorte de langage complexe aux multiples « modulations. Cette langue n'a pas été forgée d'un seul bloc; elle est « due aux efforts successifs des maîtres passés, qui se sont complétés « les uns les autres; Bach, Beethoven, Wagner en sont les Titans créa- « teurs. Un vocabulaire aussi varié n'est que strictement suffisant en « notre époque raffinée, aux sensations subtiles; car ses sensations ne « sont pas dépeintes, elles sont véritablement traduites. Or quelle que « soit l'indépendance que nous apportons dans cette traduction, quelle « que soit la liberté qui préside à la réalisation de l'œuvre, les moyens « dont nous ferons usage ne seront autres que ceux découverts par les « Maîtres. Sans doute, par la suite, notre personnalité aidant, nous ajou- « terons aussi notre pierre à l'édifice. Mais nous ne pouvons songer à « élever par nous-mêmes, un autre monument entièrement nouveau. Le « prodigieux élan de création réalisé par Bach est trop extraordinaire « pour être envisagé autrement qu'un fait unique; et encore procédait-il, « en une certaine mesure, de ses devanciers. Ne pouvant nous contenter « de bégayer, en des œuvrettes naïves, une langue enfantine, — car « la naïveté n'est pas de notre temps, — désirant, au contraire, produire « des œuvres fortes, psychologiques, il nous faut bien faire connaissance « avec les ressources existantes; il nous faut bien nous exercer, nous « entraîner, en quelque sorte, afin de pouvoir en faire usage, librement, « avec indépendance, au gré de notre sentiment.

« C'est pourquoi s'enseigne l'harmonie, non plus ce fatras de préceptes « surannés, de théories arbitraires ou hypothétiques, d'exercices absurdes, « connus sous la même dénomination, mais la recherche, l'étude et « l'appréciation (simples croquis équivalents à ceux du peintre) des sons « simultanés considérés comme éléments expressifs.

« C'est pourquoi s'enseigne aussi la polyphonie; non ce contrepoint « italien, inepte et maladroite adaptation à notre art si mouvementé, de « l'art plastique des maîtres du moyen âge; mais une polyphonie libre « astreinte aux seules règles du goût, gymnastique plutôt qu'enseigne- « ment, provoquant une souplesse de l'esprit, point généralement innée « chez le musicien.

« C'est pourquoi encore les inépuisables richesses de l'orchestre sont « exposées; c'est pourquoi le jeune disciple est guidé dans l'emploi si « délicat des instruments ou de la voix et le mélange des timbres.

« Livré à lui-même que ferait-il d'autre que s'essayer d'entreprendre « seul l'ensemble de cet énorme travail, au prix d'efforts exagérés? Et, « s'il y renonçait, quelle serait la valeur de ses productions? »

II. — Notice sommaire sur les écoles de musique subsidiées de la Flandre Orientale (1).

Liste officielle (1898).

	VILLES OU COMMUNES	Nombre des élèves		Subsides		ANNÉE DE LA FONDATION	POPULATION
		SEXE MASC.	SEXE FÉM.	DE L'ÉTAT	DE LA PROVINCE		
1	Gand	368	281	54526	2500	1835	144000
2	Alost	163	112	2600	300	1859	22000
3	Audenaerde	48	65	1746	300	1839	6000
4	Cruyshautem	71	28	300	100	1883	5500
5	Denderleeuw	34	31	200	100	1874	2500
6	Deynze	59	39	500	250	1832	4000
7	Eecloo	123	0	0	250	1874	11000
8	Grammont	73	26	0	300	1878	9500
9	Hamme	59	21	200	150	1890	11500
10	Lebbeke			0	150	1876	6000
11	Ledeberg	68	68	650	200	1875	10500
12	Lokeren	52	26	300	300	1871	18000
13	Ninove	71	36	200	200	1892	6500
14	Renaix	12	22	500	300	1867	14500
15	St Nicolas	118	114	1000	300	1882	26000
16	Somergem	17	9	250	100	1862	6000
17	Sottegem	22	0	0	250	1886	3000
18	Termonde	106	70	1500	300	1871	8700
19	Wetteren	55	48	800	250	1873	11000
20	Zele	65	46	0	150	1894	13000
	Totaux	1584	1042	65272	6750		339200
	Totaux généraux	2626		72022			

(1) D'après l'*Annuaire statistique de la Belgique* pour 1899, il y avait, en 1898, 26 écoles de musique dans la province (non compris Gand) avec une population de 2263 élèves dont 1292 hommes et 971 femmes. Nous ne nous occupons ici que des écoles subsidiées par la province.

ALOST.

Dans la séance du 14 avril 1859, le conseil communal de la ville d'Alost vota le règlement qui organisait une école de musique. Cette institution compta bientôt près de cent élèves; ce nombre s'est considérablement accru depuis lors. Elle recevait d'abord les subsides suivants : 2900 frs. de la Ville, 2200 frs. de l'Etat et 200 frs. de la Province; ensuite l'Etat augmenta son subside de 400 frs. et la Province de 100 frs.

Le corps professoral était composé comme suit :

1. Michel SCHELFHOUT, professeur de solfège et des instruments à vent en bois, né à Alost le 2 novembre 1807; il mourut à Alost le 16 avril 1880.
2. Joseph SCHELFHOUT, professeur de chant, né à Alost le 30 juillet 1807; il mourut à Alost le 14 juin 1886.
3. Gustave VANDER MEEREN, professeur des instruments à vent en cuivre, né à Alost le 9 janvier 1833; il mourut à Alost le 2 février 1885.
4. Gustave CAMMAERT, professeur de piano, né à Alost le 14 mars 1836; il mourut à Alost le 7 novembre 1891.
5. Bernard-François DE LOOSE, professeur de violon, né à Gand le 24 janvier 1812; il quitta Alost en 1887 et il mourut à St Nicolas.

L'administration était confiée à une Commission de *huit* membres nommés par le Conseil communal.

Tableau du corps professoral et administratif actuel (1900).

Section A : Solfège, chant et piano.

1. François-Liévin VANDEN BOGAERDE, directeur, professeur 1° de solfège pour les classes de jeunes gens et d'adultes, 2° du chœur mixte, 3° de la classe d'orchestre, né à Gand le 5 avril 1832.
2. Marie-Louise VAN DINTER, professeur de solfège pour les demoiselles, nommée en 1894 (voir les biographies, p. 247).
3. Mme LAURENT *née* Ant. DELCAMBE, professeur de piano pour les demoiselles, née à Soignies le 2 août 1857.
4. Melle VANDEN BOGAERDE (fille du directeur), id., née à Ostende le 4 juillet 1859.
5. Philémon LOOCKX, professeur de piano pour les jeunes gens et professeur de chant, nommé en 1898 (voir les biographies, p. 289).

Section B : Instruments à archet et à vent.

1. Léon WALPOT, directeur, professeur des instruments à vent en bois, né à Anvers le 17 avril 1858.

2. G. PAPE, professeur des instruments à vent en cuivre, né à Alost le 15 avril 1857.
3. Jules DRUBBEL, professeur de violon, nommé en 1895 (voir les biographies, p. 250).
4. A. GHYSBRECHT, répétiteur pour le cours de violon, né à Alost le 8 septembre 1871.
5. R. LENSSENS, moniteur pour le cours de violon, né à Alost le 1er mai 1876.
6. Pr. BACKAERT, professeur de violoncelle et de contrebasse, né à Alost le 10 septembre 1874.

La Commission administrative est composée comme suit : MM. V. De Gheest, président; E. Scheerlinckx, secrétaire-trésorier; F.-L. Vanden Bogaerde, directeur; F. De Hert; D. De Wolf; Fl. Vande Maele et O. Vander Haeghen.

AUDENAERDE

L'école d'Audenaerde fut fondée le 26 octobre 1839, par un arrêté communal conçu comme suit : « à compter du 1er janvier 1840, il sera « établi, en cette ville, un Conservatoire de musique vocale et instru- « mentale auquel seront admis gratuitement tous les élèves qui se pré- « sentent ».

Dans sa séance du 28 octobre, le Conseil communal arrêta le règlement organique et nomma les membres de la Commission administrative : MM. Liefmans-Bonné, bourgmestre-président; Jules Saby, secrétaire; Gérard Malfait, Henri Ronsse et Jacques Grau, membres.

L'école s'ouvrit le 27 février 1840 avec 70 élèves.

Les premiers professeurs de l'école furent :

MM. Lemaître Jean-Baptiste (musicien du 4e régiment de ligne), directeur; Sass Charles-Louis (1), Grégoire Pierre, et Leblon François. Vinrent ensuite successivement MM. Picquet Adolphe, Behrens Hartwig, Fischer Antoine, Postula, Fischer Christian, De Vos Eugène, Note Charles, De Hovre Camille et Devries Richard. On y enseignait le solfège, le piano, le violon, la flûte, la clarinette et les instruments en cuivre (9 cours avec 114 élèves).

Subventions et subsides : de la Ville, 3000 frs.; de l'Etat, 1000 frs.; de la Province, 300 frs.; ensemble, 4300 frs.

Comme toute institution de ce genre, l'école de musique d'Aude-

(1) Le père de l'illustre cantatrice Marie Sass.

naerde eut ses heures de prospérité et de déclin. En 1877, à la suite d'un différend qui s'éleva entre l'administration communale et la Commission de l'école, au sujet de la suppression du cours supérieur de violon (donné par M. G. Beyer de Gand), auquel fut substitué, à la demande générale, un cours de clavier, l'Etat retira son subside; d'un autre côté le nombre des élèves allait en décroissant, de sorte que la ruine de l'école était imminente, lorsque le gouvernement créa le Conseil de perfectionnement pour l'art musical, sous la présidence de Aug. Gevaert.

La Commission du Conservatoire d'Audenaerde, d'accord alors avec l'administration communale, révisa le règlement de l'école dans sa séance du 23 novembre 1882; on le rendit conforme à la formule du conseil de perfectionnement imposée pour que l'école fût reconnue par le Gouvernement. La place de directeur fut confiée à feu Ferdinand Vanden Heuvel du Conservatoire de Gand (voir les biographies, p. 273); celui-ci prit immédiatement, à cœur d'organiser une classe de chant d'ensemble; on adjoignit encore au personnel enseignant avec le titre de moniteurs : Melle Julienne Durieux (1) pour les classes de solfège et de piano élémentaire des filles; MM. Toussaint Deprez pour la classe de violoncelle et Jean Deprez, directeur de l'harmonie communale, pour la classe de cor (voir les biographies, page 245).

Le Gouvernement, appréciant les efforts de la Commission, lui octroya de nouveau, vers 1883, un subside annuel qui s'élève à 1746 frs. et la Province un subside de 300 frs.

Cette organisation a permis d'instituer les auditions musicales et les concerts publics imposés par le programme du Conseil de perfectionnement.

Rappelons aussi la fête qui eut lieu à Audenaerde le 21 février 1882 en l'honneur des professeurs et anciens élèves du Conservatoire; l'administration communale offrit, à cette occasion, une médaille commémorative aux jubilaires qui étaient :

MM. Jean-Baptiste Lemaître, 1er professeur et directeur de la symphonie; Charles Ragé, membre de la Commission administrative et directeur de l'harmonie communale; Désiré Verwee, membre des deux sections musicales; Eugène De Vos, Christian Fisher et Charles Note, professeurs; Guillaume Van Ommeslaeghe, Pierre De Ruyck, Léopold Bultot et Edouard Vermessen, anciens élèves; enfin César de Praetere, concierge (2).

---

(1) Actuellement Mme Aerens, répétiteur au Conservatoire de Gand (voir les biographies, p. 415).

(2) Quelques-uns de ces renseignements sont tirés des ouvrages suivants :

1° *Het jubelfeest der heeren leeraars en oud-leerlingen van het stedelijk muziek-conservatorium van Audenaerde* (Audenaerde, Bevernaege-Van Eechaute, 1882).

2° *Programme de la distribution des Prix aux lauréats du concours de l'exercice 1885-1886* (Audenaerde, Bevernaege-Van Eechaute, 1886).

Actuellement l'enseignement comprend :

A. *Des cours complets de solfège* (100 à 120 élèves), depuis les notions les plus élémentaires jusqu'à la lecture et le chant à changements de clefs, ainsi que la dictée musicale. Il y a trois cours subdivisés chacun en deux divisions, distinctes pour jeunes gens et pour jeunes filles; il faut donc, pour faire un cours complet, un minimum de six années d'études.

B. *Des cours complets de piano* (30 à 40 élèves). Ils comprennent une classe élémentaire, une classe moyenne et une classe supérieure; chacune d'elles compte deux divisions.

C. *Des cours complets de violon* (5 à 10 élèves). Ces cours sont organisés comme les cours de piano.

D. *Trois classes d'instruments à vent* (10 à 15 élèves); chaque classe est de deux années.

E. *Un cours de chant individuel* (depuis 1894).

F. *Un cours de chant d'ensemble* (50 à 60 voix de soprani et 30 à 40 voix d'hommes).

G. *Un quatuor d'instruments à archet* composé de 12 à 15 instrumentistes qui concourent, avec le piano et l'harmonium, à l'accompagnement des œuvres lyriques et symphoniques (1).

Tableau du corps professoral et administratif actuel (1900).

1. M. Auguste DE SUTTER, né à Oostacker (Fl. Or.) le 9 janvier 1846. Directeur; professeur des cours supérieurs de solfège (hommes et femmes) et du cours de chant individuel. Il dirige aussi les sections instrumentales et chorales. Nommé le 3 février 1894.
2. M. Gustave VAN RECKEM, né à Wannegem-Lede le 22 août 1861. Professeur des cours moyens de solfège et des cours de piano pour les jeunes gens. Nommé le 3 février 1894. Depuis le 22 octobre 1897, M. Van Reckem donne également un cours de solfège pour demoiselles.
3. M. Alphonse SCHYNCKEL, né à Audenaerde le 2 mars 1873. Professeur de violon pour toutes les classes et de solfège pour le cours élémentaire (jeunes gens). Nommé le 5 février 1894.
4. Melle Honorine DUQUESNE (voir les biographies, p. 252). Professeur de piano (cours moyen et supérieur pour demoiselles); elle a la direction du cours élémentaire. Nommée le 20 décembre 1897.

---

(1) Ces deux derniers cours ont permis l'exécution d'œuvres très importantes telles que : La cantate de *Van Artevelde* (Gevaert), des fragments de l'oratorio *Elie* (Mendelssohn), le *Finale du 2me acte d'Euryanthe* (Weber), les *Danses allemandes* (Schubert), l'oratorio *Ruth* (Franck), le *Hoyoux* (Mathieu), etc.

5. Melle Alice DEHOUST, née à Audenaerde le 7 juin 1877. Chargée du cours élémentaire de solfège et du cours élémentaire de piano (demoiselles). Nommée le 20 décembre 1897.
6. M. Jean DEPREZ (voir les biographies, p. 245). Professeur des cours pour les instruments en cuivre. Nommé en 1883.
7. M. François MEULDERS (voir les biographies, p. 307). Professeur des cours pour les instruments en bois. Nommé le 20 décembre 1897.
8. M. Pierre-Alexandre DE RUYCK, né à Audenaerde le 25 février 1862. Répétiteur pour la classe de clarinette. Nommé le 3 février 1894.

Le 22 octobre 1897, M. Victor d'Haeye, concierge de l'hôtel-de-ville, a été nommé surveillant de l'Ecole de musique.

Commission administrative.

M. Paul RAEPSAET, sénateur, bourgmestre de la ville : *Président d'honneur.*
» Louis VANDERSTICHELEN, échevin : *Président effectif.*
» Léonard FELIX, avocat : *Secrétaire-trésorier.*
» Sylvain D'HONDT, juge de paix, conseiller communal : *Membre.*
» Oscar DE TEMMERMAN, notaire : »
» LÉGER, président du tribunal de 1er instance : »
» Aug. DE SUTTER, directeur actuel de l'école · »

Sous l'intelligente direction de M. De Sutter, l'école a fait de grands progrès qui la mettent au premier rang des écoles de ce genre.

CRUYSHAUTEM.

L'école de musique a été fondée en 1883. Les professeurs étaient alors et sont encore : MM. VAN LANCKER, Oscar et Raymond TREMERIE. L'enseignement a pour objet le solfège, la théorie élémentaire de la musique et le chant choral pour voix mixtes. Il existe un règlement imprimé.

DENDERLEEUW.

L'école de musique a été fondée en 1872; on y donnait des cours de solfège, un cours de chant choral et des cours pour les instruments à vent. Cette organisation n'a pas été modifiée. Il y a deux divisions de solfège pour les jeunes gens : la première a pour professeur M. Alph. VAN SANTEN, 1er prix du Conservatoire de Bruxelles et la seconde,

M. Alph. DE COCK, instituteur en chef de l'école communale. Pour les demoiselles il n'y a qu'une seule division qui est aussi sous la direction de M. Van Santen. Les deux professeurs sont également chargés du cours de chant choral (mixte) et des cours pour les instruments à vent.

DEYNZE.

L'école de musique date de 1832; en 1838 elle comptait une quarantaine d'élèves; mais elle ne fut sérieusement organisée qu'en décembre 1886, par le directeur actuel M. Jules DAEMS; elle fut définitivement adoptée par l'arrêté communal du 30 avril 1887. Il y a des cours de solfège, de chant choral mixte, de piano et de violon. Chaque cours comprend quatre années d'études; les cours des jeunes gens et ceux des jeunes filles se donnent à des heures différentes.

Chaque année, il y a des concours pour les instruments; ils sont publics et les jurys sont composés de professeurs officiels.

Trois auditions publiques se donnent chaque année auxquelles concourent le chœur mixte, un quintette d'instruments à archet et un orchestre dont le Directeur est le chef; cet orchestre comprend, outre les élèves de la classe de violon, les anciens élèves de l'école qui jouent un instrument pouvant être utilisé dans l'une ou l'autre des sections.

Aucune société particulière, fanfare, harmonie, chorale, n'est affiliée à l'école de musique.

La fréquentation des cours est gratuite, excepté pour les élèves étrangers à la ville qui paient une légère rétribution.

Dans ses rapports au Ministre, M. Tinel, inspecteur des écoles de musique du royaume, a qualifié l'école de Deynze d'*école modèle.*

Corps professoral actuel.

1. M. Jules DAEMS, nommé le 30 avril 1887. Directeur; professeur des cours moyen et supérieur de solfège et du chant choral mixte.
2. M. Léon NACHTEGAELE (1), nommé provisoirement le 5 avril 1890 et définitivement le 27 avril 1898. Professeur du cours préparatoire de solfège et du cours de piano.
3. M. Jules DESTERBECQ (voir les biographies, 246), nommé le 3 août 1889. Professeur de violon.

(1) M. Léon Nachtergaele est né à Syngem le 22 novembre 1878; il entra au Conservatoire de Gand en avril 1887; il y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) en 1892, le 2d prix d'harmonie (c. supér.) en 1894 et le 2me accessit de piano (c. supér.) en 1895.

EECLOO.

L'école de musique a été fondée en 1874. Ed. Nevejans, du Conservatoire de Gand, la dirigea jusqu'en 1876; Ferd. Van den Heuvel, aussi de Gand, lui succéda et s'occupa de la direction jusqu'en 1881; enfin Van Boeckxel, répétiteur au Conservatoire de Gand, remplit les fonctions directoriales de 1883 jusqu'en 1891. Depuis cette époque la place de directeur a été supprimée.

Il y avait en 1896 :

1.	Un	cours	préparatoire	de	solfège,	professeur	M. Lippens.
2.	»	»	moyen et supér.	»	»	»	» Steyaert (père).
3.	»	»	préparatoire	»	violon,	»	» Steyaert (fils).
4.	»	»	moyen et supér.	»	»	»	» Bellay (1).

GRAMMONT.

L'école de musique fut créée en 1878; le Directeur, M. Jules De Vulder (voir page 426) qui avait été nommé par un arrêté du 8 novembre 1878, s'occupa, avec la Commission administrative composée de cinq membres, d'organiser l'école.

A cette époque, l'enseignement se réduisait à deux cours de solfège pour garçons donnés par le Directeur et par M. Vandemaele; quelques mois plus tard, on ajouta des cours pour les instruments; ils étaient aussi donnés par le Directeur.

L'utilité de l'école fut bien vite reconnue, car dès l'origine elle comptait 130 élèves; ce succès engagea l'administration à organiser des cours pour jeunes filles; on établit aussi deux cours de piano, l'un pour les garçons donné par M. Edouard Den Haerinck et l'autre pour les jeunes filles donné par Melle Sidonie De Bruyker. Dès la seconde année, ils comptaient une cinquantaine d'élèves; malheureusement des raisons d'économie les firent supprimer au bout de trois ans.

Il se forma, au sein de l'école de musique, une fanfare composée de 25 exécutants qui donna plusieurs séances musicales fort goûtées; actuellement il y a un orchestre complet de symphonie.

L'administration comprenant les avantages et l'utilité de l'école de musique a décidé de rétablir les classes de piano, aussitôt que ses ressources pécuniaires le lui permettront; dès maintenant, elle a donné une

(1) Décédé à Gand le 21 mars 1899 (voir page 225).

preuve de son sincère désir d'améliorer l'organisation de l'école en nommant un 3e professeur, M. Honoré Neyt, chargé de l'enseignement des instruments à vent en cuivre. En 1897, M. Henri Maeck, chef de musique au 2e régiment de ligne, a été nommé directeur de l'école de musique de Grammont (1).

HAMME.

L'école de musique est de fondation relativement récente; elle a été inaugurée solennellement, en 1890. Il n'y avait d'abord qu'une classe pour les garçons, mais dès l'année 1891, on y a adjoint un cours pour les jeunes filles.

Le corps professoral se composait, en 1896, de MM. G.-H. Hilgé directeur, Achille Everaert et Melle Pauline Van Havre (voir p. 493). Il y a des cours de solfège qui comprennent plusieurs divisions; on semble nourrir l'idée d'organiser un cours de violon.

Chaque année l'école de musique donne deux fêtes musicales publiques dans lesquelles les élèves exécutent alternativement des chœurs mixtes et des chœurs pour voix égales.

La Commission administrative est composée comme suit :

MM. Ed. Van Overstraeten-Desmedt, président; Emile Standaert, secrétaire-trésorier; Ph. De Kepper, Richard De Vries, Urbain Vertonge et Frans Van Doorslaer-de-Ten-Ryen, membres.

LEBBEKE.

La fondation de cette école de musique remonte à 1876; le Directeur et un professeur donnaient deux cours de solfège. En 1888, l'organisation fut considérablement modifiée; on ajouta plusieurs classes : entre autres une classe pour l'enseignement des instruments en cuivre et une autre pour les instruments à vent en bois; enfin une classe de chant pour les jeunes filles.

Le personnel enseignant était composé comme suit, en 1896 :

1. M. Kelbert, directeur et professeur du cours supérieur de solfège.

---

(1) M. H. Maeck est née à Uccle le 22 mai 1841; il a été successivement chef de musique au 2me régiment de chasseurs à cheval (1878), puis au 2me régiment de ligne (1886); il a prit sa retraite en 1899. Il fit ses études musicales au Conservatoire de Bruxelles. Il est l'auteur d'un assez grand nombre de compositions (*Petit Bleu*, octobre 1897).

2. M. Tirez, professeur de la 2de division du cours de solfège.
3. » Van Overstraeten, professeur pour les instruments en cuivre
4. » Klinckaert, » » » » en bois.
5. Melle Engelen, » de solfège pour les demoiselles.

LEDEBERG.

L'école de musique fut fondée en 1875 avec le concours de Joseph PAUWELS (1), comme directeur et professeur de solfège et le flûtiste Eugène BUYSSE (2), professeur pour la pratique des instruments à vent.

Dès 1878, Edouard Blaes fut chargé d'un cours de solfège, puis il a été nommé Directeur; depuis lors un cours de piano a été organisé et l'école n'a cessé de prospérer.

Corps professoral actuel.

1. BLAES, Edouard (voir sa biographie, p. 228), professeur-directeur; il est chargé du cours préparatoire et supérieur de solfège pour garçons et filles et du cours moyen de solfège pour filles; il donne aussi le cours moyen et le cours supérieur de piano.
2. TROFFAES, Edouard-Arthur (voir sa biographie, p. 395), professeur nommé en 1888; il est chargé du cours moyen de solfège pour garçons et du cours préparatoire de piano pour garçons et filles.
3. HAMELRYCK, Julien-Antoine, né à Ostende le 1er janvier 1867; nommé professeur le 1er janvier 1899, il est chargé d'un cours pour la pratique des instruments à vent et d'un cours de solfège instrumental.

LOKEREN.

Une école de musique a été établie, en 1870, par la Société de Sainte-Cécile. L'année suivante, elle devint école communale. Le Conseil communal dans sa séance du 5 novembre 1875 réorganisa l'Ecole et la plaça sous la direction de M. Ed. Huys; on y enseignait le solfège, le violon, la clarinette et les instruments en cuivre (5 professeurs et 63 élèves).

---

(1) Pauwels, Ignace-Joseph, fils du facteur de piano Jean Pauwels, est né à Gand le 14 mai 1850. Il entra au Conservatoire de Gand en 1859; il y fréquenta les cours de piano et d'orgue; il remporta l'accessit d'orgue en 1874. Il est établi actuellement en France, à Dinan (Côtes-du-Nord).

(2) Buysse, Eugène-Léonard, né à Gand le 25 janvier 1854. Il entra au Conservatoire de Gand où il remporta le 1er prix de flûte, en 1869, et le prix d'excellence en 1871. Il est chef de musique des ex-musiciens de l'armée belge.

Subventions et subsides : de la Ville, 600 francs; de l'Etat, 800 frs.; de la Province, 300 frs.; autres ressourses, 400 frs.; total, 1800 frs.

M. Ed. Huys mourut le 3 mai 1880 et il fut remplacé le 27 décembre de la même année par M. Buysse; celui-ci dirigea l'école jusqu'en avril 1883; le 18 juin 1883, M. Sylvain Van Nuelen fut nommé directeur. En 1890, l'école fut fermée.

Elle fut rouverte le 28 septembre 1892 sous la direction de M. De Hovre; le personnel enseignant, en 1896, était composé comme suit :

M. Emile Bernaert, professeur de solfège et des cours pour les instruments en cuivre (1).
» Coene, professeur de clarinette.
» Bellay, professeur de solfège et de violon (décédé le 21 mars 1899).

Le directeur, M. de Hovre, donne un cours de solfège et un cours de violon.

NINOVE.

L'école de musique fut instituée par une délibération du Conseil communal en date du 6 décembre 1892; les cours étaient donnés au local de l'Ecole communale. Il y avait deux professeurs : M. Achille Moeremans (frère de Léon Moeremans, voir p. 341), qui enseignait le solfège et le piano dans la division supérieure, et M. Ernest Agneessens qui enseignait les mêmes branches dans la division inférieure.

Par but d'économie, l'école de musique de Ninove fut supprimée en 1896,

RENAIX.

Le 19 janvier 1867, le conseil communal de Renaix chargea M. Joseph DELCOURT d'organiser des cours de musique. En mai 1873, on nomma, comme directeur, Abel REGIBO (né à Renaix le 6 avril 1835) et, comme professeurs, MM. Victor HANTSON pour le violoncelle et Louis DE GHENDT (voir les biographies, p. 255) pour le violon; par suite de certaines difficultés, celui-ci donna sa démission en 1878 et il fut remplacé, le 1er mai de

(1) M. Frédéric-Emile BERNAERT, fils du chef de musique du 1er régiment d'artillerie est né à Meerdonck (Fl. Or.) le 15 mars 1861. Il entra au Conservatoire de Gand en octobre 1883; il y remporta le 1er prix de trombone en 1887; il y fréquenta aussi un cours d'harmonie en 1892.

la même année, par Joseph DUQUESNE, actuellement professeur-adjoint au Conservatoire royal de Gand (voir les biographies, p, 251).

M. Abel Regibo mourut le 14 octobre 1896; il fut remplacé le 10 décembre 1896 par M. Auguste DE SUTTER qui était déjà chargé de la direction de l'école de musique d'Audenaerde. Pendant les dernières années de la direction d'Abel Regibo, un conflit avait surgi entre l'administration de l'école et l'inspecteur du Gouvernement; il amena la suppression ou du moins, une grande diminution des subsides de l'Etat, et l'on créa une rétribution annuelle de *douze* francs. Après la nomination de M. De Sutter, on s'occupa immédiatement de réorganiser l'école d'après les prescriptions du Gouvernement; une Commission administrative fut nommée et se composa comme suit :

M. Joseph Dopelne, conseiller communal . . . . . *Président;*
» Georges Dopchie, échevin . . . . . *Secrétaire;*
» Fédor Vande Velde, conseiller communal } . . . *Membres;*
» Célestin Castiau, amateur de musique }
» Aug. De Sutter, directeur de l'école.

Sous le nouveau régime et grâce au dévouement du nouveau directeur, plus de cent nouveaux élèves se sont fait inscrire. En mai 1897, M. l'Inspecteur Tinel ayant constaté que l'école de musique répondait entièrement au règlement de l'Etat, la ville de Renaix obtint une large augmentation du subside alloué par le Gouvernement et l'on put abolir la taxe scolaire. En janvier 1898, vu le grand nombre d'élèves, on a dédoublé les cours de piano et de solfège et l'on a créé des classes d'instruments à vent.

En 1896, M. Hantson ayant été admis à la retraite comme professeur de musique à l'école moyenne et ne pouvant donc plus occuper de fonction salariée, donna sa démission de professeur de violoncelle à l'école de musique; mais on le pria de continuer l'*interim* de la classe jusqu'à son remplacement; il accepta cette combinaison et il continua son enseignement jusqu'en juin 1900; il fut alors nommé membre de la Commission administrative

Tableau du corps professoral actuel (1900).

1. M. Auguste DE SUTTER (né à Oostacker le 9 janvier 1846). Directeur; professeur du cours supérieur de solfège, de la classe de chant individuel et des sections chorales et instrumentales.
2. M. Héribert LAHOUSSE (né à Isegem le 10 janvier 1877), professeur de violoncelle, nommé le 7 juin 1900.
3. M. Joseph DUQUESNE. Professeur de violon (voir les biographies, p. 251).
4. M. Arthur DE HOVRE (né à Audenaerde le 6 décembre 1868) (1). Profes-

(1) M. Arthur-Jean-François De Hovre entra au Conservatoire de Gand en novembre 1884; il y remporta le 1er prix de fugue et de basse chiffrée en 1888.

seur des cours moyens de solfège et des classes supérieures et de piano, nommé le 16 janvier 1897.

5. M. Norbert MERRY (né à Renaix le 13 février 1868). Professeur de solfège pour les adultes, nommé le 16 janvier 1897 et le 20 janvier 1898 pour les instruments à vent.
6. Mme LAMBRECHTS-VANDEN DOOREN (née à Renaix le 21 juillet 1874), chargée des cours élémentaires de solfège et de piano pour filles; nommée le 20 janvier 1898.

SAINT-NICOLAS.

Une école de musique fut organisée en 1858 par la Société de Ste-Cécile. Il n'y avait pas de directeur : la direction était confiée à une Commission de treize membres : M. Louis Verest, président et M. Frédéric Delrée, secrétaire. On y enseignait : le solfège, le chant, le violon, le violoncelle, la contrebasse et les instruments à vent (3 professeurs et 70 élèves).

Subventions et subsides : de la Ville, 500 francs; de l'Etat, 700 frs.; de la Province, 500 frs.; autres ressources, 655 frs.; total 2355 frs.

L'école fut fermée le 1er novembre 1882. Le Conseil communal décida immédiatement d'organiser une école de musique communale. Le premier président fut M. Vermeire-Magis et le second M. Em. Geerts, nommé le 24 octobre 1892. Les cours avaient commencé dès le 8 octobre 1882 sous la direction de G. Van Vlemmeren; celui-ci enseignait le chant d'ensemble, le piano, le violoncelle et la classe supérieure de solfège; M. J. Verschelden enseignait la flûte, la contrebasse et le 2d cours de solfège; M. Keppens donnait le cours de clarinette et le 3e cours de solfège; M. Frans Bogaert (nommé en 1890), le cours de violon et d'alto. Les trois professeurs étaient aussi chargés de l'enseignement des instruments en cuivre.

L'administration organise chaque année une grande fête musicale à l'occasion de la distribution des prix; et, pendant le courant de l'année des exercices publics par les élèves de l'école.

SOMERGEM.

L'école de musique fondée en 1862, a été complètement réorganisée vingt ans après, conformément au règlement type publié par l'Etat.

Subsides : 300 frs. de la Commune; 250 frs. de l'Etat et 100 frs. de la Province.

Corps professoral actuel (1900).

1. DE BÉOZIÈRES, Arthur-Célestin, né à Gand le 26 avril 1862 (1er prix de contrebasse au Conservatoire de Gand en 1880); directeur de l'école et professeur du cours de chant d'ensemble et de celui des instruments à cordes.
2. LIEVENS, Jean-Adolphe, né à Somergem le 15 juin 1853; chargé le 23 octobre 1897 du cours supérieur de solfège.
3. COLPAERT, Gustave-Emile, né à Nazareth le 20 octobre 1867; chargé le 23 octobre 1897 du cours moyen de solfège.

SOTTEGEM.

Le 16 décembre 1886, la commune décida la fondation d'une école de musique; elle fit les nominations suivantes :

M. Henri Walgraeve, directeur et professeur de solfège et des instruments en cuivre;
» Joseph Duquesne, 1er professeur de violon (voir les biographies, p. 251);
» Emile Vekeman, 2d » » »

L'ouverture de l'école fut annoncée par une affiche datée du 21 décembre 1886; elle prescrivait qu'on n'accepterait pas d'élèves au-dessous de neuf ans; que les cours étaient gratuits pour les enfants de Sottegem et que les étrangers paieraient une rétribution annuelle de 10 francs; enfin que les cours commenceraient en janvier 1887.

A partir du 1er janvier 1897, les cours de violon ont été supprimés par mesure d'économie; et l'on n'a conservé que les cours de solfège et d'instruments à vent.

TERMONDE.

Dès le commencement de 1871, le Conseil communal décida la fondation d'une école de musique; mais l'organisation définitive n'eut lieu que par l'arrêté du 2 février 1875. M. De Stuyver fut nommé directeur et MM. Victor De Groote et Ch. Winnepenninck, respectivement 1er et 2d professeurs de solfège.

En 1876, Henri Hilgé prit de la direction de l'école; on y enseignait : le solfège, le violon et les instruments à vent.

Subventions et subsides : de la Ville, 2520 frs.; de l'Etat, 700 frs.; de la Province, 250 frs.; total, 3470 frs. (5 professeurs et 136 élèves).

Voici la liste des nominations pour le corps professoral qui eurent lieu successivement :

le 1er mai 1878, M. Joseph Duquesne (répétiteur au Conservatoire de Gand), comme professeur de violon;
» 29 décembre 1879, M. Segers, comme professeur-adjoint de clarinette;
» 23 décembre 1881, Melle De Groote, comme professeur de solfège pour les demoiselles; M. Hilgé, professeur pour le petit cuivre et M. Helbaert pour le gros cuivre;
» 24 janvier 1882, M. Segers, comme professeur de clarinette;
» 12 avril 1883, M. Kelbaert, comme professeur pour la classe des adultes;
» 26 octobre 1883, Melle Hunez, comme 2d professeur de solfège;
» 23 mai 1884, M. Ch. Winnepenninck, comme professeur pour la classe des adultes;
» 15 octobre 1887, M. Everaert, comme moniteur de solfège;
» 19 avril 1888, M. Arth. De Herde, comme professeur de clarinette en remplacement de M. Segers;
» 12 décembre 1889, Melle Roegiers, comme 2d professeur de solfège en remplacement de Melle Hunez;
» 21 novembre 1891, M. Segers, comme professeur de chant d'ensemble.

WETTEREN.

L'école de musique de Wetteren fut fondée en 1873 par M. Van Cromphaut et par la Société de l'harmonie de Ste Cécile. On y donna, dès le principe, un cours de solfège et de musique instrumentale par MM. Martien, père et fils; mais l'école ne fut reconnue par l'Etat, la province et la commune que vers la fin de 1874. Le premier budget régulier date de 1875; à cette époque, on supprima le cours de musique instrumentale et l'on ne conserva que deux cours de solfège donnés par MM. Martien, père et fils, et De Groote. En 1883, l'école fut définitivement organisée; le nombre des professeurs fut porté à cinq; on donna deux cours de solfège; un cours d'ensemble choral; deux cours de piano, dont l'un pour les jeunes filles et l'autre pour les jeunes gens. En 1894, on organisa de plus un cours de violon pour lequel on nomma un professeur de plus.

Voici le tableau des cours et du personnel en janvier 1897 :

1. *Directeur :* M. Emile De Groote.

2. Cours de *solfège*
   - Pour les jeunes gens
     - cours supér. : le Directeur.
     - cours infér. : M. Paul Martien.
   - » les demoiselles
     - cours supér. : Melle Louise De Groote (1).
     - cours infér. : » Léonie De Groote.

3. Cours de *violon :* M. Gysbregt.

4. *Piano*
   - cours supér. : Melle Louise De Groote.
   - » infér. : » Léonie De Groote.

5. *Chant d'ensemble* (chœur mixte) : Melle Louise De Groote.

ZELE.

L'école de musique de Zele n'a été organisée qu'en avril 1894. En 1896, le professeur unique du cours préparatoire de solfège a été remplacé par une dame professeur pour les jeunes filles et un professeur pour les jeunes gens.

En 1896 les cours étaient organisés comme suit :

1° Deux divisions d'un cours de solfège pour jeunes gens; professeur M. Gustave Mathys, instituteur à l'école communale, muni du diplôme de sacristain-organiste;

2° Les mêmes cours pour jeunes filles; professeur : Melle Pauline Van Havre, ancienne élève du Conservatoire de Gand (2).

3° Un cours moyen de solfège par le directeur, M. Armand Segers demeurant à Termonde, clarinettiste et 1er prix avec grande distinction du Conservatoire de Bruxelles.

4° Une classe d'ensemble vocal pour chœur mixte qui est aussi dirigée par M. Armand Segers.

---

(1) Melle Louise De Groote est née à Wetteren le 28 octobre 1864. Elle entra au Conservatoire de Gand en octobre 1879; elle y remporta le 2d prix de solfège (c. supér) en 1883 et le 2d prix de piano (c. supér.) en 1884.

Melle Léonie De Groote est née à Wetteren le 5 avril 1874. Elle entra au Conservatoire de Gand en décembre 1889; elle y remporta le 1er prix de solfège (c. supér.) et la 3me mention de piano (c. prépar.) en 1891.

(2) Melle Van Havre Pauline est née à Hamme le 25 août 1874; elle entra au Conservatoire de Gand à l'âge de 16 ans (en 1890) et elle fréquenta un cours moyen de piano, où elle obtint d'emblée la 2e mention en 1891 et la 1re en 1892; elle fut admise ensuite dans le cours supérieur de Max Heynderickx; elle quitta le Conservatoire en 1893.

III. — Liste générale des principales écoles de musique de la Belgique, de la Hollande et de la France.

A. Ecoles de Belgique avec la date de leur fondation.

1. Conservatoire de Liége (Directeur J.-Th. Radoux), fondé en 1826 (1).
2. » » Bruxelles (» Aug. Gevaert), » » 1832.
3. » » Gand (» Em. Mathieu), » » 1835.
4. » » Anvers (» P. Benoit), » » 1897 (2).
5. » » Bruges (» L. Van Gheluwe) (3), » » 1879.

N. B. En tenant compte des élèves qui ont fréquenté plusieurs classes, la population réelle des Conservatoires, en 1898, s'établissait comme suit :

CONSERVATOIRE DE	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Bruxelles	372	218	590
Gand	333	232	565
Liége	389	185	574
Anvers	655	624	1279
Total général			3008

Annuaire statistique de la Belgique, pour 1899.

6. Ecole de musique religieuse à Malines, fondée par Lemmens en 1879.

(1) Dès 1796, Henri Hamal avait conçu le projet de fonder à Liége une école de musique et il en démontra l'utilité dans un Mémoire qu'il adressa au Ministre de l'Intérieur à Paris le 27 septembre 1797; en 1821 l'organiste Dieudonné Duguet (1794 † 1849), le violoncelliste André Jaspar (1794 † 1863) et le maître de chant Jean Henrard (1791 † 1846) fondent une école de musique à Liége qui fut annexée au Conservatoire, lors de sa fondation en 1826.

(2) En 1835, deux musiciens anversois : le clarinettiste Jacob Bender (1798 † 1844) et l'organiste Jean Eykens (1812 † 1891) firent des propositions aux Magistrats de la ville d'Anvers, afin d'obtenir un subside pour fonder une école de musique; le Gouverneur de la Province qui s'était associé à ces démarches, mettait à la disposition de la ville une somme de 600 francs pour l'exécution du projet; mais celui-ci fut rejeté par la Commission communale parce qu'elle trouvait qu'il ne répondait pas aux exigences d'une véritable Ecole de musique. Ce ne fut qu'en 1842, sur la proposition de trois professeurs de musique de la ville : MM. Joseph BESSEMS, violoniste (1809 † 1868), François AERTS et Cornelius SCHERMERS (1822 † 1874), que la ville d'Anvers consacra une somme de 2000 francs à l'enseignement de la musique; celui-ci consistait en des cours de solfège, de violon, de violoncelle et de piano qui se donnèrent, à partir de 1843, dans deux chambres prises en location dans une maison particulière. L'Ecole fut réorganisée en 1859; en 1869, le Conseil communal chargea de la direction P. Benoit, le chef de l'Ecole flamande. Enfin, le 31 mars 1898, eut lieu la reprise officielle par l'Etat de l'Ecole d'Anvers qui devint Conservatoire Royal.

(3) Vient de donner sa démission (1900).

Liste des écoles par provinces, avec la date de leur fondation.

1. *Province d'Anvers :* Malines (directeur Van Hoey), 1843; Turnhout, 1868.
2. » *de Brabant :* Anderlecht, 1874; Braine l'Alleud; Louvain (dir. Léon Dubois), 1835; Nivelles; Schaerbeek, 1870; Saint-Josse-ten-Noode, 1870; Tirlemont, 1876 (1).
3. » *de la Flandre Occidentale :* Avelghem; Furnes, 1860; Ghistelles; Nieuport, 1841; Ostende (dir. Rinskopf), 1849; Thourout; Tieghem; Waereghem; Courtrai, 1870; Ypres, 1874.
4. » *de la Flandre Orientale :* Alost (dir. Van den Bogaerde), 1859; Audenaerde (dir. Aug. de Sutter), 1839; Cruyshautem, 1883; Denderleeuw, 1874; Deynze (dir. J. Daems), 1832; Eecloo, 1874; Grammont (dir. Maeck), 1878; Hamme, (dir. G.-H. Hilgé), 1890; Lebbeke (dir. Kelbert), 1876; Ledeberg (dir. Blaes), 1885; Lokeren (dir. S. Van Nuelen), 1871; Renaix (dir. Aug de Sutter), 1867; St Nicolas (dir. Van Vlemmeren), 1882; Somergem (dir. Arthur de Béozière, 1862; Sottegem (dir. H. Walgraeve), 1886; Termonde (dir. H. Hilgé), 1871; Wetteren (dir. E. De Groote), 1873; Zele, 1894.
5. » *de Hainaut :* Antoing, 1872; Ath (dir. De Poerck), 1834; Athis; Basècles; Boussu; Charleroi (dir. Julien Simar), 1873; Chièvres; Chimai; Cuesmes, 1867; Gilly; Marchiennes-au-Pont, 1865; Mons (dir. Van den Eeden), 1820; Morlembaix; Peruwelz, 1867; Tournai (dir. Daneau), 1827; Ville-Pommerœuil.
6. » *de Liége :* Spa, 1830; Verviers (dir. L. Kéfer), 1873 (2).

---

(1) Des cours de musique ont été organisés à Ixelles par F. BOUSEREZ sous les auspices de l'administration communale.

(2) Ce fut au commencement de l'année 1873 que quelques musiciens amateurs résolurent de fonder, à Verviers, des cours de musique. Grâce à l'appui de quelques personnes généreuses, ayant à leur tête M. Julien POUTY, on put réunir les ressources nécessaires et l'œuvre fut créée. On choisit pour diriger l'école un jeune professeur du Conservatoire de Bruxelles, M. Louis Kefer (né à Jambes-lez-Namur le 6 décembre 1842) et les cours s'ouvrirent le 30 novembre 1878. Les commencements furent difficiles, faute de ressources suffisantes : on dut se contenter d'un cours de solfège et de violon enseignés dans deux salles de la Maternité; ce ne fut que plus tard qu'il y eut une classe de violoncelle sous la direction de M. Alfred MASSAUX. Bientôt le nombre des élèves s'augmenta dans de telles proportions que les locaux devinrent insuffisants et ils furent installés dans l'ancien bâtiment d'une école moyenne de jeunes filles; les cours de solfège et de violon avaient été dédoublés et confiés à M. Alphonse VONCKEN né à Verviers le 22 janvier 1855. Enfin l'école devint une institution de la ville. On créa une classe de piano (prof. Mme Masson, née GILLET), des cours d'instruments à vent en cuivre (dirigés par MM. Deloze et Hasenlein); enfin un cours de piano pour hommes par le professeur François Duyzings (né à Berneau le 8 octobre 1852) et un cours de chant. Ses bâtiments menaçant ruine, le conseil communal fit construire de nouveaux locaux très bien aménagés et qui furent inaugurés en janvier 1899. L'école de Verviers comprend actuellement 38 cours avec 21 professeurs et près de près de 800 élèves; elle a créé dans la ville un véritable mouvement artistique.

7. *Province du Limbourg :* St Trond, 1837; Hasselt; Tongres, 1857.
8. » *du Luxembourg :* Arlon, 1849.
9. » *de Namur :* Dinant, 1861; Gembloux; Namur, (dir. Ch. Hemleb), 1838 (1); Philippeville.

B. Principales Ecoles de musique de la Hollande avec les noms de leurs directeurs.

1. *Koninklijke Muziekschool te 's Gravenhage* (Ecole royale de musique à La Haye). Dir. Henri Viotta.
2. *Conservatorium te Amsterdam* (Conservatoire à Amsterdam). Dir. Dan. de Lange.
3. *Muziekscholen der Maatschappij tot bevordering der Toonkunst* (Ecoles de musique de la Société pour l'avancement de l'art musical).
   1° à Amsterdam. Dir. De Lange.
   2° » Rotterdam. » J.-H. Sikemeier.
   3° » Utrecht. » Joh. Wagenaar.
   4° » Haarlem. » L. Schlegel.
   5° » Dordrecht. » H. Vink.
   6° » Amersfoort. » M.-W. Petri.
   7° » Alkmaar. » P.-C. Koerman.
   8° » Schiedam. »
   9° » Nimègue » Léon C. Boeman.
   10° » La Haye. » C.-W. Coenen.
4. *Akademie voor Muzick* (Académie de musique) à Amsterdam. Dir. Barend Kwast.
5. *Orkestschool* (Ecole d'orchestre), à Amsterdam. Dir. W. Mengelberg.
6. *College voor muziek* (Collège de musique), à Amsterdam. Dir. Chr. Fimner.
7. *Klassikale Piano-cursus* (cours classique du piano), à Amsterdam. Dir. Ulfert Schultz.
8. *Muziekschool voor toonkunst* (Ecole de musique pour l'harmonie), à Leyde. Dir. S. Van Groningen.
9. *Muziekscholen* (Ecoles de musique).
   1° à Utrecht.
   2° à Gouda.
   3° à Zuften. Dir. C.-P.-H. Holkamp.
   4° à Nimègue. Dir. H. De Vries et A.-W.-H. Van Benge.

(1) Cette école a pris le titre d'*Académie de musique* en 1883. M. Ch. Hemleb (né à Namur le 1er mars 1846) a succédé, en 1883, à Jean-Philippe Jacquet (1817 † 1895) nommé en 1868.

C. Ecoles nationales de France.

En France, il y a *trente et une* écoles nationales de musique :

1° Le Conservatoire de Paris.

L'organisation actuelle du Conservatoire de Paris repose sur un décret du 5 mai 1896 : il ne comporte plus qu'un externat, et il comprend une double école de musique et de déclamation, une bibliothèque et un musée. L'enseignement est gratuit et il est placé sous l'autorité d'un directeur; il est divisé en neuf sections :

a) Solfége et théorie musicale; *b*) harmonie, orgue, contrepoint et fugue, composition; *c*) chant, déclamation lyrique; *d*) piano, harpe; *e*) instruments à archet; *f*) instruments à vent; *g*) classes d'ensemble; *h*) lecture à haute-voix, diction et déclamation dramatique; *i*) histoire générale de la musique; histoire et littérature dramatique.

Voici la liste des six directeurs depuis la fondation du Conservatoire: Sarrette (1795 à 1815), Perne (1815 à 1822), Chérubini (1822 à 1842), Auber (1842 à 1871), Amb. Thomas (1871 à 1896), Th. Dubois (depuis 1896).

2° Huit succursales : Dijon (depuis 1845; dir. Levêque); Lille (depuis 1826; dir. Ratez); Lyon (depuis 1874; dir. Aimé Gros); Nancy (dir. Guy-Ropartz); Nantes (depuis 1846; dir. O. Weingaertner); Perpignan (dir. Baille); Rennes (dir. Tapponnier-Dubout); Toulouse (depuis 1840; dir. Deffes).

3° Dix-huit Ecoles nationales : Aix (dir. Lapierre); Amiens (dir. Mohr); Angoulême (dir. A. Tempviré); Bayonne (dir. Gabaston); Boulogne-sur-mer (dir. Docquois); Caen (dir. J. Carlez); Cette (dir. Mayan); Chambéry (dir. Wüst); Digne (dir. Creste); Douai (dir. Caelenaere); Le Mans (dir. Schultz); Montpellier (dir. Lambert); Moulin (dir. Marius Boulard); Nimes (dir. Delaruelle); Roubaix (dir. Koszul); Saint-Omer (dir. Luc); Tours (dir. Grodvolle); Valenciennes (dir. Dennery).

4° Six maîtrises : Langres, Montpellier, Moulins, Nevers, Reims et Rodez.

A côté de ces maîtrises érigées en écoles nationales, dix autres le seront également dans l'avenir; ce sont celles d'Aix, Arras, Besançon, Cambrai, Carcassonne, Dijon, Le Mans, Lyon, Périgueux et Rouen.

A cette énumération nous ajouterons les écoles suivantes :

les Ecoles nationales à Troyes, Amiens et Tarascon (fondée en 1865); les Conservatoires communaux à Marseille et à Versailles (en 1883); l'école communale à Avignon; les écoles municipales à Besançon (1862), à Le Puy, à Orléans, à Angers, à Dunkerque, à Arras (1828), à Biarritz, à Abbeville, à Nice, à Troyes; l'école gratuite de la société de Ste Cécile à Bordeaux; les écoles de musique à St Etienne, à Fourmies, à Bergues, à Bourges, à Arras, à Denain, à Cambrai, à Tunis, celle de Jacques-cœur,

à Bourges; les académies de musique à Tourcoing, à Calais, à Toulouse; l'école académique de musique à Béthune; les écoles de musique militaire; enfin les Maîtrises de Moulins, Troyes, Rodez, St Brieuc, Bergerac, Nimes, Auch, Montpellier, Angers, Langres, Senlis et Epinal.

IV. — Composition de l'orchestre du grand Théâtre de Gand.

1840-1841 (*Direction :* **Ch. Dengremont**).

A l'occasion de l'inauguration du nouveau théâtre il fut décidé d'organiser un concours pour la composition de l'orchestre. Le jury se composait de : Ch. Hanssens, Mengal, Fétis de Bruxelles, Daussoigne-Méhul de Liége et Snel, maître de chapelle de Ste Gudule à Bruxelles.

Voici le résultat de ce concours :

1er *chef d'orchestre :* Ch. Hanssens; 2d *chef d'orchestre :* Abel et Charlo (pour le Vaudeville).

1ers violons.		*2ds violons.*		*Altos.*
1er pup.	J. Andries F. Prévot Ch. Steyaert	1er pup.	F. Charlo L. Merlé Ch. Desmet	Ed. De Somere Ph. Tourbé J. Boxtael L. De Clercq E. Reylof Kregerman (aîné)
2d »	A. Renier Dobbelaere A. Loose	2e »	Wagny E. Servaes Dengremont (fils)	
3e »	A. Heps Kregerman Cotman	3e »	Heylbroeck Souweine De Clippel	

Violoncelles.	*Contrebasses.*	*Flûtes.*	*Hautbois.*
F. De Vigne P. De Vigne Dubreuil De Stoppelaere De Merlier	L. De Coster F. Coryn B. Van Loo E. Mommens P. Van Reysschoot Dujardin Koetlitz	J. De Vigne Ch. L'Hôte	L. Istas Ch. Andries
		Clarinettes.	*Bassons.*
		Franck L. Dobbelaere	H. De Coster F. Hoffman

Cors.	*Trombones.*	*Trompettes.*
P. Vanhaute (fils)	Reinaert (alto)	Van Haute (père)
F. Gabriels	Nevejans (ténor)	De Stuyver
Delportes	J. De Coster (basse)	
C^t^. Gabriels	*Ophicléide.*	*Trompettes à pistons.*
	Ch. Verlinden	Herteleir (aîné)
		Herteleir (jeune)

Timbales : Férar. *Grosse caisse et triangle :* Ch. Miry.

1841-1842 (*Direction :* **Ch. Dengremont**).

Emery remplace Abel comme 2^d^ chef d'orchestre. 2^d^ pupitre des 2^ds^ *violons :* Souweine et Heylbroeck au lieu de E. Servaes et Dengremont (fils); et au 3e pupitre : De Cock et Vande Wiele au lieu de Heylbroeck et Souweine. *Altos :* Servaes et Ch. Van Gele au lieu de Boxtael et L. Declercq. *Violoncellistes :* Vande Wiele (jeune) au lieu de De Stoppelaere. *Contrebasses :* Reighel au lieu de Dujardin. *Cors :* Herteleire (jeune) et Heisterhagen au lieu de Delportes et C. Gabriels. *Trombones :* N. Klappaert au lieu de Reinaert. *Trompettes à pistons :* Fr. De Pourck au lieu de Herteleire (jeune).

1842-1843 (*Direction :* **Colson et Cie**).

Baudouin remplace Emery comme 2^d^ chef d'orchestre.

1ers *violons :* B. Lagye au lieu de Cotman. 2^ds^ *violons :* Vande Wiele et Heylbroeck quittent et Marneffe est engagé. *Altos :* Alex. De Vigne au lieu de Reylof. *Violoncelles :* De Stoppelaere au lieu de Vande Wiele. *Clarinettes :* Van Groningen au lieu de Franck. *Hautbois :* Hammer au lieu de Istas.

1843-1844 (*Direction :* **Prudhomme**).

1ers *violons :* Ch. Desmet et Souweine au lieu de Dobbelaere et Heps. 2^ds^ *violons :* Miry, Engels et De Schepper au lieu de Desmet, Marneffe et Souweine; Tourbé (fils) est engagé. *Altos :* Josse Van Haute au lieu de Van Gele. *Violoncelles :* Stoppelaere et de Merlier quittent et De Coster (fils) est nommé. *Contrebasses :* L'Hôte au lieu de Reighel. *Clarinettes :*

Vanden Haute au lieu de Van Groningen. *Hautbois :* Labarre au lieu de Hammer. *Grosse caisse et triangle :* Rogier et Marchand au lieu de Miry.

1844-1845 (*Direction :* **Ch. Dengremont**).

1ers violons : Dengremont (fils) au lieu de Souweine. *Violoncelles :* Dumon au lieu de Dubreuil. *Trompettes à pistons :* Mengal (fils) au lieu de Herteleire (aîné).

1845-1846 (*Direction :* **Ch. Dengremont et fils**).

1er chef d'orchestre : Bovery. *2d chef d'orchestre :* Sarazin.

1ers violons : Engels au lieu de Dengremont (fils). *2ds violons :* Willems au lieu de Engels. *Contrebasses :* L'Hôte quitte. *Cors :* De Porre (fils) au lieu de Heisterhagen. *Trombones :* Rogier au lieu de Klappaert. *Trompettes :* De Pourck au lieu de De Stuyver qui joue la trompette à pistons; Mengal (fils) quitte. *Grosse caisse :* Torck remplace Rogier.

V. — Suppléments et rectifications.

Page XI. A la suite du renvoi (3) ajouter : Au moyen âge, la maison où se tenait la maîtrise s'appelait *Psallette* (de *psallere,* chanter). Des maîtrises ont existé dès le IVe siècle de notre ère. On peut voir dans un règlement que Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, en 1355, écrivit pour les maîtrises de Paris, les préceptes qui présidaient alors à l'existence des enfants de chœur. Annibal SANTEZ, prieur de la Magdeleine en Provence, maître des enfants de chœur à l'église cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, écrivit aussi, vers 1650, un livre très curieux sur les maîtrises et les chantres.

Page 3. — Addition.

En 1805, une école de musique fut établie dans la salle de la Sodalité; le directeur Pierre-Jean De Volder fit connaître l'ouverture de son Académie de musique par la circulaire suivante :

Gand, le 12 octobre 1805.

Académie de Musique,

Dirigée par P.-J. de Volder, professeur de Musique à Gand.

P.-J. de Volder, professeur de Musique à Gand, vient d'établir à la salle dite *Sodalité,* rue Meire, une Académie de musique dont l'ouverture se fera le premier décembre 1805.

Des Professeurs, que la ville de Gand met au rang des artistes les plus distingués qu'elle possède, y enseigneront la Musique daus toute sa perfection. Ils donneront leurs leçons depuis huit heures du matin jusqu'à midi.

Il y aura huit concerts exécutés par les Professeurs et différents artistes amateurs que le directeur leur adjoindra. Les Elèves dont la capacité sera reconnue, y feront également leurs parties.

Des arrangements particuliers seront pris entre le Directeur et les Elèves.

(Notes et Souvenirs par Prosper Claeys, *Flandre libérale* du 8 juin 1900).

Page 4. Pour de plus amples détails sur la Sodalité voir les Notes et Souvenirs de Prosper Claeys qui ont paru dans la *Flandre libérale,* nos du 21 et 28 mai, du 7 et 8 juin 1900.

Page 5, ligne 36. Ajouter ..... *maîtrise.* Un article paru le 4 avril 1819, dans le *Journal de Gand,* faisait même pressentir une intervention de l'Etat : « L'orchestre dirigé par De Volder est admiré par les étrangers « de distinction. La ville de Gand peut espérer un Conservatoire. Le « ministre, ami des Arts, a fixé ses regards sur cette bonne école. »

Page 23, l. 30 : 17 novembre 1839 au lieu de 17 novembre 1739.

Page 27, l. 3 : M. de Merlier au lieu de M. de Merlien.

Page 31, (renvoi) : l'appendice IV (p. 499) au lieu de l'appendice I.

Page 42, l. 14 : Après ..... *à propos de les consulter,* ajouter le renvoi suivant : Les classes ayant été divisées en 1re et 2de division, cette innovation souleva un grand mécontentement de la part des élèves.

Page 44. Supplément à la note : Ce fut aussi en 1860 que l'administration communale décerna, pour la première fois, des médailles aux élèves qui avaient obtenu le prix d'excellence ; celles-ci leur furent remises à la rentrée, en séance solennelle du Collège échevinal présidée par le bourgmestre, M. de Kerchove de Limon, et en présence des membres du Conseil au grand complet, de l'administration et des professeurs du Conservatoire.

Page 89, l. 18. Ajouter : Trio de l'opéra *Fidélio,* chanté par Melles Mees et Vandenpoel et M. Dubois.

BENOIT. — Air (de Aarde) de l'oratorio *Lucifer* chanté par M. De Praetere.

L. 29. Ajouter : Air d'*Iphigénie en Aulide* chanté par M. Dubois.

Page 90, l. 12. Ajouter : Fragments du duo (ré maj.) pour piano et violoncelle exécutés par MM. Georges Bernard et Oscar Bergmans.

L. 19. Ajouter : Arioso des *Noces de Figaro,* chanté par Melle Mees.

L. 31. Ajouter : Quatuor (en mi bémol) pour piano, violon, alto et violoncelle exécuté par Melle Leschevin, MM. Vandersyppen, H. Boulanger et Oscar Bergmans.

Page 151. Ajouter à 1850.... après Colette de Beer, *Adèle Rens.*

Ajouter à 1852.... après Gustave d'Anvers, *Jules Van Damme, Léopold Strobbe et Jean Geldof.*

Ajouter à 1854.... après Marie Lagye, *Léonie Gabriels.*

Page 152. Ajouter à la suite de 1854.... *Zacharie Langerock, Prosper Wassenberghe, Louis Van Hoecke, Pussemier.*

En 1857. — MM. Jean Van den Eeden et Charles Kenninck.

Ajouter à la suite de 1878.... *Charles Roels, Edgard Verberckmoes, Isidore de Broe et Pierre Heckers.*

Page 153. En 1895, Isabelle Vande Woestyne, au lieu de Charlotte Vande Woestyne.

En 1899, *Stella Lussie,* au lieu de Stella Lussy.

Page 156. En 1898, *Dessenis* au lieu de Desseins.

Page 157. Au bas de la page ajouter à la note : Louis-Emile Beausacq était né à Gand le 28 mars 1815; il se fixa à Londres en 1852 et il y décéda en 1856.

Page 158. En 1878, M^elles^ Clothilde Cornélis, Léonie Rolin, Marie Morelle et Louise Hebbelinck. MM. Ch. Roels et Herman Bal.

Page 170. En 1892, M. Julien Soiron au lieu de M. Jules Siron.
En 1899. Gillis au lieu de Gilles.

Page 171. Ajouter aux Lauréats :
1845. — M. Engels.
1847. — » Gustave Toerbée.
1857. — » Ferdinand Brondeel.
1859. — » Pol Deman.
1860. — MM. Alex. Lagye et D. De Vinck.

Page 172, l. 24 et 25 : (7 jeunes gens et 5 demoiselles, 3 auditeurs); leçons : lundi et vendredi de 9 heures à midi.

Page 175. 1869 au lieu de 1873.

Page 176. 1874, ajouter : M. Achille Vits.

Page 177. 1898, » : M^elles^ Marie d'Haeyer, Blanche Soudan et Bertha Reyniers.

Page 181. 1858 : Jean Vanden Eeden au lieu de Jean Vanden Heeden.

Page 182, l. 30 : 3. Trios au lieu de 3. Sonates.

Page 186. En 1896, ajouter : MM. Arthur Arens, Gustave Parmentier, Gustave Vanderhaeghen et Albert Tyck.

Page 197. 5. Ferdinand Brondeel, né à Gand le 17 juin 1837, y décédé le 10 mai 1893.

7. Félix Cogen (au lieu de F. Coghen), né à St Nicolas le 21 février 1838.

(En note) : Il entra au Conservatoire de Gand en octobre 1853; il obtint le 2^d^ prix de chant la même année que le diplôme de capacité pour le hautbois. Malgré les propositions fort avantageuses qui lui furent faites pour le déterminer à accepter la place de professeur de hautbois à l'Ecole de musique d'Anvers, il abandonna la musique pour se vouer complètement à la peinture; on sait d'ailleurs quels succès M. F. Cogen a obtenus dans cette voie : nombreuses médailles, croix de chevalier de l'ordre de Léopold, de la Légion d'honneur, des E. U. du Vénézuela.

L. 22. Eugène Buysse né à Gand le 25 janvier 1854 au lieu de 25 février.

Page 198. 1895. 50. Marie Denys (En renvoi) : A obtenu le diplôme de virtuosité pour la tragédie au Conservatoire royal de Bruxelles le 15 juillet 1896.

Page 203. En 1853, ... ajouter : et à Louis Agniez, né à Erpent (Namur) le 17 juillet 1833; décédé à Londres le 2 février 1875.

En renvoi : En 1855, 1857 et 1861 un Gantois concourut; ce fut Alexander Van Synghel, né à Gand le 31 décembre 1835.

Page 204. En 1867 : Louis-Antoine Haes (de Tournai) décédé à Bruxelles le 18 février 1868.

En 1873, l. 34, Ajouter : ..... *Léna* (2 actes), *de Zoete Inval* (un acte, 1863), *Het witte bal* (un acte, 1859).

Page 205, l. 25. Ajouter : Dans la *Lyre nationale* (Gand, H.-L. Stepman, 1re année en 1863) ont paru quelques mélodies de Fl. Van Duyse : A) *La Vierge des Falaises* (légende norvégienne) (1863). — B) *Idylle,* paroles de Melle M. V. D. (mars 1864). — C. *Chant d'amour,* tyrolienne, paroles de Melle Marie Van Duyse (1865).

Page 206, l. 3 : Sylvain Dupuis, au lieu de Sylvain Dubois.

Page 208. Ajouter : 15bis Oscar Roels (1891).

Page 210, l. 29 : janvier 1891 au lieu de janvier 1871.

Page 217, l. 25. Ajouter : Gand, E. De Busscher (1866).

Page 222. Addition à la liste des œuvres de F. Van Avermaete.

I. — **Piano**. Marche nuptiale (op. 64).

II. — **Harmonie et Orchestre.** 1. *Clarisse et Sylvain* (op. 41bis). — 2. *Doux Ramage* (op. 55bis). - 3. *Promenade joyeuse* (op. 62bis). — 4. A) *Contemplation;* B) *Scherzo symphonique* (op. 63). — 5. *Marche nuptiale* (op. 64bis) dédiée à L. A. R. le Prince Albert de Belgique et la Princesse Elisabeth de Bavière.

III. — **Exercices pour servir à l'étude de l'harmonie pratique.** Réalisation au clavier — deux parties à chaque main -- de mélodies chiffrées et non chiffrées.

Liste des œuvres de M. Herman Bal.

1. *Préludes* d'orgue. — 2. *Etudes* pour le piano. — 3. *Brekersclub-Marsch,* pour piano à quatre mains. — 4. Quelques compositions vocales sur texte flamand : A) *Een lied van Bloemen,* romance; B) *Sommernacht aan Meere,* id.; C) *Venetta,* id.; D) *Margerietje,* id.; E) *Het Woord is vleesch geworden,* cantate; F) *Moederlijke liefde,* id.; G) *Paaschlied,* pour soli, chœur et orchestre; H) Quelques chants de Noël.

Page 223. Ajouter à la biographie de Baumès-Arnaud :

Dans le supplément et complément de son volume, *les Artistes Musi-*

ciens, Edouard-G.-J. Grégoir s'occupant aussi de Baumès-Arnaud (page 25) fait remarquer que celui-ci était un compositeur élégant et correct, un chanteur plein de méthode et de goût; par ses mélodies qu'il disait d'une manière charmante, il se fit remarquer dans les concerts ainsi que dans les salons de Paris.

Baumès qui était un élève de Nourrit, a publié chez Schott plusieurs mélodies pour chant; parmi elles nous citerons : *Désespoir et Bonheur.*

Page 224, l. 4 : L'arrêté ministériel du 13 août 1900 l'a élevée au rang de répétiteur.

Page 243, l. 11. Ajouter :

On lui doit un ingénieux travail : *Tableaux d'harmonie servant à transporter dans tous les tons les accords de la musique* (Grégoir, l'Art musical en Belgique, p. 204); puis encore : *Nouveau loto musical ou la musique apprise en jouant* (Bruxelles, librairie internationale).

Ligne 16 : L'arrêté ministériel du 13 août 1900 a promu Melle Charlier au rang de répétiteur.

Page 244, l. 12. Ajouter : DE GANDT. Voir Gandt de.

Page 266, l. 20 : En septembre 1900, Léon Van Gheluwe a donné sa démission de directeur et il est allé s'établir, avec sa famille, à Bruxelles.

Page 267, l. 21. Ajouter ..... *manuscrit;* ensuite *Philipinne van Vlaanderen,* paroles de Delcroix, pièce jouée à Bruxelles en 1876.

Page 280. Addition à la biographie de Joseph Jacob.

Voici une appréciation parue dans les n^os^ du 24 juin et 1er juillet 1890 du *Guide Musical* des œuvres de Joseph Jacob, qui avaient été exécutées le 16 juin au *Waux-Hall* à Bruxelles : « La science orchestrale du violoncelliste-compositeur est grande, son instrumentation très « colorée et très intéressante; mais ce qui vaut mieux encore, c'est que « les idées y sont neuves et fort bien développées. Ces œuvres étaient « au nombre de trois : ouverture de l'opéra-comique *Les Petites Boules « d'or; Suite champêtre* pour hautbois et orchestre finement jouée par « l'excellent hautboïste M. Piérard; puis des scènes de ballet, prélude, « intermezzo et danse caractéristique, qu'il serait intéressant de voir à « la scène..... M. Joseph Jacob est un compositeur qui a quelque chose « à dire et qui le dit bien. »

Page 281. Supplément à la biographie de Constance Janssens.

Elle naquit vers 1816. Elle fréquenta l'école de musique de La Haye de 1827 à 1832.

L. 16 : en 1881 au lieu de en 1851.

Page 284, l. 21. D'après des renseignements qui m'ont été fournis récemment, Lagye n'a composé aucune œuvre. Celle mentionnée dans l'ouvrage est due à M. Benoni Lagye.

Page 287, l. 23. Ajouter : ..... *de Léonard.* En 1856, il se faisait entendre à Londres aux concerts Julien et il obtenait beaucoup de succès.

Page 289, l. 22. Ajouter : ..... *de la musique.* En octobre 1898, M. Loockx fut nommé professeur de piano pour les jeunes gens et professeur de chant à l'école de musique d'Alost.

L. 30. Ajouter — 14. *Prière.*

L. 38. Ajouter — 10. *A deux,* paroles de Pr. Blanchemain.

Page 290, l. 4. Ajouter : ..... *-line,* chant ou violon et piano.

L. 4. Ajouter : 6. *Consolation* pour violoncelle et piano.

IIIbis. — Musique pour symphonie.

1. *Menuet.* — 2. *Ronde de nuit* de Pessard (transcription).

L. 10, id. Ajouter : ..... *court.* — 4. *De Zang der zee,* pour 4 voix d'hommes, paroles de E. Van Oye.

L. 11. Remplacer *Maertens, Marie* ..... par Martens, Marie-Catherine-Caroline née à Gand le 3 septembre 1852.

Page 307, l. 5. Ajouter : ..... *fugue en 1899;* enfin le 1er accessit de composition en 1900.

L. 26. Ajouter : ..... *goût artistique;* il y dirige depuis le 20 avril 1899 des leçons de solfège, de violon et de piano qui se donnent le jeudi de 5 à 6 1/2 et le samedi de 3 à 4 1/2 heures du soir. (*Vooruit,* 20 avril 1899.)

Page 321, l. 8. Ajouter : à Anvers.

Page 322, l. 3. Ajouter : *et à Bruxelles.*

L. 13. Ajouter : puis l'année suivante à Anvers.

Page 323. l. 22. Ajouter :

24bis *Meester primus,* opéra comique en un acte, paroles de Em. Van Goethem. Cet opéra n'a pas été joué.

Page 344, l. 11. Remplacer *obligations* par *occupations.*

Page 345, l. 18. Ajouter : ..... d'un opéra-comique en un acte *De Dubbele Jagt,* paroles de Nap. Destanberg, non représenté.

Page 347, l. 5. Remplacer *Himberbourt* par Humbercourt.

Page 348, l. 32. L'arrêté a paru le 13 août 1900.

Page 350, l. 5. .... de Meyer-Roelandts au lieu de Roelandts et ajouter : — c) *De kwaal des tijds,* op. c. en un acte, id. (1870).

Page 352, l. 1. Remplacer *Gerichtigheid* par *Gerechtigheid.*

Page 395, l. 10. Un arrêté ministériel du 13 août 1900 a promu Melle Van Trappe au rang de répétiteur.

L. 15. *Troffaes,* Edouard-Arthur.

Page 398, l. 15. La nomination a été faite par l'arrêté ministériel du 13 août 1900.

Page 414. Il résulte des actes officiels de naissance (6 octobre 1794) et de décès (16 mai 1866) du père François de Julien Willemot que le nom véritable est bien Willemot et non Willemoet.

Page 415, l. 30. En 1895 au lieu de en 1875.

Page 421, l. 6. (En renvoi) : Par ordre de l'empereur d'Autriche, la Surintendance des théâtres impériaux et les archives de la chapelle impériale de Vienne, ont versé leurs trésors musicaux à la bibliothèque impériale qui devient ainsi une des principales bibliothéques musicales du monde. La Chapelle impériale a envoyé *trois cents* œuvres de musique religieuse datant presque toutes de différentes époques avant 1850; l'Opéra s'est dessaisi de *treize cents* partitions d'opéras, ballets, oratorios, cantates, etc. L'époque Mozart-Haydn et celle qui va jusqu'en 1850 y sont particulièrement bien représentées. Ajoutons que la Bibliothèque impériale possédait déjà, depuis fort longtemps, un nombre considérable de partitions lyriques du XVIIIe siècle.

Page 446. Ajouter à l'Appendice :

IV. — Composition de l'orchestre du grand-théâtre de Gand pour les années 1840-1841 à 1845-1846.

V. — Suppléments et rectifications.

Page 452, l. 4. Ajouter : Aux Etats-Unis, comme en Allemagne et en Angleterre, la musique est au programme de la plupart des Universités. Voici le tableau de ces établissements, leur nom, la ville, la date de la fondation et les noms des professeurs chargés spécialement d'enseigner la musique.

	Nom de l'université	Ville	Date de la fondation	Nom des professeurs
1	Univ. Harvard	Cambridge (Massachusetts)	1636	John Knowles Paine
2	» Yale	New-Haven (Connecticut)	1701	G. J. Stoeckel, Sam. S. Sanford Horatio-W. Parker
3	»	Philadelphie (Pensylvanie)	1740	Hugh-A. Clarke
4	»	Colombie	1754	G.-W. Warren, E.-A.-Mc Dowe
5	» de Georgetown	Washington	1788	A. Gloetzner
6	» Annarbor	Michigan	1837	Albert-A. Stanley
7	» Madison	Wisconsin (Etats-Unis)	1849	Fletcher-Andrew Parker
8	Coll. des Arts libér.	Chicago	1857-92	W. William, P.-C. Lutkin
9	Univ. Vassar	Poughkeepsie (New-York)	1861	George-Coleman Gow
10	» de l'Illinois	Urbana	1862	W. Hove Jones, A.-M. Fernic
11	»	Lawrence (Kansas)	1864	Ch.-A. Preyer, J. Farrell Georges Barlow Penny
12	» Cornell	Ithaca (New-York)	1865	H.-E. Dann
13	» Nebrasca	Lincoln (Etats-Unis)	1869	Willard Kinhall
14	Coll. des Beaux-Arts	Syracuse (New-York)	1871	

Page 458, l. 39. Ajouter : Il faut de longues années d'exercices pour former un bon organiste. D'abord des études théoriques sur la musique qui lui permettent d'improviser facilement avec des harmonies élégantes, une composition; puis encore des mains spécialement exercées au doigter du clavier de l'orgue, qui n'est pas le même que celui du piano; la sûreté du pied pour le clavier des pédales, et enfin, la connaissance approfondie des combinaisons des jeux de l'instrument. Pour bien posséder tous les effets qu'on peut obtenir d'un grand orgue, il faut certainement une dizaine d'années d'études sérieuses sur le même instrument.

Page 460, l. 6. L'organiste doit savoir nécessairement improviser, sinon d'une manière transcendante au moins modestement mais convenablement; d'ailleurs par ses études faites sérieusement dans le cours d'harmonie, l'élève acquerra facilement une certaine facilité pour habiller convenablement un schéma thématique qui pourrait lui être indiqué. Dans la classe d'orgue, les élèves devraient aussi être rendus aptes à accompagner les offices, en leur faisant lire des messes, des saluts, des motets divers en plain-chant d'une difficulté moyenne.

Page 462, l. 30. Ajouter : Au congrès d'histoire de la musique qui vient d'avoir lieu à Paris (23-28 juillet 1900), on a émis le vœu suivant : que tous les élèves de composition reçoivent des notions sur les phénomènes modaux et rythmiques de la musique antique, du plain-chant et de la chanson populaire.

L. 30. En renvoi : Il paraît qu'on s'occupe, à Rome, d'une réorganisation du *Lycée musical de Sainte-Cécile ;* on songerait à y créer plusieurs chaires nouvelles d'enseignement, entre autres une d'histoire de la musique qui ferait connaître aux élèves, par une critique comparée, les tendances diverses des trois grandes écoles musicales européennes depuis les origines jusqu'au temps présents. (*Guide Musical,* 1900, p. 694).

Page 463, l. 25. Ajouter : Il y a quelques années un virtuose (1) pouvait faire le tour du monde avec une demi-douzaine de morceaux, parce que le public en général s'intéressait plus à l'exécutant qu'à la musique; il n'en est plus de même aujourd'hui; actuellement l'attention de l'auditeur se porte davantage sur la musique que sur l'exécutant : on ne s'occupe pas seulement de sa virtuosité, mais surtout de sa manière d'interpréter les œuvres des Maîtres; c'est même de cette transformation du goût qu'est issue la nouvelle forme du concert à laquelle les Anglais ont donné le nom du *recital* où l'artiste doit faire apprécier le caractère

(1) D'après M. Aug. Gevaert, l'épithète de *virtuose* doit être entendue, non dans le sens que lui prête le vulgaire, mais dans son acception étymologique qui désigne un homme doué de la faculté (*virtus*) de transmettre à l'auditeur l'inspiration du génie.

intime, la signification esthétique réelle des compositions musicales qu'il exécute; « cette tâche devient écrasante, sinon par les difficultés du méca-« nisme, au moins par le profond sentiment, par l'intelligence que les « grandes œuvres exigent de lui; quel travail le pianiste doit-il s'imposer, « par exemple, pour comprendre les sonates merveilleuses de Beethoven « et pour tenir les auditeurs sous le charme. Il faut de toute nécessité « que le virtuose s'efface devant le compositeur comme fait l'orchestre « dans les symphonies; il doit y avoir absorption complète de l'un par « l'autre; mais c'est précisément en s'identifiant de la sorte, avec la pensée « qu'il nous transmet, que l'interprète grandit de toute la hauteur de « son modèle. » (*A travers chants* de Hector Berlioz, p. 65). Pour arriver à ce résultat, il faut certainement que l'artiste fasse des études supérieures d'esthétique différentes de celles qu'il s'impose pour le mécanisme (1).

Page 468, l. 22. Ajouter : L'acoustique de la musique s'appuie :

1° Sur les découvertes scientifiques de Helmholtz (1831 † 1894) et de ses disciples relativement à la nature du son et de ses effets;

2° sur les recherches des physiciens et des acousticiens, par rapport au rythme, aux successions et aux agrégations de sons;

3° sur les constatations des historiens de la musique au sujet de la formation de nos échelles modernes de sons et de notre harmonie.

(*Musiciens et philosophes* par Maurice Kufferath. Paris, 1899, p. 17.)

Page 470, l. 21. Ajouter : Arrigo Boïto a écrit les paroles et la musique d'un grand opéra en 4 actes, intitulé *Néron* qui sera mis en scène, à la *Scala* de Milan, au cours de la saison (1891-1892).

Page 473, l. 27. Intercaler : Comme l'a dit Edmond EVENEPOEL (né en 1846), il faut que l'auditeur arrive à pénétrer l'essence de la musique, à rechercher ses relations avec l'être, à s'enquérir de ce qui la fait vivre dans la nature et dans les œuvres, à essayer de comprendre comment un chant est en affinité avec des images et des pensées, quelle place il occupe dans l'organisme esthétique.

L'éducation musicale a fait de grands progrès et l'initiation est devenue plus générale, grâce aux efforts de certains musicologues; mais il est nécessaire que l'enseignement des Conservatoires fournisse des disciples qui aident à l'éducation des masses et à produire une acclimatation intellectuelle dans le domaine musical qui conduirait à la compréhension complète des œuvres si ardues de notre époque.

Dans un article qui a paru dans le *Messager de Bruxelles* et qui

---

(1) Voir la biographie de la pianiste allemande Martha REMMERT (née en 1854) dans la *Musikalische Wochenblatt* (année 1898, p. 246).

demandait une réforme complète de l'enseignement de la musique, M. J. De Geynst fait les réflexions suivantes : « On nous permettra de constater « que sur cent personnes prises dans la classe cultivée de la société, « on n'en trouve pas dix qui aient quelques notions de l'histoire de la « musique. Pour la généralité, Weber, Gluck, Schumann, Beethoven, « Mozart sont des musiciens; leur place dans l'histoire de la musique « n'est pas assignée pour eux. Et c'est ainsi qu'il se fait, à notre époque « où les auditions musicales deviennent de plus en plus fréquentes, que « parmi l'auditoire une minorité insignifiante possède quelque connais- « sance des œuvres interprêtées. Pour beaucoup Auber ou Wagner, « Beethoven ou Mozart, Spontini ou Bach, sont tout simplement des « *musiciens*. La forme, la tendance, la psychologie de leur art passent « inaperçues... »

Page 476, l. 41. Intercaler : Il énonce aussi un précepte d'une justesse évidente : « à savoir qu'une institution publique d'enseignement musical « ne doit pas préconiser une tendance exclusive de l'art; mais qu'elle « doit favoriser le libre développement des facultés créatrices — ou repro- « ductrices — du disciple. Imposer une sorte d'orthodoxie artistique, c'est « fermer l'issue à tout progrès; en prétendant révéler la vérité absolue, « on supprime toute spontanéité de l'esprit. Les arts hiératiques seuls « ont connu un canon de cet espèce, et l'on sait à quoi ils ont inva- « riablement abouti. Une telle unité factice ne s'obtient d'ailleurs qu'en « supprimant toute initiative chez le professeur, en le réduisant à l'état « de machine, condition funeste pour le haut enseignement, et qui entraîne « comme conséquence la nécessité de recruter le corps professoral parmi « les talents secondaires. En somme, progressiste en matière de science, « conservatrice en matière d'art, telle doit être, selon moi, la tendance « du Conservatoire. Tout en se gardant de cet esprit de négation systé- « matique auquel les corps enseignants inclinent si aisément, un établis- « sement de cette sorte doit observer devant les tentatives d'innovation « une certaine réserve, mais une réserve sympathique lorsqu'elles offrent « un caractère sérieux. En aucun cas il n'est tenu de prendre publi- « quement parti dans les opinions controversées; car, étant destiné à « durer, il a le devoir de ne pas compromettre son prestige et son « autorité en se condamnant d'avance à des réactions inévitables, en « s'arrogeant un monopole d'infaillibilité que l'avenir se refuserait peut- « être à sanctionner. A mon sens, la direction générale à imprimer aux « études musicales se résume dans les points suivants : nourrir l'esprit « et la mémoire de l'élève sans les surcharger et les accabler; provo- « quer et entretenir, chez le jeune artiste, l'activité — je dirais même « l'inquiétude — du sentiment; s'attacher à lui inculquer, non pas des « aphorismes scientifiques, mais des vérités pratiques, et avant tout celle-ci :

« que rien ne profitera à l'artiste et ne portera le cachet de son indi-
« vidualité que ce qu'il aura conquis par ses propres efforts, ce qu'il
« aura reconnu, senti et *vécu* lui-même; et enfin, qu'aucun procédé d'école
« ne tient lieu du labeur obstiné et patient, de la recherche toujours
« inassouvie. »

VI. — Index alphabétique des noms.

N. B. Les noms des personnages dont la biographie figure dans l'ouvrage sont imprimés en caractères italiques.

A

Abeele, Cyrille Van den : 159, 161, 162, 184, 199, 207
Abel : 499
Acart, Louise : 104, 118, 152, 158, 159, 176, 198, *215*
Accolay : 266
Acke, Léopold : 190
Acke, P. : 232
Ackere, Elvire van : 119, 152, 186, 189
Acker, Hippolyte van : 157, 174, 197
Acker, van (appariteur) : 13, 20
Adam, L. : 171
Adler, Guido : 450
Aerens (née Durieux), Jeanne : 113, 152, *215*, 481
Aerts, François : 494
Agneessens, Ernest : 488
Agniez, Louis : 505
Alliet, François : 152
Alliet, Marie : 152, *216*
Alloo, Charles : 171
Alloo, Modeste : 164
Andries, Jean : 9, 10, 18, 20, 21, 33, 41, 171, 181, *215*, 499
Andries, F. : 26
Andries, Charles : 146, 499
Angelet, Charles : 3
Anneessens, Ernest : 159, 184
Antheunis, Amélie : 152, 182, *218*
Antheunis, Jules : 185
Antheunis, Gentil : 185
Antigarum, J. : 464
Anvers, Charles D' : 163, 170, 175
Anvers, Gustave D' : 151
Arens, Arthur : 504
Armes, Philippe : 451
Arschodt, Louis : 153
Arschodt, Ernest : 152, 158, *218*
Auber : 497
Audoor, Marie : 153, *219*
Avermaete, François van : 101, 114, 157, 159, 160, 176, 180, 181, *219*, 505
Avermoete, Jenny van : 152, 158, 159, 177, 182, *221*

B

Bach : X
Backaert, Pr. : 480
Backer, Mlle De : 157
Backer, Marie De : 151
Baetens, Achille : 165
Baille : 497
Baillet, Pauline : 156
Baillot : XV
Bal, Herman : 113, 118, 152, 176, 178, 182, 198, *222*, 504, 505
Balakirew : 470
Balcaen, Sylvie : 85, 158, 192, *223*
Bardi, Jean : 469
Baire, Albert De La : 163
Batta, Jean-Laurent : 202
Battu, Marie : 86
Baudouin : 500
Baumès-Arnaud : 185, *223*, 505
Bauwens, Camille : 153, 159, 184
Bauwens, Léonie : 152
Bayart, Marie : 152, 159, 177, *223*
Beaumont, Alice : 153
Beausacq, Emile : 30, 157, *504*
Beckers : XIV
Beckvaert, Hortense Van : 151, 152, 155, 158, 161, *224*
Beckvaert, Elvire Van (Ve Bogaert) : 152, 154, 186, *224*
Beer, Colette De : 151

Beer, L. De : 22, 26, 28, 29
Beer, Eugène De : 22, 26, 28
Beernaerts, A. : 162
Beethoven : 469
Bègue, Le : 21
Behrens, Hartwig : 480
Bekaert, Alice : 152, 158, *224*
Bellay, Oscar : 152, 171, 182, *225*, 485, 488
Bellemans, J. : 173
Bellemans, Ferdinand : 152, 171
Bellemans, Mlle A. : 152
Bellermann, Joh.-Gottfr.-Heinr. : 451
Belval, Maurice : 473
Bender, Jacob : 494
Beneden, Charles Van : 171, 192
Benge, A.-W.-H. : 496
Benoit, Peter : 494
Béozières, Elisa de : 152, 186
Béozières, Hortense de : 273
Béozières, Arthur de : 175, *491*
Béozières, Alphonse de : 164
Bergmans, Charles : 111, 147
Bergmans, Oscar : 174, 182
Berlioz, Hector : 448, 463, 465, 469
Bernaert, Emile : 170, *488*
Bernaert, Louis : 152
Bernard, Jules : 42, 100, 112, *225*
Bernard, Georges : 176, 181
Bertin, V. : 152
Bertrand, Louis : 171, *225*
Besien, Irma van : 186, 189, *210*
Bessems, Jean : 494
Beul, Alice de : 153
Beumer, Dina : 86
Beyer, Gustave : 100, 103, 114, 127, 171, 172, 173, 181, 182, *225*
Biarent, Adolphe : 162
Biesbroeck, Marguerite van : 153
Biesbroeck, Jules van : 147
Biest, vander : 165
Billiet, Julienne : 152, 159, 177, 182, *228*
Billiet, Marie : 188
Blaes, Edouard : 100, 114, 152, 157, 166, 167, 176, 183, 192, 204, 205, 208, *228*, 487
Blaes, Max : 167
Blancquaert, Mathilde : 176, *231*
Blauwaert, Emile : 87, 109
Bley, Joseph De : 168
Bley, Louis De : 169
Bley, De : 27
Blitz, Edouard : 226
Block, Mlle J. : 152
Block, Bruno : 55, 100, 114, 190, *231*
Blockx, Jan : 451 (renvoi)
Bocar, Mlle A. : 25
Bockstaele, Elisa Van : 153
Bockstaele, Van : 162
Bocstal, Van : 21
Boddaert, Gustave : 100, 111, 146, 147
Boeckxsel, Henri Van : 113, 152, 161, 184, *233*
Boedri, Paul : 161
Boeman, Léon-C. : 496
Boewe : XII
Bogaerde, Henriette Van den : 152
Bogaerde, Alphonsine Van den : 113, 152, 180, 185, 186, 190, *235*
Bogaerde, François Van den : 479
Bogaerde, Van den (fille du précédent) : 479
Bogaerde, Van den : 151, 165
Bogaert-Van Beckvaert (voir Beckvaert, Elvire Van)
Bogaert, Jean Van den : 152, 167
Bogaert, Richard : 113, 152, 154, 173, *235*
Bogaert, Frans : 490
Bogaert : 157
Boïto, Arrigo : 470, 510
Bonheur, Georges : 100, 114, 185, *238*
Bonheur, Sarah : 110
Boone, Raymond : 153, 171
Borms, Albert : 171
Borodine, Alexandre : 470
Borst, Louise : 152
Bosch, Mlle du : 25
Bossche, Léopold Van den : 185
Bossche, Emile Van den : 185, 190
Bossi, Henri : 458
Bouar, Mlle : 29
Boulard, Marcus : 497
Bourdon, Rosario : 174, 182
Bourgonjon, Juste : 170, *239*
Bouserez, F. : 495 (renvoi)
Bouverne, Bona : 152
Bouvrie, Jeanne : 156
Bovery : 501
Boxtael, J. : 499
Brabander, Jeanne : 186
Brabander-Coppens, de : 8, 145
Bracke, Edouard : 168, 176, *240*
Bracke, Auguste : 153
Bracké, Léonard : 151
Brackenier, Charles : *240*
Braeckman, B. : 176, 191
Braeckman : 21
Braet, Alphonse : 161
Braet : 152
Bramani, : 192, *240*
Brands-Buys, Marcus : 80
Brands-Buys, Louis : 80
Brengier, Cyrille : 207, 208
Brengier, Ernest : 158, 159, 161, 162, 184.
Breydel : XII
Bresou, Jules : 119, 186, 189
Breton, Léontine : 176
Breyne, Auguste de : 119, 163
Briard, Mlle : 110
Briele, K. Van den : 164
Broe, Alice de : 152
Broe, Isidore de : 503

Brondeel, Ferdinand : 151, 157, 181, 197, 504
Brugge, Achille Van der : 167
Bruyker, Sidonie de 485
Bruyne, Joséphine de : 188
Bruyneel, Victor : 190, 232
Bulcke, Hilaire Van den : 156
Bulcke, Georges : 189
Bülow, Hans von : 470
Bultot Léopold : 481
Burbure de Wezembeek. Gustave de : 99, 146, *240*
Burton, Léotine : 152, 182, *241*
Bury : 31
Buysse, Eugène : 162, 197, *487*, 504
Buyssens, Adolphe : 188
Buyst. Palmyre : 152, 158, 159, 162, 177, 178, 182, 198, *242*

C

Cabu (dit Cabel), Louis, 42, 44, 45, 100, 185, 189, *242*, 506
Cabel, Georges : 190
Caccini : 469
Cackenberg, Adolphe ; 232
Caelenaere : 497
Caeneghem, Alexis de : 165
Caesemaeker, Caroline de : 190, 232
Camalio, Archange : 463
Cammaert, Gustave : 479
Caneghem, Charles Van : 164
Capelle, Adolphine : 152, 158, 162
Carlez, J. : 497
Carlo, Guillaume : 153
Carnewal, Edmond : 184
Capper, Laure de : 186
Cattier, Joséphine : 152
Caubergh, Cécile Van : 176, 185
Cauchie, Ida : 156
Cauwelaert, A. van : 174, 197
Charlier, Valérie : 153, 159, *243*
Charlo, F. : 499
Charpentier, Gustave : 470
Cherubini : 497
Chopin, : 469
Claeys, Oscar : 171, 265
Claeys, Prosper : 502
Clarke, Hugh.-A. : 508
Clauwaert, Alice : 188
Cleene, Marie de : 119, 186, 190, 232
Clément, Melle : 30, 185
Clercq, L. de : 499
Clercq, R. de : 152
Clercq. Stéphanie de : 176
Clerque-Wissocq-de Loen, Ch. de : 146
Clippel, Marie de : 182
Clippel, Charles de : 179
Clippel, F. de : 171
Clippel, de : 21
Cnops, Alice : 119, 186, 189, 190
Cock, Amélie de : 152
Cock, Alph. de : 483
Cock, César de : 27, 185, *249*, 500
Coen, Henriette de : 186, 187
Coene : 488
Coenen, C.-W. : 496
Coevoet, E. : 146
Cogen, Alphonse : 174
Cogen, Félix : 152, 164, 197, *504*
Coke : 28
Colardin, Gustave : 186
Colinez, L.-A. : 146
Colpaert, Gustave : 490
Combarieu, Jules : 464
Combes, Edouard : 459
Comhaire, Oscar : 152
Compernolle, Léonie van : 152, 158
Coninck de Merckhem, Théodore de : 145, 146
Connehaye, Florentine : 153
Conrardy, Jules : 203
Coppens, Victoire : 153, 177
Coppens, Marie : 158, *243*
Coppens, Céline : 153
Coppernolle, van : 151
Coppieters, Irma : 190
Coppieters, Thersilla : 190
Coppieters, Romanie : 190
Coppieters, J. : 232
Cordeiro, Juan-F. : 464
Cornélis, Clotilde : 152, 158, 182, *243*, 504
Cornélis, A. : 232
Cornille, Léonie : 101, *243*
Cornille : 185
Cortier, Hélène : 153
Coryn, Caroline : 152, 171, 226
Coryn : 151
Coryn, F. : 499
Coryn, Adolphe : 186, 188
Coster, C. de : 152
Coster, Guillaume de : 151
Coster, L. : 499
Cotman, C. : 27, 499
Cotumacci : IX
Coupé, Henri : 157
Coutelier, Stéphanie : 156
Cowe, F.-H. : 467
Cré, Melle de : 118
Crépin, Marie : 177
Creps : 24
Creste : 497
Criel, Edouard : 153, 164
Crombrugghe, J. van : 7, 13, 145
Crosti, Eugène : 458
Cruyssen, Théophile van der : 174
Cui, César : 470
Culp, Richard : 171
Cuvelier, Joseph : 171

D

Daele, Lucie van : 177
Daems, Jules : 484
Damme, Edmond van : 152
Damme, Henri van : 153, 174, 182
Damme, François van : 165, 181, 198, *244*
Damme, Joseph van : 167
Damme, Adolphe van : 191
Damme, Jules van : 151, 157, 174, 503
Damme, Gustave van : 151
Damme, Alphonse van : 152
Dammekens, Mlle : 176
Daneau, Nicolas : 162, 207, 208
Dann, H.-E. : 508
Danneels, Florimond : 152
Danneels, Ed. : 265
Dautzenberg : 32
Dauwe, Edouard : 165
Debliquy, Célestin : 151
Deboisy, Joseph : 165
Deffès : 497
Dehoust, Alice : *483*
Delaruye, Ester : 177, *244*
Delcourt, Joseph : 488
Deldevez, E.-M.-F. : 467
Delecroix, Edmond : 271
Delehaye, J.-J. : 146
Delfosse, Louisa : 21, 22, 25, 26
Delfosse, Félix : 151
Delmelle, (voir Martens, Marie)
Delmez, Gabrielle : 156
Deloze : 495
Delportes : 500
Deman, Pol : 504
Demangère, Flore : 192, 249
Demerlier : 22
Dengremont (fils) : 28, 499
Dennery : 497
Denys, Marie : 198, 199, 505
Denys, Gustave : 156
Denys, Ch. : 151
Depoorter (voir Gondry)
Deprez, Jean : 100, 114, 167, 168, 183, *245*, 481, 483
Deprez, Toussaint : 481
Desmet (voir Smet, de)
Dessel, van : 26
Dessenis, Stéphanie : 156
Destanberg, Napoléon : 52
Destel, Léon van : *245*
Destel, van : 162
Desterbecq, Jules : 171, 182, 198, *246*, 484
Devries, Charles : 480
Dicks, Ernest-A. : 451 (renvoi)
Dielis, Bernard : 163
Dierickx, Georges : 153
Dinter, Louise van : 152, 156, *247*, 479
Dobbelaere, Louis : 22, 26, 28, 499
Dobbelaere, Adolphine : 185, 189, 190, *247*
Dobbelaere, Anaïs : 186
Dobbelaere, Jules : 174
Docquois : 497
Dognies, Hector : 186
Dommange, Albert : 185, *248*
Donalson, John : 451 (renvoi)
Donckers, Pauline : 152, 158, 182, *250*
Donizetti : 469
Doorn, Auguste van : 151
Dorpe, Florimond van : 169
Dowell, E.-A.-Mc : 508
Drieghe : 162
Drubbel, Jules : 152, 171, 172, 173, 182, *250*, 480
Drubbel, Gustave : 152
Dubois, Th. : 497
Dubois, Sylvain : 206
Dubois, François : 185
Dubois, Léon : 206, 495
Dubois, Alphonse : *250*
Dubois, Adolphe : 113, 169, 175, *250*
Dubois, Jean-Baptiste : 174, *251*
Dubreuil : 499
Dubrulle, E. : 152, 164, 192, 197
Dubrulle, Mélanie : 153
Dubrulle, Charles : 165, *251*
Duclos, E. : 25
Duclos, Polydore : 25
Duclos, Alphonse, 176, 181
Duclos, Joseph : 265
Duez, Oscar : 165
Duguet, Dieudonné : 494
Duhayon, Aug. : 112, 147
Dujardin : 499
Dumont, Madeleine : 119, 186, 189
Dupont, Henri-Joseph : 203
Dupuis, Albert : 207
Dupuis Sylvain : 206
Duquesne, Charles : *251*
Duquesne, Joseph : 113 171, 172, 197, *251*, 488, 491
Duquesne, Honorine : 152, 159, 177, 178, 198, *252*, 482
Duquesne, Rachel : 131, 152, 159. 177, 182, 199
Durand, Emile : 460
Durante : IX
Durieux, Jeanne (voir Aerens)
Dutry-Bruneel, Ernest : 147
Duvernoy, H. : 456
Duvosel, Liévin : 152
Duyckers, Louise : 186
Duyse, Prudent van : 32, 302
Duyse, Florimond van : 147, 157, *204*, 208
Duyse, Ada van : 185
Duyzings, François : 495
Dyck, Ernest van : 87, 109

E

Eeckels, Jeanne : 186
Eeckhaute : 151
Eeden, Jean-Baptiste vanden : 176, 177, 181, 191, 197, *203*, 204, 208, 503
Eeden, Gustave : 197
Eggemont : 22
Ellewaut, Mlle : 151
Ellewaut, Cornille : 154
Elslande, Alphonsine van : 153, 177
Emery : 500
Engelen, Mlle : 486
Engels : 504
Equeter, Charles : 186
Ermel, Louis : 3
Erps, Désiré van : 166, 167, 171, 181, *252*
Esquier, Etienne : 188, 189, 190, *252*
Evenepoel, Edmond : 510
Everaert, Achille : 486, 492
Everaerts, Hippolyte : 174
Eykens, Jean : 494

F

Fack, Théodore : 165
Facon, Mlle : 29
Faelens : 164
Faes, Henri : 164
Farrell, J. : 508
Fassin, Pierre : 190
Fauconnier, Marguerite : 191
Faye, Mlle : 151, 176
Feltz, Mlle : 25
Ferard, Charles : 41, 176, 177, *255*, 500
Fernic, A.-M. : 508
Fétis, François : 4
Fimner, Chr. : 496
Fischer, Antoine : 480
Fischer, Christian : 480, 481
Flameng, François : 187
Flament, Angel : 153
Flament, Céline : 153
Fleischer, Oscar : 451
Folville, Juliette : 462
Fontaine, V. : 152
Fontieir, A. : 152
Fourez, Rachel : 85, 157, 176, 185, 198, *255*
Fourez, E. : 176
Franck : 499
François, Homodé : 152 171, *255*
Franken, Daniel : 158
Freiberg, Otto : 450
Fretin : 174
Freudenberg, W. : 80
Friedländer, Max : 451
Frome, Ed. de : 151

G

Gabaston : 497
Gabriels, Léonide : 22, 152, 157, 176, 191, 197 503
Gabriels, F. : 500
Gaimant, Arthur : 152
Galin, Pierre : XV
Galli, Amintore : 463
Gandt (dit de Ghendt), Louis : 170, 171, 197, 226, *255*, 488
Gantez : 469
Gassée, Marie : 152, 158, 177, *256*
Gautier, Mlle A. : 152
Gazelle, Alfred : 153
Geens, Augustin : 161
Geirnaert, Jules : 152, 156
Geldof, Jean : 503
Gernsheim, Fr. : 80
Gevaert, Henri : 190, 232
Gevaert-Steven, Jeanne : 190, 191, *261*
Gevaert, Auguste : 29, 30, 31, 32, 33, 38, 56, 146, 157, 176, 202, 208, *256*, 449, 461, 463, 471, 475, 494
Geynst, Jos. de : 147, 511
Ghele, Charles van : 11, 24, 27
Ghelder, François van : 185
Gheluwe, Léon van : 45, 51, 81, 152, 157, 177, 203, 204, 208, *262*, 494, 506
Ghendt, de (voir Gandt)
Ghesquière, Alph. : 184
Ghysbrecht, A. : 480
Giété, P. : 157
Gildemyn, Charles : 5
Gillis, Richard : 170
Gillis, Henri : *268*
Gilson, Paul : 206
Givort, Jules : 163
Gizzi : IX
Glinka, Michel : 470
Glorieux, Gustave : 156, 175
Gloetzner, A. : 508
Gluck : 469
Goedertier, Frédéric : 168
Goethals, E. : 167
Goethals, Gustave : 171, 191, 192
Goetinck, Jules : 265
Goetz, H. : 456
Gomes, Jean : 190
Gondry, Victorine : 157, 176, 192, 197, *268*
Gossec : XIII, 3
Goutier, Mlle A. : 176
Govaere, Mathilde : 152, 157, 176, 192, 197, *268*
Gow, Georges-Coleman : 508
Gracht, Arthur vander : 100, 114, 165, *268*
Graedener : 450
Graeve, Mlle de : 151
Grau : 28

Graver, Emma : 152, 176
Greef, de : 118
Grégoire, Pierre : 480
Grétry : 3
Grodvolle : 497
Groningen, S. van : 496
Groom, François de : 168
Groot, Max de : 153
Groote, Victor de : 491
Groote, Emile de : 492
Groote, Léonie de : 152, *492*
Groote, Louise de : 152, *492*
Groote, Désiré de : 168
Gros, Aimé : 497
Guchtenaere, Clémence de : 186, 198
Guchtenaere, Melle E. de : 152
Guequier, Jules : 99, 146
Guffroy, Virginie de : 152
Guillaume, Carlo : 156, 163, 177
Guillaume, Max : 156, 159, 171, 173, 177, 182, *269*
Gurickx, Camille : 118, 130, 451 (renvoi)
Gussem, Adolphe de : 152, 167
Guy-Ropartz : 497
Gysbrecht : 492
Gyselinck, H. : 271

H

Haeghe, A. van der : 25
Haeghen, Gustave van der : 210, 504
Haeghen, Léon van der : 152, 161, 162, 165, 185, 186, *269*
Haemers : 151
Haerinck, Edouard den : 485
Haerinck, Remi den : 161, 184
Haes, Louis : 204, 505
Haese, Charles den : 167
Haeseleire, J. d' : 185
Haeyer, Marie d' : 153, 177, 504
Halévy : 469
Hamal, Henri : 494
Hambeck : 176
Hambursin, Henriette : 21, 22, 25, 26, 28, 29
Hamelryck, Julien : 487
Hamer, Auguste : 163, *270*
Hammerlinck, J. : 152
Handuyse, Marie : 186
Hanselaere, van : 4
Hanssens, Charles-Pierre : 185, 249, *271*
Hanssens, Pierre : 175
Hanssens, Charles-Louis : 3, 4, 5, *16*, 499
Hanswyk, Anguste van : 131, 190, 199
Hantson, Berthe : 171
Hantson, Victor : 488
Hartelaere : 26
Hasenlier : 495
Hasselmans : 459
Hausegger, Friedrich von : 450
Haute, Bernard van : 24, 28, 185
Haute, Joseph van den : 157, 192
Haute, J. van : 25, 26, 27, 41
Haute, Isidore van den : 45, 165, *271*
Haute, Pierre van : 21, 22, 24, 29
Haute, Malvina van : 185
Hautet, P. van : 28
Hauwe, Marie d' : 157, 176, 192, 197
Hauwe, Rosalie d' : 152, 176
Havermate, Ernest van : 232
Havre, Pauline van : 486, *493*
Haydn : X
Hebbelinck, Louise : 152, 158, 504
Hecke, Rachel van : 232
Hecke, Victor van den : 146, *271*
Heckers, Pierre : 152, 161, 206, 208, *272*, 503
Heddeghem, Rachel van : 190
Heeden, Gustave vanden : 174, 175
Hegels : 22
Heins, Julien : 162
Heisterhagen, Melle : 176
Hélaudt, Marie : 152, 186, 189
Helbaert : 491
Heller, Pierre : 152
Helmholtz : 510
Helmont, van : XIV
Hemelsoet, Albert : 176
Hemelsoet, Louis : 176
Hemleb, Charles : 496
Hende, Polydore van : 185
Henderickx : 21, 22
Henderickx, Auguste : 190, 232
Hendrickx, Joseph : 153, 163
Hendrikx : 25, 26
Henrard, Jean : 494
Henry, Léon : 207
Heps, Alexandre : 22, 24, 25, 31
Herde, Arthur de : 492
Herteleer, Norbert : 41, 167, 168, *273*, 500
Herzeele, Auguste de : 191
Heublom : 80
Heule, Max Vanden : 175
Heule, Adelaïde van : 186, 189
Heuvel, Marie vanden : 153, 159, 161, 162, 177, *275*
Heuvel, Marguerite vanden : 153, 159, 177
Heuvel, Ferdinand vanden : 100, 114, 151, 166, 167, 197, *273*
Heyden Théophile van der : 165
Heye, de la : 152
Heylbroeck, Charles : 168
Heylbroeck, Elvire : 186
Heynderickx, Auguste : 190
Heynderickx, F. : 6, 8, 145, 146
Heynderickx, Max : 4, 28, 29, 30, 41, 44, 45, 51, 100, 112, 176, 177, 226, *275*
Hiel, Emmanuel : 263
Hilgé, Henri : 175, 486, 491
Hiller, Ferdinand von : 351

Hinderickx, Louis : 265
Hirsche, Emma : 186
Hoeck, Auguste van den : 186, 190, 232
Hoecke, Louis van : 503
Hoecke, Mlle van : 176
Hoecke, Herminie van : 157, 176, 181
Hoefman, Adolphe . 153
Hoevelinck Hélène : 152
Hoey, Gustave van : 203, 204, 495
Hoffman, F. : 499
Hol, Richard : 351
Holkamp, C.-P.-H. : 496
Holländer, J. : 118
Hollander, Benoit d' : 186, 188
Hollander, Eugène de : 164
Hollander, Jean d' : 3, 301
Hollebeke, Charles van : 99, 111, 146, 147
Honin, Charles : 181
Honlet, Emma : 176, 191
Honlet, Jeanne : 113, 152, 157, 158, 176, *276*
Honorez, F. : 167
Hoon, Edgard de : 101, 112, 158, *276*
Hoosche, Mlle d' : 115
Hoosche, Céline d' : 186, 189
Horner, Hans : 451
Hossche, Prosper d' : 165
Hoste, Justin : 165
Houdard, G. : 464
Houdet, Mathilde : 26, 28, 29, 30, 176
Houthoofd, Clémence : 176
Houthoofd, Marie : 151, 185, 249
Hoverlant, Marie : *278*
Hovre, Arthur de : 161, 184, 488
Hovre, Arthur de : *489*
Hovre, Camille : 480
Howe, Jenny d' : 86, 87, 109
Hoy, Caroline d' : 158, *278*
Hubay, Jeno : 87
Huberti, Gustave : 80, 203, 204
Huffel, P. van : 4
Hulle, Emma van : 153
Hullebroeck, Emile : 153, 161, 184
Hulst, Adolphe d' : 113, 160, 161, 184, 198, *278*
Hunez, Mlle : 491
Hutoy. Achille : 100, 162, *279*
Hutsebaut : 151
Huybrechts, Auguste : 186
Huys, Richard : 167
Huys, Ed. : 487
Huyvetter, Euphrasine d' : 152
Hyfte, Ferdinand van : 168
Hyfte, Jules van : 152, 279

I

Inghels, Désiré : 152, 159, 161, 162, 171, 207, 208
Isebaert, Albert : 184
Istas, Aimé : 13, 20, 163, *279*, 499

J

Jacob, Joseph : 118, 174, *280*, 506
Jacobs, Arthur : 153, 159, 184
Jacobsthal, Gust. : 450, 453
Jacquet, Jean : 496
Jadassohn : 468
Jaeger, Irma de : 119, 186, 189, 273
Jaël, Alfred : 86
Jaël, Marie : 86
Jahn, Louis : *281*
Janssens, Constance : 186, *281*, 506
Janssens, Joseph : 152
Jaquot, Albert : 460
Jaspar, André : 494
Jenner : 450
Jeurissen, Jeanne : 186, 198, 210, 225, *281*
Jomelli : IX
Jones, W.-Hove : 508
Jongen, Joseph : 207
Jonghe, Albert de : 188
Joos, Mlle C. : 191
Julien, Michel : 152, 171, 207, 208
Julien, Adolphine : 232

K

Kauffmann, Emile : 450
Kayenbergh, Diomède : 156
Kéfer, Louis : 495 (renvoi)
Kelbaert : 491
Kelbert : 486
Kenninck, Charles : 503
Keppens : 490
Kerberghen, Mlle van : 28, 30
Kerchove de Denterghem, Constant de : 145
Kerchove, Eugène de : 147
Kétulle, Marie Dela : 21
Kétulle, A. Dela : 22
Kinhall, Willard : 508
Kinsberghe : 185
Kirkpatrick : 451
Klinckaert : 487
Kneef, François de : 168
Knibber, A. de : 157
Knops, Alice : 188
Knowles, John : 451
Koerman, P.-C. : 496
Koetlitz : 499
Kohaut, Louis : 164
Kooy, H.-V. : 80
Koszul : 497
Kregersman, J. : 23, 27, 28
Kreps : 25, 28
Kretzchmar, Herm. : 450
Kufferath, Maurice : 464, 467, 472, 510
Kwast, Jacob : 351
Kwast, Barend : 496

L

Lagache, C. : 169
Lagache, Berthe : 156
Lagye, Alexandre : 171, 504
Lagye, Benoit : 3, 45, 100, 112, 171, 173, 181, 183, 226, *281*, 500
Lagye, Marie : 151, 185
Lahousse, Héribert : 489
Lalieu, Arthur : 152, 162, 198
Lambert : 497
Lambrechts-Van den Dooren, Mme : 489
Lammens : 22
Lampens, Joseph : 104, 113, 118, 152, 173, 174, *284*
Lamperti, François : *239* (renvoi)
Lancker, van : 483
Lancksweert, Gustave : 169
Lange, de : 496
Langerock : 168
Langert : 80
Langhans : 8, 145
Langhans, G. : 171
Langhans, Léonie : 176
Lannoy, Melle de : 232
Lapierre : 497
Lapon, Edmond : 206
Larocque, Fr. : 171
Lassen, Edouard : 203
Laurent, née Ant. Delcambe : 479
Laute, Charles : 176, 181
Laute, Clarisse : 151, 176, 177, 185, 192
Lauwereyns, Emma : 152
Lauwers, Louis : 167, 176
Lavignac, A. : 456
Lebert, Marie : 151
Lebert, Jules : 114, 163, 164, *284*
Leblon, François : 480
Lebrun, Paul : 103, 152, 158, 159, 174, 206, 208, *285*
Lecamus : XIV
Ledent, Félix : 202
Lefebure, Mme (voir Verbrugghe)
Lefebure, Joseph : 159, *398*
Lefèvre, Gustave : 152, 164
Lehon, Adolphe-Adrien : 171, *287*
Lehoucq, Polydore : 153
Lekeu, Guillaume : 206
Lelubert, H. : 170
Lemaître, Jean-Baptiste : 480, 481
Lemberghe, Aliéla van : 152
Lemmens, Jacques : 202, 458
Lenssens, R. : 480
Léonard, Adolphe : 114, 162, *287*
Léonard Hélène : 186
Leoncavallo : 470
Lepla, Florine : 185
Leschevin, Juliette : 152, 176, 181, 198, *288*
Levêque : 497
Levi, Hermann : 470
Lhoest, Oscar : 168
Lhôte, Gustave : 42, 45, 162, *288*
Lhôte, Charles : 162, 499
Liebaert, Alfred : 186
Liedecke, F. : 164
Liedts, Juliette : 152, 176
Liem, Bertha : 153
Liem, Eudoxie : 153, 159, 177, 182, 199, *288*
Liem, Octave : 152, 158, 159, 161, 177, *288*
Liem, Oscar : 162
Lievens, Jean : 491
Ligny, Elisa : 186
Ligy, Arthur : 104, 147, 152, 171, 181, *198*
Linden, Albert van der : 186
Linette, Emile : 170
Lippens, Hippolyte : 148
Lippens, Sidonie : 120, 186, 189
Litta, Paul : 118
Lodder, Jules de : 184
Lonque, Séraphin : 118, 152, 171, 173
Loo de Warzée, Ernest van : 186, 198
Loo, van : 167
Loo, Charles van : 158
Loo, Bernard van : 22, 27, 28
Loo, Marie van : 177
Loo, Auguste van : 185
Loockx, Philémon : 161, 176, *289*, 479, 507, 508
Loof, Polydore de : 168
Loos, E. : 174
Loose, A. : 499
Loose, Bernard de : 479
Lossie, Marie : 156
Lossie, Louis : 171, 182
Lot, Trinette : 21, 26, 151
Lozin, Louis : 192
Lozin-De Bruyne, Joséphine : 189
Lozin, Irma : 186, 188, 189
Lozin, Jules : 153, 163
Luc : 597
Lunssens, Martin : 207
Lussie, Stella : 153
Lussy, Mathis : 464
Lutkin, P.-C. : 508
Lvow, Alexis : 470

M

Maas : 28
Mabilde, Elise : 22, 24, 31
Maeck, Henri : *486*
Maele, van de : 485
Maere d'Aertrycke, Auguste Baron de (1) : 55
Maertelaere, Léopold de : 164
Martelaere, de : 168
Martelaere, François de : 152

(1) Vif admirateur de la musique, violoncelliste et compositeur; il naquit à St Nicolas le 30 janvier 1826 et mourut à son château d'Aertrycke le 7 octobre 1900.

Maes, Emilie : 156
Maes, Jules : 156, 186, 189
Magnin, Angèle : 157, 176, 177, 181
Mair, Mlle N. : 157, 176
Maldeghem, Evariste van : 4, 32
Marinus, Mlle E. : 26
Maroquin, Léon : 186
Martens, Marie : 100, 176, 181, 192, 198, *290*
Martens : 157
Martien, Paul : 492
Martiny, E. : 157
Martony, Constant : 169
Marx, Bertha : 87
Massart (de St Quentin) : 80
Massaux, Alfred : 495 (renvoi)
Masson-Toussaint : 174, *290*
Masson-Gillet, Mme : 495 (renvoi)
Mathieu, Emile : 128, 161, 162, 204, 225, *290*, 456, 471, 494
Mathys, Gustave : 493
Mattheson : 467
Matthyssens, Georgette : 186
Maubel, Henri : 473
Max, Guillaume : 153
Mayan : 497
Meerbeke, van : 25
Meeren, Gustave van der 497
Meerens, Charles : 468
Meerloo : 459
Mees, Joseph : XIV
Mees, Adolphine (voir Dobbelaere)
Meester, Léon de : 169, *299*
Méhul, Etienne : 3
Meirleere, de : 23, 28
Meldert, Léontine van : 157, 176, 197
Melle-Sauveur, Marie van : 113, 152, 177, 182, *299*
Melle, Henri van : 164
Mendelssohn : 469
Mengal, Jacob : *301* (renvoi)
Mengal, Auguste : 22, 24, 26, 30, 168
Mengal, Martin : 3, 9, 10, 13, 16, 18, 20, 32, 167, 185, *299*
Mengelberg, W. : 496
Mensbrugghe, Berthe van der : 153
Mercadente : IX
Merckx, Léonie : 152
Merlé, Joseph : 176, 177, *306*
Merlé, Augustin : 9, 10, 13, 18, 20, 151, 191, *306*
Merlier, Edouard de : 167
Merlier, de : 27, 30, 499
Merry, Norbert : 489
Mertens, Jacques : 207
Mery : 27
Mestdagh, Charles : 265, 266
Mestdagh, Isidore : 186
Mestdagh, Henri : 151, 152, 157, 170
Metdepenninghen, Gabriel : 153, 177, 182, *307*
Meulders, François : 165, *307*, 483
Meulemeester, Mlle E. de : 152
Meulemeester, A. de : 152, 176
Meulen, Joseph van der : 157, 158, 161, 206, 207, 208, *307*
Meulenaere, Octave de : 147, 241, *309*
Mey, Bertha de : 131, 153, 186, 188
Meyer, Emile de : 190
Meyer, Pierre de : 119, 120
Meyer, Mélanie de : 186
Meyer, Waldemar : 87
Meyer, Guillaume de : 189, 190
Meyer, Hedwige : 118
Meynne, Guillaume : 202
Michiels, Cécar : 153, 163
Migeon, Ernestine : 111, 186, 198
Minne, Emile : 185, 187
Minne, Hector : 157, 176, 184, 197, 198, *310*
Minne, Justine : 21, 24
Minne, J.-B. : 7, 145
Miry, Paul : 152, 171, *340*
Miry, Louis : 174
Miry, Charles : 4, 28, 29, 30, 41, 44, 45, 85, 100, 109, 112, 158, 226, *310*, 500
Miry, Pierre-Jean : 310
Missiaens, Mlle : 25
Moens, Pierre : 170
Moeremans, Léon : 158, 161, 206, 208, *341*
Moeremans, Achille : 488
Mohr : 497
Mol, Pierre de : 203
Mol, Guillaume de : 80, 204
Molitor, Elisa : 157, 176, 197
Mommens, E. : 499
Montaelt, Gustave : 165
Moor, Bertha de : 156, 177
Moortgat, Alphonse : 169
Morant, Gustave : 165
Merelle, Marie : 158, *343*, 504
Mortelmans, Louis : 206, 207
Moszkowski, Moritz : 86
Moyar, Marie : 185
Muir, William : 451
Mulder, Alfred de : 168, *343*
Muynck, F. de : 171
Muynck, Eléonore de : 153

N

Nachtergaele, Jules : 156
Nachtergaele, Léon : 152, *484*
Naessens, Lucie : 192
Neef, Léopold de : 232
Neerynck, Stéphanie : 151, 185, 192
Neirinckx, Charles : 186, 187
Neste, Charles van : 171, 181, 198
Nevejans, Edouard : 4, 84, 100, 112, 151, 157, 174, 185, 191, 226, *344*
Nevejans, Armand : 171

Neyt, Honoré : 486
Niecks, Frédéric : 451, 462
Nimmegeers, Esther : 156
Noble, Octavie de : 185
Note, Charles : 111, 480, 481
Noté, Jean-Baptiste : 120, 186, 210
Nuelen, Sylvain van : 487
Nys, Charles de : 185
Nys, Joséphine : 153

O

Odemaere, Gabrielle : 152
Oechsler : 450
Oges, Delphine : 45, 151, 176, 181, 197, *343*
Ommeslaeghe, Guillaume de : 481
Ondereet, Charles : 44, 190, *345*
Ooteghem, Edouard van : 165
Opsomer, Jacques : 161, 184
Ots, Charles : 3
Oulibichew, Alexandre : 470
Overstraeten, van : 487

P

Paepe, Charles de : 171
Paine, John-Knowles : 451, 508
Paisiello : IX
Pape, G. : 480
Pappinck, Louis : 165
Pardon, Félix : 204
Parent, Mme H. : 468
Parez, Adelaïde : 113, 152, 182, 186, *347*
Parker, Horatio-W. : 508
Parker, Fletcher-Andrew : 508
Parmentier, Gustave : 156, 189
Pasture, Paul : 156, 169
Patzig : 80
Pauw, Jean-Baptiste de : 205, 206
Pauwels, Joseph : *487*
Pedrell, Felipe : 470
Peeters, Marie : 158, 176, 181, *348*
Pekaert : 25
Penny, Georges-Barlow : 508
Pereja : VIII
Perie, Pauline : 120, 190, 232
Perne : 497
Pernelle, Clara : 25, 26, 28, 29, 30, 176
Persyn, Joséphine : 26, 30, 41, 45, 51, 157, 176, 177, *348*
Pestel, Emile de : 186
Petri, M.-W. : 496
Piccini : IX
Picquet, Adolphe 480
Piens, Cyrille : 188, 189
Pierné, Gabriel : 118
Piette, Charles : 169
Pilgrim, Antoine : *348*
Piro, Caroline : 152
Plaetsaert (voir Rens, Adèle)
Plancken, Auguste van der : *348*
Planté, Francis : 86
Plasschaert, Augusta : 152, 176, *349*
Platel, Auguste : 186
Pluym, Eugénie van der : 186, 189
Poele, Omer van de : 156
Poelman (voir Cornille)
Poelvoorde, Adolphe : 186, 187
Poerck, Pierre de : *349*
Polfliet, Alice : 156
Pollet, Jean-Baptiste : 21, 23, 28
Poorter, Louis de : 164, 198
Poorter-Gondry, de (voir Gondry)
Poorter : 28
Porpora : IX
Porre, Clément de : 171
Porre, Léon de : 152
Porre, Jean de : 171, 173, *351*
Porre, Léopold de : 104, 152, 171, 172, 182, *350*
Porre, Isidore de : 174
Porte, de la : XIV
Post, Louis de : 265
Postula : 480
Potier, Adolphe : 153, 165
Potjes, Edouard : 118, 176, 179, *351*
Poucke, Simon van : 165
Poucke, Justin van : 163
Poucke, Louis van : 152, 169
Poucke, Jacques van : 152, 165
Poulet, Prosper : 152, 157, 191
Poussart, Edmond : 158, 162
Pouty, Julien : 495
Praetere, Désiré de : 185, 187
Prémereux, Xavier : 101
Prêter, Maurice de : 153
Prévot, F. : 499
Preyer, Ch.-A. : 508
Priem, Cyrille : 186
Prüfer, Arthur : 450
Pussemier, Pierre : 157
Putman, Palmer : 156
Puttemans, Melle M. : 152
Putzys, Arthur : 159
Puydt, Oscar de : 158, 161, 184
Puyvelde, Aimable van : 156, 186
Pyn, Clémentine : 249

Q

Qneekers, Louis : 226, 265
Quickenborne, Polydore : 152

R

Radoux, Jean-Toussaint : 80
Radoux, Jean-Théodore : 203, 494, 471
Ragé, Charles : 481
Raick, Ernestine : 266
Raoux, Louis : XIV

Rappé, Jean : 4, 100, 103, 112, 174, 175, 226, *353*
Rasse, François : 207
Ratez : 497
Raway, Erasme : 471
Recht, Jeanne (voir Willemoet-Recht)
Reckem, Gustave van : *482*
Regibo, Abel : 488
Reid, John : 451 (renvoi)
Reinaert : 500
Renier, A. : 499
Renodeyn, Ida : 190
Rens, Adèle : 151, 176, 249, 503
Rensburg, Jacques : 118
Renterghem, Léon (voir Rinskopf)
Retsin, Th. : 152
Reubke, Otto : 450
Reuse, A. de : 157
Rey, Isidore : 188, *355*
Reyghere, Alfred : 171
Reylof, E. : 499
Reyniers, Berthe : 159, 177, 504
Reyniers, Jules : 152
Reysschoot, Pierre : 499
Reysschoot, Désiré van : 4, 27, 177, 226, *355*
Reysschoot, Dorsan van : 152, 158, 161, 207, 208, *360*
Rhône, Louis : 168
Riemann, Hugo : 450, 456, 463
Rietseh, Henri : 450
Rimsky-Korsakow : 470
Rinskopf, Léon : 113, 161, 182, 206, 208, 226, *362*
Ripamonti-Carpeno, Alfred : 186
Risseghem, Joseph van : 186, 189
Rivelois, Marie : 185
Robert (de Mons) : XIV
Robinson, Hilda : 186
Robinson, Florence : 186
Rockeghem, A. van : 169
Roeges, Léopold : 176
Roeges, Roland : 451
Roegiers, Melle : 492
Roegiers : *226*
Roeland, Palmyre : 131, 153 188
Roels, Oscar : 151, 152, 155, 158, 161, 191, 206, 229, *362*
Roels, Charles : 152, 158, *370*, 503, 504
Roels, Florimond : 169
Roggeman, Camille : 156
Rogghé, Marguerite : 156, 186
Rogghé, Adolphe : 151, 165, 185
Rogier, Jean : 42, 170, *371*
Rolin, Germaine : 131, 171
Rolin, Léonie : 158, 504
Rolin, Anne-Lucie : 248
Rolin-Jacquemyns : 146, 447
Roman, Caroline : 189, 190
Rongé, Jean-Baptiste : 203
Rooms, Pauline : 186, 189
Rottier : 13
Rottiers, Honorine : 152
Roubaix, Charles de : 101
Rouck, Dymphna de : 153, 177, 182, *371*
Roucourt, J.-B. : XIV, 3
Rousseau, Jean-Jacques : 21
Roy, Joseph van : 177, 182
Rudolph : 80
Ruelle, de la : 497
Rumbeke, Charles van : 168
Rummel, Franz : 118
Rummes, Prosper : 165
Runeman, Siepko : 171
Ruyck, Pierre de : 481, *483*
Ryckeghem, Jean van : 101
Ryckman, Léon de : 171
Rijn, Alph. van : 465
Rysselberghe, Jeanne van : 177
Rysselberghe, Jenny van : 153, 159

S

Sabbe, Henri : 265
Sacchini : IX
Saint-Saëns : 470
Salinas : 469
Samuël, Caroline : 371
Samuël, Adolphe : 80, 100, 112, 127, 133, 161, 202, 371, 475
Sandberger, Adolphe : 450
Sanford, Sam. : 508
Santen, Alphonse van : 483
Santen-Lepla, van (voir Lepla, Florine)
Santez, Annibal : 502
Sapataro : VIII
Sarrette : XIII, 497
Sass, Charles : 480
Saurel, Virginie : 151
Sauveur, Marie (voir Melle-Sauveur, van)
Sauveur, Eugène : 152, 171 182
Sauveur, Toussaint : 100, 114, 168, 169, *381*
Scarlatti : IX
Schamp, Hippolyte : 146
Schaumont : 151
Schauvlieghe, Jeanne : 189, 190, 199
Scheirder, Wilfried de : 176, 197
Schelfhout, Michel : 479
Schelfhout, Joseph : 479
Schelstraete, Odile : 192
Schelstraete, Léon : 169
Schepens : 23, 24, 25, 28
Schermers, Cornélius : 494
Schidlik, François : 41, 45, 100, 163, *381*
Schilp, Louis : 41, 45, 166, *383*
Schlegel, L. : 496
Schliebner : 80
Schmid, Marie : 156, 188
Schmidt, Hélène : 118

Schmitt, Charles : 451
Schmitz, Marie : 186, 189
Schneider, Hans : 450
Schoevaerts, Mathilde : 152
Schoofs, Amélie : 159, 176, *383*
Schoulz-Adaïewsky : 464
Schoutteeten de Tervarent, de : 99, 147
Schrijver, Mathilde : 153
Schubert, Antoinette : 151
Schultz, Ulfert : 496
Schumann, Robert : 469
Schynckel, Alphonse : *482*
Secret : 167
Segers, Armand : 491, 492, 493
Seghers, Ildephonse : 184
Seghers, Louis : 168
Séran : 86
Serpette, Henri : 470
Servaes, E. : 499
Servais, Joseph : 86
Servais, Estelle : 186
Sforza : VIII
Sidders, L. : 152
Sierens, Virginie : 152
Sikemeier, J.-H. : 496
Simar, Julien-Jean : 205
Sinclair, Dr : 463
Sion, Julienne : 152
Siron, Edgard : 156
Smet, Arthur de : 153
Smet, Marie de : 185
Smet, Charles de : 22, 27, 28, 29, 41, 45, 100, 113, *383*, 499
Smit, Gabrielle : 152, 176
Smit, Johann : 118, 171, 172, 173, *384*
Smit, Albert : 174
Smulders, Charles : 206
Snel, Joseph : XIV
Snellaert, Ferdinand : 9
Snoeck, César : XI, 147
Soetaert, Jacques : 13, 22, 177, 202, 208, *385*
Soiron, Julien : 170, *385*
Solvyns, Albert : 147
Somere, Edouard de : 3, 6, 9, 10, 13, 18, 20, 176, 177, *385*, 499
Sommerlinck, B. : 232
Soubre, Etienne : 202
Soubre, Léon : 206
Soudan, Blanche : 177, 504
Soudan, Alphonse : 165
Souweine, Charles-Joseph : 25, 27, 28, 29, 30, 81, 157
Spatz, Louis : 171
Stadtfeld, Alexandre : 202
Stainer, John : 451
Stanford, Charles : 451
Stanley, Albert-A. : 508
Stasino, S. : 168
Stepman, Henri : 152
Steppe, H. : 176
Steurbaut, Joseph-Arthur : 188, *211*
Stevens, Aimé : 190
Stevens, Victor : 162, *387*
Steyaert, Ch. : 499
Steyaert, Mathilde : 185
Steyaert, Irène : 159
Stockfisch, Marie : 156, 186
Stoeckel, G.-F. : 508
Stoppelaere, G. : 171
Stoppelaere, Louis : 23, 25, 28, 171, 174
Straete, Cyrille van der : 153
Strobbe, Léopold : 503
Stuyver, de : 491
Suremont, P. : 5
Sutter, Auguste de : 482, 488, 489
Sutter, Désiré de : 186, 189
Sutter, Guido de : 152
Sutter, Charles de : 119, 177, *387*, *482*
Suy, Gustave : 171, 173, 226
Suyvoet, François : 163
Swert, Jules de : 118, 173, *388*
Synaeve, Pierre : 163
Syngel, Alexandre van : 505
Syngel, Charles van : XIV
Syngel, J. van : 162
Syngel, Edmond van : 152, 171 197, 226
Syppen, Julien van der : 171 226, *392*
Sypt, Thersilla van der : 186

T

Taelman, Judith : 188
Taeye, Ernest de : 164
Taminiau, Melle S. : 26, 176
Taminiau, Melle J. : 22, 23, 24, 25, 28
Taneri, Léon : 169
Tapia, Giovani de : VIII
Tebaldini, Jean : 458
Teerlinck : 26
Teeuwen, Auguste : 170
Teirlynck, Adèle : 191
Temmerman : 157
Tempviré, A. : 497
Tendall, G.-F. : 451
Terby, Joseph (père) : XIV
Terre, Rachel de : 190, 232
Terre, Marie de : 190
Terry, Jean-Léonard : 202
Themsche, Louis van : 9, 10, 13, 18, 20, 165, *392*
Thery, Irma : 152, 186, 190, *393*
Thibaut : 176
Thoînon, Ern. : 469
Thomas, Ambr. : 497
Thomson, César : 462
Thooris-Raick, Ernestine : 186
Thurner, M.-A. : 456
Thyssens, Herman : 22

Tijck, Albert : 189
Tilborghs, Joseph : 53, 100, 112, 184, *393*
Tilman, Alfred : 204, 205
Timmerman, Louis : *394*
Tinctoris : VIII
Tinel, Edgard : 205
Tipponnier-Dubout : 497
Tirez : 487
Toerbée, Philippe : 45, 151, *394*, 499
Toerbée, Gustave : 44, 171, *394*, 504
Tooneel : 21
Torck, Jean : *395*
Torck, Albert : 163, 165
Traetta : IX
Trappe, Rosa van : 190, 191, 199, 232, *395*, 507
Trautmann, Gust. : 450
Tremerie, Oscar : 483
Tremerie, Raymond : 483
Trenteseau, Max. : 167
Triaille, Charles : 161, 162
Triaille, Emma 153, 177
Troffaes, Arthur : 152, 161, 162, *395*, 487
Trots, Mlle E. : 185
Tschaïkowsky : 470
Turck, G. : 165
Tuytschaever, Marie : 186, 188
Tyck, Albert : 504
Tytgat, Clémentine : 153

U

Ullmann, Rachel : 117
Uyttenhove, François : 152

V

Varenbergh, Henri van : 169
Vecken, François van der : 226
Veegaete, Bertha van de : 153
Vekeman, Emile : 491
Vekens, Aline : 152
Velde, R. van de : 185
Velde-Minne, van de : 145
Velde, G. van de : 174, 175
Velde, Ph. van de : 146
Velpen, Jean-Baptiste van der : 203
Verbercht, Mlle : 232
Verberckmoes, Edgard : 113, 151, 165, 171, 182, *398*, 503
Verbrugge, Ch. : 168
Verbrugghe, Elisa : 176
Verbrugghe, Marguerite : 152, 159, 177, *398*
Verbrugghen, Amédée : 190
Verburgt, Pauline : 152
Vercruysse, François : 152
Vercruyssen : 21
Vercruyssen, Léontine : 152
Vereecke, Jules : 153, 156
Vergauwen, Mlle E. : 157, 176
Verhaeghe, Edmond : 145, 146
Verhasselt, Jules : 184
Verheuge, Polydore : 103, 152, 171, 182, *399*
Verheyen, Pierre : 3, 5
Verhulst, Ida : 152, 182, 186, *399*
Verloove, Irma : 153
Vermandel, Mlle C. : 25
Vermast, Jean : 103, 176, 181, 198, *399*
Vermast, Tryphon : *399*
Vermast, L. : 226
Vermeere, Philomène : 186, 188
Vermessen, Edouard : 481
Vermeulen, Achille : 190
Verneau, Hélène : 153
Verschaffelt, Gustave : 157, 175, 176, 192, 197, *228*
Verschaffelt, Irma : 156
Verschaffelt, Emma : 153
Verschelden, J. : 490
Vertroost, Ophélie : 177, 182
Vertroost, Lucas : 86
Verwee, Désiré : 481
Vestel, Auguste de : 232
Vestel, Ernest de : 156, 168
Vestel, Léon de : 152
Vieillard, Prudent : 169
Vigne, Sophie de : 401
Vigne-Godefroid, Jean de : 162, *402*, 499
Vigne, Jules de : 112, 147
Vigne, P. de : 499
Vigne-Van Santen, François de : 3, 6, 9, 10, 13, 18, 20, 29, 31, 45, 174, 175, 300, *400*, 499
Vigne, Elodie de : 151
Vigneet, Jane de : 186
Vinck, H. : 496
Vinck, D. de : 171, 504
Viotta, Henri : 468
Vits, Mathilde : 152
Vits, Elisa : 41, 45, 151, 176, 177, 197, *402*
Vits, Achille : 176, *402*, 504
Vlaeminck-Dupuis, Marthe : 186, 189
Vlaeminck, Achille : 113, 119, 165, 169, 190, *402*
Vlegels : 26
Vlemmeren, G. van : 490
Vogelaere, Louis de : 185
Vogelaere, Victor de : 152, 158, 180, *403*
Voisin, Auguste : 6
Voituron, Paul : 147
Volckaert, Alphonse : 158, 159, 161, 162, 184
Volder, Pierre de : 3, 4, 5, 502
Voncken, Alphonse : 495 (renvoi)
Vorst, J. van den : 164
Vos, Jean de : 157, 186, 189
Vos, Eugène de : 480, 481
Vos, Victor de : 45, 177, 180, *411*
Vos, Isidore de : 152, 176, 177, 197, 205, 208, *406*

Vos, Franz de : 113, 152, 176, 178, 198, *405*
Vos, Edouard de : 69, 84, 100, 114, 151, 185, 186, 191, *404*
Vos, Gabrielle de : 1[illegible]6
Vout, J. vander : 164
Vreese, Palmyre de : 184
Vreese, Auguste de : 165
Vries, H. de : 496
Vulder, Jules de : 226, *426*, 485
Vuylsteke, Auguste : 152 162, 191, *411*
Vuylsteke, Jules : 60
Vuyst, A. de : 152, 165
Vynck. E. de : 171
Vynckt, Constant van : 176, 184
Vyver, van de : 26, 28

W

Waedemon : 151
Waegenaere, Jules de : 153
Waelbroeck : 21
Waele, Charles de : 170, 198, *412*
Waele, Louis de : 45, 100, 112, 170, *412*
Waele, R. van de : 185
Waele, van de : 167
Waele, Edmond de : 152, 169
Waelput, Henri : 81, 204, 254, *437*
Waerhede, Charlotte van der : 152, 186, *412*
Waeri, Charles : 167
Waeri, Pierre : 156, 170
Waeyenberghe, Charles : 85, 185, 198, 273
Waeyenberghe, Simon : 86
Wagenaer, Joh. : 496
Wagener, Auguste : 71, 99, 111, 146, 147
Wagner, Richard : 467, 489
Wagny : 499
Walgraeve, Henri : 491
Wallaschek : 450
Walle, Charlotte van de : 176, 177 (renvoi)
Walle, Charles van de : 151
Walle, Auguste van de : 151
Walpot Léon : 479
Walravens : 22
Wambach, Emile : 451 (renvoi)
Wante, Paul : *413*
Wantzel, Frédéric : 203
Warie, Richard : 174
Warlimont, Auguste : 100, 114, 175, *413*
Warren, G.-W. : 508
Wassenberghe, Prosper : 503
Watcant, L. : 171
Wauters, Auguste : 175
Wauters, Marie : 152, 186
Wauters, Jules : 119, 186, 189, *210*
Wauters, Sylvie : 123, 187, 188, *413*
Wauthy : XIV
Weber, Henri : 165
Weghe, Clémence van de : 119, 186, 187, 189, 273
Weiler, Marie : 186, 189
Weingaertner, P. : 497
Weinlig, Théodore : 450, 459
Wéry, Julie : 185
Wéry, Nicolas : XV
Wesemael, van : 152
Westendorp, Marie : 119, 176, *413*
Westendorp, Bertha : 152, 158, 159, 176, 177, 182, *414*
Wever, Désiré de : 186, 187, 189
Wevere, de : 151
Wiele, Caroline van de : 190
Wilde, Bertha de : 153
Willaume, Marie : 152, 176
Willemoet (1), Julien : 123, 186, 187, 188, 266, *414*
Willemoet-Recht, Jeanne : 153, 186, 354, 414
Willems, François : 185
Willems, Malvina : 21
Willems, Henri : 182
Willems : 21
Willems, Pierre : 157, 169
Willems, Pauline : 22, 25, 26, 28
Willems, Jean-François : 8, 9, 18, 1[illegible]5
William, W. : 508
Williams, C.-F. : 451 (renvoi)
Wilms, Jean-Guillaume : 3
Wilton, Mlle E. : 152
Windekens, Ernest van : 169
Winnepenninck, Ch. : 491, 492
Wissocq, Charles : 165
Wittevrongel, Richard
Wittevrongel, Jean-François : 30, 41, 176, 177, *415*
Woestyne, Isabelle van de : 153, 156, 188, *415*
Woestyne-d'Hane, Auguste van de : 8, 145, 146
Woets, Joseph-Bernard : 4
Wolfrum, Philippe : 450
Wolff, Léonard : 451
Wood, C. : 451
Wüst : 497
Wybo, Alphonse : 265
Wyckmans, Edouard : 184
Wyn, Diane de : 186, 189

Y

Ysenbrant, Louis : 120, 186, 187

Z

Zellien, Mme Hon. : 459
Zinnens, J.-A. : 81
Zoellner, Henri : 450
Zoellner, Charles-Frédéric : 450
Zutter, Octave de : 169

(1) D'après l'acte de naissance et de décès du père, le nom véritable est Willemot.

Table des matières.

Avant-Propos V
Introduction VII

Livre I. — Notice historique.

CHAPITRE I. — Académie de musique organisée par la Société des Beaux-Arts (1812) . . . 3
Fondation du Conservatoire communal et nomination des membres de la Commission de surveillance (1835) 6
Corps enseignant et règlement organique 8
Installation et ouverture des cours (1er juin 1835) 14
CHAPITRE II. — Organisation des études, exercices, examens publics et résultats 16
Matinées musicales 27
Concours (1842) et distribution des prix (1843) 30
Progrès et résultats obtenus 31
Mort de Mengal (1851); *interim* de J. Andries 32
Liste des œuvres exécutées aux Matinées et aux Concerts de 1840 à 1855, d'après l'ordre alphabétique des auteurs 34
CHAPITRE III. — Réorganisation (1855); nouveaux règlements; nominations 37
Cours de déclamation néerlandaise (1860) 42
Séances musicales 44
Liste, d'après l'ordre alphabétique des auteurs, des œuvres exécutées aux séances musicales (1858-1870) 46
CHAPITRE IV. — Modifications au règlement (1865) 50
Cours d'orgue (1871) 51
Cours de déclamation et de chant néerlandais 54
CHAPITRE V. — Intervention de l'Etat dans les dépenses du Conservatoire 70
Modifications au règlement 71
Nomination d'un directeur 80
Le Conservatoire de Gand devient Conservatoire royal 81
CHAPITRE VI. — Direction de A. Samuel; concerts 84
Liste, d'après l'ordre alphabétique des auteurs, des œuvres exécutées dans les concerts donnés au Grand-Théâtre et à l'occasion des distributions des prix (1872 à 1885) . . 87
Modifications au règlement 91
CHAPITRE VII. — Changement de local 92
Le Conservatoire communal devient Conservatoire de l'Etat 94
CHAPITRE VIII. — Nouveaux règlements; nominations 98
Résultats obtenus 101
Modifications à la convention intervenue entre l'Etat et la Commune et au règlement organique 101
Séances de musique de chambre 103
CHAPITRE IX. — Organisation des cours payants 105
Conflit entre la ville et l'Etat à propos des comptes 107

CHAPITRE X. — Fêtes du cinquantenaire (1885) 109
Tableau des membres de la Commission et du personnel enseignant à cette époque . . 111
Concerts; liste, d'après l'ordre alphabétique des auteurs, des œuvres exécutées aux auditions données dans la salle même du Conservatoire (1886-1897) 115
Concerts supplémentaires de virtuoses et distributions des prix 117
CHAPITRE XI. — Réorganisation des cours de solfège 121
Nouveaux règlements 121
Réorganisation des cours de chant en langue néerlandaise 123
Démolition du local; transfert provisoire à la *Faucille* (rue Haut-Port) 123
Concerts 125
Mort de A. Samuel. 127
Installation du nouveau directeur, M. Mathieu 127
CHAPITRE XII. — Direction de M. Emile Mathieu : concerts 129
Distribution des prix 130
Examens remplaçant les concours dans les classes préparatoires et moyennes 131
Projets du Collège concernant le nouveau local à affecter au service du Conservatoire . 132
CHAPITRE XIII. — Relevé des dépenses, des subsides et du nombre des élèves 140

Livre II. — Administration et enseignement. — Lauréats.

CHAPITRE I. — Composition de la Commission administrative et de surveillance depuis l'origine 145
Présidents, Vice-présidents, Inspecteurs et Directeurs 148
Liste générale, d'après l'ordre alphabétique, des membres de la Commission 148
CHAPITRE II. — Organisation de l'enseignement; professeurs qui se sont succédé dans chaque cours; liste des lauréats (1er prix); programmes actuels.
I. — Solfège. 151
Solfège individuel (organisé en 1874) 156
II. — Harmonie, Composition (Contrepoint et fugue). Histoire de la musique. Esthétique . 157
A. Harmonie écrite 157
B. Harmonie pratique 159
C. Plain-chant 160
D. Composition. 161
III. — Flûte 162
IV. — Hautbois et Cor anglais 163
V. — Clarinette et Saxophone 165
VI. — Basson 166
VII. — Cor 167
VIII. — Trompette, Cornet et Bugle 168
IX. — Trombone et Tuba 170
X. — Violon 171
XI. — Alto 173
XII. — Violoncelle. 174
XIII. — Contrebasse 175
XIV. — Piano. 176
XV. — Clavier 180
XVI. — Lecture et transposition au clavier 181
XVII. — Musique de chambre 181
XVIII. — Ensemble instrumental 183
XIX. — Orgue 184
XX. — Chant français 185
XXI. — Chant néerlandais 187
XXII. — Art de la scène, de maintien, de mimique et de callisthénie 188
XXIII. — Déclamation française. 189
XXIV. — Déclamation néerlandaise 190
XXV. — Ensemble vocal ou chant d'ensemble 191
XXVI. — Langue italienne 192
CHAPITRE III. — Règlements concernant les diplômes de capacité 193
Liste des lauréats d'après l'ordre chronologique 197